


TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



Nardi - Vicenza
[illegible] 11
34 Via S[illegible]

HISTOIRE
DE FRANCE

IMPRIMERIE L. TOINON ET Cᵉ, A SAINT-GERMAIN

HISTOIRE
DE FRANCE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS,

PAR

ANTONIN ROCHE,

Directeur de l'*Educational Institute* de Londres, Chevalier de la Légion d'honneur,

AVEC CARTES HISTORIQUES.

TROISIÈME ÉDITION

TOME PREMIER

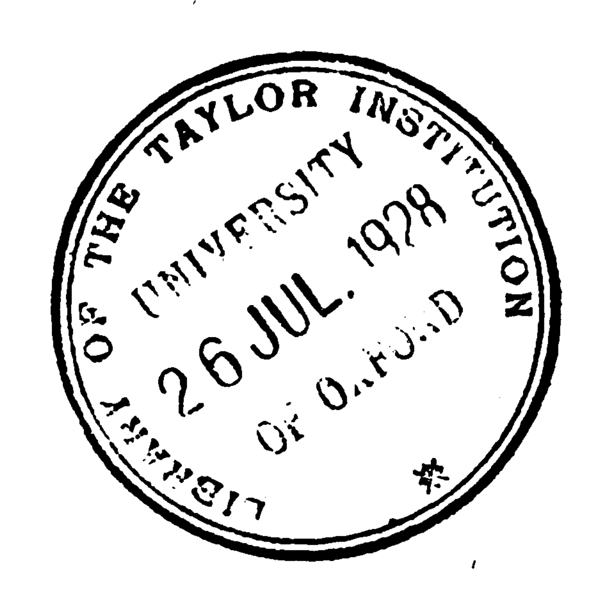
Revu et corrigé



PARIS
CH. DELAGRAVE ET C^e, LIBRAIRES ÉDITEURS
78, RUE DES ÉCOLES, 78
LONDRES
TRÜBNER, 60, PATERNOSTER ROW

1867





PRÉFACE

La science historique a fait de nos jours des progrès remarquables. A l'esprit de système inflexible, étroit, s'est substituée une appréciation des faits plus calme, plus raisonnée, plus sage. La critique a discuté les hommes et les choses, au lieu de les accepter de parti pris; elle a révisé les jugements de la passion, cassé les arrêts de l'erreur, et n'a laissé debout que les renommées et les événements capables de résister à un examen attentif, sévère, impartial.

C'est à la nouvelle école historique, une des plus grandes gloires de notre époque, que sont dues ces réformes salutaires. Remontant aux sources trop longtemps dédaignées ou méconnues, portant avec ardeur le flambeau de l'investigation dans les ténèbres de nos vieilles chroniques, elle a éclairci

bien des faits laissés obscurs, remis à leur véritable place ceux que de fausses appréciations avaient dénaturés, et reconstitué presque entièrement les premiers siècles de nos annales.

Grâce aux savants travaux de MM. Guizot, Thierry, de Barante, Sismondi, Michelet, H. Martin, et de quelques autres écrivains éminents, les questions ardues et si longtemps controversées, qui avaient pour objet les origines de la nation, de la monarchie, des communes, du tiers état, etc., ont été résolues avec une merveilleuse sagacité, et surtout avec une impartialité inconnue aux siècles qui ont précédé le nôtre.

C'est en suivant à la trace ces illustres devanciers, en nous éclairant des mêmes lumières, en puisant aux mêmes sources, en nous dégageant comme eux de préjugés, de passions et d'esprit de système, que nous avons voulu renfermer, dans le cadre de deux volumes, l'histoire de notre pays, d'après l'état actuel de la science historique. Comme eux, nous avons vérifié les faits, rapproché et discuté les autorités diverses, en recourant toujours, pour le récit, aux mémoires et aux chroniques des différents siècles de la monarchie. Notre résumé est spécialement consacré à la jeunesse et aux gens du monde, à qui manque le loisir d'étudier nos annales dans des ouvrages volumineux et scientifiques.

Quant à notre plan, il est fort simple. Nous avons suivi celui de notre *Histoire d'Angleterre*, qui a été adoptée en 1840 par le conseil royal de l'instruction publique.

Ainsi, nous avons divisé l'histoire de France en onze grandes époques, dont quelques-unes sont elles-mêmes subdivisées en deux ou trois parties. Chacune d'elles est précédée d'un tableau synoptique, présentant l'ensemble des principaux événements, cadre qui se trouve naturellement rempli par la narration.

Nous avons divisé chaque règne en un certain nombre d'événements principaux et caractéristiques, auxquels nous avons rattaché les faits secondaires. En général, nous avons complété le récit de chaque événement, sans trop nous assujettir à l'ordre chronologique, qui trouble souvent le cours de la narration, et rompt le fil des idées intéressantes.

Le second volume a été entièrement refait, et nous l'avons terminé par un résumé chronologique des principaux événements jusqu'à la fin de 1866.

HISTOIRE
DE FRANCE

PREMIÈRE ÉPOQUE

GAULE INDÉPENDANTE[1]

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A LA CONQUÊTE DE JULES CÉSAR, 50 AV. J.-C.

PREMIERS HABITANTS : *Gaulois* ou *Galls* { originaires de la haute Asie. / divisés en *clans*.

MIGRATIONS..
- En Bretagne... *Galls* en Écosse.
- 1600 En Ibérie.... *Celtibères*, *Galice*.
- 1500 En Italie..... Ombres, soumis par les Étrusques.
- Phéniciens en Gaule..... *Nîmes*.
- 600 Phocéens en Gaule.. . *Marseille* fondée.
- Invasion des Kimris ou Cimbres.... *Druidisme*.
- 587 Gaulois en Italie...... *Milan*, *Brescia*, *Senigallia*, etc.
- — en Germanie. { *Tectosages*, *Galice*, etc. / Invasions en Macédoine. / Grèce, Thrace, Asie Mineure (*Galatia*).
- 391-190. Guerres en Italie. { Incendie de Rome, Camille. / Batailles de *Sentinum*, *Telamone*, etc. / Gaulois soumis. — *Gaule Cisalpine*.

GUERRES CONTRE LES ROMAINS.
- 154 Romains appelés par Marseille. { Premiers établiss. *Aix*, *Narbonne*, etc. / Tyrannie, exactions.
- 115-101 Invas. des Cimbres et des Teutons. { Ravages. / Romains vaincus. / Marius vainq. à Aix, à Verceil
- 58 CÉSAR, vainqueur des *Helvétiens* et des *Suèves*.
- 57 Première ligue des Belges : *Nerviens* détruits.
- 56 Soumission de l'*Armorique* et de l'*Aquitaine*.
- 55-4 Deux expéditions de César en Bretagne.
- 53 Deuxième ligue des Belges : *Eburons* exterminés.
- 52 Ligue générale. { Ruine du pays. / Siége de *Gergovie*, d'*Alesia*.
- 51-50 Derniers efforts réprimés par la terreur.

---

1. Principaux auteurs à consulter : *Strabon, Diodore de Sicile, Polybe, César, Tite-Live, Plutarque, Pline l'Ancien, Amedée Thierry,* Histoire des Gaulois, etc.

On a souvent comparé l'existence des nations à celle des individus. En effet, une nation naît, elle se forme, elle grandit, elle vieillit, elle meurt; mais sa vie ne commence pas, comme celle des individus, le jour où elle a paru sur la scène du monde. Si l'on veut s'expliquer la physionomie d'un peuple, ses lois, son langage, ses mœurs, les traits particuliers de son caractère national, il faut étudier tous les éléments qui sont entrés dans sa formation. Une histoire de France ne doit donc pas commencer à l'époque de l'invasion franke; elle doit s'occuper de toutes les races qui ont paru sur le sol du pays, et dont le mélange et la fusion ont formé la nation française.

Gaulois. — Les plus anciens habitants de l'Europe occidentale furent les Galls ou Gaulois, sortis, comme les Grecs, les Latins et les Slaves, de ces plateaux de la haute Asie qui furent le berceau du genre humain. Ils donnèrent le nom de *Gaule* au pays compris entre le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan. Les familles galliques s'étaient groupées en *clans* ou tribus, gouvernés par un chef appelé *tiern*; les clans s'étaient réunis en confédérations qui devinrent des corps de nations ayant chacun un chef d'armée appelé *brenn*, titre dont les Latins firent un nom d'homme. Ces différents peuples, indépendants les uns des autres, n'étaient unis que par la conformité d'origine, de langage, de mœurs et de religion. Dans leur état primitif, ils devaient offrir beaucoup de ressemblance avec les sauvages de l'Amérique septentrionale.

Les principaux peuples de la Gaule étaient : les *Celtes*, au sud des Cévennes; les *Aquitains*, au sud de la Loire; les *Allobroges*, en Dauphiné et en Savoie; les *Helvétiens*, en Suisse; les *Séquanes*, en Franche-Comté; les *Éduens*, en Bourgogne et en Nivernais; les *Bituriges*,

en Berry; les *Arvernes*, en Auvergne; les *Armoriques*, ou voisins de la mer, en Bretagne et en Normandie. Plus tard, il y eut, au nord, la puissante confédération des Belges, entre le Rhin, la Seine et la Marne.

Migrations gauloises en Bretagne, en Espagne (1600), en Italie (1500). — L'histoire intérieure de la Gaule est ensevelie dans les ténèbres qui couvrent les temps primitifs de tous les peuples; mais les migrations dont elle sillonna l'Europe sont restées célèbres. C'est de son sein que sortirent, à une époque inconnue, les premiers habitants de l'Angleterre, dont le nom et la langue se conservent encore dans les clans ou tribus galliques des montagnes de l'Écosse. Vers le XVIe siècle avant J.-C., les *Celtes* firent une irruption au delà des Pyrénées, et formèrent dans l'Ibérie des établissements attestés par le nom de *Celtibères*, et par celui de *Galice*, que porte encore une province espagnole.

Un peu après, une seconde expédition gauloise franchit les Alpes, et envahit les plaines de l'Italie septentrionale. Ces émigrants s'appelaient *Amhra* ou Vaillants, d'où les Latins ont fait *Ambrons* ou *Ombres*. Ils occupaient depuis quatre siècles les rives du Pô, les bords de la mer Adriatique et les deux versants des Apennins, quand ils furent subjugués par les *Rhasénas* ou Étrusques, peuple pélasgique venu peut-être de la Grèce du nord, et fameux par ses arts et son antique civilisation.

Phéniciens en Gaule. Nîmes fondée. — Pendant que la Gaule envoyait la surabondance de sa population au delà des Pyrénées et des Alpes, des étrangers lui apportaient les premiers germes de la civilisation. Des aventuriers ou des marchands phéniciens abordèrent sur les côtes de la mer intérieure, et enseignèrent aux Galls étonnés l'agriculture et les premiers arts de la vie; il ne paraît pas qu'ils aient laissé

d'autre trace que la fondation de *Nemausus* ou Nîmes, qui peut passer pour la plus ancienne ville de la Gaule. Une destinée plus brillante était réservée à une colonie grecque venue de l'Asie Mineure.

Phocéens en Gaule (600). — Vers 600 avant l'ère chrétienne, Nann, chef d'un clan gaulois situé près des Bouches du Rhône, donnait un jour un grand festin à tous les prétendants à la main de sa fille ; il y admit des étrangers qui venaient d'arriver de Phocée, ville de l'Ionie. Sur la fin du festin, la jeune fille entra, tenant à la main une coupe remplie d'eau ; elle promena ses regards sur les convives, et, les arrêtant sur Euxène, chef des étrangers, elle lui présenta la coupe : c'était ainsi qu'on choisissait un époux. Nann confirma le choix de sa fille, et donna à son gendre le territoire sur lequel il avait abordé. Euxène y jeta les fondements de la ville de *Massilia* ou Marseille. En échange de l'hospitalité, les Phocéens donnèrent à la Gaule méridionale leurs mœurs, leur langue, leurs arts et leur civilisation. Marseille prit des accroissements rapides, et couvrit de ses colonies et de ses comptoirs les côtes des contrées voisines.

Kimris ou Cimbres. — Vers l'époque de la fondation de Marseille, la Gaule vit son existence menacée par l'arrivée d'une nombreuse nation nomade, qui avait les mêmes mœurs et parlait la même langue que les anciens Galls : c'étaient les *Kimris* ou *Cimmériens*, appelés *Cimbres* par les Romains. Ils habitaient les bords du Palus-Méotide et du Pont-Euxin, où le nom de *Crimée*, laissé à la presqu'île, rappelle encore leur souvenir. Chassés de leur pays par des hordes sorties de l'Asie, ils remontèrent le Danube. Les uns, qui faisaient partie de la vaillante tribu des *Boïens*, se fixèrent en Bohême, appelée d'abord *Boï-Heim*, demeure des Boïens; d'autres allèrent peupler les bords

de la mer Baltique et la presqu'île du Jutland, que les Romains et les Grecs nommèrent la Chersonèse *cimbrique.* La grande masse des Kimris passa le Rhin, et entra dans les Gaules. Les habitants se laissèrent rejeter au sud de la Loire, et les envahisseurs occupèrent le nord et l'ouest du pays. De là, quelques-unes de leurs tribus franchirent le détroit gallique, et enlevèrent les deux tiers de la Bretagne aux anciens Galls, qui furent refoulés vers les forêts de la Calédonie.

Gaulois en Italie (587). — Cependant les Gaulois, trop resserrés dans la partie de leur pays qui leur avait été laissée, recommencèrent leurs anciennes migrations. Une bande partit du centre de la Gaule, sous la conduite de Bellovèse, chef biturige, et entra en Italie. Ces Galls vainquirent les Étrusques, qui avaient jadis subjugué ou détruit les Ombres leurs ancêtres, et s'établirent sur la rive gauche du Pô, qui s'appela *Is-Ombrie* ou basse Ombrie, *Insubria.* Ils bâtirent des villages qui devaient devenir un jour les villes riches et florissantes de *Mediolanum* ou Milan, *Cremona*, *Verona*, *Brixia* ou Brescia. Des tribus kimriques des Boïens et des Sénons, venues à leur suite des territoires de Langres et de Sens, occupèrent la rive droite du Pô, et fondèrent les villes de Bologne et de Senigallia sur les bords de la mer Adriatique. Leur pays s'appela l'*Oll-Ombrie* ou Ombrie supérieure.

Les Étrusques furent réduits à la province située entre les Apennins, le Tibre et la mer, qui a porté longtemps le nom d'Étrurie (la Toscane actuelle). Ils virent leur civilisation détruite et remplacée au delà des Apennins par la barbarie gauloise.

Gaulois en Germanie (587). — Pendant que Bellovèse passait les Alpes, un chef séquanais, nommé Ségo-

vèse, quittait la Séquanie et l'Helvétie, à la tête d'une nouvelle expédition; il traversa la vaste forêt Hercynienne, et alla s'établir dans les contrées arrosées par la Drave et la Save. Les noms galliques de *Carniole* et d'*Albanie*, portés par le nord et le sud de l'Illyrie, attestent le séjour des Galls en Germanie. On connaît les combats acharnés que leurs descendants soutinrent contre les rois de Macédoine, la terreur qu'ils inspiraient aux Grecs, le rôle brillant qu'ils jouèrent, comme auxiliaires, dans les guerres des successeurs d'Alexandre, et leurs terribles irruptions en Macédoine, en Grèce, en Thrace, en Asie Mineure, où ils fondèrent la Gaule nouvelle appelée par les Grecs *Galatia*, du nom national *Gall-tchad*, terre des Galls.

Guerres contre Rome en Italie (391). — On ignore l'histoire des Insubres et des Ombres, en Italie, jusqu'au moment de leurs guerres contre les Romains. Vers 391 avant J.-C., des bandes gauloises envahirent l'Étrurie, et mirent le siége devant Clusium. Les habitants implorèrent le secours de Rome, la plus puissante ville de l'Italie centrale. Le sénat députa trois jeunes patriciens, et les chargea de prier les Gaulois d'épargner une ville sur laquelle ils n'avaient aucun droit et qui était l'alliée de Rome. Leur *brenn* ou général répondit fièrement qu'ils mettaient leur droit dans leur épée, et que tout appartenait aux plus braves. Les envoyés romains, au mépris de leur mission de paix, se jetèrent dans la place et prirent part aux combats; l'un d'eux tua un chef ennemi dans une sortie. Furieux de cette violation du droit des gens, les Gaulois laissent Clusium, et marchent sur Rome. L'armée romaine fut anéantie sur les bords du ruisseau de l'Allia, et la population entière, saisie de frayeur, chercha un refuge dans les villes voisines; la plupart des hommes

en état de combattre s'enfermèrent dans le Capitole. Les Gaulois, aveuglés par la vengeance, mirent le feu à la ville, dont les ressources auraient pu les aider à prendre la citadelle. Après sept mois de siége, repoussés dans tous leurs assauts, et harcelés par les Romains fugitifs, à qui se joignirent les Étrusques et les Latins, ils offrirent de se retirer. Les Romains s'engagèrent à leur payer une forte somme d'argent, à leur fournir des vivres et des moyens de transport, et à laisser dans leur ville une porte toujours ouverte, en mémoire de leurs vainqueurs. Au moment où l'on pesait leur rançon, les Romains, au dire de leurs historiens, s'aperçurent que les Gaulois se servaient de faux poids ; le brenn fit taire leurs plaintes par ce mot fameux : « Malheur aux vaincus ! » — Mot impie, que Rome devait faire cruellement expier aux Gaulois des générations à venir. Quoi qu'il en soit, les Romains, peu scrupuleux observateurs de la foi jurée, assaillirent leurs ennemis dans leur marche, leur tuèrent beaucoup de monde, et détruisirent leur arrière-garde. Mais l'histoire de leur extermination par Camille est une fable qui a été inventée par Tite-Live, et qui ne se trouve point dans Polybe.

Cette première invasion fut le commencement d'une lutte terrible entre les deux peuples. Les Gaulois étaient aussi redoutés des Romains que des Grecs. Aussitôt que la guerre éclatait, le sénat proclamait le *tumulte gallique* et la patrie en danger, et tous les citoyens se levaient en masse pour combattre. Rome fut toujours victorieuse; les défaites des Gaulois sont fameuses dans son histoire. Leurs bandes irrégulières et leur bravoure indisciplinée devaient succomber devant la forte unité, la science militaire et la valeur éclairée de leurs ennemis. Après avoir, pendant deux siècles, arrosé de leur sang les montagnes du Sam-

nium, les plaines de l'Étrurie, les bords de l'Adriatique et les deux rives du Pô, les tribus galliques épuisées se soumirent. Les Boïens seuls aimèrent mieux s'expatrier que de subir le joug romain; les débris de leurs cent douze tribus allèrent chercher une patrie sur les bords de la Save. Plus tard, ces Boïens s'établirent dans le Norique, et donnèrent à une partie du pays le nom de *Boïaria*, d'où est venu celui de Bavière. Le territoire gaulois fut réuni à la république, sous le nom de *Gaule cisalpine*, c'est-à-dire en deçà des Alpes (190).

Mœurs des Gaulois. Costume. Habitations. — Ces émigrations et ces guerres lointaines sont les seuls événements connus de l'histoire des Gaulois jusqu'au milieu du second siècle avant l'ère chrétienne. A cette époque, les mœurs des Galls et des Kimris s'étaient fort adoucies. Les vastes forêts et les marécages avaient fait place à des champs fertiles; les enfants de la Gaule exploitaient eux-mêmes les mines d'or, d'argent et de fer, qui attiraient jadis les industrieux navigateurs de Tyr; et leur richesse devint proverbiale chez les Romains. Le costume d'un brenn était brillant. Il portait une saie à carreaux éclatants de diverses couleurs, pareille à l'habit des montagnards écossais, et brodée d'or et d'argent, et un pantalon, appelé *brague* ou *braie*, dont le nom se conserve encore aujourd'hui chez les paysans des Cévennes. Il se parait d'un collier et de bracelets d'or, et se couvrait la tête d'un casque d'airain surmonté de cornes d'aurochs, d'ailes d'aigle, ou d'un énorme panache. Sur son bouclier était ciselée en relief la figure d'un oiseau carnassier ou d'une bête sauvage; une cuirasse dorée ou une cotte de mailles, armure d'invention gauloise, ornée d'un baudrier brillant d'or et de corail, complétait son équipement.

Les maisons des Gaulois, bâties en bois et en terre, et couvertes de chaume, étaient de forme ronde. Ils entouraient leurs villes de fortifications solides, qui défiaient l'incendie et les coups du *bélier* romain. Le midi et l'est avaient des cités florissantes. Le nord et l'ouest étaient demeurés plus rebelles à la civilisation : les Belges n'avaient que des retraites au fond des bois et au milieu des marais.

Religion. — Nous connaissons fort mal la religion des Gaulois. C'était le druidisme, apporté, dit-on, par les Kimris. La principale divinité était un être infini, supérieur à tout, représenté sous la figure d'un serpent qui se mord la queue, emblème de l'éternité. Après lui, on adorait *Hésus*, dieu de la guerre; *Tarann*, dieu du tonnerre; *Bel* ou *Belen*, dieu du soleil, et *Teutatès*, dieu des arts et du commerce, qui sont peut-être le *Baal* et le *Theut* des Phéniciens. Au-dessous de ces divinités puissantes, il existait une foule d'esprits mystérieux, qui peuplaient l'air, la terre et les eaux, et qui ont peut-être produit les lutins, les farfadets et les autres êtres fantastiques des contes populaires du moyen âge.

Les prêtres de ces divinités s'appelaient *Druides*, c'est-à-dire hommes des chênes, de *dru*, chêne. Outre leur ministère sacré, ils remplissaient les fonctions de magistrats et d'instituteurs de la jeunesse. César dit vaguement qu'ils enseignaient une foule de choses sur la grandeur de l'univers, sur le mouvement des astres, sur la forme de la terre, sur la puissance des dieux; mais il n'entre dans aucun détail. Ces prêtres n'ont point laissé de témoignage écrit de leur doctrine et de leurs connaissances, de crainte que la science sacrée ne fût révélée aux profanes. Nous savons qu'ils s'étaient élevés au dogme consolant de l'immortalité de l'âme : ils croyaient qu'au sortir du corps elle en-

trait dans un autre, et passait de ce monde dans un monde meilleur. Cette croyance était si vive, que souvent les dettes étaient remboursables dans l'autre vie, et qu'on brûlait sur le bûcher d'un mort des lettres qui lui étaient confiées pour des habitants de l'autre monde.

La fête la plus célèbre du culte druidique était celle de la récolte du gui. On attribuait une vertu merveilleuse à cette plante, quand elle croissait sur le tronc du chêne, arbre consacré à Hésus. Au mois de février, le sixième jour de la lune, époque où commençait l'année, un druide vêtu de blanc, et suivi d'une foule immense, allait cueillir le gui dans la forêt : il le coupait avec une serpe d'or, et il était reçu dans une *saie* blanche, de peur qu'il ne fût souillé par le contact de la terre. Il était divisé en parties égales, et distribué à l'assemblée, qui se séparait en répétant le mot mystérieux : « Au gui l'an neuf ! »

La religion des druides était ensanglantée par des sacrifices humains. Ils prétendaient lire l'avenir dans les entrailles des hommes, détourner les coups des mauvais génies, et racheter la vie d'un homme par la mort d'un autre. Les faibles, les esclaves, les captifs, mouraient pour les riches et les puissants; les victimes étaient immolées avec le couteau sacré, ou attachées à un arbre et percées de flèches. Souvent on construisait au fond des forêts une monstrueuse figure d'osier; on la remplissait d'hommes et d'animaux ; un prêtre y mettait le feu en chantant, et le colosse et les victimes disparaissaient au milieu de tourbillons de feu et de fumée. Les assistants se retiraient saisis d'une religieuse terreur.

Les druides n'avaient point de temples; à leurs yeux, c'était un crime d'enfermer dans des murs un être infini, qui se trouve présent partout. C'était dans la

profondeur des forêts, ou sur les rochers solitaires du rivage de l'Océan, qu'ils cachaient les mystères de leur religion, qu'ils se livraient à l'étude de la nature, et qu'ils initiaient leurs élèves dans les sciences sacrées. Leurs principales retraites étaient, en Gaule, la fameuse forêt de chênes du Pays chartrain, qui a donné son nom à la ville de Dreux; les plages désertes, les stériles bruyères et les côtes escarpées de l'Armorique, et surtout l'île de Sein, située en face de Cornouailles, autrefois Kern-Gall, ou pointe de la Gaule. C'est dans cette contrée que l'on rencontre les plus nombreux monuments druidiques : ce sont d'énormes pierres brutes; les unes plantées en terre isolément ou en longues avenues, et appelées *peulvans* et *menhirs;* d'autres disposées en cercle, et appelées *cromlechs;* d'autres sont composées de deux ou trois blocs debout surmontés d'une table, ce sont les *dolmens.* On croit qu'ils servaient d'autels pour les sacrifices humains, et de tombeaux pour les morts; on y a souvent trouvé des urnes remplies de cendres. Quoi qu'il en soit, les Gaulois n'approchaient de ces monuments qu'avec terreur; ils disaient qu'on y voyait des feux errants, et qu'on y entendait la voix des fantômes.

Au-dessous des druides on comptait, dans la classe sacerdotale, les *ovates*, chargés de la célébration du culte et de la science de la divination, et les *bardes*, poëtes religieux et guerriers, qui chantaient sur la harpe gallique la gloire des dieux, les mystères de la nature et les héros morts en combattant pour la patrie. Il y avait encore des druidesses, vierges mystérieuses, magiciennes et prophétesses, qui, du haut de leurs rochers sauvages, sur les îles et les côtes armoricaines, savaient, au dire de la crédulité populaire, emprunter toutes les formes d'êtres vivants, commander aux vents et aux flots, guérir toutes les maladies,

et dévoiler les secrets de l'avenir. Souvent, dans les orages, on les apercevait montées sur un léger esquif, une branche de verveine à la main, luttant contre la tempête, et se jouant des vents, comme s'ils avaient été soumis à leur pouvoir. D'autres fois, semblables à des fantômes à longue chevelure, elles apparaissaient sur la cime des rocs solitaires, agitant des torches enflammées, dont la lueur se confondait avec celle des éclairs, et mêlant leurs cris et leurs chants au sifflement des vents, au bruit de la foudre et au mugissement des flots.

A côté des druides, il y avait la classe des nobles, composée des chefs de clans, de leurs parents et de leurs alliés, à qui appartenaient les places, les honneurs et les grandes possessions. Les chefs ou *tierns* avaient de nombreux clients, appelés, les uns *ambactes*, les autres *soldures*, c'est-à-dire *dévoués*. Ces clients s'engageaient à ne jamais les quitter ni dans cette vie ni dans l'autre : ceux qui avaient survécu à leur *tiern*, tué dans le combat, se brûlaient volontairement sur son bûcher, le jour de ses funérailles.

Femmes. — La condition des femmes paraît avoir été plus heureuse en Gaule que dans l'Asie antique. On ne trouverait pas dans la dégradation de la servitude le courage, le patriotisme et le dévouement conjugal dont les Gauloises ont donné tant d'exemples. Les Gaulois, comme les anciens Germains, reconnaissaient dans les femmes quelque chose de divin; ils leur confiaient les secrets les plus importants, et souvent ils soumettaient à un conseil de leurs filles et de leurs épouses les affaires qu'ils n'avaient pu régler entre eux. C'est peut-être d'après cet usage qu'Annibal, lors de son passage en Gaule, soumit à la décision des femmes une contestation qui s'était élevée entre ses soldats et les habitants du pays.

État politique. — La plupart des peuples de la Gaule avaient secoué le joug des chefs héréditaires, et les avaient remplacés par des magistrats électifs. Certaines cités avaient choisi un gouvernement aristocratique, et elles confiaient l'autorité à un *vergobreith*, espèce de dictateur annuel; d'autres avaient adopté la démocratie, et tous les citoyens prenaient part aux affaires publiques. Les plus puissants de ces peuples, les Aquitains, les Allobroges, les Arvernes, les Éduens, les Séquanes, les Sénons, les Vénètes chez les Armoriques, les Belges, dominaient le pays; les petites tribus se groupaient autour d'eux et subissaient leur patronage ou leur joug. Chacun de ces peuples aspirait à la prééminence sur les autres: de là une suite continuelle de guerres civiles, qui les affaiblissaient tous et préparaient la domination étrangère. L'intérieur des cités était sans cesse déchiré par des divisions intestines, suscitées par des ambitieux qui prétendaient au pouvoir suprême.

Romains en Gaule (154). — Tel était l'état de la Gaule, lorsque les Romains y entrèrent pour n'en plus sortir. Ce fut Marseille qui les y introduisit. Cette ville, puissante sur mer, était trop faible sur terre pour soutenir une guerre commencée contre les Ligures, peuple ibérien, établi depuis longtemps sur les côtes de la Méditerranée, depuis les Pyrénées jusqu'à l'Arno. Elle implora le secours de Rome, sa vieille alliée. Une armée romaine accabla facilement les petites tribus liguriennes, et s'empara de tout leur territoire. La côte de la mer, entre le Rhône et le Var, fut cédée aux Massaliotes; les Romains gardèrent l'intérieur du pays, et le proconsul Sextius y fonda la ville d'*Aquæ Sextiæ*, ou les *Eaux Sextiennes*, aujourd'hui Aix, ainsi nommée à cause de ses sources d'eau chaude et froide.

De là, les Romains tournèrent leurs armes contre les Allobroges, habitants du Dauphiné et de la Savoie, qui avaient accueilli un des chefs vaincus, et qui refusaient de le livrer. Les Allobroges appelèrent à leur secours la puissante nation des Arvernes. Malheureusement ils ne les attendirent pas; ils eurent l'imprudence d'aller au-devant de l'ennemi, et essuyèrent une défaite sanglante à Vindelium sur le Rhône, au nord d'Avignon (121). Les Arvernes ne furent pas plus heureux. Leur roi Biteuth passa le Rhône, à la tête de cent cinquante mille combattants; il avait une nombreuse meute de dogues, dressés aux combats. Il rencontra trente mille Romains au confluent de l'Isère. « Voilà donc les Romains! dit-il; il n'y en a » pas pour un repas de mes chiens. » La bataille fut terrible : les Romains durent la victoire à une troupe d'éléphants, dont l'aspect, inconnu aux Galls, effraya les hommes et les chevaux. Cent vingt mille Arvernes restèrent sur la place ou furent précipités dans les flots du Rhône. Le territoire des Allobroges, augmenté de celui des petites tribus qui habitaient entre les Cévennes et la mer, fut réduit en *Province romaine*, sous le nom de *Gallia braccata* ou à *braies*, à cause du costume des habitants, pour la distinguer de la Gaule cisalpine, surnommée *togata*, parce qu'elle avait adopté la *toge* romaine. La petite ville de Narbonne, située non loin des bords de l'Aude, fut agrandie et peuplée par une colonie venue de Rome. Elle eut un sénat, des *décemvirs* représentant les consuls, des préteurs, des censeurs, des questeurs, des édiles, des lois et des mœurs pareilles à celles de la métropole; on y bâtit un Capitole, un amphithéâtre, un cirque, des bains publics : c'était une véritable image de la ville éternelle. Elle devint la résidence du proconsul, et la capitale de la *Province narbonnaise*, souvent appelée

seulement du nom de *Province*, dont nous avons fait *Provence*. Elle comprenait le Dauphiné, le Comtat Venaissin, la Provence, la plus grande partie du Languedoc et le Roussillon.

Invasion des Cimbres et des Teutons (115). — Pendant que le midi de la Gaule courbait le front sous le joug romain, un ennemi terrible vint menacer d'une ruine commune les vainqueurs et les vaincus. Vers l'an 115 avant J.-C., les *Kimris* ou Cimbres du Jutland et les *Teusch* ou Teutons, habitants des bords de la Baltique, furent chassés de leur pays par un tremblement de terre et par le débordement de la mer. Ils résolurent de chercher de nouvelles terres, et s'avancèrent vers le sud. Arrivés aux Alpes Carniques, ils rencontrèrent le consul P. Carbon, et le défirent à Noréia. Après cette victoire, ils envahirent l'Illyrie, et la ravagèrent pendant trois ans. De là, ils revinrent vers l'Occident, et entrèrent dans les Gaules par les vallées de l'Helvétie (110). Les Gaulois n'essayèrent pas d'arrêter le torrent : ils s'enfermèrent dans leurs villes et se bornèrent à repousser tous les assauts. Les campagnes furent mises à feu et à sang. Le proconsul Silanus, gouverneur de la province narbonnaise, voulut attaquer les barbares; il fut vaincu (109). Le consul Cassius et son lieutenant Scaurus eurent la même imprudence, et éprouvèrent le même sort (108-7).

La province narbonnaise était en danger; des tribus galliques, renonçant à l'alliance romaine, allaient grossir les rangs des envahisseurs. Parmi elles étaient les Tectosages de *Tolosa* ou Toulouse : ils en furent cruellement punis. Le nouveau consul Cépion surprit leur capitale, et livra au pillage les immenses trésors accumulés dans les murs de cette ville sainte et au fond de l'étang sacré du dieu Belen (106). Il n'en jouit pas longtemps. Des bandes de barbares assaillirent sur le

Rhône son armée forte de cent vingt mille Romains ou auxiliaires, et l'exterminèrent : hommes, chevaux, bêtes de somme, armes, butin, tout fut sabré, mis en pièces ou jeté dans le fleuve. Le pillage de la ville sainte semblait avoir porté malheur aux pillards; de là vint le proverbe tristement fameux chez les Romains : « Garde-toi de l'or de Toulouse. »

A cette terrible nouvelle, Rome effrayée rappela d'Afrique le grand Marius, le seul homme capable de sauver la république. Heureusement les barbares avaient perdu un temps précieux à courir le pays et à piller. Au bout de trois ans, ils résolurent d'envahir l'Italie. Les Kimris prirent la route de l'Helvétie, et allèrent descendre des Alpes par la vallée de l'Adige. Les Teutons se chargèrent de pénétrer par la Ligurie. Arrivés au delà du Rhône, ils rencontrèrent Marius dans un camp retranché, près d'Arles, et essayèrent en vain de l'attirer au combat. Pendant six jours, ils défilèrent devant son camp, provoquant les soldats romains par leurs bravades : « Nous allons voir vos » femmes, leur criaient-ils; n'avez-vous rien à leur » mander? » Ensuite ils se dirigèrent vers l'Italie. Marius les suivit, et les attaqua près de la ville d'Aix. Après une lutte furieuse qui dura deux jours, l'armée teutonique fut anéantie. Cent mille hommes demeurèrent sur la place ou tombèrent au pouvoir des vainqueurs; le reste fut exterminé par les Gaulois (102).

Marius, sans perdre de temps, vole au secours de l'Italie. Il trouva les Kimris campés sur les bords du Pô; ils attendaient les Teutons. L'arrivée du consul romain dut les surprendre. Ils lui envoyèrent demander des terres pour eux et pour leurs frères. « Laissez » là vos frères! leur dit Marius : nous leur avons » donné de la terre pour toujours. »

— « Tu railles! répondirent les envoyés kimris;

» mais malheur à toi et aux tiens, quand les Teutons » seront arrivés! »

— « Ils sont ici, reprit le consul; embrassez-les. » Et il fit amener les chefs teutons chargés de chaînes.

A cette vue, les députés kimris se retirèrent en frémissant. Leur roi vint à cheval demander à Marius le jour et le lieu du combat. Le consul désigna la vaste plaine près de Verceil. La bataille fut aussi terrible et aussi désastreuse pour les barbares que celle de l'année précédente. Les plaines de Verceil furent jonchées de cadavres. Les femmes des Kimris défendirent avec furie l'enceinte du camp; lorsqu'elles virent que tout était perdu, elles s'armèrent d'épées et de haches; hurlant, grinçant des dents de rage et de douleur, sanglantes, échevelées, elles frappaient leurs maris, leurs frères, leurs fils; elles étouffaient leurs enfants. les jetaient sous les pieds des chevaux et se poignardaient ou s'étranglaient. Ainsi fut anéantie cette horde barbare qui avait menacé de tout engloutir. Rome, reconnaissante, proclama Marius *son troisième fondateur* (101).

Gaule opprimée. — A peine délivrée de ce fléau, la Gaule se vit pressurée par les proconsuls venus de Rome. Elle espéra profiter de la guerre civile entre les partisans de Sylla et ceux de Marius, pour secouer ou pour alléger le joug qui pesait sur elle. Malgré quelques succès, les Tectosages, les Aquitains et les Allobroges succombèrent devant l'armée de Pompée, qui noya l'insurrection dans des flots de sang (74). Le proconsul Fonteius acheva d'écraser le pays par ses exactions. Plus tard, quand les malheureux Gaulois osèrent demander justice contre ses brigandages, l'orateur Cicéron mit son éloquence au service de l'oppresseur, et n'eut pas de peine à le faire absoudre par ce sénat impitoyable, qui se riait des

plaintes des provinces. L'oppression continua. Les braves Allobroges, poussés à bout par l'excès de la souffrance, reprirent les armes; mais, après deux victoires, ils furent taillés en pièces par le préteur Promptinus. Tout plia de nouveau sous le joug.

Malgré les maux de la domination étrangère, les dissensions intestines qui l'avaient préparée continuaient de déchirer ce malheureux pays. Les Éduens, qui avaient fait alliance avec les Romains depuis leur entrée dans les Gaules, avaient obtenu, grâce à leur appui, la suprématie enlevée aux Arvernes. Fiers du titre de *frères* et d'*alliés du peuple romain*, ils opprimaient leurs voisins. Les Séquanes cherchèrent du secours au dehors (59). Ils appelèrent les Suèves, la plus grande et la plus vaillante des nations germaniques. Des bandes de ces sauvages vêtus de peaux de bêtes passèrent le Rhin, sous la conduite de leur roi Arioviste. Ils vainquirent les Éduens, puis, de protecteurs devenant oppresseurs, ils tournèrent leurs armes contre les Séquanes, et les forcèrent de leur céder le tiers de leur territoire.

A l'exemple des Suèves, les Helvétiens, peuple d'origine gallique, mais semblable aux Germains par la férocité de ses mœurs, voulurent aussi faire des conquêtes. Ils réduisirent en cendre leurs douze villes et leurs quatre cents villages, et s'avancèrent vers Genève au nombre de trois cent soixante-huit mille individus, hommes, femmes et enfants.

César en Gaule (58-50). — A cette nouvelle, Rome crut voir une seconde invasion des Cimbres et des Teutons. Elle confia le gouvernement de la Gaule à un homme destiné à effacer les exploits de Marius, à Jules César.

A peine arrivé, César courut à la rencontre des envahisseurs. Il les empêcha de pénétrer dans la pro-

vince romaine, tailla en pièces leur arrière-garde au passage de la Saône, et les suivit jusqu'aux environs de Bibracte, capitale des Éduens. Les Helvétiens, sans cesse harcelés dans leur marche, ne voulurent pas aller plus loin sans tenter le sort des armes. Ils assaillirent l'armée romaine postée sur une colline, et soutinrent une lutte furieuse jusque fort avant dans la nuit. Malgré leur acharnement, ils furent enfoncés de toutes parts, et leur camp fut pris avec un grand carnage. Les débris de ce peuple s'engagèrent, pour éviter une entière extermination, à rentrer dans leur pays et à rebâtir leurs villes et leurs villages incendiés.

César avait ménagé Arioviste, tant qu'il avait pu craindre sa réunion aux Helvétiens. Après sa victoire, il lui signifia de cesser d'opprimer les Séquanes et les Éduens. « Je suis le maître de ma province, que » j'ai conquise par les armes, comme les Romains » de la leur, répondit le barbare Suève. Que César » vienne contre moi; il connaîtra la valeur des Ger» mains, qui, depuis quatorze ans, n'ont pas couché » sous un toit. » César marcha contre lui, et le joignit au nord de *Vesontio* (Besançon), capitale des Séquanes. Les Suèves sortirent de l'enceinte de chariots qui formaient leur camp, et présentèrent la bataille. Elle fut terrible; la victoire se déclara encore pour les Romains. Tout ce qui échappa au fer ennemi, dans la mêlée et dans la poursuite, se hâta de repasser le Rhin (58). Arioviste mourut de douleur en Germanie.

Cette double victoire porta la terreur du nom romain jusqu'aux extrémités de la Gaule. Les Belges, les plus vaillants et les moins civilisés de tous les Gaulois, craignirent pour leur indépendance et se préparèrent à la guerre. Une ligue redoutable s'organisa

chez eux : on y vit entrer les *Calètes*, du pays de Caux; les *Ambiens*, de l'Amiénois ; les *Bellovaques*, du Beauvaisis ; les *Suessons*, du Soissonnais; les *Atrebates*, de l'Artois; les *Véromanduens*, du Vermandois; les *Nerviens*, du Hainaut et de la Flandre; les *Éburons*, habitants du pays de Liége, et plusieurs autres peuples moins puissants. Les Trévères et les Rèmes, infidèles à la cause commune, se laissèrent gagner par les caresses de l'étranger et par le titre trompeur de *frères* et *confédérés du peuple romain*.

César, habile à mettre le temps à profit, se porta rapidement des bords du Doubs à ceux de l'Aisne, et mit le siége devant *Noviodunum* (Soissons), capitale des Suessons. Cette ville ouvrit ses portes, et sa prise amena la soumission des Suessons, des Ambiens et des Bellovaques. De là, le général romain marcha contre les Nerviens : c'était le plus brave des peuples belges ; le pays, tout entrecoupé de haies touffues et de marécages, était d'un accès difficile. Les Romains se disposaient à asseoir leur camp sur une éminence qui dominait la Sambre, lorsqu'ils se virent attaqués à l'improviste par les Nerviens, les Véromanduens et les Atrebates. Ce fut la bataille la plus acharnée que César eût encore soutenue. La cavalerie et les troupes auxiliaires furent rompues et mises en déroute. L'habileté et l'exemple de César et les efforts inouïs de deux légions arrêtaient encore les Nerviens, lorsque la défaite de leurs alliés vint les laisser seuls exposés au choc de l'armée romaine. Ce peuple héroïque continua de se battre, même après avoir perdu tout espoir de vaincre; il fut anéanti. A peine cinq cents hommes échappèrent sans blessures. César, pénétré d'admiration, laissa aux vieillards, aux femmes et aux enfants leurs biens et leurs terres. Tout le pays se soumit (57). L'année suivante, ce fut le tour de

l'Armorique. Les tribus maritimes, alarmées de l'approche des Romains, se confédérèrent, et se préparèrent à défendre leur indépendance. César alla les surprendre dans le cœur de leur pays. Il commença par les Vénètes, les meilleurs marins de la Gaule, et les attaqua par mer et par terre. Leurs deux cents vaisseaux furent pris ou coulés à fond par la flotte romaine, et l'élite de la nation périt dans les flots. Le reste fut vendu et réduit en esclavage. Cette défaite entraîna la dissolution de la ligue armoricaine. En même temps le jeune Crassus, l'un des lieutenants de César, soumettait les peuples de l'Aquitaine, et les aigles romaines flottaient triomphantes sur toutes les côtes de la Manche et de l'Océan, depuis l'embouchure du Rhin jusqu'aux Pyrénées (56).

La Gaule soumise, César résolut d'exécuter une grande entreprise qu'il méditait depuis longtemps. Il fit deux descentes en Bretagne, et vainquit les insulaires (55-54). Mais la sourde fermentation qui se manifestait parmi les Gaulois ne lui permit pas de pousser plus loin cette conquête.

Les peuples de la Gaule n'étaient pas encore façonnés au joug de Rome. Ils ne pouvaient supporter la tyrannie et l'avidité des Romains, qui s'arrogeaient le gouvernement de tous les peuples, s'emparaient de toutes les places dans l'administration des villes, et épuisaient le pays par leurs exactions. Une vaste conspiration s'organisa dans le nord, grâce aux efforts d'Ambiorix, chef des Éburons. Ce vaillant chef donna lui-même le signal de l'insurrection, en égorgeant dix mille Romains qui gardaient son pays. De là il alla assiéger dans ses retranchements une autre légion cantonnée chez les Nerviens. César accourut au secours de son lieutenant, et tailla les ennemis en pièces.

Au retour du printemps, il reçut des renforts considérables, et résolut de faire un exemple terrible, pour mettre fin aux insurrections. A la tête de cent mille hommes et de bandes de Gaulois et de Germains auxiliaires, il cerna et envahit le territoire des Éburons. Ce peuple était voué à l'extermination : tous les habitants, hommes, femmes, enfants, furent égorgés, et le pays changé en désert (53).

Cet atroce massacre, loin d'intimider les Gaulois, ne fit que précipiter une nouvelle coalition. Les députés des tribus gauloises se réunirent au fond de la forêt sacrée des Carnutes (Chartres), et jurèrent sur leurs étendards de délivrer la patrie ou de mourir. Les Carnutes s'offrirent pour frapper les premiers coups; ils entrèrent dans Genabum (Orléans), et, secondés des habitants, ils massacrèrent tous les Romains et tous les marchands étrangers. Ce fut le signal d'une insurrection universelle. Un jeune chef arverne fut nommé vercingétorix, c'est-à-dire généralissime. Il méritait ce titre éminent par son habileté, sa valeur et son dévouement pour son pays. C'est lui qui fit adopter aux alliés un des sacrifices les plus cruels et les plus héroïques dont l'histoire ait conservé le souvenir. On résolut, pour affamer l'ennemi, de dévaster les campagnes et d'incendier tous les villages et toutes les villes difficiles à défendre, dans les contrées qui seraient le théâtre de la guerre (52).

César était à Rome, où des affaires politiques l'avaient appelé pendant l'hiver. Il accourut à marches forcées, et repoussa les bandes qui menaçaient la province narbonnaise; puis il alla se mettre à la tête de dix légions qu'il aavit laissées en Belgique. La ville de Genabum avait donné le signal de la guerre; elle fut brûlée, et tous les habitants vendus comme esclaves. Ceux d'Avaricum (Bourges), capitale des

Bituriges, éprouvèrent un sort encore plus terrible : ils furent forcés dans leurs murs, après un siége opiniâtre, et passés au fil de l'épée. On n'épargna ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants. Les approvisionnements trouvés dans cette ville dédommagèrent les Romains des privations qu'ils souffraient depuis la dévastation du pays (52).

Après ces deux épouvantables exécutions, César détacha son lieutenant Labiénus pour contenir les Belges, et s'avança contre Gergovie, capitale des Arvernes, située sur le mont Gergoie, à deux lieues de Clermont. Le vercingétorix, campé sur la montagne même de Gergovie, couvrait cette ville avec une armée nombreuse. L'audacieux César, plein de confiance dans sa fortune, voulut enlever la place d'assaut; mais ses plus braves soldats furent précipités du haut des remparts, et les légions repoussées dans leur camp.

Convaincu de l'impossibilité d'attirer le général à une bataille malgré lui, César leva son camp et alla rejoindre son lieutenant dans la Belgique. Le vercingétorix se mit à sa poursuite et le joignit sur le territoire des Lingons, aux environs de Langres. On se battit avec acharnement. César courut de tels dangers, qu'il laissa son épée entre les mains des Arvernes. Enfin, les Gaulois se lassèrent les premiers et se mirent à fuir. Le vercingétorix parvint à les rallier, et se dirigea vers *Alésia*, capitale des Mandubiens, bâtie sur une hauteur appelée maintenant le Mont-Auxois, en Bourgogne. Il s'établit sur un des versants de la colline. Bientôt parut César. Cette fois, au lieu d'attaquer les Gaulois dans leur forte position, il forma le projet d'enfermer dans un mur de circonvallation l'armée et la ville, et de les prendre l'une et l'autre par famine. Ces travaux gigantesques, qui comprenaient

quatre ou cinq lieues, furent achevés en quelques semaines, malgré les fréquentes sorties de l'ennemi.

Bientôt Alésia se vit réduite aux dernières extrémités de la faim. Plutôt que de se rendre, on proposa de manger les personnes trop âgées pour être utiles. « Nos pères nous en ont donné l'exemple, dit un chef » arverne; et, s'ils ne l'avaient pas fait, il serait glo» rieux pour nous de le laisser à nos descendants. » On adopta le parti non moins barbare d'expulser les bouches inutiles. Ces malheureux moururent de faim entre les murs de la ville et les retranchements des Romains.

Cependant toute la Gaule se levait pour secourir les défenseurs d'Alésia. Une armée de deux cent cinquante mille hommes vint se déployer sur les collines en face de la ville. Au milieu de la nuit, elle assaillit les retranchements des Romains, pendant que le vercingétorix les attaquait du côté de la place. Les efforts les plus héroïques échouèrent contre les merveilles de l'art, jointes à l'habileté de César et au courage de ses légions. Au jour, les Gaulois renouvelèrent l'assaut des deux côtés et se battirent avec un acharnement qui tenait de la fureur. Tout fut inutile. La grande armée gauloise, culbutée de toutes parts, se débanda, et *s'évanouit comme un rêve*.

Les malheureux défenseurs d'Alésia étaient abandonnés à toute l'horreur de leur situation. Le généreux vercingétorix offrit à ses compagnons de se livrer à César, pour désarmer sa vengeance. Ils envoyèrent demander à César quelles étaient ses volontés. Il leur ordonna de livrer leurs armes et de lui amener tous les chefs. Le vercingétorix se revêtit de sa plus riche armure, monta sur son plus beau cheval de bataille, et, suivi de ses infortunés compagnons, il parut devant le tribunal du général romain.

Il descendit de cheval et jeta aux pieds de César son casque, son sabre et sa lance. Il fut chargé de fers et envoyé à Rome. Après six ans d'une dure captivité, le héros de la Gaule fut tiré de sa prison pour orner le triomphe de son vainqueur, puis immolé par la hache du bourreau.

Parmi les captifs, César choisit vingt mille Éduens et Arvernes, et leur donna la liberté. Le reste fut réduit en servitude et distribué aux soldats romains.

Malgré le désastre d'Alésia, toute la Gaule ne courba pas encore le front sous le joug. Il fallut des combats sanglants et des exécutions terribles pour amener la soumission des insurgés. César fit battre de verges et décapiter le chef des Carnutes, le brave Guturvath, et couper les mains à tous les soldats de la garnison d'Uxellodunum, en Quercy, *pour servir d'exemple* (50). Alors seulement la Gaule *fut pacifiée!*

Après la victoire, César montra autant de douceur qu'il avait exercé de cruautés pendant la guerre. Il s'appliqua à guérir les maux qu'il avait faits; il laissa aux vaincus leurs mœurs et leur religion, et se contenta de leur imposer un faible tribut, sous le nom de *solde militaire.*

DEUXIÈME ÉPOQUE.

GAULE ROMAINE.

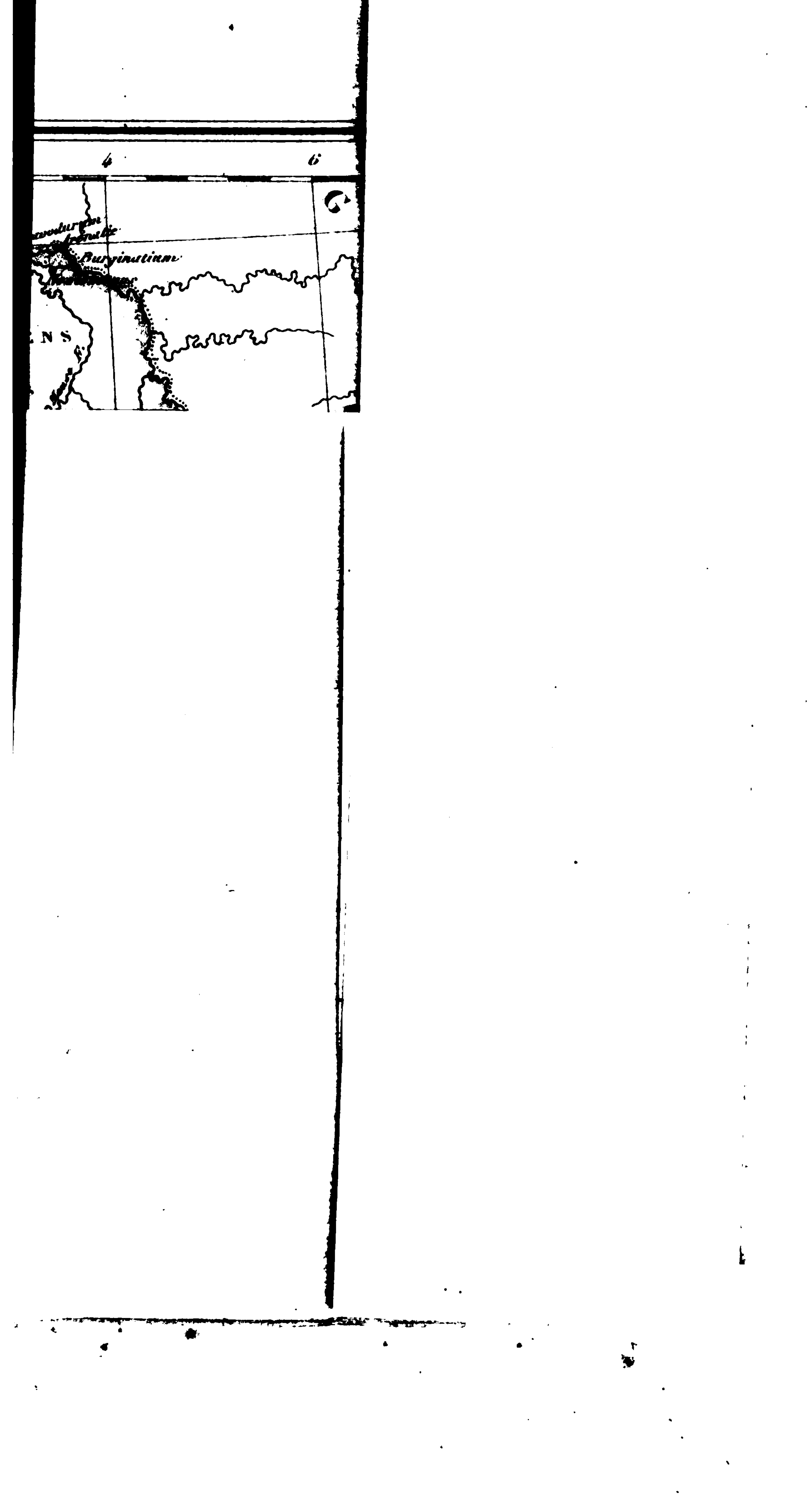
Depuis la conquête de César, en 50 avant J.-C., ...
l'avènement de Clovis Ier, *en* 481.

ROMAINS.

- 27 av. J.-C. AUGUSTE.
  - Efforts pour *romaniser* langue, mœurs, religion,
  - Division politique: *Nar* *Aquitaine*, *Lyonnaise*, *Germanie*.
- 21-70 ap. J.-C. INSURRECTIONS.
  - *Sacrovir* et *Floru*
  - *Civilis* et *Sabinu*
  - *Éponine*.
- MŒURS DES GERMAINS.
  - Indépendance in
  - Dévouement d'l homme.
  - Peuples de la (FRANKS.
- 240. Première invasion des Franks. — Courses co
- CHRISTIANISME en Gaule.
  - Saint *Pothin* et sainte *I* martyrs.
  - Puissance des évêques.

BARBARES.

- 406. Passage du Rhin. — Les *Huns* en Germanie.
- 410. Wisigoths..
  - Établis en *Aquitaine*: *Toulous*
  - Rois : *Alaric* 1er, *Ataulfe*, *Euric*. (Arianisme.)
- 413. Burgondes.
  - Établis à l'est: *Châlons*, *Lyon* *Genève*.
  - Rois: *Gondicaire*. *Chilpéric* et *Chilpéric* II, *Godomar*, *G* *Godegisèle*.
- 420. Franks....
  - Plusieurs tribus en Belgique: *Sicambres*, etc.
  - Chefs: PHARAMOND, CLODION, CHILDÉRIC.
- *Armoriques.* — Indépendants: Romains chassés.
- 425. Exploits d'AÉTIUS.
  - Barbares vaincus.
  - Invasion d'ATTILA, vain *lons-sur-Marne*.
- 453. Efforts d'ÆGIDIUS et de SYAGRIUS contre les ba


4
6
G
Burginatium
N S

DEUXIÈME ÉPOQUE.

GAULE ROMAINE[1].

DEPUIS LA CONQUÊTE DE JULES CÉSAR, EN 50 AVANT J.-C., JUSQU'A L'AVÉNEMENT DE CLOVIS, EN 481.

Gaule sous Auguste (27 av. J.-C.) — Auguste continua l'œuvre de César; il mit tous ses efforts à éteindre le patriotisme des Gaulois. Il dissémina parmi eux des colonies qui devaient contenir le pays et propager les lois, les mœurs, la langue et la religion de Rome. Il s'appliqua à détruire l'esprit belliqueux et à lui substituer le goût des lettres et des beaux-arts, les besoins du luxe et les raffinements de l'élégance. Pour dissoudre les vieilles confédérations, il partagea le pays conquis par César en trois grandes provinces : l'Aquitaine, entre la Loire, les Cévennes, les Pyrénées et l'Océan ; la Belgique, entre le Rhin et la Seine; et la Lugdunaise ou Lyonnaise, qui comprit tous les peuples du centre, entre la Seine et la Loire, depuis l'Helvétie jusqu'à la pointe de Cornouailles. Cette dernière province tira son nom de la ville de Lyon, fondée l'an 43

---

1. Principaux auteurs à consulter : *Strabon*, *Pline l'Ancien*, *Dion Cassius*, *Tacite*, *Plutarque*, *Sidoine Apollinaire*, *Grégoire de Tours*, *Vies* de sainte Geneviève, de saint Loup, saint Germain, etc.

avant J.-C. par le proconsul Plancus, et devenue, en moins de quinze ans, la métropole de toute la Gaule.

Le gouvernement d'Auguste façonna bien vite la Gaule au joug étranger. Les mœurs, les lois, les arts et la langue des Romains furent adoptés partout. Les écoles gauloises devinrent célèbres : Marseille fut l'émule d'Athènes dans les lettres grecques et la philosophie ; Autun, l'ancienne Bibracte, brilla surtout dans les études latines. Les villes prirent un aspect tout romain : de toutes parts on vit s'élever ces palais, ces thermes, ces amphithéâtres, ces cirques, ces aqueducs, ces arcs-de-triomphe, monuments plus durables que le peuple-roi, et dont on trouve encore des débris imposants, surtout dans l'ancienne province narbonnaise.

Cette prompte transformation rassurait les Romains sur la soumission de la Gaule. Le seul danger qu'ils eussent à craindre de ce côté venait de la Germanie barbare. Huit légions, formant ensemble près de quatre-vingt mille hommes, furent distribuées le long du Rhin. Auguste fit encore plus : il permit à plusieurs tribus germaniques de s'établir sur la rive gauche du fleuve, à condition qu'elles défendraient le territoire contre les irruptions à venir ; et ces Germains devinrent les gardiens de la Gaule contre leurs compatriotes de la rive opposée. Le pays qu'ils occupaient fut détaché de la Belgique, et divisé en deux provinces : la *Germanie supérieure*, de Bâle à Mayence ; et la *Germanie inférieure*, de Mayence à l'embouchure du Rhin.

Insurrection de Sacrovir (21 ap. J.-C.) — Cependant la civilisation romaine avait fait peu de progrès dans les basses classes : l'amour du pays vivait dans le cœur du peuple, plus fidèle aux sentiments patriotiques, et dans la caste sacerdotale, plus rebelle aux innova-

tions étrangères que les autres classes de la société. L'opposition des druides surtout fut opiniâtre. Les Romains se vengèrent par des persécutions : ils firent périr les chefs, et confisquèrent leurs biens au profit des prêtres du paganisme latin. En même temps, les impôts, fort légers sous César, commençaient à devenir lourds. Le mécontentement, d'abord sourd, finit par éclater. Deux hommes remarquables par leur naissance et leurs talents, Sacrovir d'Autun et Florus de Trèves, formèrent une conjuration pour rendre à la Gaule son ancienne indépendance. Cette insurrection ne servit qu'à montrer combien les Gaulois étaient déchus des habitudes belliqueuses de leurs pères. Dès la première rencontre, les insurgés, au nombre de quarante mille hommes, furent taillés en pièces et dispersés. Florus et Sacrovir se tuèrent de désespoir.

Insurrection de Civilis (69). — Cinquante ans après, une nouvelle insurrection éclata dans le nord. Elle parut d'abord plus redoutable; mais elle n'eut pas un meilleur résultat. Un chef batave, issu des anciens rois, nommé Civilis, avait été jeté en prison et accablé d'outrages par les Romains, et son frère mis à mort injustement. De retour dans son pays, Civilis brûlait de se venger. Il profita des guerres civiles qui éclatèrent à la mort de Néron, pour lever l'étendard de la révolte. A sa voix, toute la Batavie courut aux armes. Deux victoires, remportées sur les légions du Rhin, propagèrent l'insurrection chez les peuples de la Belgique et des deux Germanies. En même temps les druides et les bardes, sortant de leurs retraites, appelèrent aux armes les populations de l'ouest.

Malheureusement la jalousie et la discorde, si souvent fatales aux Gaulois, régnaient parmi les insurgés. Un chef lingon, appelé Sabinus, voulut tourner

à son profit un mouvement organisé pour la délivrance de la patrie; il prit le titre de *César*, et commença la guerre pour son compte. Il fut défait; il mit le feu à sa maison et se cacha; on le crut mort. Parmi les insurgés, les uns déposèrent volontairement les armes, les autres furent vaincus et forcés de se soumettre ou de fuir au delà du Rhin. Les Bataves, retranchés dans leurs marais et guidés par le brave Civilis, soutinrent plusieurs combats sanglants. Mais enfin Civilis, voyant l'île de la Batavie cernée par terre et par eau, plia devant la nécessité, et signa la paix, à condition que ses compatriotes seraient comme auparavant les alliés de l'Empire romain. On ignore le sort de ce Batave, en qui Tacite reconnaît l'âme de Sertorius et d'Annibal.

Dévouement d'Éponine. — Sabinus, ce chef des Lingons, que l'on croyait mort, s'était retiré dans une caverne, suivi seulement de deux fidèles affranchis. Éponine, sa femme, trompée comme tout le monde, se livra au plus violent désespoir, et refusa pendant trois jours de prendre aucune nourriture. Sabinus craignit qu'elle ne se tuât, et l'informa du lieu de sa retraite. Cette Gauloise courageuse conserva encore quelque temps l'apparence de la même douleur pour écarter tout soupçon, et joua si bien, dit Plutarque, *la tragédie de son malheur*, que personne n'en conçut le moindre doute; puis elle alla s'ensevelir dans la demeure souterraine de son époux. Au bout de neuf ans, ils furent découverts et menés à Rome, avec deux enfants qui avaient reçu le jour au fond de cette caverne. Éponine se jeta aux pieds de Vespasien, et sollicita la grâce de son époux. Sa douleur, ses prières, son héroïsme émurent tous les assistants; Vespasien resta inflexible, et ordonna de conduire Sabinus au supplice. Alors Éponine reprit toute sa fierté, et de-

da à partager le sort de son mari. Elle mourut
un courage stoïque.

partir de cette époque, l'histoire ne peut enregis-
en Gaule que des révoltes de légions et des incur-
s continuelles de Germains, dont il est inutile et
dieux de faire l'énumération. Mais il est impor-
d'étudier les mœurs des peuples de la Germa-
qui finirent par devenir les conquérants de la
le; c'est là qu'on trouve l'origine de la plupart
institutions du moyen âge.

œurs des Germains. Indépendance individuelle. — Le
le plus caractéristique des mœurs germaines,
le sentiment de l'indépendance complète de
que individu, le goût d'une vie aventureuse et
ne de périls. Bien différent des Romains, qui ten-
nt à former des réunions d'hommes, à bâtir des
es, le Germain se montrait surtout jaloux de sa
rté; il voulait exister seul, se suffire sans recou-
à ses semblables. Il n'avait ni villes, ni bourgs.
tes les habitations étaient isolées; chacun choi-
ait l'emplacement de sa cabane, dans les champs,
s les bois, au bord des rivières. Ces cabanes
ent bâties en bois ou en terre et couvertes de
le. Nous avons emprunté aux Germains le senti-
it de la dignité humaine, cette passion de la li-
é individuelle, tandis que les Romains nous ont
né l'idée du pouvoir absolu, de la majesté sacrée
souverain, et l'esprit d'association entre les habi-
s d'une même ville, qui a produit les communes,
confréries et d'autres institutions modernes.

abitudes guerrières. — Les Germains, dont le nom
-man signifie homme de guerre, ne s'occupaient
de guerre et de chasse; ils méprisaient les tra-
x de l'agriculture, et les abandonnaient à des
ns, à des *serfs* appelés *lites*, c'est-à-dire petits,

inférieurs, restes peut-être des peuples vaincus et réduits en servitude. La condition des serfs était moins misérable que celle des esclaves romains. L'esclave n'était pas une personne; c'était une *chose*, qu'on pouvait posséder, vendre, tuer, comme on fait d'une bête de somme. Le serf germain était un *homme*; il avait une maison, une famille; il se nourrissait lui et les siens du surplus de son travail. On ne pouvait pas l'arracher du lieu où il était né; il suivait le sort de la terre, et changeait de maître quand le sol changeait de propriétaire : il était attaché à la *glèbe*.

Les jeunes gens n'apprenaient que le maniement des armes et des chevaux de guerre; ils y joignaient des exercices violents et périlleux, pour s'accoutumer à supporter la fatigue et à braver le danger.

Arrivés à l'âge d'homme, ils recevaient en présence de l'assemblée de la tribu un bouclier peint de diverses couleurs, et une *framée*, espèce de pique, qui pouvait être employée comme lance ou comme javelot, et ils étaient solennellement admis au nombre des guerriers. C'est de cet usage que vient la *chevalerie*, une des institutions les plus brillantes du moyen âge.

Tribus. Mall national. — Les Germains se groupaient en peuplades ou tribus. Toutes les affaires qui intéressaient la tribu, comme la paix, la guerre, les alliances, l'élection des magistrats, étaient traitées dans une assemblée générale appelée *mall*, et composée de tous les *bers, barons* ou hommes libres. Ils s'y rendaient en armes; chacun pouvait y prendre la parole et donner son avis. C'est l'origine du gouvernement représentatif.

Le *mall* avait aussi à juger les traîtres, les transfuges, les lâches, les hommes infâmes, considérés comme coupables envers la société. Quant aux crimes contre les individus, aux violences contre les

personnes et les choses, comme le meurtre et le vol, la punition en était laissée aux particuliers; chacun vengeait ses injures. En cas d'homicide, l'héritier des biens et des armes de la victime se chargeait de sa vengeance. Quelquefois on mettait un frein à ces querelles intestines, et l'offensé devait se contenter d'une réparation, payée d'abord en bétail, et plus tard en argent. On trouve dans ces coutumes l'origine des guerres privées, des duels et des compensations judiciaires, qui caractérisent l'époque féodale.

Magistrats. — Les affaires trop peu importantes pour être déférées au mall étaient décidées dans chaque canton par un magistrat électif appelé *graf*, assisté de cent hommes riches; c'était le *jugement par les pairs*, l'origine du *jury*. Le *graf* suprême de la nation prenait le titre de *kong* ou de *king;* il était élu pour la vie, et choisi ordinairement dans la même famille. On pouvait le déposer, s'il déplaisait à la tribu, s'il violait ses usages ou ses libertés. Outre ce premier magistrat, à qui les historiens latins donnent le nom de *rex* ou roi, les Germains élisaient, en temps de guerre, un chef militaire qu'ils appelaient *herezoghe* ou chef de guerre, et que les Latins appellent *dux*, duc, ou général d'armée. On le proclamait en le portant, autour des rangs, sur un pavois ou bouclier. Son autorité était grande; mais elle expirait avec la guerre. C'est la réunion des dignités de *kong* et de *herezoghe* qui produisit la royauté chez les Franks et les autres envahisseurs de l'Empire romain.

Barons. Antrustions. — En Germanie, tout homme puissant, riche, parmi les *bers* ou *barons*, avait un entourage de guerriers qui s'étaient attachés à lui, et qui faisaient sa force et sa dignité. Il les appelait ses *antrustions*, ses *leudes*, ses fidèles. Après la victoire, il leur faisait des présents d'armes et de chevaux, et

leur donnait des festins qui leur tenaient lieu de solde. Ce dévouement d'un individu à un autre, qui est un autre fait caractéristique des mœurs germaines, ne détruisait la liberté de personne : le leude pouvait quitter son chef, en lui rendant les présents qu'il en avait reçus. Compagnons de leur chef dans la guerre, les leudes devenaient ses serviteurs pendant la paix. L'un se chargeait des chevaux, un autre des armes, d'autres du service de la cave, de la table, etc. Quand les Germains eurent démembré l'Empire d'Occident, et que leurs *kongs* et leurs *herezoghes* se furent approprié quelques-uns des caractères de l'autorité impériale, les offices de leur maison devinrent des dignités importantes, désignées sous les noms latins de *comte de l'étable*, de *fauconnier*, de *maire du palais*, etc. Alors les chefs de bande perdirent le goût de la vie errante, et se firent propriétaires. Au lieu de présents d'armes et de chevaux, ils distribuèrent une partie des terres conquises à leurs leudes, qui continuèrent de rester dans un état de dépendance. C'est ainsi que s'établit entre les propriétaires cette hiérarchie qui devint l'origine de la féodalité.

Religion. — La principale divinité des anciens Germains était *Ertha*, la terre, c'est-à-dire la Nature, mère de toutes choses. Elle avait donné le jour au dieu *Twiston* ou *Teutsch*, père des Teutons. A une époque inconnue, les Germains ajoutèrent au culte d'Ertha celui d'*Odin*, le dieu de la Scandinavie. Odin, le génie de la bravoure, promettait à ses adorateurs une autre vie et un séjour de délices appelé *Walhalla*, dans lequel les guerriers combattaient toujours; après s'être taillés en pièces, ils ressuscitaient pour boire la bière et l'hydromel, et pour recommencer de nouveaux exploits. Ces dieux n'avaient pas de tem-

les retraites les plus sombres des forêts leur
ent de sanctuaire. Les prêtres ne formaient pas,
ıe chez les Gaulois, une caste sacerdotale dis·
du reste du peuple ; c'est ce qui explique la
é avec laquelle les vainqueurs embrassèrent la
ɔn des vaincus.

ımes. — Outre leurs prêtres, les Germains
ıt des prophétesses appelées *elfes* ou *fées*; plu-
d'entre elles jouèrent un rôle brillant dans
ɔire du pays. Il semble que le respect dont on
ıtourait rejaillissait sur leur sexe. La femme,
'e en Asie, à moitié esclave à Rome, était
rmanie la compagne de l'homme. Le lendemain
ɔces, le mari offrait à sa femme le *morgen-gabe*
'ésent du matin; c'était une paire de bœufs
s, un cheval bridé, un bouclier, une framée et
ıive, dons symboliques qui l'avertissaient qu'elle
ıssociée aux travaux et aux dangers de son mari,
compagne inséparable dans les succès et dans
vers.

ıcipaux peuples. Franks. — Tous les peuples de
ɘrmanie se divisaient en plusieurs grandes
dérations. Au centre et au nord, vers la Balti-
était celle des Suèves, la plus puissante de
ʒ, qui comprenait les *Markomans*, les *Kwades* ou
es, les *Burgondes*, les *Wandales*, les *Hérules*, les
'bards et quelques autres. Sur les deux rives de
ɜ et du Weser, étaient les *Saxons*, qui avaient
voisins les *Frisons*, sur le littoral de la mer du
. Les Germains occidentaux, qui habitaient le
arrosé par le Rhin et ses affluents de la rive
ɘ, se partageaient en deux confédérations célè-
: du Mein au lac de Constance il y avait celle
llmans, dont nous avons étendu le nom à tous
ıbitants de la Germanie; et du Mein à la mer du

Nord celle des *Franks*, qui comprenait les tribus des *Saliens*, des *Sicambres*, des *Chérusques*, des *Chaukes*, des *Cattes*, des *Bructères* et des *Chamaves*. Chacune de ces tribus était indépendante des autres, et avait ses chefs particuliers. Les Saliens étaient regardés comme les plus nobles, les plus puissants; et c'était dans une ancienne famille salienne, celle des *Mérowingen* ou Mérovingiens, que la confédération avait l'habitude de choisir ses chefs militaires, ses *herezoghes*, quand elle en avait besoin. Les chefs mérovingiens ne coupaient jamais leur chevelure; ils la partageaient par une raie au milieu de la tête, et la laissaient flotter dans toute sa longueur, pour se rendre plus terribles d'aspect à leurs ennemis. C'est cet usage qui a fait donner à nos rois de la première race le surnom de *chevelus*.

Ces tribus se réunirent à une époque inconnue, et la confédération prit le nom de *Franks*, qui veut dire fier, intrépide, féroce, pour montrer peut-être que les guerriers qui la composaient seraient sans peur devant l'ennemi, et sans pitié pour le vaincu. Sectateurs fanatiques du culte farouche d'Odin, les Franks aimaient la guerre avec passion, comme le moyen de devenir riches dans ce monde et compagnons des dieux dans l'autre. Leur arme favorite était une hache à un ou à deux tranchants, qui, de leur nom, a été appelée *francisque*. Ils la lançaient avec force contre l'ennemi, et rarement elle manquait son but. Ils avaient encore une arme de trait, qui leur était particulière : c'était une espèce de javelot appelé *angon*, dont la pointe longue et forte était armée de plusieurs crochets recourbés comme des hameçons. Les cavaliers portaient des casques en forme de gueules ouvertes, ombragés de deux ailes de vautour, des corselets de fer et des boucliers blancs.

Les Franks s'habillaient avec des peaux d'animaux, d'ours, d'aurochs ou de sangliers, le poil en dehors. Une espèce de tunique de toile grossière, serrée au corps, leur descendait jusqu'au-dessus du genou. Leur chevelure blonde, teinte avec de l'eau de chaux, ressemblait à du sang et à du feu. Ils la relevaient, la nouaient au-dessus de leur tête, et la laissaient flotter par derrière comme une crinière de cheval. Ils se rasaient le menton et les joues, et ne laissaient croître que de larges moustaches, pour se donner l'air plus terrible.

Premières invasions des Franks. — Le nom de *Franks* paraît pour la première fois dans l'histoire vers l'an 240. A cette époque, diverses bandes de Germains, parmi lesquels on cite les Franks, firent une irruption dans la Gaule, et la ravagèrent. Ils furent repoussés par Aurélien, alors tribun d'une légion, et depuis empereur. Cette expédition fut le prélude d'une longue suite de courses et de dévastations. Chaque année, des bandes frankes traversaient le Rhin sur la glace ou dans des bateaux de cuir, et se mettaient à piller. Les unes se hâtaient de regagner leurs foyers avec leur butin; d'autres s'établissaient dans des lieux dépeuplés, jusqu'à ce qu'elles fussent forcées par les légions romaines de repasser le Rhin. Quelquefois elles obtenaient des terres, à condition qu'elles défendraient les frontières contre les bandes nouvelles qui voudraient envahir le pays. Les premiers Franks qu'on trouve ainsi établis en Belgique sont les fameux Saliens, qui occupaient la Toxandrie (Brabant), entre la Meuse et l'Escaut.

On connaîtrait mal les origines de nos institutions, si, à l'étude des lois romaines et des coutumes germaniques, on ne joignait quelques détails sur la naissance et l'organisation de la société chrétienne; c'est

du mélange et de la fusion des institutions romaines, barbares et chrétiennes, qu'est sortie la société moderne.

Christianisme en Gaule. — L'excellence du christianisme dut être promptement reconnue, au milieu de l'anarchie religieuse et de la dépravation du monde romain. La masse du peuple, croyant à tout et ne respectant rien, se plongeait dans une corruption qui nous paraît aussi fabuleuse que les aventures des divinités de l'Olympe. Les hommes forts et les esprits élevés se réfugiaient dans la doctrine de Zénon et dans celle de Platon. Mais le stoïcisme était inaccessible aux faibles, et le platonisme était trop métaphysique pour être compris de la foule. Le christianisme prêchait le mépris des plaisirs mondains comme le stoïcisme; il enseignait le Verbe comme Platon, et, de plus, il montrait que le Verbe *s'était fait chair*, qu'il avait vécu comme nous, et était retourné chez son père, appelant à lui l'humanité entière, sans faire acception de personne, et laissant une doctrine sublime et simple à la fois, facile à comprendre, même par *les pauvres d'esprit.* Cette religion divine, qui promettait des joies célestes aux âmes chastes et résignées, attaquait au cœur les abus et les vices monstrueux du vieux monde. Elle s'adressait surtout aux êtres souffrants et malheureux, aux femmes, aux enfants, et à cette multitude de colons, d'esclaves et d'hommes qui n'existaient que pour le plaisir des grands et des riches.

On ne sait pas d'une manière certaine comment le christianisme s'introduisit dans les Gaules. Le premier fait mentionné dans l'histoire de l'Église gallicane est le supplice de plusieurs chrétiens morts pour la foi, à Lyon et à Autun, pendant la persécution de Marc-Aurèle (177). Parmi eux on distinguait

saint Pothin, évêque de Lyon, et sainte Blandine, jeune esclave, dont la constance lassa durant tout un jour la rage de plusieurs bourreaux. C'est ainsi que la femme, dont le sensualisme païen ne faisait qu'un instrument de plaisir, se montrait digne de la mission plus noble que la religion du Christ lui avait assignée.

Depuis cette époque, on voit la Gaule fournir à l'Église des martyrs dans les persécutions, des docteurs éloquents dans les combats qu'elle eut à soutenir, et des missionnaires infatigables qui portaient la foi dans toutes les provinces.

Ainsi fécondée par le sang de ses martyrs, et fortifiée par le génie de ses docteurs, la religion chrétienne fit des progrès rapides. Elle avait pénétré partout, à la cour, au sénat, dans l'armée, lorsque Constantin la plaça sur le trône des Césars.

Au milieu de la société civile, les chrétiens formaient une société à part : ils avaient leurs règles de discipline, leurs tribunaux, leur trésor, leurs magistrats appelés *episcopos*, évêques ou surveillants; leurs *presbyteros*, prêtres ou anciens; leurs *diaconos*, ou diacres, chargés du soin des pauvres et de la distribution des aumônes. Dans l'origine, la plupart des fidèles prenaient part au gouvernement de la société de l'Église. Ils se réunissaient en assemblées générales, et élisaient leurs magistrats. Comme la brigue n'intervenait pas dans les élections, c'étaient les plus dignes qui étaient choisis; on n'avait aucun égard à la naissance; on préférait la supériorité du talent et de la vertu. Ce principe d'élection valut à l'Église un grand pouvoir. Le clergé des premiers siècles, recommandable par sa piété, ses lumières, la pureté de ses mœurs et sa charité envers les faibles et les malheureux, exerça de bonne heure une influence

salutaire, qui contribua puissamment à l'amélioration morale des individus et de la société.

Insensiblement, les complications de l'administration et l'inégalité intellectuelle et sociale qui existait entre les clercs et le peuple, firent passer le pouvoir d'élire au clergé. Il se sépara des fidèles, et forma une corporation à part; il eut des richesses, une juridiction, et domina la société des fidèles. Ce clergé, plein de zèle, d'ardeur, de vie, à une époque où la société romaine languissait dans le découragement et l'apathie, s'offrait pour tout surveiller, tout diriger. Les évêques, qui étaient à la tête de la société chrétienne, se firent les défenseurs des cités et en devinrent les véritables chefs. Ce fait eut des résultats immenses. Au moment de l'arrivée des barbares, le clergé, déjà riche par des legs, par des donations de tout genre, était le seul pouvoir organisé, le seul corps pour lequel la masse de la population professât du respect, de la confiance, du dévouement. Après la conquête, ses chefs prirent place dans l'aristocratie des conquérants; ils devinrent les conseillers, les ministres des rois barbares, qu'ils surpassaient en lumières et en expérience politique, et marchèrent les égaux des ducs, des comtes et des leudes royaux.

Telle était la supériorité de la société chrétienne sur la société civile, au commencement du v^e siècle, c'est-à-dire à l'époque du démembrement de l'Empire romain par les barbares.

Invasion des barbares. — Rien n'est plus vague, plus obscur, plus contradictoire, que les récits des historiens qui parlent de l'invasion des barbares. Ce fut des Goths que vint la première impulsion qui amena ce grand événement.

Goths. — On croit les Goths originaires de la Scandinavie, où ils ont laissé les noms de *Gothie*, *Gothen-*

bourg, *Gothland*. Au IIe siècle de l'ère chrétienne, on les trouve établis sur les bords de la mer Noire, entre le Danube et le Don. Leur pays était divisé en deux parties inégales par le Dniester : à l'est de ce fleuve étaient les *Ostro-Goths*, ou Goths orientaux ; à l'ouest, les *Wisi-Goths*, ou Goths occidentaux. Vers le milieu du IVe siècle, les Wisigoths se convertirent au christianisme, et adoptèrent l'hérésie d'Arius, qui niait la divinité du Christ ; leur conversion et leurs relations continuelles avec l'empire d'Orient, soit comme auxiliaires, soit comme ennemis, expliquent l'adoucissement qu'on observe dans leurs mœurs.

Alains. Huns. — Au delà du Don et des frontières des Ostrogoths, étaient les Alains, peuple nomade, qui vivait de lait et de la chair des troupeaux, et qui errait sans cesse, avec ses chariots d'écorce, de désert en désert. Ils avaient pour voisins, à l'orient, les Huns, autre peuple nomade, de la race des Tartars. Vers l'an 375 de notre ère, les Huns, se levant en masse, passèrent le Volga, et s'avancèrent vers l'ouest. Ils exterminèrent une partie des Alains, et forcèrent le reste à se joindre à eux. Les Ostrogoths, ayant tenté de les arrêter, essuyèrent une sanglante défaite, et subirent le même sort. Les Wisigoths, saisis de terreur. abandonnèrent précipitamment leurs pays, et se réfugièrent sur le territoire de l'empire d'Orient. Les Huns, vainqueurs, restèrent les maîtres de tout le pays compris entre le Volga et le Danube, et se rendirent redoutables à tous les peuples voisins.

Barbares en Gaule. — L'an 406, les Alains, les Suèves et les Vandales, fuyant devant eux, attaquèrent les frontières du Rhin. Les Franks, établis sur la rive gauche, voulurent défendre le passage du fleuve. Ils furent taillés en pièces, et la Gaule se vit livrée à toutes les horreurs de l'invasion. Elle souf-

frit des maux inexprimables : *sa ruine eût été moins complète,* dit un contemporain, *si l'Océan tout entier eût débordé sur ses campagnes.*

Alains, Vandales, Suèves, en Espagne (409). — Après trois ans de meurtres, de pillages et de dévastations, les Alains, les Vandales et les Suèves abandonnèrent la Gaule épuisée, et allèrent infliger à l'Espagne les mêmes fléaux.

Wisigoths. (410). — Peu de temps après leur départ, la Gaule vit arriver de nouveaux envahisseurs. Les Wisigoths, profitant de la faiblesse de l'empire d'Occident, étaient entrés en Italie, sous la conduite d'Alaric; ils avaient pris Rome, et fait subir à la *ville éternelle* les horreurs du pillage, qu'elle avait infligé à tant de cités et de provinces. Alaric se disposait à conduire son peuple en Afrique, lorsqu'il mourut.

Ataulf, son beau-frère et son successeur, lui était inférieur en génie militaire; mais il le surpassait par son intelligence et par son amour pour la civilisation romaine. Il offrit à l'empereur Honorius de le débarrasser de plusieurs usurpateurs qui avaient été proclamés en Gaule. Il franchit les Alpes et le Rhône, vainquit les rebelles, et occupa tout le pays compris entre les Cévennes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan. Il fixa son séjour à Narbonne, l'une des premières villes de l'empire par sa population, sa grandeur, la magnificence et le nombre de ses monuments. C'est dans cette ville qu'il épousa la princesse Placidie, sœur d'Honorius.

Ataulf ne jouit pas longtemps de sa conquête. Il fut assiégé dans Narbonne par Constance, patrice ou général de l'empereur, et forcé de passer les Pyrénées et d'aller s'établir dans la province romaine de l'Espagne. Bientôt après il fut assassiné à Barcelone, sa nouvelle capitale.

Wallia, son successeur, fit la paix avec le patrice (415). Il s'engagea à renvoyer la princesse Placidie, qui devint l'épouse de Constance, et à reconquérir l'Espagne sur les Alains et les Suèves pour le compte de l'empire. A ce prix, il obtint de repasser les Pyrénées et d'établir son peuple dans l'Aquitaine, dont les habitants furent obligés de lui céder les deux tiers de leurs terres et le tiers de leurs esclaves (419). Toulouse devint sa capitale.

Les Burgondes (413). — Pendant que les Wisigoths s'étaient emparés des provinces méridionales, les Burgondes avaient franchi le Rhin, sous la conduite de leur roi Gondicaire, et s'étaient répandus sur les deux versants des Vosges et sur les deux rives de la Saône. Leur invasion fut souillée de peu d'excès et de violences. A leur entrée en Gaule, ils étaient chrétiens, de la secte arienne, comme les Wisigoths; mais ils se montraient plus tolérants, plus doux envers les vaincus, et *traitaient les Gaulois moins en sujets qu'en frères*. On croit reconnaître dans les Burgondes cette bonhomie qui est un des caractères de la race allemande.

Les Franks (420). — De leur côté les Franks, voyant la Gaule ouverte, commencèrent leurs courses et se mirent à la ravager. Plusieurs de leurs bandes saccagèrent trois fois la ville de Trèves, qui ne recouvra jamais son ancienne splendeur. C'est à cette époque qu'on place l'existence de Pharamond, que la plupart des historiens regardent, à tort, comme le fondateur de la monarchie, et dont le nom ne se trouve point dans nos premières annales. Les Franks, toujours sectateurs fanatiques du culte d'Odin, avaient conservé toute la férocité de leurs pères ; leur invasion en Gaule dut être accompagnée d'excès affreux ; l'histoire n'en dit rien.

Pour combler les maux de la Gaule, des bandes d'ouvriers, de laboureurs et d'aventuriers de toutes sortes, connus sous le nom de *Bagaudes*, se mirent à parcourir le pays, promenant partout le meurtre, le pillage et l'incendie.

Faiblesse de l'empire romain. — Le fait qui frappe le plus dans le démembrement de l'empire romain, en Gaule, en Espagne et en Italie, c'est l'apathie profonde de la nation. Elle ne fait rien, ni pour soutenir le gouvernement impérial, ni pour arrêter le flot de l'invasion qui l'allait engloutir elle-même. On ne voit s'organiser aucune résistance, soit générale, soit particulière, ni dans les villes ni dans les campagnes. Il semble que l'ennemi entre dans un pays désert. C'est un fait unique dans l'histoire; il mérite qu'on en cherche la cause.

Ce qui forme le corps d'une nation, c'est la classe moyenne. Sous le despotisme impérial, cette classe, composée des membres des corporations municipales, appelés *curiales*, supportait seule le poids de toutes les charges publiques. Elle était obligée de lever les impôts, et responsable de leur perception. Si les contribuables ne pouvaient pas payer, ou si les revenus d'une ville étaient insuffisants, les curiales devaien compléter, à leurs dépens, la somme imposée. Les charges devinrent si lourdes, qu'ils succombèrent sous le poids. Les uns furent ruinés, les autres dispersés; lé reste tomba dans une apathie profonde, et devint indifférent au sort d'un gouvernement despotique et insatiable. Ainsi, la classe moyenne avait cessé d'exister; il n'y avait donc plus de nation. A l'arrivée des barbares, le monde romain ne se composait plus que d'une classe de privilégiés, plus nombreuse que celle des curiales, mais énervée, corrompue, usée, et d'une immense populace oisive et séditieuse, qu'il fallait

nourrir de pain et de spectacles. C'était un énorme colosse, dont le corps était vide, et dont la tête et les pieds étaient d'argile et de boue.

Au milieu de l'apathie générale, deux provinces gauloises donnèrent des signes d'existence : ce furent l'Arvernie, qui soutint une lutte glorieuse contre les Wisigoths, et l'Armorique, située entre l'embouchure de la Seine et celle de la Loire. L'Armorique chassa les officiers impériaux, *bons pour la piller, et non pour la défendre*, et se donna un gouvernement indépendant. Au reste, cette révolution ne fut guère qu'un retour aux mœurs et aux coutumes de la vieille Gaule, mal effacées par la conquête et le séjour des Romains. C'est vers la même époque que des émigrants bretons, traversant la mer, s'établirent dans l'Armorique, qui prit peu à peu le nom de *Petite Bretagne.*

Exploits d'Aétius (425-450). — La Gaule, ainsi déchirée par les Wisigoths, les Burgondes, les Franks, les Armoriques et les Bagaudes, semblait à jamais perdue pour l'empire. La puissance romaine se resserrait chaque jour davantage dans quelques villes du nord et du centre et dans la province entre le Rhône et les Alpes. Un grand homme entreprit de la relever, et de rétablir en Gaule le gouvernement impérial. C'était le patrice Aétius, qui mériterait d'être surnommé *le dernier des Romains*, si ses grands talents avaient été rehaussés par un amour désintéressé pour son pays. Pendant vingt-cinq ans, Aétius lutta avec une constance héroïque pour retarder la chute de l'empire. Les soldats romains manquaient; il prit à sa solde des mercenaires sarmates, huns et alains, et opposa les barbares aux barbares. A la tête de ces étranges défenseurs de la civilisation, il détruisit les Bagaudes, soumit les Burgondes, rejeta les Wisigoths

au delà du Rhône, et réprima les courses des bandes frankes dans la Belgique. Sans cesse rappelé en Italie par les intrigues de la misérable cour de Ravenne, Aétius ne put jamais compléter ses victoires. Aussitôt après son départ, les barbares reprenaient ce qu'ils avaient perdu, et la guerre était toujours à recommencer.

Aétius voulut tenter aussi de remettre les Armoriques sous le joug, et chargea Eskarik, chef des Alains auxiliaires, d'envahir leur pays. Au premier bruit de sa marche, les Armoriques effrayés envoyèrent des députés à saint Germain, évêque d'Auxerre, dont toute la Gaule révérait la sainteté, et le firent supplier d'éloigner d'eux ce fléau. Le prélat partit à l'instant, et atteignit les Alains en route; il employa tour à tour les prières et les menaces. Eskarik n'écoutait rien, et voulait passer outre. L'intrépide vieillard saisit la bride de son cheval, et l'arrêta de force. Le général païen, frappé d'admiration, et peut-être d'un certain effroi, en voyant un vieux prêtre tenter d'arrêter seul une armée, promit d'épargner l'Armorique, à condition que le traité serait ratifié par Aétius.

Premiers chefs franks. Chlodion (446). **Mérovée** (448). — Pendant que les troupes impériales se dirigeaient vers l'Armorique, les Franks firent une expédition qui mérite d'être remarquée. C'est à partir de cette époque qu'on peut suivre les mouvements de la tribu des Saliens, qui fut le noyau des Franks, conquérants de la Gaule. Cette tribu, établie dans le pays des Tongriens, avait pour *herezoghe*, ou chef de guerre, Chlodion, homme vaillant, de la noble famille des *Mérovingiens*. Chlodion, après avoir envoyé des éclaireurs pour reconnaître le pays, partit de *Dispargum*, aujourd'hui Duisbourg, prit Tournai et Cambrai.

dont il massacra les habitants, et s'avança jusqu'à la Somme. Un jour que la tribu, réunie au bourg d'*Helena*, dans le territoire d'Arras, célébrait les noces d'un de ses chefs, tout à coup Aétius parut. Surpris au milieu des plaisirs de la danse et de la table, les Franks essayèrent en vain de résister; ils furent mis en déroute. Les apprêts du festin, les mets fumants, les grandes marmites, les cruches de bière couronnées de guirlandes, et la jeune fiancée, *aussi blonde que son époux*, tombèrent entre les mains des vainqueurs. On ignore si la tribu salienne fut obligée de repasser le Rhin, ou seulement de rentrer dans ses anciens cantonnements, en Tongrie. L'année suivante, elle avait pour chef *Méroveg*, ou Mérovée, fils ou parent de Chlodion.

Invasion des Huns (450). — Les peuples qui se disputaient la Gaule agissaient sans esprit d'ensemble; ils vivaient étrangers les uns aux autres, et ne se rencontraient que pour se combattre. L'invasion des Huns vint les rapprocher et les réunir un moment sous les aigles romaines. Ces barbares, que nous avons laissés entre le Danube et le Volga, avaient soumis tous les peuples connus, depuis les bords de la mer de Germanie jusqu'aux frontières de la Chine.

Leur roi, Attila, après avoir humilié pendant vingt ans les deux empires romains, résolut de les ajouter à ses vastes États, et de commencer par les provinces occidentales. Il remonta le Danube, traînant à sa suite des hordes innombrables de Huns, de Gépides, de Sarmates, d'Ostrogoths, et de vingt autres peuples barbares. On croit qu'il franchit le Rhin vers le confluent du Necker. La terreur le précédait au loin; sur son passage il ne laissait que du sang et des ruines. Trèves, Tongres, Metz, et une foule d'autres villes furent réduites en cendres, et leurs habitants mas-

sacrés. Troyes dut son salut à saint Loup, son évêque. Ce prélat se mit à la tête du clergé et alla en procession au-devant des Huns. Attila, informé de leur approche, ordonna de les passer au fil de l'épée. Déjà quelques prêtres avaient été égorgés, lorsque saint Loup arriva devant le roi. — « Qui es-tu? lui demanda-t-il, et en vertu de quoi fais-tu de si grands » ravages par toute la terre? — Je suis Attila, roi » des Huns, et le fléau de Dieu, » répondit Attila. — « Si tu es le fléau de Dieu, sois le bienvenu, et » châtie-nous autant que la main qui te conduit te » le permettra. » Attila ému traita saint Loup avec respect, et lui promit de ne faire aucun mal à sa ville.

Il laissa Troyes, et continua sa marche en descendant la Seine. Les habitants de Paris, saisis d'épouvante, voulaient fuir. Une sainte fille, Geneviève de Nanterre, leur persuada de ne pas abandonner leur ville, les assurant que, par une protection divine, elle serait épargnée. La prédiction s'accomplit. Attila ne traversa point leur territoire; il quitta la Seine, et se dirigea vers les provinces méridionales. La ville d'Orléans l'arrêta. Les habitants, encouragés par leur pieux évêque, Anianus ou Aignan, firent une résistance vigoureuse. Anianus, homme d'une éminente sagesse et d'une grande sainteté, les engageait à mettre leur confiance en Dieu, à implorer avec larmes le secours du Seigneur. Ils se mirent à prier, et il leur dit : « Regardez du haut des » remparts si la miséricorde de Dieu vient à notre secours. » Et ils regardèrent, et ils ne virent personne. — « Priez avec ferveur, reprit-il, car le Seigneur nous » délivrera aujourd'hui. » — Ils se remirent à prier et il leur dit : « Regardez de nouveau. » — Ils regardèrent, et ils ne virent personne qui vînt les secourir.

Il leur dit pour la troisième fois : « Si vous le sup- » pliez ardemment, le Seigneur paraîtra bientôt. » — Et ils implorèrent le Seigneur avec larmes et sanglots; puis ils regardèrent pour la troisième fois du haut du rempart, et ils virent de loin comme un nuage qui s'élevait de la terre. — « C'est le secours du Seigneur! » s'écria l'évêque. C'était l'arrivée d'une armée formée de tous les peuples de la Gaule.

A la nouvelle de l'invasion des Huns, le patrice Aétius était accouru de Ravenne avec ce qu'il avait pu recueillir de troupes. Les exhortations et la vue du danger commun rassemblèrent autour de lui tous les peuples de la Gaule. On vit arriver au rendez-vous, près de la Loire, les Burgondes des rives du Rhône et de la Saône, sous Gondiok et Chilpéric; les Franks des bords de la Meuse et du Rhin, sous Mérovée; les Armoriques des côtes de l'Océan; les Wisigoths de l'Aquitaine, conduits par le vieux Théodorik, successeur de Wallia. A leur tête, le patrice vola au secours d'Orléans. Ils parurent au moment où les Huns, ayant enfoncé les portes à coups de bélier, entraient dans la ville et commençaient à la piller. Un combat terrible s'engagea dans les rues et autour des murailles. Les Huns furent battus et forcés de lâcher prise. Attila rallia ses hordes, et opéra sa retraite vers le nord-est. Il cherchait peut-être une position où il pût déployer son immense cavalerie, et *combattre à force ouverte et sans craindre aucun stratagème*. Il était arrivé dans les plaines de Châlons-sur-Marne, lorsque son arrière-garde fut atteinte pendant la nuit par les Franks, qui marchaient à la tête de l'armée alliée. Au matin, on vit la plaine jonchée de quinze mille cadavres. Attila consulta ses sorciers; ils prédirent des choses fatales, mais ils annoncèrent que le grand chef des ennemis serait tué. Il se décida à livrer bataille

Le choc dut être épouvantable. « Ce fut une lutte horrible, immense, inouïe, dit l'historien des Huns; » l'antiquité ne raconte rien de semblable, et il s'y fit » de tels exploits, que tout ce que l'œil humain avait » jamais pu voir n'était rien auprès; on mourut des » deux côtés dans des massacres incalculables. Les » vieillards racontent qu'un petit ruisseau qui traver» sait le champ de bataille fut changé en torrent et » roula des flots de sang. »

La bataille dura tout le jour, et se prolongea dans la nuit. Enfin, les Huns furent enfoncés; ils profitèrent des ténèbres pour se rallier derrière l'enceinte de chariots qui leur servait de camp. Attila, effrayé de la grandeur de sa perte, redoutait la journée du lendemain. On dit qu'il fit élever un énorme monceau de selles et de harnais, en forme de bûcher, et qu'il était décidé à y mettre le feu et à s'y précipiter, afin que personne ne pût se glorifier d'avoir pris ou tué le maître de tant de nations. Il ne fut point attaqué. La perte des deux armées est évaluée à deux ou trois cent mille hommes; celle des alliés dut être considérable. Les Wisigoths, ne voyant point paraître leur roi Théodorik, le cherchèrent partout, et le trouvèrent sous un monceau de cadavres. Thorismond, l'aîné de ses fils, fut proclamé pour lui succéder. Ce jeune prince voulait venger la mort de son père. Aétius, craignant qu'une victoire plus complète ne rendît les Wisigoths trop puissants, le dissuada de recommencer la bataille. « Hâtez-vous de retourner » dans votre patrie, lui dit-il, de peur que vos frères » ne vous dépouillent des trésors et du royaume de » votre père. » Thorismond suivit ce conseil, et partit avec les Wisigoths. Aétius se délivra du chef des Franks par une ruse semblable. Leur départ sauva les Huns. Attila recommença sa retraite, dès qu'il fut

certain qu'on n'avait pas l'intention de l'attaquer, et reprit la route de la Germanie, surveillé probablement par Aétius. Le barbare, plein de confiance dans les mérites de saint Loup, se fit accompagner par ce prélat, espérant, dit la légende, que sa présence serait d'un grand secours à son armée pour sortir sûrement de la Gaule. Arrivé au Rhin, il le renvoya respectueusement.

Attila ne survécut que deux ans à cette fatale expédition : un matin, on le trouva mort dans son lit (453). Tous ses vassaux ressaisirent leur indépendance, et son vaste empire fut démembré. Ses deux vainqueurs le suivirent la même année dans la tombe : Thorismond fut assassiné par son frère Théodorik II, qui lui succéda; Aétius périt victime de la jalousie et de l'ingratitude impériales; il fut poignardé de la main même de Valentinien III.

L'orage passé, les peuples de la Gaule reprirent leur existence isolée et recommencèrent leurs projets d'agrandissement. Les Burgondes se répandirent dans la vallée du Rhône; les Wisigoths s'emparèrent de Narbonne, et les Franks firent des incursions jusqu'à la Seine. Paris fut assiégé par Mérovée, et souffrit tellement de la disette, que plusieurs personnes moururent de faim. Sainte Geneviève entreprit de procurer des vivres aux assiégés. Elle remonta la Seine, se rendit de ville en ville, et obtint une grande quantité de blé. On ignore si les Franks s'emparèrent de la ville. Peu de temps après, on les retrouve à Tournai, ayant pour chef *Hildérik* ou Childéric, fils de Mérovée.

Childéric Ier (458). — L'histoire de ce prince est un mélange de faits vraisemblables et de fictions romanesques. Childéric, dit Grégoire de Tours, se livra à une extrême dissolution, et déshonora les

femmes des Franks; ils le déposèrent. Le roi apprit bientôt qu'on voulait le tuer; il s'enfuit, laissant chez les Franks un homme dévoué, qui se chargea d'apaiser les esprits par de douces paroles. Ce serviteur fidèle partagea en deux une pièce d'or; il en donna une moitié à Childéric, et garda l'autre. « Quand je » vous enverrai cette moitié, lui dit-il, vous pourrez » revenir sans crainte. » Childéric partit pour la Thuringe, et se réfugia chez le roi Basin. Les Franks Saliens choisirent pour chef militaire Ægidius, nouveau maître des milices romaines.

Quelques années après, le fidèle ami de Childéric, ayant secrètement apaisé les Franks, lui envoya la moitié de la pièce d'or. Childéric se hâta de quitter la Thuringe, et fut rétabli à la tête de sa tribu. Bientôt il vit arriver Basine, femme de Basin, qui avait abandonné son mari. Childéric lui demanda pourquoi elle venait d'un pays si éloigné : « J'ai reconnu ton » mérite et ton courage, lui répondit-elle, et je suis » venue pour rester avec toi. Si j'avais connu au delà » des mers un homme plus grand que toi, j'aurais » désiré aller vivre avec lui. » Childéric, enchanté, l'épousa. Il en eut un fils, qu'il appela *Hlodowig ;* c'est le Clovis de nos historiens.

Ægidius (459.) — Ægidius, que les Franks avaient reconnu quelque temps pour leur chef, avait entrepris, comme son prédécesseur Aétius, de conserver à l'empire les débris des provinces gauloises. Il employa tour à tour les négociations et la force des armes, et parvint à contenir les barbares les uns par les autres; il mourut assassiné ou empoisonné par l'ordre de Ricimer, Suève de nation, qui, depuis dix ans, faisait et défaisait les empereurs en Italie.

Syagrius (464-81). — Syagrius, fils d'Ægidius, lui succéda dans le commandement des milices, et s'éta-

blit à Soissons. Il déploya le même courage et les mêmes talents que son père, pour soutenir un pouvoir sans vie, et il eut le triste honneur de le faire survivre à la chute de l'empire en Italie.

Les barbares continuaient de s'agrandir. Il paraît que les Franks Saliens restèrent les alliés ou les auxiliaires fidèles des Romains, tant que vécut leur roi Childéric. Il n'en fut pas de même des Burgondes et des Wisigoths. Les Burgondes passèrent le Rhône, et s'étendirent au sud jusqu'à la Durance. Ils avaient pour villes principales Châlons-sur-Saône, Lyon, Genève et Vienne. Leurs rois Chilpéric et Gondiok étant morts, les quatre fils de Gondiok se partagèrent le pays. La bonne intelligence dura peu. Les deux plus jeunes, Childéric II et Godemar, chassèrent leurs aînés, Gondebald ou Gondebaud et Godegisèle. Gondebald se retira à la cour de Ravenne, et gagna l'amitié de Ricimer, qui se l'associa dans la dignité de patrice. Il profita de son pouvoir pour aller se venger de ses frères. Il vainquit et tua Chilpéric et ses deux fils ; il fit jeter sa femme dans l'eau, une pierre au cou, et envoya en exil ses deux filles ; l'une embrassa la vie religieuse ; l'autre fut la célèbre Clotilde. On ignore le sort de Godemar. Gondebald s'établit à Lyon, et Godegisèle à Genève.

Les Wisigoths avaient pour roi Euric, assassin de son frère Théodoric II. Ce prince ambitieux se croyait destiné à réaliser les idées d'Ataulf, et à *changer en Gothie tout ce qui était Romanie.* Après de grandes victoires sur les Suèves, en Espagne, il tourna ses armes contre ses voisins de la Gaule, pour reculer ses frontières jusqu'à la Loire et au Rhône. L'Arvernie seule l'arrêta. Les braves Arvernes déployèrent en faveur de l'empire romain le même courage que leurs pères avaient montré jadis pour l'indépendance de la

Gaule. Chaque année, Euric se mettait en campagne, envahissait l'Arvernie, et la parcourait en tous sens, tuant les hommes, pillant et brûlant les récoltes et les maisons. Les habitants se réfugiaient derrière les murs de leurs villes, ou se dispersaient dans les montagnes.

Tant de courage et de dévouement à l'empire ne put sauver l'Arvernie de la domination wisigothe. Les misérables empereurs qui se succédaient chaque année à Ravenne, abandonnèrent à Euric toutes les provinces au sud de la Loire et à l'ouest du Rhône, à condition qu'il ne franchirait pas ces limites.

Fin de l'empire romain (476). — Peu de temps après cette lâche concession, l'empire romain s'éteignit sans bruit. L'Hérule Odoacre, chef d'un corps de barbares auxiliaires, s'empara de Ravenne, et déposa le jeune et faible Romulus Augustule.

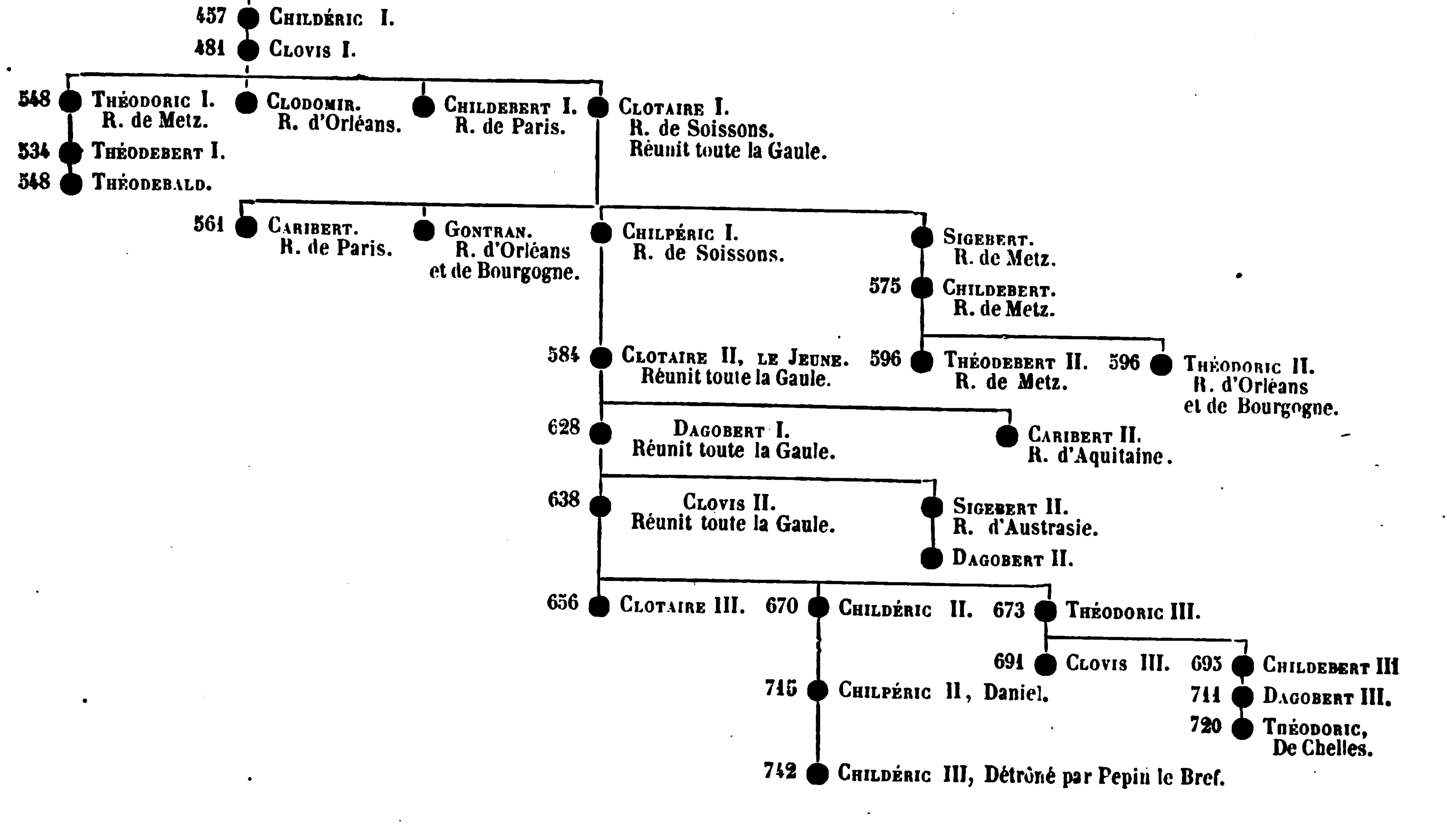
Au moment de l'extinction de l'empire romain. Euric se trouvait le plus puissant souverain de l'Occident ; son autorité s'étendait sur la moitié de la Gaule et sur la plus grande partie de l'Espagne. Les Wisigoths avaient des mœurs moins rudes que les autres barbares, et leurs relations avec les Romains avaient adouci les mœurs du peuple et poli l'esprit des chefs et des hommes intelligents. La brillante cour de Toulouse paraissait modelée sur celles de Ravenne et de Constantinople.

Après avoir agrandi son pouvoir par ses conquêtes, Euric voulut l'affermir par des institutions. Il fit réunir les *coutumes* des Goths en un code écrit, qui fut continué et modifié par ses successeurs en Espagne, et qui est connu sous le nom de *loi wisigothe*. Le fait le plus important qu'on y remarque, c'est l'existence des associations germaniques, le dévouement d'un individu à un autre. Les hommes libres ne s'étaient

pas dispersés sur le territoire enlevé aux Gallo-Romains; les *antrustions*, les *fidèles*, continuaient de rester groupés autour d'un chef. Ce chef, devenu grand propriétaire, était leur patron; il les nourrissait dans sa maison, et leur donnait des armes, des chevaux et des terres, moyennant le service militaire. Le fils d'un antrustion mort pouvait prendre la place de son père; en cas de refus, il rendait les présents. A défaut d'héritiers mâles, les filles héritaient des biens de leur père, et le patron devait les protéger et leur trouver un mari. La féodalité se trouvait presque constituée.

Les Wisigoths paraissaient destinés à réunir sous leur domination la plupart des barbares de l'Occident et à former un vaste *empire gothique*. Mais ils ne pouvaient fonder un état durable qu'avec le concours des populations. Leur roi Euric, au lieu de s'appliquer à gagner les Gallo-Romains, s'attira leur haine par sa tyrannie. Sectateur fanatique de l'arianisme, il aurait voulu conquérir le monde entier, pour le soumettre à la foi d'Arius. Cette hérésie était alors professée par tous les conquérants de l'empire romain, qui avaient embrassé le christianisme. Ces barbares, tout occupés des besoins matériels de la vie, étaient incapables d'élever leur esprit grossier à la croyance du dogme de la Trinité : ils ne comprenaient pas que l'*Être absolu*, avec son *Intelligence* ou son Verbe, et son *Amour*, c'est-à-dire que le *Père*, le *Verbe*, fait homme, et le *Saint Esprit*, pussent former une seule personne existant de toute éternité. Ils soutenaient, avec Arius, que le *Verbe* ou le Fils n'existait pas de toute éternité, et qu'il avait été créé par le Père comme les autres créatures. Ils traitaient d'impies ceux qui donnaient au Père deux égaux et deux rivaux. Leur roi Euric résolut d'anéantir la doctrine des trinitaires, et fit

tomber sur les chrétiens orthodoxes une persécution cruelle, qui fut fatale à l'avenir de sa nation. Les évêques, tout puissants sur l'esprit des populations, travaillèrent à la ruine du gouvernement wisigoth. L'idolâtrie des Franks leur parut moins enracinée et moins dangereuse que l'hérésie arienne; ils tournèrent vers eux toutes leurs espérances, et, quand la guerre éclata entre les deux peuples, ils accueillirent les hommes du Nord comme des libérateurs.



451 Mérovée.
457 Childéric I.
481 Clovis I.
548 Théodoric I. R. de Metz.
Clodomir. R. d'Orléans.
Childebert I. R. de Paris.
Clotaire I. R. de Soissons. Réunit toute la Gaule.
534 Théodebert I.
548 Théodebald.
561 Caribert. R. de Paris.
Gontran. R. d'Orléans et de Bourgogne.
Chilpéric I. R. de Soissons.
Sigebert. R. de Metz.
575 Childebert. R. de Metz.
584 Clotaire II, le Jeune. Réunit toute la Gaule.
596 Théodebert II. R. de Metz.
596 Théodoric II. R. d'Orléans et de Bourgogne.
628 Dagobert I. Réunit toute la Gaule.
Caribert II. R. d'Aquitaine.
638 Clovis II. Réunit toute la Gaule.
Sigebert II. R. d'Austrasie.
Dagobert II.
656 Clotaire III.
670 Childéric II.
673 Théodoric III.
691 Clovis III.
693 Childebert III
711 Dagobert III.
720 Théodoric, De Chelles.
715 Chilpéric II, Daniel.
742 Childéric III, Détrôné par Pepin le Bref.

TROISIÈME ÉPOQUE

DOMINATION DES FRANKS NEUSTRIENS

(481-678)

État de la Gaule : *Wisigoths*, *Burgondes*, *Armoriques*, *Romains*, *Franks*.

CLOVIS Ier. 481.	Fils de Childéric, et chef d'une tribu franke, à Tournay. ROMAINS, détruits à la bataille de *Soissons*. Clovis épouse *Clotilde* ; efforts pour le convertir. ALLAMANS, vaincus à *Tolbiac*, et tributaires. Conversion de Clovis et des Franks. ARMORIQUES, vaincus et tributaires. BURGONDES ; Gondebald vaincu. — *Loi Gombette.* WISIGOTHS, vaincus à *Vouillé*, et rejetés en Espagne. Franks vaincus à *Arles* par les Ostrogoths. Tribus frankes réunies par Clovis : chefs assassinés.
FILS DE CLOVIS Ier. 511. 1. Théoderic, Théodebert. 2. Clodomir. 3. Childebert. 4. Clotaire.	Partage des domaines, meubles, trésors, entre les fils du roi. Guerre contre les *Thuringiens*. { *Hermanfried* tué à *Tolbiac*. Royaume détruit. Guerre contre les *Burgondes*. { Assassinat de *Sigismond*. *Clodomir* tué à *Veseronce*. Royaume détruit. Expéditions de { Théoderic en *Arvernie*. Théodebert en Italie. Clotaire Ier seul chef des Francs. — Révolte et mort de *Chramne*
FILS DE CLOTAIRE Ier. 561. 1. Caribert. 2. Gontran. 3. Sigebert, Childebert. 4. Chilperic, Clotaire II le Jeune	Partage entre *Caribert*, *Gontran*, *Chilpéric* et *Sigebert*. Guerre civile. { Chilperic condamné par le *mall*. Pillages et dévastations. Siége de *Tournay* — Sigebert assassiné. AUSTRASIE. { Minorité de *Childebert*. Brunehaut lutte c. les leudes. — Exécutions. NEUSTRIE.. { Tyrannie de Chilpéric. — Crimes de Frédégonde. Minorité de Clotaire le Jeune. — Habileté de Frédégonde. Guerre civile : batailles de *Droisy*, *Latofao*, *Doromelles*. Brunehaut { lutte contre les leudes austrasiens. livrée à Clotaire II. — Sa mort. Clotaire II seul chef des Franks. — Obligé de donner Dagobert aux Austrasiens.
DAGOBERT Ier. 628.	Partage : *Nord* et *Sud*. — Duché d'*Aquitaine*. Efforts pour l'autorité royale : *Sigebert* roi d'Austrasie. Grandeur de Dagobert. { Éclat de sa cour. Dons aux églises. — *Saint-Denis* fondé.
ROIS FAINÉANTS 638.	AUSTRASIE. { *Sigebert*, roi puis Dagobert. Tentative d'usurpation : *Grimoald* exécuté. NEUSTRIE. { *Clovis II* roi débauché insensé. — *Bathilde*. *Æga*, *Erkinoald*, *Ebroïn*, maires. Efforts d'Ébroïn pour relever l'autorité royale : troubles civils. Insurrection des Austrasiens, vainqueurs à *Testry*, PÉPIN D'HÉRISTAL, tout puissant.

TROISIÈME ÉPOQUE.

DOMINATION DES FRANKS NEUSTRIENS[1].

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE CLOVIS, EN 481
JUSQU'AU TRIOMPHE DES AUSTRASIENS SUR LES NEUSTRIENS,
EN 678.

CLOVIS Ier

(481-511)

État de la Gaule. — Vers l'époque de la chute de l'empire romain, la Gaule était partagée entre les Wisigoths, les Burgondes, les Armoriques, les Romains et les Franks. Le royaume des Wisigoths était borné au nord par la Loire et la Durance ; les Burgondes occupaient l'est, et s'étendaient jusqu'à la Loire ; les Armoriques habitaient les côtes de l'Océan et de la Manche, entre l'embouchure de la Loire et celle de la Seine. Les Romains, qui avaient survécu à l'ex-

1. Principaux auteurs à consulter : *Grégoire de Tours* ; *Frédégaire* ; *Jornandes*, historien des Goths ; *Augustin Thierry*, Récits des temps mérovingiens, Lettres sur l'Histoire de France, etc.

tinction de leur empire en Italie, se maintenaient au nord de la Loire et sur les rives de la Seine, de la Marne, de l'Aisne et de l'Oise. Les tribus frankes étaient dispersées dans la Belgique et dans la Prusse rhénane. Outre la tribu des Saliens, dont nous avons nommé les trois premiers chefs, Chlodion, Mérovée et Childéric, il y en avait une autre à Thérouanne, sous Cararic; une troisième à Cambrai, sous Ragnacaire, et une quatrième à Cologne, sous Sigebert. Il en existait probablement d'autres; on ignore leurs noms et leurs mouvements. Tous les chefs de ces tribus appartenaient à des branches de l'ancienne famille des Mérovingiens. Les Saliens, qui étaient répandus aux environs de Tournay, paraissent, dès cette époque, avoir exercé sur les autres une certaine prépondérance. Le roi Childéric étant mort, ils avaient reconnu pour chef son fils Clovis, à peine âgé de quinze ans.

Clovis (481). Bataille de Soissons (486). — La cinquième année de son règne, Clovis proposa à ses guerriers d'aller attaquer les Romains, et de s'emparer de leur pays. Ragnacaire se joignit à lui avec les Franks de Cambrai, et ils marchèrent ensemble vers Soissons, résidence de Syagrius, général des milices gallo-romaines. Les deux armées en vinrent aux mains à trois lieues au nord de Soissons. On ignore les détails de cette bataille célèbre, où le nom romain fut anéanti dans les Gaules. Syagrius, vaincu, courut se réfugier à Toulouse, auprès d'Alaric II, fils et successeur d'Euric. Clovis envoya demander au roi des Wisigoths de remettre le fugitif entre ses mains, et le menaça de la guerre en cas de refus. Alaric, prince faible et efféminé, craignit de s'attirer la colère des Franks, et livra Syagrius chargé de fers. Clovis le fit mourir secrètement.

Les vainqueurs commencèrent par piller et saccager les villes et les campagnes; puis les chefs de bandes s'établirent çà et là dans les plus belles propriétés avec leurs leudes et leurs familles. Clovis prit pour lui les biens et les terres du domaine impérial, et en distribua une partie à ses leudes et aux guerriers de diverses tribus qui venaient s'associer à sa fortune.

Le vase de Soissons. — Dans une expédition des Franks, des soldats pillèrent une église de Reims, et entre autres objets, enlevèrent un vase d'une grandeur et d'une beauté extraordinaires. Remi, évêque de la ville, envoya prier Clovis de lui rendre au moins ce vase. Le roi dit au messager : « Suis-moi jusqu'à » Soissons; c'est là qu'on partagera tout ce qui aura » été acquis; et, lorsque j'aurai obtenu ce vase, je » ferai ce que demande ton évêque. » Quand on fut arrivé à Soissons, on mit tout le butin au milieu de la place. Le roi dit : « Je vous prie, mes braves guer» riers, de m'accorder ce vase, outre ma part. » Tous y consentirent avec joie. Un seul guerrier, envieux et brutal, leva sa francisque et en frappa le vase, en s'écriant : « Tu n'auras que ce que le sort t'accordera. » Le roi déguisa son ressentiment, et rendit au messager de l'évêque le vase qui lui était échu; mais il garda en son cœur une secrète colère. Un an après, Clovis présidait le *mall* ou assemblée de la nation qui se tenait au mois de mars, et que l'on commençait à nommer le *champ de mars.* En passant devant ses guerriers pour visiter leurs armes, il arriva devant celui qui avait frappé le vase : « Personne n'a des » armes aussi mal tenues que les tiennes, lui dit-il ; » ni ton angon, ni ton épée, ni ta francisque ne sont » en bon état. » Et, lui arrachant sa hache, il la jeta par terre. Le soldat se baissa pour la ramasser. Clovis lui fendit la tête avec la sienne, en disant :

« C'est ainsi que tu as fait au vase, à Soissons. » Cette anecdote si connue peint les mœurs des Franks et montre le caractère de la royauté barbare.

Les années qui suivirent la prise de Soissons se passèrent dans différentes guerres, dont les détails sont peu connus. Le mariage de Clovis avec une princesse chrétienne et sa conversion le sont davantage.

Mariage de Clovis (493).— Clovis envoyait souvent des messagers en Burgondie. Ils virent la jeune Clotilde, qui vivait dans une retraite obscure près de Genève, depuis la mort de son père et de sa mère, assassinés par son oncle Gondebald. Ils parlèrent au roi de sa beauté et de sa sagesse. Clovis fit partir aussitôt une ambassade pour la demander en mariage. Gondebald, craignant de la refuser, la remit entre les mains des envoyés franks, qui se hâtèrent de la conduire à leur roi.

Avant de passer la frontière des Burgondes, Clotilde pria l'escorte franke qui l'accompagnait de brûler deux lieues de pays de chaque côté de la route. A la vue des flammes, elle s'écria : « Dieu tout-puis- » sant, je te rends grâces! Je vois enfin commencer la » vengeance de mes parents et de mes frères! » Ce trait caractérise les coutumes germaniques, qui prescrivaient la vengeance comme un devoir. La barbarie l'emportait souvent sur l'esprit de l'Évangile, même dans les âmes les plus religieuses.

Clovis, charmé à la vue de Clotilde, en fit sa femme. A peine mariée, elle chercha à faire renoncer le roi au culte des idoles. « Les dieux que vous adorez ne » sont rien, lui disait-elle, puisqu'ils ne peuvent se » secourir eux-mêmes ni secourir les autres; car ils » sont de pierre, de bois ou de métal. Le Dieu qu'on » doit adorer est celui qui, par sa parole, a tiré du » néant le ciel, la terre, la mer et toutes les choses

» qui y sont contenues. » Clovis répondait : « C'est » par l'ordre de nos dieux que toutes choses ont été » créées ; il est clair que le vôtre ne peut rien ; bien » plus, il est prouvé qu'il n'est pas de la race des » dieux. » Malgré sa répugnance à se convertir, Clovis permit de baptiser son premier-né. Cet enfant mourut dans la semaine de son baptême. Clovis reprocha sa mort à la reine. « Il serait encore vivant, disait-il, s'il » avait été consacré au nom de mes dieux. » La reine lui répondait qu'il devait plutôt remercier le Dieu tout-puissant d'avoir appelé l'enfant à lui, parce que ceux *qui meurent dans l'enfance sont nourris de la vue de Dieu*. Clotilde eut un second fils qui fut aussi baptisé, et reçut le nom de Clodomir. Mais Clovis continuait de montrer la même répugnance à changer de religion, et s'excusait d'ailleurs sur la crainte de déplaire à ses guerriers. Un événement qui mit ses États en danger vint dissiper ses scrupules, et peut-être lui offrir un prétexte d'abandonner le culte d'Odin.

Bataille de Tolbiac (496). — Les Allamans, restés au delà du Rhin depuis la conquête, voulurent à leur tour échanger leurs bois et leurs marais contre des terres plus fertiles. Des bandes nombreuses passèrent le fleuve et envahirent le territoire des Franks de Cologne. Ceux-ci appelèrent les autres tribus à leur secours. Clovis se mit à la tête de ses guerriers, et les Franks présentèrent la bataille aux Allamans, à Tolbiac, aujourd'hui Zülpich, à quatre lieues au sud-ouest de Cologne. La lutte fut terrible entre ces deux peuples, semblables d'origine et de mœurs, également braves et jaloux de leur réputation. Les Franks se lassèrent les premiers, et le désordre se mit dans leurs rangs. Clovis, désespéré, appelait à grands cris ses dieux à son secours ; il n'en reçut aucune aide. Alors il se rappela les exhortations de sa femme.

« Jésus-Christ, que Clotilde assure être le fils du Dieu » vivant, s'écria-t-il, je t'invoque avec confiance; si » tu m'accordes la victoire et que je fasse l'épreuve » de la puissance qu'on t'attribue, je croirai en toi, et » je me ferai chrétien. » En disant ces mots, Clovis et ses guerriers firent de nouveaux efforts et reprirent l'avantage. Les Allamans virent tomber leur roi mort au milieu de la mêlée; ils perdirent courage, et se soumirent au pouvoir de Clovis. Non content de cette victoire, Clovis passa le Rhin et força les Thuringiens, les Allamans et les Bavarois à reconnaître sa domination.

Conversion de Clovis. — De retour dans ses États, Clovis raconta à Clotilde les détails de sa victoire de Tolbiac. Aussitôt la reine manda en secret Remi, évêque de Reims, doué d'un grand talent de persuasion. « Très-saint père, lui dit Clovis, je t'écouterai » volontiers; mais le peuple ne veut pas abandonner » ses dieux; j'irai vers lui et je lui parlerai d'après » tes paroles. » Lorsqu'il eut assemblé ses guerriers, ils s'écrièrent tous : « Nous rejetons les dieux mortels » et nous sommes prêts à reconnaître le Dieu immor» tel que prêche l'évêque Remi. » Le prélat, transporté de joie, fit préparer les fonts sacrés, et ordonna de tendre dans l'église des tapisseries peintes et des voiles blancs, d'allumer les cierges, et de faire brûler des parfums, afin que cette pompe attirât vers la foi chrétienne ceux que ses discours n'avaient pu encore toucher. Clovis fut baptisé le premier; il reçut le baptême par immersion, comme c'était alors la coutume. Pendant qu'il était dans la cuve, Remi lui dit : « Baisse humblement la tête, Sicambre; adore » ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré. » Remi baptisa aussi une sœur du roi et plus de trois mille hommes, sans compter les femmes et les en-

fants. Quelques jours après, Clovis assistait à la lecture de la passion de Notre-Seigneur; en entendant la manière dont le Christ avait été livré à ses bourreaux, il s'écria, hors de lui : « Que n'étais-je là avec » mes Franks! j'aurais bien vengé son injure! »

La conversion de Clovis lui fut plus utile que ses victoires dans ses projets de conquête. Les évêques orthodoxes travaillèrent dans toute la Gaule à préparer la domination du *nouveau Constantin*, défenseur de la foi contre les hérétiques ariens. Quelques villes au nord de la Loire, qui résistaient encore, lui ouvrirent leurs portes; et les Armoriques, qui soutenaient depuis longtemps une lutte furieuse, cédant aussi aux exhortations de leurs évêques, reconnurent la suprématie des Franks.

Guerre contre les Burgondes (500). — Après ce succès, Clovis tourna ses armes contre les Burgondes, qui avaient pour rois Gondebald et Godegisèle. Celui-ci fit une alliance secrète avec le roi des Franks. Clovis se mit en marche avec son armée vers la Burgondie. Les trois armées se rencontrèrent près du fort de Dijon, sur les bords de la rivière de l'Ouche. Au moment de la bataille, Godegisèle se joignit à Clovis, et l'armée de Gondebald fut taillée en pièces. Le vaincu se reconnut tributaire des Franks.

A peine Clovis eut-il repris la route de ses États avec son armée chargée de dépouilles, que Gondebald jura de tirer vengeance de la trahison de son frère. Il l'assiégea dans Vienne, et le poignarda dans une église, où il s'était réfugié. Devenu seul roi des Burgondes, il ne s'occupa que du bonheur de ses sujets. Il leur donna un code, connu sous le nom de *loi Gombette*, qui est le plus humain et le plus doux des codes barbares. Ce code établit une égalité parfaite entre les vainqueurs et les vaincus; il prescrit l'hospi-

talité comme un devoir, et permet au pauvre de couper du bois pour son usage dans les forêts des riches. On voit dans la loi gombette, comme dans la loi wisigothe, les commencements de la féodalité : les bénéfices accordés par le roi sont déclarés héréditaires. On y voit aussi que la royauté a fait plus de progrès que chez les Franks : le roi n'est plus seulement un chef guerrier, ni un grand propriétaire ; c'est un magistrat revêtu d'un pouvoir public, régulier, qui cherche à se modeler sur la puissance impériale.

Guerre contre les Wisigoths (507.) — Ce n'était point par esprit de modération que Clovis n'avait plus reporté ses armes en Burgondie ; son ambition et son activité étaient occupées ailleurs. Les Gallo-Romains de l'Aquitaine supportaient avec impatience le joug des Wisigoths ariens. Le roi Alaric, prince indolent et voluptueux, ne persécutait pas les catholiques ; mais la persécution pouvait renaître sous un autre règne. D'ailleurs la haine excitée par les cruautés d'Euric vivait dans tous les cœurs. Les évêques engageaient secrètement Clovis à profiter de cette disposition pour chasser les Wisigoths de la Gaule.

Lorsque Clovis jugea le moment favorable, il convoqua ses guerriers au *champ de Mars*, et leur dit : « Je supporte avec chagrin que ces Goths ariens possèdent une excellente partie des Gaules. Marchons » contre eux ; avec l'aide de Dieu nous les vaincrons, » et nous réduirons leur pays en notre pouvoir. » Ces paroles plurent à tous les guerriers, et l'expédition fut résolue. La marche de l'armée franke fut signalée par des prodiges. En traversant le territoire de Tours, Clovis, par respect pour saint Martin, défendit de prendre autre chose que des légumes et de l'eau. Un soldat ayant enlevé le foin d'un pauvre homme, le roi le frappa de son épée, en disant : « Où

» sera l'espoir de la victoire, si nous offensons saint » Martin ? » Il fit des présents à la basilique de l'apôtre des Gaules, et chargea ses envoyés de tâcher de lui rapporter quelques présages de victoire. Au moment où ceux-ci entrèrent dans l'église, le premier chantre, soit par hasard, soit par l'ordre de l'évêque, entonna le psaume : « Seigneur, vous m'avez revêtu » de force pour la guerre, et vous avez abattu sous » mes pieds ceux qui s'élevaient contre moi, et vous » avez fait tourner le dos à mes ennemis, devant » moi, et vous avez exterminé ceux qui me haïs- » saient. »

Cet heureux augure fut suivi de deux autres. La Vienne était grossie par les pluies; une biche, sortie d'un bois voisin, s'élança dans la rivière, et montra le gué où l'armée pouvait passer. Un peu plus loin, sur le territoire de Poitiers, un phare de feu, qui sortait de la basilique de Saint-Hilaire, se dirigeait vers Clovis, comme pour indiquer, dit Grégoire de Tours, qu'aidé de la lumière du confesseur Hilaire, il triompherait plus facilement de ces hérétiques, contre lesquels le saint évêque avait souvent combattu pour la foi. Clovis défendit à ses guerriers de prendre le bien de personne; mais ses ordres furent mal observés. Les Franks promenaient partout la dévastation et le pillage.

Bataille de Vouillé (507). — Alaric II voulait traîner les hostilités en longueur, pour donner le temps d'arriver à Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths, en Italie, son beau-père et son allié. Ses soldats, irrités de voir dévaster leurs terres, le forcèrent de livrer bataille. Les deux armées en vinrent aux mains à Vouillé, à trois lieues au nord-ouest de Poitiers. Les Wisigoths ne soutinrent pas leur ancienne réputation ; ils furent enfoncés au premier choc, et mis en

déroute avec un grand carnage. Leur roi périt de la main même de Clovis, pendant qu'il s'efforçait d'arrêter les fuyards.

L'armée victorieuse se divisa en deux corps : l'un, aux ordres de Clovis, se dirigea vers les Pyrénées ; l'autre, commandé par Théodoric ou Thierry, son fils, alla soumettre les provinces voisines du Rhône ; dans leur marche, ils commettaient des ravages qui rappelèrent aux malheureux Gallo-Romains le terrible passage des Alains, des Suèves et des Vandales. Les Franks n'épargnaient que les églises qui avaient des patrons célèbres ; ils craignaient de s'attirer leur colère. Thierry franchit le Rhône, et mit le siége devant Arles, pendant que son père investissait la forte place de Carcassonne. L'armée de Théodoric le Grand arriva enfin au secours de ses alliés. Thierry, attaqué sous les murs d'Arles, essuya une défaite sanglante, et repassa précipitamment le Rhône. A la nouvelle de ce revers, Clovis leva le siége de Carcassonne, et reprit la route du nord. A Tours, il reçut de l'empereur d'Orient les titres de consul et de patrice. Il parut dans l'église de Saint-Martin revêtu d'une tunique de pourpre et de la chlamyde, la couronne sur la tête. Ensuite il se montra à cheval dans les rues, et jeta au peuple des poignées d'or et d'argent. De Tours, il se rendit à Paris, et y habita le palais des *Thermes*, ancienne résidence des gouverneurs romains.

Le résultat de cette expédition fut la destruction du royaume wisigoth de Toulouse et l'extinction de l'arianisme en Aquitaine. Les Wisigoths passèrent les Pyrénées, et occupèrent toute l'Espagne. Ils ne conservèrent en Gaule que la Septimanie, entre les Cévennes, le Rhône et la Méditerranée. Les Ostrogoths gardèrent la Provence. L'Aquitaine et la Gascogne, jusqu'aux Pyrénées, restèrent aux Franks. Il est pro-

bable que Clovis s'empara des domaines des rois wisigoths, et qu'il distribua des terres à ses guerriers. Mais peu de Franks quittèrent leurs demeures pour aller s'établir au midi de la Loire, pendant la période mérovingienne.

Réunion des tribus frankes. — La tribu des Saliens, la seule gouvernée par Clovis, était sans doute devenue plus nombreuse et plus puissante, à mesure que ses conquêtes avaient agrandi son territoire et accru ses richesses. Une foule de guerriers avaient dû accourir sous les drapeaux d'un chef intrépide dont les victoires promettaient du butin à ses compagnons. On peut croire que cette tribu jouissait d'une espèce de supériorité. Cependant les autres, fortes ou faibles, continuaient d'exister sous des chefs indépendants, qui prenaient tous le nom de rois. L'ambitieux Clovis résolut de les réunir sous sa domination. Les moyens qu'il employa montrent que le christianisme n'avait en rien adouci la férocité de son caractère.

Il envoya des messagers à Chlodéric, fils de Sigebert, roi de Cologne, pour lui dire : « Ton père est » vieux : s'il venait à mourir, son royaume t'appar- » tiendrait ainsi que notre amitié. » Le fils, séduit par l'ambition, fit assassiner son père. Bientôt il fut tué lui-même par les émissaires du roi des Saliens. Aussitôt Clovis se rendit à Cologne, et assembla le peuple : « Chlodéric a assassiné son père, lui-même a » été tué, je ne sais par qui. Je ne suis nullement » complice de ces choses ; mais puisqu'elles sont arri- » vées, je vous donne un conseil : ayez recours à moi, » et mettez-vous sous ma protection. » Tous les spectateurs accueillirent ces paroles par des applaudissements ; ils élevèrent Clovis sur un bouclier et le proclamèrent roi.

Ensuite Clovis attaqua ouvertement Cararic, roi

des Franks de Thérouanne, le prit avec son fils, les fit mettre à mort, et s'empara de leur royaume.

Le roi des Franks de Cambrai, nommé Ragnacaire, s'était rendu odieux par ses débauches. Clovis fit donner à ses leudes des bracelets pour les exciter contre lui; puis il marcha vers Cambrai à la tête de son armée. Ragnacaire fut vaincu, et amené, avec son frère Ricaire, les mains liées derrière le dos, en présence de Clovis. Celui-ci lui dit : « Pourquoi as-tu » fait honte à notre famille, en te laissant enchaîner » comme un esclave? il valait mieux mourir. » Et il lui fendit la tête d'un coup de hache. Ensuite il se tourna vers Ricaire, et lui dit : « Si tu avais secouru » ton frère, il n'aurait pas été enchaîné. » Et il le frappa de même de sa hache. Après la mort de leurs rois, les leudes s'aperçurent que les bracelets étaient de faux or, et ils s'en plaignirent à Clovis. Il leur répondit : « Celui qui trahit son maître mérite de recevoir un pareil or. » Et il ajouta qu'ils devaient s'estimer heureux qu'on ne leur fît pas expier leur trahison dans les supplices. Clovis tua de même d'autres rois et tous ses proches parents, et il étendit son pouvoir sur toutes les tribus des Franks. Après ces assassinats, il assembla un jour les siens, et il parla ainsi de ses parents, qu'il avait lui-même fait périr : « Malheur à moi ! je suis resté comme un voyageur » parmi des étrangers; je n'ai plus de parents pour » me secourir, si l'adversité venait ! » Il ne parlait ainsi que par ruse, et pour découvrir s'il avait encore quelque parent, afin de le tuer. « C'est ainsi, dit » Grégoire de Tours, que Dieu faisait tomber ses ennemis sous sa main, parce qu'il marchait le cœur » droit devant le Seigneur, et faisait ce qui était » agréable à ses yeux. » Le pieux évêque exprime l'opinion du clergé orthodoxe sur la conquête franke.

et son récit montre quels progrès rapides la barbarie avait déjà faits dans les idées; le sens moral s'affaiblissait même dans les hommes les plus religieux. Assurément Clovis ne marchait pas devant le Seigneur; il marchait dans les voies de la conquête; il allait à son but.

Caractère de Clovis. — On prête généralement à Clovis les vastes projets d'un conquérant, les vues habiles d'un despote, la science profonde d'un législateur. C'est une erreur. Nous ne connaissons pas son caractère particulier ; mais le récit des faits montre en lui un barbare, doué de facultés éminentes, et de cette activité infatigable qui accompagne toujours la supériorité. Le repos lui était insupportable. Le besoin d'agir et le désir d'étendre son territoire et d'accroître ses richesses le poussèrent à la conquête de la Gaule, et son insatiable avidité ne s'arrêta devant aucun danger, aucun crime. Il vit la toute-puissance des évêques sur l'esprit des peuples, et il s'appliqua à les gagner comme des auxiliaires utiles dans ses projets de conquête. Il fit à l'Église une large part dans les dépouilles des vaincus ; il combla surtout de richesses la célèbre basilique de Saint-Martin de Tours, et comme on semblait désirer encore davantage, il dit : « Le bienheureux Martin est » un excellent auxiliaire, mais il est cher dans ses » services. » Au reste, quelques richesses qu'on donnât à l'Église, c'était autant d'enlevé à la violence, à la barbarie. Clovis reconnut, en outre, aux églises le droit d'asile et de protection. Ce privilége devait être précieux pour les faibles et les opprimés, à une époque où la force brutale régnait seule dans toute l'Europe. C'est cette protection accordée au clergé orthodoxe, et cette libéralité envers l'Église, qui ont effacé l'horreur des crimes de Clovis, et lui ont

valu les éloges des chroniqueurs ecclésiastiques.

Terres allodiales. — Saliques. — Clovis ne régnait pas sur tout le pays conquis. Le plus souvent le roi et ses guerriers se contentaient de piller les villes et les campagnes, et d'enlever des meubles, des vêtements, du bétail, des esclaves, et ils rentraient dans leurs demeures avec ce butin. Quelquefois ils s'appropriaient des terres, et y laissaient des agents pour les faire exploiter à leur profit. Les propriétés dont s'emparaient le roi et les chefs de bandes étaient exemptes de toute espèce de charges; les propriétaires étaient maîtres de leur terre, comme de leurs armes, de leurs chevaux, de leur propre personne. Le nombre de ces terres augmenta, avec le temps, par achat, par don, par succession. Ces propriétés libres s'appelaient *alleux* ou *terres allodiales* (de *all*, tout, et de *od*, propriété), c'est-à-dire, terres dont on jouissait en *toute propriété*, sans être assujetti à aucune charge envers un supérieur. On donnait aussi aux *alleux primitifs*, conquis par les armes, le nom de *terres saliques*.

Dans l'origine, les femmes étaient exclues de la succession à la terre salique; mais elles pouvaient hériter des autres terres allodiales. A mesure qu'il devint difficile et même impossible de distinguer la terre salique, conquise par les armes, de la terre acquise par achat ou par héritage, le principe d'exclusion s'affaiblit et tomba en désuétude, et les femmes furent admises à la succession des deux espèces de terres allodiales.

Bénéfices ou fiefs. — Le roi et les chefs puissants qui s'étaient emparés d'une certaine étendue de terre, en distribuaient une partie à leurs compagnons d'armes, pour les récompenser de leurs services et les retenir autour d'eux. Ces terres ainsi données portèrent d'a-

bord le nom de *bénéfices*, mot dérivé du latin ; puis elles prirent celui de *fiefs* ou terres *féodales*, venu de *feh*, *fee*, salaire, récompense, et de *od*, propriété. Le propriétaire était assujetti à certaines charges envers le donateur. Les bénéfices étaient rarement héréditaires ; quelquefois ils étaient cédés pour la vie, mais le plus souvent on les donnait pour un temps indéterminé, et on ne réglait rien, ni sur la durée, ni sur les obligations imposées aux bénéficiaires. Ceux-ci devaient s'efforcer de les rendre héréditaires ou du moins viagers. Le roi, de son côté, avait le droit de les reprendre, pour cause de trahison ou de révolte; souvent même, à cette époque brutale, il cherchait de faux prétextes, et enlevait un bénéfice à un leude pour le donner à un autre, De là, entre les rois et les leudes une lutte continuelle, qui se termina par la ruine de l'autorité royale et par l'établissement de la féodalité.

Tous les Franks ne devinrent pas propriétaires en s'établissant dans la Gaule. Les uns ne furent pas assez forts ou assez heureux pour s'emparer d'une terre allodiale ou pour obtenir un bénéfice ; d'autres préféraient le butin à la terre, et ils rentraient chargés de richesses dans leurs anciennes demeures ; une foule d'autres aimaient mieux habiter la maison de leurs chefs que de se disperser et de vivre dans l'isolement. Ces hommes, accoutumés aux exercices militaires, à la guerre, aux longs festins, incapables de toute occupation, devaient trouver insupportable la vie isolée de petit propriétaire. Au reste, l'existence du petit propriétaire était exposée à de grands dangers. A une époque où la force dominait partout, le faible devenait la victime du plus fort. Souvent il se mettait sous la garde d'un voisin puissant, dont il achetait la protection, soit par tribut, soit par l'asservisse-

ment de son bien, qui d'*alleu* devenait un *bénéfice*.

Mort de Clovis (511). — Clovis mourut à Paris, à peine âgé de quarante-cinq ans. Il laissait quatre fils : Théodoric ou Thierry, Clodomir, Childebert et Clotaire. Les trois derniers étaient fils de Clotilde ; l'aîné, Clodomir, n'avait que dix-sept ans.

FILS DE CLOVIS :

THÉODORIC Ier. — CLODOMIR. — CHILDEBERT. — CLOTAIRE Ier.
THÉODEBERT.
THÉODEBALD.

(511-561)

Royauté mérovingienne. — La royauté mérovingienne n'était pas, comme la royauté moderne, une magistrature ayant un pouvoir public et régulier. Général pendant la guerre, le roi devenait, à la paix, un grand propriétaire, qui vivait dans un de ses nombreux domaines avec sa famille, ses leudes et ses serviteurs. Autour de sa demeure se groupaient les cabanes des ouvriers et des colons qui fabriquaient les armes, tissaient les vêtements et cultivaient la terre. Il dominait tout le pays conquis; mais il laissait les Gallo-Romains et les Franks se gouverner selon leurs lois et leurs coutumes. La marque de sa dignité était une longue chevelure, conservée intacte depuis la naissance, et graissée avec de l'huile parfumée. A sa mort, ses fils se partageaient son héritage, composé de trésors, de meubles, d'esclaves, de terres et

même de villes, regardées comme des terres allodiales. En devenant maîtres de ses domaines, ils héritaient aussi de son titre, et tous prenaient le nom de rois, comme aujourd'hui tous les fils d'un souverain portent le titre de princes. Chacun d'eux se trouvait naturellement investi de la prééminence sur les propriétaires et les leudes établis dans les terres qui lui étaient échues. Mais, pour attacher le pouvoir à son titre de roi, il se croyait obligé de se faire reconnaître par quelque assemblée des chefs et du peuple. Cette acceptation nationale rappelait l'ancienne élection germanique.

Partage. — Aussitôt après la mort de Clovis, ses quatre fils se partagèrent ses domaines, ses trésors, ses colons et ses esclaves, et chacun d'eux alla s'établir dans les terres qu'il avait obtenues. Les leudes avaient le droit de choisir celui à qui ils voulaient obéir; ils durent, en général, reconnaître le chef le plus voisin de leurs demeures.

Théodoric prit les terres entre le Rhin et la Meuse, et en deçà de ce dernier fleuve, les villes de Reims, de Châlons et de Troyes; il s'établit à Metz. Clodomir eut le pays qui forma plus tard les provinces de l'Orléanais, de la Touraine, du Maine et de l'Anjou; il fixa son séjour à Orléans. Childebert obtint le territoire des provinces modernes de la Normandie et de l'Ile de France, moins le département de l'Aisne, et demeura à Paris. Clotaire, le plus jeune, à peine âgé de quatorze ans, eut le nord de l'Ile de France, la Picardie, l'Artois, la Flandre et le Brabant; Soissons devint sa résidence.

Ce partage des terres, au nord de la Loire, avait quelque régularité; mais l'Aquitaine, qui paraissait aux Franks un pays étranger, fut morcelée d'une manière bizarre et peu connue. Théodoric eut l'Arvernie

et le territoire de Cahors, de Rodez et d'Alby; Clodomir, celui de Tours et quelques autres; Childebert, les villes de Bourges, de Saintes et de Bordeaux; Clotaire reçut des cantons et des cités dans le Poitou et dans la Haute-Garonne.

Guerre contre les Thuringiens (528). — Les États de Théodoric étaient les plus étendus et les plus difficiles à gouverner et à défendre. Il avait pour voisins les peuples belliqueux de la Germanie; il résolut de continuer au delà du Rhin la conquête commencée par son père. Les divisions intestines des Thuringiens favorisèrent ses projets. Basin, roi de Thuringe, avait laissé trois fils, Baderic, Hermanfried et Berthaire, qui se partagèrent son pays, selon la coutume. Hermanfried tua Berthaire. Sa femme l'excita à se défaire aussi de Baderic. Un jour, elle ne couvrit que la moitié de la table du banquet; le roi lui en demanda la raison : « Celui qui se contente de la moitié d'un royaume, » répondit-elle, mérite d'avoir la moitié de sa table » vide. » Hermanfried, tenté par ces paroles, fit alliance avec Théodoric, et ils attaquèrent ensemble Baderic, qui fut vaincu et tué. Hermanfried refusa de remettre au roi de Metz sa part des dépouilles.

Théodoric appela à son secours son frère Clotaire; ils marchèrent contre les Thuringiens, remportèrent une grande victoire sur les bords de l'Unstrudt, et soumirent tout le pays. Pendant cette expédition, Théodoric crut avoir trouvé l'occasion de tuer Clotaire et de s'emparer de ses États; il cacha des hommes armés derrière une toile tendue d'un mur à l'autre de sa demeure, puis il fit demander à Clotaire un entretien secret. Celui-ci vint; mais comme la toile était trop courte, il aperçut les pieds des soldats, et au lieu d'entrer seul, il se fit accompagner des guerriers qui l'avaient suivi. Théodoric, voyant sa perfidie décou-

verte, voulut la faire oublier; il inventa une fable, et donna à son frère un grand plat d'argent. A peine Clotaire fut-il parti, qu'il se plaignit d'avoir perdu son plat sans motif, et il dit à son fils Théodebert : « Va trouver ton oncle, et prie-le de te céder le pré- » sent que je lui ai fait. » Théodebert obtint ce qu'il demandait. Malgré cette trahison, la paix ne fut pas troublée entre les deux frères. Après la conquête de la Thuringe, ils retournèrent dans leurs royaumes.

Peu de temps après, Théodoric fit prier Hermanfried de venir le trouver, en lui engageant sa foi qu'il ne courrait aucun danger, et il lui fit des présents considérables. Un jour qu'ils s'entretenaient sur les remparts de Tolbiac, Hermanfried, *poussé par je ne sais qui*, tomba du haut du mur, et se tua. Sa mort délivra Théodoric d'un rival qui l'inquiétait dans la possession de la Thuringe.

Guerre contre les Burgondes (523.) — Pendant que le roi de Metz avait étendu ses conquêtes par ses victoires et par ses crimes, des événements importants s'étaient passés dans les États de ses frères. Un jour, la reine Clotilde avait dit à ses trois fils : « Que je n'aie pas à » me repentir, mes chers enfants, de vous avoir » nourris avec tendresse; prenez part à mon injure, » je vous prie, et mettez vos soins à venger la mort » de mon père et de ma mère. » Les trois rois se montrèrent disposés à exécuter cette vengeance, qui était un devoir aux yeux des barbares Germains. Ils assemblèrent leurs guerriers et marchèrent vers la Burgondie. Le vieux roi Gondebald était mort, laissant deux fils, Sigismond et Godomar, qui s'étaient partagé ses États (517). Ces deux princes perdirent une grande bataille, et Sigismond fut pris avec sa femme et ses enfants. Clodomir les fit jeter dans un puits, qui fut comblé de pierres. Sigismond avait

quitté l'hérésie d'Arius pour embrasser le catholicisme. C'était un prince faible, pieux, libéral envers les pauvres et le clergé. L'Église l'a mis au rang des martyrs, suivant l'usage du temps, qui honorait de ce titre tous les innocents égorgés sans raison. Saint Sigismond avait néanmoins payé son tribut à la barbarie de l'époque. Un jour, trompé par une calomnie de sa femme, il avait fait étrangler son fils aîné, accusé à tort de conspirer contre lui.

Mort de Clodomir (524). — Godomar vengea son frère. Il rassembla de nouvelles troupes et chassa les Franks de son royaume. Clodomir marcha bientôt contre lui. Il lui livra bataille près de Véseronce en Dauphiné, et mit son armée en déroute. Emporté par son ardeur à la poursuite des fuyards, le roi d'Orléans s'éloigna des siens, et tomba dans un parti ennemi. Les Burgondes, imitant le signal qui lui était ordinaire, lui crièrent : « Viens, viens par ici, nous » sommes des tiens ! » Clodomir s'avança vers eux, et fut tué. Godomar recouvra ses États.

Assassinat des fils de Clodomir. — Clodomir avait laissé trois fils, dont l'aîné avait neuf ou dix ans. Leur aïeule, Clotilde, les prit avec elle, pour les élever jusqu'à ce qu'ils fussent en âge de partager les domaines de leur père et de se faire reconnaître rois par les guerriers. Childebert, roi de Paris, convoitait les États de ses neveux ; il fit dire secrètement à Clotaire, roi de Soissons : « Notre mère garde avec elle les fils de » notre frère, et veut leur donner le royaume ; viens » vite à Paris, et nous déciderons ensemble ce que » nous ferons d'eux. » Clotaire accourut. Après s'être concertés, les deux rois dépêchèrent vers leur mère et la prièrent de leur envoyer les enfants, promettant de les mettre en possession des États de leur père. Clotilde, remplie de joie, envoya les enfants, en disant :

« Je croirai n'avoir pas perdu mon fils, si je vous » vois hériter de son royaume. »

En entrant dans le palais des Thermes, les enfants furent séparés de leurs serviteurs. Alors Childebert et Clotaire envoyèrent à leur mère un messager avec des ciseaux et une épée nue. « Vos fils vous demandent conseil sur ce qu'il faut faire des enfants, dit le » messager à la reine. Voulez-vous qu'ils vivent, les » cheveux coupés, ou préférez-vous qu'ils soient égorgés ? » La malheureuse Clotilde, égarée par l'indignation et la douleur, s'écria : « J'aime mieux les voir » morts que tondus ! »

Le messager se hâta de retourner vers les rois : « Achevez l'œuvre commencée, leur dit-il, la reine y » consent. » Aussitôt Clotaire, saisissant l'aîné, lui enfonça son couteau dans le flanc. A ses cris, le cadet en pleurs se jeta aux genoux de Childebert : « Secours-» moi, mon bon père ! » lui dit-il, Childebert, ému jusqu'aux larmes, pria Clotaire de l'épargner.

« Repousse-le loin de toi, s'écria Clotaire écumant » de rage, ou je te tue à sa place. C'est toi qui m'as » poussé à cette action, et déjà tu manques à ta pa-» role ! » Childebert repoussa l'enfant, et Clotaire l'égorgea comme l'aîné. Le troisième, nommé Clodowald ou Cloud, fut sauvé par un guerrier intrépide, qui pénétra dans la salle et le mit en sûreté. Devenu grand, il se consacra à Dieu, et mourut prêtre. C'est lui que l'Église honore sous le nom de saint Cloud, légué par lui à un bourg des environs de Paris.

Fin du royaume des Burgondes (532-34). — Après le massacre de leurs neveux, Clotaire et Childebert réunirent leurs forces pour faire la conquête de la Burgondie. Godomar se défendit vigoureusement pendant plusieurs années ; enfin il fut pris, et enfermé dans un château fort, où il mourut, peut-être de mort

violente. Les Burgondes ne furent pas chassés de la Gaule, comme les Wisigoths; ils conservèrent leurs biens, leur nom, leurs lois et leur nationalité.

Guerre en Arvernie. — Pendant la guerre de Burgondie, Childebert et Clotaire avaient en vain demandé du secours à leur frère Théodoric. Ce prince le leur refusa. Ses leudes irrités se soulevèrent, et lui dirent : » Si tu ne veux pas aller en Burgondie avec tes frères, » nous te quitterons, et nous les prendrons pour rois. » — Suivez-moi en Arvernie, leur dit Théodoric ; et » je vous conduirai dans un pays où vous prendrez de » l'or et de l'argent tant que vous en voudrez. » Ils promirent de le suivre. L'Arvernie fut envahie par ces barbares, qui la parcoururent dans tous les sens, et la ravagèrent sans pitié. Peu après, Théodoric mourut, et fut remplacé par son fils Théodebert (533).

Expédition de Théodebert en Italie (534). — De tous les descendants de Clovis, Théodebert est le plus brave et le plus habile. Ses expéditions en Italie sont fameuses. Les Grecs de Constantinople et les Ostrogoths se disputaient cette contrée, et recherchaient l'alliance des Franks. Pour les gagner, les Ostrogoths leur cédèrent la Provence, entre la Durance et la mer; et l'empereur de Constantinople renonça, en leur faveur, aux prétentions que l'empire conservait encore sur les Gaules. Théodebert accepta tout, et passa les Alpes, à la tête d'une armée formidable de Franks, de Thuringiens, de Burgondes, d'Allamans et de Bavarois. Les Ostrogoths les reçurent comme des libérateurs ; ils furent bientôt cruellement détrompés. Ces barbares égorgèrent leurs femmes et leurs enfants, et les jetèrent dans le Pô ; puis ils fondirent sur eux à l'improviste, et les taillèrent en pièces (539). Les Grecs, surpris à leur tour, éprouvèrent le même sort. Le but de Théodebert était de détruire les deux peu-

ples, et de s'emparer de l'Italie. Mais des maladies décimèrent ses soldats, et il revint en Gaule chargé de butin. Il méditait une nouvelle expédition, et, cette fois, il se proposait de pénétrer en Illyrie, en Thrace, et de faire la conquête de Constantinople. Une mort prématurée l'enleva (547). Il eut pour héritier son fils Théodebald, prince faible et maladif, qui mourut au bout de six ans, sans laisser de postérité (553). Le roi de Paris, Childebert, le suivit de près dans la tombe, après un règne de quarante-sept ans (558). Ce prince, vicieux comme ses contemporains, fonda un grand nombre d'églises, de couvents et d'hôpitaux, et les combla de richesses. Clotaire Ier se fit reconnaître par les leudes de son frère et de son neveu, et se trouva seul roi de toute la monarchie des Franks, qui comprenait la Gaule, moins la Septimanie et la Bretagne, et la moitié de la Germanie.

Guerre contre les Saxons. — La principale expédition de Clotaire eut lieu contre les Saxons, qui refusaient le tribut, et qui défendaient vigoureusement leur sauvage indépendance. Dans une de ces campagnes, les Saxons, effrayés à la vue de l'armée franke, demandèrent la paix, et offrirent à Clotaire de lui payer un tribut plus fort qu'à son frère et à ses neveux. Clotaire dit aux siens : « Ces hommes parlent bien ; ne » marchons pas contre eux, de peur de pécher contre » Dieu. » Ils lui répondirent : « Ce sont des men- » teurs, ils n'ont jamais tenu leurs promesses ; mar- » chons contre eux. » Alors les Saxons offrirent la moitié de leurs biens, puis leurs vêtements, leurs troupeaux et tout ce qu'ils possédaient. Les Franks ne voulurent point les écouter. Clotaire leur dit : » Ne vous obstinez pas, je vous en prie, à un combat » où le droit n'est pas de votre côté, vous serez » vaincus ; si vous voulez y aller de votre propre

» volonté, je ne vous suivrai pas. » Les Franks, transportés de fureur, déchirèrent sa tente, l'en arrachèrent par force, et le menacèrent de le tuer s'il ne les conduisait pas à l'ennemi. Clotaire attaqua les Saxons malgré lui, et essuya une défaite sanglante. Il se hâta de demander la paix, disant aux Saxons que c'était contre sa volonté qu'il avait marché contre eux, et retourna dans ses États.

Révolte et mort de Chramne (560). — Clotaire avait cinq fils. L'un d'eux, nommé Chramne, était beau de sa personne, brave et turbulent. Il conspira contre son père, et voulut se faire roi. Ses intrigues ayant été découvertes, il se retira chez les Bretons, et leur duc, Canao ou Conobre, prit les armes en sa faveur. Le roi marcha contre eux, et les battit aux environs de Dol. Conobre fut tué, et Chramne pris avec sa femme et ses filles. On les enferma dans la cabane d'un pauvre homme près de Saint-Malo; Chramne fut étranglé sur un banc avec un mouchoir, puis on mit le feu à la cabane, et tout fut consumé. La victoire de Clotaire ne changea pas le sort de la Bretagne. Il borna sa vengeance à la mort de son fils, et laissa les Bretons libres comme auparavant.

Villa royale de Braine. — Clotaire habitait ordinairement à Braine, près de Soissons. Sa *villa* peut passer pour le modèle des résidences royales de l'époque. C'était un vaste bâtiment entouré de portiques d'architecture romaine. Autour du corps de logis se trouvaient les logements des officiers du palais et ceux des leudes qui avaient juré fidélité au roi. Des cabanes voisines étaient occupées par un grand nombre de familles, qui exerçaient, hommes et femmes, toutes sortes de métiers, depuis l'orfévrerie et la fabrication des armes jusqu'à l'état de tisserand et de corroyeur, depuis la broderie en soie et en or jusqu'à

la plus grossière préparation de la laine et du lin. Des fermes, des écuries, des étables, des bergeries et des granges, complétaient le village royal. C'est à Braine que Clotaire faisait garder, au fond d'un appartement secret, les grands coffres à triple serrure qui contenaient ses richesses en or, en vases et en bijoux précieux. C'est là qu'il convoquait en synode les évêques des cités gauloises, qu'il recevait les ambassadeurs, et présidait les assemblées nationales du *champ de mars*, suivies de ces festins immenses où des sangliers et des daims entiers étaient servis tout embrochés, et où des tonneaux défoncés occupaient les quatre coins de la salle. C'est là aussi qu'il se livrait avec ses leudes aux exercices des armes, de la chasse, de la pêche et de la natation.

Femmes de Clotaire. — Clotaire, comme la plupart des rois ses contemporains, avait plusieurs femmes, qu'il épousait par le sou et le denier, suivant l'ancienne coutume germanique ; quelques-unes seulement obtinrent le titre de reines. Parmi ces femmes était une jeune fille de la plus basse naissance, nommée Ingonde. Un jour elle lui dit : « Le roi, mon seigneur, a fait de sa servante ce qu'il lui a plu. Il » mettrait le comble à ses grâces, s'il daignait procurer à ma sœur un mari vaillant, et qui ait du bien, » afin que je n'éprouve pas d'humiliation à cause » d'elle. » Sa sœur, nommée Aregonde, était ouvrière dans un des domaines royaux. Clotaire alla la voir, la trouva fort belle, et l'épousa. Quelques jours après, il revint vers Ingonde, et lui dit : « J'ai cherché pour » ta sœur un mari sage et riche, et je n'ai rien trouvé » de mieux que moi-même. — Que mon seigneur, répondit Ingonde avec humilité, fasse ce qui lui » semble à propos, pourvu seulement que sa servante ne perde rien de ses bonnes grâces. » Ce trait

montre la misérable condition des femmes au milieu de la barbarie franke.

Mort de Clotaire (561). — Un an après la mort de son fils Chramne, Clotaire chassait dans la forêt de Guise, lorsqu'il fut saisi de la fièvre. On le transporta dans sa *villa* de Compiègne. Là, au milieu de ses souffrances, il disait : « Wah ! que pensez-vous que soit » ce roi du ciel, qui fait mourir ainsi de si grands » rois? » Et il rendit l'âme dans cette tristesse, l'anniversaire du jour où Chramne avait été brûlé.

FILS DE CLOTAIRE I:

CARIBERT. — GONTRAN. — CHILPÉRIC. — SIGEBERT.

CLOTAIRE II. CHILDEBERT.

(561-626)

Partage. — A peine Clotaire était-il mort, que Chilpéric, un de ses fils, courut à Braine, et s'empara du trésor royal. Il aspirait à être seul roi des Franks; mais ses trois frères s'étant avancés avec des forces supérieures, il se soumit aux chances d'un partage fait par le sort. Ce partage ressembla, sous beaucoup de rapports, à celui qui avait eu lieu entre les fils de Clovis. Caribert ou Haribert eut Paris; Gontran, Orléans et le territoire des Burgondes; Chilpéric, le royaume de Soissons, et Sigebert les pays au-delà de la Meuse, qui commençaient à prendre le nom de royaume d'Orient, en tudesque *Oster-rike*, et par corruption *Ostrie* et *Austrasie*. Le territoire d'Orléans, de

Paris et de Soissons s'appelait *Ne-Osterrike*, c'est-à-dire royaume d'Occident, dont on a fait *Neostrie* et *Neustrie*.

Caractère des rois. — Caribert et Gontran étaient d'un naturel doux et pacifique. Caribert se prétendait habile jurisconsulte, et aimait à rendre la justice et à discourir en latin. Gontran était généreux envers le clergé, libéral en aumônes, assidu aux prières et aux jeûnes. De son vivant, il passait pour faire des miracles. Néanmoins le naturel barbare prenait quelquefois le dessus : le *bon* Gontran fit mourir un leude soupçonné d'avoir tué un daim dans le domaine royal; il fit décapiter deux Franks qui avaient mal parlé de la reine, et exécuter les médecins d'une de ses femmes, parce qu'ils n'avaient pas pu la sauver.

Sigebert et Chilpéric avaient un caractère turbulent et batailleur. Mais les brillantes qualités de Sigebert n'étaient pas ternies par la férocité et les passions brutales de son frère. A ces vices d'un barbare, Chilpéric mêlait des prétentions à la théologie et aux lettres. Il voulait abolir par une ordonnance le mystère de la Trinité; il faisait des vers latins où il entremêlait à tort et à travers les syllabes longues et les brèves; il écrivit aussi sur la grammaire, la jurisprudence, les beaux-arts, et tenta de réformer l'alphabet en y introduisant quatre caractères nouveaux, pour exprimer certains sons propres à la langue tudesque. Il entreprit de convertir les Juifs, et publia une ordonnance qui leur prescrivait de se faire baptiser. Ce décret se terminait par cette phrase : « Si quelqu'un » méprise notre ordonnance, qu'on le châtie en lui » crevant les yeux. »

Caribert, Gontran et Chilpéric menaient une vie scandaleuse, et rappelaient leur père Clotaire par le déréglement de leurs mœurs. Ils avaient plusieurs

femmes qu'ils répudiaient et reprenaient au gré de leurs caprices. La plupart de ces femmes étaient des filles d'ouvriers et de colons. Saint Germain, évêque de Paris, fit des représentations, et excommunia Caribert; le roi ne tint aucun compte des foudres de l'Église. Ce prince mourut presque subitement dans un de ses domaines, près de Bordeaux, où il était allé jouir du climat du midi. Il ne laissa qu'une fille nommée Berthe, qui épousa Éthelbert, roi de Kent, et contribua puissamment à la conversion des Anglo-Saxons.

Aussitôt après la mort de Caribert, l'une de ses femmes, nommée Théodehilde, se saisit du trésor royal et envoya proposer à Gontran de la prendre pour épouse. Le roi répondit avec un air de sincérité qu'il l'épouserait avec plaisir. Théodehilde courut à Châlon-sur-Saône, où il résidait. Le *bon* Gontran s'empara de ses trésors, et la fit enfermer dans un monastère.

Les trois frères de Caribert se partagèrent ses États d'une manière fort bizarre : Paris fut divisé en trois portions, et chacun en prit une. Pour éviter toute surprise, aucun d'eux ne devait entrer dans cette ville sans le consentement des deux autres.

Sigebert épouse Brunehaut (566). — Le roi Sigebert voyait avec dégoût la conduite de ses frères, qui s'alliaient à des femmes indignes d'eux. Il résolut de n'avoir qu'une seule épouse, et de la choisir dans une famille royale. Il envoya demander en mariage Brunehild ou Brunehaut, fille d'Athanagild, roi des Wisigoths d'Espagne, et l'obtint. C'était, dit le contemporain Grégoire de Tours, une jeune fille de manières élégantes, belle de figure, décente dans sa conduite, de bon conseil et d'agréable conversation. Sigebert l'épousa avec de grandes réjouissances, et il conserva toujours pour elle le plus vif attachement.

La conduite de Sigebert et son brillant mariage firent honte à Chilpéric de la vie qu'il menait au milieu de ses servantes. Il voulut aussi n'avoir qu'une épouse; il fit demander la main de Galeswinthe, sœur aînée de Brunehaut, et promit de renvoyer toutes les autres. Cette princesse lui fut accordée. Il la reçut avec de grands honneurs, et l'épousa. Ces bonnes résolutions ne durèrent pas longtemps. Galeswinthe, bientôt négligée et abreuvée d'outrages, se plaignit, et menaça de retourner à la cour de son père. Chilpéric l'apaisa par des paroles de douceur, puis il la fit étrangler dans son lit. Quelques jours après, il reprit Frédégonde, une des femmes qu'il avait répudiées pour épouser la malheureuse Galeswinthe.

Première guerre civile. — A cette époque, les mœurs et les coutumes frankes faisaient un devoir de la vengeance. Les parents de la victime avaient le choix entre la guerre privée et le jugement public. Sigebert, excité par Brunehaut, jura de faire à l'assassin de sa belle-sœur une guerre à outrance. Gontran intervint comme médiateur entre ses deux frères; il parvint à désarmer le roi d'Austrasie, et le détermina à demander justice à l'assemblée de la nation. Chilpéric comparut en suppliant devant le *mall*, composé des chefs, des grands propriétaires et de leurs vassaux, et fut condamné à perdre les cités de Limoges, de Bordeaux, de Cahors, de Béarn et de Bigorre, qu'il avait données à Galeswinthe, comme *présent du matin*. Ces villes furent remises à Brunehaut.

Chilpéric se soumit au jugement public; mais il se promettait bien, à la première occasion, de reprendre les villes perdues. Après cinq ans de dissimulation et de préparatifs secrets, il envoya une armée au sud de la Loire. Ces bandes indisciplinées envahirent la Touraine et le Poitou, domaines de Sigebert, et se li-

vrèrent à leurs pillages et à leurs dévastations ordinaires.

A cette nouvelle, Sigebert rassembla ses guerriers, et appela aux armes les Austrasiens, les Bavarois, les Thuringiens et les Saxons. A leur tête, il s'avança vers la Seine, répandant au loin la terreur et la dévastation. Chilpéric, vivement poursuivi, eut recours à la prière et promit satisfaction. Sigebert se borna à exiger la restitution de ses villes, et la paix fut signée (574).

Seconde guerre civile. Siége de Tournay (575). — A peine le roi d'Austrasie fut-il rentré dans ses États, que Chilpéric reprit les armes. Sigebert, furieux de ce nouveau manque de foi, rappela ses guerriers, et jura de poursuivre son frère jusqu'à la mort. Il rentra en Neustrie, et signala partout son passage par le ravage et l'incendie. Un corps de troupes, envoyé au sud de la Loire, vainquit Théodebert, fils de Chilpéric, qui fut tué; un autre corps alla investir la forte ville de Tournay, où Chilpéric s'était réfugié. Toute la Neustrie reconnut le vainqueur. Sigebert, dans sa marche vers Tournay, s'arrêta au domaine de Vitry, sur la Scarpe, pour se faire proclamer roi des Neustriens. Pendant qu'on le promenait sur le pavois national, deux jeunes Franks, envoyés par Frédégonde, s'approchèrent de lui et le frappèrent de leurs couteaux. Au premier bruit de sa mort, une terreur panique se répand dans son armée; tout fuit, tout se disperse. Les Austrasiens et les Germains rentrèrent dans leur pays; les Neustriens allèrent rejoindre à Tournay le roi Chilpéric, qu'ils avaient naguère abandonné.

Chilpéric, délivré, par le crime de sa femme, d'un danger imminent, ne perdit pas de temps : il courut à Paris. Brunehaut se trouvait dans cette ville, où elle s'était rendue pour partager le triomphe de Sigebert,

Convaincue de l'impossibilité de s'échapper, elle voulut du moins sauver son fils, âgé de cinq ans. Cet enfant fut placé dans un grand panier, descendu par une fenêtre, et transporté la nuit hors de la ville. Un serviteur obscur, peu capable d'inspirer des soupçons sur la route, le porta en Austrasie. Le jeune prince, nommé Childebert II, fut proclamé roi, et un conseil, composé des chefs des leudes et des évêques, gouverna le pays en son nom.

Brunehaut s'attendait à être durement traitée; Chilpéric borna sa vengeance à lui enlever ses trésors et à l'exiler à Rouen. La belle veuve de Sigebert y vit bientôt arriver le fils aîné de Chilpéric et d'Audowère, le jeune Mérowée, qui avait conçu pour elle l'attachement le plus passionné. Ils se marièrent secrètement. Le roi devint furieux en apprenant cette union de son fils avec sa mortelle ennemie et il sépara les deux époux. Mérowée fut rasé, et plus tard mis à mort. Quant à Brunehaut, Chilpéric lui permit de retourner à Metz.

A peine arrivée, Brunehaut voulut prendre la tutelle de son fils. Les grands de l'Austrasie n'étaient pas gens à se laisser enlever le pouvoir par une femme étrangère. Les principaux d'entre eux étaient l'intrigant Œgidius, évêque de Reims, le duc Gontran-Bose ou le Fourbe, tous deux vendus à Frédégonde, et le duc Rauking, le plus riche des Austrasiens, homme cruel, qui avait pour jeu favori de voir un esclave éteindre un flambeau contre ses jambes nues.

Cependant Brunehaut, à force d'intrigues et d'habileté, parvint à relever le parti royal, et à ressaisir quelque autorité. A la majorité de son fils, elle devint toute puissante, et tira une vengeance cruelle de tous ses adversaires (587). Gontran-Bose, le plus perfide de tous, prévoyant le sort qui l'attendait, se réfugia dans

la maison d'un évêque; on y mit le feu; il fut tué en voulant s'échapper à travers les flammes. Le duc Rauking sortait un jour de la chambre du jeune roi, lorsqu'il fut renversé à la porte par deux hommes, qui lui hachèrent la tête. Un troisième, surpris à la fenêtre du palais, fut tué à coups de hache, et son corps jeté dans la cour. Plusieurs autres finirent de même par des assassinats. Un grand nombre se sauvèrent par la fuite. L'évêque de Reims, Œgidius, était le plus coupable; il dut la vie à son caractère sacré : il fut cité devant un concile d'évêques, dégradé, et envoyé en exil. Ces rigueurs ne domptèrent pas cette fière aristocratie austrasienne; les leudes jurèrent la perte de l'étrangère, qui osait réprimer leur sauvage indépendance pour élever la royauté franke au rang d'autorité impériale.

Crimes de Frédégonde. — Pendant que l'Austrasie était déchirée par cette lutte sanglante entre la royauté et l'aristocratie, la Neustrie était en proie à la tyrannie de Chilpéric et aux fureurs de Frédégonde. Cette femme avait causé la mort des deux fils aînés du roi, pour aplanir aux siens le chemin du trône; elle fit périr le plus jeune, nommé Clovis, ainsi que sa mère, la reine Audowère, retirée au Mans depuis qu'elle avait été répudiée. Elle fit encore assassiner Prétextatus, évêque de Rouen, pour avoir béni le mariage de Mérowée et de Brunehaut, et elle empoisonna un leude frank qui avait osé lui reprocher ce meurtre. Elle voulait étrangler sa fille Rigonthe; on l'arracha de ses mains. Le tour de Chilpéric vint aussi. Ce prince avait découvert les déréglements de la reine, et se proposait de la châtier. Frédégonde le prévint. Un jour qu'il revenait de la chasse dans la forêt de Chelles, un homme le frappa de plusieurs coups de poignard, et le tua.

Clotaire II le Jeune (584). — Chilpéric ne laissait qu'un fils âgé de quatre mois, nommé Clotaire *le Jeune*. Les grands de la Neustrie le proclamèrent roi, et se saisirent du gouvernement en son nom. Frédégonde se vit un moment délaissée et privée de tout pouvoir. Dans cet état d'abandon, ce qui l'irritait le plus, c'était de voir Brunehaut toute-puissante à la cour de son fils : « Cette femme va se croire au-dessus de moi ! » disait-elle avec amertume ; et pour se venger du bonheur de sa rivale, elle eut recours, suivant son habitude, à l'assassinat. Un clerc, cédant à ses séductions, partit pour l'Austrasie, dans l'intention de tuer la reine. Il fut découvert, mis à la question, et forcé d'avouer son crime. On se contenta de le renvoyer à sa maîtresse. Frédégonde, furieuse d'avoir été trahie, punit la maladresse de son émissaire en lui faisant couper les mains et les pieds. Quelque temps après, deux nouveaux émissaires furent arrêtés, et cette fois on les condamna au dernier supplice.

Cependant Frédégonde ne tarda pas à reprendre le dessus en Neustrie et à s'emparer du pouvoir. Entourée de factions au dedans, elle vit les frontières du royaume de son fils attaquées par les Burgondes et les Austrasiens. Dans cette position critique, elle déploya une habileté égale à sa scélératesse. Pour désarmer le roi des Burgondes elle se mit sous sa protection et lui offrit la tutelle de son fils. Gontran, dupe de ses artifices, prit le gouvernement de la Neustrie, et défendit le jeune Clotaire contre les attaques des Austrasiens.

Traité d'Andelot (587). — Le faible Gontran se laissa bientôt gagner par Brunehaut et signa le fameux traité d'Andelot, dans la Haute-Marne, qui assurait à Childebert l'héritage de son oncle et garantissait aux leudes la possession de leurs bénéfices.

Guerre civile. — Tant que le roi Gontran vécut, la paix ne fut pas troublée entre l'Austrasie et la Neustrie. A sa mort, arrivée en 593, Childebert hérita de ses États, et les deux reines donnèrent cours à leurs projets de vengeance. Les deux armées se rencontrèrent à Droizy, non loin de Soissons (593). Un stratagème de Frédégonde procura aux Neustriens une victoire chèrement achetée. Brunehaut et Frédégonde furent obligées par les leudes de faire la paix. Quelque temps après, le roi Childebert mourut empoisonné, avec la reine sa femme (595). On ignore sur qui se portèrent les soupçons. Il laissait deux fils, Théodebert et Théodoric, âgés de neuf à onze ans. Théodebert eut l'Austrasie et la Germanie, et Théodoric la Burgondie et le royaume d'Orléans, qui fut sa capitale. Frédégonde profita de la jeunesse de ces princes pour s'emparer de Paris, dont les deux tiers leur appartenaient. L'armée burgonde et austrasienne, où se trouvaient Brunehaut et ses deux petits-fils, lui présenta la bataille à Latofao, au nord de Reims. La victoire se déclara encore pour les Neustriens. L'année suivante, Frédégonde, qui avait fait périr tant de monde par l'assassinat, mourut, *pleine de jours*, au comble de la gloire et de la puissance. Alors les Austrasiens reprirent l'offensive. Le jeune Clotaire II, roi de Neustrie, essuya une défaite terrible à Dormelles, en Gâtinais, et vit ses États resserrés entre la Seine, l'Oise et la mer. La paix fut faite (600).

A peine délivrée de la guerre extérieure, l'Austrasie fut déchirée par des discordes intestines. Les grands voulurent profiter de la jeunesse de Théodebert pour relever leur pouvoir. Brunehaut, toujours zélée pour le maintien de l'autorité royale, entreprit de nouveau de régner par la terreur, et fit mourir Wintrio, duc de Champagne, un de leurs chefs. Les

leudes, craignant le même sort, se soulevèrent tous ensemble, se saisirent de la reine, et la menèrent sur les frontières de l'Austrasie. La malheureuse Brunehaut fut rencontrée, seule et dénuée de tout, par un pauvre paysan, qui la guida jusqu'à Orléans.

Aussitôt qu'elle eut pris quelque ascendant à la cour de Théodoric, elle voulut se venger de Théodebert et des leudes austrasiens, qui l'avaient chassée. Elle entraîna facilement son petit-fils et les principaux officiers dans ses projets de vengeance. Le patrice Ægila lui était seul contraire. Elle le fit mourir et fit nommer à sa place Protadius, homme habile et énergique défenseur de l'autorité royale. Alors la guerre fut résolue. Les leudes burgondes prirent les armes avec répugnance. Quand les deux armées furent en présence, ils se soulevèrent contre Protadius, le massacrèrent, et forcèrent le roi Théodoric à faire la paix. Brunehaut prit sa revanche dès qu'elle vit les leudes dispersés dans leurs habitations. L'un des chefs de la révolte fut tué; saint Didier, évêque de Vienne, fut lapidé; un autre eut un pied coupé et perdit tous ses biens.

La paix ne fut pas de longue durée, et cette fois-ci Théodebert fut l'agresseur. Il envahit l'Alsace, qui appartenait au royaume de Burgondie. Les leudes burgondes coururent aux armes avec empressement. Théodebert, vaincu d'abord à Toul, essuya une seconde défaite à Tolbiac. La mêlée y fut si vive, et le carnage si grand, que les cadavres n'avaient pas de place pour tomber, et qu'ils demeuraient debout, soutenus les uns par les autres, comme s'ils eussent été vivants. Théodebert, arrêté dans sa fuite, fut rasé, puis mis à mort. Il avait un fils encore enfant; un soldat le prit par les pieds, et lui brisa la tête contre une pierre. Théodoric et Brunehaut entrèrent dans

Metz en triomphe. Les leudes, ennemis de la reine, se cachèrent ou cherchèrent un refuge dans les pays éloignés.

La mort du roi, arrivée l'année suivante, vint encore changer la face des affaires (613). Il laissait quatre fils en bas âge. Leur bisaïeule, Brunehaut, toujours occupée du soin de fortifier l'autorité royale, substitua aux anciens partages l'unité du pouvoir, comme chez les Romains, et fit proclamer l'aîné de ces jeunes princes seul roi de Burgondie, d'Orléans et d'Austrasie. Devenue tutrice de son arrière-petit-fils, la vieille reine semblait enfin parvenue au faîte de la puissance. Elle était loin de prévoir la catastrophe qui se préparait.

Fin tragique de Brunehaut (613). — Les leudes austrasiens, exaspérés par les désastres de Toul et de Tolbiac, par l'exil de leurs compagnons, par l'humiliation de leur pays, et par le triomphe de leur mortelle ennemie, formèrent une nouvelle conspiration. A leur tête on vit figurer deux hommes dont les descendants devaient relever la puissance de l'Austrasie et s'asseoir sur le trône des rois mérovingiens. L'un était Arnoul ou Arnulphe, d'officier du palais devenu évêque de Metz; l'autre, Pepin de Landen, son ami, chef d'une famille puissante. Les conjurés nouèrent des intelligences avec Clotaire II, et offrirent de le reconnaître roi de Burgondie et d'Austrasie, à condition qu'il s'engagerait à leur laisser pendant toute leur vie la jouissance de leurs bénéfices et de leurs dignités. Ces dispositions arrêtées, Clotaire II entra en Austrasie avec une armée nombreuse. L'armée burgonde et austrasienne, dont les chefs étaient gagnés, n'opposa aucune résistance, et livra les jeunes fils de Théodoric, qui furent égorgés. Brunehaut s'enfuit à travers les montagnes du Jura. Elle fut arrêtée à Orbe, près du

lac de Neufchâtel, et conduite à Clotaire II. Le fils de Frédégonde l'accabla d'injures et lui reprocha la mort de dix rois, dont plusieurs avaient péri par le crime de sa mère. Il la tourmenta pendant trois jours par divers supplices dont l'histoire n'a point révélé l'atrocité. Le quatrième jour, elle fut promenée dans les rangs de l'armée, montée sur un chameau; puis elle fut attachée par les cheveux, par un pied et par un bras, à la queue d'un cheval indompté, qui l'emporta dans les bois et la mit en pièces. Ainsi périt cette princesse wisigothe, victime de ses longs efforts pour fonder chez les Franks la royauté romaine. L'indépendance individuelle triompha du pouvoir royal, et la barbarie germanique l'emporta sur les idées d'ordre et de régularité.

Il y avait cinquante ans que les quatre fils de Clotaire Ier s'étaient partagé le pays des Franks, lorsque Clotaire II, son petit-fils, le réunit tout entier sous sa domination. Pendant cette période (561-613), l'histoire des Franks n'est, au dedans, qu'un tissu inextricable d'intrigues, de complots, de perfidies, de violences, de discordes, dont nous n'avons esquissé que les principaux traits; au dehors, c'est une série de guerres, non moins difficiles à raconter, contre les Bretons, les Gascons, les Wisigoths, les Lombards et plusieurs peuples germains. On croirait lire l'histoire de l'heptarchie anglo-saxonne.

Dagobert, roi d'Austrasie (622). — Les dernières années du règne de Clotaire II virent recommencer la lutte contre les Austrasiens, qui voulaient se détacher de la Neustrie et avoir un roi particulier. Clotaire fut obligé de leur donner son fils Dagobert, qui alla s'établir à Trèves, et gouverna sous la tutelle de Pepin de Landen, nommé maire du palais. Les Saxons se soulevèrent contre le nouveau roi d'Austrasie, et en-

traînèrent plusieurs peuples voisins. Le jeune Dagobert passa le Rhin et leur livra bataille. Son armée fut mise en déroute, et il courut un tel danger qu'un coup de hache lui coupa un morceau de peau de la tête avec des cheveux. Un messager porta cette mèche de cheveux au roi Clotaire. Il vola au secours de son fils, vainquit les Saxons, et tua tous les hommes dont la taille dépassait la longueur de son épée. Les vaincus se soumirent à payer un tribut annuel de cinq cents vaches. Clotaire II mourut à Paris, dans la quarante-cinquième année de son âge et de son règne (628).

DAGOBERT Ier.

(628-638)

Clotaire II avait laissé deux fils, Dagobert et Charibert ou Haribert. Chacun d'eux convoitait l'héritage paternel tout entier. Dagobert, plus habile et plus expérimenté, l'emporta ; la plupart des leudes et des évêques neustriens et burgondes se donnèrent à lui. Charibert se retira au midi de la Loire, et s'établit à Toulouse, ancienne capitale des rois wisigoths. Cette royauté méridionale fut de courte durée. Charibert étant mort, Dagobert envahit le midi, et fit reconnaître partout son autorité. Il ne le réunit pourtant pas au reste de ses États : il se contenta de l'ériger en duché d'Aquitaine.

Dagobert est peut-être celui, de tous les souverains mérovingiens, qui travailla le plus, après Brunehaut, à fonder l'autorité royale, et à dompter la

turbulente indépendance des leudes. Dès son avénement, il parcourut la Burgondie et l'Austrasie, pour détruire les petits tyrans, leudes et évêques, qui opprimaient les faibles. Cependant cette expédition ne produisit pas tout le bien qu'on espérait. Les rois mérovingiens, dans leurs essais de monarchie, n'avaient pour but que la spoliation. Ils voulaient être puissants, non pour faire régner les lois et la justice, mais pour satisfaire leur avidité et disposer, selon leurs caprices, des propriétés et des bénéfices de leur royaume. La royauté était, comme l'aristocratie, une force brutale qui ne poursuivait que ses propres intérêts.

Sigebert, roi d'Austrasie (633). — Les rigueurs de Dagobert contre les leudes amenèrent des soulèvements parmi les indomptables Austrasiens. Pour les apaiser, il se vit obligé de renoncer au gouvernement de l'Austrasie, et d'y envoyer son fils Sigebert II avec le titre de roi. Ce jeune prince habita Trèves, sous la tutelle de Pepin de Landen et de Caribert, évêque de Cologne.

Malgré la séparation de l'Austrasie, Dagobert se trouvait le plus puissant prince de son temps. Sa domination s'étendait sur tout le reste de la Gaule ; les Bretons et les Gascons, les Allemands, les Thuringiens et les Bavarois, lui payaient un tribut, et il voyait son alliance briguée par les Lombards et les Wisigoths. Dans ses rustiques palais, il égalait la magnificence des empereurs de Constantinople. Aux jours de fête, il s'asseyait sur un trône d'or massif, fait par saint Éloi, alors orfèvre habile, et plus tard évêque de Noyon.

Fondation de Saint-Denis. — A l'imitation de ses prédécesseurs, le roi Dagobert prodigua les biens aux églises et aux couvents. La plus riche de ses fonda-

tions fut celle de la célèbre abbaye de Saint-Denis, dont l'origine a été entourée de prodiges. Dagobert, dans sa jeunesse, s'amusait un jour à la chasse, et poursuivait un cerf; l'animal, épuisé de fatigue, alla se réfugier dans une petite chapelle, bâtie jadis par sainte Geneviève en l'honneur de saint Denis, évêque de Paris. Les chiens, repoussés par une puissance divine, ne purent pénétrer dans le lieu saint. Dagobert, à la vue de ce prodige, fut saisi d'admiration, et conçut un profond respect pour le tombeau du saint martyr. Quelque temps après, ce prince fit donner des coups de verges et couper la barbe à Sadregisèle, duc d'Aquitaine, son ennemi; et, pour fuir la colère de son père Clotaire, il chercha un asile dans la petite chapelle de Saint-Denis, persuadé que le saint, qui avait repoussé les chiens, le protégerait contre le courroux du roi. L'événement ne trompa point son espérance. Les gardes envoyés par Clotaire ne purent jamais s'approcher de l'asile sacré. Le roi, encore plus irrité, marcha lui-même contre son fils, et se sentit aussi arrêté par un pouvoir invincible. Pendant que ces choses se passaient, Dagobert, prosterné aux pieds du saint martyr, tomba dans un profond sommeil. Saint Denis lui apparut en songe, et lui offrit de le délivrer de ses angoisses, s'il promettait d'honorer sa mémoire et d'orner son tombeau. Le prince prit cet engagement, rentra en grâce et obtint son pardon. Devenu roi, Dagobert se hâta d'accomplir son vœu. La petite chapelle devint une riche basilique, ornée avec une magnificence royale, et brillante de marbre, d'or et de pierreries. Le roi y ajouta un monastère, qu'il rendit un des plus riches de la Gaule.

Caractère de Dagobert. — Cette générosité de Dagobert envers les églises et les couvents n'a pas été perdue pour sa réputation : les moines reconnaissants

n'ont que des louanges pour sa mémoire. Cependant le *bon roi Dagobert* n'était pas exempt de vices. Il *fit bien quelques actions répréhensibles*, dit son indulgent biographe; *mais nul ne peut être parfait*. Ce prince montra souvent une avidité insatiable, et s'abandonna sans réserve au vice qui perdit Salomon : *Je m'ennuierais de nommer toutes ses femmes*, dit un chroniqueur, *tant le nombre en était grand*. Il avait, en outre, trois reines, Nantehilde ou Nantilde, Vulfégonde et Berchilde.

Dagobert, étant tombé malade dans sa maison d'Épinay, se fit porter dans la basilique de Saint-Denis. Il y mourut, et y fut enterré. Depuis, cette église a servi de sépulture à la plupart des rois de France.

Le jour et l'heure de sa mort, un vieux solitaire, qui vivait dans une petite île près de la Sicile, fut éveillé au milieu de la nuit par un homme à cheveux blancs, qui lui ordonna de se lever et de prier pour l'âme de Dagobert, roi des Franks. Comme il se disposait à obéir, il vit sur la mer une barque montée par des esprits infernaux, qui entraînaient et frappaient l'âme de Dagobert enchaînée. Bientôt la foudre gronda dans le ciel, et trois hommes vêtus de blanc apparurent dans les nues. C'étaient saint Denis, saint Martin et saint Maurice. Ils s'élancèrent à la poursuite des démons, leur arrachèrent l'âme prisonnière, et la portèrent dans le sein d'Abraham.

Ces fables, qui sont la mythologie de notre histoire et qui faisaient les délices de nos pères, font mieux connaître l'état des idées et des mœurs que les froids récits sans prodiges, où l'on ne trouve qu'une nomenclature aride de princes, de dates et de batailles.

ROIS FAINÉANTS

(638-752)

SIGEBERT II —	CLOVIS II
DAGOBERT.	CLOTAIRE III
	CHILDÉRIC II
	THÉODORIC III

Maires du palais. Partage (638). — A la mort de Dagobert I^er, son fils aîné Sigebert II continua de gouverner l'Austrasie; Clovis II, le cadet, obtint la Neustrie, la Burgondie et l'Aquitaine. Avec ces deux princes commence la suite des rois que l'histoire a flétris du surnom de *fainéants*. Pendant cette période de plus de cent ans, le trône fut occupé par des princes faibles d'âge et d'intelligence; et les *maires du palais*, qui n'étaient autrefois que les premiers officiers de la maison royale, devinrent les véritables chefs de l'État, et gouvernèrent le royaume.

En Austrasie, Pepin de Landen étant mort, son fils Grimoald hérita de ses immenses domaines, de son influence et de sa charge de maire du palais. A l'exemple de son père, il s'appliqua à gagner l'affection des grands et des évêques, et devenu populaire, il crut pouvoir tout oser. Après la mort du roi Sigebert II (650), il fit tonsurer son fils Dagobert, enfant de trois ans, et l'envoya secrètement dans un monastère d'Irlande; ensuite il fit proclamer roi son propre fils. Cette tentative audacieuse était prématurée; la royauté méro-

vingienne n'était pas encore assez déchue pour pouvoir être usurpée. Les Austrasiens se soulevèrent contre Grimoald ; il fut abandonné de tout le monde, et livré au roi de Neustrie, qui le fit mourir.

Le jeune Clovis II régna sous la tutelle de sa mère Nantehilde et d'Œga, maire du palais. Œga était un homme de race illustre, habile, ami de la justice. Pour se concilier les grands, il leur rendit une partie des biens que Dagobert leur avait enlevés. A sa mort, il fut remplacé par Erkinoald, parent de la mère de Dagobert Ier, homme bon et pieux, qui s'appliqua aussi à maintenir, par la douceur, l'autorité royale qui allait toujours s'affaiblissant. La reine Nantehilde, pour faire accepter par les Burgondes un maire du palais dévoué à ses intérêts, fut obligée de gagner les grands et les évêques un à un, et de s'engager à leur laisser la jouissance viagère de leurs biens et de leurs fonctions. Clovis II se mêla peu du gouvernement; il ne songea qu'à ses plaisirs. Pendant une grande famine, il fit enlever la couverture d'argent mise par le roi Dagobert sur le tombeau de saint Denis, sous prétexte de venir au secours des pauvres et des pèlerins. Il lui prit un jour fantaisie d'avoir de ses reliques; il fit ouvrir son tombeau, et lui cassa l'os du bras. Tout à coup l'idée du sacrilége qu'il avait commis lui troubla l'esprit, et il tomba en démence. Il mourut au bout de deux ans, sans avoir recouvré la raison (656).

Clovis II avait épousé une jeune esclave Anglo-Saxonne, enlevée de son pays par des pirates et vendue à un leude neustrien. Elle se nommait Bathilde, et était remarquable par sa beauté et par sa vertu. Devenue reine, Bathilde se souvint des misères de son ancienne condition, et racheta de son argent une foule d'esclaves. L'Église en a fait une sainte. Elle eut trois fils, Clotaire III, Childéric II et Théodoric III.

Le maire du palais, Erkinoald, qui gouvernait les trois royaumes de Neustrie, de Burgondie et d'Austrasie, ne plaça sur le trône que Clotaire III, l'aîné de ces jeunes princes. L'occasion lui parut favorable pour affermir l'unité du pouvoir royal. Il mourut l'année suivante (657).

Ebroïn, son successeur, homme plein d'énergie et d'ambition, travailla aussi avec ardeur à fortifier le pouvoir monarchique, et employa la violence et les supplices. Les grands et les évêques austrasiens, peu disposés à laisser ruiner leur autorité, se soulevèrent, et demandèrent un roi particulier, pour gouverner leur pays avec un maire de leur choix. Ébroïn, trop faible pour résister, leur envoya le jeune Childéric II. On lui donna pour maire du palais Walfoald, duc de la *Campagne* ou *Champagne* de Troyes.

Sur ces entrefaites, Clotaire III mourut, et Ébroïn mit Théodoric III sur le trône de Neustrie, sans convoquer le mall national. Les grands et les évêques de la Neustrie et de la Burgondie, excités par l'exemple des Austrasiens, formèrent un complot contre Ébroïn, qui enlevait *les biens et répandait le sang des nobles*. Leur chef était Léger, évêque d'Autun, homme intelligent et habile. Théodoric et son maire, surpris par les conjurés, furent tonsurés et enfermés, le roi dans l'abbaye de Saint-Denis, et le maire dans le monastère de Luxeuil en Burgondie.

Childéric II fut reconnu souverain des trois royaumes franks. Wulfoald resta maire d'Austrasie, et l'évêque Léger exerça les fonctions de cette charge en Neustrie et en Burgondie. L'aristocratie triomphait; elle voulut prévenir le retour des violences de l'autorité royale, et imposa à Childéric II certaines conditions. Il fut convenu que chaque royaume se gouvernerait selon ses anciennes lois et coutumes, que le roi

ne partagerait plus entre deux ducs ou deux comtes le gouvernement d'une province, et que les principaux leudes exerceraient, chacun à son tour, la charge de maire du palais, afin que personne ne pût, comme Ébroïn, se mettre au-dessus des autres et mépriser ses égaux. Childéric promit tout ce qu'on voulut ; mais il ne tarda pas à violer ses promesses, et essaya de secouer le joug qu'on lui avait imposé. Léger lui fit des réprimandes. Le roi se crut assez fort pour arrêter son maire du palais, et le faire enfermer au couvent de Luxeuil, où il alla rejoindre son ancien ennemi Ébroïn. Un autre personnage, nommé Bodolen ou Bodillon, ayant reproché à Childéric sa tyrannie envers les leudes, le roi le fit attacher à un poteau, et battre de verges comme un esclave. Bodolen jura de se venger; il surprit Childéric dans la forêt de Bondi, et l'assassina avec sa femme et son fils (673).

Après la mort de son frère, Théodoric fut tiré de l'abbaye de Saint-Denis, et proclamé de nouveau roi des Franks. A cette nouvelle, Ébroïn et Léger s'évadent de Luxeuil. Ébroïn court à Paris, retrouve de nombreux partisans, et force le roi Théodoric à le prendre pour maire du palais. Il revenait aigri par trois ans de prison et d'humiliation; il brûlait de se venger des leudes qui l'avaient renversé. Il commença par envoyer des troupes à Autun, pour arrêter l'évêque Léger, qu'il regardait comme son mortel ennemi. On lui arracha les yeux ; on lui coupa la langue et les lèvres, et après deux ans de tourments, on le mit à mort (678). Les écrivains ecclésiastiques, qui font de Léger un saint et un martyr, n'ont que des malédictions pour la tyrannie et les cruautés d'Ébroïn. Quelques chroniqueurs voient d'un autre œil la conduite du maire du palais. « Ébroïn, dit l'un d'eux, s'opposa

» courageusement à toutes les méchancetés qui se
» commettaient dans le pays; il punit les hommes
» superbes et injustes, et rétablit la paix par-
» tout. »

Le pouvoir royal triomphait en Neustrie et en Burgondie. Ébroïn résolut de le rétablir en Austrasie, où les grands jouissaient de cette turbulente liberté pour laquelle ils luttaient depuis leur entrée dans les Gaules. Chacun gouvernait à sa fantaisie son duché, son comté, sa ville, son domaine. Au premier bruit des projets d'Ébroïn, ils résolurent de le prévenir. Ils élurent pour chefs Martin et son cousin, Pepin d'Héristal, petit-fils de saint Arnoul par son père Anségise, et de Pepin de Landen par sa mère Begga. A leur tête, ils firent une irruption en Neustrie, et livrèrent bataille à Ébroïn, à Loisy, près de Laon. Ils furent vaincus et repoussés. Martin, attiré dans une entrevue, fut égorgé en trahison. L'Austrasie aurait peut-être subi le joug comme la Burgondie, lorsque la mort d'Ébroïn, assassiné pour une injure particulière, vint changer la face des affaires (681).

Berther, le nouveau maire du palais, était aussi incapable que le roi Théodoric III de gouverner la Neustrie dans les circonstances critiques où elle se trouvait. Aussi vit-on les Austrasiens se relever de leur défaite, et reprendre l'offensive. Leur armée, commandée par Pepin d'Héristal, rencontra les troupes neustriennes et burgondes près du domaine royal de Testry, sur la petite rivière de l'Omignon, affluent de la Somme. Après une bataille longue et sanglante, les Neustriens perdirent courage et se débandèrent. Berther fut tué dans la fuite, et Théodoric III tomba au pouvoir du vainqueur. Pepin lui laissa le titre de roi, et s'empara des trésors royaux, du commandement de l'armée des Franks, et du gouverne-

ment de tout le pays. La victoire de Testry consomma l'abaissement des rois mérovingiens, assura le triomphe de l'aristocratie sur la royauté, la prééminence des Austrasiens sur les Neustriens et les Burgondes, et prépara l'avénement des carlovingiens.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

DOMINATION DES FRANKS AUSTRASIENS.

(687-840)

PEPIN D'HÉRISTAL. 687.

- Maire du palais en Neustrie, prince des Austrasiens.
- Gouverne sous les rois fainéants *Théodoric* III, *Clovis* III, *Childebert* II, *Dagobert* II.
- Guerres contre les *Aquitains*, *Bretons*, *Frisons*, *Saxons*, *Allemands*, etc.
- Efforts pour convertir les Germains : Saint *Willibrod*, évêque d'Utrecht.

CHARLES MARTEL. 714.

- Insurrection des Neustriens.
  - Vainqueurs à *Cuise*.
  - Vaincus à *Vincy*, à *Soissons*.
- Charles gouverne sous *Chilpéric Daniel*, *Théodoric de Chelles*, puis seul.
- Guerres contre les *Germains*.
  - Vingt ans de combats.
  - Christianisme prêché.—*Saint Boniface*.
- Invasion des ARABES.
  - Vaincus à *Toulouse* par Eudes.
  - Vainqueurs sur la *Garonne*.
  - Vaincus à *Poitiers* par *Charles Martel*.
  - Établis en *Septimanie*.
- Soumission des *Aquitains*, *Provençaux*, *Burgondes*.
- Partage son pouvoir entre *Pepin* et *Carloman*, bientôt moine.

PEPIN LE BREF. 742.

- Maire du palais, gouverne sous Childéric III.
- Proclamé roi.
  - Église gagnée par des restitutions.
  - Appui du pape Zacharie.
  - Sacré à *Soissons*.
- Guerres contre les *Germains*, *Aquitains*, *Arabes*, *Bretons*, *Lombards*, etc.
- Exarchat de Ravenne, donné au pape.

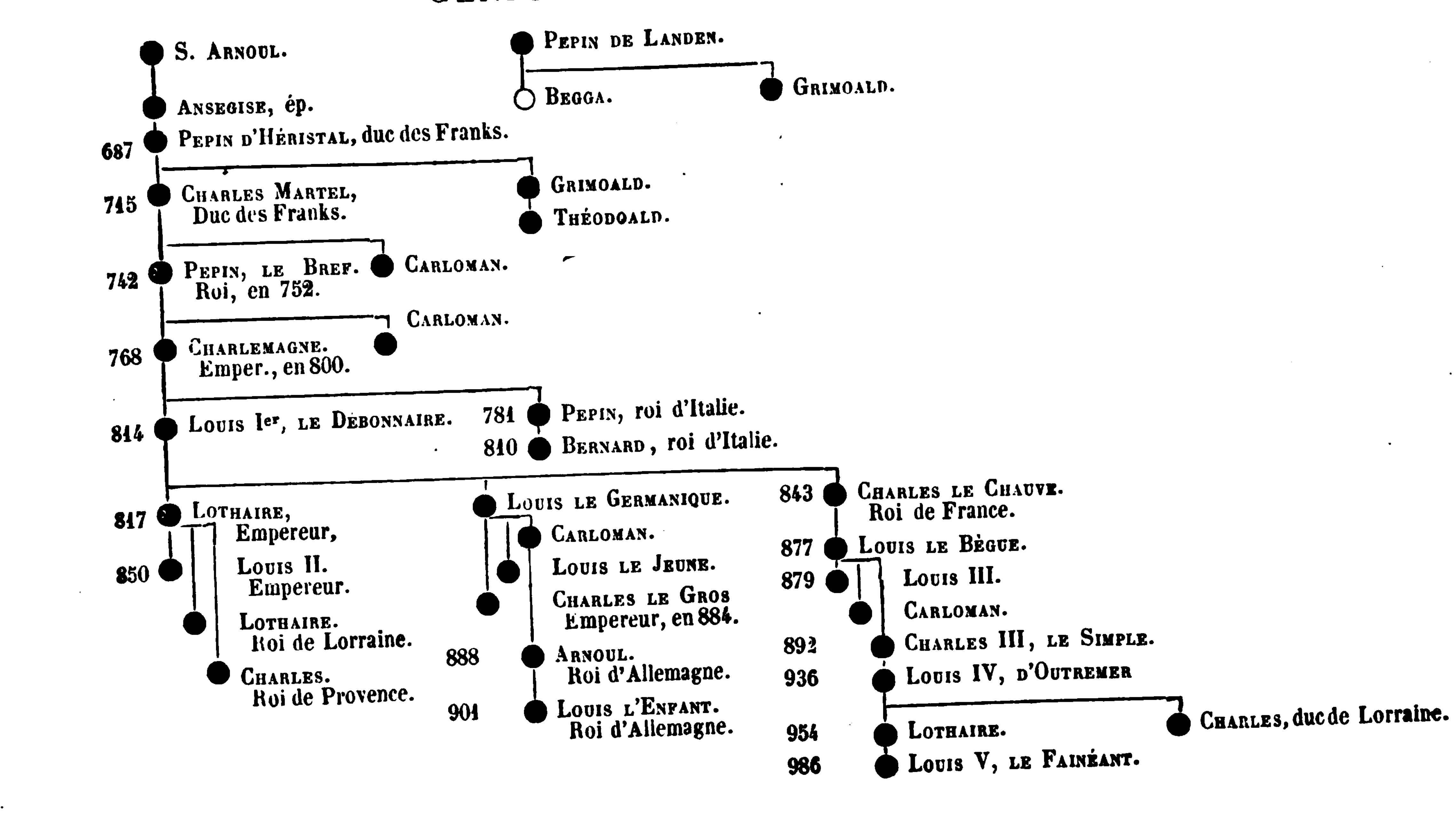
CHARLEMAGNE. 768.

- Partage entre Charles et Carloman, bientôt mort.
- But de Charlemagne.
  - Combattre la barbarie germanique.
  - Ranimer la civilisation romaine.
- 53 Expéditions.
  - Aquitains. — *Hunald*, dernier duc.
  - Lombards. — *Didier*, dernier roi.
  - Arabes.
    - Désastre de *Roncevaux*.
    - *Marche d'Espagne* conquise
  - Saxons. — 18 Expéditions en 32 ans. — *Witikind*.
  - Slaves, Danois, Huns, Bavarois, Illyriens, etc.
- Gouvernement intérieur.
  - Efforts pour civiliser. — *Empire d'Occident*, rétabli.
  - Administration, centralisation, ordre, justice.
  - Envoyés royaux, capitulaires, plaid national.
  - Lettres, écoles : *Alcuin* et *Éginhard*.

LOUIS Ier LE DÉBONNAIRE. 814.

- Prince bon, vertueux, mais timide, faible, indécis.
- Réformes ecclésiastiques : vie mondaine et scandaleuse des clercs.
- Constitution de 817, pour assurer l'unité.
  - Empire à Lothaire.
  - Apanages aux puinés.
- 1re révolte. — *Bernard*, roi d'Italie. — Sa mort.
- 2e révolte.
  - Apanage à Charles le Chauve.
  - Déchéance de l'empereur à Compiègne.
- 3e révolte.
  - Mécontentement des trois aînés.
  - Dégradation de l'empereur, à Soissons.
- 4e révolte.
  - Partage entre *Lothaire* et *Charles*.
  - Louis le Germanique rebelle, vaincu.

GÉNÉALOGIE DES CARLOVINGIENS



QUATRIÈME ÉPOQUE

DOMINATION DES FRANKS AUSTRASIENS[1]

(687-840)

PEPIN D'HÉRISTAL

MAIRE DU PALAIS

	THÉODORIC III	rois fainéants.
691. —	CLOVIS III	
695. —	CHILDEBERT II	
711. —	DAGOBERT II	

Pepin d'Héristal, après avoir partagé entre les compagnons de sa victoire les dépouilles de la royauté, plaça auprès du roi Théodoric III un de ses leudes, nommé Nordbert, qui fut en quelque sorte son lieutenant en Neustrie, et il retourna dans ses terres en Austrasie. De là il gouverna tout le pays des Franks sous les titres de *maire du palais* de Neustrie et de *duc* et *prince* des Austrasiens. Le siége de la puissance franke se trouva ainsi transporté des bords de la Seine à ceux de la Meuse. Pepin n'osa pas renver-

---

1. Principaux auteurs à consulter : *Continuateurs de Frédégaire, historiens des Gaules, Éginhard, l'Astronome, Annales de Metz, Moine de Saint-Gall,* etc.

ser du trône les descendants de Clovis. Instruit par le sort tragique de son oncle Grimoald, il comprit que la race mérovingienne jouissait encore, aux yeux des Franks, d'un grand prestige, et qu'il serait dangereux de la dépouiller entièrement. Il laissa donc à Théodoric le vain titre de roi, et le fit garder avec honneur et respect dans une des nombreuses villas royales. Chaque année, au mois de mars, il le faisait amener sur un chariot traîné par des bœufs, et le présentait à l'assemblée nationale. Le roi chevelu parlait, en son propre nom, de la paix, de la guerre, de la justice et des autres intérêts de la nation; mais il ne faisait que répéter ce que lui avait enseigné le maire du palais. C'était un véritable monarque en effigie. Théodoric étant mort, Pepin fit proclamer successivement ses deux fils, Clovis III et Childebert II, surnommé le *Juste*, en 695; puis, en 711, Dagobert II, fils de Childebert. Ces princes passèrent sur le trône comme des fantômes.

L'histoire des Franks, sous le gouvernement de Pepin d'Héristal, est peu connue. Les chroniqueurs de cette époque sont d'une sécheresse et d'un laconisme désolants. On ne peut juger de la conduite de Pepin que par celle de Charles Martel, son fils, qui continua ses travaux, et dont les actions sont un peu moins obscures. Les peuples voisins, anciens vassaux des Franks, avaient profité des longues guerres civiles entre les Neustriens et les Austrasiens pour leur refuser le tribut. Les Bretons, les Aquitains, les Burgondes méridionaux et les Germains s'étaient rendus indépendants, et la *nation chrétienne des Franks* voyait son empire resserré entre le Rhin et la Loire. Pepin résolut de lui rendre ses anciennes limites, et commença contre les Frisons, les Saxons, les Thuringiens, les Allamans et les Bavarois une série

7

de guerres qui l'occupèrent jusqu'à sa mort, et qu'il laissa inachevées à ses successeurs. La force des armes ne fut pas le seul moyen de conquête employé par Pepin : il appela à son aide des auxiliaires à qui ses prédécesseurs n'avaient point songé. D'intrépides missionnaires se joignirent aux soldats franks, et portèrent la foi au fond des forêts de la Germanie. Peu à peu l'Évangile transforma ceux que les armes avaient soumis. Le plus célèbre de ces guerriers apostoliques est saint Willebrod, apôtre de la Frise, et fondateur de l'évêché d'Utrecht (676).

Pepin d'Héristal termina sa carrière après vingt-sept ans de guerres et de travaux pour étendre la domination des Franks et affermir le pouvoir de sa famille. Il avait, suivant la coutume des rois mérovingiens, épousé deux femmes, Plectrude et Alpaïde, qui lui avaient donné chacune un fils. Grimoald, fils de Plectrude, était mort avant son père, laissant un fils naturel appelé Théodoald, âgé de six ans. Pepin, en mourant, nomma cet enfant maire du palais, sous la tutelle de sa grand'mère Plectrude; et, pour assurer leur pouvoir, il fit enfermer Karl, fils d'Alpaïde, qui devait être le grand *Charles Martel.*

CHARLES MARTEL

MAIRE DU PALAIS ET DUC DES FRANKS

(714-742)

715. — CHILPÉRIC II, *Daniel* }
THÉODORIC IV, *de Chelles* } rois fainéants.

Batailles de Cuise (715), de Vincy (717), de Soissons (719). — La domination de Pepin d'Héristal avait été,

pour les Neustriens, un temps d'assujettissement forcé à l'Austrasie. A sa mort, ils résolurent de secouer le joug, et de profiter du moment où les Austrasiens avaient à leur tête une vieille femme et un enfant. Les deux armées se rencontrèrent dans la forêt de Cuise ou de Compiègne. Les Neustriens furent vainqueurs, et, sur le champ de bataille, ils élurent pour maire du palais un leude nommé Ragenfried ou Rainfroi, homme habile et courageux. Ragenfried fit alliance avec les Saxons et les Frisons, qui attaquèrent l'Austrasie par l'est et le nord, pendant que les Neustriens l'envahissaient par l'ouest ; les rives de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin furent saccagées et couvertes de ruines. Dans ce moment critique, Karl, fils de Pepin et d'Alpaïde, s'échappa de prison, et parut au milieu des Austrasiens consternés. Les leudes et le peuple le reçurent comme si leur grand chef Pepin lui-même fût revenu à la vie pour les sauver. On renonça à l'obéissance de Plectrude et de Théodoald, qui mourut peu après, et l'on proclama Karl duc ou prince d'Austrasie.

Karl ou Charles, à qui ses exploits guerriers ont fait donner le surnom de *Martel* ou Marteau, justifia pleinement le choix des Austrasiens. A la tête d'une troupe d'élite, il harcela les envahisseurs de son pays, tailla en pièces leurs détachements séparés, et leur arracha une partie de leur butin. Il les poursuivit en Neustrie, et remporta une grande victoire près du village de Vincy, non loin de Cambrai. Malgré ce désastre, les Neustriens ne perdirent pas courage. Pendant que le vainqueur était occupé à délivrer son pays des incursions des Saxons et des Frisons, ils firent alliance avec les Aquitains, et les appelèrent à leur secours. Les deux peuples réunis livrèrent, près de Soissons, une seconde bataille aussi sanglante que

la première : les Austrasiens la gagnèrent, et la Neustrie obéit à Charles Martel, comme elle avait obéi à Pepin d'Héristal. Charles gouverna les deux peuples franks sous les titres de maire du palais et de duc des Austrasiens. Le roi Dagobert II était mort pendant la guerre (715) et on lui avait donné pour successeur Chilpéric II, fils du roi Childéric II, qui avait échappé au massacre de sa famille, et vécu quarante-deux ans caché dans un cloître, sous le nom de *Daniel*. A la mort de ce prince, Charles fit proclamer le fils de Dagobert II, nommé Théodoric de *Chelles*, parce qu'il avait été élevé dans l'abbaye de femmes établie à Chelles (720).

Spoliation de l'Église. — A son avénement, Charles Martel trouva les affaires dans l'état où son père les avait prises trente ans auparavant. Tous les vassaux des Franks s'étaient détachés de leur empire, de nouveau réduit au pays compris entre le Rhin et la Loire. Charles résolut de recommencer les travaux de Pepin et de soumettre les peuples qui refusaient le tribut. Il n'était pas facile de conduire ses leudes dans les bois et les marais de la Germanie, où il n'y avait aucun butin à espérer. A cette époque, le service militaire devait être payé en biens quelconques, et Charles n'avait rien pour exciter le zèle et l'avidité de ses guerriers. Les terres et les bénéfices de toute espèce avaient été distribués pendant les guerres civiles, et commençaient à devenir des propriétés héréditaires ; il était dangereux d'en dépouiller les possesseurs, pour les donner à d'autres plus pauvres. Les grands pouvaient se soulever, et recommencer la lutte qui avait été si fatale aux rois mérovingiens. Le clergé était moins à craindre. Charles résolut de faire la guerre à ses dépens ; il dépouilla un grand nombre d'évêchés, d'églises et d'abbayes de leurs

vastes domaines, et les distribua à ses soldats à titre de bénéfices. Souvent même il donnait les dignités ecclésiastiques à des guerriers, qui prenaient le nom et l'habit de clercs, mais qui ne savaient pas lire, et qui continuaient à porter les armes. On cite un certain Milon, un de ses plus braves compagnons, devenu ainsi évêque de Trèves et de Reims. Cette violente spoliation acheva d'introduire dans l'Église la force brutale et la barbarie ; mais elle était peut-être inévitable : les hommes d'armes seuls pouvaient sauver l'empire *chrétien* des Franks, menacé au nord par les barbares de la Germanie, au sud par les musulmans, conquérants de l'Espagne.

Guerre contre les Germains (720-740). **Saint Boniface** (740-775). — Grâce à la distribution des biens ecclésiastiques, Charles Martel se vit à la tête d'une armée prête à le suivre partout. Alors il reprit cette guerre interminable contre les Frisons, les Saxons, les Thuringiens, les Allamans et les Bavarois. Chaque année, l'armée franke passait le Rhin et parcourait la Germanie, brûlant, saccageant et massacrant jusqu'à ce que les habitants livrassent des otages en garantie de leur obéissance. A peine était-elle rentrée en Austrasie, que les Germains se soulevaient de toutes parts et la guerre était à recommencer. Après vingt ans de combats, les Germains, épuisés, promirent de payer le tribut et de fournir leurs contingents militaires. A l'exemple de son père, Charles Martel encouragea la prédication de l'Évangile parmi les païens de la Germanie. Ce fut sous ses auspices que le breton Winfried, si célèbre sous le nom de *Boniface*, commença cette longue carrière de périlleux travaux et d'infatigable dévouement qui l'ont fait surnommer *l'Apôtre* de la Germanie. Pendant trente-cinq ans, il parcourut la Thuringe, la Bavière, la Saxe et la Frise, et fit des

conquêtes plus durables que celles des Carlovingiens. Les rapides progrès du christianisme furent dus à l'infériorité du culte d'Odin, à l'absence d'une caste sacerdotale intéressée à défendre l'ancienne croyance, et à l'appui des princes franks, « sans lesquels, disait saint Boniface, je ne pourrais ni diriger les peuples, ni défendre les prêtres, ni interdire les superstitions des païens et le culte des idoles. » Ainsi Charles, spoliateur de l'Église en Gaule par nécessité, couvrait de sa protection les missionnaires de Germanie. Le pape Grégoire lui écrivit des lettres où il l'appelait son *très-excellent fils*, et il lui envoya des présents et les clefs du tombeau de saint Pierre.

Établissement du mahométisme. — Pendant que l'Église s'étendait au nord de l'Europe, elle faisait des pertes cruelles en Asie et en Afrique. Au commencement du VIIe siècle, avait paru en Arabie un homme extraordinaire, doué d'une imagination exaltée, d'une éloquence puissante, et du génie des conquérants et des législateurs. Cet homme, appelé Mahomet, résolut de réunir sous une seule domination et dans une même croyance les tribus arabes, qui obéissaient à différents chefs, et dont la religion était un mélange de superstitions sabéennes et idolâtres et d'institutions judaïques et chrétiennes. Mahomet se crut ou feignit de se croire prophète (622). Il prêcha un Dieu unique et éternel ; il enseigna l'immortalité de l'âme, la résurrection, le jugement universel ; il prescrivit la prière, le jeûne, l'aumône, la justice, la guerre contre les *ghiaours* ou infidèles, et promit dans l'autre vie, aux vrais croyants, le séjour d'un lieu de délices matérielles. Mahomet enseignait que tout est écrit de toute éternité dans le ciel ; que le bien et le mal, le salut ou la damnation, sont déterminés d'avance, et que l'homme ne peut

rien changer à ce qui est marqué dans le livre de l'Éternel. Ainsi s'établit cette doctrine du *fatalisme*, qui fit la fortune de la nouvelle religion, en inspirant à ses sectateurs le mépris de la mort. L'islamisme se répandit comme un torrent. En moins d'un siècle, les *califes* ou lieutenants du prophète soumirent la Syrie, la Mésopotamie, la Perse, l'Égypte et l'Afrique septentrionale, et fondèrent un empire qui s'étendait de l'Indus à l'océan Atlantique. En 711, Tarek, un de leurs généraux, franchit le détroit qui sépare l'Afrique de l'Espagne, et aborda sur le mont Calpé, auquel il laissa le nom de *Djebel-Tarek* ou mont de Tarek, aujourd'hui Gibraltar. Une victoire, remportée sur les bords du Guadalete, près de Xérès, suffit pour anéantir la monarchie des Wisigoths; et la Péninsule entière, excepté les Asturies, subit la domination des Arabes.

Invasion des Arabes (719). **Bataille de Toulouse** (719). — A peine établis en Espagne, les sectateurs de Mahomet passèrent les Pyrénées, et envahirent la Septimanie, dernière province du royaume des Wisigoths. De là ils se disposèrent à pousser en avant leurs conquêtes et à soumettre l'Europe à la loi du prophète. El-Samah, *wali* ou gouverneur d'Espagne, remonta la vallée de l'Aude à la tête d'une armée nombreuse et mit le siége devant Toulouse. Le midi de la Gaule, détaché de la monarchie franke sous le nom de *duché d'Aquitaine*, était gouverné par un prince nommé Eudes, qui passait pour le fils de Boggis, neveu du roi Dagobert I^er^, et qui accourut au secours de sa capitale. Avant d'en venir aux mains, il fit distribuer à ses soldats les morceaux de trois éponges sacrées que lui avait envoyées le pape, et qui avaient servi à essuyer la sainte table sur laquelle le pontife donnait la communion aux fidèles. Le choc dut être terrible entre deux peuples dont l'un était encore dans l'en-

thousiasme et le fanatisme d'une nouvelle croyance, et dont l'autre combattait pour sa patrie et sa religion. On ignore les détails de la bataille et la force des deux armées, que les chroniqueurs portent à un nombre fabuleux. Les chrétiens remportèrent une victoire qui ne leur coûta que quinze cents hommes. Trois cent mille Sarrasins restèrent, dit-on, sur la place. Cette exagération montre à quel point fut frappée l'imagination des contemporains.

Aquitaine envahie. — Le duc d'Aquitaine, obligé de surveiller les Franks sur la Loire, se borna à repousser les musulmans, et ne chercha point à les chasser de la Septimanie. Les Arabes, ayant reçu des renforts, firent bientôt une nouvelle invasion en Gaule. Anbessa, successeur d'El-Samah, passa le Rhône et attaqua la Provence. Le vaillant Eudes, accourant à marches forcées, lui livra une bataille qui dura deux jours. Il fut encore vainqueur, et les Arabes rentrèrent dans la Septimanie. Cinq ou six ans après, Abd-el-Rahman, nouveau gouverneur de l'Espagne, traversa les Pyrénées par la vallée de Roncevaux, força le passage de la Garonne en face de l'armée des Aquitains, et la tailla en pièces dans une grande bataille, aussi peu connue que les deux premières. « Dieu seul, dit tristement un chroniqueur, sait le nombre de ceux qui périrent. » Après ce désastre, rien n'arrêta l'armée victorieuse. L'Aquitaine entière se vit en proie aux ravages des musulmans ; leurs bandes la parcoururent en tout sens, pillant et brûlant les églises et les maisons, arrachant les arbres, les vignes et les récoltes.

Bataille de Poitiers. — Le malheureux Eudes, sans armée, sans patrie, se présenta presque seul devant Charles Martel, et le supplia d'aller au secours de l'Aquitaine, avant qu'elle fût épuisée par l'ennemi.

Charles Martel assembla promptement ses guerriers, et se dirigea vers la Loire. A la nouvelle de son approche, Abd-el-Rahman réunit toutes ses troupes dans les plaines de Poitiers, entre la Vienne et le Clain. Les deux armées s'observèrent pendant quelques jours avec un mélange de curiosité et d'effroi. Les Arabes voyaient avec étonnement ces hommes du Nord, hauts de taille pour la plupart, vêtus de fortes cottes de mailles, couverts de casques de fer ou de peaux de buffle et de grands boucliers brillants, armés de lourdes haches et de longues lances, et si serrés les uns contre les autres, que les files de leurs bataillons ressemblaient à des murailles de fer. L'aspect des hommes bruns du Midi, avec leur petite taille, leurs turbans et leurs burnous blancs, leurs vêtements rayés, leurs boucliers ronds et leurs sabres recourbés, leurs légers coursiers, rapides comme le vent, dut inspirer le même étonnement aux guerriers de Charles Martel. Ce furent les Arabes qui commencèrent l'attaque en poussant leur fameux cri de guerre : *Allah acbar!* Dieu est grand! Le sort de la bataille resta incertain toute la journée. Vers le soir, un corps d'Aquitains et de Gascons ayant pénétré dans le camp ennemi, les Arabes abandonnèrent leurs rangs, pour voler à la défense de leur butin. La cavalerie franke, profitant de ce moment, redoubla d'ardeur, et força l'ennemi à lâcher pied. Le brave Abd-el-Rahman fut tué en s'efforçant de rallier ses soldats. Cependant les Arabes parvinrent à regagner leur camp, et les Franks rentrèrent dans le leur, joyeux de ce premier succès, qui leur présageait pour le lendemain une victoire complète. Au point du jour, on s'aperçut que les ennemis avaient décampé pendant la nuit. Les Franks se partagèrent l'immense butin entassé dans leur camp, dépouilles

de la malheureuse Aquitaine, qui ne firent que changer de mains. Telle fut cette fameuse bataille de Poitiers, que la plupart des historiens ont confondue avec celle de Toulouse. C'est depuis lors que Charles reçut, dit-on, le surnom de *Martel*, parce qu'il avait écrasé ses ennemis comme le marteau brise le fer.

Les irruptions toujours renaissantes des Germains empêchèrent Charles Martel de profiter de sa victoire et de chasser les Arabes de la Gaule. Avant de repasser la Loire, il obligea le duc d'Aquitaine à lui jurer fidélité. Peu de temps après, le vieux Eudes termina sa longue et orageuse carrière. Son fils Hunald voulut secouer le joug des Franks; il fut vaincu et réduit à se soumettre.

Vainqueur des Arabes, des Germains et des Aquitains, Charles Martel résolut de réduire les provinces à l'est du Rhône, qui s'étaient détachées de la monarchie franke par comtés, par diocèses, et étaient gouvernées par des comtes et des évêques. Les habitants, redoutant la domination des hommes du nord, appelèrent les Arabes. Ce secours ne les sauva pas. Charles tailla en pièces les Provençaux et leurs auxiliaires, prit d'assaut la ville d'Avignon et en extermina les habitants par le fer et le feu. Puis il franchit le Rhône et mit le siége devant Narbonne. Une armée vint d'Espagne au secours de la place; elle fut détruite près de l'étang de Sigean. Cependant les Franks ne purent s'emparer de Narbonne; leur patience se lassa et ils se retirèrent, en saccageant les villes et les campagnes de la Septimanie.

Au milieu de ces rudes et glorieux travaux, Charles Martel tomba dangereusement malade dans la villa de Kiersi-sur-Oise. Il comprit que sa dernière heure approchait; il assembla les grands, leudes et évêques, et leur fit approuver le partage de sa *principauté* entre

ses deux fils : Carloman eut l'Austrasie et la suzeraineté sur la France transrhénane; Pepin obtint la Neustrie, la Burgondie et la suzeraineté sur l'Aquitaine. Le roi Théodoric de Chelles était mort depuis cinq ans dans une complète obscurité; et Charles, sans prendre la peine de lui donner un successeur, avait continué de *régner* sous le titre de *prince des Franks*. Ce grand homme mourut à l'âge de cinquante et un ans.

PEPIN ET CARLOMAN,

MAIRES DU PALAIS.

(741-52)

CHILDÉRIC III, roi.

Pepin et Carloman, maires du palais. Childéric III, roi. Les deux fils de Charles Martel se trouvaient dans la même position que lui au moment de son arrivée au pouvoir. La Neustrie s'agitait et faisait craindre une nouvelle insurrection pour secouer le joug de l'Austrasie; le clergé se plaignait des spoliations dont il avait été la victime, et demandait justice d'un ton menaçant; tous les peuples vassaux se soulevèrent et reprirent leur ancienne indépendance. En face du danger, Pepin et Carloman se montrèrent intelligents et habiles. Leur père, affermi par ses exploits, avait gouverné seul dans les dernières années de sa vie. Ils comprirent qu'ils n'avaient pas les mêmes titres à l'obéissance et à l'affection des Franks, et cou-

vrirent leur domination du nom d'un Mérovingien. Ils proclamèrent roi un fils de Chilpéric Daniel, appelé Childéric III, et gouvernèrent sous son nom. A l'égard de l'Église, Pepin et Carloman, plus religieux que leur père et plus frappés peut-être de l'importance de ménager le clergé, résolurent d'accorder quelques satisfactions. Secondés par saint Boniface, l'apôtre de la Germanie, ils assemblèrent plusieurs synodes pour guérir les maux de l'Église. Il était impossible de faire restituer les biens enlevés au clergé sous Charles Martel : on décida que les détenteurs de ces biens les conserveraient jusqu'à leur mort, et qu'ils payeraient, en attendant, une rente annuelle à l'Église. On fit différents décrets contre les clercs mondains et débauchés; mais il n'était pas facile de déposséder les *faux* évêques et les *faux* prêtres. Milon, le belliqueux évêque de Trèves et de Reims, résista à force ouverte pendant dix ans, et conserva ses deux diocèses jusqu'à sa mort.

En même temps, Pepin et Carloman travaillaient à faire rentrer les vassaux dans le devoir. Ils passèrent le Rhin et dévastèrent la Germanie jusqu'à l'entière soumission des Saxons, des Allamans et des Bavarois. Puis ils tournèrent leurs armes contre les Aquitains. Le pays au midi de la Loire fut envahi et saccagé selon l'usage. Le duc Hunald, désespérant de résister, plia en frémissant devant la nécessité; il se présenta devant Pepin et le désarma par ses promesses de soumission. Atton, son frère, s'était déclaré pour les étrangers contre son pays. A peine les Franks se furent-ils éloignés, que Hunald, furieux contre le traître, et cédant peut-être aux cris de l'indignation publique, fit crever les yeux à son frère, et l'enferma dans une prison. Cette cruauté lui causa de vifs remords. Pour expier son crime, il abdiqua en faveur

de son fils Waïfre, et alla s'ensevelir dans un monastère de l'île de Ré.

Carloman, moine. — L'année suivante, un de ses vainqueurs suivit son exemple. Carloman, dégoûté du monde, se démit du pouvoir et se rendit à Rome avec plusieurs de ses leudes. Puis il se retira dans le célèbre couvent de Saint-Benoît, au mont Cassin. Il s'astreignit jusqu'à sa mort aux pratiques les plus humbles de la vie monastique : il servait à la cuisine, il gardait les troupeaux et travaillait au jardin. Il y vit bientôt arriver un autre souverain ; c'était Rachis, roi des Lombards, qui était aussi descendu volontairement du trône pour s'occuper uniquement du soin de son salut.

Monastères. — Le monachisme, né de bonne heure en Orient, avait fait de rapides progrès en Occident depuis l'invasion des barbares. L'état de la société en était la cause. Au milieu de la barbarie, du désordre et de la corruption qui régnaient partout, les âmes vertueuses, attristées par l'aspect de la dépravation générale, cherchaient un asile dans la vie monastique ; c'était pour elles l'arche bâtie contre le déluge des passions et les orages du monde. Beaucoup d'hommes, frappés des vérités les plus terribles de la religion, ou fatigués du bruit et de l'agitation, allaient aussi demander à la solitude ce calme et ce repos dont ils avaient si grand besoin. A leurs yeux, un couvent était un asile pour les souffrances de l'âme, comme il y a des lieux de refuge pour les maladies du corps.

Au moyen âge, les monastères n'étaient pas seulement des retraites destinées au recueillement et à la prière ; c'étaient de vastes associations d'hommes, des espèces de républiques où l'on s'occupait tour à tour de travaux agricoles, d'arts industriels et d'études littéraires. Les moines furent les défricheurs et

les civilisateurs du centre et du nord de l'Europe. Ils furent, en outre, les sauveurs des débris de la civilisation, qui échappèrent à l'invasion des barbares. Les écoles des monastères avaient remplacé les anciennes écoles romaines, qui avaient péri partout. Dans ces écoles, où étaient élevés les fils des grands, on enseignait les principes de la religion, les prières, le chant, la grammaire, l'Écriture sainte, les mathématiques, l'astronomie, la rhétorique et les autres sciences séculières. Outre l'enseignement de la jeunesse, les moines rendaient encore de grands services à l'esprit humain, en conservant le souvenir des événements historiques, et en multipliant les exemplaires des manuscrits. Les uns composaient des livres, les autres étaient copistes, peintres, relieurs, sculpteurs, architectes. Ainsi, à cette époque où la barbarie régnait dans l'Église comme dans la société civile, c'est aux couvents que nous devons la conservation de quelques restes de la civilisation antique, qui servirent plus tard de germe à la civilisation moderne.

Pepin, roi. — Pepin, resté seul chargé du poids des affaires, le porta en digne héritier de Charles Martel. Il continua la guerre contre ses voisins, et la victoire le suivit partout. Son ambition s'en accrut; il résolut de se débarrasser du fantôme de Mérovingien qui occupait le trône, et de prendre le titre de roi. C'étaient principalement les idées ecclésiastiques sur la nature du pouvoir monarchique qui entouraient d'une espèce de prestige les descendants dégénérés de Clovis. Pepin eut l'habileté de faire servir l'Église à détruire ce prestige, et à dissiper les scrupules de ceux qui tenaient encore aux rois chevelus. Il entama avec le pape Zacharie une négociation secrète, conduite par le grand apôtre de la Germanie. Puis il fit poser la fameuse question : « Auquel des deux doit appartenir

» le nom de roi, à celui qui en exerce les fonctions et » qui en a tout le pouvoir, ou à celui qui n'en a que » le titre, sans aucune autorité? » Le pape répondit que le titre de roi devait appartenir à celui qui avait le pouvoir et qui remplissait les fonctions de la royauté. A peine cette réponse fût-elle arrivée en France, que Pepin convoqua à Soissons l'assemblée des leudes et des évêques. Le pauvre Childéric III fut déposé, tondu, et envoyé dans un monastère, à Saint-Omer. Ensuite Pepin fut proclamé roi par les évêques et les grands, et *oint de l'onction sacrée* par la main de saint Boniface, comme l'avaient été les anciens rois d'Israël. La consécration religieuse se joignit ainsi à l'assentiment des Franks, pour convertir en droit la force et le pouvoir du premier Carlovingien.

Les modernes désignent Pepin par le surnom de *Bref* ou de Petit, qui ne lui était pas donné par ses contemporains. Une anecdote curieuse en a été l'origine. Un jour, Pepin fut informé que ses leudes se moquaient de sa petitesse ; il résolut de leur montrer que la force et le courage ne se mesurent pas à la hauteur de la taille. Il fit amener un taureau d'une grandeur prodigieuse, et fit lâcher contre lui un lion furieux. Le lion, s'élançant sur le taureau, le saisit par le cou et le terrassa. Alors Pepin, se tournant vers ses leudes, leur dit : « Allez délivrer le taureau en tuant le lion. » Ils se regardèrent les uns les autres, le cœur glacé de frayeur. « Prince, répondirent-ils, il n'est personne qui oserait tenter une pareille entreprise. » Le roi se lève, saute dans l'arène, coupe en deux coups la tête du lion et celle du taureau, et va reprendre sa place en disant : « Vous semble-t-il que je puisse être votre maître ? N'avez-vous pas entendu raconter comment le petit David triompha du géant Goliath, et comment Alexandre, malgré sa petite

taille, surpassait en force les plus grands de ses guerriers? » Tous se prosternèrent devant lui, en s'écriant : « Qui donc, à moins d'être insensé, refuserait de reconnaître que vous êtes fait pour commander aux hommes? »

SECONDE RACE.

LES CARLOVINGIENS.

PEPIN LE BREF.

(752-768)

Conquête de l'exarchat de Ravenne. — Pepin le Bref récompensa magnifiquement la papauté de l'appui moral qu'elle lui avait donné pour parvenir au trône. Au milieu du VIIIe siècle, l'autorité spirituelle du pape était reconnue en Italie, en Espagne, en Gaule, en Bretagne et en Germanie, et invoquée par les docteurs et les églises, comme souveraine dans les matières de la foi ; mais le pape n'avait aucun pouvoir temporel ; il était le premier magistrat de Rome, comme chaque évêque était alors le chef de la capitale de son diocèse. Il avait d'abord gouverné la *république romaine* sous la suzeraineté des empereurs de Constantinople, qui avaient conservé quelques provinces en Italie. Ces princes, ayant embrassé l'hérésie des *iconoclastes* ou briseurs d'images, se rendirent odieux par leurs persécutions, et renoncèrent à la suprématie spirituelle du pape, qui, à son tour, rejeta leur autorité. Astolfe, frère et successeur de Rachis, roi des Lombards, voulut profiter

de ces divisions pour soumettre toute l'Italie. En 752, il enleva aux empereurs l'*exarchat*, ou province de Ravenne, et somma les Romains de reconnaître sa domination. Le pape Étienne II, successeur de Zacharie, incapable de résister à ces menaces, implora le secours du roi des Franks, et se rendit lui-même en France, pour presser l'envoi d'une armée. Pepin accueillit le pontife avec respect, et fit décider la guerre contre les Lombards, dans le *champ de mars*, ou assemblée générale de la nation. Étienne II, reconnaissant, sacra de nouveau Pepin dans l'église de Saint-Denis, et donna aussi l'onction de l'huile sainte à la reine Berthe et à ses deux fils, Charles, âgé de douze ans, et Karloman, qui n'en avait que trois.

Peu de temps après cette cérémonie, l'armée franke se dirigea vers l'Italie. Le passage des Alpes fut forcé dans le val de Suze, et les Lombards taillés en pièces. Astolfe, menacé dans Pavie, sa capitale, accepta toutes les conditions des vainqueurs : il promit de payer à Pepin une forte somme d'argent et un tribut annuel, de remettre au pape les villes enlevées à l'empire grec, et de ne plus faire la guerre à la *république romaine*. Pepin crut la guerre terminée, et se hâta de retourner en Gaule avec son armée chargée de butin. Son éloignement ranima le courage du roi des Lombards. Astolfe, non content de garder l'exarchat de Ravenne, envahit le territoire des Romains, et se mit à le ravager par le fer et par le feu. Pepin, informé de ce manque de foi, accourut de nouveau au delà des Alpes, et mit le siége devant Pavie. Astolfe se crut perdu ; il en fut quitte pour la perte du tiers de son trésor royal, et pour l'exécution du traité violé. Pepin, regardant comme siennes les villes restituées, en fit don à saint Pierre et à ses successeurs. Cette célèbre donation de l'exarchat de Ravenne, qui com-

prenait la Romagne, le duché d'Urbin et une partie de la marche d'Ancône, fut l'origine de la puissance temporelle des papes.

Conquête de l'Aquitaine. — Pepin, de retour dans ses États, s'occupa de réduire les provinces de la Gaule qui étaient indépendantes ou mal soumises. Il avait déjà rendu les Bretons tributaires et commencé contre les Arabes une guerre qui dura sept ans, et qui se termina par leur entière expulsion de la Gaule. Après la conquête de la Septimanie, il tourna ses armes contre l'Aquitaine. Cette guerre fut la plus longue et la plus difficile de toutes celles qu'il entreprit ; elle dura huit ans, et dut être mêlée de succès et de revers ; malheureusement les détails en sont restés inconnus. Les Franks commirent dans le midi leurs pillages et leurs dévastations ordinaires. Plusieurs villes furent brûlées, et les habitants réduits en servitude. A Clermont, la population entière périt dans les flammes. Waïfre, duc d'Aquitaine, lutta vaillamment contre les Neustriens, les Burgondes, les Austrasiens et leurs auxiliaires de la Germanie. Après six ans d'efforts inouïs, cet héroïque Aquitain, désespérant de défendre tout le pays, se résigna à sacrifier la moitié de ses États pour conserver l'autre. Il abandonna le nord, qui est une plaine ouverte, et concentra ses forces dans les provinces méridionales, tout entrecoupées de collines, de ravins, de rivières et de défilés, et séparées du nord par la chaîne des monts d'Auvergne et du Limousin et par le fleuve de la Charente, qui divisent l'Aquitaine en deux parties, l'une appartenant au bassin de la Loire, et l'autre à celui de la Garonne. Ce sacrifice fut inutile. Les Franks pénétrèrent en Aquitaine par les vallées de la Septimanie, et ravagèrent les villes et les campagnes par le fer et par le feu. Les défections et les trahisons achevèrent la perte du

pays. Le malheureux Waïfre, abandonné de ses sujets, fut réduit à fuir. Il erra de forêt en forêt, de montagne en montagne, suivi d'une poignée d'hommes braves et fidèles, et échappa à tous les détachements qui le poursuivaient. Un traître, gagné par Pepin, l'assassina pendant son sommeil. L'Aquitaine fut partagée entre des ducs et des comtes franks ; mais elle conserva ses mœurs, ses lois, sa langue, son caractère propre, et ses idées plus romaines que germaniques.

Mort de Pepin. — Pepin suivit de près dans la tombe le héros de l'Aquitaine. Il convoqua autour de son lit de mort, à Saint-Denis, les ducs, les comtes et les évêques ; et, après avoir obtenu leur consentement, il partagea ses États entre ses deux fils, Charles et Carloman. Peu de jours après, il mourut dans la cinquante-quatrième année de son âge. La réputation de Pepin le Bref a été étouffée par celle de Charles Martel et de Charlemagne ; s'il n'avait pas eu un père et un fils aussi célèbres, il serait considéré comme un de nos plus grands rois.

Pepin le Bref avait épousé Berthe ou Bertrade, célèbre dans les romans de chevalerie. Elle était fille d'un comte de Laon, suivant l'histoire, et d'un roi de Hongrie, suivant le fameux roman de *Berte aus grans piés*, un des livres rimés les plus gracieux du moyen âge.

CHARLEMAGNE.

(768-814)

Charles et Carloman (768). — Pepin le Bref s'était conformé aux usages germaniques en partageant le

pays des Franks entre ses deux fils. L'unité de l'empire fut bientôt rétablie par la mort de Carloman. Les grands, leudes et évêques, allèrent prêter serment de fidélité à son frère, qui se vit seul maître de toute la monarchie des Franks. Charles, qui s'est rendu immortel sous le nom de *Charlemagne* ou Charles le Grand, était alors dans la trentième année de son âge.

Barbarie générale. — La vie entière de Charles Martel et de Pepin le Bref avait été une lutte infatigable contre les barbares qui menaçaient les Franks au nord et au sud, et contre la dissolution et le désordre qui régnaient partout. Pendant que les étrangers ravageaient les frontières, les ducs, les comtes et les évêques se faisaient à l'intérieur une guerre continuelle, et la Gaule, en proie à toutes ces forces brutales, était plongée dans un véritable chaos. La gloire de Charlemagne fut de convertir et de civiliser les barbares, après les avoir vaincus, et de rendre la royauté forte, moins pour satisfaire son ambition, que pour détruire le brigandage et assurer la paix et la sécurité de tous.

Aquitaine soumise. — Charlemagne commença par soumettre les populations gallo-romaines du midi de la Gaule, qui à l'instigation d'Hunald, leur ancien duc, venaient de se révolter. En apprenant l'assassinat de son fils et l'asservissement de son pays, le vieux Hunald avait quitté son couvent, et appelé les Aquitains à la vengeance et à la liberté. L'Aquitaine entière se disposait à se lever, lorsque Charlemagne passa la Loire, à la tête d'une armée nombreuse. Hunald, surpris au milieu de ses préparatifs, se réfugia chez Lupus, duc des Vascons, son neveu. Celui-ci, se voyant menacé de la guerre, livra son oncle, et jura fidélité au roi des Franks. Après deux ans de

captivité, Hunald s'échappa, et se retira en Italie. Il fut tué au siége de Pavie, en combattant dans les rangs des Lombards contre les conquérants de son pays. Pour assurer la soumission de l'Aquitaine, Charlemagne confia la garde des frontières et le gouvernement des comtés et des villes à des hommes de race franke.

Guerre contre les Lombards (773). — Les Gallo-Romains soumis, Charlemagne tourna ses armes contre les Lombards. Leur roi, *Desiderius* ou Didier, avait repris les projets de son prédécesseur Astolfe, et voulait réunir toute l'Italie sous sa domination. Il commença par s'emparer de quelques villes de l'exarchat de Ravenne. Charlemagne, informé de cette agression par un envoyé du pape Adrien, demanda satisfaction, et ne put l'obtenir. Il résolut d'en finir avec le royaume des Lombards, qui était un embarras toujours renaissant. Deux armées franchirent les Alpes par le mont Joux et le mont Cenis, et envahirent les riches campagnes de la Lombardie. Didier s'enferma dans Pavie, sa capitale. Bientôt il vit se déployer dans la plaine les nombreux bataillons ennemis, tout couverts de fer. Pendant plusieurs mois, il combattit avec le courage du désespoir, et repoussa toutes les attaques; mais la famine et les maladies firent de tels ravages dans la ville, qu'il fallut enfin ouvrir les portes. Didier fut pris et enfermé dans le monastère de Corbie sur la Somme, où il passa le reste de ses jours dans les veilles, la prière, le jeûne et les bonnes œuvres. Le peuple vaincu conserva ses terres et ses lois; Charlemagne se contenta d'ajouter à son titre de roi des Franks celui de roi des Lombards. Six ans après, il remplaça le nom de royaume des Lombards par celui de *royaume d'Italie*, et en confia le gouvernement à Pepin, le second de ses fils. Le duc lombard

de Bénévent, dont le fief comprenait la moitié du royaume de Naples, fut forcé de reconnaître la suprématie des Franks, et s'engagea à payer un tribut de 7,000 sous d'or.

Expéditions d'Espagne (777). — Peu de temps après la soumission de l'Italie, Charlemagne vit arriver à sa cour des émirs musulmans du nord de l'Espagne. Ils voulaient se rendre indépendants du calife de Cordoue, et ils venaient offrir de reconnaître la suzeraineté du roi des Franks, s'il leur accordait des secours. Charlemagne crut avoir trouvé une occasion favorable de reculer ses frontières jusqu'à l'Èbre, et de mettre pour toujours l'Aquitaine à l'abri des invasions des infidèles. Deux armées frankes passèrent les Pyrénées, et se réunirent sous les murs de Saragosse. Il paraît que Charlemagne fut bien déçu dans ses espérances sur la coopération de ses alliés musulmans et des chrétiens de la Péninsule; peut-être aussi reçut-il la nouvelle d'une insurrection des peuples germaniques. Quoi qu'il en soit, il consentit à évacuer le pays, moyennant de fortes sommes d'argent et la vassalité des gouverneurs de Saragosse, de Pampelune et de quelques autres villes. L'armée franke, divisée en deux corps, reprit le chemin de la Gaule : le premier repassa heureusement les Pyrénées; le second, qui formait l'arrière-garde, fut assailli par les Basques ou Vascons dans la vallée de Roncevaux. Ces sauvages montagnards surprirent les Franks, tuèrent tous les hommes jusqu'au dernier, et se dispersèrent à la faveur des ombres de la nuit. Parmi les morts se trouvait Roland, neveu de Charlemagne, que l'histoire nomme à peine, et dont les romanciers du moyen âge ont fait une espèce d'Achille chrétien. Son épée, nommée l'*invincible Durandal*, et son cor *olifant*, sont célèbres dans les romans de chevalerie. La *chanson*

composée en son honneur fut longtemps le chant de guerre des Français; l'armée de Guillaume le Conquérant la chantait à Hastings, en marchant à l'attaque du camp des Anglo-Saxons. Le désastre de Roncevaux affecta vivement le cœur de Charlemagne. Comme il n'avait pas le temps de poursuivre les Vascons dans leurs montagnes et leurs cavernes, il borna sa vengeance à la mort de l'instigateur de cette perfidie : Lupus, duc des Vascons, *loup par le nom et par les actions*, fut saisi et pendu.

Les années suivantes, la guerre continua, avec des succès divers, entre les Franks et les Arabes. Pour arrêter les incursions des infidèles, l'Aquitaine fut érigée en royaume et donnée à Louis, troisième fils de Charlemagne. Les Aquitains soutinrent la lutte avec leur valeur ordinaire. Ils firent plusieurs expéditions au delà des Pyrénées, et conquirent tout le pays au nord de l'Èbre; il fut divisé en deux *marches* ou provinces frontières, qui devinrent l'origine du comté de Barcelone et des royaumes d'Aragon et de Navarre. Cette guerre, qui dura quinze ans, est racontée par les chroniqueurs d'une manière si vague, que toutes les expéditions se ressemblent. De tous les guerriers qui se signalèrent contre les infidèles, le plus grand est Guillaume, duc de Toulouse, que les romanciers ont tant célébré, et que l'Église a canonisé sous le nom de saint Guillaume d'Aquitaine. Après vingt ans d'exploits, Guillaume, dégoûté du monde, renonça à toutes ses dignités, et fonda un couvent dans la petite vallée de Gelone, près de l'Hérault, pour y passer le reste de ses jours dans l'oubli de toute gloire et de toute vanité. Un témoin oculaire raconte avec émotion qu'il vit souvent dans la plaine d'Aniane, le héros de l'Aquitaine, monté sur un âne, et portant un

grand vase de vin qu'il présentait à chaque moissonneur.

Guerres contre les Saxons (772-804). — Pendant ces expéditions en Italie et en Espagne, Charlemagne poursuivait contre les Saxons la plus longue et la plus difficile de toutes les guerres qu'il entreprit. Les tribus saxonnes, qui occupaient le pays entre le Rhin et l'Elbe, avaient souvent été vaincues, mais non domptées, par Pepin d'Héristal, Charles Martel et Pepin le Bref. Chaque année, elles reprenaient les armes, et tentaient de forcer la barrière du Rhin. Charlemagne comprit que, pour soumettre ces barbares, il fallait les transformer par le christianisme et la civilisation. Il ne se contenta pas de faire envahir la Saxe par ses troupes, et d'y envoyer des missionnaires; il combina les expéditions militaires et les missions apostoliques. Les prêtres étaient mêlés aux soldats, et les vaincus n'obtenaient la vie qu'en se faisant baptiser.

Dans la première campagne, Charlemagne pénétra dans la Saxe, prit le fort d'Ehresburg, et renversa le temple et le fameux *Irmanseul* ou statue d'Arminius, le principal dieu des Saxons. Cette statue, placée sur une colonne, représentait un guerrier armé de toutes pièces, et tenant de la main droite un étendard où était peinte une rose, symbole de la justice. Sur sa poitrine, la figure d'un ours, et celle d'un lion sur son bouclier, annonçaient la force et le courage. Les Saxons furent vaincus; un grand nombre, cédant à la force, aux présents et aux exhortations, promirent fidélité et reçurent le baptême. Leur conversion et leur soumission n'étaient qu'apparentes. A peine l'armée franke eut-elle évacué le pays, qu'ils coururent aux armes, massacrèrent les prêtres et les garnisons, et renversèrent les forts et les églises. Charlemagne reparut bientôt au milieu d'eux, les battit, et

les réduisit de nouveau à lui jurer obéissance. Cette seconde soumission ne fut pas plus sincère que la première. Le départ de l'armée fut suivi d'un soulèvement général, qui échoua comme les précédents.

Pendant les quatre premières expéditions, le vainqueur montra de la modération; la cinquième révolte fut fatale aux vaincus. Charlemagne, rendu furieux par la violation de tant de serments de fidélité et par le massacre de ses soldats et de ses prêtres, devint cruel. Quatre mille cinq cents Saxons, faits prisonniers à Verden sur l'Aller, eurent la tête tranchée. Cette exécution atroce fut le signal d'une guerre d'extermination. La malheureuse Saxe, ravagée pendant trois ans, se sentit enfin épuisée, et demanda grâce une sixième fois. Charlemagne consentit à se retirer, après que tous les habitants eurent reçu le baptême et juré fidélité. Witikind, le défenseur infatigable de l'indépendance germanique, comprit l'inutilité d'une plus longue résistance. Cédant aux sollicitations et aux promesses du roi des Franks, il alla le trouver dans sa *villa* d'Attigny sur l'Aisne, et il se fit baptiser (785).

La paix dura dix ans. Ce temps fut utilement employé à la propagation de l'Évangile dans toutes les parties de la Saxe. On fonda des églises, des évêchés, des couvents, qui donnèrent naissance à une foule de villes. Les villes, espèce de racines qui attachent les hommes au sol, contribuèrent puissamment à transformer les Saxons, et à leur faire abandonner leurs habitudes nomades pour une vie sédentaire. En même temps, grâce aux efforts des moines, les forêts et les marais de la Germanie se changèrent en riches campagnes, couvertes de fermes et de villages. Les institutions civiles et religieuses se consolidèrent, et le peuple s'accoutuma à un gouvernement

fixe et régulier. Des lois sévères furent portées contre ceux qui renonceraient à la croyance et à la fidélité qu'ils avaient promis d'observer. Il y eut peine de mort contre ceux qui violeraient la paix, qui tueraient un évêque ou un prêtre, qui feraient des sacrifices humains, qui brûleraient les morts au lieu de les ensevelir, qui s'obstineraient à refuser le baptême, ou qui ne pratiqueraient pas le jeûne et l'abstinence pendant le carême. Ces mesures rigoureuses et les efforts incessants de Charlemagne eurent un plein succès dans la Westphalie ou Saxe occidentale, qui n'était séparée de la France que par le Rhin. Mais les Ostphaliens ou Saxons orientaux, qui étaient plus éloignés et plus barbares, voulurent faire une dernière tentative pour recouvrer leur ancienne indépendance. Cette insurrection leur fut encore plus fatale que les précédentes. Charlemagne les vainquit, et adopta une mesure terrible pour assurer la pacification définitive du pays : il fit transporter en masse des familles et des tribus entières en Flandre et en Suisse. Le pays, délivré des hommes les plus turbulents, resta désormais incorporé à l'empire des Carlovingiens et à la société civilisée de l'Occident. Tel fut le dernier acte de cette terrible guerre de Saxe, qui avait duré trente-deux ans.

Expéditions contre les Danois, les Slaves, les Bavarois. — Après la soumission de la Saxe, Charlemagne sentit que, pour assurer les progrès de la civilisation, il fallait refouler la barbarie vers le nord et vers l'est. Les Danois furent rejetés au delà de l'Eyder, et les Slaves entre l'Elbe et l'Oder, rendus tributaires. Tassillon, duc de Bavière, ayant noué des relations avec les barbares, fut pris et enfermé au monastère de Jumiége en Normandie; et la Bavière, divisée en douze comtés, fut incorporée à la monarchie franke.

Eusuite Charlemagne tourna ses armes contre les Avars. Ces barbares de race tartare habitaient, depuis le VIe siècle, les vastes plaines de la Moravie, de la Pannonie et de la Hongrie actuelle, autrefois occupées par les Huns, et s'étendaient à l'ouest jusqu'à l'Ens et au Kamp, affluents du Danube, qui les séparaient des Bavarois et des Bohêmes. Leur capitale, située sur l'emplacement du palais d'Attila, entre le Danube et la Theyss, était un amas de villages bâtis dans les intervalles de neuf enceintes concentriques. Ces enceintes étaient d'immenses *haies*, formées de pierres et de troncs d'arbres ; elles avaient vingt pieds de hauteur et autant d'épaisseur, et le sommet était hérissé d'épaisses broussailles. C'est là que les Avars entassaient les dépouilles de l'empire d'Orient. Charlemagne fit contre eux quatre expéditions. Ils furent toujours vaincus : leur vaste capitale, qu'ils appelaient le *Ring*, fut prise et rasée, et les frontières de l'empire reculées jusqu'à la Theyss. Les vainqueurs rentrèrent dans leurs foyers, chargés de richesses. « Les Franks, dit » Éginhard, avaient été pauvres jusqu'à ce jour ; ils » ne furent riches qu'après avoir vaincu les Avars, » tant on trouva d'or, d'argent et de précieuses dé» pouilles dans le *Ring royal !* » Le nom des Avars disparut, et le pays fut peu à peu occupé par les Moraves et d'autres peuples de race slave.

Tant de guerres et de succès avaient donné à Charlemagne un empire presque égal à l'ancien empire romain. Il était borné, au nord, par la mer du Nord et la Baltique ; à l'est, par l'Oder, les monts Karpathes et la Theyss ; au sud, par la Save, la mer Adriatique, le Garigliano, la Méditerranée et le fleuve de l'Èbre ; à l'ouest, par la Manche et l'océan Atlantique. Pour atteindre ces vastes limites, il avait fallu cinquante-trois expéditions contre les Bretons, les Aquitains, les

Saxons, les Thuringiens, les Bavarois, les Danois, les Slaves et les Avars.

Charlemagne, empereur (800). — Malgré l'immense étendue de ses États, Charlemagne ne portait que le titre de roi et se voyait dans une sorte d'infériorité vis-à-vis des empereurs de Constantinople. Il ambitionnait le titre d'empereur, qui, aux yeux des contemporains, signifiait le maître de l'Orient et de l'Occident. Ce fut à l'Église qu'il s'adressa pour obtenir la couronne impériale, comme son père s'y était adressé pour faire consacrer son titre de roi. Charlemagne n'avait pas moins de droits que Pepin à la reconnaissance de la papauté : il avait délivré le pape d'un voisinage dangereux par la destruction du royaume des Lombards; il avait sanctionné la donation faite au saint-siége par son père, et y avait ajouté quelques villes. Léon III, ayant été chassé de Rome par des factieux, avait été rétabli sur son siége par les armes des Franks; et Charlemagne passa lui-même en Italie, pour juger la querelle du pape et de ses ennemis, qui l'accusaient de crimes dont l'histoire n'a pas révélé la nature. Personne ne se présenta pour soutenir l'accusation, et le pontife se justifia par serment.

Peu de temps après, Charlemagne étant entré dans l'église, le jour de Noël, pour entendre la grand'messe, le pape Léon s'approcha de lui, pendant qu'il priait, incliné devant l'autel, et lui posa une couronne sur la tête. Tous les assistants s'écrièrent trois fois : *Vie et gloire à Charles, pieux, auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur!* Ensuite le pontife se prosterna devant lui, et *l'adora*, suivant la coutume suivie envers les anciens empereurs. Charlemagne montra de l'étonnement, et assura que, s'il eût connu d'avance le dessein du

pape, il ne se serait point rendu à l'église ce jour-là. Il est probable que cette surprise était feinte, et que tout avait été concerté entre lui et le pontife. Cette cérémonie, qui se termina par le sacre de Charlemagne comme empereur des Romains, et par une distribution de présents considérables à toutes les églises de Rome, fut considérée comme le rétablissement de l'empire d'Occident (800).

Ambassade d'Aroun-al-Raschid (801). — En revenant dans ses États, Charlemagne reçut à Pavie des ambassadeurs d'un prince d'Orient qui l'égalait en gloire et en puissance, et qui le surpassait en civilisation et en humanité : c'était le calife Aroun-al-Raschid, si célèbre dans les *Mille et une Nuits*, et dont le règne fut l'époque la plus brillante de l'histoire des Arabes. Charlemagne avait entamé, avec ce grand prince, des négociations destinées à protéger les chrétiens d'Orient, et dirigées peut-être contre les musulmans schismatiques d'Espagne, qui avaient rejeté l'obéissance du califat de Bagdad. Le calife accueillit avec joie les ouvertures de l'empereur, et lui envoya, entre autres présents, une horloge qui sonnait les heures, et qui était la première qu'on eût encore vue, un éléphant, dont l'aspect excita une vive curiosité parmi les Franks, et les clefs de Jérusalem qu'il lui offrait, comme un hommage de la souveraineté des lieux consacrés par les mystères de la religion. Charlemagne, de son côté, envoya au calife des chevaux et des mulets d'Espagne, des draps de Frise et des chiens remarquables par leur force et leur agilité, et bons pour chasser les lions et les tigres.

Administration. — Capitulaires. — Lettres. — On est loin de posséder des détails satisfaisants sur les expéditions militaires de Charlemagne ; on en sait encore moins sur son administration. Le but cons-

tant des efforts de ce grand homme fut d'établir un gouvernement central et vigoureux, de reconstituer l'ordre social, de combattre l'anarchie, et de mettre la justice à la place de la force brutale, qui régnait partout. Le pouvoir de l'empereur, dans les provinces, s'exerçait par deux sortes d'agents : 1° les ducs, les comtes, les vicaires des comtes ou *vicomtes*, magistrats chargés de maintenir l'ordre, de rendre la justice, de lever des troupes et de percevoir les impôts; 2° les bénéficiers ou vassaux, qui avaient reçu du prince des terres concédées quelquefois à perpétuité, quelquefois pour la vie, plus souvent peut-être pour un temps indéterminé, et qui jouissaient sur ces *fiefs*, un peu en leur nom, un peu au nom de l'empereur, de presque tous les droits de la souveraineté. Comme la plupart des hommes libres voyaient un fardeau dans le privilége de se juger les uns les autres, et qu'ils négligeaient d'aller aux assemblées judiciaires, Charlemagne créa les *scabini* ou échevins, spécialement chargés d'aider les comtes et les autres magistrats à rendre la justice. Pour surveiller toutes les parties de son immense empire, maintenir ses officiers dans le devoir et s'assurer de l'exécution des lois, il institua les *missi dominici* ou envoyés royaux, véritables inspecteurs qui parcouraient les provinces, prenaient note de l'état du gouvernement, rendaient compte de tout à leur maître.

Charlemagne avait encore un autre moyen de connaître l'état de son empire : c'étaient les assemblées nationales, connues sous le nom de *plaids*, et composées des ducs, des comtes, des évêques, des abbés, et des autres principaux personnages laïques et ecclésiastiques. Il interrogeait chacun d'eux sur les besoins de la province qu'il habitait, et il soumettait à leur examen les lois qu'il avait rédigées d'avance.

Pendant que les grands délibéraient hors de la présence du prince sur les lois proposées, Charlemagne se mêlait parmi la foule venue à l'assemblée générale; il recevait les présents, saluait les hommes les plus considérables, témoignait un intérêt affectueux aux plus âgés, s'égayait avec les plus jeunes, et faisait ces choses et autres semblables pour les ecclésiastiques comme pour les séculiers. On compte sous Charlemagne trente-cinq assemblées ou *plaids* nationaux tenus dans différents lieux : il y en eut sept à Worms, cinq à Aix-la-Chapelle; deux à Duren, à Ratisbonne, à Mayence, à Verden, à Paderborn; une à Ingelheim, à Genève, à Francfort, à Thionville, à Coblentz, à Nimègue, à Boulogne, et dans d'autres lieux moins importants. Les lois rendues, soit par ces assemblées, soit par l'empereur seul, sont appelées *Capitulaires*, de *capitula*, petits chapitres, nom donné à toutes les lois des rois franks. Les Capitulaires de Charlemagne ne forment point un code de législation : c'est un recueil qui contient d'anciennes lois publiées de nouveau; des extraits révisés de la loi salique, de la loi lombarde, de la loi bavaroise, etc.; des additions faites à ces lois; des extraits des actes des conciles; des lois tout à fait nouvelles discutées dans les assemblées nationales ou rendues par l'empereur seul; des instructions données par Charlemagne à ses officiers laïques et ecclésiastiques; des réponses faites par lui à des questions qui lui sont adressées par ces mêmes officiers; de simples notes prises comme souvenir; des actes de pure administration; des arrêts judiciaires destinés à servir de règle dans les cas semblables. Ces Capitulaires sont moins un code que l'ensemble de tous les actes publics du règne de Charlemagne. On y trouve des lois politiques sur le gouvernement, la conduite des officiers, l'administration de la jus-

tice, etc.; des lois civiles sur l'état des personnes et des propriétés; des lois pénales sur la répression et la punition des crimes; des lois religieuses sur des matières de discipline; des préceptes de morale; des ordonnances domestiques sur l'administration particulière des métairies royales. Le vaste génie de Charlemagne suffisait à tout. Au milieu des soins du gouvernement, il s'occupait des détails les plus minutieux de ses fermes, des bestiaux à nourrir, des plantes et des herbes à cultiver, des meubles et des ustensiles à entretenir en bon état, des œufs à vendre quand le nombre dépassait les besoins de la table impériale.

Les Capitulaires contiennent aussi des articles très-sévères contre le luxe, alors plus grand qu'on ne se l'imagine. A ces défenses, l'empereur joignait contre les vêtements somptueux des traits de raillerie qui peignent les mœurs du temps; nous en citerons un seul. Un jour de fête, après la messe, Charlemagne proposa à ses leudes de faire une partie de chasse, vêtus comme ils l'étaient. Il avait un habit de peau de mouton. Les leudes portaient des vêtements surchargés de peaux d'oiseaux de Phénicie, entourés de soie, de plumes naissantes de paon, et enrichis de pourpre et de franges d'écorce de cèdre : sur quelques-uns brillaient des étoffes piquées, des fourrures de loir. Ils parcoururent les bois par un temps froid et pluvieux; aussi, ils revinrent déchirés par les buissons et les broussailles, percés par la pluie et tachés par le sang des bêtes fauves. Charlemagne leur défendit de changer d'habits, et leur ordonna de se présenter devant lui le lendemain avec les mêmes vêtements. Les seigneurs franks, mouillés et transis de froid, cherchèrent du feu pour se réchauffer. A l'heure du coucher, quand ils voulurent se déshabiller, leurs fourrures et leurs fines étoffes, qui s'étaient plissées

et retirées au feu, se déchirèrent en pièces. Le lendemain, ils étaient affreux à voir. Charlemagne dit à un de ses serviteurs : « Frotte un peu mon habit dans tes » mains, et rapporte-le-moi. » Il présenta ensuite à ses leudes ce vêtement, qui était dans un excellent état, et il leur dit : « O les plus fous des hommes! quel » est maintenant le plus précieux et le plus utile de » nos habits? Est-ce le mien, que je n'ai payé que » quelques sous, ou les vôtres, qui vous ont coûté » plusieurs talents? » L'empereur montra si souvent son aversion pour le luxe, que personne n'osait se présenter devant lui qu'avec des vêtements de peau ou de laine.

Charlemagne comprit que la restauration des lettres était indispensable à la reconstruction de l'ordre social. La barbarie germanique, qui avait tout envahi, n'avait pas épargné les institutions intellectuelles. Les écoles civiles de la Gaule, autrefois si célèbres, avaient dégénéré peu à peu, et avaient enfin disparu, à partir du VI^{e} siècle. Les lettres profanes furent négligées, proscrites; on vit des évêques défendre l'enseignement de la grammaire. La littérature devint toute religieuse, et ne produisit que des sermons et des légendes. Ces sermons offrent quelquefois des traits dignes des grands orateurs de l'Église, et ces légendes sont des récits souvent dramatiques, toujours intéressants, qui donnent une peinture fidèle de l'état des mœurs et des esprits. Mais on ne trouve dans ces compositions aucune intention littéraire; on n'y remarque aucune recherche du vrai et du beau. Charlemagne résolut d'arrêter cette décadence de l'esprit humain, qui allait toujours en croissant. Dans ce but, il appela à son aide les personnages distingués de ses États, et s'efforça d'attirer auprès de lui les savants étrangers de tous les pays, pour le seconder

dans son œuvre de civilisation. Le plus célèbre de tous est le moine Alcuin, né à York. Dans un voyage qu'il fit à Rome, Alcuin vit Charlemagne à Parme, et se laissa persuader de rester auprès de lui. Il devint le confident, le conseiller, le maître de ce grand homme, et eut le principal honneur de restaurer les écoles, de ranimer les études, de corriger les manuscrits de la littérature profane et sacrée, altérés et mutilés par l'ignorance des copistes, et de fonder dans les couvents ces écoles de copistes et d'enlumineurs qui étaient si utiles avant la découverte de l'imprimerie pour conserver la pureté des textes, et à qui nous devons une foule de documents précieux sur les mœurs et les arts du moyen âge. L'empereur secondait de son autorité les efforts du moine anglo-saxon. Il existe un exemplaire des circulaires moitié religieuses, moitié politiques, qu'il adressait aux évêques et aux abbés, pour leur recommander de faire enseigner les lettres à tous ceux qui étaient capables de les apprendre. « Quoiqu'il vaille mieux pratiquer le bien » que de le connaître, dit l'empereur, il faut le con- » naître avant de le pratiquer. Chacun doit donc ap- » prendre par la science ce qu'il doit accomplir par » ses œuvres. »

A ces préceptes Alcuin joignait l'autorité de l'exemple : il donnait lui-même des leçons. Pendant longtemps il enseigna dans une école appelée *école du palais*, à laquelle assistaient l'empereur, ses enfants et les principaux personnages de sa cour. Les membres de cette espèce d'académie se donnaient entre eux des noms hébreux, grecs ou latins. Charles avait pris celui de *David;* d'autres s'appelaient *Homère*, *Pindare*, *Flaccus*. Le plus assidu de tous aux leçons était l'empereur; il montrait une ardeur infatigable pour s'instruire. Grâce à cette passion pour la science.

il devint un des hommes les plus instruits de son temps. Il parlait le latin comme le tudesque, sa langue maternelle, et entendait parfaitement le grec, sans le parler avec la même facilité. Il savait la grammaire, la rhétorique, la dialectique, la théologie, la poésie, la musique, les mathématiques, l'astronomie, aussi bien qu'il était possible de les savoir à cette époque. On a de lui des vers latins assez remarquables. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il ne parvint jamais à bien écrire. C'est un trait de mœurs caractéristique : les princes et les grands sentaient peu le besoin de savoir écrire; leur correspondance était faite par des clercs.

A côté d'Alcuin, il faut citer Éginhard, frank d'origine, qui mérite une grande place dans la littérature du temps. Élève de l'école du palais, Éginhard devint plus tard secrétaire de l'empereur et surintendant des églises, des édifices, des routes, des canaux, etc. Il a laissé des *Annales historiques* et une *Vie de Charlemagne*, qui est le morceau d'histoire le plus distingué depuis les grandes œuvres de la littérature grecque et romaine. Il paraît qu'Éginhard se sépara rarement de son maître, qui le traitait comme son ami. Suivant une tradition fort populaire et fort accréditée, il aurait épousé une fille ou une nièce de l'empereur. « Éginhard, dit la chronique du monastère de Lauresheim, était bien venu de tous, et surtout aimé d'Emma, fille de Charlemagne. Mais la crainte les retenait, et ils n'osaient courir le danger de se voir. Enfin Éginhard prit confiance en lui-même, et se rendit, la nuit, au lieu où habitait la jeune fille. Il frappa doucement à sa porte, comme pour lui parler par ordre du roi; il obtint la permission d'entrer, et la charma par de secrets entretiens. A l'approche du jour, lorsqu'il voulut s'en retourner,

il s'aperçut qu'il était tombé une grande quantité de neige; il n'osa sortir de peur que la trace des pieds d'un homme ne compromît Emma. Au milieu de leurs angoisses, la jeune fille proposa de le porter sur son dos tout près de sa demeure, et de revenir en suivant soigneusement la trace des mêmes pas. Ce conseil ingénieux fut adopté. Mais l'empereur, qui, *suivant la volonté divine, à ce qu'on croit*, avait passé la nuit sans sommeil, et s'était levé avant le jour, vit, d'une fenêtre de son palais, sa fille marchant d'un pas chancelant sous le fardeau qu'elle portait. Après les avoir longtemps considérés, il fut saisi à la fois d'admiration et de chagrin; mais pensant que cela n'arrivait pas sans une disposition d'en haut, il résolut de respecter les intentions de la Providence, qui ne se trompe jamais, et qui sait faire tourner le mal à bien. Il fit venir Éginhard, le salua comme il avait coutume de le faire, et lui dit devant ses conseillers et les principaux de son royaume : « Je veux récompenser » vos services comme vous le méritez, et je désire que » vous me soyez attaché comme par le passé. Je vous » donne en mariage ma fille, celle qui s'est montrée » si docile à vous porter. » Emma fut appelée; elle entra le visage couvert de rougeur, et son père la remit entre les mains d'Éginhard, avec une riche dot, quelques domaines, beaucoup d'or, d'argent et de meubles précieux.

Charlemagne n'avait point de capitale : il était toujours en guerre ou en voyage. De toutes ses résidences, Aix-la-Chapelle était celle qui lui plaisait le plus. Il fonda cette ville dans le lieu où il avait découvert des eaux thermales pendant une partie de chasse. Il lui donna le nom d'*Aix*, qui veut dire *eaux*, et la surnomma *la Chapelle*, à cause de la célèbre basilique qu'il fit bâtir auprès de son palais, et qu'il

enrichit de vases précieux, d'ornements sacerdotaux et de meubles d'une magnificence orientale. Il embellit cette ville favorite de monuments de toute espèce, et y fit transporter de Rome et de Ravenne des marbres, des mosaïques et d'autres ornements. Il y fit construire des bains avec des gradins et des siéges de marbre, et il s'y baignait souvent avec ses fils, ses leudes, ses amis et même ses gardes. Ces monuments, et beaucoup d'autres édifices élevés dans toutes les parties de l'empire, montrent que l'architecture dut, comme les autres arts et les lettres, sa renaissance aux efforts éclairés de Charlemagne. Tout en embellisant les villes de ses États, l'Empereur entretenait une flotte nombreuse, et avait des navires en station à l'embouchure de tous les fleuves qui se jettent dans la mer du Nord, pour protéger les côtes de la Germanie et de la Gaule contre les invasions des Danois ou Normands. Il prenait les mêmes précautions dans la Méditerranée, pour réprimer les descentes des Maures en Septimanie, en Provence et en Italie.

Femmes de Charlemagne. — Charlemagne épousa successivement quatre femmes : Ermengarde, fille de Didier, roi des Lombards, qu'il répudia, parce qu'elle était maladive; Hildegarde, qui lui donna six enfants, trois fils et trois filles; Fastrade, femme hautaine et orgueilleuse, mère de deux filles; et Leutgarde, princesse remarquable par sa douceur, ses vertus et sa beauté. Il eut plusieurs autres femmes, qui ne portèrent pas le titre de reines, et qui ne furent peut-être pas des épouses légitimes. L'incontinence fut la seule faiblesse de ce prince, aux yeux de ses contemporains; il en mérita le reproche jusqu'à ses derniers jours.

Sa mort. — Des trois fils légitimes de Charlemagne, les deux aînés, Charles, à qui il destinait l'empire, et

Pepin, roi d'Italie, le précédèrent dans la tombe. Louis, roi d'Aquitaine, lui survécut seul. Lorsque le grand empereur sentit approcher sa fin, il réunit à Aix-la-Chapelle les évêques, les abbés, les comtes, et leur demanda s'il leur plaisait qu'il transmît l'empire à son fils Louis : ils y consentirent d'un commun accord, disant que c'était la volonté de Dieu, et cela plut à tout le peuple. Le dimanche suivant, l'empereur, revêtu de ses habits royaux, et la couronne sur la tête, se rendit à l'église, et adressa à son fils ses dernières instructions en présence des grands et des évêques. Puis il lui ordonna de prendre une couronne d'or sur l'autel, et de la poser sur son front de ses propres mains. Pepin avait laissé un fils nommé Bernard; ce jeune prince fut déclaré roi d'Italie.

Au dire de la crédulité populaire, des présages sinistres annoncèrent la fin de Charlemagne, comme chez les Romains différents prodiges avaient précédé la mort de César. Il y eut des éclipses de soleil et de lune, une tache noire sur le disque du soleil, des tremblements de terre; un portique qui conduisait du palais à la basilique d'Aix-la-Chapelle, s'écroula tout entier; la foudre tomba sur cette basilique, et la boule dorée qui en décorait le faîte fut brisée par le feu du ciel; le grand pont de bois sur le Rhin, à Mayence, dont la construction avait coûté dix ans de travaux, fut consumé par un incendie. Charlemagne se proposait de le faire rebâtir en pierre, lorsqu'il mourut de la fièvre à Aix-la-Chapelle, où l'on garde encore ses restes. Il était dans la soixante-douzième année de son âge et la quarante-septième de son règne.

Éginhard fait ainsi le portrait de Charlemagne : Il avait une taille élevée, mais elle n'excédait pas sept fois la longueur de son pied... Il avait les yeux grands et vifs, le nez un peu long, la chevelure belle, et la

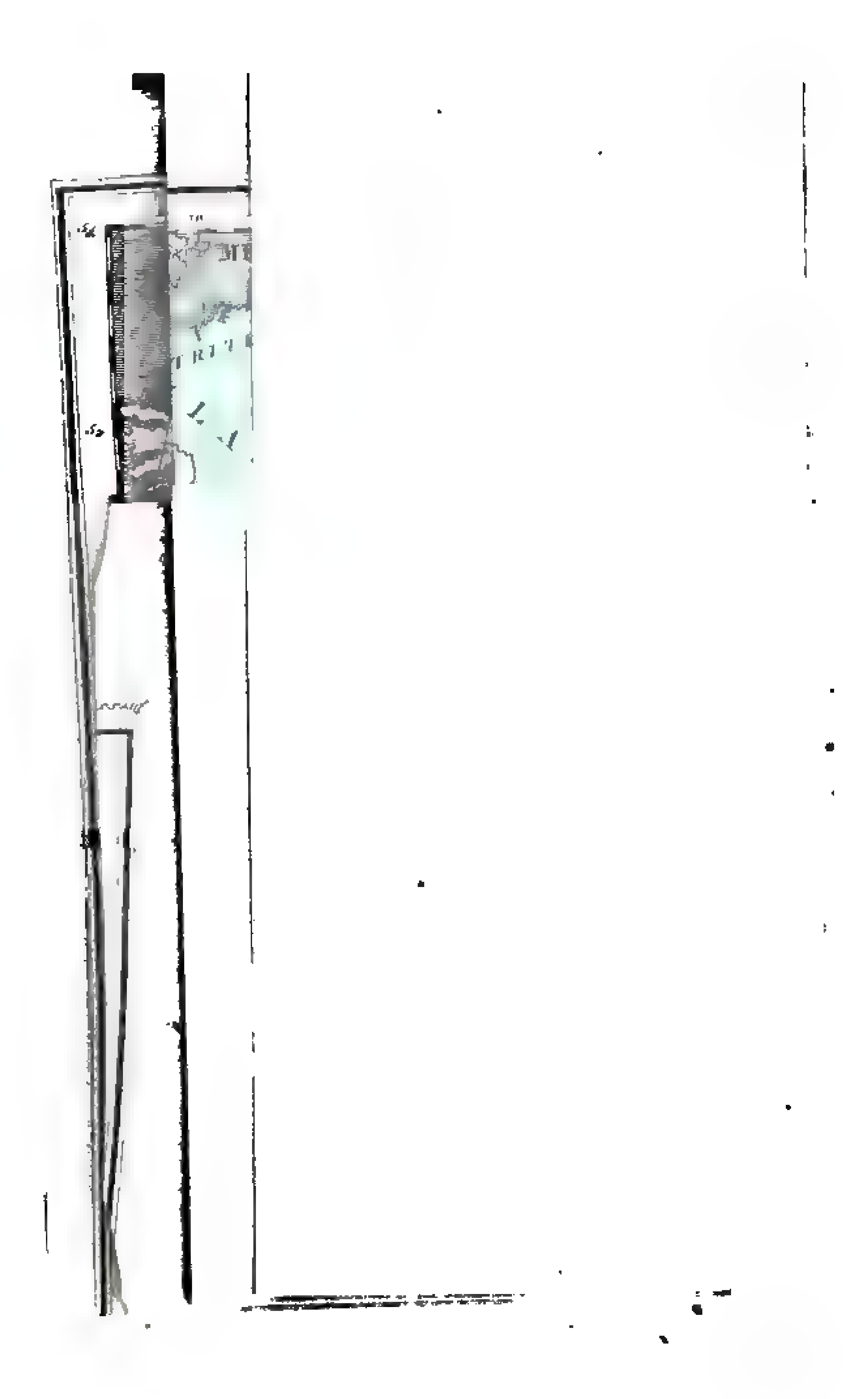
physionomie ouverte et animée. Bien qu'il eût le coû gros et court et trop d'embonpoint, son aspect était plein de noblesse, et commandait le respect. Sa santé fut inaltérable, sauf dans les quatre dernières années de sa vie, où il fut souvent pris de la fièvre... Il était tempérant dans le boire et le manger. Pendant les repas, il se faisait lire les histoires et les chroniques des temps passés. Il était servi à table par les ducs et les chefs des diverses nations qui lui obéissaient. La nuit il dormait mal, et se levait trois ou quatre fois. Pendant qu'on l'habillait, il réglait l'emploi de sa journée, et donnait ses ordres à ses ministres; souvent il accordait audience à des plaideurs, et les jugeait comme s'il eût siégé sur un tribunal. Il avait une élocution abondante et facile, et discourait sur toutes choses avec une grande clarté. Il portait habituellement le costume des Franks : sur la peau, une chemise et des caleçons de lin; puis, par-dessus, une tunique bordée d'une frange de soie, des chausses serrées par des bandelettes écarlates qui s'entrecroisaient autour des jambes, et des brodequins dorés, lacés avec de longues courroies; l'hiver, il couvrait sa poitrine et ses épaules d'une veste de peau de loutre ou de mouton. Les jours ordinaires, son costume différait peu de celui du peuple; les jours de fête, il prenait une robe d'étoffe d'or et une chaussure enrichie de pierres précieuses, et portait sur son front un diadème d'or garni de pierreries.

Influence de Charlemagne. — La prompte dissolution de l'empire de Charlemagne a fait croire, à tort, à beaucoup d'historiens que rien ne resta de l'œuvre guerrière et civilisatrice de ce grand homme. Sans doute, son immense empire se démembra; mais ce fut pour former des États particuliers, comme les royaumes de Navarre, d'Aragon, d'Italie, de Bourgo-

gne, de Lorraine, d'Allemagne, qui servirent de barrières contre les barbares étrangers. En Germanie, ses victoires avaient fermé la route par laquelle les peuples nomades du Nord et de l'Orient s'avançaient, de temps immémorial, vers le Sud et l'Ouest; on ne revit plus ces invasions qui tant de fois avaient bouleversé l'Europe occidentale. Les peuples de la Germanie, Frisons, Saxons, Thuringiens, Bavarois, Souabes ou Allamans, réunis par les liens d'une même croyance et d'une même législation, devinrent à leur tour les défenseurs de la civilisation, et la propagèrent chez les Slaves et les Danois.

Comme l'unité de l'empire, le gouvernement impérial disparut avec Charlemagne; mais, sous ce rapport aussi, tout ne périt pas. Avant Charlemagne, les propriétés et les magistratures changeaient de main au gré de la force brutale; pendant son règne de quarante-sept ans, les ducs, les comtes et les autres possesseurs des terres et des bénéfices s'affermirent sur le sol, et rendirent peu à peu leurs propriétés héréditaires. Après sa mort, ils profitèrent de la faiblesse de ses successeurs pour faire reconnaître leurs droits acquis; et le pays se trouva morcelé en une foule de petites souverainetés, qui étaient nées à l'ombre du gouvernement de Charlemagne.

Il en fut de même dans l'ordre intellectuel : beaucoup de choses périrent; mais beaucoup subsistèrent. Le mouvement imprimé à l'esprit humain se perpétua parmi les hommes du monde, comme parmi les solitaires voués à la science et à la méditation.



LOUIS I, LE PIEUX OU LE DÉBONNAIRE.

(814-840)

Caractère. — Charlemagne n'avait fait qu'arrêter la dissolution sociale; le mal était trop profond pour être complétement guéri : aussi le grand empereur laissait à son fils une tâche presque aussi difficile que la sienne; il fallait recommencer les mêmes efforts et continuer la lutte contre la barbarie germanique. Personne n'était moins propre que le nouvel empereur à poursuivre une œuvre semblable.

Louis, fils de Charlemagne, que ses contemporains surnommaient *Pius* ou *le Pieux*, titre que les modernes ont traduit par celui de *Débonnaire*, avait la plupart des vertus qui font l'homme de bien : il était juste, bon, pieux, bienfaisant. Il avait montré, dans le gouvernement de l'Aquitaine, de la douceur et de la modération, sans manquer de sagesse et d'habileté. Il avait réformé le clergé, restauré les églises et les monastères, repoussé les invasions arabes, et conquis les provinces entre l'Èbre et les Pyrénées. Mais les qualités de Louis étaient plutôt privées que publiques ; il manquait du génie et de la force qu'aurait exigés le gouvernement difficile de son immense empire. Son caractère timide et irrésolu, et sa piété, qui était celle d'un anachorète, le rendaient plus propre à la retraite et à la méditation qu'au bruit des camps et aux intrigues des factions.

Réformes ecclésiastiques. — Louis Ier sembla d'abord vouloir continuer le système de son père. Charlemagne avait arrêté la dissolution dans l'Église comme dans la société civile; mais il n'avait pas eu

le temps de compléter les réformes ecclésiastiques. Sous son règne, on avait vu dans le clergé quelques hommes qui lui faisaient honneur par leur instruction et la dignité de leurs mœurs; mais la plupart des clercs conservaient leur humeur guerrière et leurs passions brutales. Quand ils n'étaient pas à la guerre, ils passaient leur temps dans des plaisirs bruyants, dans des exercices militaires, dans les bois, à la chasse, ou au milieu de leurs chiens et de leurs faucons. Louis le Pieux entreprit de corriger cette vie mondaine et licencieuse. La réforme, préparée par son ordre, fut sanctionnée par l'assemblée nationale tenue à Aix-la-Chapelle. Tous les couvents furent assujettis à la règle de saint Benoît; les évêques et les abbés se virent obligés de renoncer à leurs armes et à leurs chevaux, et les clercs des cathédrales enfermés dans des cloîtres, pour y vivre en commun comme les moines. Cette austère réforme dut fortement déplaire à tous ces hommes turbulents, qui acceptaient un évêché ou une abbaye comme ils auraient accepté une province ou un commandement militaire.

Constitution impériale (817). — La réforme du clergé fut suivie d'un acte inspiré par le parti de la civilisation. Ce parti sentait que les idées du temps étaient contraires à l'unité. Il désirait vivement voir fixer le sort de l'empire, et régler les prétentions des fils de l'empereur. Louis, d'accord avec les hommes éclairés, les élèves de Charlemagne, proposa à l'assemblée nationale, pour ne pas rompre l'unité de l'empire, d'associer à la dignité impériale Lothaire, l'aîné de ses fils. Cette proposition fut adoptée des grands et des évêques, après trois jours de jeûne et de prières publiques. Lothaire, alors âgé de dix-huit ans, fut sacré empereur, et se trouva, à l'égard de son père, dans la position des Césars auprès des anciens empereurs ro-

mains, dont ils étaient les lieutenants et les héritiers. Les deux plus jeunes fils de l'empereur, Pepin et Louis, reçurent le titre de rois; Pepin obtint l'Aquitaine avec la *marche* espagnole, et Louis, la Bavière avec la suzeraineté sur les Slaves tributaires. Ces deux princes furent placés dans la dépendance de leur aîné ; ils ne devaient entreprendre aucune guerre, envoyer ni recevoir des ambassadeurs, ni se marier, ni rien faire d'important, sans avoir obtenu son consentement. Cette fameuse *Constitution de* 817 conservait l'unité de l'empire autant que le permettaient les idées de l'époque; sauf la partie éclairée du clergé et des leudes, la plupart des contemporains auraient préféré un partage égal entre tous les fils, selon les vieilles coutumes germaniques : aussi les deux jeunes rois durent être profondément blessés de la préférence accordée à leur aîné. Néanmoins tout le monde, princes, leudes, évêques, jura le maintien de la *Charte de partage*, qui fut revêtue de toutes les sanctions religieuses.

Première révolte. — Cet acte à peine promulgué produisit une révolte. Bernard, déclaré roi d'Italie par Charlemagne, n'avait pas même été nommé dans la nouvelle constitution. Il résolut de faire reconnaître ses droits par la force, et prit les armes, aux acclamations de l'Italie entière. Les Italiens se flattèrent un moment de secouer le joug odieux des Franks; mais reconnaissant bientôt l'impossibilité de résister à toutes les forces de l'empire, ils craignirent d'attirer sur leur pays les horreurs d'une nouvelle invasion, et abandonnèrent le roi. Bernard et ses principaux partisans furent arrêtés, et cités devant l'assemblée nationale, qui les déclara coupables d'avoir violé la *sainte constitution de l'empire* et soulevé l'Italie contre la *noble nation des Franks*.

Les laïques furent condamnés à mort, et les évêques dégradés et enfermés dans des couvents. Louis le Débonnaire ne voulut permettre aucune exécution; néanmoins il céda aux obsessions de ses conseillers, et consentit à ce que son neveu et les complices de sa rébellion fussent privés de la lumière. Le malheureux Bernard mourut trois jours après, des suites de ce cruel supplice. Cette mort causa à Louis le Débonnaire une douleur profonde. Il versa des larmes amères; et, sa femme Hermengarde étant morte, il voulut renoncer au monde, et aller expier sa faute dans la prière et les austérités du cloître. On parvint à lui faire abandonner ce projet, mais on ne put le dissuader de faire une pénitence publique. Il convoqua les grands et les évêques de l'empire dans sa villa d'Attigny, parut devant eux en habit de pénitent, et fit une confession de ses péchés et de ses torts envers son neveu. Les âmes élevées et vertueuses durent voir avec admiration le souverain d'un grand empire céder au cri de sa conscience, et s'humilier sous la puissance de la religion; la plupart des assistants, hommes rudes et grossiers, ne comprenaient rien à cette conscience timorée; ils ne concevaient pas ces excessifs remords pour une condamnation prononcée selon les coutumes frankes. A leurs yeux, la pénitence de l'empereur ne fut qu'un acte de faiblesse digne de mépris.

Seconde révolte. — Cependant on persuada à Louis le Débonnaire de se remarier. Il épousa Judith, fille d'un comte bavarois. Aux charmes de sa personne et de la jeunesse, la nouvelle impératrice joignait un esprit cultivé, un caractère enjoué et les qualités les plus aimables. Elle n'eut pas de peine à prendre sur son faible époux un ascendant tout puissant. Après quatre ans de mariage, elle eut un fils, qui fut nommé

Karl, et qui est connu dans l'histoire sous le nom de Charles le Chauve (843). Ce prince était encore dans l'enfance, qu'elle sollicita l'empereur de lui assurer une portion de ses États, comme à ses autres fils, en vertu des anciens usages franks. Le faible Louis ne sut pas résister à ces instances, et forma au jeune Charles un royaume composé de l'Allemanie ou Souabe, de l'Alsace et de quelques provinces entre le Danube et les Alpes.

Cette modification à la constitution de 817 alarma les partisans de l'unité : l'empereur pouvait avoir d'autres enfants; s'il donnait un royaume à chacun, il y aurait partage sur partage, et c'en était fait de cette unité impériale qui avait coûté tant d'efforts à établir. Parmi eux, on distinguait Wala, abbé de Corbie, cousin germain de Charlemagne, et l'un des principaux personnages de l'empire; Ebbon, archevêque de Reims, prélat ambitieux et débauché, et Agobard, archevêque de Lyon, l'homme le plus éminent de l'époque par son génie et son savoir. Ils formèrent une conspiration dans laquelle entra Lothaire, à qui on promit l'empire. Pour tenir tête à l'orage, l'empereur éleva au premier poste du palais Bernard, fils du célèbre Guillaume de Toulouse et comte des *Marches espagnoles,* homme courageux, énergique, avide d'honneurs et de gloire. Il déploya de la vigueur : il destitua les officiers et les ecclésiastiques suspects, et les remplaça par des serviteurs dévoués. Ces violences précipitèrent l'explosion. Les ennemis de Bernard ne négligèrent rien pour le noircir dans l'opinion publique; on répandit les bruits les plus injurieux sur ses relations avec l'impératrice. En même temps, on gagna Pepin et Louis surnommé le *Germanique*, en leur faisant espérer une augmentation de territoire. Les trois frères prirent les

armes et marchèrent contre leur père. L'empereur se vit abandonné de tout le monde, et se remit entre les mains de ses enfants. On lui ôta tout pouvoir, et on le confia à la garde de Lothaire, qui plaça près de lui des moines chargés de faire revivre son penchant pour la vie monastique. L'impératrice fut envoyée au monastère de Sainte-Radegonde, à Poitiers. Bernard s'était retiré dans sa forte ville de Barcelone. Un de ses frères se laissa prendre, et fut condamné à perdre les yeux. Une de ses sœurs fut noyée comme sorcière.

La bonne intelligence ne dura pas longtemps entre les vainqueurs. Les uns voulaient sincèrement l'unité de l'empire; la plupart n'avaient pris les armes que pour satisfaire leurs passions égoïstes; *véritables oiseaux rapaces*, dit la chronique de *l'Astronome*, ne cherchant qu'à agrandir leurs domaines et à les rendre héréditaires. Ils se querellèrent. Pepin et Louis, mécontents de Lothaire, se repentirent de leur révolte, et résolurent de rétabir leur père sur le trône. Lothaire, délaissé à son tour, implora son pardon et l'obtint. L'empereur se contenta de faire enfermer ses principaux complices, de le dépouiller de la dignité impériale et de le réduire à la possession de l'Italie. L'impératrice fut tirée du monastère de Poitiers, et se justifia par serment des accusations portées sur sa conduite. Bernard revint de Barcelone, et offrit de combattre contre quiconque l'accuserait, et de se purger par les armes. Personne ne s'étant présenté, il jura sur l'Évangile qu'il était innocent des liaisons criminelles qu'on lui avait imputées. Cependant il ne rentra point en faveur.

Troisième révolte. — On ignore quelle fut la récompense de Pepin et de Louis; ils ne s'en montrèrent pas satisfaits, et reprirent les armes. Lothaire se joignit à

eux, et gagna le pape Grégoire IV, qui déplorait le *parjure de l'empereur* et la violation du pacte solennel de 817. Les deux partis se rencontrèrent aux environs de Colmar, dans un lieu depuis nommé *Lügenfeld* ou le Champ du Mensonge. Il y eut des pourparlers pendant plusieurs jours; les ennemis de Louis le Débonnaire employèrent le temps à débaucher son armée. Tout le monde l'abandonna, et il se vit une seconde fois à la merci de ses enfants rebelles. Une assemblée présidée par le pape le déclara déchu de l'empire, et proclama Lothaire empereur. Louis et Pepin obtinrent quelques concessions territoriales, et regagnèrent leurs États. Lothaire, resté chargé de la garde de son père, résolut de lui enlever la possibilité de jamais remonter sur le trône, en lui faisant infliger la pénitence canonique. D'après les lois de l'Église, celui qui subissait cette pénitence ne devait ni porter les armes ni s'occuper des affaires publiques. Pendant l'assemblée nationale de 833, tenue à Compiègne, les évêques déclarèrent que Louis avait été privé de la couronne en punition de ses péchés et de son incapacité, et que le seul moyen qu'il eût de sauver son âme était de faire l'aveu public de ses fautes, et de se soumettre à la pénitence qui lui serait imposée par l'Église. Le malheureux empereur, s'humiliant sous *l'arrêt du ciel*, fit tout ce qu'on voulut : il se reconnut coupable de toutes les fautes dont on l'accusa, et fit une confession publique, prosterné sur la cendre, dans l'église de Saint-Médard à Soissons, en présence de son fils aîné, des évêques et des membres du plaid national. Ensuite il se dépouilla du ceinturon militaire, quitta ses vêtements royaux, et prit le cilice et la robe grise de pénitent.

Lothaire avait espéré, par cette humiliation, dégrader son père et le rendre si méprisable, que personne ne voudrait plus tirer l'épée pour lui. Ce fut le con-

traire qui arriva. Lorsqu'on apprit dans les provinces la scène de Soissons, tous les cœurs furent pénétrés de douleur et saisis d'indignation contre l'impiété de Lothaire. Louis et Pepin, honteux d'avoir souffert ce scandale, reprirent les armes en Bavière et en Aquitaine, et marchèrent à la délivrance de leur père. Lothaire, se voyant abandonné, se retira en Italie, et Louis le Débonnaire fut une seconde fois rétabli sur le trône, où il continua de montrer la même faiblesse. Le rebelle et ses principaux complices vinrent confesser leur faute, et offrirent de se soumettre à tout ce que l'empereur ordonnerait d'eux. Louis leur pardonna à tous, à condition que Lothaire retournerait en Italie, et qu'il n'en reviendrait jamais sans sa permission. Ensuite il congédia ses trois fils, qui regagnèrent leurs royaumes.

Partage. — L'expérience n'apprit rien au malheureux Louis le Débonnaire. A peine sur le trône, il reprit ses projets en faveur de Charles, son fils chéri. Il essaya divers plans pour lui laisser la plus forte partie possible de son héritage; ces plans échouèrent, et ne servirent qu'à inspirer du mépris pour tous les traités de partage. Les peuples s'accoutumèrent à penser qu'à la force des armes seule il appartenait de fixer le sort de l'empire. Le vieil empereur, toujours dominé par Judith, ne se rebuta pas. La mort de Pepin, roi d'Aquitaine, lui parut une occasion favorable de satisfaire les désirs de sa femme et le vœu de son propre cœur. Il forma un nouveau plan de partage; et pour en assurer l'accomplissement après sa mort, il résolut de faire à Lothaire une large part. Il lui offrit la moitié de l'empire, s'il voulait se déclarer l'ami et le protecteur de son jeune frère. « Si c'est toi » qui fais le partage, lui dit-il, Charles aura le choix; » si c'est nous, le choix des parts t'appartiendra. »

Lothaire préféra le droit de choisir. L'empereur partagea donc tout son empire, sauf la Bavière laissée à Louis, en deux grandes parties, séparées par la Meuse, la Saône et le Rhône, Lothaire prit la partie orientale, et promit de laisser la partie occidentale à son jeune frère. Ensuite, le père et le fils se séparèrent fort contents l'un de l'autre, et Lothaire retourna en Italie.

Quatrième révolte. — Louis le Débonnaire se félicitait d'être enfin arrivé au comble de ses vœux, lorsqu'il reçut la nouvelle de la révolte de Louis le Germanique. Ce prince était devenu furieux en apprenant ce partage, qui le réduisait à la possession de la Bavière. Il prit les armes, et réclama pour sa part tous les pays au delà du Rhin. Cette révolte, qu'il aurait dû prévoir, fut un coup de foudre pour Louis le Débonnaire; il était vieux, malade; il se voyait replongé dans toutes ses tribulations. Malgré ses souffrances, il marcha contre le rebelle, dispersa son armée sans combat, et le força de fuir en Bavière. A son retour de cette expédition, il se sentit plus faible, et n'osa pas s'exposer au passage du Rhin. Il se fit déposer dans une île près de Mayence. Les évêques qui l'entouraient le prièrent de pardonner à son fils rebelle. « Je lui pardonne tout le mal » qu'il m'a fait, répondit le pieux empereur; mais » vous devez lui dire que c'est lui qui a conduit à » la mort son vieux père. » Il expira peu après, en s'écriant : *Huz! huz!* c'est-à-dire *dehors! dehors!* Ces deux mots tudesques sont la seule preuve qu'on ait que les rois franks continuaient à parler l'ancienne langue germanique de leurs aïeux.

Démembrement de l'empire carlovingien. — C'est à la mort de Louis le Débonnaire que commence le démembrement de l'empire carlovingien, fondé par les

deux Pepin et les deux Charles. Ces quatre grands hommes avaient réuni sous le même joug, mais non fondu en une seule nation, plusieurs peuples différents d'origine, de mœurs et de langage, qui devaient éprouver une répugnance bien naturelle à obéir au même souverain, et chercher à recouvrer leur ancienne indépendance. Le premier partage, effectué par le traité de Verdun, amena la séparation définitive des Franks, des Italiens et des Germains, heureux de se voir enfin délivrés de ce joug qui leur paraissait si pesant.

La diversité des races ne fut pas la cause la plus active du démembrement de l'empire, qui ne s'opéra pas toujours d'après cette diversité, et qui eut souvent lieu là où elle n'existait pas. La véritable cause de dissolution était la tendance générale au démembrement : chaque grande région aspirait à former une nation séparée, et chaque seigneur désirait ériger son bénéfice ou son gouvernement en une petite souveraineté. Au IX^{e} siècle, on n'avait que des idées étroites ; on ne comprenait pas les avantages des associations. L'unité de l'empire, qui préoccupait quelques esprits élevés, n'était pas un besoin pour les masses. On préférait n'avoir que des relations sociales bornées ; on ne suivait que les calculs de l'égoïsme. Dans une pareille disposition des esprits, toute grande association, c'est-à-dire tout grand État, est impossible ; les hommes ne peuvent former que de petites sociétés. Plusieurs causes secondaires, telles que l'incapacité des descendants de Charlemagne, l'avidité des grands, les invasions normandes, vinrent favoriser cette tendance au démembrement. De là l'origine de cette foule de duchés, de comtés, de vicomtés, de baronnies, d'évêchés, d'abbayes, dont l'histoire séparée forme l'histoire de France.

Pendant cette période de dissolution, qu'on appelle l'établissement du régime féodal, l'histoire semble encore plus confuse et plus obscure que celle des derniers Mérovingiens. Les démembrements successifs de la monarchie, la multitude des petits Etats, la mobilité de leurs frontières, les changements continuels des possesseurs, les guerres incessantes, détruisent toute unité et produisent un vrai chaos. Pour donner une juste idée de cette époque, il faudrait, comme les chroniqueurs, raconter pêle-mêle les guerres des rois contre leurs vassaux, les luttes des vassaux entre eux, les querelles des évêques avec leurs métropolitains, les délibérations des conseils, les incursions des Normands, les ravages des loups, les phénomènes de la nature, les miracles, etc., sans s'inquiéter le moins du monde de rien arranger ni de rien expliquer. Ces récits confus seraient une image fidèle de la disposition des esprits et du déplorable état de la société. Mais, au milieu de cette confusion, il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de suivre le fil des principaux faits et d'apercevoir la situation des personnages les plus importants. Il faut donc se résigner à faire un mensonge historique, à mettre dans ce chaos un peu d'ordre et de régularité, si l'on veut faire un livre qui donne l'ensemble des événements et qui puisse être compris et retenu par les lecteurs.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

FÉODALITÉ. (840-1108)

CHARLES LE CHAUVE. 840.

- Guerre civile.
  - Bataille de *Fontanet*, — Lothaire vaincu.
  - Serment de *Strasbourg*.
  - Traité de *Verdun*. — Part.: *France*, *Italie*, *Germanie*.
- Abdication de *Lothaire*; partage: *Italie*, *Provence*, *Lorraine*.
- Invasions des Normands.
  - Massacres, pillages, incendies.
  - Charles achète la paix.
- Féodalité.
  - Septimanie, démembrée: *Gothie*, *Barcelone*, etc.
  - Aquitaine.
    - Pepin II, vaincu; mort en prison.
    - Démembr.: *Toulouse*, *Poitou*, *Auvergne*, etc.
  - Bretagne. — *Nomenoé*, *Hérispoé*, *Salomon*, *Alain le Grand*.
  - *Duché de France*, *Flandre*, *Vermandois*, *Anjou*, etc.
  - Capitulaire de Quierzy. — Hérédité des fiefs, reconnue.

LOUIS II, LE BÈGUE. 877.

- Charles réunit *Lorraine*, *Provence*, *Italie*.
- Prince faible et maladif, continue le morcellement de la monarchie.

LOUIS III ET CARLOMAN. 879.

- Partage de la France: *Nord* et *Sud*.
- Morcellement.
  - *Lorraine*, cédée aux Allemands.
  - Royaume d'*Arles*: *Boson*, roi.
  - Normands. — Ravages et massacres.

CHARLES LE GROS. 884.

- Réunit l'Italie, la Germanie et la France.
- Normands.
  - Siége de *Paris*, défendu par *Eudes*.
  - Lâcheté et déposition de l'empereur.

EUDES. 888.

- Comte de Paris, proclamé roi par les seigneurs.
- Lutte avec gloire contre
  - Normands.
  - vassaux.
- Royaume de *Bourgogne transjurane*.

CHARLES III, LE SIMPLE. 898.

- Prince faible, sans capacité.
- Duché de Normandie. — *Rollon*, premier duc.
- Révolte des grands.
  - *Robert*, tué à *Soissons*.
  - Charles, captif à Péronne.

RAOUL. 923.	Prince brave et habile. Guerres contre les vassaux. *Rollon*, *Herbert*, etc.
LOUIS IV, D'OUTREMER. 936.	Brave et rusé. — Lutte contre ses vassaux: Herbert, Hugues le Grand, etc. Tentative contre la *Normandie*. — Il échoue.
LOTHAIRE. 954.	Prince actif, énergique. — Tente de relever la royauté. Guerres. Normandie. — Richard sans Peur. Lorraine. — Charles, Othon II. Puissance de Hugues Capet, cher à l'Église.
LOUIS V, LE FAINÉANT. 986	Règne un an, et meurt sans avoir rien fait.
HUGUES CAPET. 987.	Duc de France, élu roi à Senlis par les grands. Vainqueur de Charles de Lorraine. — Pris. — Efforts pour affermir sa famille. — *Robert*, sacré.
ROBERT LE PIEUX. 996.	Moine sur le trône: humilité, bonté, charité. Troubles domestiques: *Berthe* et *Constance*. Guerres féodales. — Insurrection des paysans.
HENRI Ier. 1031.	Prince indolent, vicieux, règne dans l'obscurité. Guerres. *Robert le Vieux*, tige des ducs de Bourgogne. *Robert le Diable* et *Guillaume le Bâtard*. *Foulques Nerra* et *Geoffroy Martel*. Normands à Naples, en Sicile. Paix de Dieu. — Trêve du Seigneur. — Chevalerie.
PHILIPPE Ier. 1060	Indolent, débauché, égoïste, rapace. Excommunié. — Il répudie *Berthe* et enlève *Bertrade*. Conquête de l'Angleterre: bataille de *Hastings*. Réforme de Grégoire VII. — Reproches à Philippe Ier. Première croisade. — Royaume de JÉRUSALEM.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

FÉODALITÉ.

(840-1108)

CHARLES II, LE CHAUVE[1].

(840-877)

Guerre civile (840). — Louis le Débonnaire eut à peine fermé les yeux que ses trois fils se jetèrent à l'envi sur les provinces de l'empire. Lothaire accourut d'Italie et s'empara de la Gaule orientale qui lui avai été assignée dans le dernier traité. Charles le Chauve. maître de la Neustrie entre l'Escaut et la Loire, envahit l'Aquitaine, qui avait proclamé pour roi Pepin II, fils du roi Pepin. Louis le Germanique se saisit des pays d'outre-Rhin, pour rendre sa part égale à celle de ses frères.

Lothaire visait à s'approprier l'empire tout entier. Il envoya de toutes parts des émissaires chargés de prodiguer les promesses et les menaces; il promettait de laisser à chacun ses honneurs et ses bénéfices, et même de les augmenter, et menaçait de sa colère ceux qui ne s'empresseraient pas de le reconnaître. La crainte et l'avidité attirèrent autour de lui une multitude de leudes et de soldats. Alors il fit signifier à

1. Principaux auteurs à consulter : Nithard, Frodoard, *Histoire de l'église de Reims*; Abbon, *Poëme sur le siége de Paris*; *Chroniques de Metz et de Saint-Bertin, etc.*

ses frères qu'ils eussent à le reconnaître pour empereur et maître. Louis et Charles le Chauve formèrent une ligue défensive. Leurs armées réunies rencontrèrent celles de Lothaire et de Pepin II dans un lieu nommé Fontanet, qui paraît être le village de Fontenailles, à six lieues au sud d'Auxerre. Ces deux jeunes princes se préparèrent au *jugement de Dieu* par le jeûne et la prière. On ne connaît ni les détails de l'action, ni le nombre des combattants, ni celui des morts; on sait seulement que la bataille de Fontanet est regardée par les historiens comme la plus sanglante que les Franks eussent encore livrée. Elle commença le matin; à midi, l'armée de Lothaire était en pleine déroute, après avoir perdu, dit-on, plus de quarante mille hommes.

Louis et Charles montrèrent, après la victoire, une humanité qui annonçait un grand adoucissement dans les mœurs des Franks : ils arrêtèrent la poursuite des fuyards, et firent soigner les blessés sans distinction de parti. Ensuite, pour remercier Dieu de cette éclatante manifestation de sa justice, et pour obtenir le pardon du sang versé, ils ordonnèrent un jeûne de trois jours.

Les deux vainqueurs, au lieu d'achever la ruine du vaincu, se séparèrent pour aller lever de nouvelles troupes. Louis repassa le Rhin, et Charles retourna en Aquitaine. L'année suivante, ils se rejoignirent à Strasbourg, et se jurèrent de nouveau fidélité l'un à l'autre. Charles prononça son serment en tudesque, pour être entendu des leudes germains; et Louis, s'adressant aux Gallo-Franks, répéta le même serment en langue *romane*. Ce dernier idiome, destiné à devenir le français moderne, était né du mélange du latin avec le tudesque et les dialectes celtiques, et il commençait à être la langue des populations gallo-frankes.

Le serment de Strasbourg est le premier monument de notre vieille langue.

Traité de Verdun (843). — Peu de jours après, les deux alliés reçurent un message de Lothaire. Il reconnaissait son offense envers Dieu, et ne voulant pas qu'il y eût de plus longs débats entre les peuples chrétiens, il offrait de séparer sa cause de celle de Pepin et de déposer les armes, si ses frères consentaient à lui accorder quelque chose de plus que le tiers du royaume, à cause de la dignité impériale dont il était revêtu. Les leudes et les évêques, consultés par les deux rois, furent d'avis d'accepter ces propositions. On fixa un rendez-vous général à Verdun, et les trois frères y convinrent enfin du partage définitif de la monarchie franke. Louis eut toute la Germanie; Charles, la Gaule occidentale, bornée à l'est par l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône, et Lothaire obtint l'Italie avec le titre d'empereur, et les provinces de la Gaule orientale comprises entre les royaumes de ses deux frères.

Le traité de Verdun, qui détruisait à jamais l'œuvre de Charlemagne, affligea profondément les esprits élevés, qui ne voyaient de salut et de grandeur que dans l'unité impériale, et qui désespéraient de l'avenir, parce qu'au lieu d'un royaume il y en avait trois. Les peuples en poussèrent des cris de joie; ils se félicitaient de voir enfin briser le lien qui les tenait dans une union forcée et odieuse, et ils se sentaient comme délivrés du joug et rendus à leur indépendance naturelle.

Après le partage, les trois frères allèrent se fixer chacun dans la portion qui lui avait été assignée, pour la défendre contre l'invasion étrangère. Les Danois et les Slaves pressaient la Germanie au nord et à l'est, les musulmans d'Afrique infestaient l'Italie, et les pi-

rates normands ravageaient les côtes occidentales de la Gaule. Lothaire survécut peu au traité de Verdun. Ce prince ambitieux, qui, depuis vingt ans, avait rempli l'empire de troubles et de guerres, sous prétexte de maintenir l'unité monarchique, partagea ses États entre ses trois fils, et alla mourir au monastère de Pruim, dans les Ardennes. Louis II, son fils aîné, eut l'Italie avec le titre d'empereur ; Charles, les provinces méridionales de la Gaule entre le Rhône, les Alpes et la Méditerranée, qui formèrent le *royaume d'Arles* ou *de Provence*, et Lothaire obtint les provinces du nord comprises entre l'Escaut, la Meuse, la Saône, le Rhône et le Rhin, qui furent appelées *Lothar-regnum*, ou royaume de Lothaire, d'où l'on a fait successivement *Lothar-ringia, Loharraine* et *Lorraine*.

Les Normands. — Le règne de Charles le Chauve fut une lutte perpétuelle contre les gouverneurs des provinces, qui voulaient se rendre indépendants, et contre des bandes de pirates venues du Danemark et de la Scandinavie. Ces barbares, connus sous le nom de *Northmen* ou *Normands*, c'est-à-dire hommes du Nord, commencèrent alors devant les côtes de la Gaule cette espèce de siége qui dura soixante-huit ans (843-911), et qui se termina par l'occupation d'une de ses plus belles provinces.

Il paraît que, dans les contrées septentrionales, l'accroissement de la population et le manque de ressources pour nourrir tous les habitants, avaient fait établir une loi qui accordait au fils aîné tout le patrimoine de la famille. Les puînés ne recevaient que des armes et des navires. Ils se réunissaient par bandes, et allaient chercher fortune. Forcés de quitter la terre qui les avait vus naître, la mer devenait leur demeure et leur patrie; leurs chefs prenaient le titre de *sea-*

kongs, ou rois de la mer. Excités par l'amour du gain et par le culte sanguinaire d'Odin, qui promettait le paradis aux braves morts dans les combats, ils affrontaient sur leurs barques légères les vents et les tempêtes, remontaient les fleuves avec la marée, et portaient dans l'intérieur des terres la dévastation et la mort.

Sous le règne de Charles le Chauve, les Normands commencèrent leurs expéditions en Gaule par la prise et le sac de Nantes, et par l'occupation de l'île de Noirmoutiers, dont ils réduisirent en cendres le *moutier* ou monastère, et qui devint leur place d'armes. De là, ces terribles *Normands de la Loire* firent dans les provinces voisines des courses continuelles, toujours signalées par le ravage des terres et le massacre des populations. Deux ans après, d'autres bandes de pirates, conduits par Ragnar-Lodbrog, héros fameux par ses exploits, entrèrent dans la Seine et saccagèrent Rouen, puis ils remontèrent le fleuve jusqu'à Paris, et pillèrent les maisons de la cité et les monastères de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain des Prés, enrichis par les rois mérovingiens. Charles le Chauve, désespérant de vaincre ces barbares, leur donna sept mille livres, pour les engager à se retirer. Leurs chefs prirent l'argent, et jurèrent au roi de ne plus rentrer dans son royaume ; ils se rembarquèrent pour retourner dans le Nord. Chemin faisant, ils ravagèrent les deux rives de la Seine et toutes les côtes de la Manche. Arrivés en Danemark, ils étalèrent aux yeux de leurs compatriotes les dépouilles de la Gaule, dont *les habitants ne savaient pas se défendre.* La vue de ce riche butin et les récits des guerriers enflammèrent l'avidité de leurs compatriotes, et attirèrent en Gaule de nouveaux essaims de pirates.

Les années suivantes, les Normands remontèrent

l'Escaut, la Somme, la Seine, la Loire, la Charente et la Garonne, et commirent sur les bords de ces fleuves des dévastations et des massacres inexprimables. Amiens, Rouen, Nantes, Tours, Blois, Orléans, Saintes, Bordeaux, Toulouse, et une foule d'autres villes, de bourgades et de monastères, furent cruellement saccagés ou brûlés. Dans tous les lieux voisins de l'Océan, dit un chroniqueur, les campagnes et les villes étaient dépeuplées, les églises détruites, les monastères abandonnés : les païens égorgeaient tous les habitants, ou les forçaient à se racheter par une forte rançon. Une foule de Franks, abandonnant leurs foyers, allaient chercher un asile dans les provinces de l'est; d'autres renonçaient à leur religion pour embrasser le culte d'Odin, et se joignaient aux pirates, à qui ils servaient de guides et d'interprètes. On ne voyait partout que des calamités : des famines effrayantes, produites par la dévastation des campagnes, et les ravages des loups, qui se réunissaient par bandes nombreuses et attaquaient les hommes, achevaient de mettre le comble à la dépopulation.

On s'étonne, au premier abord, que Charles le Chauve n'ait pu parvenir à exterminer ces pirates; mais la défense était devenue bien difficile. Les artisans des villes, les serfs et les colons des campagnes étaient étrangers au maniement des armes; et les grands, qui avaient autour d'eux toute la population militaire, ne se montraient occupés que de leurs intérêts personnels, et ne savaient pas s'unir contre l'ennemi commun. Souvent même ils se faisaient les alliés des Normands, et les appelaient contre le roi et contre leurs rivaux. La royauté, assaillie à la fois par les grands et par les pirates, tomba dans le dernier degré d'impuissance et d'humiliation. En 866, dit un chroniqueur, on décida que tous les serfs qui seraient

pris par les Normands, et qui s'échapperaient de leurs mains, leur seraient rendus, ou rachetés au prix fixé par les pirates, et que, si un Normand était tué, on paierait une somme pour le prix de sa vie.

Guerres contre les vassaux. — Au reste, le malheureux Charles le Chauve était loin d'être reconnu par toutes les provinces de la Gaule qui lui étaient échues. La Bretagne venait de se déclarer indépendante; l'Aquitaine, gouvernée par le roi Pepin II, aspirait toujours à former un État séparé; et la Septimanie continuait d'obéir au fameux duc Bernard. Charles leur fit la guerre à tous; mais les détails de ses expéditions sont peu connus. Comme la force ne su-fisait pas pour le faire triompher, il eut recours à la ruse. Il attira le duc Bernard à Toulouse, sous prétexte de négocier, et il le poignarda, dit-on, de sa propre main. Ce crime le rendit odieux, et souleva contre lui toute la *marche de Toulouse*. Guillaume, fils du duc assassiné, tailla en pièces l'armée royale, et hérita du pouvoir de son père dans la Septimanie et la marche d'Espagne. Il confia le gouvernement de Toulouse à un guerrier nommé Fridolon, fils d'un comte de Rouergue. A l'approche d'une nouvelle armée franke, Fridolon offrit au roi Charles d'abandonner la cause de Guillaume, et de lui ouvrir les portes de la ville, à condition d'en conserver le gouvernement avec le titre de comte. Cette proposition fut acceptée (849). Fridolon mourut bientôt, et eut pour successeur son frère Raymond Ier, qui fut la tige des fameux comtes héréditaires de Toulouse.

Maître de cette grande ville, Charles le Chauve envahit la Septimanie. Guillaume, vaincu, appela en vain les Arabes à son secours; il essuya une nouvelle défaite, et tomba au pouvoir du vainqueur : il fut jugé comme traître et rebelle, et décapité. Charles ré-

solut de rendre moins redoutable la puissance des gouverneurs de province, et divisa la Septimanie en deux provinces séparées par les Pyrénées, et appelées, l'une la *marche de Gothie*, l'autre le comté de Barcelone. Cette conquête fut suivie de la soumission de la *Vasconie* et du territoire de Pampelune, qui commençait à prendre le nom de *Navarre*.

Guerre contre l'Aquitaine (845). — Pendant ces expéditions au pied des Pyrénées, Charles le Chauve avait livré plusieurs combats à Pepin II, son neveu, sans pouvoir le soumettre. Il finit par lui abandonner l'Aquitaine méridionale, et Pepin consentit à se reconnaître son vassal. Le règne de Pepin II ne fut pas long. Peu de temps après son traité avec le roi, les Normands envahirent l'Aquitaine et brûlèrent Bordeaux, la première ville du Midi, après Toulouse. Ce désastre et les ravages commis sur les deux rives de la Garonne furent imputés à Pepin, qui n'avait rien fait pour les prévenir. Les comtes et les évêques, indignés de cette lâcheté, renoncèrent à son obéissance, et allèrent prêter serment de fidélité au roi Charles le Chauve. Pepin, déclaré traître au pays et à la chrétienté, se vit abandonné de tous, et réduit à se cacher ; il erra quelque temps de château en château, d'asile en asile; puis il alla rejoindre une bande de Normands qui le reconnurent pour chef. A leur tête, il s'empara de Toulouse, et la pilla. Un cri d'horreur s'éleva contre lui dans toute l'Aquitaine. Il fut cité devant une assemblée de leudes et d'évêques réunis à Soissons, et condamné à être tonsuré et enfermé dans un couvent (852). Il s'échappa deux fois, fut repris, et mourut dans une prison à Senlis.

Les Aquitains ne restèrent pas longtemps soumis. Au lieu de continuer la lutte générale en faveur de

l'indépendance méridionale contre les hommes du Nord, les ducs et les comtes bornèrent leurs efforts à s'affermir dans leurs gouvernements, à se former des seigneuries indépendantes. Parmi ces petits souverains, on distinguait trois personnages fameux, ayant les mêmes noms et les mêmes titres : c'étaient les *trois marquis Bernard*. L'un, fils et successeur de Raymond Ier, était marquis de Toulouse; l'autre, comte de Poitiers et marquis de Gothie ; on croit que le troisième était fils du fameux Bernard, ministre de Louis le Débonnaire, et qu'il possédait le comté d'Auvergne. Charles le Chauve essaya inutilement de les faire rentrer dans le devoir; il se contenta d'une promesse de soumission. A l'exemple de ces seigneurs, le duc de Gascogne, le duc ou roi de Navarre et le comte de Barcelone rompirent toute espèce de relations avec la monarchie franke, et devinrent indépendants.

Guerre contre les Bretons. — Charles le Chauve ne fut pas plus heureux en Bretagne. Nomenoé, gouverneur de cette province depuis Louis le Débonnaire, avait toujours nourri l'espoir d'affranchir son pays du joug des Franks. A force de courage, d'énergie et d'habileté, il avait réprimé la sauvage indépendance des barons bretons et fondé un gouvernement fort et vigoureux. Après vingt ans de préparatifs, il jugea que les embarras de Charles le Chauve lui offraient une occasion favorable à ses projets; il refusa ouvertement le tribut, fit une invasion *en France*, et s'avança jusqu'au Mans, portant partout le ravage et la désolation. Charles marcha contre lui, et le rencontra dans la plaine de Ballon, nom d'un monastère près de Redon. La bataille dura deux jours, et se termina par l'entière défaite de l'armée franke (848). Le vainqueur érigea la Bretagne en royaume indépendant. Pour compléter

son affranchissement, il destitua les évêques qui étaient dévoués à Charles le Chauve, et créa l'évêque de Dol métropolitain de toute la Bretagne, afin que le clergé du pays cessât d'obéir à l'archevêque de Tours. Ces mesures violentes excitèrent contre lui les clameurs et les menaces du saint siége. Il n'en tint aucun compte et laissa, en mourant, un trône affermi par ses victoires et par la vigueur de son administration. Hérispoé, son fils, lui succéda (851).

Charles le Chauve fit une nouvelle tentative pour réduire la Bretagne. Il essuya une seconde défaite; et, pour conserver quelque ombre d'autorité dans le pays, il offrit de reconnaître l'indépendance du duc, de lui envoyer les insignes de la royauté, et d'ajouter à ses États les comtés de Rennes et de Nantes, s'il consentait à devenir son vassal. Hérispoé accepta l'offre, et, mettant ses mains dans celles du roi, il lui rendit un hommage qui n'était guère qu'une vaine cérémonie. Les deux comtés réunis furent nommés la *haute Bretagne* ou la *Bretagne romane*, parce qu'on y parlait le *roman*, pour les distinguer de l'ancienne province, appelée la *Bretagne bretonnante* ou *basse Bretagne*, où s'était conservé l'idiome gallique.

Hérispoé jouit peu du fruit de sa victoire; il fut assassiné par son cousin Salomon, qui se fit proclamer roi, et qui prêta serment de fidélité à Charles le Chauve. Salomon était un prince courageux et intelligent, mais d'une dévotion scrupuleuse et timide. Assiégé par les remords de sa conscience, effrayé par les menaces du pape, qui continuait de se plaindre de la destitution des évêques bretons, il n'épargna rien pour acheter la paix de l'âme et pour se réconcilier avec le saint-siége. Il prodigua les fondations pieuses, les libéralités aux églises et aux monastères, et les présents au pape; tout fut inutile. Il voulait rappeler les évé-

ques déposés, lorsqu'il périt dans une conspiration formée par Pasquiten, son gendre, comte de Vannes (877). Alain III, fils et successeur de Pasquiten, régna trente ans avec gloire, et mérita le surnom de *Grand*.

Lutte entre le roi et les grands. — Dans l'intervalle de ces différentes expéditions en Bretagne et en Aquitaine, on voit Charles le Chauve menant au nord de la Loire une vie agitée, allant de ville en ville, convoquant des assemblées de leudes et d'évêques sur lesquelles nous savons peu de choses. Des querelles continuelles s'élevaient entre le roi et les grands. Charles, à l'exemple de ses prédécesseurs, enlevait de force les terres et les bénéfices à l'un pour les donner à un autre : c'était un moyen de récompenser d'anciens services, de s'attacher des leudes puissants. De leur côté, les grands cherchaient à s'assurer la propriété de leurs terres et de leurs bénéfices ; ils continuaient la lutte de l'aristocratie contre la royauté, interrompue par le règne de Charlemagne. Cette fois, la royauté succomba. Les leudes s'affermirent dans leurs gouvernements par la force ou par l'intrigue, et plusieurs obtinrent la reconnaissance de leur droit héréditaire, pour prix de l'appui qu'ils prêtaient au pouvoir royal. Souvent même le roi démembrait des provinces pour les donner en fiefs ; c'est ainsi qu'il confia le pays entre la Seine et la Loire à un guerrier nommé Robert le Fort, qui prit le titre de duc de France, et qui devait être le chef de la dynastie capétienne (861). Ce Robert, que les chroniqueurs surnomment le *Machabée de son siècle*, à cause de ses exploits contre les Bretons et les Normands, périt dans une bataille, à Brissesarthe (Pont-sur-Sarthe), non loin d'Angers. Il eut pour successeur son fils Eudes, comte de Paris. Un autre guerrier, nommé Ingelfer, fut créé comte d'Anjou, et devint la

tige des Plantagenets. Charles le Chauve détacha encore le pays entre l'Escaut, la Somme et la mer, et le donna à un de ses officiers nommé Baudoin Bras de Fer, qui avait épousé sa fille Judith, veuve de deux rois d'Angleterre, et qui fonda la célèbre maison des comtes de Flandres. Au sud de ce comté, il s'en formait un autre redoutable. Pepin, fils du malheureux Bernard, roi d'Italie, avait reçu de Louis le Débonnaire les villes et le territoire de Péronne et de Saint-Quentin, dans le pays des anciens *Veromanduens*. Herbert ou Héribert, son fils et son successeur, étendit ses possessions sur les rives de la Somme et de l'Oise, et prit le titre de comte de Vermandois.

Réunion de la Lorraine, Provence, Italie. — Il se présenta pour Charles le Chauve une occasion de se dédommager de ces démembrements. Ses deux neveux, Charles, roi de Provence, et Lothaire II, roi de Lotharringe, moururent sans postérité. Les Lorrains se divisèrent en deux partis : l'un tenait pour la France *gauloise;* l'autre pour la Germanie. Le premier l'emporta, et Charles le Chauve fut sacré roi de Lotharringe à Metz. Bientôt, effrayé des menaces de Louis le Germanique, il lui céda les provinces situées à l'est de la Meuse et du mont Jura. Il répara cette perte en s'emparant du pays compris entre le Rhône et les Alpes, qui avait été le royaume de Charles. Il en confia le gouvernement à Boson, frère de la reine, destiné à jouer plus tard un grand rôle. L'empereur Louis II ne tarda pas à rejoindre ses deux frères dans la tombe. Charles le Chauve passa aussitôt les Alpes et se fit couronner empereur. Il ne jouit pas longtemps en repos de la dignité impériale. Louis le Germanique avait profité de son absence pour envahir la France orientale, et il promenait partout le pillage et la dévastation. Charles courut au secours de ses États. Lorsqu'il

arriva, Louis était mort, après avoir partagé la Germanie entre ses trois fils, Carloman, Louis le Jeune et Charles le Gros. Charles le Chauve crut voir dans ce démembrement une occasion de s'agrandir ; mais il fut battu à Andernach par Louis le Jeune. Bientôt il fut appelé en l'Italie, ravagée au sud par les Grecs et les Sarrasins, et attaquée au nord par Carloman, qui prétendait à l'empire.

Capitulaire de Quierzy. — Avant de partir, Charles le Chauve tint un plaid national à Quierzy-sur-Oise, et y fit adopter par les grands et par les évêques plusieurs capitulaires pour régler le gouvernement du royaume en son absence. Le plus célèbre de ces capitulaires est celui qui fixe la manière de pourvoir aux bénéfices qui pourront devenir vacants.

« Si, en notre absence, il meurt un comte dont le » fils soit avec nous, que le comté soit administré par » des parents ou des amis du défunt, de concert avec » l'évêque diocésain, jusqu'à ce que nous puissions » conférer au fils la dignité de son père. Il en sera de » même pour les autres vassaux que pour les comtes. » Et nous voulons que les comtes, les évêques et nos » autres fidèles en usent de même envers leurs vas- » saux. »

Ce fameux capitulaire n'est point une loi qui crée quelque chose de nouveau, qui fonde l'hérédité des bénéfices ; c'est la reconnaissance d'un fait qui était commun, et qui tendait à devenir général. L'aristocratie était parvenue à rendre les gouvernements héréditaires, le fils remplaçait généralement le père, et héritait de ses honneurs et de ses dignités. Charles le Chauve ne veut pas que ceux qui l'accompagnent en Italie perdent, par leur absence, un comté qui leur appartiendrait s'ils étaient présents.

Mort de Charles le Chauve. — Ensuite Charles le

Chauve se mit en route pour l'Italie. Arrivé au mont Cenis, il tomba malade et mourut dans une misérable cabane du village de Brios, empoisonné, dit-on, par son médecin, le juif Sédécias, pour lequel il avait la plus grande amitié.

Charles le Chauve était un prince plus instruit, plus zélé pour les arts et les lettres qu'on ne le suppose généralement. Il releva la fameuse école du palais, qui avait bien déchu au milieu du règne agité de Louis le Débonnaire. Il y attira des savants des différentes provinces et des pays étrangers. Cette institution devint si florissante, qu'au lieu de dire l'*école du palais*, on disait le *palais de l'école*. Elle était dirigée par le célèbre Jean Scott, dit *Érigène*, c'est-à-dire né en *Érin*, ou Irlande. C'était un homme très-versé dans la philosophie ancienne d'Aristote et de Platon. Son esprit vif et enjoué amusait beaucoup le roi, qui l'admettait souvent dans son intimité. Scott poussait quelquefois la familiarité jusqu'à l'impertinence. Un jour, après dîner, ils étaient assis à la même table, l'un en face l'autre, se livrant à de joyeux propos : « Jean, dit le roi, quelle distance y a-t-il entre *sottus* et *Scotus*, c'est-à-dire entre sot et Scott? — Rien que la table, » répondit le philosophe. A côté de Jean Scott, il faut citer Hincmar, archevêque de Reims, qui est le représentant des études théologiques au IXe siècle. Hincmar, issu d'une famille noble, fut d'abord moine à Saint-Denis et confident ecclésiastique de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve; les suffrages du peuple, du clergé de Reims et des évêques de la province l'élevèrent au siège métropolitain, et il fut le prélat le plus éminent de la Gaule septentrionale. Il prit part à tous les événements de son temps, déploya une grande habileté pratique dans les affaires, et entretint une correspondance fort active avec les

rois, les papes et les autres principaux personnages contemporains. Outre ses lettres, il nous reste de lui plusieurs ouvrages de politique, de morale et de théologie.

LOUIS II, LE BÈGUE.

(877-879)

Louis II, surnommé le *Bègue*, à cause de son bégaiement, était un prince infirme, aussi faible d'esprit que de corps. Pour se faire des partisans, il distribua les comtés, les évêchés, les abbayes et les autres bénéfices vacants, et acheva de morceler la monarchie. Grâce à cette prodigalité, il fut reconnu par une partie des leudes et des évêques, et sacré roi des Franks au plaid de Compiègne. Bernard, marquis de Gothie, refusa de le reconnaître, et fut déclaré déchu de ses États par le concile de Troyes, et mis à mort. Le duché de Gothie fut offert à Bernard d'Auvergne, surnommé *Plantevelue*, qui en fit la conquête, et prit le titre de duc d'Aquitaine.

Louis le Bègue mourut, à l'âge de trente-trois ans, de la maladie de langueur qui le consumait. Il laissait deux fils, Louis et Carloman, et un enfant posthume, qui fut Charles le Simple.

LOUIS III ET CARLOMAN.

(879-884)

Guerre contre les vassaux. — Ces deux princes se partagèrent les Etats de leur père : Louis eut la Neus-

trie, au nord de la Loire; Carloman, la Burgondie et l'Aquitaine. Un parti puissant refusa de les reconnaître, et offrit la couronne à Louis le Jeune, roi des Germains. On désarma ce compétiteur en lui cédant la partie de la Lorraine réunie à la Gaule franke par Charles le Chauve.

Bourgogne cisjurane. — Pendant que cette querelle occupait les jeunes princes dans le Nord, les provinces comprises entre le Rhône et les Alpes se détachaient aussi de la monarchie. Les grands et les évêques, réunis à Mantaille, petite ville entre Vienne et Valence, offrirent la couronne à leur gouverneur Boson, *pour le bien du pays, qui, depuis la mort du roi Louis, n'avait personne pour le gouverner et le défendre.* Boson l'accepta après une feinte résistance, et jura de gouverner selon la justice et de suivre leurs bons conseils. Ce nouveau royaume, appelé *royaume d'Arles*, ou *de Provence*, ou de *Bourgogne cisjurane*, comprenait les provinces qui formèrent depuis la Provence, le Dauphiné, la Savoie, la Franche-Comté et les comtés de Lyon, de Mâcon et de Châlon-sur-Saône.

Les deux jeunes rois, braves et actifs, marchèrent contre Boson, le rejetèrent au sud du Rhône, et mirent le siége devant Vienne, sa capitale. La reine Hermengarde, qui s'était enfermée dans la place, résista deux ans à toutes les attaques, pendant que son mari tenait la campagne et harcelait les assiégeants. Louis III fut bientôt obligé de voler au secours de ses États, dévastés par les Normands. Il tailla ces barbares en pièces près d'Abbeville, et bâtit, pour les arrêter, un château de bois; mais il ne trouva personne à qui il pût en confier la garde; telle était la lâcheté générale. Peu après, le roi Louis III mourut, à l'âge de dix-neuf ans (882).

Carloman, resté seul, quitta le siége de Vienne pour

marcher contre les Normands. Il leur livra plusieurs combats; et, désespérant de les chasser, il acheta leur retraite. Les pirates exigèrent la somme énorme de 12,000 livres d'argent, pour laisser le royaume en paix pendant douze ans.

Peu après ce traité, Carloman fut blessé à la chasse aux environs du monastère de Corbie, et mourut dans la vingtième année de son âge.

CHARLES LE GROS.

(884-888)

Invasion des Normands (884). — Aussitôt que les Normands apprirent la mort de Carloman, ils recommencèrent leurs courses et leurs ravages avec plus de fureur que jamais. On se plaignit de cette violation de la foi jurée; les pirates répondirent qu'ils avaient traité avec le roi Carloman, et que son successeur devait leur payer la même somme, s'il voulait posséder son royaume en repos. Les grands et les évêques, effrayés de ces menaces, sentirent la nécessité de proclamer roi un prince puissant, capable de délivrer le pays de ces barbares, et ils offrirent la couronne à Charles le Gros, fils de Louis le Germanique, devenu, par la mort de ses frères, maître de la Germanie et de l'Italie avec le titre d'empereur. Jamais choix ne fut plus malheureux. Charles était un homme sans énergie, sans courage, sans intelligence; maître d'un empire qui égalait presque en étendue celui de Charlemagne, il ne sut pas le défendre contre les Normands.

Siége de Paris (885). — Vers la fin de 885, une flotte de 700 barques, portant près de 30,000 guerriers, remonta la Seine, et arriva devant Paris, qui avait déjà été pillé plusieurs fois. Cette ville, alors renfermée dans l'île de la Cité, avait été fortifiée par des murailles et des tours élevées; elle était défendue par son évêque Gozlin, et par le comte Eudes, fils de Robert le Fort, que l'empereur venait de nommer duc de France. Les pirates voulurent emporter la place d'assaut; ils furent repoussés avec une grande perte. Ils convertirent le siége en blocus. Pendant dix-huit mois, ils restèrent campés sur les deux rives de la Seine, fatiguant la ville par des assauts furieux, ravageant les campagnes, et promenant au loin la désolation et l'épouvante. Les assiégés, vivement pressés par l'ennemi, épuisés par la disette, les maladies et la fatigue, attendaient avec impatience le secours tant promis par l'empereur Charles le Gros. Ce prince inepte perdait un temps précieux dans de misérables débats avec ses vassaux germains et italiens. Enfin il parut à la tête d'une armée nombreuse, rassemblée de toutes les parties de l'empire. Au lieu d'exterminer les barbares, il traita avec eux : il leur compta 700 livres pesant d'argent pour les décider à lever le siége de Paris, et leur permit d'aller ravager la Bourgogne, qui obéissait au roi Boson.

Déposition de Charles le Gros (888). — Cette lâcheté excita l'indignation générale, et toutes les provinces de l'empire renoncèrent à l'obéissance de l'empereur. Le malheureux Charles le Gros se vit délaissé de tout le monde, privé même des nécessités de la vie, et mourut misérablement, quelques semaines après, dans le couvent d'Indingen, en Souabe. Les seigneurs franks proclamèrent pour roi le comte Eudes, le vaillant défenseur de Paris; les Germains élurent Arnoul, duc

de Carinthie, fils de leur roi Carloman ; l'Italie, disputée entre les ducs de Frioul et de Spolète, devint, pendant cinquante ans, un théâtre de guerres intestines, de brigandages et de massacres.

EUDES.

(888-898)

Les chroniqueurs font un magnifique éloge du roi Eudes. Ce prince, vaillant et habile, qui surpassait tous les autres par la beauté de sa figure, la hauteur de sa taille, la grandeur de sa force et de sa sagesse, qui rappelait Charles Martel par son héroïsme, son activité, et la vigueur de son gouvernement, aurait sauvé la monarchie, si elle avait pu l'être par la main d'un homme. Comme il luttait contre le cours naturel des choses, tous ses efforts devaient être inutiles.

Victoire contre les Normands. — Le nouveau roi inaugura la première année de son règne par une brillante victoire sur les Normands. Ces barbares pillaient la Champagne et venaient de brûler la ville de Meaux. Eudes, à peine suivi de mille cavaliers, surprit une bande de huit à dix mille de ces brigands à Montfaucon, entre Montmirail et Château-Thierry, et les tailla en pièces. Il se mit à la poursuite des autres bandes, et en délivra le pays.

Bourgogne transjurane. — Eudes n'avait été proclamé roi que par les vassaux du nord de la Loire. Les Burgondes et les Aquitains s'occupaient fort peu de ce qui se passait hors de leur pays. Boson, roi de Provence ou de la Bourgogne cisjurane, étant mort, les évêques et les barons avaient reconnu son fils

Louis, avec le consentement et sous la suzeraineté d'Arnoul, roi de Germanie. Au nord de ce royaume, il s'en forma un autre, composé de la Savoie et de l'Helvétie, et appelé royaume de *Bourgogne transjurane*. Rodolphe, gouverneur de la Bourgogne entre les Alpes et le Jura, en fut le premier roi, et prêta aussi serment de fidélité au roi de Germanie. Sa capitale était Saint-Maurice en Valais.

Au sud de la Loire, les deux plus puissants souverains étaient Rainulfe, comte de Poitiers, fils du marquis Bernard, mis à mort sous Louis le Bègue, qui avait recouvré une partie de son héritage, et Guillaume le Pieux, fils de Bernard *Plantevelue*, comte d'Auvergne et marquis de Gothie. C'était le fils du spolié et celui du spoliateur. Eudes fit contre eux plusieurs expéditions peu connues.

Révolte. — Charles le Simple, roi (893). — Les événements qui se passaient *en France* ne lui permirent pas de continuer la guerre en Aquitaine. Plusieurs vassaux avaient formé une ligue en faveur du jeune Charles, fils posthume de Louis le Bègue, sacré roi par l'archevêque de Reims, et reconnu par Herbert Ier, comte de Vermandois, Baudoin le Chauve, second comte de Flandre, et Richard le Justicier, duc de Bourgogne. En même temps les bandes normandes, toujours renaissantes, remontaient l'Escaut, la Somme et la Seine, et promenaient partout leurs ravages. « Ils dévastent les campagnes, dit un chroniqueur, égorgent les peuples, parcourent les villes et les palais du roi, enlèvent les laboureurs, les chargent de chaînes, et les envoient au delà des mers. Eudes l'apprend, il ne s'en met point en peine, et ne répond que par des paroles. » Le courage du héros faiblit comme celui d'Alfred, son contemporain. Il voit

qu'il lutte contre le cours irrésistible des événements; la dissolution se répand autour de lui; c'est un torrent furieux : arrêté d'un côté, il déborde de tous les autres côtés à la fois. Eudes céda au jeune Charles une partie du royaume. Peu de temps après ce partage, ce vaillant homme mourut, épuisé de travaux et de soucis. Son frère Robert lui succéda dans le duché de France, qui comprenait Paris, Chartres, Orléans, Blois, Tours, Angers, le Mans, et le territoire de ces villes.

CHARLES III, LE SIMPLE.

(896-923)

Rollon, premier duc de Normandie (911). — Charles III, que son ineptie fit surnommer le *Simple* ou le *Sot*, n'inspirait aux grands aucune crainte; aussi fut-il reconnu roi sans opposition. Les comtes et les évêques lui prêtèrent un vain serment de fidélité; ensuite chacun continua à s'occuper de ses intérêts et de ses querelles personnelles. L'égoïsme les empêchait de s'unir pour défendre le pays contre les hommes du Nord, qui avaient changé en désert la province de Rouen : on pouvait parcourir plusieurs lieues *sans voir la fumée d'un toit, sans entendre aboyer un seul chien.* Dans les dernières années du IXe siècle, plusieurs bandes de Normands, frappés de la richesse du sol, s'y étaient établis. Ils virent bientôt leur nombre s'accroître par l'arrivée d'une flotte sous les ordres de Roll ou Rollon, que ses exploits en Danemark, en Écosse, en Bretagne et

en Irlande, avaient rendu fameux. Rollon se fixa à Rouen, et devint le maître de toute la province, qui commençait à prendre le nom de *Normandie*. De là les pirates se répandaient dans les provinces voisines, et y commettaient des ravages inouïs. « Semblables à des loups, les païens, dit Guillaume de Jumiége, pénètrent de nuit dans les bergeries du Christ; les églises sont incendiées, les femmes emmenées captives, le peuple massacré; c'est un deuil général; toutes les voix accusent le roi Charles de laisser périr le peuple chrétien par son inertie. » Il était facile de se plaindre; il ne l'était pas de résister aux Normands. Tous les hommes intelligents sentaient l'impossibilité de les chasser par la force, et l'inutilité d'acheter la paix à prix d'argent. Au milieu de l'abattement général, on prit un parti qu'on pourrait dire dicté par une sagesse profonde, s'il n'avait pas été inspiré par le désespoir. Cette résolution changea la face des affaires, et mit pour jamais un terme aux dévastations normandes.

Charles le Simple fit offrir à Rollon la main de sa fille Gisèle et la possession de la Normandie, s'il voulait se faire chrétien et devenir son vassal. Rollon, de l'avis de ses guerriers, accepta cette offre avec empressement. Le traité fut signé à Saint-Clair-sur-Epte, en 911, et le Normand se fit céder, en outre, la suzeraineté sur la Bretagne. On la lui abandonna d'autant plus volontiers que Charles le Simple n'exerçait aucune autorité sur cette province. Rollon prêta serment de fidélité au roi; mais il refusa de se soumettre à l'usage humiliant de lui baiser le pied, ainsi que le faisaient alors ceux qui recevaient un bénéfice. Comme les seigneurs franks insistaient, il chargea un de ses guerriers de baiser le pied du roi, à sa place. Celui-ci, presque aussi

fier que son maître, prit le pied du roi, l'éleva jusqu'à sa bouche, et fit tomber le prince à la renverse. On était trop faible pour venger cette insulte; on prit le parti de rire de la maladresse du Normand.

De retour à Rouen, Rollon se fit instruire et baptiser par l'archevêque. Ses compagnons suivirent son exemple, et désertèrent en foule les autels d'Odin et de Thor. Le nouveau souverain organisa promptement son duché. Il distribua le pays à ses guerriers, en le divisant au cordeau, et il le peupla en y attirant des marchands, des colons et des aventuriers de toutes les parties de la Gaule. De concert avec les principaux chefs, il fit des lois sévères contre les voleurs, et il corrigea si bien ses sujets de leurs habitudes de brigandage, que des bracelets d'or restèrent suspendus dans une forêt, pendant trois ans, sans que personne osât y toucher. Sous ce gouvernement vigoureux, la Normandie devint la plus riche, la plus peuplée et la plus puissante province de France. Les Normands se mirent à la tête de la société chrétienne avec toute l'ardeur de nouveaux convertis à la civilisation et à la religion, et firent retentir l'Europe du bruit de leurs exploits en Angleterre, en Italie, en Sicile et en Orient.

Révolte des grands (920). — Pendant que la Neustrie occidentale se régénérait sous les Normands, un orage terrible éclatait contre Charles le Simple. Tant que ce faible prince était resté dans l'inertie, personne n'avait songé à lui disputer son vain titre de roi. Mais depuis quelque temps il avait pour ministre un simple chevalier, nommé Haganon, homme habile et énergique, qui essaya de tirer la royauté de l'état d'abaissement où elle était tombée. Les grands craignirent pour leurs fiefs, et formèrent une ligue, dont les chefs étaient Robert, duc de France, et ses

deux gendres Herbert II, comte de Vermandois, et Raoul ou Rodolphe, fils de Richard le Justicier, duc de Bourgogne. Dans un plaid tenu à Soissons, ces trois princes rompirent une paille et la jetèrent à terre en présence du roi, pour montrer qu'ils renonçaient à son obéissance. Le malheureux Charles le Simple fut vaincu et rejeté au delà de la Meuse, et Robert se fit sacrer à Reims. Charles accourut bientôt à la tête d'une armée de Lorrains, et joignit les rebelles sur les bords de l'Aisne, près de Soissons. A la vue de l'ennemi, le vieux Robert jeta sa longue barbe blanche hors de sa cotte d'armes, pour se faire reconnaître de ses soldats, et s'élança au milieu des ennemis; il y trouva la mort. Son fils Hugues le remplaça et mit les troupes royales en déroute. Resté presque seul, Charles vit venir à lui un messager d'Herbert II, qui lui offrit de relever son parti, s'il voulait aller le trouver à son château de Saint-Quentin. Le roi, se fiant à ces belles paroles, se rendit auprès du comte. Herbert lui fit un bon accueil; mais il le conduisit au château de Péronne, et le retint prisonnier. Dès que la reine Edgive apprit cette nouvelle, elle s'enfuit en Angleterre, avec son fils, enfant de trois ans, depuis nommé Louis *d'Outremer*, et alla demander asile à son frère le roi Athelstan.

Hugues le Grand aurait pu ceindre la couronne, à l'exemple de son oncle Eudes et de son père Robert; il hésita à prendre le titre de roi, qui aurait peu augmenté sa puissance, et qui aurait excité contre lui la jalousie de ses voisins. Dans cette incertitude, il consulta sa sœur Emma, duchesse de Bourgogne, femme aussi remarquable par son jugement que par sa beauté, et lui demanda lequel des deux elle préférerait voir élever au trône, son frère ou son mari.

Emma répondit qu'elle aimerait mieux embrasser les genoux de son mari que ceux de son frère : c'était la manière dont les grands vassaux abordaient leur suzerain. Hugues se rendit aux vœux de sa sœur, et Raoul fut sacré roi à Soissons.

RAOUL OU RODOLPHE.

(923—936)

Guerres contre les vassaux. — Raoul, *bien fait de corps et d'un esprit capable*, était un homme plein d'énergie et d'intelligence. Ces belles qualités se consumèrent dans de misérables querelles contre les petits barons qui habitaient le domaine royal et contre les grands vassaux voisins.

A peine couronné, Raoul eut à combattre les Normands, qui dévastaient le territoire de Beauvais, d'Amiens et d'Arras. Il leur livra plusieurs combats, sans pouvoir les repousser. Sur ces entrefaites, il apprit que le comte d'Auvergne attaquait la Bourgogne. Il acheta la paix des Normands, et courut au secours de son domaine personnel. Pendant qu'il reprenait Nevers, on vint lui annoncer la révolte d'Herbert, comte de Vermandois. Herbert, homme avide et astucieux, se servait de la personne de Charles le Simple comme d'un épouvantail pour effrayer Raoul, et pour en extorquer l'investiture des bénéfices qui devenaient vacants. Il avait obtenu l'archevêché de Reims pour un de ses fils, âgé de cinq ans, après avoir fait empoisonner le dernier archevêque. Il demandait le comté de Laon, et me-

naçait Raoul, en cas de refus, de s'allier avec le duc de Normandie, pour replacer Charles le Simple sur le trône. Le roi se vit obligé de céder Laon, et le malheureux Charles le Simple rentra en prison, où il mourut, après six ans de captivité (929).

Délivré de ce fantôme de roi, Raoul se trouva plus à l'aise pour faire respecter son autorité. Il reçut le serment de fidélité de Guillaume Longue-Épée, fils et successeur de Rollon. Ensuite il passa la Loire, et força à la soumission Guillaume, comte de Poitiers, surnommé *Tête d'Étoupe*, à cause de son épaisse et blonde chevelure; Loup Asinaire, duc de Gascogne, et Raymond Pons, comte de Toulouse, qu'il investit du comté d'Auvergne et du marquisat de Gothie, devenus vacants par la mort de Guillaume le Pieux, fils de Bernard Plantevelue. Tout souriait au roi Raoul. Pour comble de bonheur, Hugues le Grand et Herbert II s'étaient brouillés et se faisaient la guerre. L'occasion était belle pour tirer vengeance des perfidies du comte de Vermandois. Raoul la saisit avec joie; il se joignit à Hugues, et ils pressèrent si vivement le traître Herbert, qu'ils le réduisirent à la possession de Péronne. Herbert courut implorer la protection de Henri l'Oiseleur, roi de Germanie. Grâce à l'intervention des Allemands, il obtint la paix, et recouvra les villes du Vermandois; mais il perdit Reims et les autres places enlevées à ses voisins.

Raoul mourut l'année suivante, sans laisser de postérité. Hugues le Grand refusa de nouveau de prendre le titre de roi. Il se concerta avec Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, Herbert de Vermandois et les principaux prélats du nord, pour rappeler d'Angleterre le jeune Louis d'Outremer; ils offrirent de le reconnaître pour suzerain, et ils allèrent le recevoir à Boulogne.

LOUIS IV, D'OUTREMER.

(936–954).

Ligue des vassaux (936-938). — Hugues le Grand avait compté dominer le nouveau roi et se faire investir des bénéfices qui pourraient devenir vacants. Il obtint le duché de Bourgogne; mais Louis d'Outremer se lassa bientôt de cet état d'assujettissement. Ce prince, élevé dans l'exil, avait reçu de sa mère une éducation forte et appropriée à l'esprit du temps. A peine âgé de seize ans, il était capable de lutter contre les hommes habiles et astucieux qui l'avaient placé sur le trône. Il voulut gouverner par lui-même. Aussitôt se forma une ligue entre le vieux Herbert et Hugues le Grand, *princes des Franks*, et Guillaume Longue-Épée, duc des Normands. Ils renoncèrent à la suzeraineté de Louis d'Outremer, et prêtèrent serment de fidélité à Otton Ier le Grand, roi de Germanie, pour enlever au roi l'appui de ce redoutable souverain.

Louis d'Outremer soutint la lutte avec plus d'audace que de bonheur. Il reçut des renforts de son oncle Athelstan, et sut intéresser à sa cause le puissant archevêque de Reims, Arnoul, comte de Flandre, Guillaume Tête d'Étoupe, comte de Poitiers, et plusieurs autres vassaux. Néanmoins sa perte semblait inévitable, si Otton le Grand avait voulu l'accabler. Mais ce prince, satisfait d'avoir fait reconnaître son autorité aux provinces situées à l'est de l'Escaut et de la Meuse, engagea lui-même Hugues le Grand et les autres vassaux rebelles à rentrer dans l'obéissance. La paix se fit, et Louis d'Outremer ne

perdit que la ville de Reims, qui fut rendue au fils d'Herbert. Le roi épousa Gerberge, sœur d'Otton Ier.

Le duc de Normandie et le comte de Vermandois survécurent peu à la conclusion de la paix. Guillaume Longue-Épée, *prince plein de douceur pour les hommes justes, terrible comme un lion contre ses ennemis, fort comme un géant dans les combats*, fut attiré dans une entrevue, et assassiné par Arnoul, comte de Flandre. Herbert mourut d'une maladie de langueur, tourmenté par le remords de ses crimes. Ses proches le pressaient, à sa dernière heure, de songer au salut de son âme et de régler ses affaires domestiques. Ils ne purent obtenir de lui que ces paroles : *Nous étions douze qui avions juré de trahir Charles!* Ses fils se partagèrent ses États : Albert le Pieux eut le Vermandois; Eudes, le comté d'Amiens; Herbert, le comté de Meaux; et Robert, la Campagne ou *Champagne* de Troyes. Ce partage fut fatal à la puissante maison de Vermandois, qui cessa de jouer un rôle important dans les affaires du Nord.

Tentatives contre la Normandie.— Louis d'Outremer ne put rien s'approprier de la succession d'Herbert; il espéra être plus heureux en Normandie. Les barons et les évêques normands s'étaient hâtés de proclamer duc le jeune Richard, fils de Guillaume Longue-Épée, et l'avaient confié à un tuteur sage et fidèle, afin qu'il fût gardé en sûreté dans l'enceinte des murailles de la ville. Le roi crut qu'il lui serait facile de dépouiller le jeune prince de son duché. Il se rendit à Rouen, combla de caresses les barons, et leur proposa de faire élever le jeune duc à sa cour avec des enfants de son âge, et de le leur renvoyer quand il aurait reçu une éducation digne de sa naissance. Les Normands, trompés par cette offre perfide, consentirent au départ de leur duc. A peine Richard fut-il arrivé à Laon, qu'on

lui donna des gardiens sévères pour l'empêcher de s'échapper. Un jour, le roi l'accabla d'injures, et lui ordonna de renoncer au duché de Normandie, le menaçant, en cas de refus, de lui brûler les genoux pour le rendre incapable de monter à cheval. Osmond, intendant du jeune duc, prévit le sort réservé à l'enfant, et envoya des messagers à Rouen pour informer les barons de ce qui se passait. Dès que la nouvelle de la captivité de Richard fut connue en Normandie, on ordonna des jeûnes de trois jours, et des prières publiques dans toutes les églises, pour obtenir du ciel sa délivrance. Osmond eut recours à la ruse pour tirer son jeune maître du piége où il était tombé : il l'engagea à faire le malade, et à paraître tellement accablé par la souffrance qu'on pût désespérer de sa vie. L'enfant suivit ses instructions avec intelligence, et demeura constamment dans son lit, comme s'il était réduit à la dernière extrémité. Ses gardiens, trompés par cette feinte, se relâchèrent de leur surveillance : c'était le moment attendu par Osmond. Un jour, à l'heure où le roi et les autres étaient à souper, il enveloppa l'enfant dans une botte de paille, le mit sur ses épaules, comme s'il allait porter du fourrage à son cheval, et sortit de la ville. Alors il monta à cheval, et courut jusqu'au château de Couci. De là, il conduisit Richard à Senlis, et le remit entre les mains du comte Bernard, oncle du jeune prince.

Louis d'Outremer, se voyant frustré dans ses espérances, fit proposer à Hugues le Grand de s'emparer ensemble de la Normandie et de la partager entre eux. Hugues, qui, comme ses contemporains, se jouait de la justice et de la bonne foi, ne sut pas résister à la tentation. Il envahit la Normandie, et se mit à ravager le territoire de Bayeux, pendant que le roi ravageait le pays de Caux. Les barons nor-

mands employèrent la ruse contre ces deux puissants ennemis. Ils offrirent à Louis de renoncer à l'obéissance de Richard, et de le reconnaître pour suzerain, à condition qu'il s'opposerait au démembrement du duché. Le roi, dupe de cette ruse, rompit avec Hugues le Grand, et lui ordonna de quitter la Normandie, ajoutant qu'il y aurait de la folie à partager avec un autre une province dont il pouvait s'emparer tout seul sans difficulté. Hugues obéit en frémissant. Louis IV ne tarda pas à s'apercevoir que les Normands avaient été plus rusés que lui. Privé de son allié, il fut attiré dans une conférence qui se termina par un combat; il fut vaincu, arrêté dans sa fuite, et enfermé dans une tour à Rouen. Il n'en sortit que pour être livré à Hugues le Grand, qui le donna en garde à Thibaut *le Tricheur* ou le Fourbe, comte de Chartres et de Blois, un de ses vassaux. Après un an de captivité, Louis IV racheta sa liberté, en cédant à Hugues la forte ville de Laon.

A peine libre, Louis d'Outremer voulut se venger. Il appela à son aide Arnoul, comte de Flandre, et Otton le Grand, son beau-frère, et ils envahirent le duché de France et la Normandie, à la tête d'une armée de Flamands, de Lorrains et de Germains. Hugues s'enferma dans ses places fortes et repoussa toutes les attaques. La campagne fut cruellement dévastée. Les Normands livrèrent plusieurs batailles aux envahisseurs, et les taillèrent en pièces. Mais comme, selon les coutumes féodales, les vassaux ne devaient à leurs suzerains qu'un service de quarante jours, les soldats se dispersaient au bout de quelques semaines, et il était impossible au vainqueur de poursuivre ses avantages et de forcer l'ennemi à la paix. Otton et ses alliés revinrent à la charge les années suivantes; mais, comme dans toutes les guerres

féodales, il n'y eut que de petits combats et des ravages. Enfin, la lassitude des deux partis amena la paix, et le roi recouvra la ville de Laon. Louis d'Outremer passa les dernières années de sa vie à guerroyer contre les comtes et les barons du domaine royal et des environs. Il mourut des suites d'une chute de cheval, à l'âge de trente-quatre ans. Sa femme Gerberge lui avait donné deux fils : Lothaire, âgé de treize ans, et Charles, encore au berceau.

LOTHAIRE.

(954-986).

Puissance de Hugues le Grand (954). — Hugues le Grand aurait pu prendre le titre de roi pour la troisième fois; il aima mieux continuer de s'agrandir, sans se donner les soucis de la royauté. Il avait obtenu de Louis d'Outremer l'investiture du duché de Bourgogne; il se fit accorder par Lothaire le titre de duc d'Aquitaine, que se disputaient Guillaume Tête d'Étoupe, comte de Poitiers, et Guillaume Taillefer, comte de Toulouse. Il mourut bientôt après. Ce prince était surnommé *le Grand*, à cause de sa taille ou de sa puissance; *le Blanc*, à cause de la blancheur de son teint; et *l'Abbé*, parce qu'il possédait plusieurs riches abbayes. Son fils aîné Otton hérita du duché de Bourgogne; Hugues, le cadet, qui eut le duché de France, était surnommé *Capet*, du latin *caput*, tête, soit parce qu'il était *têtu*, soit parce qu'il se couvrait la tête avec un *capuchon*.

Lothaire, Otton II et Hugues Capet étaient mineurs; ils régnèrent sous la tutelle de leurs mères, sœurs d'Otton le Grand.

Guerre contre Richard sans Peur. — Quand Lothaire fut en âge de gouverner lui-même, il montra, comme son père, de l'activité, de l'énergie, et voulut relever la royauté. Il reprit le projet d'enlever la Normandie aux hommes du Nord. Il s'unit avec les comtes de Flandre, d'Anjou et de Chartres, et avec d'autres seigneurs *franks*, qui détestaient la race normande et désiraient la chasser du pays. Le roi essaya d'abord d'attirer Richard sans Peur dans une conférence, pour s'emparer de sa personne; le Normand était trop rusé pour tomber dans le piége. Lothaire, voyant sa perfidie découverte, entra en Normandie avec une armée et y commit d'affreux ravages, Richard sans Peur lui rendit sa visite l'année suivante, et exerça de cruelles représailles dans le duché de France. C'était sur les malheureux habitants des campagnes que tombaient les horreurs de la guerre. Les cris des populations et les représentations des évêques obligèrent le roi et le duc à faire la paix.

Guerre contre Otton II. — Repoussé du côté de la Normandie, Lothaire espéra être plus heureux en Lorraine, et il envahit cette province aveo son frère Charles. Otton II, ne pouvant défendre le pays tout entier, en sacrifia la moitié pour conserver le reste : il offrit à Charles la partie de la Lorraine qui forma plus tard les diocèses de Liége et de Cologne, les duchés de Brabant et de Limbourg, le comté de Hainaut et les provinces maritimes entre l'embouchure du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut. Charles accepta l'offre; il prêta serment de fidélité au roi de Germanie et devint son allié contre son propre frère. Cette trahison indigna contre lui tous les seigneurs franks, et lui coûta la couronne, après la mort du fils de Lothaire, son neveu.

L'année suivante, Lothaire rentra brusquement en

Lorraine et s'avança vers Aix-la-Chapelle avec tant de rapidité qu'il faillit surprendre Otton II à table. Ce prince n'eut que le temps de sauter sur un cheval, et s'enfuit au delà du Rhin. Lothaire, sentant peut-être l'impossibilité d'occuper le pays, le fit dévaster par ses soldats, et revint dans son petit royaume. Bientôt il vit arriver un messager d'Otton, chargé de lui dire qu'il dédaignait les surprises, et qu'il viendrait ravager ses États au commencement d'octobre. Otton II s'avança à travers le territoire de Reims et de Soissons, et brûla un faubourg de Paris. Lothaire et Hugues Capet, son cousin, s'étaient enfermés dans la place. Otton ne tenta point d'assaut; il fit chanter un *Alleluia* sur les hauteurs de Montmartre par toute son armée; et, content de cette bravade, il donna le signal de la retraite. Le roi et le duc de France se mirent à sa poursuite, et l'atteignirent au passage de l'Aisne; ils taillèrent en pièces son arrière-garde et lui enlevèrent son butin et ses bagages. Deux ans après, Lothaire fit la paix et renonça à la Lorraine, au grand déplaisir de Hugues Capet et des autres seigneurs franks.

Puissance de Hugues Capet. — Le roi Lothaire passa les dernières années de son règne dans des intrigues obscures et de petites guerres féodales. Hugues Capet reprit les projets d'agrandissement de son père. Le clergé avait fait la fortune des Mérovingiens et des Carlovingiens. Hugues s'appliqua à gagner la faveur de l'Église en secondant les efforts qu'elle faisait pour enlever les monastères aux seigneurs laïques, et pour les rendre à des abbés réguliers. Il donna lui-même l'exemple et renonça aux riches abbayes de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés à Paris, de Saint-Martin de Tours, de Saint-Riquier et de Saint-Valery-sur-Somme. Saint Valin lui apparut en songe, dit un

chroniqueur; il l'exhorta à faire restituer ses ossements et ceux de saint Riquier à leurs couvents, et lui promit qu'il serait roi, et que ses descendants règneraient jusqu'à la septième génération, c'est-à-dire à perpétuité. Hugues fit la guerre au comte de Flandre, qui retenait les corps des deux saints, et il les reporta lui-même dans leurs monastères. Ces actes d'une piété sincère ou calculée rendaient le duc des Franks cher à l'Église, et faisaient passer dans ses mains le pouvoir qui échappait aux Carlovingiens. « Lothaire n'est roi que de nom, écrivait le savant Gerbert, alors directeur de l'école épiscopale de Reims; Hugues n'en porte pas le titre; mais il l'est de fait et par ses actions. »

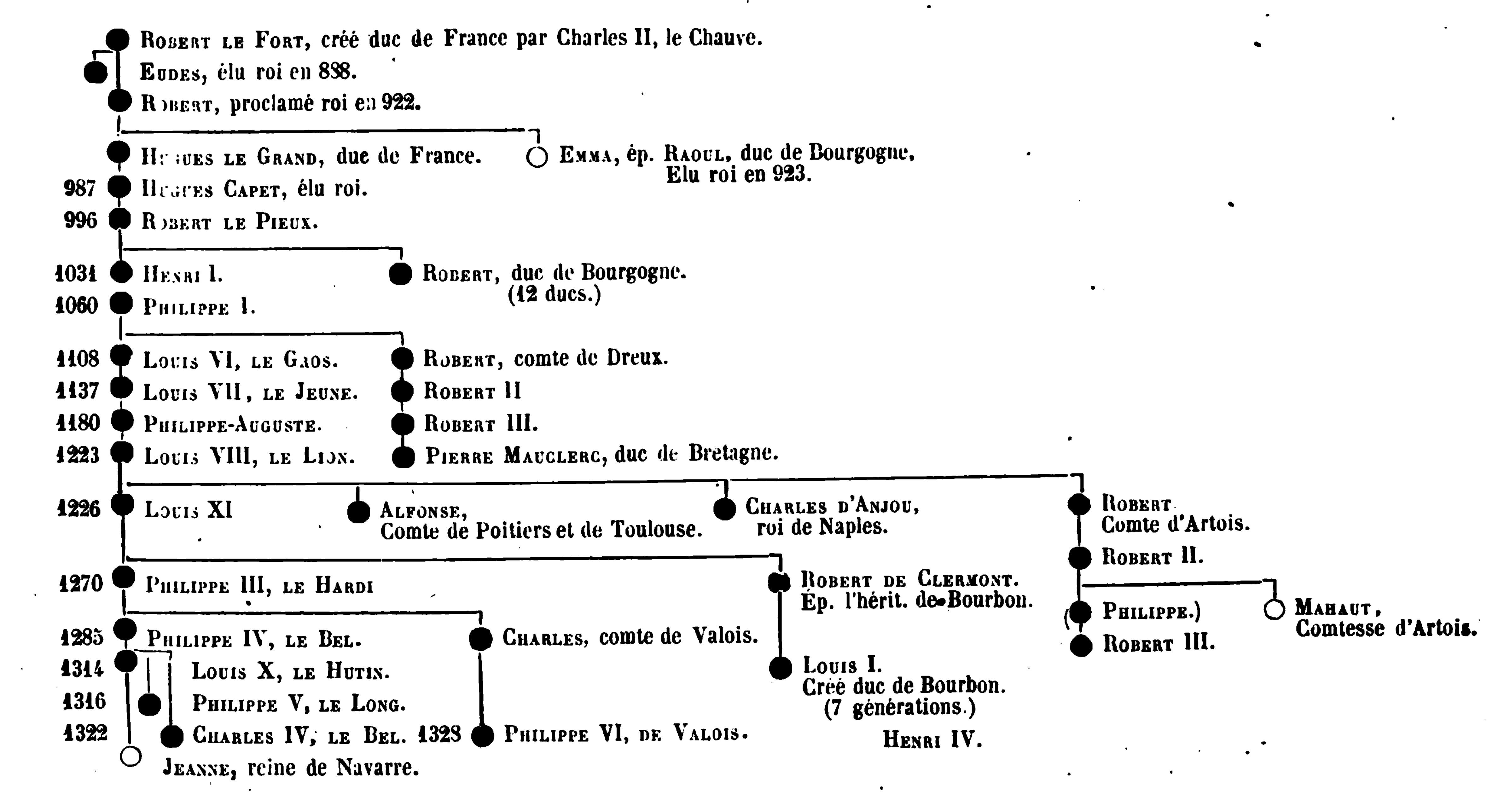
Lothaire mourut à Reims, empoisonné, dit-on, par sa femme Emma, fille de Lothaire, roi d'Italie, et de la célèbre Adélaïde, qui avait épousé en secondes noces l'empereur Otton le Grand. Il laissa un fils, nommé Louis, âgé de dix-neuf ans, et un royaume réduit aux villes de Laon et de Soissons.

LOUIS V, LE FAINÉANT.

(986-987).

Lothaire avait associé son fils Louis à la couronne. Aussitôt après sa mort, Hugues Capet et d'autres vassaux allèrent prêter serment de fidélité au nouveau roi, et le firent sacrer à Compiègne. Louis V ne régna qu'un an, et n'eut le temps de rien entreprendre, c'est ce qui lui a valu l'injuste surnom de *nihil-fecit*, d'où est venu le mot de *fainéant*. Il mourut d'une chute de cheval à la chasse.

GÉNÉALOGIE DES CAPÉTIENS.



TROISIÈME RACE.

LES CAPÉTIENS.

HUGUES CAPET.

(987-996).

Élection de Hugues Capet (987). — Dès que Louis le Fainéant fut mort, les seigneurs francs, d'après le conseil de l'archevêque de Reims, convoquèrent une assemblée nationale à Senlis, pour s'occuper de l'élection d'un roi. On y vit arriver des prélats, des comtes, des barons et des chevaliers de la plupart des provinces françaises; il en vint du duché de France, de la Normandie, de la Bretagne, de l'Aquitaine, de la Gascogne, de la Gothie, de la marche d'Espagne. Il y avait deux prétendants : Charles, frère du roi Lothaire, duc de basse Lorraine, qui s'était rendu odieux par son vasselage envers un roi étranger, par ses débauches et par ses brigandages sur les terres de ses voisins; et Hugues Capet, l'ami de l'Église, le patron des clercs, le chef du parti national, puissant par ses alliances et par l'étendue et la position de ses domaines, situés au centre de la France. Charles n'osa pas se rendre à l'assemblée. Huges Capet était présent, entouré de son frère Otton, duc de Bourgogne, de son beau-frère Richard sans Peur, duc de Normandie, des puissants comtes d'Anjou et de Blois, et des autres vassaux du duché de France. Le choix n'était pas douteux. Adalbéron, archevêque de Reims, homme habile qui présidait l'assemblée, ouvrit la séance par un discours remarquable.

« Charles, dit-il, réclame la couronne, et invoque sa naissance; mais le trône ne s'acquiert point par droit d'héritage. Il ne faut élever à la royauté qu'un homme illustre, non-seulement par la noblesse de son origine, mais encore par la sagesse de son esprit et la grandeur de son âme. Comment espérer trouver ces qualités dans un homme qui vit plongé dans la débauche, et qui n'a pas eu honte de se faire le vassal d'un roi étranger, et d'épouser une femme indigne de lui? Si vous voulez faire le bonheur du royaume, élisez Hugues, prince excellent, célèbre par ses actions et par sa puissance. Il veillera sur la chose publique et sur les intérêts de chacun. »

Tous les spectateurs accueillirent ce discours par leurs applaudissements, et le *grand duc* fut élevé au trône d'un consentement unanime. De Senlis, l'assemblée se rendit à Noyon, où l'archevêque de Reims et les autres prélats donnèrent au nouveau roi l'onction royale. Ainsi fut élevé au trône le premier roi de cette dynastie capétienne qui « travailla pendant sept siècles à l'établissement d'une précieuse unité de territoire, d'esprit, de langue, de gouvernement, et qui eut autant de princes supérieurs qu'elle avait de choses importantes à faire. »

L'avénement de la troisième race est un fait bien plus important que celui de la seconde. Sous les deux premières dynasties, l'histoire de France est gauloise, romaine, franke, gallo-romaine, gallo-franke. Avec les Capétiens commence l'histoire vraiment française. Alors il se forme une nation, dont le duché de France est le noyau; elle a pour chef le petit souverain qui vient de prendre le titre de roi. Cette nation n'est ni gauloise, ni romaine, ni franke, bien qu'elle se compose d'hommes gaulois, d'hommes romains, d'hommes franks; elle est *française.* Cette nation

s'agrandit, à mesure que le souverain du duché de France étendit les limites de son petit royaume, et qu'il détruisit les différents vassaux qui se partageaient le pays. En même temps on voit naître un idiome, qui se forme avec des mots gaulois, des mots latins, des mots tudesques, et qui n'est ni gaulois, ni latin, ni tudesque. Cet idiome, appelé *roman*, parce que la langue des *Romains* y dominait, était destiné à devenir la langue française. Ainsi la formation de la langue et celle de la monarchie datent de l'avénement des Capétiens, et suivent une marche parallèle.

Royauté capétienne (987). — La révolution qui plaça les Capétiens sur le trône fit peu de bruit en France. Peu importait aux grands vassaux que le souverain du duché de France s'appelât roi ou duc. Le titre de roi, pris par Hugues Capet, ne lui donnait pas une augmentation de pouvoir qui pût leur faire ombrage, et ils n'en continuèrent pas moins à le considérer comme leur égal. La seule différence qu'il y eût entre eux, c'est que les seigneurs devaient le serment de fidélité au roi, et que le roi ne le devait à personne: le roi ne relevait que de Dieu et de son épée. Mais la plupart des grands vassaux étaient trop puissants, pour que l'hommage fût autre chose qu'une vaine formalité. D'ailleurs, cet hommage renfermait des obligations réciproques entre le suzerain et le vassal : les coutumes féodales autorisaient le vassal à rompre avec son suzerain, quand celui-ci violait la foi qu'il lui devait.

Guerre contre Charles de Lorraine. — Le seul obstacle que Hugues Capet eut à surmonter pour conserver son titre de roi, vint de la croyance, répandue dans beaucoup d'esprits, que ce titre appartenait de droit aux descendants de Charlemagne. Charles de

Lorraine exploita ces idées de légitimité, et réclama la couronne comme héritier de son neveu Louis V le Fainéant. Les comtes de Flandre, de Vermandois et de Poitiers, l'archevêque de Sens et d'autres seigneurs se déclarèrent pour lui. Il entra en *France*, et s'empara par trahison de la ville de Laon, qui avait été la résidence des derniers Carlovingiens. Au lieu de se porter en avant, il s'*y tint coi comme un limaçon dans sa coquille;* il s'y croyait tout aussi roi que son rival à Paris. Hugues montra plus d'habileté; il attaqua promptement les vassaux rebelles, et les força de reconnaître son autorité. Puis il marcha contre Laon; il fut introduit dans la place par un traître, et fit son rival prisonnier. Charles fut enfermé dans une tour du château d'Orléans, où il mourut.

Le nouvel archevêque de Reims Arnoul, frère naturel de Louis V le Fainéant, avait livré sa ville à Charles de Lorraine; Hugues Capet le fit déposer par un synode d'évêques, et on lui donna pour successeur le célèbre Gerbert, directeur de l'école épiscopale de Reims et précepteur de Robert, fils aîné du roi. Gerbert était né à Aurillac, en Auvergne, d'une famille obscure. Dans sa jeunesse, son amour pour l'étude l'avait conduit en Espagne, et il avait rapporté des écoles de Cordoue ces connaissances qui le rendirent l'homme le plus savant de son siècle, et le firent regarder comme une espèce de sorcier par ses ignorants contemporains. De retour en France, il enseigna l'usage des chiffres arabes ou indiens, et inventa l'horloge à balancier et un orgue dont les touches étaient mises en mouvement par la vapeur de l'eau bouillante. Le bruit de sa réputation lui valut successivement l'éducation d'Otton III et celle de Robert le Pieux, la direction de l'école de Reims et l'archevêché de cette ville. Le pape Jean XV ayant désapprouvé sa

nomination, il se retira auprès de son ancien élève Otton III. Plus tard, il devint archevêque de Ravenne, et enfin pape, sous le nom de Silvestre II (999).

Guerre dans le Midi. — Après avoir soumis ses ennemis dans le nord, Hugues Capet tourna son attention vers les affaires du midi de la Loire. Aldebert, comte de Périgord, avait formé une ligue avec Foulques Nerra, comte d'Anjou, et d'autres seigneurs voisins. A leur tête, il avait vaincu les comtes de Poitiers et de Blois, et s'était emparé de Tours et de Poitiers. Enflé de ses succès, il refusait de reconnaître le nouveau roi de France. Hugues Capet lui envoya un héraut d'armes : « Qui t'a investi des comtés de Tours et de Poitiers? » lui demanda-t-il. « Qui t'a fait roi? » répondit fièrement Aldebert. Hugues Capet fit plusieurs expéditions contre ce vassal, qui fut tué au siége d'une petite ville. Avec lui finit le rôle brillant de la maison de Périgord; celle de Poitiers redevint plus puissante que jamais. Guillaume III le Grand, fils de Guillaume II Fier-à-Bras, reprit les villes perdues par son père, força la plupart des comtes et des barons du midi à lui prêter serment de fidélité, et se forma un État borné au nord et à l'est par la Loire, et au sud par le Lot et la Garonne, qui le séparaient du comté de Toulouse et du duché de Gascogne.

Hugues Capet ne fit rien pour arrêter les progrès de ce redoutable vassal, qui auraient dû lui inspirer de l'ombrage. Ce prince ne sembla occupé qu'à affermir la dignité royale dans sa famille; c'est dans ce but qu'il fit couronner de son vivant son fils Robert. Mais il n'essaya pas de tirer la royauté de l'état d'abaissement où elle était tombée, et elle continua de se traîner comme elle l'avait fait sous les derniers Carlovingiens. Hugues Capet mourut en 996.

Richard sans Peur le suivit de près dans la tombe. Ses actions sont peu connues; mais les romanciers ont donné à sa mémoire une renommée imaginaire, plus brillante que la gloire historique. Selon l'usage alors généralement suivi, le duc Richard assembla les grands de la Normandie près de son lit de mort, leur recommanda son fils Richard le Bon, et leur fit promettre de le reconnaître pour prince.

Pendant le long règne de Richard sans Peur, la Bretagne fut déchirée par des guerres intestines. Les comtes de Rennes, de Cornouailles et de Nantes se disputaient le duché; il resta à Geoffroy, comte de Rennes, cinquième descendant d'Érispoé, qui s'affermit en épousant une fille de Richard sans Peur, son suzerain.

ROBERT LE PIEUX.

(996—1031).

Caractère de Robert (996). — Robert, surnommé *le Pieux*, fut un moine sur le trône : aussi les chroniqueurs monastiques font-ils un éloge exagéré de ses vertus et de ses qualités. Son biographe l'appelle *l'honneur de la sainte Église*, le *père de la patrie*, *la fleur embaumée de son pays*. Jamais, depuis David, dit-il, il n'y eut parmi les souverains de la terre un roi semblable à lui en vertu, en humilité, en piété, en miséricorde et en charité; et il raconte avec complaisance une foule de traits à la louange de son héros.

Un jour, dans une assemblée des évêques de son petit royaume, Robert en vit un accablé d'embonpoint, et assis sur un siége trop élevé. Il alla prendre

un tabouret et le posa lui-même sous les pieds du prélat.

Douze conspirateurs avaient tramé sa mort; ils furent découverts et arrêtés. Le roi commanda de les nourrir des mets de sa table, et de leur donner la communion le jour de Pâques. Ensuite ils furent jugés et condamnés à mort; mais le bon Robert leur fit grâce, en disant qu'il ne pouvait faire exécuter ceux qui avaient reçu le corps et le sang de notre Sauveur.

La charité du roi Robert n'était pas moins grande que sa clémence; il faisait distribuer aux indigents de toutes ses villes du pain, du vin et des poissons. Le jour de la cène du Seigneur, il avait coutume de servir lui-même à table trois cents pauvres; il lavait les pieds à douze d'entre eux, et les faisait manger avec lui. Dans ses voyages, il menait partout douze pauvres, en mémoire des douze apôtres; et, quand ils étaient fatigués, il leur achetait de forts ânons, pour leur servir de monture. Le bon roi poussait l'indulgence jusqu'à fermer les yeux sur les vols que ces mendiants commettaient envers lui. Un jour il avait ordonné, selon sa coutume, que la maison fût ouverte aux pauvres pendant le dîner. L'un d'eux, s'étant placé à ses pieds, fut nourri par lui sous la table. Ce pauvre, ne *perdant point l'esprit*, aperçut une frange de six onces d'or qui pendait aux genoux du roi; il la coupa avec son couteau, et partit précipitamment. Robert fit semblant de ne pas le voir. Après le dîner, la reine lui demanda qui lui avait enlevé cet ornement. — « Personne, répondit le » roi; au reste, il sera plus utile à celui qui l'a pris » qu'à nous. » Une autre fois, pendant qu'il priait dans l'église, un homme s'approcha de lui, et prit la moitié de la fourrure de son manteau. — « Va-t'en,

lui dit Robert; ce que tu as pris te suffira; le reste peut être nécessaire à quelque autre. »

Cette indulgence pour les faiblesses humaines, le roi Robert l'étendait indistinctement à tous ses sujets. Dans sa simplicité, il imagina un moyen ingénieux d'empêcher les faux serments. A cette époque, on ne croyait commettre un parjure que si l'on prêtait un faux serment sur un reliquaire. Le roi se servait d'un reliquaire de cristal, orné d'or, qui ne renfermait aucune relique.

Le roi Robert était très-versé dans les lettres; il passait pour bon poëte et pour excellent musicien. Il composa plusieurs hymnes sacrées, que l'Eglise chante encore; et il se plaisait lui-même à diriger le chœur pendant l'office divin, et à chanter avec les moines, dans la basilique de Saint-Denis.

Ce roi si débonnaire et si dévot eut une vie domestique pleine d'agitation et de troubles. Il avait épousé Berthe de Bourgogne, veuve d'Eudes Ier, comte de Blois, de Chartres et de Champagne; ils étaient parents au quatrième degré; et, à cette époque, l'Eglise défendait le mariage jusqu'au septième. Le pape Grégoire V les menaça de l'excommunication, s'ils ne se hâtaient de se séparer. Robert, malgré sa faiblesse et sa dévotion, brava quelque temps les foudres de l'Eglise. S'il en faut croire un historien italien, les effets de l'excommunication furent terribles. Tout le monde s'éloigna des deux excommuniés; deux hommes seulement osèrent rester auprès d'eux pour leur rendre les services de première nécessité; encore faisaient-ils purifier par le feu les plats et les vases dans lesquels ils avaient bu ou mangé. Enfin Robert s'humilia sous l'autorité de l'Eglise et consentit à se séparer de sa femme.

La reine Constance. — Trois ou quatre ans après,

il épousa Constance, fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse. Cette princesse hautaine fut le tyran de son faible époux. Un des favoris du roi voulut l'exhorter à secouer ce joug odieux; il fut poignardé par ordre de la reine. Robert pleura sa mort; mais « il finit pourtant par vivre, comme il le devait, en bonne intelligence avec sa femme. » Ils eurent plusieurs fils, entre autres Eudes, prince imbécile, Henri et Robert. Pour assurer la couronne dans sa famille, le roi fit sacrer Henri de son vivant, et le fit reconnaître par les grands et les prélats. Constance préférait Robert, plus capable, disait-elle, de tenir les rênes du gouvernement; mais elle fut obligée de se désister de son opposition. Ces débats montrent que le droit d'aînesse n'était pas encore regardé comme inviolable. Robert obtint le duché de Bourgogne, devenu vacant par la mort d'Henri, frère puîné de Hugues Capet, et fort restreint par un seigneur, nommé Othe-Guillaume, fils d'Albert d'Ivrée, roi d'Italie, qui s'empara de la partie voisine du Jura, connue depuis sous le nom de *Franche-Comté*.

Coutumes méridionales. — A propos du mariage de Robert le Pieux avec Constance, les chroniqueurs font une peinture curieuse des coutumes méridionales. Grâce aux relations du Midi avec les Italiens et les Arabes, le commerce des villes maritimes prospérait; l'aisance renaissait partout; les mœurs se polissaient, les restes de la civilisation romaine se ranimaient peu à peu; il y avait plus de luxe, de lumières, d'élégance. Ces progrès choquaient les hommes du Nord, qui conservaient les mœurs rudes et austères de l'ancienne Germanie. « La faveur de la reine, dit Raoul Glaber, attira en France une foule d'Aquitains. Ces hommes vains et légers étaient aussi

affectés dans leurs mœurs que dans leur costume. Leurs cheveux ne descendaient qu'à mi-tête; ils se rasaient la barbe comme des histrions, et portaient des bottes et des chaussures indécentes; enfin, il n'en fallait attendre ni foi ni sûreté dans les alliances. Hélas! la nation des Franks, autrefois la plus honnête, suivit avidement ces exemples criminels. » Un moine reprocha vivement au roi et à la reine de tolérer ces indignités. Il adressa de même aux seigneurs des remontrances si sévères et si menaçantes, que la plupart d'entre eux renoncèrent à leurs modes frivoles pour reprendre les anciens usages. Le saint abbé croyait reconnaître dans toutes ces innovations le doigt de Satan, et il assurait qu'un homme qui mourrait sans avoir dépouillé cette livrée du démon, ne pourrait guère éviter de tomber dans ses piéges.

Guerres féodales. — Pendant les tracasseries domestiques qui remplissent le règne de Robert le Pieux, la France continuait d'être agitée par les guerres féodales. Eudes II, comte de Blois, de Chartres et de Champagne, était un des princes les plus ambitieux et les plus remuants de l'époque. Il eut des démêlés avec Foulques Nerra, comte d'Anjou; avec Richard II le Bon, duc de Normandie, et ses autres voisins. Ces guerres n'offrent qu'une série de combats accompagnés de pillages et d'incendies. Le plus faible s'enfermait dans ses places fortes avec ses hommes d'armes, pendant que les ennemis saccageaient et brûlaient la campagne. C'étaient les malheureux paysans qui payaient pour leur seigneur. Leur sort était plus misérable que jamais. Leurs champs, sans cesse ravagés, restaient incultes, et les famines étaient si affreuses, que, selon l'énergique expression d'un chroniqueur, « il semblait que ce fût un usage consacré de manger de la chair humaine. »

L'excès de la souffrance amena des soulèvements.

Vers la fin du x^e siècle, les paysans de la Normandie, Gallo-Romains d'origine, formèrent dans toute la province des associations secrètes, qui envoyèrent des délégués à une assemblée centrale, tenue au fond des forêts pour diriger le mouvement. Le duc Richard II le Bon, informé de cette conspiration, chargea son oncle Raoul, comte d'Évreux, de marcher contre les conjurés. Raoul surprit les députés dans une réunion; il leur fit couper les pieds et les mains, et les renvoya dans leurs villages, afin que la vue de ce qui « était arrivé aux uns, dit froidement Guillaume de Jumiége, détournât les autres de pareilles entreprises, et les garantît de plus grands maux, en les rendant plus prudents. » Les paysans, saisis de terreur, renoncèrent à leurs complots, et retournèrent à leurs charrues.

Quelques années après, les paysans bretons, exaspérés par la misère, prirent aussi les armes, massacrèrent une foule de seigneurs, et brûlèrent plusieurs châteaux. Mais ces hommes, mal armés et mal disciplinés, furent aisément vaincus par les chevaliers couverts de fer; on les renvoya à leurs travaux, après les avoir cruellement châtiés. La condition des citadins, marchands et ouvriers, n'était guère moins à plaindre que celle des habitants des campagnes. Ils firent aussi quelques tentatives de soulèvement; mais elles étaient prématurées, elles échouèrent.

Oppression des Juifs. — Il y avait une classe de la société peut-être encore plus malheureuse que le peuple des villes et des campagnes : c'étaient les Juifs. Dispersés dans toutes les parties de l'Europe, les Juifs étaient un objet de haine et de mépris, et se voyaient en butte à toutes sortes d'exactions et de persécutions. Dans certains lieux, on avait établi des cérémonies

publiques pour leur faire sentir plus cruellement leur dégradation. A Toulouse, par exemple, c'était l'usage de souffleter un Juif, le jour de Pâques, en expiation du soufflet reçu par Notre Seigneur chez le grand-prêtre. L'an 1002, le vicomte de Rochechouart se trouvant à Toulouse, on lui offrit l'honneur de *colaphiser* le Juif. Il appliqua le soufflet si rudement, qu'il fit sauter les yeux et la cervelle de ce malheureux qui tomba mort à ses pieds.

Le roi mourut en 1031, pleuré des moines, des clercs et des pauvres, qui le considéraient comme leur père. Ce prince avait été précédé dans la tombe par Richard II le Bon, duc de Normandie, et par Guillaume III le Grand, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, les deux plus puissants souverains de la France, l'un au nord, l'autre au sud de la Loire. Richard, qui resta l'allié fidèle du roi, sut se faire respecter de tous ses voisins. Hugues, comte de Châlons-sur-Saône, ayant fait prisonnier Renaud, gendre de Richard, et second comte de Franche-Comté, le duc des Normands chargea son fils aîné d'aller venger cette insulte. Le jeune Richard mit le siége devant Châlons. Lorsque Hugues eut perdu l'espoir de résister, il sortit de la ville, portant sur ses épaules une selle de cheval, et alla implorer son pardon. Il l'obtint, après s'être engagé par serment à se rendre à Rouen, pour donner satisfaction. Richard III, successeur de son père, mourut bientôt, empoisonné dans un repas par son frère cadet Robert, si fameux dans les légendes populaires, surnommé le *Magnifique*, à cause de sa libéralité, et le *Diable*, à cause de la terreur qu'il inspirait dans la guerre. Robert eut de violentes révoltes à comprimer pour s'asseoir sur le trône ducal; il triompha de tous ses ennemis par sa valeur et son habileté.

Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine. — Guillaume III le Grand eut un règne encore plus glorieux que celui de Richard le Bon. Il avait épousé l'héritière du duché de Gascogne, et ses États comprenaient presque toute l'Aquitaine, moins les domaines de la maison de Toulouse. Il aimait les lettres et les gens instruits, et sa cour de Poitiers était plus brillante que celle du roi Robert à Paris. C'était un prince pieux et bon pour l'Église; il fit de nombreux pèlerinages à Rome et à Saint-Jacques de Compostelle en Galice, et passa les dernières années de sa vie dans l'abbaye de Maillezais, en Poitou, qu'il avait fondée. Ses quatre fils, qui lui succédèrent les uns après les autres, ne soutinrent pas la gloire de la maison de Poitiers.

Fin du monde en 1000. — L'an 1000, qui arriva sous le règne de Robert le Pieux, fut une époque terrible pour les contemporains. La crédulité populaire avait désigné depuis longtemps cette année comme la date de la fin du monde; on s'appuyait sur ce passage de l'Apocalypse :

« Après que mille ans seront accomplis, Satan sera déchaîné; il sortira de sa prison, et séduira les peuples qui sont aux quatre coins du monde. »

On attendait cette année dans une vive anxiété. Persuadés que l'éternité allait commencer, les hommes se montraient peu soucieux de leurs intérêts temporels; ils donnaient leurs biens aux églises et aux couvents, pour obtenir la rémission de leurs péchés et se préparer des trésors dans le ciel. Enfin, le premier jour de l'an mil arriva : contre l'attente générale, les étoiles ne tombèrent point du firmament, et les lois de la nature ne furent point interverties. Le premier mois et l'année se passèrent de même, et la terreur populaire finit par se dissiper. Le clergé seul y gagna; les riches donations qui lui

avaient été faites le dédommagèrent des spoliations commises sur l'Église pendant le xe siècle.

HENRI I.

(1031-1060).

Révolte de Robert le Vieux. — Henri Ier eut de la peine à se mettre en possession du domaine royal. Constance, qui lui portait une haine de marâtre, excita Robert, son fils puîné, à prendre le titre de roi, et gagna à sa cause la plupart des barons du duché de France. Henri, chassé de Paris, se réfugia en Normandie, et implora le secours de Robert le Diable, au nom de la fidélité que le vassal devait au suzerain. Robert se jeta sur les terres des rebelles, et commit des ravages si affreux qu'ils se soumirent tous. Le roi rentra dans Paris, et confirma son frère dans la possession du duché de Bourgogne. Henri Ier, indolent et paresseux comme son père, sans avoir aucune de ses qualités privées, régna trente ans dans une complète obscurité.

Robert le Diable. — Cependant Robert le Diable n'entendait pas avoir rempli gratuitement ses devoirs de vassal. Il se fit céder le comté du Vexin, dont Mantes était la capitale. Peu de temps après, ce prince, tourmenté par le remords de ses péchés et peut-être de ses crimes, résolut de faire un pèlerinage au tombeau du Christ. Avant de quitter la Normandie, il recommanda aux barons un fils naturel, âgé de cinq ans, qu'il avait eu de la fille d'un pelletier de Falaise, et les pria de le reconnaître pour leur duc, si la mort le surprenait dans son voyage. En-

suite il partit pour Jérusalem, en passant par Rome et Constantinople. A un mille de Rome, il fit mettre à sa mule des fers d'or, et défendit à ses gens de les ramasser, s'ils venaient à tomber, *comme il advint*. A Constantinople, il eut une audience de l'empereur, qui ne l'invita point à s'asseoir en sa présence. Robert et ses chevaliers, ne voyant aucun siége pour eux, laissèrent tomber leurs manteaux, et s'assirent dessus. Quand ils se retirèrent, le chambellan impérial ramassa leurs manteaux, et les leur présenta. Robert les refusa, en disant que les Normands n'avaient pas l'habitude d'emporter leurs siéges avec eux. La route à travers l'Asie Mineure fut extrêmement pénible. Robert se fit porter en litière par quatre musulmans. Un pèlerin normand, qui revenait de la Terre sainte, le rencontra en cet état, et lui demanda s'il n'avait rien à envoyer au pays : *Tu diras*, répondit le duc, *que tu m'as vu porter en paradis par quatre diables.* Après avoir fait ses dévotions, Robert revenait en France, lorsqu'il fut empoisonné à Nicée, en Bithynie. Son fils, appelé Guillaume, et surnommé *le Bâtard*, fut reconnu duc de Normandie. Sa minorité fut orageuse, et le pays resta livré pendant plusieurs années à tous les excès de la féodalité. Quand Guillaume fut grand, il voulut réduire les barons; mais il ne put en venir à bout. Il demanda du secours au roi. Henri rendit au jeune duc le service qu'il avait reçu de son père, et le rétablit dans son duché.

Foulques Nerra. — L'Anjou avait toujours pour comte Foulques *Nerra* ou le Noir, homme d'un caractère fourbe et intraitable. Son règne de cinquante ans fut une longue suite de guerres et de crimes. De ses deux femmes, il chassa l'une et fit brûler l'autre. Son fils Geoffroy s'étant révolté contre lui, il le vainquit, et le força de parcourir plusieurs milles une

selle sur le dos. Pour expier ses crimes, Foulques fit trois pèlerinages à Jérusalem. Dans le second, il se fit traîner sur une claie dans les rues de la ville, demi-vêtu et la corde au cou; un de ses serviteurs frappait avec un fouet ses épaules nues : « Seigneur, criait le pénitent, ayez pitié de Foulques, le traître, le parjure! » Au retour de son troisième voyage, il fit la route à pied, et mourut de fatigue à Metz.

Geoffroy Martel. — Geoffroy se montra le digne fils de Foulques Nerra. Ce prince, surnommé *Martel*, à cause de ses exploits, enleva la Saintonge au comte de Poitiers, et la Touraine au comte de Blois. Enflé de ses succès, il tourna ses armes contre la Normandie, et s'empara des villes d'Alençon et de Domfront. Le jeune Guillaume le Bâtard, sans se laisser effrayer par la renommée de son ennemi, marcha à sa rencontre, le mit en fuite, et reprit les villes perdues. Geoffroy Martel forma une coalition redoutable avec le roi Henri Ier, le duc de Bourgogne, et les comtes de Poitiers et de Champagne, et les excita à chasser les Normands. Guillaume tint bravement tête à l'orage. Pendant que ses barons battaient les *Français* à Mortemer, près de Neufchâtel, il mit en déroute les Angevins et les Poitevins, et fit la conquête du Maine. La coalition fut dissoute. Guillaume couronna ces succès en épousant Mathilde, fille de Baudoin V, comte de Flandre.

Les Normands à Naples. — Pendant que le duc Guillaume soutenait si dignement la gloire de ses prédécesseurs, une bande de pèlerins normands signalaient leur valeur dans l'Italie méridionale. Ces chevaliers ne furent d'abord que des auxiliaires au service du prince lombard de Salerne. Mais ensuite, ayant reçu des renforts, ils firent la guerre pour leur propre compte, et délivrèrent l'Italie des

Grecs et des Sarrasins. Robert, surnommé *Guiscard* ou *l'Avisé,* à cause de la finesse de son esprit, fonda le royaume de Naples, et son frère Roger, celui de Sicile.

Fin des royaumes de Bourgogne (1032). — Sous le règne de Henri Ier, les provinces orientales de la France ne furent pas moins agitées que celles de l'ouest. Rodolphe III, *le Fainéant,* roi des deux Bourgognes, mourut sans postérité, après avoir légué ses États à l'empereur Conrad II, le Salique, époux d'une de ses nièces. Eudes II, comte de Blois et de Champagne, dont la mère Berthe était sœur de Rodolphe, résolut de faire valoir ses droits. Il prit les armes contre l'empereur et fut tué dans une bataille près de Bar-sur-Ornain (1037). Le royaume de Bourgogne, séparé de la France par la Saône et le Rhône, resta uni à la Germanie, et prit le nom de *Terre d'Empire.* Mais la suzeraineté exercée par l'empereur ne fut guère qu'un vain titre. Les comtes de Franche-Comté, de Savoie, de Provence, et ceux d'Albon, appelés plus tard *Dauphins de Vienne,* parce qu'ils mirent un dauphin dans leurs armoiries, furent à peu près aussi indépendants que les vassaux du roi de France, qui régnaient au midi de la Loire.

Le roi Henri Ier mourut en 1060. Ce prince, pour ne pas s'exposer à prendre pour femme une parente au degré prohibé par l'Église, envoya demander en mariage une fille de Jaroslav, tzar des Russes, et l'épousa. Il en eut un fils, qui reçut le nom grec de Philippe, à cause des relations de la famille de sa mère avec les empereurs de Constantinople. Henri le fit sacrer, lorsqu'il eut atteint l'âge de sept ans. A ce sacre assistèrent les archevêques de Reims, de Tours, de Sens et de Besançon, plus de vingt évêques, le duc de Bourgogne, le comte de Poi-

tiers, et les envoyés des comtes de Flandre, de Vermandois, d'Anjou, d'Auvergne et de la Marche. Il y avait aussi une foule de simples chevaliers et d'hommes de condition inférieure. Tous témoignèrent leur approbation en criant trois fois : *Nous approuvons, nous voulons qu'il en soit ainsi!*

Paix de Dieu. — Sous ce règne, le clergé fit une tentative remarquable, pour mettre un terme au fléau de la guerre, qui, depuis deux siècles, désolait le pays. Les évêques de la France méridionale, réunis en synode à Tuluges, près de Perpignan, prescrivirent l'observation d'une paix universelle, et menacèrent des foudres de l'excommunication ceux qui violeraient la *paix de Dieu* (1041). Ces décrets furent mal observés : c'était trop exiger de la féodalité, que de lui demander une paix perpétuelle. Dans une société fractionnée, où aucun pouvoir protecteur ne défendait le faible, la guerre était inévitable. Quand personne ne protége, chacun est obligé de veiller à sa propre sûreté, et de faire respecter ses droits par la force des armes.

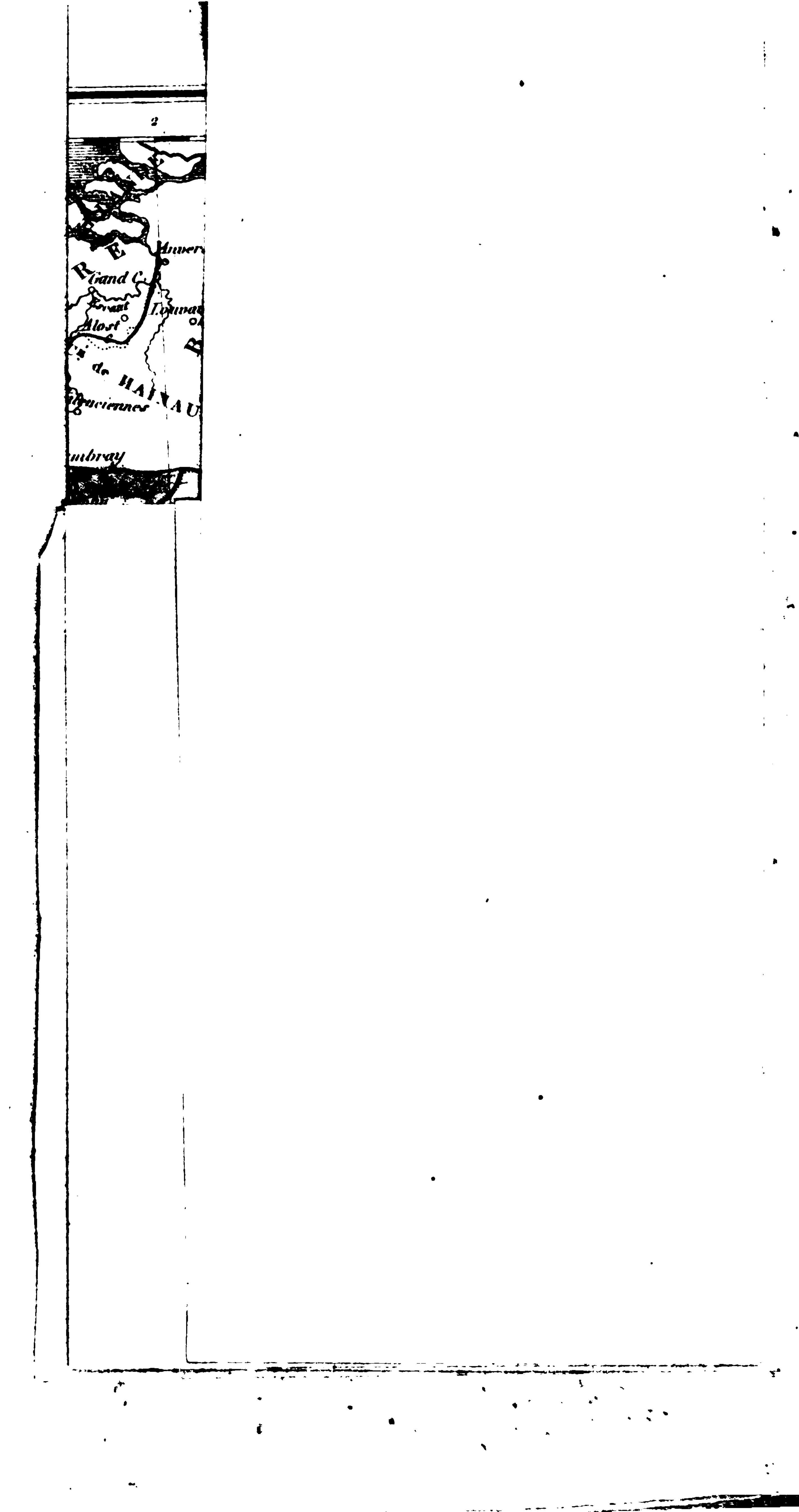
Trêve du Seigneur. — Les auteurs de la *paix de Dieu* comprirent bientôt l'impossibilité d'extirper la guerre; ils se contentèrent d'en adoucir les maux. On décréta qu'il était défendu à tout chrétien, sous peine de bannissement et d'excommunication, de rien enlever à son prochain, et de se venger de ses ennemis, depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin. On choisit ces jours-là en mémoire de la passion du Sauveur, qui avait commencé à souffrir le mercredi. Cette défense, appelée *la trêve du Seigneur*, fut étendue à l'avent, au carême, et aux principales fêtes de l'année; de sorte qu'il ne resta plus que soixante-dix à quatre-vingts jours où il fût permis de recourir à la force. Ces décrets, sans être

observés par tous, contribuèrent puissamment à adoucir les mœurs, et à donner aux peuples autant de paix et de sécurité qu'on pouvait en espérer de la société féodale.

Chevalerie. — En même temps, l'Église, qui exerçait une influence si salutaire, s'emparait de la *chevalerie*, et la faisait servir au but moral qu'elle poursuivait. Cette institution n'était point une classe particulière, une réunion d'hommes agissant sous un même chef, et ayant des devoirs définis. La chevalerie était une cérémonie par laquelle le jeune vassal était admis au rang de *miles* ou de guerrier, lorsqu'il avait atteint l'âge d'homme. C'était une imitation d'une ancienne cérémonie germanique, que les Franks n'avaient pas cessé de pratiquer depuis leur entrée dans les Gaules. Le temps, qui transforme tout, apporta des modifications à la chevalerie : on y mêla quelques cérémonies religieuses, introduites par le christianisme. L'Église, qui s'efforçait de corriger la société, profita du rôle qu'elle jouait dans la réception du jeune guerrier, pour lui inspirer des idées de moralité et de charité chrétienne. Elle fit servir la chevalerie à l'amélioration de l'homme, à la réforme des mœurs, au rétablissement de la justice, et à la protection des faibles contre l'oppression des forts.

Le jeune homme qui désirait être armé chevalier prenait un bain, le premier jour de la cérémonie, en signe de purification. Ensuite on le revêtait d'une robe blanche, symbole de pureté ; d'une robe rouge, symbole du sang qu'il devait répandre pour la foi et la justice; d'un justaucorps noir, emblème de la mort qui attend tous les hommes. Le second jour, il jeûnait, et passait la nuit en prières dans l'église. Le lendemain, il se confessait, commu-

niait, assistait à la messe, et entendait un sermon sur le devoir des chevaliers. Le sermon fini, le prêtre bénissait une épée, et la lui suspendait au cou. Ensuite il allait se mettre à genoux devant le seigneur qui lui servait de parrain, et jurait de combattre pour la foi, pour le prince et pour la patrie; de défendre les faibles, comme les veuves et les orphelins; de ne point s'approprier le bien d'autrui et de faire la guerre aux usurpateurs; de ne jamais se laisser guider par l'intérêt, et de n'écouter que la gloire et la vertu. Après ce serment, des chevaliers, et quelquefois des dames, revêtaient le récipiendaire de son équipement guerrier : ils lui mettaient ses éperons, sa cotte de mailles, appelée *haubert*, sa cuirasse, ses brassards, ses gantelets et son épée. Alors le seigneur qui servait de parrain se levait, et lui donnait trois coups du plat de son épée sur l'épaule, et quelquefois un léger soufflet sur la joue; c'est ce qu'on nommait l'*accolade :* « Au nom de Dieu, de saint Michel et de saint George, lui disait-il, je te fais chevalier; sois preux, hardi et loyal. » Cela fait, le jeune homme prenait son casque, sautait sur son cheval, et allait caracoler sur la place publique; il était chevalier. Comme institution sociale, la chevalerie effectua peu de choses, quoiqu'elle ait fait beaucoup de bruit et amené beaucoup d'événements. Sous le rapport moral, elle exerça une puissante et salutaire influence. On lui doit ces notions élevées de vertu, de justice et d'humanité qui brillaient comme un idéal au milieu de la licence et de la brutalité féodales.


2
Gand
Alost
de HAINAU
mbray

PHILIPPE I.

(1060-1108).

Règne obscur. — Philippe Ier n'avait que huit ans; il régna d'abord sous la tutelle de Baudoin V, comte de Flandre, à qui son père l'avait recommandé en mourant. Devenu libre de ses actions, ce prince ne songea qu'à satisfaire ses passions; il s'énerva dans les plaisirs, et ne montra de l'activité que pour accabler ses sujets d'exactions, et pour piller les marchands et les voyageurs qui traversaient le domaine royal.

A dix-huit ans, Philippe Ier épousa Berthe, fille d'un comte de Hollande, et ne tarda point à s'en dégoûter. A cette époque, la sévérité de l'Église contre les mariages entre parents produisait un effet contraire à celui qu'elle s'était proposé. Quiconque voulait se débarrasser de sa femme, feignait de découvrir tout à coup qu'elle était sa parente à un degré prohibé; le mariage devenait nul, et on pouvait en contracter un nouveau. Philippe Ier obtint un divorce, sous prétexte de parenté. Ensuite il enleva Bertrade, femme de Foulques, comte d'Anjou, surnommé le *Rechin*, à cause de son humeur *rechignée* ou chagrine, et connu par l'invention des souliers *à la poulaine* ou à long bec qu'il imagina, pour cacher la difformité de ses pieds. A force de présents, le roi trouva un prêtre assez complaisant qui consentit à bénir son union avec Bertrade. Le pape l'excommunia. La sentence le déclarait déchu de la couronne, et indigne d'entendre le chant des

hymnes sacrées. Philippe eut l'air de le braver. Il cessa de ceindre le diadème les jours de fête, et se fit dire la messe à voix basse dans sa chapelle. Pendant longtemps il ne s'inquiéta pas autrement de l'excommunication. Enfin, il céda aux remontrances des évêques et aux remords de sa conscience, et il se sépara de Bertrade. Il se présenta à la porte de l'église les pieds nus, les cheveux en désordre, comme il convenait alors à un pénitent, et il obtint son absolution. Mais il reprit bientôt Bertrade pour la quitter encore, et il passa sa vie en pénitences, en parjures et en rechutes.

Ce règne obscur vit s'accomplir au dehors de grands événements : la conquête de l'Angleterre par les Normands, la réforme du clergé par Grégoire VII, et la première croisade.

Conquête de l'Angleterre (1066). — Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, soutenait dignement sa réputation. En 1060, il avait réuni le Maine à son duché. Six ans plus tard, en 1066, il porta ses vues sur le trône d'Angleterre. Le roi Edouard le Confesseur étant mort sans postérité, Guillaume prétendit qu'il l'avait nommé son héritier, et réclama la couronne. Les Anglo-Saxons la donnèrent par élection à Harold, le plus puissant seigneur du pays. Guillaume en appela au sort des armes : il débarqua sur la côte de Sussex, à la tête de soixante mille hommes, et gagna la sanglante bataille de Hastings, qui lui valut la possession de l'Angleterre et le surnom de Conquérant.

Philippe Ier voyait avec ombrage cet accroissement de puissance, qu'il n'avait pas su empêcher. Le rusé Guillaume avait promis, pour endormir sa jalouse susceptibilité, de céder la Normandie à Robert, son fils aîné, s'il était assez heureux pour

conquérir l'Angleterre. Après la victoire, il refusa de tenir sa promesse. Robert, excité par le roi de France, prit les armes contre son père, et le blessa de sa main près de Gerberoi; mais il ne put rien obtenir. Peu après, la reine Mathilde les réconcilia.

La paix étant faite, Guillaume résolut de se venger de Philippe Ier. Il lui envoya réclamer le Vexin, cédé aux ducs de Normandie et repris par Henri Ier. Pendant la négociation, il était à Rouen, malade par excès d'embonpoint. Le roi de France accueillit sa demande par des railleries. Guillaume, furieux, se jeta sur le Vexin, dévastant les campagnes, brûlant les maisons, et massacrant tous les habitants. Il prit la ville de Mantes, et la réduisit en cendres. Comme il se promenait sur les ruines fumantes, il fit une chute de cheval et mourut à Rouen.

Les fils de Guillaume (1087). — Guillaume le Conquérant avait trois fils : Robert, surnommé *Courte Heuse* ou Courte Botte, parce qu'il était replet et de petite taille; Guillaume, dit *Rufus* ou *le Roux*, à cause de la couleur de ses cheveux, et Henri, dit *le Beau Clerc*, à cause de son savoir littéraire. Il donna la Normandie à l'aîné, l'Angleterre au cadet, et 5,000 livres au plus jeune. Henri sut tirer un excellent parti de cette faible somme : il la prêta à Robert, et se fit céder le Cotentin. Robert, prodigue et débauché, ne s'occupait que de ses plaisirs. Sous son faible gouvernement, la Normandie tomba dans l'anarchie, et devint un théâtre de brigandages signalés par des traits de férocité. On cite un seigneur qui faisait arracher les yeux ou couper les pieds et les mains à tous ses prisonniers. Un autre, ayant pris son suzerain, l'expo-

sait en chemise tous les matins, pendant l'hiver, aux fenêtres de son château; là, il l'inondait d'eau froide, et la laissait glacer sur son corps, pour le forcer à lui payer une grosse rançon.

Guillaume IX, duc d'Aquitaine. — Pendant la dernière moitié du XI[e] siècle, l'histoire des provinces méridionales est pauvre d'événements. Les quatre fils de Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine, avaient régné successivement, et vécu dans l'obscurité. Son petit-fils Guillaume, septième du nom comme comte de Poitiers et neuvième comme duc d'Aquitaine, se distingua par ses talents poétiques. La dissolution de ses mœurs lui attira les foudres de l'Église. Il enleva la femme du vicomte de Châtellerault. L'évêque de Poitiers, après lui avoir inutilement reproché ses désordres, se disposait à prononcer l'excommunication devant une nombreuse assemblée du peuple. Le duc, informé de ce qui se passait, courut à l'église, et saisissant le prélat par les cheveux : *Tu m'absoudras ou tu mourras*, s'écria-t-il. L'évêque feignit d'avoir peur, et demanda un moment pour réfléchir. Il en profita pour achever de lire la formule d'excommunication. Ensuite il se présenta devant le duc, et lui dit de frapper : *Je ne t'aime pas assez*, lui dit Guillaume, *pour t'envoyer en paradis.*

Raymond de Saint-Gilles. — La maison de Poitiers possédait presque la moitié des provinces méridionales; l'autre moitié appartenait à la maison de Toulouse. Raymond IV, comte de Saint-Gilles dans sa jeunesse, régnait alors sur Toulouse, le marquisat de Gothie et la Provence, et était l'un des princes les plus riches et les plus puissants de la France.

L'histoire des autres provinces est peu connue pendant cette période. C'est toujours la même anar-

chie ; ce sont les mêmes excès de la part de la féodalité, et les mêmes souffrances pour le peuple, toujours livré sans défense à tous les abus de la force brutale. Cette condition était d'autant plus affreuse qu'on ne voyait aucun moyen d'en sortir. Les rois et les peuples ne se montraient bons que pour guerroyer, piller, et dévaster les terres de leurs voisins.

Désordres dans l'Église. — A cette époque déplorable, l'Église n'était guère dans un état meilleur que la société civile, quoiqu'elle conservât encore quelques restes de la civilisation romaine, et qu'elle professât des principes de morale et de religion. Le clergé était entré dans la féodalité, et ses hauts dignitaires, évêques et abbés, avaient pris rang à côté des ducs, des comtes et des marquis; ils jouissaient des mêmes droits, et étaient assujettis aux mêmes devoirs et aux mêmes charges. Les rois et les grands vassaux disposaient des dignités de l'Église comme des bénéfices laïques. Souvent ils les vendaient, les distribuaient en récompense de services militaires, les conféraient à leurs enfants comme une partie de leur héritage. Des évêques et des abbés ainsi nommés devaient être de fort mauvais ministres. Quant au clergé inférieur, il était plongé dans la barbarie et dans tous les vices qu'elle traîne à sa suite. Le chef de l'Église était seul capable d'opérer une réforme ; mais la papauté elle-même était tombée dans le chaos féodal. Depuis le milieu du xe siècle, le pape était devenu le vassal des empereurs d'Allemagne, et la chaire pontificale était occupée par leurs créatures, la plupart d'origine allemande. On voyait régner dans le clergé romain les mêmes abus, les mêmes scandales qui affligeaient les fidèles dans toute la chrétienté.

« L'Église de Rome, disait le célèbre Gerbert, semblait abandonnée de tout secours divin. » Les esprits élevés et les âmes vertueuses appelaient de tous leurs vœux une réforme générale. Cette réforme n'était pas facile : il fallait lutter à la fois contre les rois, les grands et même les dignitaires de l'Église, peu disposés à laisser corriger des abus dont ils profitaient. Le célèbre Hildebrand, devenu pape sous le nom de Grégoire VII, entreprit la réforme, et eut la gloire de l'opérer.

Hildebrand, fils d'un pauvre charpentier de Toscane, entra fort jeune dans l'Église, et fut nommé prieur du célèbre monastère de Cluny, près de Mâcon, en Bourgogne. Cet homme, d'un caractère ardent et énergique, d'une piété profonde, avait longtemps gémi sur les crimes de la société, les malheurs de l'Église, les débordements du clergé. Appelé à Rome par le pape Léon IX, il fit partager à ce pontife ses idées sur la nécessité d'opérer une grande réforme, d'affranchir la papauté du joug des Allemands, et l'Eglise entière de l'oppression où elle était tenue par les laïques. Dans l'espace de vingt ans, Hildebrand refusa quatre fois de s'asseoir sur le trône pontifical. A la mort d'Alexandre II, il ne lui fut plus possible de résister aux vœux du peuple et du clergé; il accepta le tiare comme une croix, et résolut de périr ou d'accomplir les vastes projets qu'il méditait.

Réforme de l'Église (1073). — A peine assis sur la chaire de saint Pierre, Grégoire VII se mit à l'œuvre de la réforme, et son courage indomptable ne craignit pas d'attaquer de front les rois, les clercs et la société féodale tout entière. Il avait déjà enlevé le choix du pape aux empereurs allemands et aux factions de la ville de Rome, en faisant décréter par un concile de

Latran que l'élection appartiendrait désormais aux *cardinaux*, c'est-à-dire aux principaux dignitaires de l'Église de Rome. Un nouveau concile défendit aux évêques et aux prêtres d'acheter une dignité ecclésiastique, de vivre dans l'état de mariage, et à tous les fidèles d'assister aux offices d'un clerc désobéissant aux décrets du saint-siége. Plus tard, Grégoire VII attaqua la cérémonie de l'*investiture*, dans laquelle le dignitaire de l'Église était mis en possession de son bénéfice par un seigneur laïque, à qui il prêtait serment de fidélité. Il prétendit que les évêques ne devaient dépendre que du vicaire de Jésus-Christ. A lui seul, disait-il, appartient le droit de nommer et de déposer les évêques, de modifier les lois ecclésiastiques, de prononcer sur les dogmes, de juger les grands et les rois, sans pouvoir être jugé par personne. Et s'il a droit sur ce que l'homme a de plus élevé, sur son esprit, sur sa conscience, à plus forte raison il a droit sur les affaires temporelles de ce monde. Le pape peut donc nommer et déposer les rois, délier les sujets du serment de fidélité. C'était faire revivre l'ancien empire de Rome dans la personne de ses pontifes.

Ces prétentions, toutes nouvelles, soulevèrent une violente opposition : l'empereur, les rois, les grands, les hauts dignitaires de l'Église, crièrent à l'usurpation et à la tyrannie. Ce fut pour briser toutes ces résistances que Grégoire VII engagea la fameuse lutte du sacerdoce et de l'empire, où il se conduisit en grand homme et en dictateur moral de l'Europe. On lui a reproché sa rigueur, son inflexibilité, son despotisme. Mais s'il avait pratiqué la douceur évangélique, il n'aurait rien obtenu d'une société qui ne reconnaissait que la force brutale. Pour opérer la réforme, il fallait le sceptre de fer de Charlemagne.

Glorifions donc Grégoire VII d'avoir réformé le clergé, qui travailla ensuite à régénérer la société civile; félicitons-le d'avoir proclamé les grands principes d'ordre, de justice, de moralité; d'avoir fondé l'unité européenne, qui servit de lien entre tous les peuples. Au milieu de l'anarchie féodale, il était nécessaire qu'un pouvoir général se mît à la tête de l'Europe, et mieux valait que ce pouvoir fût la tiare d'un pape que l'épée d'un empereur, et qu'il parlât au nom de l'Évangile qu'au nom de la force matérielle.

Grégoire VII reprocha aux princes chrétiens leur tyrannie et leurs excès avec une hauteur qui rappelle l'orgueil des proconsuls de l'ancienne Rome. Il écrivit des lettres foudroyantes à ceux qui opprimaient leurs peuples ou qui les scandalisaient par le désordre de leurs mœurs. Une de ces lettres est adressée aux évêques de France contre le roi Philippe Ier, *le plus coupable de tous les princes qui ont vendu les dignités ecclésiastiques*. Cette lettre fait connaître le déplorable état de la France, ou la simonie et les désordres du clergé étaient pires que partout ailleurs. « Le royaume de France, dit le pontife, semble avoir remplacé les insignes de la vertu par ceux de la corruption. Il n'y a plus ni lois divines ni lois humaines; les parjures, les sacriléges, les trahisons sont comptés pour rien; et, ce qui ne se voit nulle part ailleurs, les citoyens, les parents, les frères même, se font prisonniers, s'extorquent leurs biens, et se font périr les uns les autres dans la misère. On arrête les pèlerins qui vont visiter les tombeaux des saints apôtres ou qui en reviennent; on les jette dans des cachots, et on les tourmente plus cruellement que ne le feraient les païens, pour en exiger des ran-

çons au-dessus de leurs facultés. C'est votre roi qui est la cause de ces maux; lui, qui ne mérite pas le nom de roi, mais celui de tyran; qui passe toute sa vie dans le crime et l'infamie. Non content d'avoir mérité la colère de Dieu par le pillage des églises, les rapines, les parjures, les fraudes, dont nous l'avons souvent repris, il vient d'extorquer, comme un voleur, une somme immense aux marchands qui étaient venus de différents pays à une foire de France : cette iniquité révoltante le couvre à jamais d'opprobre et d'infamie... Exhortez-le à se corriger, à rétablir la justice, à relever la gloire de son royaume, enfin à se réformer le premier, pour réformer les autres. S'il demeure endurci, séparez-vous de la communion de ce prince; interdisez par toute la France la célébration publique de l'office divin. Si cette censure ne le porte pas à se reconnaître, nous ferons tous nos efforts pour délivrer le royaume de son oppression. Il faudra que les Français renoncent à son obéissance, s'ils n'aiment mieux abjurer la foi du Christ. » On ne voit pas que ces terribles menaces aient produit aucun effet. Philippe Ier, trop indolent pour se corriger et pour résister, fit des promesses de repentir, et retomba bientôt dans sa vie de débauche et de pillage.

Les successeurs de Grégoire VII marchèrent sur ses traces, et continuèrent ses efforts pour fonder la monarchie universelle de l'Église. Un événement qui remua l'Europe contribua puissamment à placer le pape à la tête de la société chrétienne : ce furent les croisades.

Première croisade. — Dans l'époque mérovingienne et carlovingienne, on expiait ses fautes et ses crimes par des dons et des fondations pieuses. Au milieu de la vie agitée du moyen âge, on faisait un voyage de

dévotion comme pénitence. Un pèlerinage coûtait moins à ces hommes avides de mouvement que le plus léger effort sur leurs passions. C'était surtout à Jérusalem, vers les lieux sanctifiés par les mystères de notre religion, que les pèlerins se portaient par bandes nombreuses.

Tant que la Palestine fut soumise aux Arabes, les chrétiens purent accomplir leurs dévotions. Mais lorsque les hordes turques, parties des bords du lac d'Aral, eurent renversé le brillant empire des califes de Bagdad, les persécutions exercées par ces nouveaux musulmans devinrent intolérables. Les lieux saints étaient livrés aux profanations sacriléges des infidèles, qui entraient dans l'église pendant le service divin, s'asseyaient sur l'autel, renversaient les calices consacrés, et accablaient les prêtres d'outrages et de coups. Les pèlerins se voyaient exposés à mille insultes, à mille dangers, même à la mort. Le récit de ces cruautés, répandu en Europe par les victimes échappées aux mains des Turcs, excitait dans tous les cœurs une sympathie menaçante contre les ennemis de la religion.

Pierre l'Ermite. — Parmi les pèlerins qui visitèrent le tombeau du Christ à cette époque de souffrances était un prêtre appelé Pierre, *ermite d'état et de nom*, né dans le diocèse d'Amiens. C'était un homme de petite taille et d'un extérieur misérable; mais une grande âme animait ce corps chétif. Il était plein d'expérience dans les choses du monde, et doué d'une éloquence facile et entraînante. Il résolut d'intercéder auprès des princes d'Occident en faveur de leurs frères malheureux. De retour en Europe, Pierre l'Ermite parcourut l'Italie, la France, la Germanie, visita tous les princes, prêcha dans toutes les églises, pressa les grands et le peuple, et insista

sur la nécessité d'aller arracher les lieux saints aux profanations des infidèles. Tous les cœurs s'émurent à la voix de ce pieux et éloquent prédicateur.

Concile de Clermont (1095). — Le pape Urbain II, Français de naissance, convoqua un concile général à Clermont, en Auvergne. Une foule de seigneurs et de chevaliers et une multitude immense de peuple y accourut de toutes les parties de l'Europe occidentale; il s'y trouva plus de trois cents archevêques, évêques ou abbés portant la crosse. Après avoir fait adopter divers canons pour l'observation de la trêve de Dieu, pour la réforme des abus qui affligeaient l'Église, Urbain II se rendit au milieu d'une vaste plaine, où la foule était réunie pour l'entendre. Il fit une peinture énergique des sacriléges commis par les infidèles et des persécutions endurées par les chrétiens d'Orient. Il excita les assistants à marcher au secours de leurs frères et à la délivrance des saints lieux. Il offrit à ceux qui s'armeraient la rémission des pénitences qui pourraient leur avoir été imposées par l'Église, et il promit les récompenses éternelles à ceux qui succomberaient dans l'expédition avec un véritable repentir de leurs péchés. Tous accueillirent ce discours par les cris de *Diex le veult! Diex le veult!* Dieu le veut! Dieu le veut! Tous s'écrièrent qu'ils voulaient partir pour la guerre sainte. Avant de se séparer, ils attachèrent sur leurs habits, au-dessus de l'épaule, une croix d'étoffe ou de soie rouge, signe du salut, en mémoire de Celui qui était mort pour le salut du monde dans les lieux qu'ils allaient visiter. De là est venu le nom de *croisades*, donné aux expéditions contre les infidèles.

A peine de retour chez eux, les croisés se hâtèrent

de faire leurs préparatifs. On fixa le rendez-vous général à Constantinople, et l'on convint d'y aller par différents chemins, afin de ne pas épuiser les pays où l'on passerait. Les préparatifs du peuple furent bientôt terminés ; il comptait peu sur la force humaine ; il se croyait sûr d'un miracle : Dieu ne pouvait pas le refuser pour la délivrance du saint sépulcre. Les pauvres habitants des campagnes ferraient leurs bœufs à la manière des chevaux, les attelaient à des chariots à deux roues, et y chargeaient leurs minces provisions et leurs petits enfants ; et ces enfants, aussitôt qu'ils apercevaient un château ou une ville, demandaient dans leur simplicité si c'était là cette Jérusalem où ils allaient.

Trois bandes, composées de gens de tout âge et de tout pays, se dirigèrent, à travers l'Allemagne, par la vallée du Danube, sous la conduite de Pierre l'Ermite, d'un gentilhomme nommé Gauthier et surnommé *Sans Avoir*, à cause de sa pauvreté, et d'un prêtre allemand nommé Gottschalk, homme brave et doué du talent de la parole. Ces bandes indisciplinées commirent toute sorte d'excès et périrent par la fatigue ou par le fer des Hongrois et des Bulgares. Leurs débris se réunirent à Constantinople et voulurent s'aventurer dans l'Asie-Mineure. Ils furent exterminés par le sultan d'Iconium.

Quand les princes et les chevaliers eurent terminé leurs préparatifs, ils se divisèrent en trois grands corps d'armée. Celui du nord prit la route du Danube, sous la conduite de Godefroi de Bouillon, duc de Lothier ou Basse-Lorraine, modèle du guerrier chrétien par sa piété, ses vertus et sa bravoure. Le corps du centre, formé entre l'Escaut et la Loire, avait pour chefs Hugues le Grand, comte de Vermandois, frère du roi Philippe Ier ; Robert Courte Heuse, duc de Nor-

mandie; Robert, comte de Flandre; Alain Fergant, duc de Bretagne, et plusieurs autres grands vassaux. L'armée des Français méridionaux était commandée par Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, le plus riche de tous les princes croisés, et par Adhémar de Monteil, évêque du Puy et légat du pape, homme prudent et vertueux. Les princes chrétiens franchirent les Alpes et firent route par le Frioul et la Dalmatie. Lorsqu'ils arrivèrent à Constantinople, ils eurent à se défendre des piéges de l'empereur Alexis. Ce prince artificieux sut les amener, moitié par ses ruses, moitié par ses promesses de secours, à se reconnaître pour ses hommes, et à jurer de lui remettre tous les pays qu'ils allaient conquérir sur les Turcs.

Après bien du temps perdu en négociations et en intrigues, l'armée passa le Bosphore et se dirigea vers Nicée, principale résidence de Kilidje-Arslan, sultan de l'Asie-Mineure. La ville fut prise et, suivant la convention, livrée aux Grecs. Ensuite les croisés continuèrent leur marche vers le sud. Kilidje-Arslan les attendait dans la vallée de Gorgoni, près de la ville de Dorylée, sur les frontières de la Bithynie et de la Phrygie; il les assaillit à l'improviste, mais il essuya une défaite terrible (1097). Les chrétiens poursuivirent leur route par Antiochette, Iconium, Tarse, Issus, et arrivèrent sous les murs d'Antioche, l'ancienne reine de l'Orient (1098). Pendant huit mois, ils endurèrent devant cette grande ville des souffrances et des privations inouïes. Un grand nombre périrent par le fer ou par la famine. Enfin une tour fut livrée par un traître à Bohémond, prince de Tarente, et la ville fut prise avec un carnage effroyable.

Trois jours après, parut une armée innombrable

de Turcs, sous les ordres de Kerbogha, généralissime de Barkiarok, sultan de Perse, et suzerain des États mulsulmans de l'Asie occidentale. Les chrétiens, décimés par le fer, les fatigues et les maladies, et exténués par la misère, se crurent perdus. Au milieu de l'abattement général, un prêtre provençal raconta que Jésus-Christ lui avait apparu en songe, qu'il lui avait annoncé la victoire, et révélé, pour gage de sa parole, le lieu où était la lance qui lui avait percé le côté sur la croix. On fouilla au lieu indiqué, et l'on y découvrit un fer de lance, que *peut-être on y avait adroitement caché,* dit un témoin oculaire. Ce prétendu prodige rendit le courage aux esprits les plus abattus, et valut aux chrétiens une victoire éclatante. L'armée de Kerbogha fut taillée en pièces, et les Turcs ne reparurent plus.

Les croisés continuèrent leur marche et arrivèrent enfin devant *Jérusalem*, trois ans après leur départ d'Europe (1099). Sur six cent mille personnes qui avaient pris la croix, il n'en restait que soixante mille des deux sexes; les autres avaient péri ou s'étaient dispersées. La ville sainte, qui venait d'être enlevée aux Turcs par les califes fatimites d'Égypte, fut emportée d'assaut un vendredi, vers les trois heures de l'après-midi. C'était le jour et l'heure où Notre Sauveur avait expiré pour le salut du monde. Tous les habitants furent passés au fil de l'épée, sans distinction de rang, d'âge et de sexe. Les rues et les places publiques étaient encombrées de cadavres et ruisselaient de sang. Après cette horrible boucherie, les croisés, passant aux sentiments d'une tendre dévotion, lavèrent leurs mains sanglantes, changèrent d'habits, et parcoururent pieds nus, les yeux mouillés de larmes de joie et de piété, et le cœur rempli d'humilité et de contri-

tion, tous les lieux sanctifiés par la passion du Sauveur.

Royaume de Jérusalem. — Devenus maîtres de Jérusalem, les chrétiens songèrent à rendre leur conquête durable, en organisant un gouvernement. Ils l'établirent sur le modèle des gouvernements européens. On érigea la Palestine en royaume, et on la divisa en comtés, en baronnies, en fiefs de toute espèce. Godefroi de Bouillon fut élu roi. Ce prince, qui, aux qualités d'un chevalier, joignait les vertus d'un saint, accepta la royauté par devoir; mais il ne voulut pas ceindre son front d'un diadème d'or dans un lieu où Notre-Seigneur avait porté une couronne d'épines, et il prit le modeste titre de défenseur du saint sépulcre. Baudoin, son frère, était déjà comte d'Edesse, en Mésopotamie, et Bohémond, prince d'Antioche. Raymond de Saint-Gilles devint comte de Tripoli; d'autres furent nommés marquis de Ptolémaïs, comtes de Tibériade, de Béthléem, de Nazareth, etc. L'existence de ces petits Etats, au milieu des populations musulmanes de l'Asie, ne fut qu'une lutte permanente contre les Arabes et les Turcs. Les chrétiens auraient bientôt succombé, si leurs compatriotes ne leur eussent envoyé des renforts sans cesse renouvelés. Presque chaque année, pendant le XII^e^ siècle, il partait d'Europe des bandes de pèlerins, qui allaient combattre les infidèles pour mériter les récompenses éternelles, et souvent aussi pour gagner des biens dans ce monde. A la tête des milices chrétiennes, on vit toujours se distinguer deux ordres religieux et militaires, institués par des gentilhommes français, peu de temps après la première croisade. L'un était l'ordre des *Frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, qui avait pour but de défendre les pèle-

rins par les armes, et de les loger dans un hospice consacré sous l'invocation de saint Jean; l'autre, appelé l'*ordre du Temple*, parce qu'il habitait une maison située sur l'emplacement du temple de Salomon, était destiné seulement à combattre les infidèles.

Résultats des croisades. — Les relations ouvertes avec l'Asie par les croisades exercèrent en Europe une grande influence. Le résultat immédiat fut d'arrêter l'invasion des Turcs, qui menaçaient Constantinople, et d'ouvrir au dehors une carrière d'activité à l'esprit remuant et belliqueux de la féodalité : au lieu de se déchirer dans des luttes intestines, les hommes les plus turbulents partirent souvent pour la guerre sainte.

Sous le rapport politique, les croisades diminuèrent le nombre des petits fiefs et accrurent l'étendue des grands. Une foule de petits propriétaires se virent obligés de vendre leurs domaines pour subvenir aux frais de l'expédition; beaucoup moururent sans postérité; d'autres, ayant contracté dans la guerre l'habitude de se réunir autour d'un chef riche et puissant, continuaient à vivre auprès de lui, et la cour de ces grands chefs devint un centre de société inconnu avant les croisades. Ainsi s'arrêta le mouvement de dissolution générale, et commença le mouvement de centralisation. Si la petite noblesse perdit en puissance et en richesses, le peuple gagna des avantages importants : les croisades ouvrirent les marchés de l'Orient au commerce maritime, qui créa les grandes villes en Italie, dans le midi de la France et en Flandre, produisit l'opulence des classes bourgeoises, et prépara l'établissement des communes et l'affranchissement du peuple.

Sous le rapport intellectuel, les croisades éta-

blirent des relations encore plus avantageuses que celles du commerce. Nos pères gagnèrent beaucoup à être mis en contact avec la civilisation grecque et la civilisation arabe, l'une et l'autre plus avancées, plus éclairées que la société européenne. Grâce à cet échange de lumières, les esprits firent de grands progrès ; les idées devinrent plus larges, plus libres; une foule de préjugés disparurent ; les mœurs perdirent de leur rudesse au contact de l'élégance orientale.

Vie honteuse de Philippe I^{er}. — Pendant que la chevalerie chrétienne accomplissait la plus brillante entreprise du moyen âge, le roi Philippe continuait de vivre dans l'indolence et la débauche. Accablé sous le poids du mépris général et de l'excommunication, il craignit de perdre la couronne, et associa au trône son fils aîné Louis. Quand il sentit approcher sa fin, il éprouva des remords, et mourut en pénitent, revêtu de l'habit monastique de Saint-Benoît. Il était âgé de cinquante-quatre ans, et en avait régné quarante-six.

SIXIÈME ÉPOQUE.

PREMIÈRE PARTIE

(1108-1328).

LOUIS LE GROS.
1108.

- Lutte contre la féodalité.
  - Brigandage réprimé.
  - Etablissem. des *communes*.
- Guerre contre
  - Henri Beauclerc. — Combat de *Breuneville*.
  - Henri V. — Convocation des vassaux et des milices communales.
- Louis le Jeune épouse Eléonore d'Aquitaine. — *Suger*, *Abailard*, *saint Bernard*.

LOUIS VII, LE JEUNE.
1137.

- Prince dévot, faible, incapable. — *Suger*, ministre.
- Querelle avec le pape.
  - Hostilités contre *Thibaut*.
  - Incendie de *Vitry*.
- IIe CROISADE. — Siége de *Damas*.
- Rivalité contre Henri II.
  - Epoux d'Eléonore, répudiée par Louis VII.
  - Guerre d'intrigues et de pillages.

PHILIPPE II, AUGUSTE.
1180.

- Ami de l'Eglise, des bourgeois, des faibles, comme Louis VI.
- Guerre contre
  - les grands vassaux : *Flandre*, etc. *Vermandois* réuni.
  - Henri II. — Petits combats, intrigues.
- IIIe CROISADE. — Siége de *Saint-Jean-d'Acre*.
- Querelles contre
  - Richard Cœur de Lion. — Petits combats.
  - Innocent III. — *Ingelburge* et *Agnès de Méranie*.
  - Jean sans Terre.
    - Confiscation de la *Normandie*, *Maine*, *Anjou*, *Touraine*, *Poitou*.
    - Bataille de *Bouvines*. — Otton IV vaincu.
- Efforts pour établir l'ordre, l'unité : *Pairs*, *parlements*, *lois*; université; *Paris* embelli.
- Expédition de *Louis le Lion* en Angleterre; il échoue.
- CROISADE DES ALBIGEOIS.
  - Opposition du Midi contre la papauté.
  - Excès affreux des croisés.
  - Spoliation du midi; *Simon de Montfort*.
  - Insurrection de Toulouse.
- IVe CROISADE : Prise de Constantinople; empire latin.

LOUIS VIII, LE LION.
1223.

- Brave, mais faible et incapable, gouverné par *Blanche*.
- Guerre contre les *Albigeois* : Louis VIII meurt.
- Domaine royal démembré : *Artois*, *Poitou*, *Anjou*.

LOUIS IX.
1226.

- Habile régence de Blanche de Castille.
  - Vassaux rebelles, soumis.
  - Réunion des provinces méridionales.
- Guerre contre Henri III. Vaincu à *Taillebourg* et à *Saintes.*
- V^e CROISADE.
  - Désastre de *Mansourah;* saint Louis captif.
  - Séjour en Palestine.
- Administration.
  - Habile modération du roi, fermeté envers le pape, le clergé, les barons.
  - Réunion de *Toulouse*, *Blois*, *Chartres*, *Mâcon*, etc.
  - Efforts contre les excès de la féodalité.
  - *Etablissements*, *pragmatique*, *parlement*, etc.
  - Progrès des idées : *Saint Louis*, *Thibaut*, *Joinville.*
- VI^e CROISADE. — Mort de saint Louis, *à Tunis.*

PHILIPPE III, LE HARDI.
1270.

- Dévot, ignorant, sans capacité.
  - Règne obscur.
  - Supplice de *P. de la Brosse.*
- Guerre contre l'Aragon. — Revers et mort de Philippe III.

PHILIPPE IV, LE BEL.
1285.

- Dirigé par les *légistes.*
  - Ruine l'indépendance des grands, du clergé, des communes.
  - Établit l'*autorité absolue :* tyrannie de la royauté.
- Guerres contre
  - Aragon : — Revers, paix de *Tarascon.*
  - Angleterre : — *Guyenne*, conquise et perdue.
  - Flandre.
    - Batailles de *Furnes*, *Courtray*, *Mons-en-Puelle.*
    - *Flandre*, conquise et perdue. — *Flandre française.*
  - Rome.
    - Philippe impose le clergé : excommunié; *états généraux.*
    - Attentat contre Boniface VIII. — Clément V à *Avignon.*
- Abolition des *Templiers :* supplice.
- Réunion de la *Champagne*, *Navarre*, *Marche*, *Angoumois*, *Lyonnais*, etc.

LOUIS X, LE HUTIN.
1314.

- Prince léger, prodigue, incapable, comme ses deux frères.
- Réaction féodale.
  - Supplice d'*Enguerrand de Marigny.*
  - Affranchissement des *serfs.*

PHILIPPE V, LE LONG.
1316.

- Régent pendant l'*interrègne.* — *Jean Posthume.*
- États généraux ; *Loi salique* sur la succession.
- Insurrection des *pastoureaux;* massacre des *juifs* et des *lépreux.*

CHARLES IV, LE BEL.
1322-28.

- Règne obscur et sans intérêt, comme les deux précédents.
- *Jeux floraux*, à Toulouse. — *Bourbon*, duché-pairie.

SIXIÈME ÉPOQUE.

FORMATION DE LA MONARCHIE.

(1108—1483)

PREMIÈRE PARTIE.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE LOUIS VI, LE GROS, EN 1108,
JUSQU'A L'AVÉNEMENT
DE PHILIPPE VI, DE VALOIS, EN 1328[1].

LOUIS VI, LE GROS.

(1108—1137.)

Domaine royal. — A l'avénement de Louis VI, le domaine royal ne se composait que des pays qui forment aujourd'hui les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de l'Oise et du Loiret, et une partie de ceux de l'Aisne et du Cher. A l'est, ce petit domaine était resserré par le comté de Champagne et le duché de Bourgogne; au nord, par le comté de Vermandois et le puissant comté de Flandre; à l'ouest, par le duché de Normandie, ap-

1. Principaux auteurs à consulter : Suger, *Vie de Louis le Gros*; Guibert de Nogent, Orderic Vital, *Histoire de Normandie*; Malmesbury, Odon de Deuil, Guillaume de Tyr; *Vie de saint Bernard*; Guillaume de Nangis, Mathieu Pâris; *Histoire de la croisade des Albigeois, Histoire du Languedoc;* Guillaume l'Armoricain, *Gestes de Philippe-Auguste; la Philippide; Chronique de Saint-Denis*; Ville-Hardouin, Joinville, *Chronique de Flandre.*

partenant au roi d'Angleterre, par les comtés réunis de Blois et de Chartres, et par les comtés d'Anjou et de Bretagne; au sud, par le vaste duché d'Aquitaine, qui s'étendait de l'Océan au Rhône, et de la Loire au Lot et à l'Adour, et n'avait de rival que le comté de Toulouse. Quant au pays situé à l'est de la Meuse, de la Saône et du Rhône, il était plutôt germanique que français.

Quelque étroit que fût ce domaine, le roi n'y commandait pas en maître. Les sires de Coucy, de Montmorency, de Corbeil, de Montfort-l'Amaury, de Rochefort, de Montlhéry, du Puiset, et une foule d'autres dont les terres y étaient enclavées, se conduisaient en souverains presque indépendants, et se livraient sans contrainte à toutes les violences de la brutalité féodale. Du haut de leurs châteaux, *véritables antres de dragons, vraies cavernes* de voleurs, ils s'élançaient sur la campagne, arrêtaient les voyageurs, rançonnaient les églises et les couvents, et désolaient le pays par la flamme et le pillage.

Guerres contre les vassaux. — Au commencement du XII^e siècle, ces maux étaient devenus intolérables. Louis VI, touché des souffrances du peuple, et docile aux exhortations de l'Église, résolut de se faire le défenseur des faibles et de réprimer les brigandages de ces *impies déprédateurs*. Il était alors dans sa trentième année : brave, actif, infatigable, *consumé de la soif de la justice*, il se déclara le chevalier de l'Église, et voua sa vie entière à faire respecter les principes d'ordre, de justice et d'humanité proclamés par elle, à protéger les marchands, les laboureurs, les ouvriers et les pauvres, et à châtier par les armes la violence et l'oppression. Il ne forma point un plan systématique de relever la royauté de Charlemagne et d'établir le pouvoir absolu; il ne

voulait que répondre aux besoins de son temps, et infliger aux vassaux oppresseurs *tous les maux dont la majesté royale, image de la justice divine, a le droit de punir la désobéissance des sujets.* Ces longues guerres valurent à Louis VI les surnoms d'*Eveillé* et de *Batailleur*, remplacés plus tard par celui de *Gros*, à cause de son embonpoint.

Louis commença sa lutte contre Bouchard, sire de Montmorency, vassal rebelle de l'abbaye de Saint-Denis. L'abbé se plaignit au jeune roi de ses brigandages. Bouchard fut cité, selon l'usage, devant la *cour du roi*, composée des vassaux du domaine royal, et se vit condamné par ses *pairs*, c'est-à-dire par ses égaux, à réparer le mal qu'il avait fait. Il refusa d'obéir. Le roi marcha contre lui, ruina ses villages et son château, et le força de se soumettre.

Un autre vassal encore plus redoutable était le sire de Montlhéry, qui infestait la route de Paris à Orléans, et coupait toute communication entre ces deux villes royales. Son château avait été si redouté de Philippe Ier, qu'il le considérait *comme une paille dans son œil.* Le roi le prit, le confisqua et le donna à un vassal fidèle.

Non loin de Montlhéry était le château du Puiset, dont le seigneur était devenu la terreur de tout le voisinage. Ce château fut emporté d'assaut et rasé.

De là Louis marcha contre le sire de Coucy, à qui ses brigandages avaient valu une effrayante célébrité. Ce terrible vassal osa s'avancer au-devant du roi; il lui tendit une embuscade, et y fut tué.

Louis traita de même les seigneurs de Rouci, de Crécy, de Dammartin, de Mouchi-le-Châtel, de Beaumont-sur-Oise, de Rochefort, et une foule d'autres tyrans. Il fut activement secondé par le clergé dans sa lutte contre les brigands féodaux. Les curés ame-

naient à son secours les serfs de leurs paroisses. A la prise du château du Puiset, on vit un de ces prêtres de village escalader les murailles à la tête de ses paroissiens, et pénétrer dans la place avant les hommes d'armes du roi.

Pendant que Louis le Batailleur tirait la royauté de la nullité où l'avait jetée la féodalité barbare, il s'opérait une révolution non moins importante entre la Loire et la Somme : c'est l'affranchissement des habitants des villes, la formation des *communes*.

Communes. — Les idées germaniques, qui avaient amené l'établissement de la féodalité, avaient rencontré une vive opposition dans les villes où survivaient quelques faibles restes des mœurs romaines et des anciennes libertés municipales. Ces souvenirs firent toujours supporter impatiemment aux habitants le joug féodal, et ils sentirent enfin le besoin de le secouer. Partout où ce besoin devenait impérieux, les marchands et les artisans d'une ville se liguaient entre eux, formaient une *commune*, et juraient de n'épargner ni efforts ni sacrifices pour se délivrer de l'oppresseur. Ils élisaient des magistrats, appelés *mayeurs* ou maires, échevins ou jurés, et chargés de diriger l'insurrection et de veiller au salut public. L'ennemi chassé des murailles, ils bâtissaient une tour élevée, nommée *beffroi*, sur laquelle veillait jour et nuit une sentinelle, qui devait sonner le *tocsin* ou *toque-seing*, c'est-à-dire le frappe-signal, et appeler aux armes, si quelque danger venait à menacer la ville.

La révolution qui amena l'affranchissement des villes ne s'accomplit pas partout de la même manière. A Cambrai, les habitants se révoltèrent contre leur évêque ; ils furent vaincus plusieurs fois par force ou

par trahison ; mais ils se relevèrent toujours de leurs pertes, et surent conserver leurs franchises. Leur exemple fut suivi par ceux de Beauvais, qui étaient opprimés par l'évêque, le chapitre et le seigneur châtelain, ils prirent les armes et se donnèrent une charte ou constitution communale.

Vers la même époque, le comte de Vermandois, seigneur de Saint-Quentin, inquiet de la fermentation qui régnait dans la ville, lui accorda volontairement une charte de commune, pour éviter une révolution qui aurait pu coûter beaucoup de sang. L'évêque de Noyon imita cet exemple, et offrit une charte à sa ville épiscopale. Celui de Laon se montra moins sage ; il lui en coûta la vie. Son successeur consentit à accorder une charte, qui fut ratifiée par Louis le Gros. Les villes d'Amiens, de Soissons, et une foule d'autres s'affranchirent de même de la domination des évêques, des seigneurs, des abbés et des chapitres, et s'érigèrent en communautés d'hommes libres.

Louis le Gros ne fut point, comme on l'a tant répété, le fondateur des communes. Il n'intervint dans les révolutions communales que quand sa médiation fut réclamée par les seigneurs ou par les habitants des villes. La seule chose qu'il se proposa, et qu'il poursuivit avec une activité infatigable, ce fut de protéger le pauvre peuple contre les abus de la force brutale, d'empêcher les barons de piller, d'opprimer les habitants de ses domaines. Ainsi sa gloire, aux yeux de la postérité, est d'avoir le premier élevé la royauté au-dessus de tous les petits pouvoirs, comme un pouvoir supérieur qui a le droit de faire respecter l'ordre et la justice, de protéger le faible contre le fort, de mettre un frein à la violence et à l'oppression.

Guerre contre Henri Beauclerc. — Ce ne fut pas seulement contre les petits vassaux du domaine royal que Louis le Gros eut à guerroyer. Il eut souvent des démêlés avec Henri Ier Beauclerc, duc de Normandie et roi d'Angleterre. A la mort de Guillaume II le Roux, Henri avait profité de l'absence de son frère aîné, Robert Courte Heuse, retenu à la croisade, pour s'emparer du trône. Cette usurpation amena entre les deux frères une guerre qui se termina par la bataille de Tinchebray et la captivité de Robert. Le roi de France accueillit à sa cour le jeune Guillaume Cliton, fils du duc prisonnier, et chercha à le rétablir dans l'héritage paternel. Il fut soutenu par Foulques V, comte d'Anjou, et par les deux comtes de Flandre, Robert, dit *le Hiérosolymitain*, à cause de sa croisade à Jérusalem, et son fils Baudouin VII, surnommé *Hepkin* ou la Hache, parce qu'il charpentait avec sa bonne hache d'armes tous les nobles brigands qui opprimaient le pauvre peuple. Henri Beauclerc eut pour allié Thibaut IV, comte de Blois et de Chartres, fils de sa sœur Adèle. Cette lutte ne fut qu'une guerre de courses, d'incendies et de pillages, comme toutes les guerres féodales. La seule action qui mérite d'être rapportée est le combat de Brenneville. Louis VI, à la tête de quatre cents hommes d'armes, rencontra près des Andelys le roi d'Angleterre, qui en avait cinq cents. Après une lutte furieuse, il battit en retraite et laissa cent quarante chevaliers au pouvoir de l'ennemi. Il n'y eut que trois hommes tués. Les combattants étaient tout couverts de fer. Ils s'épargnaient réciproquement, dit Orderic Vital, tant par la crainte de Dieu qu'à cause de la fraternité d'armes établie entre eux par le saint ordre de la chevalerie; et ils s'appliquaient bien moins à tuer les

fuyards qu'à les prendre pour en exiger une rançon.

La même année, l'intervention du pape Calixte II rétablit la paix entre les deux rois; ils se restituèrent leurs prisonniers et les places qu'ils s'étaient enlevées.

La paix ne fut pas de longue durée: Henri Beauclerc et Louis le Gros avaient trop de sujets de rivalité et de jalousie pour vivre en bonne intelligence. Les barons normands, exaspérés par les exactions, avaient repris les armes. Louis le Gros se disposait à se joindre à eux, lorsqu'il apprit que l'empereur Henri V, époux de la jeune Maude ou Mathilde, fille unique du roi d'Angleterre, faisait des préparatifs formidables pour secourir son beau-père. A cette nouvelle, le roi appela tous ses sujets à la défense du pays, et il vit accourir sous ses drapeaux les comtes de Flandre, de Vermandois, de Champagne et d'Anjou, les ducs de Bourgogne, de Bretagne et d'Aquitaine, et les milices communales, conduites par leurs maires et leurs échevins. C'était la première fois, depuis le démembrement féodal, qu'on voyait les différents petits souverains qui se partageaient la France se réunir autour de la royauté, pour concourir ensemble à la défense du territoire. Henri V ne parut point : il fut retenu par la révolte de Worms et mourut devant cette ville. La paix fut de nouveau signée entre le roi de France et celui d'Angleterre. Louis le Gros abandonna la cause de Guillaume Cliton. Peu de temps après, ce jeune prince fut appelé par les Flamands et tué dans une lutte contre Thierry d'Alsace, petit-fils par sa mère de Robert le Frison, qui transmit la Flandre à ses descendants.

Guerre contre le comte d'Auvergne. — Louis le Gros intervint aussi dans les affaires des provinces méridionales. Guillaume VI, comte d'Auvergne, opprimait l'évêque de Clermont. Le roi le somma de comparaître devant sa cour ; et, sur son refus, il marcha contre lui, suivi des comtes de Flandre, d'Anjou et de Nevers, du duc de Bretagne et de plusieurs autres vassaux, qui venaient s'acquitter du service militaire que le vassal devait à son suzerain. Il mit le siége devant le château de Montferrand, près de Clermont. Le comte, effrayé, se soumit, et accorda toutes les satisfactions demandées.

Rivalité entre les maisons de Toulouse et d'Aquitaine. — Louis VI ne se mêla point de la querelle qui divisait les deux grandes familles d'Aquitaine et de Toulouse. Guillaume IV, comte de Toulouse, avait vendu ses vastes États à son frère Raymond de Saint-Gilles, au préjudice de sa fille, épouse de Guillaume VII, duc d'Aquitaine. Guillaume réclamait l'héritage de sa femme, et il parvint à s'emparer du comté; mais les Toulousains chassèrent ses officiers et rappelèrent Alfonse *Jourdain,* ainsi nommé parce qu'il avait été baptisé dans le Jourdain, pendant la croisade. Alfonse soutint une guerre acharnée contre le duc d'Aquitaine et contre le comte de Barcelone, qui lui disputait la Provence. Il garda le comté de Toulouse, et consentit à partager la Provence. Le pays situé au nord de la Durance, et connu sous le nom de *marquisat de Provence*, resta uni au comté de Toulouse; la partie méridionale, de la Durance à la mer, fut assurée aux comtes de Barcelone.

Guillaume VII mourut après un règne de quarante ans. Son fils Guillaume VIII, sentant approcher sa fin

légua au roi son suzerain la tutelle de sa fille unique Éléonore. Louis, informé de ce legs, qui l'autorisait à faire épouser à son fils l'héritière du duché d'Aquitaine, se hâta d'envoyer le jeune prince à Bordeaux, pour faire ce magnifique mariage. Louis *le Jeune* épousa la princesse, et la couronna du diadème royal, en présence de tous les vassaux du Poitou et de la Gascogne.

Mort de Louis le Gros. — Peu après, Louis le Gros mourut dans la cinquante-neuvième année de son âge; il y avait trente-six ans que son père l'avait associé à la couronne. Il avait conservé toute l'énergie de la jeunesse; mais il se voyait, depuis quelques années, condamné à l'oisiveté par *la graisse qui surchargeait son corps.*

Mont-Joie, Saint-Denis ! — C'est sous ce règne que les chroniqueurs mentionnent pour la première fois le célèbre cri de guerre *Mont-Joie, Saint-Denis!* et qu'on voit la célèbre bannière de *l'oriflamme* portée à la tête de l'armée. Ce nom poétique, que les chroniqueurs donnent indifféremment à toute sorte de drapeaux, est resté à un étendard de soie rouge découpé en queue d'hirondelle, et attaché à une pique dorée. On l'appelait ainsi parce qu'il ressemblait à une *flamme d'or* quand il voltigeait au soleil.

Trois hommes éminents fleurirent sous ce règne : c'étaient Abailard, saint Bernard et l'abbé Suger.

Abailard. — Abailard, philosophe, théologien, poëte, orateur, habile dialecticien, et connu par ses malheurs, était fils d'un chevalier breton des environs de Nantes; il renonça, jeune encore, à l'héritage de son père, pour se consacrer à l'étude. Il se rendit à Paris, et fonda une célèbre école de théologie, où accoururent de toutes les parties de l'Europe des milliers d'élèves, avides d'entendre sa voix éloquente. Depuis

l'invasion de la barbarie germanique dans le monde romain, on n'avait expliqué les saintes Écritures qu'à l'aide de la tradition. Au lieu de raisonner la foi, de chercher des arguments nouveaux, on se bornait à consulter l'autorité des Pères, comme si la raison humaine n'avait plus rien à trouver en faveur de la religion.

Abailard, plein de mépris pour ces études qui chargent la mémoire aux dépens du jugement, voulut penser par lui-même; il appliqua sa raison à l'examen des mystères les plus redoutables de la foi, tels que le péché originel, la grâce, la rédemption, la trinité, et entreprit de les expliquer comme on explique les vérités philosophiques. Il croyait fermement; mais il pensait qu'il lui serait possible de comprendre ce qu'il était obligé de croire; il ne voulait que se soumettre en homme éclairé.

Saint-Bernard. — L'Église s'effraya de voir les mystères livrés à l'examen de la raison humaine. Elle opposa au libre penseur le moine saint Bernard, le représentant de la tradition et de la soumission à l'autorité. Bernard était fils d'un gentilhomme bourguignon des environs de Dijon. Doué d'un esprit contemplatif, il se montra, jeune encore, passionné pour la vie monastique. A vingt-deux ans, il alla s'ensevelir, près de Bar-sur-Aube, dans une solitude appelée la Vallée d'Absinthe, et entraîna avec lui son père, ses frères, sa sœur et plusieurs de ses amis. La réputation qu'il se fit par son éloquence, son savoir et ses vertus, se répandit dans toute l'Europe, et valut à la *Vallée d'Absinthe* le nom d'*Illustre Vallée*, *Clara Vallis*, aujourd'hui *Clairvaux*. Le modeste abbé devint le conseiller des princes et la lumière des savants, et exerça du

fond de sa retraite une influence toute-puissante sur ses contemporains.

Abailard, apprenant qu'un nombreux concile, convoqué à Sens, allait examiner son système, demanda lui-même à se défendre contre l'abbé de Clairvaux. Mais le jour arrivé, il déclina le combat. Sa doctrine fut condamnée, comme il l'avait prévu; on lui imposa un silence perpétuel, et on lui ordonna de s'enfermer pour la vie dans un couvent. Abailard courba humblement la tête, et alla terminer ses jours dans un monastère de l'ordre de Cluny. Ainsi mourut en moine docile le libre penseur dont la gloire est d'avoir rallumé le flambeau de la raison humaine, qui ne devait plus s'éteindre, malgré les ténèbres du moyen âge.

Suger. — Suger, contemporain de saint Bernard et d'Abailard, leur était inférieur par le génie; mais un rare bon sens, une grande aptitude pour les affaires, et la fermeté de son caractère, lui valurent dans le royaume la première place après le roi. Suger était né de parents pauvres, aux environs de Saint-Omer; recueilli par charité dans l'abbaye de Saint-Denis, il y devint le condisciple de Louis le Gros, qui y faisait son éducation. Le jeune prince conçut pour son pauvre camarade une estime et une affection qu'il lui conserva toute sa vie. Plus tard, Suger devint abbé de Saint-Denis, conseiller intime du roi, et contribua puissamment à faire sortir la royauté du chaos féodal. Après la mort de Louis le Gros, il écrivit sa biographie, qui est le morceau d'histoire le plus important de cette époque. On attribue encore à Suger la création des *grandes chroniques* de Saint-Denis, monument national qui contient le résumé de diverses chroniques sur les gestes des rois franks, depuis leur établissement dans les Gaules.

LOUIS VII, LE JEUNE.

(1137-1180)

Caractère de Louis VII. — Louis VII le Jeune parvint au trône sous de brillants auspices. Roi des Français et duc des Aquitains, il voyait son autorité reconnue depuis les bords de la Somme jusqu'au pied des Pyrénées. S'il avait eu quelque habileté, il aurait continué l'œuvre de son père et rendu la royauté assez puissante pour maintenir la féodalité dans le devoir. Malheureusement Louis VII était un prince incapable; il ne montra que la dévotion scrupuleuse d'un moine et la bravoure aveugle d'un soldat.

Cependant le jeune roi, dirigé par l'abbé Suger, sut maintenir dans l'obéissance les barons turbulents, qui recommençaient leurs brigandages, et plusieurs villes du domaine royal, qui voulaient se constituer en communes.

Querelle avec le pape (1141). — Il osa même lutter contre le pape Innocent II. L'archevêché de Bourges étant devenu vacant, Innocent repoussa un candidat présenté par le roi, et fit élire par le chapitre Pierre de la Châtre, son neveu. Louis, irrité de ce qui lui paraissait une violation de ses droits, chassa de Bourges le protégé du pape. Thibaut, comte de Champagne, de Blois et de Chartres, prit sa défense, et le pape lança l'excommunication. Il s'ensuivit une guerre de ravages et d'incendies. Dans une expédition que Louis VII fit en Champagne, il prit d'assaut la petite ville de Vitry et y fit mettre le feu. Treize cents personnes réfugiées dans une église y périrent dans

les flammes. A la vue de cette barbare exécution, le roi, saisi d'horreur, fit la paix avec le pape et le comte Thibaut, et laissa à Pierre de la Châtre l'archevêché de Bourges.

Seconde croisade (1147). — L'affreuse scène de Vitry causa de cuisants remords à Louis VII. Il crut que le meilleur moyen de les calmer et d'obtenir le pardon du ciel était de former une croisade. Les chrétiens d'Orient avaient grand besoin d'être secourus. La ville d'Édesse venait d'être prise par Genghi, sultan de Mossoul et d'Alep, qui en avait exterminé tous les habitants. Le royaume de Jérusalem, la principauté d'Antioche, le comté de Tripoli et les autres États chrétiens imploraient le secours de leurs frères d'Occident, et ils s'adressaient surtout à la France, leur patrie à tous. On convoqua une assemblée générale des princes et des évêques à Vézelay, en Bourgogne. Saint Bernard, qui dominait les peuples par le double ascendant du génie et de la vertu, y présida à la place du pape Eugène III, retenu en Italie. Il fit une peinture éloquente des malheurs de l'Orient. On lui donna à peine le temps d'achever : « Des croix! des croix! » s'écria-t-on de toutes parts. Saint Bernard distribua des croix au roi, à la reine Éléonore, à Alphonse *Jourdain*, comte de Toulouse, à Thierry d'Alsace, comte de Flandre, et à une foule d'autres comtes et de barons.

De Vézelay, saint Bernard se rendit en Allemagne, et partout ses prédications eurent le même succès. Le peuple ne pouvait le comprendre, puisqu'il prêchait en latin; mais l'animation, la chaleur de ses discours et de ses gestes, suffisait pour enflammer tout son auditoire. « Que le Christ ait pitié de nous! s'écriait-on; que les saints nous soient en aide! » L'empereur Conrad III prit la croix avec son neveu Frédéric Bar-

berousse, duc de Souabe, Welf, duc de Bavière, et la plupart des comtes et des barons allemands. La multitude des croisés en Allemagne et en France fut telle qu'on désespéra de trouver assez de vaisseaux pour les transporter par mer. On résolut de se rendre en Palestine par la route de terre.

Avant de partir, Louis VII le Jeune, dit un chroniqueur, réprimant sa puissance par la crainte de Dieu, selon sa coutume, laissa aux grands et aux prélats le choix du régent qui gouvernerait le royaume en son absence. Ils élurent d'un commun accord l'abbé Suger, qui accepta cette dignité, plutôt comme un fardeau que comme un honneur.

Le rendez-vous général de l'armée française avait été fixé à Metz, sur les terres de l'Empire. Il s'y trouva plus de cent mille combattants, sans compter la foule des *bourdonniers*, propres seulement, suivant l'énergique expression d'un historien, à accroître le nombre des morts dans un jour de bataille. On passa le Rhin à Worms, et le Danube à Ratisbonne, et l'on arriva devant Constantinople. Conrad III avait précédé le roi de France. Comme les premiers croisés, Louis VII eut à se défendre de la perfidie des Grecs, qui redoutaient les Occidentaux presque autant que les musulmans.

A peine les Français eurent-ils passé le Bosphore, qu'ils reçurent la triste nouvelle de la destruction de l'armée allemande. Les Allemands, égarés par des guides perfides ou ignorants, dans les montagnes et les défilés de l'Asie-Mineure, avaient été assaillis par des nuées de Turcs, et avaient péri par le fer, par les maladies ou par la fatigue. Conrad III vint rejoindre le roi de France avec les débris de ses troupes.

Les Français, effrayés de ce désastre, résolurent de côtoyer les bords de la mer. Mais ils se lassèrent bien-

tôt de suivre les côtes sinueuses de l'Ionie; arrivés à Éphèse, ils se décidèrent à s'aventurer dans l'intérieur, et prirent la route de Satalie. Une armée turque voulut leur disputer le passage du Méandre; elle fut culbutée et mise en déroute. On ne perdit qu'un chevalier, qui se noya dans le fleuve, et l'on considéra cette victoire comme un miracle.

A deux journées au sud de Laodicée, on se trouva au pied d'une haute montagne. Le roi ordonna au commandant de l'avant-garde d'en occuper le sommet, et d'y attendre le reste de l'armée. Cet officier, oublieux d'une mission dont dépendait le salut général, ne s'arrêta point sur la hauteur; il descendit la pente opposée, et alla s'établir dans la plaine. Les Turcs se mirent en embuscade sur la montagne, et surprirent le gros de l'armée, qui s'avançait sans défiance. Ils firent pleuvoir sur elle une grêle de pierres et de flèches, et y jetèrent le désordre. « Le peuple chrétien s'enfuit comme un troupeau de moutons. » Louis VII, qui était à l'arrière-garde, accourut au milieu de la mêlée; mais tous ses efforts furent inutiles, les Français furent taillés en pièces. Le roi, se voyant entouré d'ennemis, grimpa sur un arbre et s'élança sur un rocher. Un grand nombre d'ennemis le poursuivirent pour le prendre, pendant que d'autres lui tiraient des flèches; sa cuirasse le préserva, et de son épée toute sanglante, il abattit les mains et la tête de plusieurs assaillants. Enfin les infidèles, qui ne le connaissaient pas, désespérèrent de le faire prisonnier, et le laissèrent, pour aller, avant la nuit, enlever les dépouilles du champ de bataille. Alors le roi descendit de son rocher, monta sur un cheval et rejoignit son avant-garde.

Ce revers donna aux croisés une leçon dont ils profitèrent; ils sentirent e besoin de l'ordre et de la

discipline, et ils s'engagèrent tous, princes et seigneurs, à obéir à un simple chevalier renommé par sa prudence et ses talents militaires. Grâce à leur discipline, ils battirent les Turcs, triomphèrent de tous les obstacles, et arrivèrent enfin au port de Satalie. Ils se trouvaient dans le plus complet dénûment : un grand nombre de guerriers étaient malades de blessures ou de fatigue; la plupart des chevaux avaient péri ou avaient été mangés; on avait épuisé les provisions, et il restait fort peu d'argent dans les coffres du roi et des comtes. On résolut de renoncer à la route de terre, et de gagner Antioche par mer; mais il n'y avait pas assez de vaisseaux pour tout le monde, et les Grecs demandaient un prix exorbitant pour chaque passager. Louis VII proposa aux barons d'embarquer ceux des croisés qui n'avaient ni vivres, ni argent, et de suivre la route de terre. Ils se récrièrent contre cette proposition, et le roi fut obligé d'y renoncer. Les grands et les riches s'embarquèrent et partirent, laissant sur le rivage la foule des pèlerins, qui périrent par les maladies ou par le fer des Turcs. Trois mille d'entre eux embrassèrent le mahométisme pour sauver leur vie.

Siége de Damas. — Le roi et les chevaliers arrivèrent heureusement en Syrie, et se dirigèrent vers Jérusalem. Baudouin, roi de Jérusalem, Louis VII et Conrad III résolurent de commencer les opérations militaires par le siége de Damas, une des villes les plus anciennes et les plus grandes de la Syrie. Ce siége fut malheureux : l'excès des chaleurs et la résistance des assiégés lassèrent le courage de l'armée; les princes et les grands retournèrent en Europe les uns après les autres. Louis VII resta encore un an en Palestine, passant son temps dans des pratiques pieuses,

où il montrait la dévotion d'un moine, et dans des expéditions militaires où il déployait la bravoure d'un soldat. Enfin, il céda aux pressantes sollicitations de l'abbé Suger, et revint dans ses États. Grâce à l'administration de ce sage ministre, le domaine royal avait joui d'une heureuse tranquillité pendant toute la croisade. A une époque où le roturier était à peine un homme, Suger sut se concilier le respect et l'amitié des souverains : les rois de Sicile et d'Angleterre le traitaient comme leur égal, et Louis VII lui décerna le titre de *père de la patrie*, qui fut ratifié par la voix reconnaissante du peuple. Ce grand homme mourut l'année suivante, dans tout l'éclat de sa renommée, à l'âge de soixante-dix ans.

Saint Bernard, qui avait conseillé la croisade, était loin de recevoir les mêmes témoignages d'estime et de vénération. Lorsqu'on apprit la mauvaise issue de l'expédition, l'opinion publique s'indigna contre l'abbé de Clairvaux, qui avait promis la victoire au nom du Seigneur. Il écrivit un livre pour sa justification, et il imputa les revers des croisés à leurs débauches et à leurs crimes, qui avaient attiré sur eux la colère céleste. Il survécut peu de temps à l'abbé Suger, et termina sa glorieuse carrière à l'âge de soixante-trois ans.

Louis VII répudie Éléonore (1152). — La mort de l'abbé Suger fut une grande perte pour le royaume. Louis VII, livré à son caractère faible et inconstant, ne fit plus que des fautes. La plus fatale fut son divorce avec la reine Éléonore. Cette princesse, vive, fière et spirituelle, montait peu d'estime pour un mari qui n'avait pour toute qualité que la bravoure. Elle ne prenait pas la peine de déguiser l'éloignement qu'elle éprouvait pour lui ;

elle se plaignait d'avoir été mariée à un moine plutôt qu'à un roi, et demandait une séparation. Louis fit la même demande de son côté, et un concile national, assemblé à Beaugency-sur-Loire, prononça le divorce, sous prétexte que les époux étaient parents au sixième degré. Le scrupuleux Louis VII restitua la riche dot d'Éléonore, et le royaume de France se trouva réduit aux étroites limites de l'Ile-de-France et de l'Orléanais.

Louis épousa d'abord Constance, fille d'Alphonse VII, roi de Castille, qui mourut en mettant au monde une fille, puis Alix, sœur du comte de Champagne, qui fut la mère de Philippe-Auguste.

Puissance de Henri Plantagenet. — A peine libre, Éléonore épousa, à trente-deux ans, Henri Plantagenet, fils de Geoffroy et de Mathilde, comte d'Anjou et duc de Normandie, qui n'en avait que dix-neuf. Le faible Louis VII voulut s'opposer à cette union par les armes; mais il échoua. Henri le combla de respects hypocrites, et sut l'amener à conclure la paix. Peu après, l'heureux Plantagenet devint roi d'Angleterre et d'Irlande; il força le comte de Toulouse à se reconnaître son vassal et le duc de Bretagne à donner sa fille unique à son second fils Geoffroy, et se trouva le plus puissant souverain de l'Europe. Le reste du règne de Louis VII ne fut qu'une lutte sans intérêt contre son rival. Tout se borna à des intrigues et à des dévastations.

Rivalité des deux rois (1152-80). — Henri II, plus puissant et plus habile que Louis VII, semblait appelé à réunir le petit royaume de France à ses vastes possessions. Mais sa tyrannie arma souvent contre lui ses vassaux et son clergé, et les jeta

dans le parti de son rival. Ses vices lui suscitèrent des ennemis même dans sa propre famille. Ce prince avait eu de la reine Éléonore quatre fils, entre lesquels il partagea ses États : Henri au *court Mantel* fut associé à la couronne et investi de la Normandie, de l'Anjou et du Maine; Richard, dit Cœur de Lion, fut nommé duc d'Aquitaine, et Geoffroy, duc de Bretagne. Jean, le plus jeune, n'obtint aucun apanage, et reçut le surnom dérisoire de *Lackland* ou *sans Terre*. Éléonore, mère de ces princes, ne vécut pas mieux avec son second mari qu'avec le premier. Tous deux s'abandonnaient sans retenue à leurs penchants pour les plaisirs. Éléonore, non contente d'imiter l'inconduite de son mari, se montra jalouse jusqu'à la fureur : elle poignarda ou empoisonna, dit-on, la belle Rosamonde, une de ses rivales, que le roi tenait cachée dans le labyrinthe de Woodstock, et fit entrer ses trois fils aînés dans ses projets de vengeance contre leur père. Ces jeunes princes se sauvèrent auprès de Louis VII, qui encourageait leur rébellion. Éléonore fut arrêtée et jetée en prison. Une guerre de pillage et de dévastation éclata dans toutes les provinces occidentales de la France. Après bien des années de ravages, qui ne nuisaient qu'aux habitants des campagnes et au pauvre peuple, la fatigue amena la paix. Les fils de Henri II se soumirent et se reconnurent *les hommes liges* de leur père.

Louis VII, sentant approcher sa fin, fit couronner son fils Philippe, surnommé *Dieu-donné* ou *Auguste*. Le sacre eut lieu à Reims. Dans cette cérémonie solennelle les grands vassaux remplirent des fonctions honorifiques auprès du jeune roi : Philippe, comte de Flandre, porta devant lui l'épée de Charlemagne; Hugues, duc de Bourgogne, lui mit les

éperons d'or; Henri Court Mantel porta la couronne d'or, lui chaussa les bottines de soie bleue, et le revêtit du manteau royal. L'archevêque de Reims officia; il oignit le jeune prince avec l'huile sainte, lui ceignit l'épée, et lui présenta l'anneau royal, le sceptre et la main de justice. Ensuite les hérauts d'armes appelèrent par leurs noms les barons invités à la cérémonie, et leur crièrent trois fois : « Venez prendre part à cette fête ! »

Louis VII, saisi par une attaque de paralysie, n'avait pu assister au sacre; il languit quelques mois, et mourut l'année suivante.

Sous ce règne, la cour de justice du roi, composée des grands officiers de la couronne et de quelques arrière-vassaux, commença à juger les différends des grands vassaux, et prit peu à peu le nom de *cour des pairs de France*. Elle condamna le duc de Bourgogne à remplir le service féodal qu'il devait à l'évêque de Langres, pour des fiefs qu'il tenait de l'évêché.

PHILIPPE-AUGUSTE.

1180.

État de la royauté.— Louis le Gros avait créé la royauté; mais cette royauté était faible et restreinte; elle n'avait qu'une force morale. La gloire de Philippe- Auguste fut de lui donner un royaume, de créer la monarchie.

A son avénement, Philippe-Auguste avait à peine quinze ans. Mais il annonçait déjà cette intelligence, cette fermeté, cette persévérance, qui de-

vaient assurer les destinées de la royauté française. Deux partis se proposaient de régner sous son nom : l'un était celui de la reine sa mère et de ses oncles, l'archevêque de Reims et les comtes de Champagne et de Chartres; l'autre, celui de Philippe, comte de Flandre, son parrain et son maître en chevalerie, à qui son père l'avait recommandé en mourant. Philippe-Auguste donna la préférence au comte de Flandre; et, malgré sa mère, il épousa Isabelle de Hainaut, sa cousine, qui devait hériter du comté d'Artois.

Vermandois, Amiénois et Artois réunis à la couronne (1185). — Cependant le jeune roi ne se laissa pas plus dominer par son parrain que par sa mère et ses oncles. Le comte de Flandre avait épousé Isabelle de Vermandois, petite-fille de Hugues le Grand. A la mort de cette princesse, Éléonore, sa sœur, réclama le Vermandois, que le comte voulait retenir. Dans l'impuissance de le lui enlever, elle céda ses droits à Philippe-Auguste. Le jeune roi prit les armes, et s'empara du Vermandois et de l'Amiénois, qui furent réunis au domaine royal, et appelés du nom de *Picardie* dans le siècle suivant. L'Artois ne fut réuni que quatorze ans plus tard, à la mort du comte de Flandre. Le comté d'Amiens relevait de l'évêché de cette ville. L'évêque invita le roi à lui rendre hommage. « Nous ne pouvons ni ne devons rendre hommage à personne, » répondit Philippe. Avant lui les rois tenaient certaines terres à titre de fief, et ils étaient les vassaux du suzerain de ces terres. Philippe affranchit la royauté de ce vasselage. Le roi ne devait relever que de Dieu et de son épée.

Guerre contre les vassaux. — A l'exemple de son aïeul, Philippe se montra le protecteur des clercs et

du pauvre peuple, et réprima énergiquement les brigandages des seigneurs. Le plus redoutable de tous était Hugues III, duc de Bourgogne, véritable voleur de grand chemin.

Le roi accueillit les plaintes des évêques bourguignons, et fit inviter le duc à respecter le patrimoine de l'Église et les biens des pauvres. Hugues n'en devint que plus arrogant, et fortifia sa résidence de Châtillon-sur-Seine. Philippe marcha contre Châtillon, le prit d'assaut, et fit prisonnier le fils du Bourguignon. Hugues, effrayé, implora son pardon et consentit à réparer le mal qu'il avait fait. Philippe-Auguste sut gagner aussi l'affection de la bourgeoisie; il confirma plusieurs chartes de communes et en accorda de nouvelles à un grand nombre de villes.

Le plus puissant des grands vassaux était le vieux Henri II, maître du tiers de la France. Trop de sujets de querelles existaient entre les deux rois pour que la paix durât longtemps. Philippe, impatient d'engager la lutte, saisissait toutes les occasions d'inquiéter ce redoutable vassal. Le vieux Plantagenet, redouté comme politique et comme guerrier, montra une rare modération, et se contenta de déjouer les intrigues de son jeune vassal. La guerre éclata enfin; mais ce ne furent que des courses et des pillages sans aucun événement important.

Désastres des chrétiens d'Orient. — La nouvelle des désastres arrivés aux chrétiens d'Orient vint tout à coup jeter la consternation dans tous les cœurs. Salah-Eddin ou Saladin, un des généraux de Nour-Eddin, après avoir réuni sous son sceptre les différentes sultanies turques, avait tourné toutes ses forces contre le royaume de Jérusalem; il avait gagné la sanglante

bataille de Tibériade, et fait prisonniers le roi Gui de Lusignan, le prince d'Antioche, les comtes d'Édesse et de Tripoli, et les grands-maîtres du Temple et de l'hôpital de Saint-Jean. Ce désastre fut suivi de la prise de Jérusalem et de la conquête de la Palestine. Il ne resta aux chrétiens que Jaffa, Tyr, Tripoli, Antioche et quelques autres places maritimes.

Troisième croisade (1190). — L'Europe chrétienne jeta un cri de douleur et de vengeance. Dans la première chaleur de l'enthousiasme, tout le monde parla de se croiser; on n'attendait, pour partir, que le signal des rois et des princes. Les rois de France et d'Angleterre cédèrent enfin au cri des peuples et aux menaces du pape, et firent la paix. Philippe-Auguste, Richard, comte de Poitiers, Philippe, comte de Flandre, et une foule d'autres comtes et de barons, reçurent la croix des mains du légat : c'était Guillaume, archevêque de Tyr, prélat vénérable par ses vertus et ses talents, et auteur d'une excellente histoire des croisades. L'empereur Frédéric Ier Barberousse et la plupart des princes allemands suivirent leur exemple. Cette fois, les princes résolurent de distinguer leurs soldats par la couleur des croix : les Français prirent des croix rouges, les Flamands et les Allemands des croix vertes, et les Anglais des croix blanches. Ceux qui ne se croiseraient pas devaient payer la dixième partie de leurs revenus, et cette dîme fut appelée *saladine*, parce qu'elle était levée pour faire la guerre à Saladin.

Mais de nouvelles discussions s'élevèrent entre Henri II et Philippe-Auguste. La guerre recommença ; Richard se joignit au roi de France et lui prêta serment de fidélité. Jean sans Terre, son frère, conspirait secrètement avec lui contre leur père.

Le légat du pape menaça Philippe des foudres de l'Église, s'il ne consentait à la paix. « Je n'ai pas peur de tes excommunications, lui répondit Philippe; le pape n'a pas le droit d'excommunier un roi de France quand il poursuit des vassaux rebelles. — Eh bien, reprit le prélat, je t'excommunie, toi et ton complice le comte Richard. » Richard, furieux, tira son épée et s'élança vers le légat, qui eut à peine le temps de sauter sur sa mule et de s'enfuir à toute bride. Henri II ne vit pas la fin de la guerre; il mourut en appelant la colère divine sur ses fils rebelles.

Richard Cœur de Lion, devenu roi d'Angleterre et suzerain des provinces anglaises en France, se hâta d'aller trouver Philippe-Auguste à Vézelay et de tout préparer pour la croisade. Les deux rois partirent ensemble, et se séparèrent à Lyon, à cause du nombre de leurs soldats; Richard s'embarqua à Marseille et Philippe alla s'embarquer à Gênes. Ils s'étaient donné rendez-vous en Sicile. Ce fut là que commencèrent entre les deux rois ces querelles qui devaient compromettre le succès de l'expédition. Le caractère intraitable de Richard donnait lieu à des rixes continuelles. Enfin, ils remirent à la voile, et arrivèrent en Palestine.

Siége de Saint-Jean d'Acré. — Frédéric Barberousse fut moins heureux; après avoir traversé la Hongrie, la Bulgarie, l'Empire grec et l'Asie Mineure, et battu plusieurs fois les Turcs, il s'était noyé dans la petite rivière du Salef, en Cilicie. Les troupes allemandes, affaiblies par les maladies, le fer ennemi et les fatigues d'une longue marche, vinrent se joindre aux autres croisés qui assiégeaient l'importante place de Saint-Jean d'Acre. Le siége fut mémorable. Les deux partis se signalèrent par les plus brillants faits d'ar-

mes; Saladin était digne de se mesurer avec Philippe et Richard Cœur de Lion. Néanmoins la ville fut prise et la garnison massacrée. La discorde des chrétiens leur fit perdre le fruit de leurs exploits. Philippe, dégoûté de la guerre par l'humeur intraitable d'un vassal qui voulait agir en maître, et jaloux peut-être de voir son courage calme et réfléchi éclipsé par la brillante valeur de Richard, résolut de retourner dans son royaume. Il laissa le commandement de son armée au duc de Bourgogne, et partit pour l'Europe, après avoir juré sur l'Évangile de ne rien entreprendre contre les États de Richard et de les défendre comme si c'était sa ville de Paris. Il débarqua à Otrante, et alla prier le pape Célestin III de le délier de son serment. Le pontife, loin de céder à une pareille demande, le menaça de l'excommunication s'il attaquait les États de son vassal.

A peine arrivé en France, Philippe-Auguste, au mépris des menaces du pape, noua des intrigues avec Jean sans Terre et avec les barons de l'Aquitaine, qui supportaient avec impatience le joug du roi d'Angleterre. Richard, craignant pour ses États, signa une trêve avec Saladin, et revint en Europe. Son vaisseau entra dans la mer Adriatique, et il descendit sur les côtes de l'Illyrie. Il voulut traverser l'Allemagne déguisé en pèlerin; il fut reconnu à Vienne, et arrêté par Léopold, duc d'Autriche, qu'il avait outragé en Palestine, et qui le livra à l'empereur Henri VI. Le héros de la croisade resta quatorze mois captif, et ne recouvra la liberté qu'en payant une énorme rançon.

Jean, effrayé du retour de son frère, acheta son pardon par une perfidie. Il y avait à Évreux une garnison de trois cents hommes d'armes français.

Il les invita à un festin, et les fit massacrer. Ce fut le gage de sa réconciliation.

Guerre contre Richard. — Cependant Richard brûlait de se venger de Philippe-Auguste, et la guerre éclata sur toutes les provinces de l'ouest. Mais elle se fit avec peu d'activité, à cause de l'épuisement d'hommes et d'argent. Philippe, qui était patient, persévérant, capable de longs desseins, résista avec avantage à Richard, le plus hardi, le plus inconsidéré, le plus aventureux chevalier du moyen âge. Deux ou trois actions seulement méritent d'être citées.

Un jour que Philippe passait près de Fréteval-sur-Loir, Richard, qui s'était mis en embuscade, fondit sur son escorte, la mit en déroute, et prit son bagage, sa vaisselle, les ornements et les archives de la couronne, que les rois avaient l'habitude de faire porter avec eux dans tous leurs voyages. Pour ne plus s'exposer à un pareil accident, Philippe-Auguste fit déposer les chartes, les diplômes et les autres registres royaux dans la forteresse du Temple, et les confia à la garde des Templiers. C'est là l'origine des archives de la couronne.

Philippe prit sa revanche l'année suivante. Il rencontra près des Andelys un corps d'auxiliaires gallois, qui commettaient d'affreux ravages; il les investit et en passa plus de cinq mille au fil de l'épée. A cette nouvelle, Richard, furieux, fit précipiter dans la Seine trois prisonniers français et arracher les yeux à quinze autres. Philippe se vengea de cette atrocité par une atrocité pareille : il fit crever les yeux à quinze chevaliers anglais, « afin que personne ne pût le considérer comme inférieur à Richard en force et en courage, ou croire qu'il le craignît le moins du monde. » Peu

après, Richard prit dans une rencontre l'évêque de Beauvais, qui se battait en bon chevalier à la tête des milices communales. Le prélat s'adressa au pape pour obtenir la liberté. Le pape écrivit à Richard, et le pria de lui rendre *son cher fils en Jésus-Christ.* Le roi Richard envoya au pape la cotte de mailles ensanglantée de l'évêque, avec ces paroles tirées de l'histoire de Joseph : *Mon père, reconnaissez-vous la robe de votre fils?*

Après bien des combats et des ravages, la lassitude fit déposer les armes aux deux rois. Richard céda à Philippe la suzeraineté de l'Auvergne. Cette province était partagée entre deux seigneurs : l'un, appelé le comte d'Auvergne, avait Clermont pour capitale; l'autre possédait la partie méridionale du pays, et prenait le titre de *Dauphin d'Auvergne*, parce qu'il descendait par les femmes des dauphins de Vienne, et qu'il avait adopté leurs armes.

Peu de temps après la conclusion de la paix, Richard apprit que le vicomte de Limoges avait trouvé un trésor dans sa terre; la moitié devait lui appartenir en qualité de suzerain; il le réclama tout entier, et, sur le refus de son vassal, il alla assiéger le château de Chalus, où il supposait le trésor caché. Pendant qu'il examinait la place, il fut mortellement blessé d'un coup de flèche.

Philippe répudie Ingelburge (1193). — A peine débarrassé de Richard, Philippe attira contre lui les armes d'un ennemi encore plus redoutable. La reine Isabelle étant morte, il épousa Ingelburge, fille de Canut VI, roi de Danemark. Le jour même de son mariage, il conçut pour elle une répugnance inexplicable, que les contemporains attribuèrent à un maléfice. Il obtint un divorce d'un synode d'évêques français, sous le faux prétexte qu'il y avait parenté entre

la feue reine Isabelle et la princesse danoise, et épousa la belle Agnès de Méranie, fille d'un duc de Mérein ou Méran, dans le Tyrol. La malheureuse Ingelburge en appela au pape, défenseur des opprimés, et s'enferma dans un couvent. Innocent III, pontife pieux, inflexible, courageux, écrivit d'abord au roi des lettres pleines de douceur, pour l'engager à rentrer dans le devoir; il lui adressa ensuite des remontrances sévères. Pendant deux ans, les menaces n'eurent pas plus de succès que les prières. Alors Innocent excommunia le roi, et jeta l'interdit sur le royaume. L'effet de l'interdit fut terrible : l'exercice du culte cessa dans le domaine royal; les portes des églises restèrent fermées; les ornements, les croix, les reliques voilés et étendus par terre; les cloches descendues et muettes; la célébration des sacrements suspendue; il n'y eut plus de confession, de communion, de mariage, d'enterrement. Le pontife, par cette mesure terrible, frappait tout un peuple pour forcer le roi à se soumettre. Il atteignit son but : les populations, irritées de se voir privées des secours de la religion, menacèrent de se soulever contre le souverain qui leur attirait ce fléau. Philippe reconnut que l'autorité royale était trop faible pour résister à la force morale de la papauté : il se sépara de la brillante Agnès de Méranie, qui en mourut de chagrin, et il reprit Ingelburge; mais il la traita toujours en étrangère.

Jean sans Terre assassine Arthur (1199.) — La mort de Richard n'avait pas mis fin aux démêlés de la France et de l'Angleterre. Le roi de France voyait avec un mortel déplaisir les provinces de l'ouest entre les mains d'un étranger; le roi d'Angleterre, plus puissant que son suzerain, ne pouvait se résigner au rôle humiliant de vassal. Leurs traités de paix n'étaient

que des trêves aussitôt rompues que signées : la lutte devait durer jusqu'à ce que l'un des deux succombât. A l'héroïque et aventureux Richard avait succédé son frère Jean sans Terre, homme téméraire, lâche, fourbe, débauché, cruel, qui affectait des airs de despote, et qui ne fut qu'un histrion couronné. Jean se vit disputer le trône par Arthur, son neveu, fils de son frère Geoffroy et de Constance, duchesse de Bretagne. L'Angleterre et la Normandie se déclarèrent pour lui; mais les barons du Maine, de l'Anjou et du Poitou, impatients du joug étranger, et excités par Philippe-Auguste, prêtèrent serment de fidélité au jeune Arthur. A peine reconnu en Angleterre, Jean passa sur le continent. Il emporta rapidement les places du Maine et de l'Anjou, et fit, dans la petite ville de Mirebeau, son neveu prisonnier. On ignore le sort du malheureux Arthur. Suivant une tradition assez accréditée, il fut enfermé dans la grosse tour de Rouen, baignée par la Seine. Au milieu d'une nuit sombre, Jean, accompagné d'un écuyer, vint dans un bateau à la porte de la tour, et se fit amener son neveu. Arthur comprit que sa dernière heure était venue : « Épargne-moi, mon oncle, dit-il; épargne le fils de ton frère. » Jean le saisit par les cheveux, lui plongea sa dague dans la poitrine, et le jeta dans la Seine. Le lendemain, on fit courir le bruit qu'Arthur s'était noyé en cherchant à s'évader; personne ne douta qu'il n'eût péri de mort violente.

Jean condamné par ses pairs. — Au premier bruit de cet assassinat, la malheureuse Constance et les seigneurs bretons demandèrent vengeance au roi, qui devait protection et justice à ses vassaux. Jean fut cité devant ses pairs, les grands barons du royaume, et accusé d'assassinat et de félonie. Il refusa de comparaître. La cour des pairs, présidée par le duc de

Bourgogne, et composée des comtes de Boulogne, de Saint-Pol, de Dampierre, de Nevers, et de plusieurs autres vassaux, prélats ou laïques, dont l'histoire n'a point conservé les noms, déclara Jean coupable de meurtre, le condamna à mort par contumace, et prononça la confiscation de toutes les provinces qu'il possédait en France.

Normandie, Anjou, Maine, Touraine et Poitou, réunis à la couronne (1204). — Philippe n'avait pas attendu le jugement pour le mettre à exécution. Il était entré dans la Normandie, et l'avait conquise presque sans résistance. Le Maine, l'Anjou, la Touraine et le Poitou, qui supportaient impatiemment le joug pesant des Plantagenets, le reçurent comme un libérateur. Grâce à l'habile modération qu'il montra, ces provinces s'accoutumèrent promptement à sa domination, et lui devinrent aussi dévouées que le petit pays qui formait le domaine royal. Ce n'est pas tout. Philippe étendit son influence en Bretagne, en faisant épouser à Constance, mère d'Arthur, Pierre de Dreux, petit-fils de Louis le Gros; il remplaça les Plantagenets par une famille capétienne.

Pendant qu'on lui enlevait ces provinces, Jean, plongé dans la débauche, menait joyeuse vie, comme si tous ses États eussent joui d'une paix profonde. Le peuple le croyait fasciné par quelque maléfice; les barons anglais se montraient indignés de cette honteuse inaction. « Laissez faire, répondait Jean; tout ce que le roi Philippe m'enlève peu à peu, je le reprendrai en un seul jour. »

Ligue contre Philippe (1213). — Cependant cet accroissement prodigieux de la puissance royale, qui menaçait de tout envahir, excita chez plusieurs vassaux un sentiment d'inquiétude et de terreur.

A leur tête, on distinguait Renaud, comte de Boulogne, dépouillé de ses terres par Philippe-Auguste, et Ferrand ou Fernand de Portugal, devenu comte de Flandre par son mariage avec l'héritière Jeanne. Irrités de la perte de quelques châteaux en Artois , ces deux comtes formèrent une ligue redoutable, dans laquelle entrèrent Jean sans Terre, l'empereur Otton IV, son neveu, les ducs de Brabant, de Limbourg et de Lorraine, les comtes de Namur, de Luxembourg, de Hollande, et les autres seigneurs de la Belgique et des bords du Rhin. Il fut convenu que Jean attaquerait la France par le sud, pendant que les autres envahiraient les provinces septentrionales. Les alliés se croyaient si assurés de la victoire, qu'ils se partagèrent d'avance le royaume et qu'ils se munirent de quatre charretées de cordes pour lier les Français, après leur défaite. Jean, contre son habitude, se trouva prêt le premier; il débarqua à La Rochelle, à la tête d'une armée nombreuse, et s'avança rapidement dans l'intérieur du pays. Le prince Louis, fils de Philippe-Auguste, le rencontra devant la forteresse de la Roche-aux-Moines, sur la route d'Angers à Nantes. Les Anglais, qui n'avaient aucune confiance dans leur roi, se débandèrent presque sans combat; un grand nombre furent tués ou jetés dans la Loire. Jean s'enfuit, abandonnant ses bagages et ses munitions, et alla s'enfermer dans les murs de Parthenay. La campagne se trouva terminée dans le sud.

Bataille de Bouvines (1214). — La lutte fut plus longue et plus terrible dans le nord. Philippe avait fait de ce côté des préparatifs proportionnés à la grandeur du danger. Il avait appelé à la défense du territoire, menacé d'un démembrement,

ses vassaux et les milices des communes. Le rendez-vous général avait été fixé à Péronne. De là, le roi se porta en avant, et se mit à brûler et à saccager les terres du comte de Flandre. Arrivé non loin de Lille, près du pont de Bouvines, sur la petite rivière de la Marque, affluent de la Lys, il fut atteint par l'armée alliée, forte de cent cinquante mille hommes. Il n'en avait guère plus de cinquante mille. Au moment d'engager l'action, Philippe réunit ses barons autour de lui : « Seigneurs, leur dit-il, vous êtes tous mes hommes, et je suis votre roi ; je ne vous ai jamais fait aucun tort, mais vous ai toujours traités selon la justice. Je vous prie donc de sauver aujourd'hui mon corps, mon honneur et le vôtre. Mais si vous croyez quelqu'un de vous plus digne que moi de porter la couronne, je consens de bon cœur à la lui céder. — Sire, s'écrièrent tous les assistants, Dieu merci, nous ne voulons point d'autre roi que vous ! Marchez hardiment contre vos ennemis ; nous sommes tous prêts à mourir avec vous ! »[1]

La bataille s'engagea avec fureur sur tous les points à la fois, et ne fut bientôt qu'une effroyable mêlée d'hommes et de chevaux, se choquant, se renversant, s'écrasant au milieu de tourbillons de poussière. Philippe, qui s'exposait comme le dernier de ses hommes de pied, fut renversé de cheval au plus fort de l'action, et ne dut la vie qu'à la bonté de son armure. Le chevalier de Montigni, qui portait l'étendard royal d'azur semé de fleurs de lis d'or, l'élevait et l'agitait pour montrer le danger que courait le roi. Le sire des Barres, le plus brave et le plus fort chevalier du siècle, accourut à son secours, et s'ouvrit une si large route, qu'on aurait pu mener après lui un

char à quatre roues, tant il abattait de gens à droite et à gauche. Philippe fut remis à cheval, et se jeta de nouveau dans la mêlée. Otton, de son côté, courut les plus grands dangers : le terrible sire des Barres le tint un moment par son casque; un autre chevalier saisit la bride de son cheval, qui fut tué sous lui. L'empereur remonta sur un cheval frais, et s'enfuit à toute bride. Ce fut le commencement de la déroute. L'élite de la chevalerie allemande, belge et anglaise, resta sur la place ou entre les mains du vainqueur. Les comtes de Flandre et de Boulogne, les deux principaux fauteurs de la coalition, se trouvèrent parmi les prisonniers. Renaud fut jeté dans une prison à Péronne, et Ferrand enfermé dans la tour du Louvre. Deux évêques se distinguèrent dans cette journée : l'un était Guérin, évêque de Senlis, qui avait rangé l'armée en bataille ; l'autre, l'évêque de Beauvais, jadis fait prisonnier par Richard Cœur de Lion, qui se servait d'une masse d'armes et assommait les ennemis, pour ne pas violer les canons de l'Église, qui défendaient aux clercs de verser le sang.

Telle fut cette célèbre bataille de Bouvines, dont le souvenir est un des plus populaires de nos annales. Elle sauva d'un démembrement et affermit par un baptême de gloire la monarchie naissante de Philippe-Auguste. Depuis quatre siècles, on ne connaissait que de petits combats. Pour la première fois, on livra une bataille générale contre l'étranger pour l'indépendance du territoire national. C'est à Bouvines que les milices communales firent leurs premières armes en rase campagne, et elles parurent avec honneur à côté du haut baronnage et de la chevalerie.

Philippe-Auguste montra, après la victoire, une sage modération. Il retint en prison les comtes de Flandre et de Boulogne; mais il rendit Boulogne à la fille du comte, qui épousa son fils Philippe; il laissa aussi la Flandre à la comtesse, après avoir fait démanteler les châteaux et les villes fortes. Il ne tenta point d'enlever au roi Jean le reste de ses provinces continentales, et il lui vendit une trêve de cinq ans. Il est probable que Philippe-Auguste craignait d'exciter la jalousie de ses grands vassaux; il sentait le besoin de réparer ses forces, d'affermir sa conquête, et d'y établir l'administration qui était en vigueur dans le domaine royal.

Unité du gouvernement. — Sous le régime féodal, il n'existait aucune unité, aucun pouvoir central qui dominât tous les autres. Chaque petit souverain avait le droit de faire des lois, de rendre la justice, de battre monnaie, d'exercer tous les priviléges de la souveraineté. Philippe-Auguste essaya le premier d'établir quelque unité. Pour donner à son gouvernement l'apparence d'un pouvoir central, il assembla fréquemment les grands vassaux, les *pairs de France;* il les constitua en *parlement*, et s'efforça de les faire intervenir dans la politique, la législation, les jugements. Les lois, adoptées dans ces parlements, étaient observées dans la plupart des provinces, du moins dans les domaines des seigneurs qui avaient assisté aux délibérations. La capitale du nouveau royaume ne fut pas oubliée. Philippe fit paver les rues de Paris, en agrandit l'enceinte et en releva les murs; il creusa des aqueducs, bâtit des halles, fonda des hôpitaux et des églises, et accorda à l'université de nombreux priviléges.

Expédition de Louis le Lion en Angleterre (1215). —

Les revers de Jean sans Terre ne se bornèrent pas aux défaites qu'il avait essuyées sur le continent. Les barons anglais, indignés de ses airs de despote, et pleins de mépris pour un prince lâche et vicieux, se révoltèrent contre lui. Jean, trop faible pour résister, signa la *grande charte* qui garantissait les libertés des barons, des évêques et des bourgeois contre le despotisme; mais il n'avait cédé qu'à la force. A peine les barons se furent-ils séparés, qu'il prit à sa solde une armée de mercenaires, et il se mit à ravager leurs terres. Les barons, furieux de sa perfidie, le déclarèrent déchu du trône, et offrirent la couronne à Louis, fils de Philippe-Auguste.

Jean s'était déclaré le vassal du pape. Innocent III menaça Philippe des foudres de l'Église s'il acceptait l'offre des barons. — « Le royaume d'Angleterre, répondit Philippe, n'a jamais été le patrimoine de saint Pierre; aucun roi ne peut donner son royaume, ni le rendre tributaire, sans l'aveu de ses barons. » Cependant il ne jugea pas à propos de rentrer en lutte contre le saint Siége. Il n'aida point ouvertement son fils; il lui donna sa bénédiction, et le laissa partir.

Louis s'embarqua à Calais avec un grand nombre de barons, de chevaliers et d'hommes d'armes, décidés à braver les foudres de l'Église. Il entra dans Londres, et y reçut l'hommage des barons et des citoyens. Le malheureux Jean voulut tenter quelque résistance; il perdit ses bagages et ses trésors, engloutis dans les marais de l'île d'Ély; la fièvre le prit, et il expira trois jours après. Sa mort, qui semblait devoir affermir la couronne sur la tête de Louis produisit un résultat tout différent. Jean laissait un fils âgé de dix ans. Les

barons, heureux d'être débarrassés du tyran, et d'avoir pour roi un enfant dont la faiblesse serait utile à l'affermissement des libertés publiques, désertèrent en foule la cour de Louis, et allèrent rejoindre le jeune Henri III, qui fut couronné roi à Gloucester. Louis, vaincu à Lincoln, désespéra de se maintenir dans le pays; il renonça à la couronne d'Angleterre, et revint en France.

États du Midi. — Pendant que la monarchie se formait au nord, sous l'habile administration de Philippe-Auguste, les provinces méridionales subissaient une révolution qui devait amener leur réunion à la couronne.

Au sud de la Loire, l'Aquitaine, le comté de Toulouse, la Provence et les autres provinces voisines, formaient, avec la Catalogne et l'Aragon, un pays différent du nord par ses origines, sa langue, ses mœurs et sa législation. Les idées et les lois romaines y dominaient; les villes étaient plus commerçantes et plus riches; les habitants plus civilisés, plus éclairés; la langue, cultivée par des poëtes appelés *troubadours*, était plus élégante, plus harmonieuse; la vie était plus douce, plus voluptueuse. Ce pays commençait à prendre le nom de *langue d'Oc*, parce que la particule *oui* se disait *oc*, par opposition aux provinces septentrionales, appelées le pays de la *langue d'Oyl*.

Deux familles puissantes se partageaient le pays de la langue d'Oc : l'une était la maison d'Aragon, qui régnait sur la Catalogne, le Roussillon et la Provence, et avait pour vassaux les seigneurs du Béarn, du Bigorre, de l'Armagnac, de Carcassonne et de Montpellier; l'autre, la maison de Saint-Gilles, qui possédait le comté de Toulouse, l'Agénois, le Rouergue, le Quercy, le Gévaudan, l'ancien marquisat de Nar-

bonne, et le marquisat de Provence, compris entre l'Isère et la Durance, et avait pour vassaux les seigneurs de Comminges, de Foix, de Béziers et quelques autres. Raymond VI, fils de Raymond V, et petit-fils d'Alphonse Jourdain, avait cessé de rendre hommage au roi d'Angleterre et reconnaissait le roi de France pour suzerain. Les possessions anglaises, qui portaient le nom d'Aquitaine, et par corruption celui de *Guyenne*, ne comprenaient guère que la Saintonge et la province de Gascogne.

Secte des Albigeois. — Une hérésie nouvelle était née dans le midi de la France, et s'était promptement répandue dans le nord de l'Italie et de l'Espagne. Les sectaires se divisaient en deux classes bien différentes : les uns, appelés *Vaudois*, à cause de Pierre Waldo, leur chef, riche bourgeois de Lyon, pourraient être considérés comme les ancêtres des protestants. Ils professaient une doctrine qui se rapproche du protestantisme réduit à ses formes les plus austères : ils visaient à établir une égalité radicale en religion comme en politique; ils voulaient une société sans nobles et sans riches; ils désiraient que les biens fussent communs entre tous les fidèles, comme dans les premiers temps du christianisme. Ils rejetaient le sacerdoce, et soutenaient que chaque fidèle est prêtre, et a le droit de lire et d'interpréter la Bible. Ce *radicalisme* politique et religieux était né des excès féodaux, et devait rencontrer les sympathies des âmes généreuses et de l'immense foule vouée au servage et à la souffrance.

A côté de cette secte de *puritains*, il s'en était formé une autre plus nombreuse, plus dangereuse, avec laquelle on l'a presque toujours confondue. Ses partisans, ressuscitant les erreurs de Manès, le chef des manichéens, croyaient à l'existence de deux dieux :

l'un, bon, et créateur de l'âme et des choses invisibles; l'autre, méchant, et créateur de toutes les choses visibles. En vertu du principe que le *grand satan* était l'auteur de ce monde, ils avaient en horreur tous les objets matériels : ils rejetaient toute espèce de culte extérieur, ils dédaignaient la vie présente, ils proscrivaient le mariage. Suivant eux, l'âme humaine est un esprit angélique, banni du ciel pour quelque faute, et condamné à passer successivement dans plusieurs corps avant de remonter dans sa céleste demeure. C'est pour lui en ouvrir les portes que le Christ est venu dans ce monde; mais il n'a point revêtu un véritable corps; il n'a vécu et souffert qu'en apparence. Ces sectaires se divisaient en deux fractions : les uns, les maîtres, appelés *parfaits*, portaient des vêtements noirs, faisaient vœu de chasteté, et proscrivaient l'usage de la viande, des œufs et du fromage; les autres, les disciples, s'appelaient *croyants*; ils s'abandonnaient à tous leurs penchants, commettaient toute espèce d'excès, et croyaient qu'on est assuré d'être sauvé, si l'on peut réciter un *Pater* à l'heure de sa mort. La foi suffisait sans les œuvres, pour le salut, quand on n'aspirait point au rang de *parfait*. Cette religion était trop commode pour ne pas trouver de nombreux prosélytes : aussi fut-elle embrassée par la plupart des seigneurs du midi, hommes voluptueux et avides, tentés par les richesses du clergé. Telles étaient ces deux sectes, si différentes de principe, que l'on confond souvent sous le nom d'*Albigeois*, à cause de la ville d'*Albi*, qui peut-être se déclara tout entière en leur faveur. Elles n'avaient de commun que leur haine contre Rome, qu'elles appelaient une *caverne de voleurs*, *la prostituée de Babylone*.

La conduite du clergé provençal n'expliquait que trop cette haine des Vaudois et des manichéens. Les prélats et les abbés menaient une vie déréglée comme les barons laïques, aimant les femmes, le vin, les riches équipages. Le clergé inférieur, sorti des dernières classes du servage, était plongé dans la plus honteuse ignorance et dans les excès les plus scandaleux. Les troubadours, qui étaient les interprètes des passions de la foule, s'étaient souvent élevés contre les vices du clergé : « Ah! faux clergé! traître, menteur, parjure, débauché, s'écrie un troubadour; saint Pierre n'eut jamais ni châteaux, ni rentes, ni domaines; jamais il ne prononça d'excommunication. »

Innocent III, effrayé des progrès des Albigeois, qui menaçaient la papauté et l'Église chrétienne, résolut de les combattre. Il commença par la voie de la persuasion. Pendant huit ans, des légats et des moines de Cîteaux parcoururent les villes et les provinces du midi, prêchant contre l'hérésie, déposant les évêques vicieux, et lançant les foudres de l'excommunication contre les récalcitrants. En même temps le pape s'adressa à Raymond VI, comte de Toulouse, et l'engagea à seconder ses légats et à bannir ceux qu'il aurait excommuniés. Raymond, qui passait pour le protecteur des sectaires, fit les plus fortes protestations de soumission à l'Église, et jura d'expulser les hérétiques; mais il ne se pressa pas d'obéir. Innocent III, irrité de ces résistances, écrivit au comte de Toulouse une lettre menaçante, où il le traitait d'*insensé*, d'*homme pestilentiel*. Son légat, Pierre de Castelnau, l'excommunia, et l'accabla d'imprécations et de malédictions; puis il prit le chemin de l'Italie. Arrivé sur les bords du Rhône, il fut insulté et assassiné par un gentilhomme du comte de Toulouse.

Croisade contre les Albigeois. — Alors Innocent III tonna du haut de la chaire de Saint-Pierre contre Raymond, qu'il déclara l'auteur du meurtre de son légat; il invita le roi de France, les grands vassaux et les barons à extirper l'hérésie par le fer, et leur promit les biens des hérétiques et les indulgences accordées aux pèlerins qui partaient pour la terre sainte. Excités par le fanatisme religieux et attirés par l'espoir de piller les opulentes villes du midi, les barons du nord de la France, de la Germanie et de l'Italie, se levèrent en masse, et se précipitèrent vers le riche pays de la langue d'Oc.

Effrayé à la vue de l'orage qui s'amassait sur ses États, le comte Raymond protesta de son innocence et de son attachement à la foi catholique, et demanda à se réconciler avec l'Église. Pour obtenir son absolution, il se soumit à une cérémonie humiliante : il se présenta à demi-vêtu à la porte de l'église de Saint-Gilles, et jura sur l'Évangile de faire en tout la volonté du saint Siége. Ensuite le légat lui mit une étole au cou, et le tira dans l'église en le flagellant. Là, le comte demanda lui-même à prendre la croix et à marcher contre les hérétiques.

Cependant l'armée des croisés se réunissait à Lyon sous les ordres de Simon, comte de Montfort-l'Amaury, brave guerrier et fanatique inflexible, illustré par ses exploits en Palestine. De là elle descendit le Rhône, et se dirigea vers Béziers, dont la plupart des habitants étaient hérétiques. Le vicomte de Béziers, au lieu d'imiter la conduite du comte de Toulouse, avait préparé une vigoureuse défense et muni de garnisons toutes ses villes; puis il s'était enfermé dans Carcassonne, la plus forte de toutes.

Béziers fut investi. Les habitants, sans attendre l'attaque, firent une sortie, et assaillirent avec fureur

le camp des assiégeants. Ils furent rejetés dans la ville, et l'ennemi y pénétra avec eux. Les croisés avaient demandé au légat du pape comment ils devaient traiter les habitants, et comment ils distingueraient les hérétiques des fidèles. « Tuez-les tous, avait répondu l'impitoyable prélat; Dieu saura bien distinguer les siens. » Tout fut exterminé, même les enfants au maillot; et la ville fut réduite en cendres. De là les croisés marchèrent sur Carcassonne, ville située sur une montagne, où s'étaient enfermés tous les habitants des châteaux, des bourgs et des villages voisins. Pendant plusieurs jours les assiégés résistèrent à toutes les attaques. Le légat, impatienté par cette résistance, eut recours à la ruse. Il attira le brave vicomte de Béziers dans une entrevue ; et, sous prétexte qu'on ne doit point garder la foi à qui ne la garde pas envers Dieu, il le fit arrêter. La nouvelle de sa captivité jeta la consternation dans Carcassonne : les habitants, saisis de terreur, abandonnèrent leurs foyers, et allèrent chercher leur salut les uns à Toulouse, les autres dans les Pyrénées. La ville fut saccagée, et quatre cents prisonniers périrent dans les flammes. Le vicomte de Béziers mourut bientôt après; et sa vicomté de Béziers et de Carcassonne fut donnée au chef de la croisade.

De là l'armée des croisés prit la route de Toulouse. En vain le comte Raymond renouvela ses promesses de soumission à l'Église; en vain il assura le légat qu'il n'y avait point d'hérétiques dans sa capitale; il reçut ordre d'en ouvrir les portes, et de livrer tous ceux qu'on pouvait suspecter d'hérésie. Sur son refus d'obéir, il fut excommunié pour la troisième fois, et l'interdit jeté sur tous ses domaines.

Raymond en appela au pape, et se rendit à Rome. Innocent III le renvoya devant le concile d'Arles: c'était le renvoyer devant ses ennemis. Les légats, qui dominaient le concile, lui offrirent son pardon à des conditions dérisoires : il devait remettre tous les hérétiques entre les mains de Montfort, congédier ses soldats, raser ses villes et ses châteaux, forcer les nobles et les gentilshommes à quitter le séjour des villes et à vivre dans les champs, comme les paysans et les vilains, et aller guerroyer en Palestine, jusqu'à ce que l'Église lui permît de revenir.

L'indignation donna quelque énergie au comte de Toulouse. Un de ses frères, désertant la cause du pays, avait pris la croix et s'était joint aux envahisseurs. Raymond le fit enlever par surprise, et le pendit aux branches d'un noyer. Ensuite il parcourut les villes de son comté, et fit lire la réponse du concile dans toutes les églises. Un cri d'indignation s'éleva dans toutes les cités du midi : chevaliers et bourgeois s'écrièrent qu'il valait mieux mourir que de consentir à une chose qui ferait d'eux des serfs ou des paysans. On courut aux armes de toutes parts.

Simon de Montfort ouvrit la campagne par le siége de la ville de Lavaur. Il la prit d'assaut, et fit brûler quatre cents hérétiques, pendre le défenseur du château, et jeter dans un puits la dame de Lavaur. De là il s'avança vers Toulouse, brûlant et massacrant tout ce qu'il trouvait sur son passage. A son arrivée, le clergé, conduit par son évêque, sortit, pieds nus et en procession, de cette ville vouée à une ruine totale. Toulouse avait une population de cent mille habitants, renforcée par les seigneurs et les guerriers du midi. L'armée croisée étant trop faible pour la bloquer ou l'emporter d'assaut, Simon décampa, et alla prendre d'autres villes

moins importantes. Cependant Raymond sollicitait l'appui de Pierre II, roi d'Aragon, son beau-père, et il se reconnut son vassal. Pierre passa les Pyrénées à la tête d'une armée catalane et aragonaise, et mit le siége devant Muret, petite ville située sur la Garonne, occupée par un corps de croisés qui commettaient des ravages affreux dans tout le pays. Le comte de Toulouse vint le rejoindre avec les comtes de Foix et de Comminges, le vicomte de Béarn et d'autres vassaux moins puissants. Bientôt parut l'armée des croisés. La bataille fut terrible. Les méridionaux, quoique plus nombreux, se lassèrent les premiers; ils étaient inférieurs en force et en adresse aux terribles hommes du nord, qui passaient leur vie dans la guerre ou dans les exercices violents. Le roi d'Aragon fut tué en faisant des prodiges de valeur. Plus de quinze mille hommes restèrent sur la place ou furent noyés dans les eaux de la Garonne.

Soumission et spoliation du Midi. — La fatale bataille de Muret anéantit les espérances du midi. Les armes tombèrent des mains de ses défenseurs; les comtes de Toulouse, de Comminges et de Foix, et le vicomte de Béarn, ne virent de salut que dans une entière soumission aux volontés de l'Église. Ils se remirent, corps et biens, à la disposition du légat du pape, et toutes les villes ouvrirent leurs portes aux troupes de Montfort. Un concile, composé des prélats du midi et présidé par le légat, se réunit à Montpellier, [illegible] conquises à Simon de Montfort, [illegible] de se déclarer [illegible] de Latran, assemblé à Rome, le même année, [illegible] la spoliation et adjugea les domaines de la maison de Saint-Gilles au comte de Montfort. Il n'excepta que le marquisat de Provence, entre l'Isère et la Du-

rance, qui fut mis en séquestre et promis au fils de Raymond, s'il s'en montrait digne.

Simon de Montfort se rendit en France pour obtenir du roi Philippe l'investiture de ses nouveaux États. Il fut reçu dans le nord comme le héros de la foi, comme un autre Macchabée, qui venait de détruire les ennemis de Dieu. Partout, le clergé sortit au-devant de lui en procession, chantant : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!* Ensuite il retourna prendre possession de ses États. Il n'y avait que des ruines : les villes étaient pour la plupart réduites en cendres, les champs ravagés et déserts.

Insurrection du Midi. — Les habitants de la langue d'Oc ne rongèrent pas longtemps en silence le frein de l'esclavage. Une grande fermentation régnait dans les esprits. A l'apparition du jeune Raymond VII, l'insurrection éclata dans le marquisat de Provence, et se répandit rapidement dans les Cévennes et dans les vallées de l'Aude et de la Garonne. Marseille, Avignon et d'autres villes moins puissantes, restées neutres pendant la croisade, offrirent aux deux Raymond les bras et la fortune de leurs habitants pour les aider à recouvrer leur patrimoine et à délivrer le pays de la tyrannie des étrangers. L'Aragon et la Catalogne leur envoyèrent aussi du secours. Les Toulousains chassèrent les ennemis de leurs murs et reçurent le vieux comte Raymond. Simon accourut, et tenta de reprendre la ville d'assaut; il fut repoussé avec perte et atteint à la tête d'une pierre lancée par une machine, qui lui fracassa le front et les mâchoires.

La mort du redoutable Montfort fut le terme des succès des hommes du Nord. Son fils aîné Amaury, proclamé comte de Toulouse par ses soldats et par le pape, se maintint pendant trois ans dans des châteaux et dans de petites villes; mais à la fin il se vit

forcé d'évacuer le pays. Il sentit l'impossibilité de recouvrer jamais les conquêtes de son père, et offrit la cession de ses droits à Philippe-Auguste, qui la refusa. Plus tard, Louis le Lion l'accepta, et ce fut cette acceptation qui amena, sous saint Louis, la réunion des provinces méridionales à la monarchie capétienne.

Philippe-Auguste, vieilli par les travaux plutôt que par l'âge, n'aspirait qu'à terminer en paix sa laborieuse carrière. Il passa les dernières années de sa vie dans l'inaction, se bornant à surveiller ses États du fond de la tour du Louvre ou du palais de la Cité, ses résidences ordinaires. Il mourut de la fièvre, à Nantes, à l'âge de cinquante-huit ans; il en avait régné quarante-trois.

Quatrième croisade (1200-4). — Sous ce règne, la chevalerie française fit une quatrième croisade, à laquelle le roi ne prit aucune part, et dont nous avons différé le récit, pour ne pas interrompre la suite des événements qui se passèrent en France. Cette expédition fut prêchée par Foulques de Neuilly, prédicateur célèbre. Baudouin IX, comte de Flandre, beau-père du malheureux Ferrand, et Boniface, marquis de Montferrat, en Piémont, en furent les chefs.

L'armée croisée alla s'embarquer à Venise. Cette république marchande et ambitieuse consentit à leur fournir des vaisseaux à condition qu'ils l'aideraient à reprendre la ville de Zara, dont le roi de Hongrie venait de s'emparer. Pendant le siége, les croisés virent arriver des ambassadeurs d'Isaac l'Ange, empereur d'Orient, détrôné par son frère. Ce prince fit aux Latins les offres les plus séduisantes s'ils le rétablissaient sur le trône, et promit de mettre à leur disposition les forces de l'empire grec, pour faire la guerre aux infidèles. Malgré les menaces d'Innocent III, les croisés

acceptèrent ces propositions, et firent voile pour Constantinople. La ville fut prise, et le vieux Isaac replacé sur le trône. Le peuple, ayant eu connaissance du traité fait avec les *barbares*, se souleva; Murzuphle, chef de l'insurrection, fit périr Alexis, fils d'Isaac, et se fit proclamer empereur. Les *Latins*, qui étaient campés hors des murs, recommencèrent le siége de la ville, la prirent d'assaut, et la livrèrent au pillage.

Partage de l'empire grec (1204). — Les vainqueurs se partagèrent l'empire grec, comme les premiers croisés s'étaient partagé la Palestine. Le comte Baudouin fut nommé empereur, et Boniface, roi de Macédoine. Les Vénitiens obtinrent le tiers de Constantinople, les villes maritimes et le monopole du commerce. Les provinces de l'intérieur furent distribuées aux barons et aux chevaliers : il y eut des ducs de Nicée, d'Athènes, des comtes de Lacédémone. A cette époque, l'ignorance était telle, que certains croisés réclamèrent le royaume des *Perses*.

Un des chefs de l'expédition, le sire de Ville-Hardouin, sénéchal de Champagne, devenu maréchal de Romanie, nous a laissé un récit intéressant de la quatrième croisade. Son livre, qui est le plus ancien monument d'histoire écrit en langue d'Oyl, commence la longue et riche série de nos mémoires historiques.

Le sort de l'empereur Baudouin est un problème que la science historique ne résoudra peut-être jamais. Peu de mois après son élévation à l'empire, ce prince perdit une grande bataille contre les Bulgares, et disparut. On crut qu'il avait été pris et mis à mort. Vingt ans après, on vit paraître en Flandre un vieillard qui se donna pour le comte Baudouin. Il lui ressemblait beaucoup. La plupart des seigneurs et des

villes de Flandre désertèrent la cause de la comtesse Jeanne, fille de Baudouin, et reconnurent le vieillard pour souverain. Jeanne implora le secours du roi de France, son suzerain. Louis le Lion, successeur de Philippe-Auguste, cita le vieux comte devant son tribunal, à Péronne, et lui demanda, entre autres choses, dans quel lieu il avait rendu hommage au roi Philippe, et où il l'avait armé chevalier. Le vieillard, soit qu'il fût un imposteur, soit que les années et les malheurs eussent affaibli sa mémoire, se troubla, et refusa de répondre. Le roi, irrité, lui ordonna de sortir de ses États. Le comte se rendit à Valenciennes; et là, il se vit abandonné de tous ses partisans. Il se déguisa en marchand, et se cacha. Il fut découvert et livré à la comtesse Jeanne, qui le fit pendre comme imposteur. Un doute terrible pèse sur la mémoire de cette femme, que le peuple accusa d'avoir fait mourir son père. Jeanne refusait de payer la rançon de son mari, le comte Ferrand, retenu prisonnier depuis la bataille de Bouvines, et passait pour capable de tous les crimes.

LOUIS VIII, LE LION.

(1223-1226.)

Caractère de Louis VIII. — Louis VIII, esprit faible et borné, n'avait que la bravoure d'un soldat : de là lui vint le surnom de *Lion* ou *Cœur de Lion*. Il était dominé par sa femme, Blanche, fille d'Alfonse IX, roi de Castille, princesse habile et vertueuse. C'était le premier capétien qui n'eût point été couronné du vivant de son père : la puissance de la royauté rendait

cette précaution inutile. Louis se fit sacrer à Reims avec la reine. Un de ses premiers actes fut une ordonnance qui reconnut au chancelier, au maréchal, au chambellan, au connétable, et aux autres grands officiers de la couronne, le droit de siéger dans les procès intentés aux pairs du royaume.

Guerre contre les Anglais (1223). — Peu après son avénement, la trêve conclue avec l'Angleterre expira. Le faible Henri III, brouillé avec ses barons à cause de ses violations continuelles de la grande charte, désirait la renouveler; Louis, excité sans doute par son héroïque épouse, rompit les négociations, et commença vigoureusement les hostilités. En moins de quatre mois, il prit aux Anglais Niort, Saint-Jean-d'Angély, la Rochelle et toutes les autres villes au nord de la Garonne; il aurait pu les chasser entièrement du continent, s'il ne s'était pas laissé entraîner dans une guerre moins juste et moins honorable.

Expédition contre les Albigeois. — Le pape Honorius III, successeur d'Innocent III, exhortait le roi à se charger d'extirper les restes de l'hérésie albigeoise. Louis VIII, soit ambition, soit dévotion, accepta les droits de Montfort sur le comté de Toulouse et les autres pays albigeois, et lui donna en échange la charge de connétable, officier qui, de simple comte de l'étable, était devenu général de toutes les forces militaires du royaume. Il conclut une trêve avec le roi d'Angleterre, et se prépara à envahir les provinces méridionales.

Effrayé du nouvel orage qui le menaçait, Raymond VII se considéra comme perdu, s'il ne parvenait pas à désarmer Rome. Il offrit toutes les soumissions possibles, et s'engagea à punir ceux qui seraient convaincus du crime d'hérésie; on ne l'écouta pas. Un concile, assemblé à Bourges, déclara que le comte

ne pourrait rentrer en grâce avec l'Église qu'en renonçant à son héritage pour lui et ses descendants. Il chargea le roi des Français de mettre la sentence à exécution, et lui accorda, pour cinq ans, la dîme des revenus ecclésiastiques.

Une nombreuse armée de seigneurs, de chevaliers et d'aventuriers accourus de toutes les provinces du Nord se réunit à Lyon. De là elle descendit la vallée du Rhône, sous la conduite du roi, et arriva devant Avignon. Les habitants s'étaient fait remarquer dans la première croisade des Albigeois par leur énergie et leurs cruautés : le prince d'Orange, pris par eux, avait été écorché vif et coupé en morceaux. Ils refusèrent d'ouvrir leurs portes, et se défendirent avec vigueur pendant trois mois. Les croisés y perdirent plus de vingt mille hommes par les maladies et par le fer. Un grand nombre de barons, rebutés par la fatigue et par la longueur du siége, et satisfaits d'avoir accompli le service de quarante jours que le roi avait le droit d'exiger d'eux, quittèrent la croix et regagnèrent leurs foyers. Malgré ces désertions, l'armée était encore redoutable. La ville, pressée par la famine, se vit forcée de capituler. L'intervention de l'empereur Frédéric II la sauva d'une ruine complète ; on se contenta d'imposer aux habitants une forte amende, de raser leurs murailles et de massacrer tous les soldats mercenaires qu'on fit prisonniers.

La prise d'Avignon et l'approche des vainqueurs amenèrent la soumission de la plupart des villes méridionales. Toulouse seule tint ferme, et se prépara à une vigoureuse résistance. Louis VIII, affaibli par les défections, remit au printemps suivant le siége de cette grande ville, et reprit en automne le chemin de ses États.

Arrivé à Montpensier en Auvergne, il tomba malade de la fièvre, et mourut dans la quarantième année de son âge. Par son testament, il laissait le trône à son fils aîné Louis, et léguait à Robert le comté d'Artois, à Alfonse le Poitou et l'Auvergne, et à Charles l'Anjou et le Maine. Louis s'écartait ainsi du système adopté par Louis le Gros et Philippe-Auguste, qui n'avaient donné à leurs puînés que de petits apanages, pour conserver l'unité de la monarchie.

LOUIS IX, OU SAINT LOUIS.

(1226-1270.)

Régence de Blanche. — La mort de Louis le Lion laissait la couronne à un enfant de douze ans, et la régence à une femme étrangère, qui n'avait ni parents ni appui. Heureusement, Blanche de Castille unissait aux grâces et aux vertus de son sexe la plupart des qualités et des talents qui font les grands hommes. Elle continua dignement l'œuvre de Philippe-Auguste, et sut montrer la même habileté avec plus de justice dans le choix des moyens. Douée d'une piété sincère et d'une vertu rigide, elle inspira tous ses sentiments à son fils. « Ce fils, que j'aime plus que tout au monde, disait-elle souvent, j'aimerais mieux le voir mourir qu'offenser son Créateur par un seul péché mortel. » Elle l'éleva avec une inflexible sévérité et le soumit au dur régime des écoles. Tant qu'elle vécut, elle conserva sur lui et sur toute la famille royale la domination la plus absolue.

Les grands vassaux, qui ne connaissaient pas le ca-

ractère de Blanche de Castille, voulurent profiter de la minorité du nouveau roi pour se relever des coups portés à la féodalité par Philippe-Auguste. A la tête des mécontents étaient Philippe, dit *Hurepel* ou *dure peau*, comte de Boulogne, oncle du jeune roi, homme ignorant et grossier, qui voulait disputer la régence à la reine-mère; le vaillant et spirituel Pierre de Dreux, duc de Bretagne par son mariage avec Constance, surnommé *Mauclerc* ou mauvais clerc, à cause de ses démêlés avec le clergé, et le brillant Thibaut, comte de Champagne, poëte et troubadour, qui professait pour la reine Blanche un attachement chevaleresque. Ils formèrent une ligue redoutable, où entrèrent Henri III, roi d'Angleterre, Richard de Cornwall, son frère, duc de Guyenne, Hugues XIII, comte de la Marche, et plusieurs seigneurs de la Normandie, de l'Anjou et du Poitou.

Blanche ne se laissa pas effrayer. Elle commença par s'attacher le légat du pape, prélat intelligent et habile, qui lui procura l'appui de la cour romaine et du clergé. Elle gagna son beau-frère Philippe Hurepel, en lui montrant des égards et des déférences qui flattaient son amour-propre. Elle sut adroitement se servir de la passion de Thibaut pour le tirer de la ligue et l'engager dans les intérêts du roi.

Thibaut avait composé en son honneur les plus belles chansons qui furent « jamais ouïes, » et il les avait fait écrire au pinceau sur les murs des grandes salles de ses palais, à Provins et à Troyes. Ces vers lui ont valu la gloire d'être le premier poëte intelligible de notre littérature.

Pierre Mauclerc, plus habile et plus opiniâtre que Philippe Hurepel et que Thibaut, « *le faiseur de chansons,* » résista à toutes les avances de la reine-mère, et ne craignit pas de défier son suzerain, d'appeler le

roi d'Angleterre et d'acheter son alliance en lui faisant hommage de son duché. Blanche prit l'offensive contre lui. Elle convoqua les grands vassaux, et les bourgeois des villes toujours prêts à servir la royauté qui les protégeait contre l'oppression des nobles. Elle se mit à la tête de l'armée avec le roi son fils, et entra rapidement en Bretagne. Pierre Mauclerc se défendit avec vigueur, et remporta quelques avantages. Mais les succès ne l'éblouirent pas; il comprit qu'il finirait par succomber, et offrit de se soumettre. Il se présenta devant le roi, la corde au cou et les pieds nus, implora son pardon, et l'obtint à des conditions rigoureuses. Il prit l'engagement d'abdiquer, dès que son fils serait majeur, et d'aller servir cinq ans en Palestine.

Guerre des Albigeois. — La lutte contre les vassaux n'avait pas empêché Blanche de Castille de suivre avec attention les événements qui se passaient dans les provinces méridionales. Les hostilités avaient continué depuis la mort de Louis VIII, entre Raymond VII et les garnisons françaises, renforcées chaque année par de nouveaux croisés. Cette guerre, mêlée de succès et de revers, n'était signalée que par des cruautés. Les croisés livraient aux flammes tous les hérétiques qui tombaient entre leurs mains. Raymond ne montrait pas moins de barbarie. En 1228 il remporta une victoire, et fit prisonniers cinq cents chevaliers et deux mille servants d'armes; il jeta les chevaliers dans des cachots et mutila tous les hommes d'armes : il fit crever les yeux aux uns, et couper le nez, les oreilles, les pieds et les mains aux autres, et les renvoya en cet état.

Ces horribles cruautés ne faisaient que raviver le fanatisme. L'armée croisée adopta un projet terrible. Elle alla s'établir dans un camp fortifié près de Tou-

louse, et chaque matin, après avoir entendu la messe, les soldats, armés de pioches et de faux, se répandaient dans la campagne, coupaient les blés et les arbres, démolissaient les maisons, et détruisaient tout par le fer ou par le feu. En trois mois, ils changèrent en désert les fertiles environs de Toulouse. Cette épouvantable dévastation plongea le comte Raymond dans un profond abattement.

Traité de Meaux (1229). — La reine Blanche, attentive à la marche des événements, jugea que le moment d'intervenir était venu. Elle fit offrir la paix au comte de Toulouse. Raymond accepta toutes les conditions qu'on voulut lui imposer. Il céda au pape le marquisat de Provence, au-delà du Rhône, et au roi l'ancien marquisat de Gothie, qui comprenait les diocèses de Narbonne, de Carcassonne, d'Agde, de Béziers, de Nîmes, d'Uzès, de Viviers, le Gévaudan, le Velay et une partie du Quercy et de l'Albigeois; et il consentit à marier sa fille unique à Alfonse, comte de Poitiers, second frère de saint Louis, et à lui donner pour dot le reste de ses États, qui seraient réunis à la couronne, si les deux époux mouraient sans postérité. Il promit, en outre, d'aller faire la guerre en Palestine. Il parut dans l'église de Notre-Dame, à Paris, en chemise, les bras et les pieds nus; le légat le battit de verges, et le déclara réconcilié avec l'Église. Le comte de Foix fit comme Raymond, et se soumit à tout. Le jeune vicomte de Béziers resta déshérité, et se retira à la cour du roi d'Aragon. C'est ainsi que saint Louis recueillit, au profit de la royauté, le fruit de vingt ans de guerres et de crimes dont il était innocent. Par le traité de Meaux la monarchie devait s'étendre jusqu'au pied des Pyrénées et aux bords du Rhône et de la Méditerranée.

Pour consolider la conquête et extirper les derniers restes de l'hérésie, un concile assemblé à Toulouse institua l'inquisition. Elle fut confiée aux frères Prêcheurs ou *Dominicains*, dont l'ordre avait été fondé par saint Dominique, au commencement de la croisade, pour prêcher la foi catholique et combattre l'hérésie albigeoise.

Ligue contre Louis IX, vainqueur à Taillebourg et à Saintes (1242). — Cependant le midi n'avait pas perdu l'espoir de secouer le joug pesant des hommes du nord. Raymond VII, en apparence si soumis aux volontés du pape, brûlait de déchirer le fatal traité de Meaux. En 1241, il entra dans une ligue secrète avec les rois d'Angleterre, de Navarre, d'Aragon, de Castille, le comte de la Marche, et les principaux barons du Poitou et de la Guyenne. Hugues XIII, comte de la Marche était l'âme de la coalition. Excité par sa femme, l'altière Isabelle, veuve de Jean sans Terre, il refusa de prêter serment à Alfonse, frère du roi, qui venait d'être investi du comté de Poitiers.

Saint Louis, informé de l'insulte faite à son frère, convoqua ses barons et les milices communales, entra sur les terres du comte rebelle, et enleva rapidement la plupart de ses forteresses. Au siége de Fontenay, il fit prisonnier le fils naturel du comte de la Marche, avec quarante chevaliers et quatre-vingts hommes d'armes. Les barons français demandaient qu'on les pendît : « Ils ne méritent pas la mort, répondit le saint roi ; lui, pour avoir obéi aux ordres de son père, et ses compagnons, pour avoir fidèlement servi leur sire. » Il se contenta de faire raser les murs de la place, qui a conservé le surnom de Fontenay *l'Abattu*.

Ensuite le roi se remit en marche, et établit son

camp près de la petite ville de Taillebourg, sur les bords de la Charente. Une armée d'Aquitains et d'Anglais, commandée par Henri III en personne, était postée sur la rive opposée. La rivière, peu large mais profonde, n'offrait pour passage qu'un pont étroit. Les Français s'élancent, les uns sur le pont, les autres dans des barques, et tentent de forcer le passage; ils rencontrèrent une vive résistance. A cette vue, saint Louis, si humble dans l'église, si docile devant sa mère, mais brave dans le combat comme Richard Cœur de Lion, se mit à la tête de ses chevaliers, et le pont fut passé. Comme peu de guerriers avaient pu le suivre, ils étaient un contre cent, et ils couraient le danger d'être tués ou pris. Ils tinrent ferme, jusqu'au moment où des renforts leur arrivèrent, et les ennemis furent mis en déroute. Le comte Richard de Cornwall, frère du faible Henri III, se présenta devant saint Louis un bâton à la main, et demanda une suspension d'armes pour traiter de la paix : « Sire comte, lui dit le roi, je vous accorde trêve pour aujourd'hui et pour cette nuit, afin que vous délibériez à loisir, car la nuit porte conseil. » La nuit venue, Henri III quitta précipitamment son camp, et ne s'arrêta qu'à Saintes. Toute son armée le suivit en désordre, et perdit dans la fuite un grand nombre d'hommes et de chevaux.

L'armée française parut le lendemain, et livra une seconde bataille dans les vignes de Saintes. Les Anglo-Aquitains furent encore vaincus. Henri III s'enfuit un des premiers, et courut jusqu'à Blaye; de là, il se retira à Bordeaux.

Le comte de la Marche, voyant tout perdu, vint en suppliant vers le roi, avec ses fils et sa femme Isabelle, à qui ses méchancetés avaient fait donner le surnom de *Jézabel*. Il céda le pays qu'on lui avait

enlevé, accorda les satisfactions exigées, et offrit de joindre les débris de ses troupes à l'armée royale. Sa soumission entraîna celle de tous les barons voisins. Il est probable que la campagne se serait terminée par la conquête de toutes les provinces anglaises, si des maladies contagieuses, produites par le climat du midi, n'avaient pas éclaté parmi les hommes du nord. Plus de vingt mille chevaliers et soldats moururent; le roi lui-même tomba dangereusement malade, et l'on craignit de le perdre, comme on avait perdu son père dans une campagne semblable, car il était frêle et délicat.

Le triste état de l'armée et la modération dont Louis IX ne se départit jamais, le portèrent à écouter les propositions du roi d'Angleterre. Il lui accorda une nouvelle trêve de cinq ans; il exigea le paiement annuel de 1,000 livres, et resta en possession du pays au nord de la Gironde. Le comte Raymond sollicita sa grâce, et l'obtint par l'intercession de la reine Blanche. Ainsi fut dissipée en peu de mois, par un jeune héros de vingt-huit ans, cette ligue qui avait paru d'abord si redoutable.

Pour prévenir le retour d'une lutte pareille, saint Louis abolit la coutume féodale qui permettait de tenir des fiefs de deux suzerains. Il convoqua tous les nobles qui possédaient des domaines en France et en Angleterre, et leur dit : « Comme on ne peut servir deux maîtres à la fois, il faut que vous choisissiez entre moi et le roi anglais, et que vous soyez tout entiers à l'un de nous deux. » Les uns choisirent la France, les autres l'Angleterre. La séparation des deux pays se trouva déterminée, et les vassaux n'eurent plus à hésiter entre l'un et l'autre suzerain. Dès lors, la lutte entre la

France et l'Angleterre cessa d'être féodale et devint nationale.

Peu de temps après, saint Louis mit le comble à ses succès dans le midi par le mariage de son troisième frère, Charles, comte d'Anjou, avec l'héritière de Provence. Raymond Béranger IV, comte de Provence, avait quatre filles : Marguerite, l'aînée, était reine de France; la deuxième et la troisième avaient épousé Henri III et son frère Richard de Cornwall, duc de Guyenne; la plus jeune devait hériter du comté. La soumission du midi fut complète; la royauté dominait sur toutes les côtes de la Méditerranée, depuis le Roussillon jusqu'au pied des Alpes.

Guerre du sacerdoce et de l'empire. — Pendant que la royauté marchait ainsi à l'unité de la France, l'Allemagne et l'Italie étaient agitées par la longue guerre du sacerdoce et de l'empire. L'empire avait pour chef Frédéric II, roi des Deux-Siciles, guerrier, politique, législateur, savant, philosophe, et l'un des génies les plus extraordinaires qui aient existé. Grégoire IX, son ennemi, offrit la couronne impériale et celle de Sicile à Louis IX, pour son frère Robert, comte d'Artois. Le saint roi répondit par un refus, et ajouta que, si l'empereur s'était rendu indigne de l'empire, il ne pouvait être déposé que par un concile général. Innocent IV, plus capable que Grégoire IX, continua la lutte avec la même violence. Forcé de quitter l'Italie, il demanda asile au roi qui, après avoir pris le conseil des barons, refusa de le recevoir dans son royaume. Innocent alla s'établir à Lyon, ville libre, dévouée à la papauté, quoique soumise à la suzeraineté nominale de l'empereur. Il y convoqua un concile œcuménique, et lança l'excommunication contre Frédéric. « Comme vicaire de Jésus-Christ, dit-il, en vertu de mon pouvoir ab-

solu, je le déclare convaincu d'hérésie, excommunié et déchu de l'empire. Je délie ses sujets de leur serment; je leur défends, sous peine d'excommunication, de lui obéir; j'ordonne aux électeurs d'élire un autre empereur, et je me réserve de disposer à mon gré du royame des Deux-Siciles. » Le pape entonna lui-même un *Te Deum* en action de grâces; puis tous les prélats renversèrent leurs cierges, et les éteignirent (1245).

Au milieu de cette lutte violente, une seule figure paraît calme, sereine et pure : c'est celle de saint Louis, tout occupé du bonheur de ses sujets et des intérêts de la religion. Il blâma la conduite du pape, et dans un entretien qu'ils eurent à Cluny, il lui représenta qu'il usurpait les droits des souverains et qu'il agissait contre l'esprit de douceur et de charité de l'Évangile. Innocent resta inflexible. Le roi, vivement affligé, s'opposa aux levées de deniers que le pape exigeait du clergé français pour faire la guerre à Frédéric, et défendit même aux évêques de lui prêter aucun argent.

Première croisade de saint Louis (1248). — Sur ces entrefaites, Louis IX tomba dangereusement malade, et il se trouva bientôt réduit à la dernière extrémité. On le crut mort, et une des dames qui le gardaient voulait déjà lui jeter le drap mortuaire sur le visage. En ce moment, le malade donna quelques légers signes de vie. Il demanda une croix, et la posa sur sa poitrine.

Cette idée de croisade était la pensée dominante de Louis IX. Le désir de reconquérir les lieux témoins de la passion du Sauveur le rendit sourd à toutes les représentations de ses conseillers et de sa mère. Sur ce point seul, le saint roi, qui

se montra si sage et si ferme envers le pape, paya son tribut aux faiblesses de son siècle. En vain l'évêque de Paris s'efforça de lui montrer combien il était imprudent de tenter une expédition lointaine dans un moment où la chrétienté était agitée par la querelle du pape et de l'empereur; où la lutte des barons de l'ouest et du midi était à peine apaisée; où le royaume, privé de son roi et de ses meilleures troupes, pouvait être attaqué par le roi d'Angleterre et par les seigneurs mécontents : tout fut inutile. Louis répondit que l'habileté de sa mère et la sagesse de ses ministres étaient de sûrs garants de la paix.

On ne s'occupa plus que des préparatifs de l'expédition. La plupart des barons, entraînés par l'exemple du roi ou par des sentiments de dévotion, s'empressèrent de prendre la croix. D'autres y furent engagés par une ruse qui peint la simplicité, la bonhomie et la familiarité de saint Louis avec ses serviteurs. Le roi était alors dans l'usage, aux fêtes solennelles, de leur distribuer des capes fourrées. La veille de Noël, il en fit faire de magnifiques, et ordonna d'y coudre de grandes croix. Le soir, il distribua lui-même ces capes dans l'obscurité, et l'on se rendit ensuite à l'église pour entendre la messe de minuit. L'étonnement des barons fut grand lorsque, à la clarté des cierges, ils virent les croix qu'ils portaient. Cette ruse singulière amusa beaucoup les spectateurs; ils se considérèrent comme enrôlés à la croisade, et dirent que le roi méritait le nom de *pêcheur d'hommes*, puisqu'il venait de faire un si beau coup de filet.

Le rendez-vous général de l'armée croisée fut fixé dans l'île de Chypre. Louis IX alla prendre à Saint-Denis l'oriflamme, la panetière et le bour-

don de pèlerin, et se mit en route. Sa mère, à qui il laissait la régence, l'accompagna jusqu'à Cluny; c'est là qu'ils se quittèrent pour ne plus se revoir! Le roi descendit le Rhône avec la reine Marguerite, s'embarqua dans un petit port de la Méditerranée fondé par lui, et appelé *Aigues-Mortes* ou *Eaux-Mortes*, à cause des eaux croupissantes et des marais qui étaient dans les environs. Il arriva heureusement en Chypre, où régnait Henri de Lusignan, parent des comtes de la Marche. Là, on résolut d'attaquer l'Égypte, et de marcher vers le Caire, qui était comme la capitale de l'islamisme.

Au printemps, la flotte appareilla; elle se composait de dix-huit cents vaisseaux, grands et petits, et portait au moins deux mille huit cents chevaliers, sans compter les hommes d'armes, les archers, les arbalétriers et les fantassins. Le lendemain, un vent violent du sud dispersa les vaisseaux, et le tiers à peine arriva en vue de Damiette. Cette ville, bâtie à l'entrée d'une embouchure du Nil, était si forte, dit Joinville, qu'on ne pouvait espérer la prendre que par famine. L'armée égyptienne, rangée en bataille sur le rivage, était commandée par l'émir Fakr-Eddin, général du sultan Malek-Saleh-Nodgemedin, et chef de ces esclaves turcs appelés *mameluks*, qui formaient la garde du sultan. Le roi résolut de débarquer le lendemain, sans attendre les vaisseaux dispersés par la tempête (1249).

Comme les bas-fonds empêchaient les grands vaisseaux d'aborder, les croisés descendirent dans des galères et des chaloupes; un grand nombre se jetèrent à l'eau tout armés pour arriver plus vite à l'ennemi. Le sire de Joinville, historien de cette croisade, et les chevaliers qui portaient l'oriflamme, abordèrent les premiers. Dès que le bon

roi vit l'oriflamme à terre, il se jeta dans la mer, et marcha à l'ennemi l'écu au cou, le casque en tête et le glaive au poing, ayant de l'eau jusqu'aux épaules. A mesure que les croisés arrivaient sur le rivage, ils se serraient les uns contre les autres, et plantaient en terre la pointe de leurs boucliers et le bois de leurs lances, pour résister aux charges de l'ennemi. Toute la fureur de la cavalerie arabe échoua contre ces lignes hérissées de fer. Découragés par cette résistance opiniâtre, les infidèles abandonnèrent le champ de bataille, et se retirèrent dans la ville. Bientôt le bruit se répandit que le sultan venait de mourir. L'émir Fakr-Eddin, plus occupé de ses intérêts personnels que du salut du pays, évacua Damiette, et prit la route du Caire avec ses troupes. Les habitants, effrayés de se voir délaissés, prennent à la hâte leurs effets les plus précieux, mettent le feu aux bazars, et s'enfuient de la ville au milieu de la nuit. Les Français y entrèrent le lendemain, et parvinrent à éteindre l'incendie.

Depuis ce moment, les chrétiens ne firent que des fautes. On était au 6 juin; le Nil commence à croître le 21; alors il monte jusqu'au 21 septembre, et rentre dans son lit vers la mi-novembre. Au lieu de profiter de l'époque des basses eaux, ils perdirent un temps précieux à attendre l'arrivée des vaisseaux dispersés par la tempête. Puis, quand ils virent croître le fleuve, ils s'effrayèrent, et résolurent de rester à Damiette jusqu'à ce que la saison de la crue et celle de la retraite des eaux fussent passées. Ils perdirent ainsi cinq mois, et donnèrent à l'ennemi le temps de revenir de sa première stupeur et de préparer des moyens de résistance. Enfin, ils se mirent en marche le

20 novembre, et prirent la route de Mansourah, que nos vieux historiens appellent *la Massoure.* Cette ville n'est qu'à dix lieues de Damiette : il leur fallut un mois pour y arriver. Ils n'avaient pas songé aux moyens d'établir des ponts dans un pays sillonné de canaux ; ils étaient obligés de livrer de continuelles et sanglantes escarmouches aux musulmans, qui les harcelaient à chaque instant, sans jamais se laisser attirer à une action générale. L'émir Fakr-Eddin, devenu seul maître de l'Égypte par la mort du sultan, arrêta les chrétiens pendant cinquante jours en face de Mansourah, dont ils n'étaient séparés que par le canal d'Achmoum. Enfin, un traître vint leur indiquer un gué. L'avant-garde, commandée par le grand maître du Temple et Robert, comte d'Artois, frère de saint Louis, le passa heureusement. Le succès eût été certain, si le comte d'Artois eût suivi les ordres du roi, qui lui avait recommandé de s'arrêter après avoir franchi le canal, afin de protéger le passage de l'armée. A la vue d'un corps de cavaliers fuyant devant lui, le fougueux Robert, sourd à toutes les représentations, s'élance à leur poursuite, pénètre avec eux dans le camp, tue l'émir Fakr-Eddin, et entre dans Mansourah. En vain le grand maître du Temple essaie de l'arrêter. « Les templiers et les hospitaliers sont des traîtres ! s'écrie Robert ; ils ne veulent pas que l'Orient devienne chrétien, afin de demeurer toujours nécessaires ; » et il continue de courir après les fuyards. Cette témérité causa la ruine de l'armée. Les Sarrasins, revenus de leur première stupeur, se rallient autour de Bibars, chef des mameluks, rejettent les croisés dans Mansourah, et les investissent de tous côtés. Les habitants se joignent aux soldats, barricadent les rues de la ville, et acca-

blent les chrétiens de pierres, de poutres et de projectiles de toute espèce. Les Français firent en vain les efforts les plus héroïques pour s'ouvrir un passage; ils succombèrent sous le nombre; presque tous furent tués. Le grand maître du Temple et une poignée de chevaliers s'échappèrent seuls, criblés de blessures (1250).

Encouragés par ce premier succès, les musulmans assaillirent le camp royal. La lutte fut terrible. Alfonse, comte de Poitiers, fut pris, et délivré par les vivandières et les valets de l'armée; Charles, comte d'Anjou, ne fut sauvé d'une mort certaine que par le courage du roi. Après des assauts furieux, répétés pendant une journée entière, les ennemis se lassèrent les premiers et battirent en retraite. Cet avantage ne consola pas les chrétiens de leurs pertes en morts et en blessés : une seconde bataille les aurait anéantis. Pour comble de malheur, les nombreux cadavres entassés sur les bords du Nil corrompirent l'air et les eaux, et produisirent la peste et d'autres maladies. « La chair des jambes se desséchait, dit Joinville, et la peau devenait tavelée de noir et de terre, et semblable à une vieille botte; la chair des gencives pourrissait, et, si l'on se prenait à saigner du nez, on était sûr de mourir bientôt. » A ces terribles maladies vint se joindre la famine : les Sarrasins, maîtres de la campagne, coupèrent toute communication entre le camp et Damiette, et interceptèrent les barques qui apportaient des vivres. Il fallut renoncer à tout espoir de conquête, et ne plus songer qu'au salut des débris de l'armée.

Captivité de saint Louis. — La retraite était presque impossible. Les malades furent placés dans

des barques qui devaient descendre le Nil à mesure que l'armée côtoierait le rivage. A peu de distance de Mansourah, ces barques furent attaquées par les galères ennemies; les musulmans sautèrent à l'abordage: ce fut une horrible boucherie. On ne laissa la vie qu'à un petit nombre de chevaliers et de seigneurs dont on espérait tirer de riches rançons. Ceux qui côtoyaient le Nil n'éprouvèrent pas un meilleur sort : les hommes en état de combattre furent taillés en pièces, et l'armée presque entière se vit réduite à se rendre prisonnière. Saint Louis, atteint de la peste, était si mal, qu'on craignait de le voir expirer à chaque instant. Il aurait pu s'échapper, dit un chroniqueur arabe, mais il ne voulut jamais abandonner ses compagnons d'armes; il partagea leurs souffrances et leur captivité. Les Sarrasins massacrèrent presque tous les prisonniers qui leur parurent atteints de la peste, dans la crainte de prendre leur mal. Quant au roi, aux princes et aux seigneurs, ils voulaient en obtenir promptement la plus forte rançon possible, de peur qu'ils ne vinssent à mourir en prison. Le sultan fit les premières ouvertures, et leur offrit la liberté à tous moyennant la reddition de Damiette et le paiement d'un million de besants d'or. Saint Louis ne se récria point sur l'énormité de la somme, qui équivalait à 250,000 marcs; il répondit qu'il paierait le million de besants pour ses soldats, et qu'il rendrait Damiette pour sa rançon, parce qu'un roi de France ne se rachetait point à prix d'argent. « Par la loi du Prophète! s'écria le sultan, magnifique est le Frank, qui ne barguigne point sur une aussi grande somme! Qu'on aille lui dire que je lui remets 200,000 besants. » Une

trêve de dix ans fut signée entre les chrétiens et les musulmans.

Ensuite on se remit en marche vers Damiette. Geoffroi de Sargines, un des plus vaillants chevaliers de l'armée, fut envoyé en avant, afin de faire embarquer la reine et les autres dames, de préparer l'argent, et de livrer la ville aux Sarrasins. La rançon fut payée. Le roi ayant appris qu'on avait trompé les infidèles de 10 mille livres, se montra vivement irrité, et fit restituer la somme; puis il fit voile pour la Palestine; il ne voulut pas revenir en France sans avoir vu la terre sainte.

Saint Louis passa trois ans en Palestine. Sa présence rassura les chrétiens d'Orient, qui, sans lui, auraient succombé sous les premiers efforts des musulmans. Il rétablit la concorde parmi eux, racheta une foule de prisonniers, et releva les fortifications de Jaffa, d'Ascalon, de Saint-Jean-d'Acre, de Beyrout, de Tripoli et des autres petites places qui restaient encore aux chrétiens.

Insurrection des pastoureaux (1251). — A la nouvelle des malheurs du saint roi, une insurrection terrible éclata dans le nord de la France parmi les habitants des campagnes. Un vieillard inconnu, au visage maigre, à longue barbe, se mit à prêcher que la Vierge lui avait apparu, et annoncé que le ciel accordait à l'humble simplicité des pâtres l'honneur de délivrer la terre sainte et de secourir le roi, qu'il avait refusé à l'orgueil des chevaliers. A la voix de cet homme, les bergers quittent leurs troupeaux en foule, et se mettent à sa suite. Quand ils arrivèrent à Amiens, ils étaient plus de trente mille. De là ils se dirigèrent vers Paris, et leur nombre s'accrut d'une multitude de pâtres, de laboureurs, d'enfants, de voleurs et de

vagabonds. Ils étaient armés d'épées, de haches, de couteaux, d'épieux, et de toute espèce d'instruments tranchants.

Blanche de Castille, persuadée, comme tout le monde, de la vérité de leur mission, fit venir leur chef en sa présence, et lui demanda son nom. Il répondit qu'il s'appelait *le maître de Hongrie*. La reine le combla de présents, et lui rendit des honneurs qui lui tournèrent la tête. Dans son orgueil, il se revêtit d'habits sacerdotaux, prêcha la mitre en tête comme un évêque, et s'éleva contre les richesses et la licence du clergé. Les pastoureaux, excités par ses déclamations, se jetèrent sur les clercs et tuèrent tous ceux qui tombèrent entre leurs mains. Ce fanatisme féroce, et les excès de toute sorte commis par ces bandes indisciplinées, effrayèrent les nobles et les habitants des villes. On se mit en défense. A Bourges, le grand maître promit de prêcher comme un prophète et de faire des miracles. Une foule de peuple se rassembla pour l'entendre, malgré les défenses de l'archevêque et du clergé. Mais il ne fit rien de ce qu'il avait promis; ses miracles n'étaient que des jongleries. Un bourreau, aposté parmi le peuple, frappa cet imposteur d'un coup de hache, et le tua. En même temps, le bailli royal et ses hommes d'armes attaquèrent ses compagnons, tuèrent les uns et chassèrent les autres. Les pastoureaux se dispersèrent par bandes, et furent massacrés dans les campagnes, *comme des chiens enragés*, par les chevaliers et les hommes d'armes. On ignore qui était ce mystérieux *maître de Hongrie*, *qui fut*, dit Matthieu Pâris, *le plus dangereux ennemi de la sainte Église, depuis le temps de Mahomet.*

Peu de temps après cette insurrection des pas-

toureaux, la reine Blanche de Castille mourut à Melun. Son administration ferme et intelligente avait préservé le royaume des maux qui auraient pu arriver en l'absence du roi (1252).

Retour de saint Louis (1254). — Saint Louis fut vivement affligé de la mort de sa mère. Le premier moment de sa douleur passé, il sentit la nécessité de retourner dans son royaume. Il quitta la Palestine, inconsolable de n'avoir pu visiter Jérusalem et les autres lieux sanctifiés par la passion du Sauveur. Arrivé sur les côtes de l'île de Chypre, la galère qu'il montait heurta contre un banc de sable et fut fortement endommagée. On conseilla au roi de passer sur un autre navire, parce qu'il était douteux que cette galère pût tenir la mer sans péril jusqu'en France. Il s'y refusa : « Si je quitte cette nef, dit-il, les cinq ou six cents personnes qui y sont, et qui font autant de cas de leur vie que j'en fais de la mienne, n'oseront pas y rester ; elles descendront dans l'île de Chypre, et n'auront peut-être jamais les moyens de revoir la France. J'aime mieux mettre moi, ma femme et mes enfants en la main de Dieu, que de faire un si grand dommage à tant de gens qu'il y a céans. » La nef royale continua sa route, et aborda heureusement sur les côtes de Provence. Le saint roi descendit à Hyères ; il traversa les Cévennes, l'Auvergne et le Berry, et arriva à Paris six ans après son départ (1248-1254).

Travaux de saint Louis. — A peine de retour, saint Louis chercha à se consoler des revers de la croisade, qu'il attribuait à ses péchés, en travaillant au bonheur de ses sujets ; il s'appliqua surtout à enlever à ses voisins tout prétexte de guerre. Son amour extrême de la paix et de la justice le porta à faire

des actes qui furent blâmés de tous ses conseillers. Depuis un demi-siècle, les Anglais ne cessaient de se plaindre de la *grande injustice de Philippe-Auguste*, et de réclamer la restitution des provinces françaises. Pour mettre fin à ces plaintes et assurer la paix avec l'Angleterre, saint Louis, qui doutait de la légitimité des conquêtes de son aïeul, consentit à restituer le Périgord, le Limousin et la partie de la Saintonge au sud de la Charente, à condition que Henri III renoncerait à ses droits sur le Poitou, l'Anjou, la Touraine, le Maine et la Normandie. La France murmura de cet acte de modération, et les provinces sacrifiées conservèrent un tel ressentiment d'avoir été remises malgré elles sous le gouvernement de l'étranger, que plus tard lorsque Louis IX fut canonisé, elles refusèrent longtemps de l'honorer comme un saint et de célébrer sa fête.

Malgré ce scrupule pour les conquêtes violentes, saint Louis profita, en habile politique, de toutes les occasions légitimes de s'agrandir. Outre le comté de Toulouse, dont la réunion fut préparée par sa mère, le domaine royal acquit, sous son règne, les comtés de Chartres, Blois et Sancerre, la vicomté de Châteaudun, le comté de Mâcon, le comté du Perche, les comtés d'Arles, de Forcalquier, de Foix et de Cahors, et une foule d'autres villes et de seigneuries qu'il serait trop long d'énumérer.

Après avoir affermi la paix au dehors, le roi se dévoua tout entier à faire régner dans l'intérieur l'ordre, la justice, la sécurité. Uniquement préoccupé du bonheur public, il ne se proposa point d'abattre la féodalité ni d'augmenter le pouvoir royal; il ne songea qu'à faire le bien, qu'à détruire les abus partout où ils se rencontraient, sans aucun intérêt personnel.

Au nombre des abus les plus criants du moyen âge étaient les guerres privées. Le plus petit gentilhomme se croyait le droit de venger lui-même son injure par les armes, et de promener le fer et la flamme sur les terres de son ennemi. Souvent même l'offensé attaquait les parents de l'offenseur, et les tuait ou blessait, quoiqu'ils ignorassent l'offense. Cet emploi de la force brutale, qui tenait la société dans un état de guerre continuelle, était si enraciné, que saint Louis ne put l'abolir radicalement. Il se borna à établir la *quarantaine du roi*, qui défendait de commencer les hostilités contre la famille de l'offenseur avant quarante jours, pour donner aux innocents le temps de se mettre en défense ou en sûreté. L'offensé eut même la faculté d'arrêter les hostilités, en s'adressant à la justice royale; ce qui changeait la guerre en procès.

Un autre abus monstrueux était le duel judiciaire. Un homme, noble ou roturier, était-il accusé d'un crime : s'il n'existait contre lui ni preuves écrites, ni témoignages incontestables, il avait le droit d'en appeler au *jugement de Dieu* par l'épée, c'est-à-dire de réclamer le duel contre l'accusateur; et le devoir des magistrats se bornait à veiller à ce que le combat se passât loyalement. Louis abolit le duel judiciaire dans les tribunaux de la couronne, et cette réforme passa peu à peu dans ceux des barons.

Non content de remplacer la guerre par des procès, il centralisa l'administration de la justice, en établissant les *appels* et en étendant les *cas royaux*, c'est-à-dire ceux où le roi seul avait le droit de juger. Par les appels, les cours des barons furent subordonnées au pouvoir royal; et, par l'extension des cas royaux, elles furent resserrées dans des limites de plus en plus étroites.

Ces améliorations importantes amenèrent l'établissement de nouvelles formes judiciaires compliquées et difficiles : il y eut déposition des témoins, plaidoyers, débats, etc. Les barons, incapables de comprendre cette procédure embrouillée, se dégoûtèrent bien vite des *jugeries*, et la plupart d'entre eux cessèrent de se rendre à la cour des pairs. Leurs places furent remplies par des légistes; et la cour des pairs, auparavant formée des grands vassaux, et ensuite composée des barons et des légistes, devint la cour souveraine du roi, et reçut le nom de *parlement*, qui ne s'appliquait jadis qu'à une assemblée politique. La classe des légistes augmenta en nombre et en importance, et forma dans l'État un ordre social qui prit rang entre la noblesse et la bourgeoisie.

Établissements de saint Louis. — Toutes les lois et ordonnances de ce règne ont été réunies en un recueil connu sous le titre d'*Établissements de saint Louis*. C'est un côde complet, sans ordre, sans classification, comme les *Capitulaires* des Carlovingiens. La partie pénale est sévère, ainsi que l'exigeait l'état de désordre de la société; et cette sévérité est quelquefois poussée jusqu'à la barbarie. Ainsi, le vol d'un cheval était puni du gibet; le vol dans une église, de la perte des yeux. L'hérétique était condamné au feu; le blasphémateur avait la langue percée d'un fer chaud. L'emploi de la torture était conservé; mais on ne pouvait l'appliquer que sur la déposition de deux témoins.

La passion de saint Louis pour la justice lui faisait combattre les abus partout où ils se trouvaient. Il osa s'opposer aux empiétements de la cour de Rome; il rendit une ordonnance célèbre qui défendait de lever aucune somme d'argent pour le pape, à moins que la cause n'en fût re-

connue raisonnable et urgente, par le roi et les prélats français. Cette ordonnance, que les partisans du saint Siége crurent flétrir du nom de *Pragmatique*, à cause des juristes, praticiens ou pragmaticiens, qui l'avaient rédigée, devint la charte des libertés de l'Église gallicane. Elle proclama l'indépendance du royaume et de l'Église dans leurs rapports avec la papauté.

Saint Louis sut résister de même au clergé de son royaume. A cette époque, un des plus grands obstacles à l'administration de la justice étaient les priviléges judiciaires des membres du clergé, et l'usage qu'il faisait des excommunications. Si un laïque avait une querelle avec un homme d'église, il se voyait excommunié, et le tribunal ecclésiastique requérait l'assistance du pouvoir séculier pour forcer l'excommunié à se soumettre. Cet abus était devenu si intolérable, qu'on ne tenait souvent aucun compte des sentences ecclésiastiques. Les évêques de France, réunis à Paris, se plaignirent au roi de cette indifférence pour les jugements de l'Église, et le prièrent de commander à ses baillis de saisir les biens des excommuniés pour les obliger à se soumettre. « Je le ferai volontiers, répondit le roi, contre ceux qu'on aura convaincus d'avoir fait tort à l'Église. » L'évêque d'Auxerre dit qu'il n'appartenait ni à lui ni aux laïques de connaître des jugements ecclésiastiques. Le roi répliqua qu'il n'en ferait point autrement, et que ce serait pécher contre la justice et contre Dieu que de forcer à se faire absoudre ceux à qui les clercs auraient fait tort. Ainsi, saint Louis s'érigeait en juge des sentences rendues par les cours épiscopales.

Saint Louis rend la justice. — Le saint roi ne se

contentait pas de préparer ses mesures réformatrices avec des barons et des prudhommes, et de présider son *parlement;* il rendait tous les jours lui-même la justice, assis devant la porte ou dans le jardin de son palais. Souvent en été, dit Joinville, après avoir ouï la messe, il allait se promener au bois de Vincennes, s'asseyait au pied d'un chêne, et faisait asseoir ses courtisans à côté de lui. Tous ceux qui voulaient lui parler pouvaient s'approcher, sans que personne les en empêchât, et il les expédiait les uns après les autres.

Au milieu de ces occupations vraiment royales, la vertu de saint Louis reçut un honneur plus glorieux que les triomphes militaires les plus éclatants. L'Angleterre était depuis longtemps agitée par des discordes intestines. Henri III ne montrait aucun respect pour les libertés garanties à la nation par la *grande charte.* Les barons, fatigués de sa tyrannie, adoptèrent des règlements appelés *Provisions d'Oxford*, qui ne laissaient au roi que son titre et sa couronne. Une lutte violente éclata. Enfin les deux partis convinrent de prendre saint Louis pour juge de leurs différends. Ce fut à Amiens que se jugea ce singulier procès. Le roi d'Angleterre d'un côté, et Simon de Leicester, chef des barons, de l'autre, comparurent devant le tribunal du roi, et y plaidèrent leur cause. Saint Louis annula les *Provisions d'Oxford*, et ordonna l'observation de la grande charte. Cette décision ne satisfit et ne devait satisfaire personne. Les deux partis recommencèrent la guerre (1264).

Piété de saint Louis. — Malgré ses nombreux travaux, le saint roi trouvait le temps de vaquer aux pratiques de la dévotion la plus minutieuse. Il se levait trois fois la nuit pour prier; il récitait le bréviaire tous les jours; il s'imposait les mortifications

et les pénitences les plus dures, pour l'expiation de ses péchés. Cette dévotion monacale, qui rendait le roi si cher aux moines et aux clercs, le faisait paraître quelquefois ridicule aux âmes mondaines. Un jour, pendant qu'il jugeait, une femme, qu'il avait peut-être condamnée, lui cria : « Fi ! fi ! devrais-tu être roi de France? Il vaudrait beaucoup mieux qu'un autre fût roi; car tu n'es roi que des frères prêcheurs, des prêtres et des clercs. » Les officiers du roi voulaient la battre; mais il leur défendit de la toucher, et il lui fit donner de l'argent. Cette anecdote nous montre que saint Louis, si sévère pour lui-même, était rempli de douceur et d'indulgence pour les autres. Le sire de Joinville, son biographe et son ami, le représente comme un prince d'un abord facile, d'une humeur enjouée, plein d'abandon et de bonhomie, aimant à s'entourer d'un petit nombre d'amis intimes, et se plaisant à s'égayer familièrement avec eux.

Joinville eut le bonheur de vivre avec saint Louis dans une intimité familière. Le roi se plaisait à converser avec lui. « Sénéchal, lui demanda-t-il un jour, lequel aimeriez-vous mieux être lépreux ou avoir commis un péché mortel? — Et moi, dit Joinville, qui jamais ne lui voulus mentir, je lui répondis que j'aimerais mieux avoir fait trente péchés mortels que d'être lépreux. » Cette réponse blessa le saint roi; cependant, il ne témoigna aucun mécontentement. Mais quand tout le monde fut parti, il appela le jeune sénéchal : « Comment avez-vous osé parler de la sorte? » lui demanda-t-il. « Et je lui répondis que je le dirais encore. Et il me dit : Ha! fou musart, musart; vous y êtes déçu; car vous savez qu'il n'est lèpre si laide que d'être en péché mortel. Et vous prie que pour

l'amour de Dieu d'abord, et pour l'amour de moi, vous reteniez cela en votre cœur. »

Cependant Louis nourrissait toujours l'espoir d'une nouvelle croisade. Il n'avait pas quitté sa croix depuis son retour, pour montrer qu'il ne se regardait pas comme dégagé de son vœu. La terre sainte était réduite au dernier degré de misère. Antioche avait été prise et saccagée par les infidèles; dix-sept mille habitants avaient été massacrés, et plus de cent mille vendus comme esclaves. En même temps, Constantinople fut reprise par les Grecs, et il ne resta aux Latins que Tripoli et Saint-Jean d'Acre.

Charles d'Anjou conquiert les Deux-Siciles. — Les papes, toujours acharnés contre les empereurs, se montraient insensibles aux souffrances des chrétiens orientaux; ils ne travaillaient qu'à la ruine de la maison de Souabe, et ils eurent enfin la joie de l'accomplir. Frédéric II était mort; son fils Conrad n'avait fait que passer sur le trône; il avait laissé son héritage à son fils Conradin, enfant de trois ans, sous la tutelle de Manfred, son frère naturel. Manfred s'empara des Deux-Siciles, et régna douze ans. Le pape l'excommunia, et offrit sa couronne à Charles, comte d'Anjou et de Provence, frère de saint Louis. La bataille de Bénévent décida la querelle (1266). Manfred fut tué, et les vainqueurs traitèrent les Deux-Siciles comme les Normands avaient traité l'Angleterre après la bataille de Hastings. L'oppression amena des révoltes. Le jeune Conradin crut le moment favorable pour reconquérir l'héritage de son père. Il descendit en Italie, et fut rejoint par tous les mécontents et les partisans de sa maison. Charles d'Anjou marcha contre lui, le vainquit à Tagliacozzo, et le fit prisonnier. Le dernier rejeton de Frédéric Barberousse, enfant de seize ans, périt sur l'échafaud comme traître.

Seconde croisade de saint Louis (1270). — Saint Louis resta étranger à la sanglante conquête de son frère. Il ne s'occupait que des dangers de la terre sainte et des souffrances des chrétiens. Après plusieurs années de préparatifs, il alla prendre l'oriflamme à Saint-Denis, et se dirigea vers le port d'Aigues-Mortes, rendez-vous des croisés. Là, on prit l'étrange résolution de commencer l'expédition par la conquête de Tunis, où régnait un prince musulman. Le bon roi se flattait, dit-on, de l'espoir de le convertir et de faire renaître le christianisme sur cette terre d'Afrique, où jadis il avait été si florissant. Cette illusion se dissipa bientôt. On se vit obligé de faire le siége de Tunis. La peste se déclara dans le camp; saint Louis en fut attaqué, et sentit que sa fin approchait. Il fit venir son fils aîné Philippe, et lui donna, pour dernières instructions, des conseils dictés par la justice et la piété. Ensuite il se fit coucher sur un lit couvert de cendres, et expira en priant Dieu d'avoir pitié de ses compagnons, et de les ramener en la terre de France. Il avait cinquante-six ans, et en avait régné quarante-quatre. Ainsi mourut, dit Joinville, le meilleur des rois, le prince le plus saint et le plus juste qui ait porté la couronne, le modèle le plus accompli que l'histoire fournisse aux souverains qui veulent régner selon Dieu et pour le bien de leurs sujets.

Philippe III, fils et successeur de saint Louis, fit une trêve de dix ans avec le roi de Tunis, et ramena en France les débris de l'armée. Il rapportait avec lui le cercueil de son père, et ceux de son frère le comte de Nevers, de sa femme Isabelle, de son oncle et de sa tante le comte et la comtesse de Toulouse, et de son beau-frère Thibaut, roi de Navarre, tous morts pendant l'expédition. Il leur

fit des funérailles magnifiques, et il porta lui-même le corps de son père sur ses épaules, aidé de ses premiers barons, depuis l'église de Notre-Dame de Paris jusqu'à l'abbaye de Saint-Denis, où il fut déposé.

Bientôt le bruit se répandit qu'il se faisait des miracles sur le tombeau de saint Louis. Un de ses biographes en raconte soixante-cinq, que Dieu lui permit d'opérer, dit-il, afin que sa sainteté resplendît par des miracles, comme elle avait déjà resplendi par ses vertus. La cour de Rome ordonna une enquête, et mit Louis IX au nombre des saints, vingt-sept ans après sa mort.

Lettres, arts. — Le règne de saint Louis fut une époque mémorable dans l'histoire de la civilisation française. Nulle part il n'y avait autant d'ordre, de justice et de culture intellectuelle, que dans la capitale de la France. L'Université de Paris, favorisée de nombreux priviléges, avait un grand renom, et attirait tous les savants de l'Europe. Albert le Grand vint de Cologne pour y donner des leçons; l'Italien saint Thomas d'Aquin, surnommé *l'Ange de l'École*, et l'Anglais Roger Bacon, *le Docteur admirable*, y passèrent plusieurs années dans l'étude et la retraite. La langue française fit de grands progrès sous la plume du roi Thibaut, le premier poëte intelligible, et du sire de Joinville, le premier prosateur vraiment français. Le roi était lui-même fort instruit; il protégeait les lettres et aimait beaucoup les livres. Il assembla plus de mille volumes, nombre considérable pour le temps, et eut l'honneur de commencer la bibliothèque royale. Il aida son chapelain Robert, de Sorbon en Champagne, à fonder à Paris le collége de la Sorbonne, pour les pauvres étudiants en théologie. Il bâtit plusieurs hôpitaux, entre autres celui des

Quinze-Vingts, pour trois cents ou quinze-vingts aveugles, comme on disait alors, et fonda la *Sainte-Chapelle*, un des monuments les plus précieux du moyen âge.

PHILIPPE III, LE HARDI

(1270-1285)

Règne obscur. — Philippe III n'avait que la dévotion de son père et son amour pour les mortifications, le jeûne et les autres œuvres de pénitence. Il mena sur le trône une vie de moine plutôt que de chevalier. C'était un homme illettré, ignorant, sans capacité, mais plein de douceur. On ne sait pas ce qui lui valut le surnom de *Hardi*.

Dès son avénement, Philippe III recueillit les fruits du traité de Meaux, qui avait mis fin à la guerre des Albigeois. Alfonse, comte de Poitiers et de Toulouse, et sa femme, étaient morts sans postérité. Le roi réunit à la couronne le Poitou, le comté de Toulouse, le Quercy, le Rouergue et une partie du marquisat de Provence.

Le règne de Philippe III, qui dura quinze ans, est obscur et sans intérêt. A l'intérieur, il n'offre qu'un seul événement, et c'est une catastrophe de palais. Philippe III avait l'habitude de choisir ses favoris et ses ministres parmi les gens de bas étage. Le plus puissant de tous était Pierre de la Brosse, fils d'un pauvre gentilhomme; cet homme, qui avait été barbier et chirurgien de saint Louis, devint chambellan du roi et fut comblé d'honneurs. Les grands et les prélats lui témoignaient le respect le plus humble; mais ils ne lui épargnaient pas en secret le mépris et

la haine qu'excite la fortune des parvenus. La Brosse n'ignorait pas les vrais sentiments des barons, et il se tenait sur ses gardes. Il voyait avec inquiétude l'affection croissante du roi pour sa seconde femme, Marie de Brabant, jeune princesse remarquable par sa beauté, sa grâce et sa vertu. Il craignit qu'elle ne lui enlevât la faveur royale, et il chercha les moyens de la perdre. Un événement sembla lui fournir une occasion d'accomplir ses coupables desseins. Philippe le Hardi avait eu quatre enfants de sa première femme. L'aîné mourut, et l'on crut à un empoisonnement. Pierre de la Brosse fit répandre le bruit que la reine avait commis le crime, pour faire passer la couronne à ses enfants. Le roi était dans une affreuse angoisse. Il envoya consulter une *béguine* ou dévote de Nivelles, espèce de devineresse fameuse, qui savait, disait-on, les choses passées et futures. « Rapportez au roi, répondit-elle aux messagers, de ne pas croire les mauvaises paroles qu'on lui dit contre sa femme; car elle est bonne et loyale envers lui et envers tous les siens. » Le roi, ayant reçu cette réponse, soupçonna qu'il y avait à sa cour d'autres personnes qui n'étaient pas bonnes et loyales; mais il n'en dit rien.

Deux ans après, on lui apporta des lettres interceptées que Pierre de la Brosse envoyait à l'évêque de Bayeux, son frère. On ignore le contenu de ces lettres. Aussitôt le favori fut arrêté, et jugé sans aucune forme de justice, par une commission composée du comte d'Artois, du duc de Bourgogne et du duc de Brabant, frère de la reine, qui tous étaient ses ennemis; il fut condamné au gibet et pendu. L'évêque de Bayeux eut le temps de se sauver à Rome.

Vêpres siciliennes (1282). — Au dehors, le règne

de Philippe III est fameux par le massacre des Français, arrivé en Sicile, et connu sous le nom de *Vêpres siciliennes.* Charles d'Anjou, roi de Naples, s'était rendu odieux à ses sujets par sa tyrannie; la licence et les excès des Français qui l'avaient accompagné achevèrent de le perdre. Un gentilhomme sicilien, nommé Jean de Procida, forma une vaste conspiration pour délivrer la Sicile, et y fit entrer don Pèdre ou Pierre III, roi d'Aragon, prince astucieux et brave, qui avait épousé une fille du roi Manfred. La brutalité d'un soldat la fit éclater avant le temps fixé par les conjurés. Ce soldat insulta publiquement une jeune fille qui se rendait à vêpres dans l'église de Montréal, près de Palerme. Un cri d'indignation et de fureur s'éleva parmi la foule. On mit le soldat en pièces, on se jeta sur ses compatriotes, et on les égorgea sans distinction d'âge ni de sexe, d'abord à Palerme, puis dans toute la Sicile. Après cet épouvantable massacre, les insurgés appelèrent le roi d'Aragon, qui battit les Français sur terre et sur mer, et qui resta maître de l'ile entière. Charles d'Anjou fut réduit au seul royaume de Naples.

Guerre contre l'Aragon (1285). — La chevalerie française ne vit, selon les idées du temps, qu'une infâme trahison dans ce violent affranchissement d'un peuple qui exterminait ses oppresseurs. Une foule de volontaires allèrent offrir au roi Charles le secours de leur épée. Philippe III résolut de s'associer à ces idées de vengeance, et déclara la guerre au roi d'Aragon. Il commença les hostilités par la ruine de la petite ville d'Elne, en Roussillon, dont tous les habitants furent passés au fil de l'épée. Ensuite il franchit les Pyrénées, et arriva devant Gironne. Le siége de cette ville fut long et

pénible. Pierre III harcelait les assiégeants par des escarmouches continuelles, leur coupait les vivres et leur tuait beaucoup de monde. Cependant la ville fut forcée de capituler. Ce fut le terme des succès de Philippe le Hardi. Son armée était épuisée par les maladies et les fatigues; sa flotte venait d'être battue par l'amiral aragonais, le célèbre Roger de Loria, le premier marin du siècle. Il ordonna la retraite. Arrivé à Perpignan, il tomba malade et mourut.

Ce règne vit s'accomplir une innovation importante. Jusqu'alors on avait considéré la noblesse comme inaccessible aux roturiers. Philippe III s'arrogea le premier le droit *de faire des nobles*; il conféra des lettres de noblesse à son orfévre Raoul, et permit aux roturiers d'acquérir des fiefs, et de s'anoblir ainsi eux-mêmes; c'était *la terre qui faisait l'homme*. Ces deux mesures, inspirées par les légistes, firent tomber la barrière qui séparait les nobles propriétaires du sol et le reste de la nation.

PHILIPPE IV, LE BEL.

(1285-1314).

Despotisme royal. — Philippe IV, surnommé *le Bel*, à cause de la beauté de sa personne, était déjà roi de Navarre et comte de Champagne par sa femme, fille unique du dernier souverain de ces deux États, lorsque la mort de son père le fit monter sur le trône de France.

A son avénement, la royauté, grâce aux acquisitions de Louis le Gros, de Philippe-Auguste et de saint Louis, était le premier pouvoir en France;

mais elle avait des adversaires redoutables dans le clergé, et surtout dans les grands propriétaires de fiefs, ses vassaux ou ses arrière-vassaux. Philippe, guidé par les légistes, reprit l'œuvre de ses prédécesseurs, et travailla de toutes ses forces à l'extension du pouvoir royal. Malheureusement il ne l'employa pas, comme eux, à établir l'ordre, la paix, la justice, à faire le bien; avec lui la royauté abandonna son beau rôle de pouvoir protecteur, réformateur, pour se changer en un despotisme égoïste et brutal.

Le règne de Philippe le Bel fut le règne des légistes. Armés de la loi romaine, ils ruinèrent insensiblement le pouvoir féodal et le pouvoir ecclésiastique, pour y substituer celui de la royauté. S'ils furent souvent un instrument de tyrannie, ils rendirent d'immenses services au trône et même au pays. Par leurs conseils, le parlement, qui jusqu'alors avait accompagné le roi, devint sédentaire à Paris. Une des principales mesures des légistes contre l'aristocratie, fut de suspendre le droit que les barons avaient de faire battre monnaie, et d'étendre à tout le royaume la juridiction des baillis royaux, auparavant restreinte aux domaines de la couronne; ces baillis dépouillèrent les barons de la plupart de leurs prérogatives et de leur indépendance. Un autre grand coup porté à la haute noblesse fut la création de deux pairies, en faveur du duc de Bretagne et du comte d'Artois: le roi, en s'attribuant le droit de créer des pairs, faisait de la pairie une dignité; et les grands vassaux, autrefois les égaux des ducs de France, tombaient au rang de sujets. Quant au clergé, on l'obligea de contribuer aux charges publiques, comme les autres classes, et on lui enleva le droit d'exercer les fonctions judi-

ciaires, non-seulement dans les cours du roi, mais dans celles des autres vassaux.

La ruine de l'indépendance féodale et ecclésiastique fut suivie de celle des communes, qui formaient, au sein du royaume, des espèces de petites républiques. Les communes avaient résisté aux barons, aux évêques et aux autres petits seigneurs de leur voisinage; mais quand elles se trouvèrent en présence d'un souverain puissant, comme l'était le roi, elles succombèrent sans résistance. Souvent même elles allèrent au-devant du joug. L'intérieur de la plupart de ces petites républiques était livré à l'anarchie : il y avait lutte entre les bourgeois pour les places de maires, de consuls, d'échevins, entre les bourgeois et la population inférieure, qui voulait sa part du pouvoir. Pour échapper au pillage et aux massacres, les bourgeois renonçaient à leur indépendance, et se donnaient au roi : ils vendaient leur liberté, pour acheter l'ordre et le repos.

Impôts, séditions. — Philippe le Bel ne se contenta pas de faire plier le clergé, les barons et la bourgeoisie des communes : il opprima toutes les classes de ses sujets et les écrasa d'impôts. Les revenus de la couronne, qui consistaient dans des cens, des péages, des amendes, des rentes, n'étaient plus proportionnés aux besoins de la nouvelle royauté; ils ne suffisaient plus à défrayer la cour, à payer ses nombreux employés, à exécuter ses entreprises. Il fallait de nouvelles ressources. Pour se procurer de l'argent, Philippe le Bel eut recours à divers expédients : il vendit la liberté aux serfs de la couronne; il frappa d'amendes et de confiscations les juifs et les marchands italiens, qui faisaient presque tout le haut négoce du royaume; il soumit à un droit de douane le commerce d'im-

portation et d'exportation; il mit un impôt sur le sel; il exigea des *aides* énormes pour marier sa fille et armer ses fils chevaliers; il leva de fréquentes dîmes sur le clergé, sous le prétexte d'aller faire la guerre en Palestine; il emprunta des sommes considérables à des marchands florentins établis en France, et leur céda en paiement la perception des impôts dans plusieurs provinces; il devint ainsi le premier auteur de l'*affermage des impôts*, qui fut pendant cinq siècles une des plaies de la monarchie. Enfin, le roi Philippe, violant les chartes de ses prédécesseurs, greva tous ses sujets d'une taxe extraordinaire, et les força à payer la centième, puis la cinquantième partie de leurs revenus; cette taxe reçut du peuple le nom de *maltôte*, du latin *mala tolta*, mauvaise levée, c'est-à-dire mauvaise taxe. Mais de toutes les mesures fiscales imaginées par Philippe le Bel, la plus frauduleuse, la plus perfide et la plus vexatoire fut l'*altération des monnaies*. Sur un ordre du roi, les citoyens étaient obligés de porter leur argent en espèces aux directeurs des monnaies royales, qui les remboursaient en monnaie neuve, fort inférieure, pour le poids et le titre, au cours qu'on lui attribuait. Cette mesure tyrannique, qui jetait le désordre dans toutes les transactions, tuait le commerce et ruinait une foule de familles, se renouvela souvent sous ce règne. La seule année 1305 vit altérer cinq fois le poids et le titre du numéraire. Le roi ne s'arrêta pas là. A son avénement, plus de quatre-vingts seigneurs jouissaient du droit de battre monnaie; il réduisit d'abord ce nombre de moitié, puis il défendit aux autres de battre aucune monnaie jusqu'à nouvel ordre. Il semble qu'il voulût être le seul faux monnayeur du royaume.

La tyrannie rendit odieux le gouvernement de

Philippe le Bel; il y eut des murmures, des soulèvements qui furent réprimés avec une sévérité impitoyable. Un écolier de l'Université, ayant parlé librement sur les affaires publiques, fut arrêté et pendu. Une sédition éclata à Rouen, à propos de la maltôte; elle fut punie par la mort de tous les chefs; une autre sédition, arrivée à Paris, se termina par le supplice de vingt-huit hommes, qui furent pendus aux principales entrées de la ville. La moindre parole, le moindre murmure, étaient punis par le pilori, le fouet ou la prison. On n'avait jamais vu un gouvernement aussi dur, aussi inquisiteur.

Philippe le Bel s'occupait de tout; il avait la prétention de se mêler de tout, de tout régler : il fit des lois sur tout, même sur le luxe, sur la table, sur les habillements. Il défendit aux bourgeois de porter de l'or, des pierres précieuses et de l'hermine; aux ducs, aux comtes et aux barons qui avaient 6,000 mille livres de rente, de faire plus de quatre robes par an ; aux chevaliers, qui avaient 3,000 livres, de faire plus de trois robes; aux prélats et aux écuyers, plus de deux ; les roturiers ne pouvaient avoir qu'un habit par an. Cette ordonnance fixait aussi le nombre des plats à servir sur les tables : on ne devait donner que deux plats et un entremets au souper. Ces lois étaient faites par le roi seul, sans le concours des barons et des évêques. Mais quand il s'agissait de paix, de guerre, de relations extérieures, le roi réclamait le conseil des vassaux et même des bourgeois des villes. Comme il ne pouvait pas faire la guerre tout seul, et qu'il voulait paraître, aux yeux des étrangers, soutenu par ses sujets, il était obligé de s'assurer de leur concours et de leur appui; il les appelait parce qu'il avait besoin d'eux. Ce fut par

le même motif qu'il introduisit dans ses conseils des députés des principales villes. Saint Louis en avait donné le premier exemple, et il l'avait fait dans des vues pleinement désintéressées. Au reste, dans les assemblées de ce temps-là, les délibérations étaient courtes, elles n'avaient presque aucune influence sur le gouvernement, et les députés des villes y tenaient fort peu de place.

Paix avec l'Aragon. — Philippe le Bel ne montra pas moins d'empressement à étendre le territoire de la monarchie qu'à augmenter le pouvoir de la royauté. A son avénement, il trouva la France engagée dans la guerre d'Aragon. Il confia la conduite des hostilités à ses généraux et à ses alliés les rois de Castille et de Majorque, qui n'éprouvèrent que des revers. Alors il accepta la médiation d'Édouard Ier, et signa la paix à Tarascon. Charles de Valois, son frère, renonça à la couronne d'Aragon, qui lui avait été offerte par le pape, et obtint du roi de Naples la cession des comtés d'Anjou et du Maine.

Guerre contre Édouard Ier. — A peine délivré de cette guerre, Philippe s'engagea dans une entreprise qui touchait de plus près aux véritables intérêts du royaume. Il méditait d'expulser les Anglais de la Guyenne, et de réunir cette province à la couronne. Édouard Ier était occupé à conquérir le pays de Galles et l'Écosse. Philippe crut le moment favorable pour lui enlever ses provinces françaises. Il ne tenta point cette conquête par les armes; en vrai légiste, il eut recours à une ruse de procureur.

Des rivalités de commerce amenaient souvent des rixes entre les marins anglais de la Guyenne et les marins français du Poitou et de la Normandie. En 1292, un pilote normand fut tué par des Anglais

dans le port de Bayonne. Ce meurtre fut suivi d'une guerre entre les matelots des deux pays, sans le concours des gouvernements. Pendant les hostilités, la ville française de la Rochelle fut surprise par des corsaires anglais et gascons, et livrée au pillage.

Philippe, attentif à profiter de tout, demanda raison de ces excès au roi d'Angleterre, et le fit citer devant sa cour, pour *répondre sur tous ces forfaits et sur toute autre chose qu'il jugerait convenable de proposer contre lui, pour ensuite obéir au droit et s'y soumettre.*

Édouard, tout occupé de ses projets sur l'Écosse, redoutait une rupture avec la France : loin de s'offenser du procédé hautain de Philippe le Bel, il chargea son frère d'aller faire des soumissions, et ordonna à ses officiers de remettre au roi de France la province de Guyenne. Il considérait cette occupation comme une simple formalité, comme un acte de déférence envers son suzerain. Philippe l'entendit ou feignit de l'entendre autrement. Une fois maître de Bordeaux, de Bayonne et des autres villes de la Guyenne, il ne voulut plus s'en dessaisir.

Ligue contre la France. — Édouard, furieux de ce manque de foi, chercha partout des ennemis à Philippe le Bel, et parvint à former contre lui, en Belgique et en Allemagne, une ligue redoutable qui rappelle celle de Jean sans Terre contre Philippe-Auguste. On y remarquait Adolphe de Nassau, empereur d'Allemagne, les comtes de Flandre et de Gueldre, le duc de Brabant et le comte de Bar, gendres d'Édouard, et le duc de Bretagne, son beau-frère. Les hostilités commencèrent en Guyenne, mais sans événement important. Édouard, retenu en Angleterre par la guerre contre les Gallois et

les Écossais, envoya des sommes énormes à ses alliés, pour exciter leur ardeur. Les coalisés prirent l'argent et ne bougèrent pas. Le comte de Flandre avait promis sa fille en mariage au fils aîné d'Édouard, et il se disposait à l'envoyer en Angleterre. Philippe le Bel, parrain de la jeune princesse, fit dire au père qu'il s'offenserait, si sa filleule partait sans prendre congé de lui. Le comte n'osa pas refuser, et se rendit à Paris avec sa fille; ils furent enfermés dans la tour du Louvre. Philippe rendit bientôt la liberté au père, à condition qu'il ne ferait aucune alliance avec Edouard; mais il garda la fille en otage.

Guerre en Flandre, bataille de Furnes (1297). — A peine libre, le comte de Flandre envoya sommer le roi de lui rendre sa fille. Sur son refus, il lui déclara la guerre, et renouvela son alliance avec Edouard Ier. C'était offrir à Philippe le Bel une excellente occasion de traiter la Flandre comme la Guyenne. Cette province fut envahie par deux corps d'armée. L'un, commandé par le roi en personne, battit les Flamands près de Commines, et s'empara de Lille. L'autre, aux ordres de Robert, comte d'Artois, rencontra les ennemis à Furnes, et remporta une victoire éclatante. La Flandre entière fut conquise, et le comte, abandonné de ses alliés, tomba entre les mains du vainqueur. Les villes flamandes reçurent le roi comme un libérateur, et lui donnèrent des fêtes splendides, où elles se plurent à étaler toutes leurs richesses. La vue des brillantes toilettes des femmes de Bruges excita la jalousie de la reine Jeanne : « J'avais cru jusqu'à présent que j'étais seule reine, dit-elle avec dépit, mais j'en vois ici plus de six cents. »

La Flandre serait peut-être restée à jamais réunie

à la couronne, si, pour la gouverner, Philippe eût fait choix d'un homme sage et modéré. Malheureusement il en confia le gouvernement à Jacques de Châtillon, homme insolent et avide, qui viola toutes les franchises des villes, et traita le pays comme une terre conquise. Une conspiration secrète se forma dans Bruges. Au milieu de la nuit, les corps des métiers s'armèrent en silence, tendirent les chaînes des rues, surprirent les Français pendant leur sommeil, et en égorgèrent plus de trois mille. A cette nouvelle, les villes de la Flandre chassèrent leurs garnisons, et firent cause commune avec la cité de Bruges.

Bataille de Courtrai (1302). — Philippe le Bel jura de tirer une vengeance terrible de la révolte des Flamands et du massacre de ses soldats. Il envoya en Flandre Robert d'Artois, le vainqueur de Furnes, à la tête d'une des plus belles armées que la France eût encore mises sur pied. Robert rencontra les Flamands retranchés près de Courtrai, derrière un canal qui communiquait avec la Lys. Il méprisait des ennemis qui n'étaient à ses yeux qu'un ramas d'artisans. Le connétable Raoul de Nesle lui conseillait de les cerner et de les prendre par la famine. « Avez-vous peur de ces lapins, connétable, lui dit Robert, ou auriez-vous par hasard de leur poil ? » C'était une insolente allusion au mariage du connétable, qui avait épousé une fille du comte de Flandre. « Sire, répondit-il avec indignation, si vous venez où j'irai, vous viendrez bien avant. » Les chevaliers français, qui partageaient le mépris de leur général pour les *vilains* et les *manants de la Flandre*, se précipitèrent sur eux sans précaution, sans ordre, et allèrent tomber dans le canal, qu'ils ne voyaient pas. Bien-

tôt la confusion devint générale. Alors les insurgés sortirent de leurs retranchements, chargèrent cette masse confuse, et en firent un grand carnage. Robert d'Artois, le connétable de Nesle, le chancelier Pierre Flotte et l'élite de la chevalerie française restèrent sur la place. Ce fut la première bataille où l'habileté, la valeur et le patriotisme des vilains triomphèrent de l'orgueil, de la présomption et de la bravoure indisciplinée des barons et des chevaliers.

Perte de la Guyenne (1303). — Le désastre de Courtrai mit toute la France en deuil. Pour comble de malheur, Philippe apprit que le roi Edouard se disposait à faire une descente en France. Trop faible pour tenir tête à l'orage au nord et au sud, il jugea prudent de désarmer le roi d'Angleterre en lui restituant la Guyenne.

Bataille de Mons-en-Puelle (1304). — Ce sacrifice irrita encore sa vengeance contre les Flamands. Il attaqua la Flandre par terre et par mer. Pendant que sa flotte battait et dispersait la flotte flamande, il entra dans le pays à la tête d'une armée de soixante-dix mille hommes, et trouva les ennemis campés près de Mons-en-Puelle, entre Lille et Tournay. Ils étaient commandés par Philippe, fils de leur vieux comte. Le roi et ses chevaliers, rendus prudents par la journée de Courtrai, se gardèrent bien de les assaillir dans leurs retranchements : ils se contentèrent de les harceler par de fréquentes escarmouches, et d'intercepter tous leurs convois. Les Flamands se virent bientôt menacés de mourir de faim, ou réduits à tenter une retraite périlleuse en présence d'une nombreuse cavalerie qui tenait la campagne. Dans cette alternative, ils prirent une résolution qui semblait

tenir du désespoir. Vers la tombée de la nuit, ils se divisent en trois corps, se précipitent vers le camp des Français, culbutent les premiers qui se présentent et pénètrent jusqu'à la tente du roi. Philippe aurait été infailliblement pris ou tué, s'ils l'eussent reconnu; mais il n'avait ni son manteau fleurdelisé, ni son casque à couronne d'or, ni aucun insigne royal. Il échappa à la faveur du tumulte. A peine eut-il trouvé des armes et un cheval, qu'il revint aux ennemis avec une poignée de chevaliers, et se jeta dans la mêlée, l'épée à la main. Les Français, excités par son exemple, se rallièrent de toutes parts, et la bataille devint générale. Les Flamands n'avaient que de l'infanterie; elle fut écrasée par la cavalerie française, qui lui passa plusieurs fois sur le ventre, et en fit une affreuse boucherie. Les débris s'échappèrent à la faveur de la nuit, et laissèrent le champ de bataille jonché de six mille cadavres.

Après cette sanglante victoire, le roi crut le sort de la guerre décidé, et alla investir la grande cité de Lille. Il ne fut pas peu étonné de voir arriver des hérauts d'armes, qui venaient le défier à une nouvelle bataille, de la part des communes de Flandre. Bientôt parut une armée de soixante mille hommes. Philippe le Bel craignit de pousser au désespoir ce peuple héroïque, et consentit à une trêve. La paix fut signée l'année suivante. Le roi reconnut l'indépendance de la Flandre, et les Flamands s'engagèrent à lui payer 200,000 livres et à lui céder Lille, Douai, et le pays situé entre l'Escaut et la Lys, et appelé la Flandre *Française* ou *Wallonne*, parce qu'on y parlait la langue *romane* ou *wallonne*, et non pas le dialecte flamand, dérivé du tudesque.

La restitution de la Guyenne et de la Flandre fut une cruelle mortification pour Philippe le Bel. Ses négociations et ses intrigues eurent ailleurs plus de succès que ses armes, et le consolèrent un peu de ce double échec. Son mariage lui avait déjà valu l'acquisition de la Navarre, de la Champagne et de la Brie. En 1304, il y ajouta la Marche et l'Angoumois, qui lui avaient été engagés pour une forte somme d'argent. Le comte Hugues XIII étant mort sans postérité, le roi se fit adjuger ces deux provinces par le parlement, malgré les réclamations des héritiers collatéraux. Il réunit aussi à la couronne la grande et florissante ville de Lyon, qui formait une république sous quatre suzerains, le roi de France, l'empereur, l'archevêque et le chapitre. Le roi profita des querelles continuelles des bourgeois et de l'archevêque, et les amena, moitié de gré moitié de force, à se soumettre à son autorité.

Querelle avec le pape. — Les nombreuses entreprises de Philippe le Bel lui coûtaient des sommes énormes. Ce prince, qui avait peu d'argent et peu de ressources pour s'en procurer, voulut forcer le clergé, le corps le plus riche de l'État, à contribuer aux besoins publics (1296). Cette innovation devint le sujet d'une lutte longue et acharnée entre le roi et le pape. Le saint-siége était alors occupé par Boniface VIII, vieillard presque octogénaire, plein d'énergie et d'activité, semblable à Grégoire VII par le caractère inflexible, mais non par les vertus et la foi. La puissance papale était bien déchue depuis les jours de Grégoire VII et d'Innocent III, et cette décadence était due à l'abus que les papes avaient fait de leur triomphe, et au changement arrivé dans les mœurs et dans les

idées. A mesure que la barbarie féodale s'affaiblissait, et que l'esprit d'ordre et de justice remplaçait l'emploi de la force brutale, les peuples avaient moins besoin du pouvoir protecteur du saint-siége, et les rois, devenus plus puissants, étaient plus en état de défendre leur indépendance. Boniface VIII résolut de rendre à la tiare son ancien éclat.

Il commença par publier une bulle dans laquelle il menaçait de l'excommunication tout laïque, roi ou baron, qui exigerait du clergé aucune espèce de taxe, et tout ecclésiastique, évêque ou prêtre, qui se soumettrait à payer quelque chose sans la permission du souverain pontife. Le pape ne nommait personne; mais Philippe le Bel, qui venait d'assujettir à la maltôte toutes les classes de ses sujets, les clercs comme les laïques, comprit que le coup s'adressait à lui. Il répondit à la bulle par une ordonnance qui défendait d'exporter du royaume l'or et l'argent en espèces, en lingots, en vaisselle ou en bijoux; c'était couper une des branches principales des revenus du pape, qui tirait des sommes considérables de l'Église de France, comme des autres Églises de la chrétienté. Boniface, dévoué à la maison de France, voulut négocier, et nomma légat Bernard de Saisset, évêque de Pamiers. Jamais choix ne fut plus malheureux: l'évêque de Pamiers, homme violent, avait cabalé contre le roi dans son diocèse, et formé le projet d'affranchir le Languedoc de la domination française. Quand il se vit revêtu du titre d'envoyé du saint-siége, il se crut tout permis, et tint au roi un langage impérieux et menaçant. Philippe IV respecta son caractère d'ambassadeur; mais dès que le prélat fut rentré dans son diocèse, il le

fit arrêter, l'accusa de conspiration contre la sûreté de l'État, et le livra à l'archevêque de Narbonne, son métropolitain, afin qu'il le dégradât selon les canons de l'Église, et qu'il le remît ensuite à la justice séculière.

A cette nouvelle, le pape signifia au roi qu'il avait encouru l'excommunication pour avoir porté la main sur un prince de l'Église; il le somma de mettre en liberté l'évêque de Pamiers, et lui envoya une bulle fameuse dans laquelle il lui reprochait les abus de son gouvernement, et lui rappelait qu'il était soumis à la censure du chef de l'Église. Cette bulle fut brûlée à Paris en présence du roi et d'une multitude immense de peuple. Ce fut le signal d'une guerre à mort. Philippe, aidé de ses légistes, la soutint avec autant d'intelligence que d'énergie. Il résolut d'intéresser ses sujets à sa querelle, et de chercher en eux sa force et son appui, et il convoqua à Paris les prélats, les barons et les députés des villes. Cette assemblée nationale, où les députés du peuple furent appelés pour la première fois, est considérée comme la première réunion des États généraux, c'est-à-dire des trois ordres de la nation (1302).

La bulle renfermait des reproches trop vrais sur les altérations des monnaies et sur les exactions royales, pour être mise sous les yeux de l'assemblée; elle aurait sans doute produit un effet contraire aux vues du gouvernement. Philippe, peu scrupuleux sur le choix des moyens, n'eut pas honte de faire répandre dans le public un écrit grossier, qu'il donna pour la bulle envoyée de Rome. Il y faisait dire au pape: « *Nous voulons que tu saches que tu nous es soumis pour le temporel comme pour le spirituel, etc.* »

En outre, il fit courir une prétendue réponse, destinée à avilir la personne du pape. Elle commençait ainsi : « Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français, à Boniface, qui se dit souverain pontife, peu ou point de salut. — Que ton excessive fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne pour le temporel, etc. »

Le pape eut beau protester contre cette impudente falsification, et expliquer les termes de sa véritable bulle; Philippe atteignit son but. Les barons et les bourgeois, indignés des prétentions papales, s'écrièrent qu'ils ne reconnaîtraient jamais d'autre supérieur temporel que le roi, et jurèrent de défendre l'indépendance du royaume. Le clergé, intimidé par les menaces, fit la même déclaration, quoique d'une manière plus modérée. Philippe le Bel, au comble de ses vœux, se hâta de dissoudre l'assemblée.

Philippe le Bel est excommunié. — Boniface VIII, loin de reculer, n'en devint que plus superbe et plus inflexible. « Si le roi ne s'amende pas, dit-il, nous saurons bien le châtier, et le déposer comme un petit garçon. » Il convoqua un concile à Rome, et y déclara que le souverain pontife avait le droit de surveiller le gouvernement des rois, et de les déposer, s'ils ne se corrigeaient pas. Il fit une nouvelle tentative pour amener le roi Philippe à se soumettre à l'Église; et, sur son refus, il adressa à son légat à Paris la bulle d'excommunication. Philippe, non moins énergique que le pape, fit jeter en prison le porteur de la bulle, et confisquer les biens des prélats français qui s'étaient rendus au concile de Rome. En même temps il se fit présenter par son chancelier Nogaret une requête violente contre le pape, *cet ar-*

tisan de mensonges, qui se fait appeler Bonifacius ou bienfaisant, quoiqu'il n'ait jamais fait que le mal. Nogaret finissait en suppliant le roi de convoquer un concile général pour juger et déposer ce faux pape, coupable d'usurpation, d'hérésie, de simonie et de maints crimes énormes. Philippe répondit à son chancelier qu'il approuvait sa requête, et qu'il en appelait des bulles de Boniface au concile général et au nouveau pape. Il fit inviter les barons, les prélats, les universités, les villes et les communautés religieuses à adhérer à la convocation du concile, et il eut la joie de recevoir plus de sept cents lettres d'adhésion. De son côté, le pape jeta l'interdit sur le royaume, déclara Philippe excommunié de nouveau, délia ses sujets de leur serment de fidélité, et offrit la couronne de France à l'empereur Albert I^er^, d'Autriche (1303).

Attentat contre le pape. — Boniface n'eut pas le temps de publier cette bulle. La veille du jour où elle devait être affichée au portail de la cathédrale d'Anagni, Nogaret et Sciarra Colonna, baron italien, ennemi juré du pape, entrèrent dans la ville, à la tête d'une troupe d'aventuriers, en criant : *Mort à Boniface! vive le roi des Français!* La garde du pontife fut mise en déroute, et les portes de son palais brisées à coups de hache. Boniface VIII montra un courage héroïque. Il se revêtit de ses habits pontificaux, et la tiare sur sa tête, la croix d'une main, les clefs de saint Pierre de l'autre, il s'assit sur le trône pour attendre ses ennemis. Ils parurent bientôt, l'épée à la main et l'injure à la bouche. « Fils de Satan, lui dit Colonna, quitte cette tiare que tu as usurpée. — Voilà ma tête, repondit le pontife; trahi comme

Jésus-Christ, je suis prêt à mourir comme lui, mais je mourrai pape. » Colonna, devenu plus furieux, l'arracha de son trône et le frappa de son gantelet au visage; sans Nogaret, il l'aurait tué. Nogaret somma le pape de comparaître devant le concile général, et le menaça, en cas de refus, de le conduire garrotté en France.

Il attendit deux jours pour voir l'effet de cette menace. Le troisième jour, le peuple d'Anagni, revenu de sa première stupeur, se souleva, chassa les Français de la ville et délivra le souverain pontife. A peine libre, Boniface se rendit à Rome, pour y convoquer un concile. Mais l'épreuve qu'il venait de subir avait épuisé ses forces. Il mourut de la fièvre.

Benoît XI, successeur de Boniface VIII, était un homme doux et modéré qui, d'une naissance obscure, s'était élevé par son mérite et ses vertus aux plus hautes dignités de l'Église (1304). Il s'empressa de travailler au rétablissement de la bonne intelligence entre le saint-siége et le royaume de France, et annula toutes les bulles de son prédécesseur contre le roi et ses sujets. Il n'excepta du pardon que Nogaret, Colonna et leurs complices dans l'attentat d'Anagni, qui furent de nouveau solennellement excommuniés, *avec tous ceux qui leur avaient prêté secours, conseil ou faveur*. Peu de jours après, Benoît XI mourut empoisonné. La voix publique accusa du crime Nogaret, Colonna et les agents de Philippe le Bel. Les cardinaux étaient saisis de terreur; on ne fit aucune poursuite.

Élection de Clément V. — La fin tragique de Benoît XI fut suivie d'un interrègne de neuf mois. Le conclave, divisé entre les Gaetani, parents et amis de Boniface VIII, et les Colonná, partisans de Phi-

lippe le Bel, ne pouvait s'entendre sur le choix d'un nouveau pape. Enfin, il fut convenu que les Gaetani proposeraient trois prélats français, étrangers au sacré collége, et que les Colonna choisiraient l'un d'eux pour pape. Les Gaetani désignèrent trois archevêques, qui devaient leur élévation à Boniface VIII, et qui passaient pour ennemis de Philippe le Bel. Aussitôt les partisans du roi lui envoyèrent les noms et lui conseillèrent de prendre ses mesures. L'un des prélats proposé était Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, sujet du roi d'Angleterre et ennemi du roi de France. Philippe le Bel, qui le savait capable de tout par ambition, lui donna un rendez-vous secret dans un bois près de Saint-Jean-d'Angely, et lui offrit la tiare, à six conditions. Le prélat devait le réconcilier avec l'Église, révoquer toutes les censures contre ses sujets et ses alliés, lui accorder la dîme de tous les revenus du clergé pendant cinq ans, condamner la mémoire de Boniface VIII, rétablir les Colonna dans leurs biens et leurs honneurs. Philippe se réserva de lui faire connaître la sixième condition plus tard; mais il lui fit jurer sur une hostie qu'il la remplirait, quelle qu'elle fût. L'ambitieux prélat promit tout, et fut élu sous le nom de Clément V (1305).

Le nouveau pape se fit sacrer à Lyon, et résida successivement dans plusieurs villes de France, où il scandalisa les fidèles par sa rapacité, son faste et la licence de ses mœurs. Enfin, il alla se fixer à Avignon, capitale du comtat Venaissin. Pendant soixante-seize ans, ses successeurs, tous Français du Midi, préférèrent comme lui le séjour de cette ville à celui de Rome, et cette résidence de la papauté en pays étranger est comparée par les Italiens à *la captivité de Babylone.*

Clément V, à peine sacré, s'était hâté de remplir toutes les conditions de son élection simoniaque. On ignore quelle était cette sixième condition que le roi avait tenue secrète dans l'entrevue de Saint-Jean-d'Angely. On pense qu'il s'agissait d'établir en France le siége de la papauté, ou de seconder le roi dans le projet d'abolir l'ordre des Templiers. Quoi qu'il en soit, c'est à cette époque que fut décidée la suppression de cet ordre célèbre.

Abolition des Templiers. — L'ordre religieux et militaire du Temple avait été fondé à Jérusalem, vers l'an 1118, par des gentilshommes français. Aux vœux ordinaires de religion, les membres ajoutaient celui de se consacrer au secours des pèlerins et à la défense de la terre sainte. L'éclat de leurs faits d'armes et les services qu'ils rendirent aux chrétiens d'Orient leur valurent d'immenses richesses. Ces richesses les corrompirent : l'orgueil, l'intempérance, la licence des mœurs, l'impiété, les hérésies, infectèrent l'ordre tout entier. Au commencement du XIV^e siècle, ils étaient universellement décriés ; les bruits les plus étranges couraient sur leur compte, mais on ne savait rien de précis.

Enfin, deux chevaliers du Temple divulguèrent l'affreux secret. Ces deux chevaliers avaient été condamnés à une prison perpétuelle pour quelque crime. Ils offrirent de révéler des choses importantes, si on leur promettait leur grâce. Ils racontèrent des faits si horribles qu'on ne put d'abord y croire. Philippe le Bel détestait l'ordre du Temple, à cause de ses richesses, de sa puissance, de son indépendance et du dévouement qu'il avait montré à Boniface VIII. Il accueillit avec joie une dénonciation qui lui procurait une belle oc-

casion de satisfaire sa vengeance et sa cupidité, et le même jour il fit arrêter tous les chevaliers qui se trouvaient dans son royaume (1307).

Le jugement des Templiers appartenait au saint-siége seul, d'après les priviléges accordés à l'ordre et confirmés par plusieurs papes. Clément V, tout dévoué à Philippe le Bel, se joignit à lui, et interrogea lui-même soixante-douze chevaliers, qui tous avouèrent les crimes qu'on leur imputait. Cent quarante arrêtés à Paris, et cent onze détenus dans diverses provinces, firent, pour la plupart, les mêmes aveux. Ils se reconnurent coupables d'avoir renié Jésus-Christ, craché sur la croix, adoré une tête de bois, et commis les débauches les plus honteuses. On assure que le grand maître de l'ordre et les principaux dignitaires confirmèrent ces aveux devant trois légats du pape. Ces dépositions furent envoyées à tous les princes de l'Europe, et les chevaliers furent aussi arrêtés en Angleterre, en Espagne et en Italie. Ce ne fut qu'en France qu'on les fit périr. Cinquante-neuf furent brûlés vifs à Paris dans un champ voisin de l'abbaye Saint-Antoine (1309). On choisit ceux qui, après avoir fait des aveux, les avaient rétractés. Parmi le reste, les uns furent condamnés à une prison temporaire, d'autres enfermés pour la vie. Ceux qui avaient le mieux servi l'accusation par leurs aveux, ou qui avaient été trouvés innocents, reçurent leur grâce et furent mis en liberté.

Les grands dignitaires de l'ordre languirent dix ans dans les prisons de Paris. Clément V, qui s'était réservé de prononcer sur leur sort, nomma enfin une commission pour les juger. Ils renouvelèrent leur confession devant le tribunal, la réitérèrent en public, et furent condamnés à une prison perpétuelle.

Mais au moment où l'on allait les emmener, deux d'entre eux, le grand maître, Jacques de Molay, et le commandeur de Normandie, frère du dauphin d'Auvergne, rétractèrent leurs aveux, et protestèrent de leur innocence. Les juges, étonnés, s'ajournèrent au lendemain pour délibérer à loisir. A peine l'implacable Philippe le Bel fut-il informé de cet incident inattendu, qu'il fit tirer les deux Templiers de leur prison, et les fit brûler dans une petite île de la Seine, aujourd'hui réunie à la cité, et occupée par le terre-plein du Pont-Neuf, où est la statue de Henri IV. Ils ne cessèrent de protester, au milieu des flammes, de l'innocence de leur ordre; le peuple, édifié de leur courage et de leur constance, les regarda comme deux martyrs, et le bruit s'accrédita qu'ils avaient cité le pape et le roi à comparaître devant Dieu, le pape dans quarante jours, et le roi dans un an. Le pape déclara l'ordre aboli dans un consistoire tenu pendant le concile de Vienne, et les biens furent donnés aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, nommés alors *chevaliers de Rhodes*, parce qu'ils venaient de s'établir dans cette île. En France, Philippe le Bel s'adjugea une large part des dépouilles de ses victimes : il garda tout l'argent saisi dans les maisons du Temple, et exigea des sommes énormes, sous prétexte de s'indemniser des frais de séquestre (1311).

Ainsi se termina ce terrible procès, qui est resté un des problèmes de l'histoire. La déposition d'une foule de témoins, les aveux de la plupart des accusés et le supplice de tant d'hommes éminents par leur naissance, semblent des preuves de la culpabilité des Templiers. D'un autre côté, il y a bien des raisons à alléguer pour leur innocence.

S' tant de témoins déposèrent contre l'ordre, il y (ut aussi beaucoup de témoignages en sa faveur. Quant aux aveux des accusés, ils furent arrachés à la plupart des chevaliers par la promesse de leur grâce s'ils parlaient, et par la violence des supplices s'ils refusaient d'avouer; on leur déboîtait les membres, on leur brisait les jambes, on leur chauffait les pieds à un feu ardent. Des aveux extorqués de la sorte sont autant à la honte des accusateurs qu'à celle des accusés. Les cinquante-neuf Templiers brûlés à Paris refusèrent la vie qu'on leur offrait à condition de s'avouer coupables, et moururent en protestant de leur innocence.

Les brus de Philippe le Bel — Les dernières années de Philippe le Bel furent attristées par des malheurs domestiques. Ce prince avait trois fils : Louis, dit le *Hutin* ou le Tapageur, à cause de son humeur turbulente, roi de Navarre et comte de Champagne; Philippe, surnommé le *Long,* à cause de sa haute taille, comte de Poitou; et Charles le Bel, comte de la Marche. Louis avait épousé Marguerite, fille du duc de Bourgogne; Philippe et Charles, Jeanne et Blanche, filles du comte de Bourgogne ou de Franche-Comté. Ces trois princesses furent arrêtées à la fois et accusées de désordres scandaleux. On arrêta aussi deux jeunes chevaliers, nommés Philippe et Gautier d'Aulnay, qui passaient pour leurs complices; on les mit à la torture, et ils s'avouèrent coupables; ils furent écorchés vifs, mutilés, pendus et décapités. Une foule de gens, soupçonnés d'avoir favorisé ou connu leur crime, furent torturés, cousus dans des sacs et jetés à la Seine ou mis à mort secrètement. Quant aux princesses, on leur coupa les cheveux et on les enferma, Marguerite, au château Gaillard, près des Ande-

lys; Jeanne, à Dourdan, et Blanche, dans l'abbaye de Maubuisson. Louis le Hutin, à son avénement, fit étrangler Marguerite, afin de pouvoir se remarier. Blanche mourut avilie dans sa prison. Jeanne était héritière de la Franche-Comté; on ne pouvait la condamner et faire casser son mariage sans lui rendre sa dot : on la déclara innocente, et son mari la reprit.

Philippe le Bel mourut à Fontainebleau, d'une maladie de langueur causée sans doute par les chagrins et les soucis qui le dévoraient. Il n'avait que quarante-six ans. Jamais la France n'avait encore gémi sous un règne aussi dur et aussi oppresseur.

LES FILS DE PHILIPPE LE BEL.

1314. LOUIS X, LE HUTIN, ET JEAN POSTHUME.
1316. PHILIPPE V, LE LONG.
1322. CHARLES IV, LE BEL.

Louis X. — Louis X, le Hutin ou le Querelleur, était un prince léger, prodigue, dissipateur, et incapable de continuer l'œuvre de son père. Il se laissa dominer par son oncle Charles de Valois, homme violent et ambitieux. Dès son avénement, une réaction éclata contre le dernier règne. Les ministres et les conseillers de Philippe le Bel furent persécutés, jetés en prison, et dépouillés de leurs biens; Enguerrand de Marigny, le plus puissant de tous, fut mis à mort. C'était un chevalier normand, homme habile, qui avait dirigé les affaires les plus difficiles et joui d'un crédit sans bornes. On lui imputait les altérations des monnaies, l'éta-

blissement de quelques impôts, des concussions et plusieurs autres actes tyranniques. Charles de Valois, son ennemi personnel, fut l'instigateur de ce procès, où l'on viola toutes les formes légales. Il empêcha l'accusé de se justifier; et, voyant le roi disposé à borner sa peine à un bannissement, il inventa une histoire de sorcellerie pour amener une sentence de mort. Il dit que la femme et la sœur de Marigny, et Marigny lui-même, avaient fait fabriquer par un nécroman une image de cire représentant le roi, afin de jeter un maléfice sur sa personne : tant que cette image durerait, le roi devait maigrir et tomber dans une maladie de langueur qui le conduirait au tombeau. A cette époque, une accusation de sortilége était un infaillible moyen de perdre un accusé. Le malheureux Enguerrand fut condamné à mort par une assemblée de pairs et de barons, et pendu au gibet de Montfaucon.

Sur leur lit de mort, le roi et son oncle se repentirent de cet assassinat juridique. Louis X légua dix mille livres aux enfants du malheureux Marigny, *pour la grande infortune qui leur advint de la condamnation de leur père.* Le comte de Valois, ayant eu une attaque d'apoplexie qui lui paralysa la moitié du corps, regarda cette maladie comme un châtiment céleste pour l'injuste condamnation dont il avait été le principal instigateur. Il fit distribuer d'abondantes aumônes dans Paris, et ses agents avaient ordre de dire à chaque pauvre : *Priez Dieu pour monseigneur Enguerrand et pour monseigneur Charles.* Il leur avait recommandé de mettre le nom d'Enguerrand avant le sien.

Après la punition des ministres de Philippe le Bel, les nobles demandèrent qu'on abolît les actes

de son règne, et qu'*on revînt aux bonnes coutumes du roi saint Louis*. Ils entendaient par là revenir à l'indépendance féodale, comme si saint Louis n'avait pas réprimé les excès de la féodalité. Le frivole Louis le Hutin consentit à tout ce qu'on voulut. Il rendit à la monnaie son ancien titre; il abolit plusieurs impôts nouvellement établis, entre autres celui de la gabelle; il accorda aux nobles des chartes qui leur restituaient une partie de leurs anciens priviléges et les garantissaient à l'avenir contre le despotisme royal. On vit reparaître le combat judiciaire, les guerres privées et le droit de battre monnaie. On restreignit le pouvoir des baillis royaux, et on leur défendit d'exercer les fonctions judiciaires dans les lieux où les nobles avaient le droit de rendre la justice.

Ces concessions et une foule d'autres semblables affaiblirent l'autorité royale, ramenèrent les troubles et les violences de la féodalité, et diminuèrent les ressources du trésor. Pour avoir de l'argent, Louis X contracta des emprunts considérables, accabla d'exactions les marchands italiens et les Juifs, toujours pressurés et toujours riches, et vendit la liberté aux serfs du domaine royal. Il rendit, à ce sujet, une ordonnance célèbre : « Considérant, dit-il, que, selon le droit de nature, chacun doit naître *franc*; que notre royaume est nommé le royaume des *Francs*, et voulant que la chose s'accorde vraiment avec le nom, nous ordonnons que les servitudes soient ramenées à *franchises*, moyennant de bonnes et convenables conditions. » Peu de serfs profitèrent de l'offre qu'on leur faisait de devenir libres. La plupart de ces malheureux n'avaient pas l'argent nécessaire; d'autres, abrutis par le servage, aimaient

mieux conserver leur petit pécule que d'acheter une liberté dont ils ne sentaient pas le prix. Le roi résolut de les forcer à se racheter, en ordonnant à ses officiers d'*exiger d'eux autant que leur condition et leurs richesses pourraient le souffrir*. Mais il ne paraît pas que cette seconde mesure ait rapporté au trésor plus d'argent que la première.

Le court règne de Louis le Hutin n'offre aucun événement digne d'être cité. Ce prince mourut d'un accident, dans la vingt-septième année de son âge. Il s'était fort échauffé en jouant à la paume au château de Vincennes; il descendit dans une cave, se mit à boire sans mesure du vin frais, et fut saisi d'une fièvre mortelle. Sa première femme, Marguerite de Bourgogne, lui avait laissé une fille, nommée Jeanne. Clémence de Hongrie, qu'il avait épousée en secondes noces, eut un fils posthume.

Aussitôt après la mort de Louis le Hutin, l'aîné de ses frères, Philippe le Long convoqua les barons à Paris. On décida qu'il serait régent des royaumes de France et de Navarre jusqu'à la délivrance de la reine. Si elle avait un fils, il devait conserver la régence jusqu'à ce que le jeune prince eût atteint sa dix-huitième année, et si c'était une fille, il serait reconnu roi. Cette grande question de la succession à la couronne ne fut pas tranchée en faveur de Philippe sans une vive opposition. Eudes IV, duc de Bourgogne, oncle maternel de la princesse Jeanne, soutint fortement les droits de sa nièce, et obligea Philippe le Long à signer une convention d'après laquelle Jeanne et sa sœur, si la reine donnait le jour à une fille, devaient avoir en héritage le royaume de Navarre et les comtés de Brie et de Champagne.

Philippe V, le Long (1316). — Après quatre mois et

demi d'*interrègne*, la reine eut un fils, qu'on nomma Jean, et qui ne vécut que cinq jours. Aussitôt le régent se fit sacrer à Reims. Au mépris de ses engagements avec le duc de Bourgogne, Philippe ajouta au titre de roi de France ceux de roi de Navarre et de comte de Champagne. Il maria sa nièce Jeanne, à peine âgée de six ans, à Philippe, comte d'Evreux, petit-fils de Philippe le Hardi, et ne lui accorda qu'une somme de 5,000 livres et une rente de 50,000 sous parisis.

Loi salique. — De retour à Paris, Philippe V le Long convoqua les états généraux. Ils approuvèrent son couronnement, et lui prêtèrent serment de fidélité. On agita de nouveau la question d'hérédité, et l'on décida que les femmes ne succéderaient pas à la couronne de France. Dans la féodalité, l'usage presque universel était en faveur des femmes : elles héritaient du fief, quand il n'y avait point de fils, comme Eléonore de Guyenne, Constance de Bretagne, Jeanne de Navarre et de Champagne, Jeanne de Franche-Comté, et tant d'autres. Cependant les femmes furent exclues du trône, dans la crainte que par elles la couronne ne passât dans une famille étrangère. On aurait pu alléguer encore contre les femmes l'absence de tout précédent : depuis l'origine de la monarchie capétienne, les descendants de Hugues Capet s'étaient succédé sans interruption de mâle en mâle, en ligne directe. Les légistes, qui dirigeaient les délibérations de l'assemblée nationale, aimèrent mieux faire valoir un article de l'ancienne loi des Franks Saliens, qui interdisait aux femmes la possession de la terre salique ou terre conquise, parce qu'il paraît que les possesseurs de cette terre étaient obligés de porter les armes. La couronne de

France fut assimilée à la terre salique. C'était appuyer un bon principe par un mauvais argument : la loi des Saliens avait été faite avant qu'il y eût un royaume de France, et ne pouvait s'appliquer à ce royaume. En outre, une reine n'est pas obligée de porter les armes et de commander les armées. Quoi qu'il en soit, c'est de là qu'est venu le nom de *loi salique*, appliqué mal à propos à la loi qui exclut les femmes de la succession à la couronne.

Les excès commis par la féodalité, sous Louis le Hutin, amenèrent un mouvement en faveur de l'autorité royale. Les conseillers et les légistes de Philippe le Bel reprirent le dessus, et signalèrent leur retour au pouvoir par le rétablissement de l'ordre dans les finances et dans l'administration de la justice, et par une loi importante, qui défendait d'aliéner à l'avenir aucune portion du domaine royal. Ils firent rendre aussi plusieurs ordonnances pour l'organisation du parlement : l'une de ces ordonnances en excluait les évêques ; car, disait-on, le roi se fait conscience de les enlever à leurs devoirs épiscopaux.

Ce fut grâce à l'énergie du parlement que la paix intérieure s'affermit. On vit un grand exemple de la vigueur avec laquelle il sévissait contre les brigands féodaux. Un baron gascon, nommé Jourdan de Lille, seigneur de Casaubon, était devenu la terreur du Midi par ses brigandages. Cité une première fois devant le parlement, il obtint sa grâce à la prière du pape Jean XXII, dont il avait épousé la nièce. A peine libre, il reprit sa vie de brigand : il arrêtait les voyageurs sur les grandes routes, outrageait les femmes, pillait les monastères, et soudoyait des bandes de voleurs et d'assassins. Un sergent du roi le cita une seconde

fois à comparaître devant le parlement; le baron de Casaubon l'assomma avec son bâton fleurdelisé. Cependant il obéit à la citation, et se rendit à Paris, entouré d'une nombreuse escorte de comtes et de barons des plus nobles maisons d'Aquitaine. Ni son alliance avec le pape ni le nombre de ses amis ne purent intimider le parlement. Jourdan de Lille fut enfermé dans la prison du Châtelet, condamné à mort, traîné à la queue d'un cheval, et pendu au gibet commun.

Sauf ces mesures d'ordre et de justice, le court règne de Philippe le Long n'offre, à l'intérieur, que des événements malheureux.

Insurrection des pastoureaux (1320). — Depuis longtemps, les papes et les rois parlaient sans cesse de croisade et levaient des dîmes sur les biens de l'Église, sous prétexte de secourir les chrétiens d'Orient. Ils ne partaient pas, et gardaient l'argent. Les habitants des campagnes, chez qui conservait toujours l'exaltation religieuse des premiers croisés, s'impatientaient de l'indifférence des princes et des seigneurs. A la fin, un grand mouvement éclata. Une foule de paysans se rassemblèrent, disant qu'ils voulaient aller combattre les ennemis de la foi, et conquérir la terre sainte. Ils avaient pour chefs un prêtre dégradé et un moine apostat. D'abord ils traversèrent pacifiquement les villes et les campagnes, et vécurent de la charité des fidèles. Bientôt des bandits se joignirent à eux, et ils commirent des pillages et des meurtres. Le prévôt de Paris voulut s'opposer à leurs excès; il fut précipité du haut de l'escalier de l'hôtel de ville. Ensuite les pastoureaux allèrent se mettre en bataille dans le Pré-aux-Clercs; et, comme personne ne se présentait pour

les attaquer, ils sortirent tranquillement de Paris, et se dirigèrent vers le Midi, pillant, égorgeant tous les Juifs qu'ils pouvaient prendre. Le sénéchal de Carcassonne marcha contre eux, les battit, et en fit un grand carnage. Le reste se dissipa.

Massacre des lépreux et des Juifs. — Cette répression sanglante fut suivie d'exécutions encore plus atroces. A cette époque, l'affreuse maladie de la lèpre, apportée d'Orient, était très-répandue dans toute l'Europe. Les lépreux étaient obligés d'habiter dans de grands hospices bâtis hors des villes; là, ils vivaient en corps, en famille; ils se mariaient, et formaient une classe à part, une caste maudite, comme les parias de l'Inde. Quand ils sortaient, et qu'ils s'approchaient d'un lieu habité, ils devaient, sous peine de mort, s'annoncer par le bruit d'une crécelle de bois, afin qu'on eût le temps de les éviter. Un an après la dispersion des pastoureaux, le bruit se répandit dans le Midi que les lépreux avaient empoisonné les puits et les fontaines. Ils se proposaient, disait-on, de faire périr tous les hommes, ou du moins de les rendre lépreux, afin que personne ne fût plus un objet de mépris et d'horreur pour cause de *léproserie.* On ajoutait que des lépreux avouaient avoir été excités à cet attentat par les Juifs, gagnés eux-mêmes par le roi maure de Grenade. Le poison était composé avec du sang humain, une hostie consacrée et trois herbes; on faisait sécher le tout, on le broyait, on le mettait dans un sac, et on le jetait au fond des puits et des fontaines. C'étaient probablement des contes absurdes, inventés et propagés par la crédulité populaire. On traita les lépreux et les Juifs comme s'il y avait eu une conspiration véritable. Un grand nombre de lé-

preux périrent dans les flammes; les autres furent enfermés dans les *léproseries*, avec défense d'en jamais sortir. Quant aux Juifs, on les massacra, on les brûla, sans distinction d'âge ni de sexe. Ceux qui échappèrent à la mort furent bannis, et leurs biens confisqués enrichirent le fisc royal.

Philippe le Long ne jouit pas longtemps de leurs dépouilles. La même année, il fut attaqué d'une fièvre quarte; il languit cinq mois, et mourut. Il n'avait pas encore trente ans.

Charles IV le Bel (1322). — Philippe le Long n'ayant laissé que des filles, son frère, Charles le Bel, comte de la Marche, lui succéda sans opposition, et garda comme lui la Navarre et la Champagne. Son règne est encore moins intéressant que celui de ses deux frères.

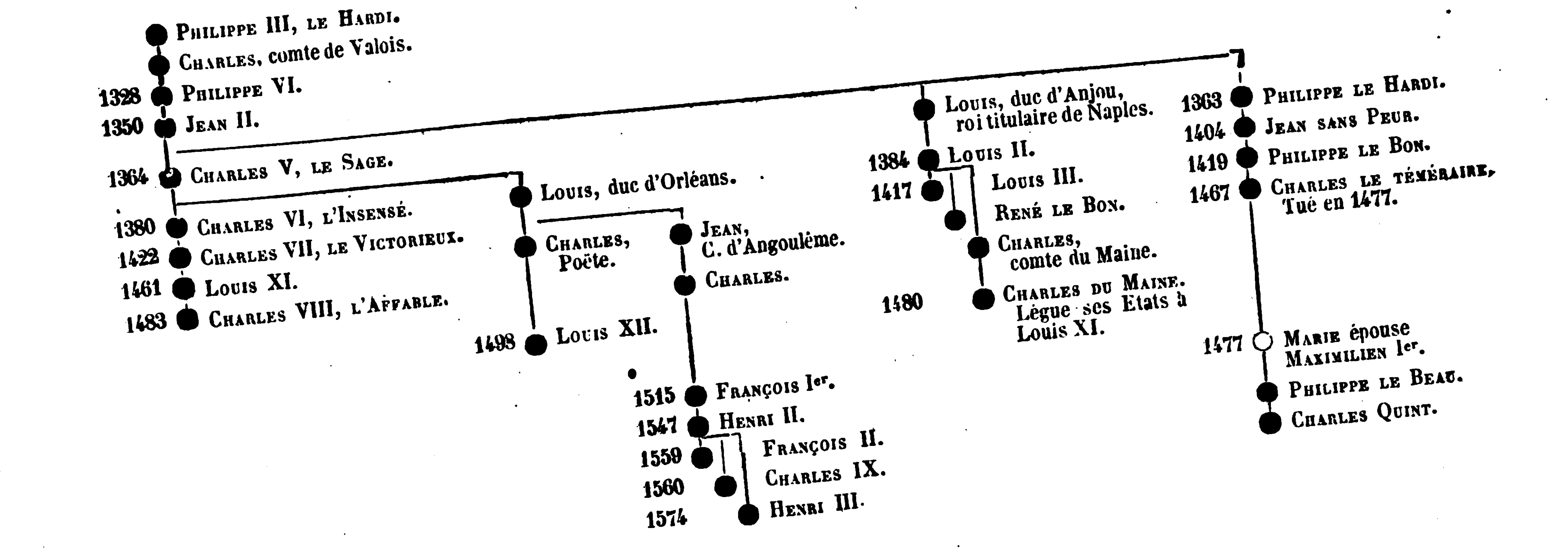
Ce fut pendant un voyage que Charles le Bel fit dans le Midi, que furent institués les *jeux floraux* de Toulouse. Sept habitants de cette ville, qui prenaient le titre des *sept troubadours de Toulouse*, s'associèrent et offrirent une violette d'or à l'auteur de la meilleure pièce de vers. Une riche dame de Toulouse, Clémence Isaure, s'immortalisa depuis par sa générosité envers l'académie de la *gaie science*, et par l'éclat qu'elle sut donner à cette institution. A la violette on ajouta bientôt un souci et une églantine.

En 1327, Charles le Bel érigea en duché-pairie la seigneurie de Bourbon, possédée par Louis, petit-fils de saint Louis, qui prit le titre de duc de Bourbon.

L'année suivante, le roi fut atteint d'une maladie douloureuse, et mourut au château de Vincennes, à l'âge de trente-quatre ans. Il n'avait point eu d'enfants de ses deux premières femmes,

Blanche de Bourgogne et Marie de Luxembourg; la troisième, Jeanne d'Évreux, ne lui donna qu'une fille. Ainsi descendirent dans la tombe sans postérité mâle ces fils de Philippe le Bel, si remarquables par leur force et la beauté de leur personne. Le peuple croyait que cette famille était ainsi frappée à cause de ses extorsions, de sa tyrannie et des malédictions du pape Boniface VIII.

GÉNÉALOGIE DES VALOIS.



SIXIÈME ÉPOQUE. — 2e PARTIE.

RIVALITÉ CONTRE L'ANGLETERRE (1328-1461).

BRANCHE DES VALOIS.

PHILIPPE VI, DE VALOIS (1328).

Comte de *Valois*, préféré à Édouard III par les états généraux.
Guerre de Flandre : bataille de *Cassel*.
Succession d'Artois : Mahaut et Robert III.

Guerre contre l'Anglet.
- Édouard III, allié des Flamands. *J. d'Artevelde.*
- Bat. de *l'Écluse.* — Français vaincus. — Trêve.
- Succession de Bretagne : Jeanne de Montfort.
- Bataille de *Crécy*. — Siége de *Calais.*

Montpellier et le *Dauphiné*, réunis. — Peste noire.

JEAN II, LE BON (1350).

Présomptueux, imprudent, prodigue, ignorant, comme son père.
Querelle avec *Charles le Mauvais*, son gendre.

Guerre contre l'Anglet.
- Édouard III, allié des Navarrais; ravages.
- États généraux : *Charte;* réformes éludées.
- Bataille de *Poitiers :* Jean, pris.
- États généraux. — *Ét. Marcel;* réformes.
- Anarchie.
  - Insurrection des *Jacques.*
  - *Marcel* et *Charles le Mauvais.*
- Traité de *Brétigny* : Gascogne et Guyenne.
- *Compagnies;* bataille de *Brignais.*

Jean retourne à Londres.

CHARLES V, LE SAGE (1364).

Faible de santé, mais prudent, instruit, économe.
Bataille de *Cocherel :* Du Guesclin, vainqueur des Navarrais.
Bataille d'*Auray* : Montfort, duc de Bretagne.
Les *Compagnies* en Espagne : batailles de *Navarrette*, de *Montiel.*

Guerre contre l'Anglet.
- Insurrection des Gascons, opprimés.
- Exploits de *Du Guesclin;* sa mort.

Règne réparateur : conquêtes, ordre, lettres, arts, etc.

CHARLES VI, L'INSENSÉ (1380).

Minorité orageuse.
- Tyrannie des oncles du roi.
- Insurrections : *Maillotins*, *Tuchins.*
- Expédition de Flandre : bataille de *Roosebeke.*

Démence.
- Vie dissipée du roi, excès, folies.
- Expédition de Bretagne : aventure du *Mans.*
- Rivalité des ducs de *Bourgogne* et d'*Orléans.*
- Factions des *Armagnacs* et des *Bourguignons.*

Guerre contre l'Anglet.
- Siége d'*Harfleur;* bataille d'*Azincourt.*
- Fureurs des deux factions.
- Siége de Rouen. — *Alain Blanchard.*
- Assassinat de Jean sans Peur.
- Traité de *Troyes.* — Henri V, roi.

Expéditions de *Naples*, par les ducs d'Anjou.

CHARLES VII (1422).

Prince faible, indolent, voluptueux.
- Réduit à quelques provinces.
- Intrigues; favoris.

Succès des Anglais.
- Vainqueurs à *Cravant*, à *Verneuil.*
- Siége d'Orléans : journée *des Harengs.*

Jeanne d'Arc
- Délivre *Orléans.* — Bataille de *Patay.*
- Conduit Charles VII à *Reims.*
- Prise à *Compiègne*, brûlée à Rouen.

Succès des Français.
- Traité d'*Arras*, avec Philippe le Bon.
- Les villes, les provinces se *tournent françaises.*
- Batailles de *Formigny*, de *Castillon.*

Expédition du dauphin en Suisse : bataille de *Saint-Jacques.*

Gouvernement.
- Armée permanente, finances, impôts, monnaies.
- *Pragmatique sanction;* parlement.
- Désordre réprimé : *Retz*, *Alençon*, *Armagnac*, etc.
- Procès injuste de *Jacques Cœur.*

Révolte du dauphin; il s'exile.

SIXIÈME ÉPOQUE.

DEUXIÈME PARTIE.

GRANDE RIVALITÉ CONTRE L'ANGLETERRE.

(1328-1461 [1]).

BRANCHE DES VALOIS.

PHILIPPE VI, DE VALOIS.

(1328).

Philippe de Valois préféré à Édouard III. — Après la mort de Charles le Bel, les barons s'assemblèrent pour délibérer sur la succession à la couronne. Deux prétendants se présentaient : Philippe, fils de Charles de Valois et petit-fils de Philippe III le Hardi, et Édouard III, roi d'Angleterre, petit-fils de Philippe le Bel par sa mère Isa-

1. Principaux auteurs à consulter : Continuateurs de Nangis, Froissart, Monstrelet, Chronique de Saint-Denis, de Du Guesclin; Christine de Pisan. Villani; *Histoire de Charles VI*, par Berri; *Histoire de Charles VII*, par J. Chartier; Mémoires de Fénin, de Juv. des Ursins; Chronique et Procès de Jeanne d'Arc; Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*; Sismondi, Michelet, H. Martin, *Histoire de France*, etc.

belle, et par conséquent neveu des trois derniers rois, dont son rival n'était que le cousin germain. On répondit à Édouard que sa mère ne pouvait pas lui transmettre des droits qu'elle n'avait pas; et que d'ailleurs, si les femmes donnaient des droits au trône, il y avait des héritiers plus directs : les filles de Louis le Hutin et de Philippe le Long avaient des fils, qui devaient être préférés à celui d'Isabelle. L'argument était sans réplique, et la couronne fut déférée à Philippe, comte de Valois. Édouard reconnut son rival, et lui rendit hommage pour le duché de Guyenne, dans la belle cathédrale d'Amiens.

Perte de la Navarre. — Au titre de roi de France, Philippe VI n'ajouta pas, comme ses quatre prédécesseurs, celui de roi de Navarre. Il restitua ce royaume à Jeanne d'Évreux, fille de Louis X, et cette princesse renonça à ses prétentions sur la Brie et la Champagne, qui restèrent réunies à la couronne.

Guerre de Flandre (1328). — Le roi inaugura son règne par des exploits en Flandre. Le mauvais gouvernement du comte Louis de Nevers excita une révolte : Bruges et les autres villes de la Flandre occidentale se soulevèrent et chassèrent ses officiers. Le comte, trop faible pour tenir tête aux insurgés, alla demander du secours au roi son suzerain. Toute la chevalerie française prit les armes, et l'on vit accourir une foule de barons de la Belgique et des bords du Rhin. On n'eut pas besoin de faire armer les milices *des bonnes villes;* on se contenta de prendre leur argent.

Philippe VI commença les hostilités par le siége de Cassel. Seize mille insurgés, bourgeois, ouvriers et paysans, commandés par un de leurs bourg-

mestres, appelé Zanekin, étaient campés sur une colline voisine, dans une position inexpugnable. Pour se moquer du roi et de sa chevalerie, ils avaient placé sur leurs retranchements un grand coq de toile peinte, avec ces mots :

Quand ce coq ici chantera,
Le roi *trouvé* ci entrera.

Ils traitaient Philippe de *roi trouvé*, parce qu'ils le considéraient comme un roi de rencontre, et non comme le légitime héritier du trône. Le roi et ses barons brûlaient de se venger de ces citadins et de ces paysans, qui ne leur inspiraient que du mépris ; mais il eût été trop téméraire de les attaquer dans leur position. Pour les attirer dans la plaine, on se mit à saccager et à brûler le territoire de Bruges. Les Flamands frémissaient de voir l'incendie de leurs campagnes. Zanekin, sentant qu'il ne pourrait pas toujours les retenir, forma le hardi projet de surprendre l'ennemi, par une attaque nocturne. Il se déguisa en marchand de poisson, et s'introduisit dans le camp français pour en examiner les dispositions. Puis, vers le soir, ils descendit rapidement et sans bruit de la colline, massacra les sentinelles et pénétra jusqu'au milieu du camp. Le roi se disposait à se coucher, lorsqu'il entendit le cri : Aux armes ! aux armes ! Il monta à cheval, à demi armé, et se mit à la tête d'une poignée de chevaliers, qui tentaient d'arrêter les Flamands. A la vue du roi et de l'oriflamme, les fuyards se rallient, et arrivent au combat de tous côtés. Les Flamands, quoique inférieurs en nombre, se battirent en désespérés, et ne firent que rendre leur perte plus effroyable. Treize mille, dit-on, restèrent sur

la place, avec le brave Zanekin, qui ne voulut pas survivre à sa défaite.

Philippe souilla sa victoire par sa cruauté : il fit raser les remparts de toutes les villes, et pendre ou exiler une foule de citoyens. Après son départ, Louis de Nevers continua l'œuvre de *pacification*. En moins de trois mois, il fit périr dans des supplices affreux plus de dix mille hommes.

Le nouveau règne s'annonçait sous de brillants auspices. Philippe avait reçu l'hommage du roi d'Angleterre, mis la Flandre sous sa dépendance, et signé une alliance avec le roi d'Écosse. Il était le cousin des rois de Naples et de Hongrie, et avait autour de lui comme une cour de princes et de rois. Les rois de Navarre, de Majorque, de Bohême et d'Écosse vivaient presque toujours à Paris, *le séjour le plus chevaleresque du monde*, où ils recevaient une fastueuse hospitalité. Il y avait des fêtes continuelles, des joutes, des tournois, des chasses, des banquets, des danses; on croyait voir revivre les temps fabuleux du roi Arthur et de Charlemagne, tant célébrés par les romans de chevalerie. La noblesse, séduite par cette vie de plaisirs, se pressait à la cour, et oubliait son indépendance.

Mais si les princes et les grands se réjouissaient d'avoir un roi chevaleresque, le peuple, qui payait tous les frais de ce faste royal, se voyait aussi pressuré que sous le règne tyrannique de Philippe le Bel. Pour avoir de l'argent, Philippe de Valois eut recours aux mesures fiscales de ses prédécesseurs. Plusieurs fois, dans le cours de son règne, il frappa d'amendes et de confiscations les usuriers, les Juifs et les banquiers lombards et italiens, qui

faisaient alors presque tout le commerce de l'argent. Sous prétexte d'aller à la croisade, il obtint du pape la permission de lever la dîme sur les biens ecclésiastiques; il prit l'argent, et ne partit pas. Il altéra fréquemment les monnaies, dont le titre et la valeur changeaient presque toutes les semaines. Il rétablit sur le sel l'impôt de la *gabelle*, qui était renouvelé de l'empire romain, et que des plaisants appelèrent *sa loi salique*. A cet odieux monopole, il ajouta sur la vente de toute espèce de marchandises un impôt qui fut la ruine de l'industrie et du commerce, et qui compléta la misère des classes laborieuses.

Succession d'Artois. — Les premières années de Philippe de Valois furent troublées, à l'intérieur, par un procès de succession qui eut des suites funestes. Robert II, comte d'Artois, tué à Courtray en 1302, avait laissé un petit-fils, nommé Robert, enfant de son fils Philippe, tué à Furnes, et une fille appelée Mahaut, mariée au comte de Franche-Comté, et belle-mère de Philippe le Long et de Charles le Bel. Robert III et Mahaut se disputèrent l'Artois; Mahaut l'obtint, grâce à la jeunesse de son neveu et à l'intervention de Philippe le Bel. On prétendit que le droit de *représentation* n'était pas admis en Artois, et que le petit-fils n'y représentait pas son père; c'était le droit de *proximité* qui l'emportait. Sous le règne de Charles le Bel, Robert III, devenu grand, voulut faire valoir ses droits; un arrêt du parlement de Paris le débouta de ses prétentions. A l'avénement de Philippe VI, de Valois, dont il avait épousé la sœur, et qu'il avait aidé à monter sur le trône, Robert espéra recouvrer enfin son héritage. Pour recommencer un procès déjà jugé deux fois par le parlement, il fallait des

pièces nouvelles; Robert en trouva ou en fabriqua. Il produisit un acte par lequel son grand-père lui léguait l'Artois, et prétendit que cette pièce avait été frauduleusement soustraite par l'évêque d'Arras, qui l'avait restituée sur son lit de mort. La comtesse Mahaut, informée de ce qui se tramait, se rendit à Paris pour défendre sa cause; elle mourut subitement. Sa fille Jeanne, veuve de Philippe le Long, la suivit de près dans la tombe, et l'Artois fut remis à la duchesse de Bourgogne, fille de Jeanne et de Philippe. Cette double mort fit naître de terribles soupçons contre Robert III. Bientôt le bruit courut que ses titres avaient été fabriqués par une dame Divion, assistée d'un clerc. On mit à la question cette femme et plusieurs autres personnes; elles avouèrent tout. Robert III se sauva à Londres. La Divion fut brûlée vive. Le parlement déclara les titres faux, et condamna Robert, comme faussaire, au bannissement et à la perte de tous ses biens, qui furent réunis à la couronne.

Robert avait quitté la France la rage dans le cœur; il brûlait de se venger de l'injustice de ses ennemis et de ce qu'il appelait l'ingratitude de Philippe de Valois. Il n'eut pas de peine à faire partager ses projets de vengeance à Édouard III, qui ne pouvait se consoler d'avoir été dépossédé du *royaume de sa mère*. Des événements arrivés en Flandre achevèrent de le décider à la guerre.

Insurrection de la Flandre (1336). — Louis de Nevers, comte de Flandre, s'était attiré la haine de ses sujets par sa tyrannie et par les vengeances atroces exercées contre le parti vaincu à Cassel. Il mit le comble à l'indignation publique en faisant arrêter tous les Anglais qui se trouvaient dans

ses États. Édouard usa de représailles contre les Flamands, et interdit toute relation commerciale entre la Flandre et l'Angleterre. A cette époque, les manufactures flamandes étaient les premières de l'Europe; elles tiraient d'Angleterre presque toutes leurs laines, et elles en faisaient de beaux draps, qu'elles vendaient ensuite dans les autres pays. Leur enlever la laine anglaise, c'était ruiner leurs fabriques et réduire la population à la misère. Une explosion terrible éclata dans la ville de Gand, et se propagea rapidement dans toute la Flandre. Les officiers du comte furent poursuivis, tués ou chassés. Le chef de cette nouvelle insurrection était un riche brasseur de Gand, nommé Jacques van Artevelde, qui jouissait d'une grande réputation d'habileté, et qui pendant neuf ans gouverna la Flandre en maître absolu.

Artevelde, qui méditait d'ériger la Flandre en république, sous le patronage de l'Angleterre, se hâta d'entrer en relation avec Édouard III. Cependant les Flamands ne voulaient pas s'engager dans la guerre; ils alléguaient le serment qu'ils avaient fait de rester toujours en paix avec le roi de France. Pour lever leurs scrupules, Édouard, à leur demande, prit les armes et le titre de roi de France, que ses successeurs ont continué de porter jusqu'au commencement de notre siècle. Il promit, en outre, de les aider à reconquérir Douai, Lille, Béthune et les autres villes flamandes réunies à la France par Philippe le Bel. Alors on se prépara à la guerre avec ardeur. Édouard sut entraîner dans sa querelle l'empereur Louis de Bavière, le duc de Brabant, l'archevêque de Cologne et la plupart des petits souverains de la Belgique et des bords du Rhin.

Bataille de l'Écluse (1341). — La première année se passa tout entière en dévastations et en incendies. La seconde année fut signalée par une bataille navale qui montra la supériorité des marins anglais. Edouard avait résolu de faire une grande invasion dans le nord de la France. La flotte française, forte de cent quarante navires, qui ne devaient être que de grosses barques, et montée par quarante mille hommes, l'attendait entre Blankenberg et l'Écluse, sur les côtes de la Flandre. Elle était commandée par un amiral incapable, et par un trésorier royal qui allait sur mer peut-être pour la première fois. Ils entassèrent leurs vaisseaux dans une anse étroite, où toute manœuvre était impossible. Edouard, plus habile, sut se mettre le soleil à dos et prendre le dessus du vent. A cette époque, un combat naval ressemblait à un combat sur terre. On jetait de part et d'autre de longs crocs sur les navires, on abaissait des ponts-levis, et on luttait comme en terre ferme. Les Français se battirent en désespérés; mais tout leur courage ne put réparer les fautes de leurs amiraux. Les archers anglais décidèrent la victoire, et l'arrivée des Flamands acheva de rendre le désastre effroyable. La flotte française fut anéantie, et plus de trente mille hommes furent tués, noyés ou massacrés de sang-froid après la bataille. Tel fut le triste prélude de cette guerre de cent ans, qui épuisa la France d'hommes et d'argent, et mit la monarchie à deux doigts de sa perte.

Cependant les alliés n'obtinrent pas les avantages que semblaient leur promettre de si brillants débuts. Edouard alla mettre le siége devant Tournai, à la tête de cent vingt mille hommes. De là il envoya un

défi à *Philippe de Valois, qui lui détenait injustement son royaume de France,* et lui proposa de vider la querelle en combat singulier. Philippe VI dit qu'il était le roi Philippe de France, et non point Philippe de Valois, et qu'il n'avait pas de réponse à faire à une lettre qui ne lui était pas adressée; que, du reste, il saurait chasser de son royaume, sans prendre jour de personne, l'étranger qui l'insultait. Il s'avança au secours de Tournai avec une armée égale à celle des ennemis. Edouard ne put ni l'attirer à une action décisive ni prendre la ville. La campagne se termina par une trêve de six mois. Tout le monde s'attendait à une paix définitive, lorsqu'une querelle de succession vint rendre à la guerre toute son énergie.

Succession de Bretagne (1341). — Jean III, duc de Bretagne, étant mort sans postérité, le duché fut disputé entre Jeanne de Penthièvre, fille d'un frère qu'il avait perdu, et un second frère, appelé Jean de Montfort. Celui-ci prétendait qu'en Bretagne les filles n'étaient admises à succéder qu'à défaut de fils. Le parlement fut d'une autre opinion et adjugea la succession à Jeanne, qui avait épousé Charles de Blois, neveu du roi par sa mère. Montfort n'avait pas attendu la décision des pairs pour se mettre en possession du duché. Ensuite il avait passé en Angleterre et s'était reconnu le vassal d'Édouard III, qui lui avait promis du secours. Ainsi Édouard, qui avait voulu régner par sa mère, soutenait en Bretagne la ligne masculine, tandis que Philippe de Valois, monté sur le trône en faisant exclure les femmes, se déclarait pour la ligne féminine. Les principes variaient selon l'intérêt.

Cette guerre de Bretagne, qui divisa le pays et qui dura vingt-quatre ans, fut terrible. Les deux

partis se signalèrent par des exploits héroïques et par d'affreuses cruautés. Charles de Blois, homme dévot, dont l'Église a fait un saint à cause de ses macérations, commença les hostilités par une atrocité. Il prit le château de Val-Garnier, près de Nantes, y massacra trente chevaliers bretons, et fit jeter leurs têtes dans la ville. Les habitants effrayés capitulèrent, et livrèrent Montfort, qui fut envoyé à Paris, et enfermé dans la tour du Louvre. Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort, qui avait un courage d'homme, remplaça dignement son mari. Elle parcourut à cheval les villes et les forteresses de la Bretagne, menant avec elle son fils encore enfant, et ranima le courage ébranlé de ses partisans. Puis elle alla s'enfermer dans Hennebon, pour être à portée de recevoir les secours de l'Angleterre. Bientôt parut l'armée ennemie, qui investit la ville de tous côtés. La comtesse fit une résistance héroïque. On la voyait sans cesse, armée de toutes pièces, dans les rues, sur les remparts, dans les assauts. Un matin, elle sortit à cheval avec trois cents hommes d'armes, surprit les Français, brûla leurs tentes, et jeta le désordre dans leur camp. Lorsqu'elle voulut rentrer dans la ville, elle s'aperçut que les ennemis lui barraient le passage; elle tourna bride, et gagna au galop le château d'Auray, à quatre lieues d'Hennebon. Cinq jours après, elle revint à la tête d'une troupe de cavaliers, traversa de nouveau le camp des Français, et rentra dans la ville au son des trompettes et des cymbales. Enfin, l'arrivée d'un secours envoyé d'Angleterre força les assiégeants à se retirer.

La guerre continua sans aucun événement important. Édouard III envoya en Bretagne un second

corps de troupes, sous les ordres de Robert d'Artois, qui fut mortellement blessé au siége de Vannes. Après l'expiration de la trêve, il y passa lui-même avec une armée, et y commit d'horribles dévastations. A l'approche du roi Philippe VI, il alla s'établir dans une position fortifiée sur les bords du Morbihan. Philippe ne put l'attirer au combat, et n'osa pas l'attaquer dans ses retranchements. L'intervention du pape Clément VI amena la signature d'une nouvelle trêve; Édouard s'embarqua pour Londres et Philippe retourna à Paris.

Il paraît qu'Édouard III, pendant son séjour en Bretagne, avait gagné secrètement plusieurs barons bretons et normands. Philippe, informé de ces intrigues, attira les barons suspects à un grand tournoi, et en fit arrêter une vingtaine des plus compromis, qui furent décapités sans forme de procès. A la nouvelle de cet assassinat, Édouard déclara la trêve rompue, il envoya défier Philippe, et prépara trois expéditions, pour attaquer la France en Flandre, en Bretagne et en Guyenne. Une révolution, arrivée en Flandre, vint compromettre l'exécution de ses plans.

Fin tragique d'Artevelde (1345). — Jacques van Artevelde avait reconnu, après neuf ans d'efforts, l'impossibilité de maintenir en Flandre la république qu'il avait établie, et voulut faire proclamer *duc de Flandre* le prince de Galles, fils aîné d'Édouard III, si célèbre depuis sous le nom de *Prince Noir*. Ce projet le perdit. Il s'était fait beaucoup d'ennemis par son despotisme et par la manière arbitraire dont il disposait des revenus publics. On répandit le bruit qu'il avait livré le trésor au roi d'Angleterre, et le peuple se souleva contre lui. Artevelde, assailli dans sa maison, fut tué en essayant de s'échapper par

une porte de derrière. Cependant la Flandre ne rompit pas avec l'Angleterre.

Invasion d'Édouard III. — L'année suivante, les Français commencèrent les hostilités en Guyenne. Soixante mille hommes, commandés par le prince Jean, fils de Philippe, investirent la forte place d'Aiguillon, située au confluent du Lot et de la Garonne. La garnison anglaise, composée de quinze cents hommes, résista pendant quatre mois à toutes les attaques. Édouard, craignant pour sa province de Guyenne, partit de Southampton avec une armée formidable. Les vents contraires le jetèrent sur les côtes de Cornouailles. Un traître, nommé Geoffroy d'Harcourt, lui conseilla de renoncer à son projet et de faire une descente en Normandie, « pays gras et fertile en toutes choses, » dont toute la chevalerie était au siége d'Aiguillon. Édouard suivit ce conseil, et débarqua sur la presqu'île du Cotentin. De là son armée, divisée en trois corps, s'avança à travers la Normandie, et remonta la Seine jusqu'à la vue des murs de Paris, brûlant et pillant les villes et les campagnes.

Bataille de Crécy (1346). — L'imprévoyant Philippe de Valois n'avait aucune armée à opposer à cette audacieuse irruption; toutes ses troupes étaient en Guyenne. Il se hâta d'appeler aux armes les barons, les chevaliers et les milices des bonnes villes, et de demander du secours à ses alliés de la Belgique et de l'Empire. Cette armée se rassembla près de la capitale. Philippe brûlait de livrer bataille et de châtier les dévastateurs de ses États. Édouard, engagé au cœur de la France, entouré de populations exaspérées, en face d'une armée supérieure en nombre, sentit que sa position devenait critique. Il donna le change à son ennemi et se di-

rigea rapidement vers la Somme, qu'il traversa au fameux gué de Blanche-Taque. Il était poursuivi de si près, qu'à Airaines, Philippe le surprit à table et mangea son dîner. Arrivé dans le Ponthieu, qui lui appartenait, il vit que ses troupes étaient trop fatiguées pour continuer une marche aussi précipitée. Il s'arrêta sur une hauteur, appuyant son aile droite au petit bourg de Crécy, étendant sa gauche du côté de Vadicourt, et ayant devant son front un ravin en pente douce. Il se fortifia à la hâte par des abatis d'arbres, des palissades et des chariots, et fit de son poste un vaste camp retranché. Il avait près de vingt-cinq mille hommes.

Cependant l'armée française s'avançait à grand bruit et tout en désordre. On conseillait à Philippe d'attendre au lendemain pour attaquer, afin de donner à tout le monde le temps d'arriver et de prendre quelque repos. D'après ses ordres, les premiers rangs s'arrêtèrent; mais les autres voulurent avancer jusqu'à ce qu'ils eussent atteint les premiers. Le roi même ne sut pas se contenir à la vue des Anglais. « Faites passer les archers génois devant, s'écria-t-il, et commencez la bataille, au nom de Dieu et de monseigneur saint Denis ! »

Les Génois commencèrent l'attaque; mais leurs arcs, mouillés par la pluie, portaient à peine jusqu'aux retranchements ennemis. Les archers anglais, qui avaient tenu les leurs sous leurs chaperons, lancèrent une grêle de flèches, et firent un grand ravage. Les Génois voulurent reculer : les gens d'armes français leur barraient la retraite. « *Tuez cette ribaudaille,* cria Philippe à ses chevaliers; *car ils nous empêchent la voie sans raison.* » Les chevaliers crurent que les Génois trahissaient, et se ruèrent sur eux à coups d'épée et de lance.

Une horrible confusion se mit dans tous les rangs. Les archers anglais tiraient à coup sûr au milieu de cette cohue, et abattaient les hommes et les chevaux. Ils étaient soutenus par des *bombardes*, qui lançaient de petites balles de fer, et faisaient un tel bruit *qu'il semblait que Dieu tonnât.* C'est la première mention des canons en bataille rangée.

Cependant les barons et les chevaliers se débarrassèrent enfin de la foule, culbutèrent les archers anglais, et fondirent sur la division du prince de Galles. Un chevalier courut prier Édouard d'aller à son secours. « Mon fils est-il mort, ou renversé par terre, ou blessé dangereusement ? demanda Édouard. — Nenni, monseigneur, répondit le chevalier; mais il est dans une rude position, et il aurait grand besoin de votre aide. — Retournez, dit le roi, et ne m'envoyez point chercher tant que mon fils sera en vie. Je veux que l'enfant gagne ses éperons et que l'honneur de la journée lui revienne. »

Ces paroles encouragèrent les chevaliers anglais; ils redoublèrent d'efforts, et lassèrent enfin la fougue de leurs adversaires. La nuit acheva de porter la confusion à son comble. Alors ce ne fut plus qu'une boucherie; plus de trente mille hommes restèrent sur la place; les autres se dispersèrent, la plupart sans avoir pu frapper un coup d'épée. Philippe de Valois, qui avait eu un cheval tué sous lui, ne voulait pas survivre à sa défaite, et s'exposait comme un simple chevalier. A la tombée de la nuit, il n'avait plus autour de lui que soixante hommes d'armes. Il fallut l'arracher de ce champ de bataille, où gisait l'élite de la chevalerie.

Siége de Calais (1346). — L'armée victorieuse était trop affaiblie pour rentrer dans l'intérieur du

royaume. Édouard III aima mieux s'assurer un port où il pût débarquer en France sans danger, et il alla investir Calais. La ville était forte et défendue par un vaillant chevalier bourguignon, nommé Jean de Vienne, qui prépara une vigoureuse résistance. Édouard, décidé à ne se retirer *ni hiver ni été*, sans avoir pris Calais, fit bâtir des maisons de bois, pour abriter ses soldats contre les injures du temps. Lorsqu'il eut complété le blocus par terre et par mer, et qu'il vit son armée bien pourvue de toutes choses, il attendit tranquillement que la faim lui livrât la ville.

Encouragés par leur brave gouverneur, les habitants supportèrent avec une constance héroïque les privations et les souffrances d'un long siége. La famine était si grande, que les hommes les plus robustes pouvaient à peine se soutenir. « *Tout est mangé*, écrivait Jean de Vienne dans une lettre qui fut interceptée, *chiens, chats et chevaux; et nous ne pouvons plus trouver de vivres, si nous ne mangeons chair de gens.* »

Cependant le roi Philippe s'occupait activement de secourir sa bonne ville de Calais; mais la chevalerie, découragée par le désastre de Crécy, se rassembla lentement, et ce ne fut qu'au bout de onze mois que les Calaisiens virent paraître les bannières de France. Leur joie fut de courte durée. Philippe et ses généraux, reconnaissant l'impossibilité de s'ouvrir un passage sans exposer l'armée à une défaite certaine, abandonnèrent les assiégés à leur malheureux sort.

Le désespoir fut grand dans la ville quand on vit l'armée française s'éloigner. Il ne restait plus qu'à se rendre à l'ennemi, et Jean de Vienne demanda à capituler. Édouard, irrité des longueurs

d'un siége si coûteux, et du mal que les corsaires de Calais avaient fait à ses sujets, voulait avoir tous les habitants à sa discrétion, pour les rançonner ou les mettre à mort, selon son plaisir. Ses chevaliers lui représentèrent que, s'il faisait mourir ces gens-là, il les exposerait eux-mêmes à des représailles, et qu'ils n'oseraient plus s'enfermer dans une ville assiégée. Edouard céda, et dit qu'il ferait grâce aux habitants de Calais, à condition que six des plus notables bourgeois viendraient, la tête et les pieds nus, et la corde au cou, lui porter les clefs de la ville, et se soumettraient au sort qu'il lui plairait de leur infliger. Quand cette dure condition fut connue dans Calais, des larmes coulèrent de tous les yeux. Au milieu du désespoir, Eustache de Saint-Pierre s'offrit le premier à la mort pour sauver ses concitoyens, et son exemple trouva promptement des imitateurs. Jean d'Aire, les deux frères Jacques et Pierre de Wissant, et deux autres, dont l'histoire n'a pas conservé les noms, complétèrent le nombre des victimes. Quand ils parurent devant le roi Édouard, il jeta sur eux un regard de colère, et ordonna qu'on leur coupât la tête. Alors la reine d'Angleterre, Philippa de Hainaut, se jeta tout en pleurs aux genoux de son mari : « Ah ! gentil sire, dit-elle, depuis que j'ai passé la mer, je ne vous ai rien demandé. Je vous prie humblement, au nom du fils de Marie, et pour l'amour de moi, d'avoir pitié de ces six hommes. » Le roi se laissa désarmer : « Ah ! dame, dit-il, j'aimerais mieux que vous fussiez autre part qu'ici ; vous me priez si fort, que je n'ose vous refuser. Je vous abandonne ces hommes, faites-en selon ce que vous voudrez. » La reine conduisit les six bourgeois dans sa tente, les fit vêtir et dîner, et les renvoya à Calais avec six pièces d'or à chacun.

Les habitants de Calais furent expulsés en masse, et leurs biens confisqués. La reine Philippa en eut sa part, et obtint entre autres ceux de Jean d'Aire, à qui elle avait sauvé la vie. Telles étaient les mœurs du temps. Pour repeupler la ville, Édouard y attira des Anglais, et leur accorda de grands priviléges. Plusieurs anciens habitants obtinrent peu à peu la permission de rentrer dans leurs foyers, en prêtant serment au roi d'Angleterre. De ce nombre fut Eustache de Saint-Pierre, qui aima mieux se résigner à devenir Anglais qu'à vivre dans l'exil, loin de sa ville natale. A cette époque, la vie nationale était encore peu développée; la patrie était le lieu où l'on avait reçu le jour.

Revers de Philippe de Valois. — La fortune avait été contraire à Philippe de Valois dans toutes les parties du théâtre de la guerre. Le roi d'Écosse, son allié, avait été battu et pris à Nevil's-Cross, près de Durham. En Bretagne, Charles de Blois avait éprouvé le même sort près du château de la Roche-Derien, et avait été envoyé en Angleterre. Jeanne de Blois se montra la digne rivale de Jeanne de Montfort: elle se chargea de la conduite de la guerre, et sut bien défendre ses villes et ses forteresses.

Aux souffrances de la guerre vint se joindre un fléau encore plus terrible. Une maladie contagieuse, appelée la *peste noire*, qui avait d'abord éclaté en Egypte et en Syrie, se répandit dans toute l'Europe, et ravagea surtout la France et l'Angleterre. Le mal se déclarait subitement par une tumeur à l'aine et à l'aisselle; et le second ou le troisième jour on mourait. La mortalité fut telle que, dans l'espace de quatre ans, cette contagion emporta le tiers des habitants de l'Europe. On croyait généralement qu'elle venait de la corruption de l'air et des eaux. Le

peuple ne manqua pas de l'attribuer à quelque sortilége des Juifs; on se jeta sur ces malheureux, qui mouraient comme les autres, on en massacra, on en brûla des milliers, surtout en Allemagne.

Mort de Philippe VI. — Ce fut au milieu de ces malheurs que mourut Philippe de Valois. Son règne, si fatal au pays, avait cependant contribué à l'agrandissement de la monarchie. Philippe acheta la seigneurie de Montpellier du roi de Majorque, et le Dauphiné de Humbert II, dernier dauphin de Vienne, qui renonça au monde et se fit dominicain. Le jeune Charles, fils aîné du prince royal, prit, en 1349, le titre de *dauphin*, qui a été porté jusqu'en 1830 par l'héritier présomptif de la couronne.

JEAN II, DIT LE BON.

(1350-1364)

Caractère de Jean. — Philippe de Valois laissait à son fils un royaume ruiné par la guerre, dépeuplé par la peste, et épuisé par les exactions d'un gouvernement ignorant et oppresseur, plus désastreux que la peste et la guerre. Jean acheva, par ses fautes, de pousser la France au bord de l'abîme. Comme son père, il était présomptueux, prodigue, emporté, ignorant, sans esprit de conduite, d'ordre et d'équité. Il renouvela les odieux impôts de la gabelle et de la vente des marchandises, et les altérations des monnaies. Sous son règne, l'argent changea quatre-vingt-six fois de valeur; le marc varia de quatre livres à cent deux livres.

Ce prince, qu'on surnomme *le Bon*, commença

son règne par un assassinat. Le comte d'Eu, connétable de France, captif en Angleterre, étant venu à Paris pour amasser l'argent de sa rançon, le roi le fit arrêter à l'hôtel de Nesle, et décapiter dans la cour, sans aucune forme de procès. On dit, mais sans preuves, que le comte d'Eu avait promis au roi Édouard de lui livrer la ville de Guines, voisine de Calais. La charge de connétable fut donnée à Charles de la Cerda, prince espagnol établi en France, favori du roi, qui se rendit odieux aux grands, et irrita surtout le trop fameux roi de Navarre.

Charles le Mauvais. — Ce roi de Navarre, appelé Charles, et justement surnommé *le Mauvais*, avait eu pour mère la fille de Louis X le Hutin, et pour père Philippe d'Évreux, de la maison capétienne. C'était un homme beau de sa personne, libéral jusqu'à la profusion, et doué de cette éloquence qui plaît aux masses; mais ces qualités séduisantes cachaient une âme artificieuse, vindicative, cruelle, une ambition égoïste et sans grandeur. Outre la Navarre, il possédait le comté d'Évreux en Normandie, Mantes, Meulan, et d'autres places dans l'île de France.

Querelles de Jean et de Charles. — Le roi Jean aurait dû ôter toute possibilité ou tout prétexte de nuire à un prince aussi dangereux par ses vices que par la position de ses domaines, situés au cœur du royaume. Il voulut d'abord se l'attacher, et il lui promit la main de sa fille, à peine âgée de huit ans. Puis il lui chercha querelle sur le payement de la dot, et retint une partie de l'héritage de sa mère. Une justice rigoureuse aurait peut-être difficilement gagné un prince aussi méchant, qui ne pouvait oublier que la couronne avait été enlevée à sa mère, et qui ne

cachait pas son espoir de recouvrer la Brie et la Champagne. L'injustice l'exaspéra, et servit de prétexte à tous ses crimes. Il soupçonnait le connétable de la Cerda d'indisposer le roi contre lui; il le fit surprendre et assassiner dans son lit. Ensuite il alla s'enfermer dans la ville de Mantes.

Jean ne respirait que vengeance; mais il craignait que le Navarrais ne se jetât dans les bras des Anglais et ne leur livrât ses villes. Il eut recours à la ruse: il lui accorda son pardon pour la mort du connétable, et lui céda le Cotentin et quelques autres places en Normandie.

Deux ans après, Jean fut informé que le dauphin, duc de Normandie, avait invité le roi de Navarre à un banquet, à Rouen, pour la veille de Pâques fleuries. Il partit secrètement d'Orléans avec une centaine de lances, et surprit les convives à table. Tous se levèrent, épouvantés. Jean saisit le roi de Navarre par la queue de son chaperon, et le tirant rudement à lui : « Traître, lui dit-il, tu n'es pas digne de t'asseoir à la table de mon fils. Par l'âme de mon père, que je ne mange ni ne boive tant que tu vivras! » Il le confia à la garde de ses hommes d'armes, malgré les pleurs du duc de Normandie, qui le conjurait de ne pas le déshonorer en traitant ainsi ses hôtes. Il fit arrêter aussi le comte d'Harcourt et trois chevaliers, qui furent décapités, sans procès, dans un champ voisin. A la prière des princes et de ses conseillers, Jean fit grâce de la vie au roi de Navarre; il l'enferma dans la prison du Châtelet, à Paris, et lui fit subir une dure captivité. Cinq ou six fois par jour, ses geôliers lui annonçaient qu'on allait lui trancher la tête, ou le mettre dans un sac et le jeter dans la Seine. Jean ne recueillit pas de sa perfidie tout le fruit qu'il en avait espéré.

Guerre contre l'Angleterre. — A la nouvelle de la catastrophe de Rouen, les frères du roi de Navarre et les parents des seigneurs décapités mirent leurs villes en état de défense, et implorèrent le secours des Anglais. Le duc de Lancastre fit une descente en Normandie, et promena le fer et la flamme jusqu'aux portes de Rouen, pendant que le Prince Noir saccageait le Languedoc et rentrait dans Bordeaux chargé de butin.

États généraux (1355). — Le roi Jean était hors d'état de repousser ces invasions. La chevalerie, découragée depuis longtemps, ne voulait plus servir à ses frais, et se faisait payer à prix d'or. Comme les fêtes et les prodigalités de la cour avaient épuisé toutes les ressources du trésor, le roi convoqua les États généraux, et promit de renoncer aux taxes arbitraires, si on voulait lui fournir des subsides. Jusqu'alors les députés du peuple s'étaient rendus aux assemblées avec répugnance, parce que toute convocation avait pour but une demande d'argent. Mais, en 1355, le tiers état sentit l'importance de son rôle, et comprit que celui qui a le droit de voter l'impôt, a aussi le droit de gouverner. Les résolutions de cette mémorable assemblée renferment une véritable charte des libertés nationales. On décréta qu'aux États seuls appartenait le droit de percevoir les taxes et d'administrer les finances du royaume; qu'ils se réuniraient chaque année pour régler les comptes et voter les impôts, selon les besoins du pays ; que dorénavant les impôts seraient payés par tous, même par le roi. On abolit la gabelle, l'impôt sur les ventes, les altérations des monnaies, les *pourvoyances* et autres droits odieux perçus pour le service du roi. On les remplaça par une taxe sur les revenus, qui fut fixée d'une manière fort étrange. Les pauvres payaient

5 pour 100; les gens d'une fortune médiocre 4 pour 100; les riches 2 pour 100. Plus on était riche, moins on payait. On décida aussi qu'une ordonnance, pour avoir force de la loi, devait être votée par les trois ordres de l'État; l'ordre qui aurait refusé son consentement ne devait pas être lié par le vote des deux autres; c'était rendre le tiers état l'égal de la noblesse et du clergé.

Cette fameuse déclaration, qui aurait pu devenir la *grande charte* de la France, prouve que certains hommes éminents avaient deviné, dès le XIVe siècle, le gouvernement représentatif. Mais la masse ne les comprenait pas. Elle ne voulait qu'un peu de repos, de sécurité, de soulagement à ses souffrances; elle était bien loin de songer à faire une révolution politique, qui aurait partagé le pouvoir entre le roi et les trois États représentant la nation. La réforme n'était pas un besoin senti; elle devait périr.

Bataille de Poitiers (1356). — Grâce aux ressources fournies par les États, le roi se vit en état de lever des troupes. Il commença la campagne en Normandie contre les Anglais et les Navarrais. Tout à coup il apprit que le prince de Galles, après avoir ravagé l'Auvergne, le Limousin et le Berry, s'avançait dans l'intérieur du royaume. Il se hâta de convoquer à Chartres les barons, les chevaliers, les vassaux et les arrière-vassaux, et de faire garder tous les passages de la Loire. Le Prince Noir, se voyant prévenu, reprit la route de Bordeaux par le Poitou; il marchait à petites journées, brûlant et saccageant le pays. Cette imprudente lenteur aurait dû perdre l'armée anglaise; elle lui valut une victoire éclatante. Elle permit aux Français de l'atteindre aux environs de Poitiers, près du petit village de Maupertuis, qui n'existe plus. Le Prince Noir, qui n'avait

que sept à huit mille hommes à opposer à cinquante mille, s'établit sur un plateau élevé, entouré de haies et de vignes, qui en rendaient l'accès très-difficile. Il se trouvait dans la même position que son père à Crécy. Les vivres commençaient à lui manquer. Il sentit le danger de sa situation et il offrit, pour éviter un désastre, de restituer ses prisonniers et son butin, et de s'engager à ne pas s'armer de sept ans contre la France. On rejeta ces propositions, et l'on demanda qu'il se rendît prisonnier avec cent de ses chevaliers. Il se prépara à vendre chèrement sa vie ou sa liberté. Il aurait suffi de le bloquer, et de le réduire par la famine à mettre bas les armes sans combat, ou à tenter une retraite désespérée, où il ne pouvait manquer d'être pris ou tué. Mais le roi et sa présomptueuse chevalerie considéraient comme très-facile et comme bien plus héroïque de vaincre les Anglais à force ouverte. On résolut d'aller les attaquer dans leurs retranchements, et l'on entassa faute sur faute: on ne se donna pas la peine de reconnaître le terrain occupé par le prince de Galles, ni de s'emparer d'un monticule qui séparait les deux armées. Pour arriver à l'ennemi, il n'y avait qu'un chemin creux, bordé de deux haies épaisses, et si étroit, que quatre ou cinq hommes pouvaient à peine y passer de front. Des archers anglais s'étaient embusqués derrière ces haies. On négligea de les chasser avant de s'engager dans le sentier. Les deux maréchaux de France s'y jetèrent tête baissée avec trois cents chevaliers, pour ouvrir le chemin, et furent reçus par une grêle de flèches. Leurs chevaux, rendus furieux par la douleur, s'emportent, se cabrent et se renversent sous leurs cavaliers. Les derniers rangs veulent passer sur les premiers; ils ne font qu'augmenter le péril et la confusion. Entassés les uns sur les autres, ils ne

peuvent ni avancer ni reculer, et restent exposés aux coups des invisibles archers, qui ne cessent de tirer. En ce moment, un corps de six cents Anglais sort d'une embuscade, et prend en flanc la deuxième division de l'armée française, commandée par le dauphin. Cette division, jugeant trop tôt la bataille perdue, s'enfuit honteusement sans coup férir. La première division imite cette lâcheté, et se débande. Il ne restait plus sur le champ de bataille que la division conduite par le roi. On avait commis la faute de faire mettre pied à terre à toute la cavalerie et de faire raccourcir les piques des hommes d'armes. Malgré ce désavantage, ils reçurent bravement les cavaliers et les redoutables archers anglais. Mais ils ne montrèrent que de la bravoure; ils se battirent sans ordre et sans ensemble. Au milieu d'eux était le roi Jean, tenant une grande hache des deux mains et frappant tout ce qui l'approchait. Il avait près de lui son jeune fils Philippe, enfant de treize ans, qui, trop faible pour frapper, veillait sur les jours de son père. « Mon père, criait-il, prenez garde à droite! prenez garde à gauche! derrière vous! » Cependant tout tombait autour du roi; il ne lui restait plus que quelques braves tous percés de coups. De tous côtés les ennemis lui criaient : « Sire, rendez-vous! » Jean, épuisé de fatigue et couvert de sang, se rendit à Denis de Morbec, chevalier français qui avait été obligé de s'expatrier, pour avoir tué un homme. Il fut conduit dans la tente de son vainqueur. Le prince de Galles, à peine âgé de vingt-six ans, rehaussa l'éclat de sa victoire par les égards qu'il témoigna à son royal captif. Il sortit à sa rencontre, s'inclina profondément devant lui, et tâcha de le consoler par des paroles courtoises. Le soir, il lui donna un festin splendide, le servit

lui-même à table, et refusa de prendre place à ses côtés. De Poitiers, Jean fut conduit à Bordeaux, et de là envoyé à Londres.

Le désastre de Poitiers plongea la France dans la stupeur. Un cri d'indignation s'éleva contre cette chevalerie présomptueuse, qui s'était laissé battre par une armée inférieure, et qui avait lâchement abandonné son roi dans le combat. « Les nobles déshonorent et trahissent le royaume! » s'écria-t-on de toutes parts.

États généraux (1356). Marcel et Lecoq. — Le dauphin Charles, qui avait pris les rênes du gouvernement, se sentit incapable de sauver le pays, et convoqua les États généraux. Les députés des trois ordres s'assemblèrent à Paris, au nombre de huit cents, dont la moitié appartenait à la bourgeoisie. A peine réunis, ils s'occupèrent sérieusement des maux publics, et reprirent avec ardeur le travail de réforme commencé l'année précédente.

Dès l'ouverture des séances, deux hommes s'emparèrent de la direction de l'assemblée : l'un était Étienne Marcel, prévôt des marchands, c'est-à-dire chef de la municipalité de Paris, le personnage le plus considérable et le plus influent de la bourgeoisie. Il tenta, au XIVe siècle, la plupart des réformes que nous n'avons vu opérer que de notre temps. Il voulait l'uniformité administrative, la concession des droits politiques à ceux qui jouissaient des droits civils, la transformation des États généraux en assemblée nationale, gouvernant le royaume de concert avec le roi. A côté de lui, était Robert Lecoq, évêque de Laon, ancien avocat général au parlement, qui avait la même éloquence, la même énergie et la même activité. L'assemblée, dominée par ces deux hommes extraordinaires, décréta

la souveraineté des États dans les matières de finances et d'administration, la mise en accusation des principaux ministres du roi, l'abolition du grand conseil, cause des maux publics, et la formation d'un comité, nommé par les États et investi d'un pouvoir égal à celui du roi, pour gouverner le royaume.

Le dauphin voulut éluder ces demandes, et il parvint à congédier les députés en leur faisant de belles promesses pour l'avenir. Alors Marcel eut recours à la force. Sur un ordre de ce tribun, le peuple de Paris s'insurgea, et prit les armes. Le prince, effrayé, se soumit, et rappela les députés des trois ordres.

États généraux (1357). — Cette nouvelle assemblée était moins nombreuse que la précédente. Plusieurs provinces n'envoyèrent pas leurs députés, et la plupart des gentilshommes et des membres du clergé, jaloux de la prépondérance des bourgeois, quittèrent bientôt les États et se retirèrent dans leurs terres; en revanche, l'assemblée montra plus d'énergie à poursuivre l'œuvre de la réforme. Robert Lecoq, chargé d'exprimer au régent les vœux et les demandes des États, rappela, dans un discours éloquent, les plaintes et les souffrances du peuple, les vaines promesses du gouvernement, les altérations continuelles des monnaies, les exactions, les dons prodigués par le roi à des courtisans qui n'avaient rien fait pour les mériter, et il ajouta que le peuple ne pouvait plus souffrir de pareils abus. Il demanda la punition de vingt-deux ministres ou officiers, et la nomination de trente-six commissaires, douze gentilshommes, douze prélats et douze bourgeois, pour surveiller l'emploi des impôts, la direction des monnaies et la suppression des abus. Le jeune dauphin fut obligé de céder, et toutes les demandes obtinrent force de loi. Les États se séparèrent, après avoir confié

à la commission des trente-six une espèce de pouvoir absolu sur le gouvernement.

Anarchie. — Le régent n'avait cédé que devant la force; il se promettait de casser, à la première occasion, ce qu'il avait fait contre sa volonté. A peine les États généraux se furent-ils dissous, qu'il travailla à ruiner le pouvoir des trente-six. Ses partisans se répandirent dans les provinces, excitèrent toutes les classes à refuser le payement des impôts, et éveillèrent la jalousie des nobles et des clercs contre les bourgeois, et celle des villes contre Paris, qui s'arrogeait une suprématie toute-puissante. Cet appel aux mauvaises passions ne fut que trop bien entendu. Pour comble de malheur, la discorde régnait dans le conseil des trente-six : les gentilshommes et les prélats, irrités de se voir dominés par les bourgeois, avaient cessé d'assister aux réunions. Lorsque le régent crut leur autorité assez affaiblie, il leur signifia qu'il voulait gouverner sans tuteurs, et leur défendit de se mêler davantage de l'administration du royaume. Les réformateurs, délaissés par la noblesse et le clergé, et mal soutenus par le peuple, se séparèrent sans résistance.

Il était plus facile de renverser un pouvoir que de le remplacer. La France était dans une situation déplorable. A la guerre contre les Anglais, suspendue par une trêve, avait succédé un fléau plus affreux : des milliers de soldats, laissés sans emploi, s'organisaient par bandes ou *compagnies*, et faisaient la guerre pour leur propre compte. Quand ils étaient assez nombreux, ils ne se bornaient pas à infester les grandes routes, à piller les villages et les couvents; ils attaquaient les villes, et les saccageaient avec des circonstances qui rappelaient les terribles invasions des Normands au IXe siècle.

Le dauphin, qui voyait le pays menacé de l'anarchie, et qui n'avait aucune ressource pour le défendre, fut bientôt obligé de recourir à une nouvelle convocation des États généraux. Marcel et ses partisans, irrités des résistances de la cour, étaient décidés, pour faire passer les réformes, à recourir à la force. Ils résolurent d'attacher à leur cause le roi de Navarre, qui paraissait dévoué aux intérêts de la bourgeoisie. Ce prince, après avoir été promené de prison en prison, avait été enfermé au château d'Arleux en Cambrésis. Aussitôt après l'ouverture des États, un des partisans de Marcel, le sire de Pecquigni, se mit à la tête d'une troupe de bourgeois d'Amiens, entra dans le château par surprise, et mit le roi en liberté.

A peine libre, Charles le Mauvais courut à Paris, et fut reçu avec enthousiasme par le peuple. Dès le lendemain, le prévôt Marcel et les échevins se rendirent auprès du régent, et lui demandèrent de faire justice au roi Charles. Le dauphin, cédant à la nécessité, souscrivit à toutes les conditions qu'on voulut lui imposer, et promit de restituer les places confisquées. Cette paix n'était pas plus sincère d'un côté que de l'autre; le régent ne voulait que gagner du temps, et ne cherchait qu'à rendre le gouvernement impossible au conseil des trente-six, qu'il avait été obligé de rappeler. Une effroyable anarchie régnait partout. Les *compagnies* promenaient leurs ravages presque sous les murs de Paris. Alors l'implacable Marcel se décida à une mesure terrible. Par son ordre, le peuple de Paris prit les armes, tendit des chaînes, et fit des barricades dans les rues. Le prévôt, à la tête de trois mille hommes, envahit le palais du dauphin; il monta dans sa chambre, et lui reprocha durement l'anarchie qui désolait le royaume. Le prince répli-

qua que le soin de défendre le pays regardait celui qui percevait les revenus de l'État. Ils échangèrent quelques autres paroles fort aigres. « Sire duc, s'écria Marcel, ne vous étonnez pas de ce que vous allez voir; car il faut qu'il soit fait ainsi. » Sur un signe, ses satellites saisirent les maréchaux de Conflans et de Clermont, et les massacrèrent sous les yeux du prince; les autres officiers s'enfuirent. Charles, resté seul, pria Marcel de le sauver. « Sire, dit le prévôt, vous n'avez rien à craindre. » Il lui donna son chaperon rouge et bleu, et prit le sien, qui était de brunette noire ornée de franges d'or. Marcel, devenu maître de la capitale, se hâta d'appeler le roi de Navarre, qui accourut de Normandie, et qui approuva de grand cœur tout ce qui s'était passé. Le dauphin feignit de se réconcilier avec son cousin, et il poussa la dissimulation jusqu'à dîner tous les jours avec lui. Tout à coup, il s'échappa de Paris, et parcourut les provinces, pour réunir des troupes. Marcel se prépara habilement à la lutte, et mit la capitale en état de défense.

Au moment où la bourgeoisie allait commencer la guerre civile contre la royauté et la noblesse, la population serve des campagnes se leva par bandes, et se mit en pleine révolte. Le sort des paysans était bien plus affreux que celui des autres classes du royaume. C'étaient eux qui avaient payé la rançon de tous les nobles pris à Crécy et à Poitiers; on les avait pressurés, torturés, pour leur arracher jusqu'à leur dernier sou; on se riait de leurs plaintes : « Jacques Bonhomme a bon dos, disait-on, il souffre tout. » Après les nobles, vinrent les brigands; ils enlevèrent à Jacques Bonhomme ses bestiaux, ses vêtements, ses vivres, ils outragèrent sa femme et ses filles, et incendièrent sa cabane. L'excès de la souffrance exaspéra

les paysans. Le soulèvement commença dans les villages du Beauvaisis. Les insurgés, armés de bâtons, de couteaux, de haches, attaquent les châteaux, les emportent d'assaut, massacrent tout ce qui s'y trouve, et y mettent le feu. La révolte se répandit rapidement dans toute l'Ile de France : plus de cent mille paysans prirent les armes, et promenèrent le massacre et l'incendie dans tous les châteaux. On croit lire les scènes de la révolte des esclaves chez les Romains ou de celle des noirs à Saint-Domingue.

Le triomphe des paysans fut de courte durée. Les nobles, revenus de leur première stupeur, se mirent en campagne contre eux, les vainquirent partout, et en firent un horrible carnage. Tous les prisonniers furent massacrés, pendus ou noyés. Les insurgés s'étaient donné un roi, qu'ils appelaient Jacques Bonhomme. Il fut pris par le roi de Navarre, couronné d'un trépied de fer rouge, et mis à mort. En moins de six semaines, les campagnes rentrèrent dans le silence, mais elles étaient incultes et désertes.

La destruction des *Jacques* fut suivie de la chute de la démocratie bourgeoise. Le dauphin, à la tête des nobles, alla mettre le siége devant Paris. La division régnait dans la ville : un grand nombre d'habitants, attribuant les malheurs publics au parti réformateur, travaillaient au rétablissement du pouvoir royal. Pour renforcer son parti, Marcel fit donner au roi de Navarre le commandement de Paris. Ce fut une faute : Charles le Mauvais était mal vu du peuple, qui ne lui pardonnait pas d'avoir pris part au massacre des paysans. Il acheva de se rendre impopulaire par ses pourparlers avec le régent, et par ses négociations avec le roi d'Angleterre. Cet homme, qui visait à renverser les Valois, vendait tour à tour son alliance aux deux partis, et faisait argent de tout. Il se

vit bientôt obligé de quitter Paris, et privé du commandement. Il alla s'établir à Saint-Denis, et ses soldats navarrais, anglais et gascons se mirent à saccager les campagnes autour de la capitale. La discorde croissait dans la ville; la situation du prévôt devenait de plus en plus critique. Le peuple l'obligea d'écrire au régent, pour l'inviter à s'unir aux Parisiens contre les Anglais et les Navarrais. Charles répondit qu'il ne rentrerait pas dans Paris tant que le meurtrier de ses maréchaux serait en vie.

Mort de Marcel. — A la lecture de cette lettre, le prévôt, Robert Lecoq et leurs adhérents, *persuadés qu'il valait mieux occire qu'être occis*, prirent le parti désespéré de livrer Paris à Charles le Mauvais et de le proclamer roi de France. Il fut convenu que Charles serait introduit pendant la nuit, que le prévôt et ses amis se joindraient à lui, et qu'ils massacreraient ensemble les royalistes les plus notables, dont les maisons seraient marquées à l'avance. Un échevin, nommé Jean Maillart, autrefois ami de Marcel, et alors chef du parti royaliste, fut averti du complot. Au jour fixé, il se rendit bien accompagné à la porte Saint-Antoine, qui devait être ouverte au roi de Navarre. Il y rencontra Marcel et une cinquantaine de conjurés. « Étienne, Étienne, cria Maillart, vous n'êtes ici pour nul bien à cette heure! — Jean, vous mentez! dit Marcel. — C'est vous qui mentez, traître! » reprit Maillart; et il le frappa de sa hache, en criant : « A la mort! à la mort tout homme de son côté, car ils sont traîtres! » Tous les conjurés furent massacrés ou pris. De là, Maillart et les royalistes se répandent dans la ville, s'emparent des postes occupés par les amis de Marcel, tuent ceux qui veulent se défendre, et arrêtent une soixantaine des personnages les plus notables.

Le lendemain, Maillart envoya son frère au régent, qui était à Charenton, pour l'informer de ce qui s'était passé. Le régent accourut à Paris, et fut salué par les acclamations de ce peuple qui, la veille, était en armes contre lui. Son arrivée fut signalée par des vengeances. Les principaux partisans de Marcel périrent sur l'échafaud; d'autres furent proscrits, emprisonnés, dépouillés de leurs biens. Robert Lecoq s'enfuit en Aragon, et mourut évêque de Calahorra. Le régent abolit toutes les réformes faites par les États, rétablit ses partisans dans leurs places et leurs dignités, et le pouvoir royal se trouva plus absolu que jamais.

Ainsi se termina cette tentative prématurée de réforme politique. Tout en condamnant les crimes de Marcel, n'oublions pas que c'est à lui que la France doit le premier essai de gouvernement constitutionnel, et que son œuvre laissa de profondes traces dans les esprits. Nous verrons que, dans les différentes réunions des États généraux, de 1357 à 1789, les roturiers ne cessèrent de réclamer la liberté, l'égalité sociale, l'abolition des priviléges, l'extension des droits à toutes les classes des citoyens, et les autres réformes proclamées par le grand prévôt de Paris.

Pendant que le dauphin rétablissait son pouvoir par des supplices, Charles le Mauvais, désespérant de s'emparer de la couronne, signait un traité avec Édouard III pour le partage de la France. Puis il se mit à la tête de ses aventuriers gascons, anglais et navarrais, et promena tous les maux de la guerre dans l'Ile de France, en Picardie et en Normandie. Ses partisans, cantonnés dans des forteresses, infestaient de là tout le pays, saccageant les campagnes, les villes et les villages qui ne se rachetaient pas du pillage par d'énormes tributs. Le centre et le midi de

la France n'étaient pas moins malheureux que le nord. Les *compagnies* continuaient à promener partout le fer et la flamme. « La désolation était générale, dit un chroniqueur; la terre demeurait inculte; on ne voyait qu'orties et chardons. Mais la misère tombait principalement sur les habitants des campagnes; car les seigneurs leur arrachaient leur subsistance, sans les garantir du pillage, et sans leur donner un asile dans leurs châteaux fortifiés. »

États généraux (1359). — Au milieu de la misère générale, on apprit que la paix avait été signée à Londres. Pour prix de sa liberté, le roi Jean cédait en toute souveraineté à Édouard III le comté de Boulogne; la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, le Limousin, la Saintonge, l'Angoumois, la Guyenne, en un mot toutes les provinces occidentales qui avaient appartenu aux premiers Plantagenets. En outre, il s'engageait à payer quatre millions d'écus d'or. Le dauphin résolut de s'opposer à l'exécution de ce honteux traité; mais il ne voulut pas assumer sur lui seul la responsabilité du refus. Malgré sa haine contre les États généraux, il fit céder ses ressentiments personnels à l'intérêt du royaume, et convoqua les députés des trois ordres. Ils accueillirent la lecture du traité avec indignation, et répondirent qu'ils aimaient mieux continuer de souffrir que de laisser démembrer ainsi le noble royaume de France; qu'il valait mieux que le roi Jean demeurât encore en Angleterre, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu d'y porter remède.

Les États votèrent quelques subsides; les nobles offrirent un mois de service gratuit, le clergé promit de l'argent, et Paris s'engagea à fournir deux mille combattants. La plupart des villes déclarèrent que

la ruine de leur territoire ne leur permettait de rien accorder, et que tout ce qu'elles pouvaient faire, c'était de veiller chacune à sa propre défense.

Traité de Bretigny (1360). — Jean se montra fort irrité de la *rébellion* de son fils et des États. Édouard, encore plus furieux de voir rejeter le traité de Londres, s'écria qu'il entrerait en France, et qu'il y resterait jusqu'à ce qu'il terminât la guerre ou qu'il obtînt la paix à son plaisir. Il descendit à Calais avec une armée nombreuse, et ravagea l'Artois, la Picardie et la Champagne. Personne ne se présenta pour l'arrêter; les populations se retiraient dans les villes, et abandonnaient le plat pays à l'ennemi. Édouard voulut prendre Reims, pour s'y faire sacrer roi de France; il échoua. De là il se dirigea vers la Bourgogne, qui se racheta du pillage. Après avoir reçu l'argent, Édouard se jeta sur la Beauce et le pays chartrain, brûlant et saccageant tout ce qu'il trouvait. Le dauphin, cédant aux cris des peuples, eut recours aux négociations. Ses envoyés rencontrèrent le roi d'Angleterre au petit village de Bretigny, à deux lieues de Chartres. Édouard réclamait l'exécution du traité de Londres, et paraissait peu disposé à accorder d'autres conditions, lorsqu'un événement extraordinaire, attesté par tous les historiens, *vint humilier son cœur* et le rendre plus traitable. Un orage si terrible creva sur son armée, qu'on crut que le monde allait finir. Les plus hardis furent saisis de terreur. Le roi se tourna vers Notre-Dame de Chartres, et fit vœu de consentir à la paix. Il renonça aux provinces perdues par Jean sans Terre, et obtint, en toute souveraineté, Calais, le Ponthieu, le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin, la Guyenne et la Gascogne. On promit, en outre,

de lui payer trois millions d'écus d'or. Peu de temps après, le roi de Navarre fit aussi sa paix avec le régent.

Gouvernement de Jean. — Le roi Jean, qui brûlait de revoir son royaume, donna des otages pour garantie du payement de sa rançon, et revint en France, après quatre ans de captivité. Le malheur l'avait rendu sage. Il déclara qu'il renonçait à l'altération des monnaies, au droit de pourvoyance, et aux exactions arbitraires auxquelles le pouvoir avait souvent eu recours; et il tint parole. Il rappela les Juifs, pour en tirer des taxes et ranimer l'industrie et le commerce. En même temps, il s'occupa de délivrer la France de ces compagnies d'aventuriers qui continuaient leurs ravages, et dont le nombre s'était accru depuis le licenciement de l'armée anglaise. En Champagne il y avait des bandes, qui se nommaient les *Tard-venus*, parce qu'elles s'étaient formées les dernières; en Bourgogne, était la compagnie la plus formidable, qui s'appelait la *grande compagnie;* elle s'élevait à plus de quinze mille hommes, ramas d'Anglais, d'Allemands et de Français.

Bataille de Brignais (1362). — Jacques de Bourbon, comte de la Marche, leur livra bataille, près de Brignais, à trois lieues au sud de Lyon. Il fut tué, et toute son armée taillée en pièces. Les vainqueurs descendirent la vallée du Rhône, et mirent tout à feu et à sang. Heureusement le marquis de Montferrat, qui faisait la guerre à Milan, les décida à passer à son service, et la France en fut délivrée.

Jean meurt à Londres. — Sur ces entrefaites, le roi Jean apprit que son second fils, le duc d'Anjou, un des otages qu'il avait livrés à Édouard III, s'était évadé, et refusait de retourner en Angleterre. Jean fit aussitôt dire à Édouard qu'il se constituerait lui-

même prisonnier, et il partit pour Londres. Les historiens, qui ont inventé tant de mots célèbres, prétendent que Jean répondit à ceux qui le dissuadaient d'aller reprendre ses fers : « Quand la bonne foi serait bannie du reste de la terre, elle devrait se trouver dans le cœur des rois. » Selon d'autres, il profita d'un prétexte honorable pour passer en Angleterre, par ennui des misères de son royaume, et par amour pour les fêtes et les plaisirs de la cour de Windsor. A peine arrivé à Londres, il tomba malade et mourut.

Sous ce malheureux règne, la Bourgogne fut réunie à la couronne par extinction de la famille ducale. Le duc Philippe, dit de *Rouvre*, à cause du lieu de sa naissance, mourut sans postérité en 1361, et fut le dernier de ces princes capétiens qui possédaient la Bourgogne depuis Robert le Vieux, frère du roi Henri Ier. Jean commit la faute d'aliéner de nouveau cette belle province, en faveur de son plus jeune fils Philippe, pour le récompenser de l'intrépidité qu'il avait montrée à la bataille de Poitiers, et qui lui valut le surnom de *Hardi*. Il avait déjà donné l'Anjou à Louis, son second fils, et le Berry au troisième, nommé Jean. Il morcelait le royaume, et défaisait ainsi l'œuvre d'unité si habilement commencée par Philippe-Auguste et saint Louis. S'il eût suivi l'exemple de ces deux grands rois, il eût épargné bien des malheurs à la France et à ses descendants.

Guerre de Bretagne. Combat des Trente. — Les Anglais et les Français, en signant le traité de Bretigny, ne s'étaient pas occupés de la Bretagne, qui continuait d'être désolée par la querelle des maisons de Montfort et de Penthièvre. Cette guerre est l'époque la plus brillante de la chevalerie; on croi-

rait lire une histoire de géants. Le fait d'armes le plus célèbre est le combat des *trente*, qui avait eu lieu quatre ans avant la bataille de Poitiers. Le point d'honneur en fut le sujet. Les deux partis étaient entrés en pourparlers pour la paix. Au lieu de traiter, ils se bravèrent, et convinrent de se battre en champ clos, trente contre trente, pour l'amour de leurs amies. Le lieu du combat fut fixé dans la lande de Josselin, près d'un chêne appelé le chêne de *mi-voie*, parce qu'il était à mi-chemin entre Josselin et Ploërmel. Beaumanoir, maréchal de Charles de Blois, commandait les trente Bretons contre vingt Anglais, six Bretons et quatre Allemands. La lutte fut terrible entre ces soixante braves, l'élite des deux armées. Au milieu de la mêlée, Beaumanoir, épuisé par la fatigue et par le sang qui sortait de ses blessures, demandait à boire : « Bois ton sang, Beaumanoir, » lui cria un de ses compagnons. Enfin les Anglais se lassèrent les premiers, et s'avouèrent vaincus; ils avaient perdu neuf chevaliers et étaient criblés de blessures. Les vainqueurs n'étaient guère dans un meilleur état; mais ils n'avaient eu que quatre morts. Cette victoire n'eut aucune influence sur le sort de la guerre, qui dura encore douze ans.

CHARLES V, LE SAGE.

(1364-80)

Caractère de Charles V. — Charles V était un jeune prince d'une santé faible et maladive. Le roi de Navarre lui avait, dit-on, donné du poison dans sa jeunesse; et l'effet en fut si violent, qu'il lui fit tomber

les cheveux et les ongles des pieds et des mains. Un habile médecin allemand, envoyé par l'empereur Charles IV, parvint à le guérir. Mais il resta pâle et maigre toute sa vie, et fut incapable de porter le casque et la lance. Cette faiblesse tourna au bien du royaume. Charles V, élevé au milieu des troubles civils et des trahisons, formé à la ruse et à la patience, n'avait rien de la fougue impétueuse de son père et de son aïeul. Il était doué d'un sens droit, habile, persévérant, appliqué aux affaires; il s'enferma dans son cabinet, il étudia les causes des malheurs passés, et il répara par sa prudence le mal que la présomption, l'imprévoyance et la forfanterie de ses deux prédécesseurs avaient fait au royaume. Instruit à l'école des réformateurs, il embrassa les habitudes d'ordre et d'économie qu'il avait vu pratiquer à la classe bourgeoise, et mérita le surnom de Sage, qui signifie le savant, *le beau clerc*, et peut-être *l'avisé*, le prudent. Édouard III disait de lui : « Il n'y eut jamais de roi de France qui s'armât moins et qui me donnât tant à faire. »

Charles V, condamné à la retraite par la faiblesse de sa santé, avait besoin de bons serviteurs qui pussent agir pour lui. Il montra une rare connaissance des hommes dans le choix de ses généraux et de ses ministres. Il suffit de nommer Bertrand du Guesclin et Bureau de La Rivière, le chambellan, le conseiller, l'ami de son roi.

Du Guesclin. — Bertrand du Guesclin naquit au château de la Motte-Broon, à six lieues de Rennes. Il était laid, maussade, désagréable; il avait le nez camus, de larges épaules, la taille petite, le corps aussi mal fait que le visage. Dès son enfance, il montra une humeur rude et farouche; on ne put pas lui enseigner à lire. Armé d'un bâton qu'il

ne quittait jamais, il passait son temps à chercher querelle aux enfants du pays, et rentrait toujours à la maison battant ou battu. Cette conduite faisait le désespoir de sa mère, qui aurait voulu le voir à cent pieds sous terre. Une religieuse, qui passait pour connaître l'avenir, la rassura en lui annonçant que son fils deviendrait un fameux chevalier, et serait la gloire de sa famille et de son pays. A dix-huit ans, le jeune Bertrand sembla vouloir confirmer cette brillante prédiction. Il se sauva de la maison paternelle, se rendit à Rennes, où devait avoir lieu un tournoi solennel, et y triompha de tous les chevaliers de la Bretagne. Plus tard, la guerre de la succession lui offrit l'occasion de signaler sa prodigieuse bravoure. Il devint la terreur du parti anglais. Vers 1360, il quitta la Bretagne, pour s'attacher au service du roi de France.

Bataille de Cocherel. — Charles V venait de succéder à son père, et se disposait à se faire sacrer à Reims, lorsqu'on apprit que le fameux Captal de Buch, chevalier gascon, général de Charles le Mauvais, levait des troupes en Normandie, et se vantait, dit-on, d'aller troubler les fêtes du sacre. Du Guesclin résolut de donner le Captal au roi, pour étrenner sa royauté. Il se mit en campagne, et rencontra la petite armée navarraise, à peu près égale en nombre à la sienne, sur la colline de Cocherel, à deux lieues d'Évreux. Il se garda bien de renouveler la faute commise à Crécy, à Poitiers et à Brignais. Quand il vit que l'ennemi ne bougeait pas, il eut recours à la ruse pour l'attirer en plaine, et feignit de se retirer. A la vue de ce mouvement, les soldats du Captal ne l'écoutèrent plus, et descendirent de la colline. Alors les Français firent volte-face, et le combat devint général. Après une lutte acharnée, la

victoire se déclara pour eux; le Captal de Buch fut pris, et son armée taillée en pièces. Du Guesclin reçut pour récompense le comté de Longueville, près de Dieppe, confisqué sur le roi de Navarre, qui, à la paix, obtint en échange la seigneurie de Montpellier.

Fin de la guerre de Bretagne (1364). — Cependant la guerre continuait en Bretagne avec plus de fureur que jamais. Le traité de Bretigny n'interdisait pas au roi de France d'intervenir comme auxiliaire. Charles V envoya du Guesclin à la tête de mille lances au secours de Charles de Blois. De son côté, le Prince Noir fit partir le brave Chandos avec deux cents lances et autant d'archers, pour soutenir le comte de Montfort. Les deux armées se trouvèrent en présence auprès d'Auray. Montfort était posté sur une colline. Charles de Blois, confiant dans la supériorité du nombre, l'attaqua, et perdit la victoire et la vie. L'élite de la chevalerie de son parti fut prise ou tuée. Du Guesclin était parmi les captifs. Après ce désastre, Jeanne la Boiteuse signa le traité de Guérande et renonça à ses prétentions sur la Bretagne, moyennant le comté de Penthièvre, la vicomté de Limoges et une rente de 10,000 livres.

Guerre de Castille (1366). — La guerre de Navarre et celle de Bretagne terminées, il restait encore le fléau le plus terrible de tous : c'était le brigandage des grandes compagnies. On ne pouvait les exterminer; on résolut de les tirer du royaume en leur offrant une expédition lointaine et lucrative; on leur proposa d'aller faire la guerre en Espagne. A cette époque, régnait en Castille un prince, appelé Pedro le Cruel, qui avait fait périr sa femme, Blanche de Bourbon, ses trois frères naturels et une foule d'autres personnages de distinction. Une révolte éclata contre ce tyran, et un de ses frères naturels, nommé Henri

de Trastamare, entreprit de lui enlever la couronne. Il demanda du secours à Charles V, et le pria de lui envoyer les compagnies. Personne n'était plus capable que du Guesclin de décider les chefs à quitter la France et à faire une expédition en Espagne. Le roi et le pape payèrent cent mille francs pour sa rançon, et il se chargea de cette mission. Il alla trouver les brigands près de Mâcon, et leur promit, de la part du roi et du pape, deux cent mille florins, l'absolution de leurs péchés et le pillage de l'Espagne. Ils acceptèrent la proposition, le prirent pour chef, et se mirent en marche.

Arrivé près d'Avignon, du Guesclin fit demander au pape les 200,000 florins qu'il avait *promis* en son nom. Le pape remit la somme. De là, les compagnies se dirigèrent vers l'Espagne. On n'eut pas besoin de combattre. Don Pèdre, abandonné de ses sujets, courut se réfugier à Bordeaux.

Le Prince Noir, poussé par sa jalousie et sa haine contre les Français, et séduit par les belles paroles du tyran, se chargea de le rétablir sur le trône. Il entra en Espagne à la tête d'une armée d'Anglais, de Gascons et d'aventuriers, et joignit l'armée castillane près du village de Navarette, à l'ouest de Logrono, sur les bords de l'Èbre. Du Guesclin conseillait d'éviter une action générale, et de se borner à harceler l'ennemi et à lui couper les vivres; mais, comme à Auray, son avis ne fut pas suivi. Henri de Trastamare voulut combattre. La bataille fut aussi glorieuse pour le Prince Noir que celles de Crécy et de Poitiers : il fit du Guesclin prisonnier et tailla les Castillans en pièces. Henri de Trastamare s'enfuit en Aragon, et de là en France. Les vainqueurs, après avoir remis leur protégé sur le trône, demandèrent à être payés de leurs services. Don Pèdre les amusa

quatre mois par des promesses, et finit par refuser de tenir ses engagements. Des maladies se mirent dans l'armée anglaise, et y firent d'affreux ravages. Le Prince Noir, malade et hors d'état de se venger, ramena en Guyenne les débris de ses troupes, et leur distribua son argent et même sa vaisselle.

Le Prince Noir avait mis à rançon tous les prisonniers de Navarette ; il n'avait gardé que Bertrand du Guesclin. Peu après son retour à Bordeaux, on lui dit qu'il n'osait le délivrer parce qu'il le craignait. Le prince, piqué, fit venir son captif, et lui annonça qu'il le laissait libre de fixer lui-même le montant de sa rançon. Du Guesclin se taxa à cent mille florins. « Cent mille florins ! s'écria le Prince Noir ; et où les trouverez-vous ? » Du Guesclin répondit que les rois de France et de Castille en payeraient la moitié chacun, et que s'ils ne le faisaient pas, *il n'y aurait pas en France une seule fille qui ne voulût filer pour le tirer de prison.* La princesse de Galles le combla de politesses et lui donna 10,000 livres ; le brave Chandos, l'honneur de la chevalerie anglaise, lui en offrit autant ; il refusa, en priant Chandos de lui permettre de s'adresser d'abord à ses amis, pour trouver la somme entière. Il ne se trompait pas : tous les chevaliers bretons se cotisèrent. Pendant qu'il retournait à Bordeaux, il rencontra sur la route une foule de chevaliers qui allaient reprendre leurs fers, faute d'avoir trouvé de quoi se racheter. Il leur distribua tout ce qu'il avait, et arriva à Bordeaux les mains vides. Ses amis firent une seconde cotisation et payèrent sa rançon.

A peine libre, du Guesclin alla rejoindre Henri de Trastamare, qui était rentré en Espagne après la retraite du Prince Noir. Pedro le Cruel, réduit

à ses seules forces, perdit la bataille de Montiel, dans la Manche, et fut tué de la main de son frère. Henri de Trastamare monta sur le trône (1369).

Guerre contre l'Angleterre (1369). — Cependant le roi Charles V se préparait à recommencer la guerre contre l'Angleterre et à déchirer le honteux traité de Bretigny, qu'il n'avait jamais considéré que comme une trêve imposée par la nécessité. Il sut remettre l'ordre dans les finances, se ménager des alliances avec les rois de Castille, de Navarre et d'Écosse, et entretenir l'aversion des Gascons pour les Anglais, dont ils supportaient impatiemment le joug; un nouvel impôt acheva de les exaspérer. Ils refusèrent de payer, et les barons de la province allèrent se plaindre au roi de l'injustice que le Prince Noir voulait leur faire. Charles V avait pris toutes ses mesures. Il accueillit la plainte des Gascons, et fit citer le Prince Noir à comparaître en personne devant la chambre des pairs. « Nous irons volontiers à Paris, répondit le Prince Noir; mais ce sera le bassinet en tête et soixante mille hommes en notre compagnie. » Et il fit jeter en prison les envoyés du roi; l'un d'eux y mourut.

Cette violation du droit des gens fut le signal de la guerre. La Guyenne et la Gascogne se soulevèrent. Charles V, ayant terminé ses préparatifs, fit rendre par le parlement un arrêt qui déclarait forfaites toutes les terres que le roi d'Angleterre possédait en France. On se servait d'un héraut d'armes pour porter les lettres de défi : Charles envoya un valet de cuisine, sans doute pour se venger de l'insulte faite à ses messagers par le Prince Noir.

Du Guesclin était en Espagne. Charles V le rappela, et lui offrit l'épée de connétable. Le Breton

voulut la refuser, en disant que, simple chevalier, il n'oserait commander aux frères, aux neveux et aux cousins du roi : « Messire Bertrand, dit le roi, ne me donnez pas une pareille excuse, car je n'ai ni prince ni comte qui ne vous obéisse; et si quelqu'un s'y refusait, il me courroucerait tellement, qu'il s'en apercevrait. » Du Guesclin se rendit aux désirs du roi, et fut nommé connétable, à la grande joie de toute la chevalerie française. Il justifia la confiance publique; toutes ses campagnes furent marquées par des triomphes.

Cette guerre, si utile à la France, n'offrit aucune grande victoire qui pût effacer le souvenir de Crécy et de Poitiers. Charles V avait pour principe de ne pas courir les chances d'une action générale : ce ne furent que des escarmouches, de petits combats, des prises de places, des insurrections de villes. Toutes les villes se *tournaient françaises*, lorsqu'elles n'étaient pas contenues par de fortes garnisons. Édouard III imputait ses revers à la trahison, au lieu de les attribuer au cours irrésistible des choses. Le vieux roi était usé par l'âge et les fatigues; son illustre fils, atteint d'une maladie mortelle, ne pouvait plus se mettre en campagne; le grand Chandos avait été tué, et le Captal de Buch fait prisonnier. Le Prince Noir sembla retrouver quelque vigueur en apprenant la révolte de Limoges. Il se fit porter en litière devant cette ville, la prit d'assaut et la brûla, après en avoir massacré tous les habitants. Cette atroce exécution termina sa glorieuse carrière; il alla mourir à Londres. Le duc de Lancastre, son frère, le remplaça, et ne fut pas plus heureux.

Pendant qu'il voyait tomber une à une toutes ses places, la flotte française et castillane battait les An-

glais sur mer, interceptait leurs convois, brûlait Rye, Winchelsea, Dartmouth et Plymouth, et ravageait les côtes méridionales de l'Angleterre. La guerre, interrompue par une trêve, dura près de dix ans et réduisit les Anglais à la possession de Calais, de Brest, de Bordeaux et de Bayonne, et de quelques forteresses disséminées en Limousin, en Auvergne et en Languedoc.

Du Guesclin, décidé à ne quitter les armes qu'après leur entière expulsion, alla mettre le siége devant Châteauneuf de Randon, forteresse située entre Mende et le Puy-en-Velay. Bientôt il tomba malade et sentit que sa fin approchait. Il envoya dire au gouverneur que, s'il arrêtait plus longtemps une armée royale, et que la place fût prise d'assaut, il le ferait pendre. Le gouverneur capitula; il porta les clefs au connétable, dans sa tente, et le trouva expirant. Peu après, du Guesclin rendit le dernier soupir, à l'âge de soixante-six ans. La mort de ce grand homme fut pleurée comme une calamité nationale; il était adoré des soldats et du peuple. Charles V voulut que le libérateur de la France fût enterrré à Saint-Denis, dans la sépulture des rois; il le fit placer près de sa propre tombe, qu'il avait fait faire de son vivant.

Mort de Charles V. — Charles V ne survécut que deux mois au *bon* connétable : il mourut à quarante trois ans, au château de Beauté-sur-Marne. Il laissait deux fils : le dauphin Charles, âgé de douze ans, et Louis, duc d'Orléans, qui en avait à peine huit.

Le règne de Charles V, le Sage, fut une époque de restauration de la monarchie. Ce prince rendit une foule d'ordonnances pour rétablir le pouvoir royal, l'ordre et la sécurité dans l'intérieur : il

en fit contre les guerres privées, ce qui prouve qu'elles existaient encore. Une de ses ordonnances fixe à quatorze ans la majorité des rois. Sa faible santé ne lui promettait pas une longue vie, et il voulait prévenir les maux d'une longue minorité. On attribue à ce prince un mot qui serait son plus bel éloge. Il disait des rois : « Je ne les trouve heureux que parce qu'ils ont le pouvoir de faire du bien. »

Au milieu des travaux de la guerre et de l'administration, Charles le Sage sut trouver du temps pour cultiver les lettres. Il rassembla au Louvre une bibliothèque, composée de neuf cents volumes, nombre considérable pour l'époque. Il savait le latin et les arts libéraux, il était versé dans les mathématiques, la philosophie, les sciences spéculatives, y compris l'astrologie et l'alchimie, qui étaient alors en grand honneur. Il fit venir d'Italie un fameux astrologue, nommé Thomas de Pisan, père de la fameuse Christine de Pisan, qui écrivit l'histoire intéressante, mais un peu trop louangeuse, *des faits et bonnes mœurs du roi Charles le Sage*.

Charles V protégea aussi les arts, surtout l'architecture. Malgré les dépenses de la guerre, il embellit le Louvre et l'hôtel Saint-Pol, sa résidence favorite, que la ville de Paris lui avait donné; il rebâtit le château de Beauté-sur-Marne, à l'extrémité du bois de Vincennes, fit relever en entier les remparts de Paris, et jeta les fondements de la fameuse Bastille, qui était destinée à défendre la capitale contre l'étranger, et qui devint plus tard une prison d'état de sombre mémoire.

CHARLES VI, L'INSENSÉ.

(1380-1422).

Tyrannie des oncles du roi. — La jeunesse de Charles VI livra le royaume à la merci de ses trois oncles, les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne, hommes rapaces et ambitieux. Le duc d'Anjou, qui était l'aîné, se saisit de la régence et il profita de son autorité pour s'approprier les joyaux, la vaisselle et le trésor de Charles V. Il fit argent de tout : il vendit aux Juifs la permission de résider en France, il pressura le peuple, et pour se débarrasser des réclamations des soldats, qu'il ne payait pas, il licencia l'armée, qui se paya par le pillage. Les ducs de Berry et de Bourgogne montraient la même rapacité dans les provinces de leur gouvernement.

Le peuple répondit par des émeutes aux exactions des ducs et aux brigandages des soldats. A Paris, il s'empara de l'arsenal, et s'arma de lances, d'épées et de maillets de plomb, d'où vint aux séditieux le nom de *maillotins*; il massacra les collecteurs des taxes, força les prisons, et commit toute sorte d'excès. Les princes cédèrent; ils consentirent à abolir les aides et les gabelles, et à les remplacer par une taxe que la ville s'imposerait elle-même. On excepta du pardon les chefs de l'émeute. Comme il y avait du danger à les exécuter en public, on les cousit dans des sacs, et on les jeta dans la Seine pendant la nuit.

Insurrection de la Flandre. — Bientôt une expé-

dition en Flandre vint faire diversion aux troubles intérieurs. Les Gantois, irrités des violences du comte Louis de Mâle, et surtout de ses préférences pour la cité de Bruges, rivale de la leur, se soulevèrent et proclamèrent pour dictateur Philippe, fils du fameux Jacques van Artevelde. Philippe, qui jusqu'alors avait passé sa vie à pêcher à la ligne dans l'Escaut, montra tout à coup, sinon le génie de son père, du moins la même fermeté, le même courage et la même éloquence. Aidé de Peter van Bosche, que nous nommons Pierre Dubois, ancien valet, homme d'une simplicité et d'un désintéressement antiques, il commença par faire des lois sévères, pour assurer l'ordre et la sécurité entre les citoyens. Ensuite il s'occupa des affaires extérieures. Les troupes du comte, maîtresses du plat pays, battaient les environs de Gand, et empêchaient l'arrivée des provisions. Philippe van Artevelde se mit à la tête de cinq mille hommes choisis parmi les plus robustes et les plus hardis, et marcha contre l'armée féodale. Il la joignit près de Beverholt, à une lieue de Bruges, fondit sur elle, au cri de *Gand! Gand!* et en fit un grand carnage. Toute la Flandre le reconnut pour régent. Le comte Louis alla chercher à Paris un asile et du secours. Les princes décidèrent que le roi lui devait assistance contre ses sujets rebelles, et la guerre fut résolue.

Charles VI, enfant de quatorze ans, qui ne rêvait que guerre et aventures, se montra joyeux d'avoir une occasion de signaler son courage. Il alla prendre l'oriflamme à Saint-Denis, et partit pour la Flandre avec une armée formidable, commandée par le connétable Olivier de Clisson, le meilleur des frères d'armes de du Guesclin. On

rencontra l'armée flamande, campée dans une forte position, près du village de Roosebeke, sur la route d'Ypres à Bruges. La veille de la bataille, van Artevelde ordonna à ses capitaines, si la journée se déclarait pour eux, de ne faire de quartier à personne, et de n'épargner que le roi, *qui ne sait ce qu'il fait, et où on le mène*. Le lendemain, il commit la faute de céder aux cris de ses soldats, et de sortir de son camp pour aller au-devant des Français. Les Flamands marchaient en une masse serrée; leur choc fut terrible. Mais ils furent bientôt enveloppés, rejetés les uns sur les autres, et le carnage devint affreux. Les Français ne firent pas de prisonniers; tout fut massacré. Plus de vingt-cinq mille hommes restèrent sur la place; et parmi eux se trouvait van Artevelde. Ce désastre amena la soumission de la Flandre. Gand seul, quoique privé de l'élite de sa population et abandonné de toutes les villes, prit l'héroïque résolution de s'ensevelir sous ses ruines, plutôt que de reprendre le joug du comte Louis. La saison était trop avancée pour entamer le siége de cette grande ville; l'armée rentra en France.

Philippe le Hardi hérite de la France (1384). — L'année suivante, le comte Louis de Mâle mourut sans laisser de fils. Ses États, qui comprenaient la Flandre, l'Artois, le Nivernais et la Franche-Comté, passèrent à sa fille Marguerite, épouse de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Le duc Philippe offrit aux Gantois de respecter leurs libertés et leurs priviléges, à condition qu'ils reconnaîtraient sa suzeraineté, et la paix fut signée.

Exécutions à Paris. — Les vainqueurs de Roosebeke avaient hâte de revenir en France. De nouvelles séditions avaient éclaté à Paris; plus de trente

mille *maillotins* avaient repris les armes, et se tenaient prêts à agir, dans le cas où les princes auraient eu le dessous en Flandre. À la nouvelle du désastre des Flamands, tout rentra dans l'ordre. Cette soumission précipitée ne sauva pas les séditieux; un grand nombre d'entre eux furent décapités, pendus ou noyés. Un seul jour vit conduire au supplice douze des citoyens les plus riches et les plus respectés de la capitale. Parmi eux était l'avocat général Jean Desmarets, magistrat vénérable, qui avait été un des conseillers les plus habiles et les plus fidèles de Philippe de Valois, de Jean et de Charles V. Il avait une grande influence sur le peuple, et il avait essayé de s'en servir pour apaiser la révolte. Ce crédit le rendit odieux aux princes, et causa sa perte. « Maître Jean, lui disait-on, en le menant à l'échafaud, criez merci au roi, afin qu'il » vous pardonne vos crimes. — J'ai servi bien loyalement son bisaïeul, son aïeul et son père, ré» pondit Desmarets; jamais aucun d'eux n'a rien » eu à me reprocher; et le roi ne me reprocherait » rien non plus, s'il était en âge de me juger. Je » n'ai donc aucune grâce à lui demander. C'est à » Dieu seul qu'il faut demander pardon! » Une foule de prisonniers n'évitèrent la mort qu'en payant des rançons énormes; les princes étaient encore plus avides de l'or que du sang des bourgeois. Ces exécutions furent suivies de l'abolition des libertés et des priviléges de la ville, et du rétablissement des aides, des gabelles et des impôts sur les ventes.

Insurrection des Tuchins. — Les mêmes scènes de vengeance se renouvelèrent à Rouen, à Reims, à Orléans, et dans toutes les villes qui avaient suivi le mouvement de Paris. Le Languedoc opposa une plus longue résistance. Cette province avait été long-

temps gouvernée par le rapace duc de Berry : la misère y était telle, que plus de quarante mille personnes avaient émigré en Aragon. Les paysans, plus malheureux encore que les habitants des villes, se réunirent par bandes, sous le nom de *Tuchins*, dans les montagnes des Cévennes, et firent aux nobles, aux riches, aux fonctionnaires du gouvernement une guerre d'assassinats et de brigandages. On envoya contre eux des hommes d'armes; on pendit tous ceux qu'on prit, et l'on finit par les détruire.

Charles VI épouse Isabeau de Bavière (1385). — Pendant que la guerre civile ensanglantait la France, Charles VI, âgé de dix-sept ans, épousait Isabeau de Bavière, qui n'en avait que quatorze, et qui devait être le fléau de sa nouvelle patrie. Ce mariage fut accompagné de fêtes brillantes : on ne voyait que joutes, tournois, bals, mascarades, où l'argent était prodigué à flots, sans pudeur pour la misère publique.

Première atteinte de démence (1392). — Ces folles réjouissances altérèrent la santé du jeune roi; sa faible tête ne put résister à l'abus des amusements et des plaisirs. A l'âge de vingt-quatre ans, il eut la première atteinte de la maladie qui devait faire son malheur et celui de la France. A peine avait-il recouvré la santé, qu'un crime affreux, commis presque sous ses yeux, vint donner un ébranlement violent à son esprit débile.

Attentat contre le connétable. — Le connétable Olivier de Clisson avait pour ennemis le duc de Bretagne et le sire de Craon, gentilhomme de l'Anjou. Pierre de Craon fut chassé de la cour par ordre du duc d'Orléans; il attribua cet affront au connétable, et résolut de se venger. Il se rendit se-

crètement à Paris, et réunit quarante hommes déterminés dans son hôtel. Un soir, il apprit que le connétable devait assister à une grande fête que donnait le roi dans son hôtel de Saint-Paul. Il l'attendit à la sortie, l'attaqua avec tout son monde, le blessa à la tête, et le renversa de cheval. Le connétable tomba contre la porte entr'ouverte d'un boulanger; sa tête et son corps se trouvèrent ainsi dans la boutique. Les assassins le crurent mort ou n'osèrent mettre pied à terre pour l'achever. Ils s'échappèrent de Paris, et se réfugièrent en Bretagne. Le connétable ne mourut pas; il se vit bientôt en état de monter à cheval.

Expédition de Bretagne. — Charles VI et le duc d'Orléans résolurent de châtier l'assassin, et de faire la guerre au duc de Bretagne, qui lui avait donné asile. Les oncles du roi, ennemis secrets du connétable, voulurent en vain s'opposer à l'expédition; il fallut obéir. Le rendez-vous de l'armée fut fixé au Mans. De là elle se dirigea vers la Bretagne.

Aventure du Mans. — On était au mois d'août; il faisait une chaleur accablante. Le roi allait à cheval, et n'était accompagné que de deux pages, pour avoir moins de poussière. Comme il entrait dans la forêt du Mans, un homme, la tête et les pieds nus, vêtu d'une méchante souquenille blanche, sortit tout à coup de derrière un arbre, et s'élança sur la bride de son cheval! « Roi! s'écria-t-il d'une voix terrible, ne chevauche plus avant; retourne, car tu es trahi! » On lui fit lâcher prise; et comme il avait l'air d'un pauvre fou, on le laissa aller, sans s'informer de rien.

Cependant cette apparition avait troublé le roi, Il continua d'avancer, plongé dans de sombres

pensées. Chemin faisant, un de ses deux pages s'endormit à cheval, et laissa tomber sa lance sur le casque de son compagnon. Au cliquetis du fer, le roi tressaillit, et se crut entouré d'ennemis. Il tira son épée, et se précipita sur ses pages et sur tous ceux qui accouraient; il ne reconnaissait plus personne. On évitait ses coups par la fuite. Quand il se fut épuisé en courses furieuses, on le désarma, on le plaça sur une charrette à bœufs, et on le ramena au Mans. Le malheureux prince était fou. De nos jours, sous un gouvernement constitutionnel, la démence de George III a été la période la plus glorieuse des annales britanniques. La folie de Charles VI, sous une monarchie absolue, fut l'époque la plus désastreuse de notre histoire.

Charles VI, devenu majeur, s'était débarrassé de la tutelle de ses oncles, et avait appelé aux affaires Olivier de Clisson, Bureau de la Rivière et les autres vieux serviteurs de son père. A peine les princes virent-ils le roi incapable de gouverner, qu'ils chassèrent les ministres, se ressaisirent du pouvoir, et recommencèrent leurs querelles, leurs violences et leurs déprédations. Le peuple se trouva plus malheureux que jamais.

Vie dissipée de Charles VI. — Cependant le roi revint à la santé, mais il était si faible, que les médecins défendirent de lui parler d'affaires sérieuses. Il reprit la vie désordonnée qu'il avait menée avant sa maladie. Une aventure arrivée dans une fête faillit lui devenir fatale.

C'était alors l'usage en France de se livrer à toutes sortes de divertissements extravagants au mariage des veuves. Une dame allemande de la maison de la reine s'était remariée; on imagina, entre autres folies,

de faire une mascarade. Le roi et cinq chevaliers de la cour se déguisèrent en sauvages. Ils se firent coudre dans une toile enduite de poix et couverte d'étoupe de lin, qui les faisait paraître velus de la tête aux pieds. Ils entrèrent dans la salle du bal, liés ensemble et conduits par le roi ; ils poussaient des cris perçants, et faisaient toutes sortes de gambades licencieuses. Le duc d'Orléans voulut les reconnaître, et s'approcha avec une torche. Le feu prit à l'un d'eux, et se communiqua aux autres avec la rapidité de l'éclair. En un instant, ils furent tout en flamme. Ils brûlaient comme des flambeaux et poussaient des cris déchirants : *Sauvez le roi !* disaient-ils. Des cris d'horreur s'élevèrent dans toute la salle. Ce fut une confusion et une épouvante impossibles à décrire.

Heureusement le roi était près de sa tante la duchesse de Berry, quand le feu avait éclaté. Elle le couvrit de sa robe, et aucune étincelle ne tomba sur lui. Quant à ses compagnons, quatre moururent dans d'horribles souffrances ; un seul se sauva, en se jetant dans une cuve pleine d'eau.

Démence du roi. — Peu de mois après cette scène effroyable, le malheureux roi fut frappé d'un nouvel accès de folie ; et cette fois, la maladie eut un caractère plus dangereux. Il ne connaissait plus ses enfants, ni la reine, et il se mettait en fureur quand elle s'approchait de lui. La seule personne qu'il vît avec plaisir, et qui eût sur lui de l'influence, était la duchesse d'Orléans, Valentine de Milan, si célèbre par le charme de son esprit et de sa personne. Le peuple attribuait cette influence à quelque maléfice, et accusait Valentine d'être en commerce avec les démons. Enfin la clameur publique, excitée par la duchesse de Bourgogne, devint si forte, que le duc d'Orléans fut obligé de faire éloigner sa femme de Paris.

Le pauvre roi lui-même se croyait ensorcelé. Dans ses courts intervalles de lucidité, il en parlait les larmes aux yeux, et disait qu'il aimerait mieux mourir que de tant souffrir. Deux moines entreprirent de le guérir du maléfice jeté sur lui. Ils ajoutèrent à leurs remèdes des paroles magiques, auxquelles ils attribuaient une grande puissance. Leurs paroles ne produisirent pas plus d'effet que leurs remèdes. Pressés de s'expliquer sur les causes de la maladie, ils en accusèrent le duc d'Orléans. Un cri d'indignation s'éleva contre ces misérables; ils furent dégradés de la prêtrise, pendus et coupés par quartiers. Le bruit courut que c'était à l'instigation du duc de Bourgogne qu'ils avaient accusé le frère du roi.

La fin tragique de ces deux imposteurs n'effraya pas les sorciers. Il s'en présenta encore quatre : un prêtre, un clerc, un serrurier et une femme. Leurs conjurations échouèrent, comme on le pense bien. L'un d'eux avoua que ce n'était que tromperie ; ils furent brûlés vifs. Alors seulement on acquit la triste conviction que le mal était incurable, et l'on cessa de s'occuper du roi. Peu à peu tout le monde s'éloigna, et il ne resta plus une seule personne dévouée qui prît soin de lui. Il avait à peine de quoi manger; il restait cinq ou six mois sans changer de vêtements, et souvent il manquait de tout.

Pendant le honteux abandon où languissait le malheureux roi, les ducs de Berry, de Bourgogne et d'Orléans épuisaient la France par leurs exactions, et la déchiraient par leurs querelles. Enfin, le duc d'Orléans, prince aimable dans ses manières, mais léger et débauché, s'unit à la reine, et parvint à supplanter ses oncles et à se saisir de l'autorité. Le gouvernement n'en alla pas mieux. C'étaient toujours les mêmes extorsions d'argent, les mêmes prodigalités,

les mêmes folies. On dépensa des sommes énormes en préparatifs d'expéditions contre l'Angleterre qui n'eurent jamais lieu, et qui achevèrent de ruiner la France.

Rivalité des ducs d'Orléans et de Bourgogne (1404). — La mort de Philippe le Hardi, arrivée en 1404, fut l'origine de maux encore pires. Le nouveau duc de Bourgogne, appelé Jean sans Peur, aussi habile et plus audacieux que son père, résolut de conquérir à tout prix le pouvoir. Il se rendit cher au peuple en se faisant le défenseur de ses intérêts, et en s'opposant à l'établissement de tout nouvel impôt. En même temps, il excitait sourdement les murmures contre la reine et le duc d'Orléans, qui vivaient dans le faste, les plaisirs, et laissaient le roi et le dauphin dans le plus honteux dénûment. Des altercations violentes éclatèrent entre les deux princes; on parvint à les réconcilier, et ils parurent ensemble à la table sainte; cette réconciliation n'était pas sincère. Trois jours après, Jean sans Peur fit assassiner son rival dans les rues de Paris.

Assassinat du duc d'Orléans. — Le duc d'Orléans allait tous les soirs à l'hôtel Montaigu, dans la Vieille Rue du Temple, où demeurait la reine. Un jour, après un souper fort gai, un valet de chambre du roi vint lui dire que le roi le demandait pour lui parler de choses importantes. Le duc sortit, accompagné seulement de deux écuyers montés sur le même cheval, et de cinq valets de pied portant des flambeaux. Quand il eut fait environ cent pas dans la rue, dix-huit hommes embusqués s'élancèrent sur lui, en criant : « A mort ! à mort ! — Qu'est ceci ? dit-il, » je suis le duc d'Orléans. — C'est ce que nous de» mandons, » répliquèrent-ils. Le duc fut renversé

de sa mule, et percé de coups; un de ses écuyers fut tué en le défendant; les autres serviteurs se dispersèrent en criant: « Au meurtre ! » Les assassins remontèrent à cheval, et se sauvèrent, en jetant derrière eux des chausse-trapes, afin qu'on ne pût les suivre.

Cet assassinat plongea la cour dans la consternation. Le duc de Bourgogne s'affligea comme les autres, et pleura son cousin. Quand il vit que son crime allait être découvert, il paya d'audace : il s'avoua l'auteur du meurtre, et soutint qu'il avait rendu service au roi et au royaume, et il demanda jour pour faire établir les justes motifs qu'il avait eus de tuer le duc d'Orléans. Il était le plus fort, il fallut bien céder. Un cordelier, nommé Jean Petit, se chargea de prononcer sa justification, et de faire l'éloge de l'assassinat. Cette apologie frappa de stupeur tous les assistants; mais personne n'osa élever la voix pour protester. Valentine, veuve du duc d'Orléans, se retira à Blois, et mourut de chagrin.

Le duc de Bourgogne, profitant de l'irrésolution et de la lâcheté des princes, s'empara de la personne du roi, alors dans un moment lucide; il se fit accorder des lettres de pardon, et se rendit maître absolu du gouvernement. Pour gagner le peuple, il diminua les charges publiques, et il se fit rendre des comptes sévères par tous les receveurs des taxes. Plusieurs d'entre eux furent arrêtés, et forcés de payer d'énormes amendes, Un seul fut exécuté, c'était le sire de Montaigu, un des vieux ministres de Charles V. Ses biens immenses, cause de sa mort, devinrent la proie de ses ennemis.

Les ducs de Berry et de Bourbon, blessés de la hauteur du duc de Bourgogne, quittèrent Paris et allèrent rejoindre les deux princes d'Orléans, autour desquels se réunissaient tous les mécontents. Le duc

Au moment d'en venir aux mains, quelques chefs montraient de l'hésitation : « Chevauchez hardiment » contre les Anglais, leur dit Jeanne; quand ils » seraient pendus aux nues, nous les aurons. » La victoire fut complète.

L'effet moral de ces premiers succès fut immense sur l'armée et sur le peuple des provinces. Les Français, transportés de l'enthousiasme guerrier de la Pucelle, se sentaient comme soutenus par une puissance surnaturelle; ils couraient au combat comme s'ils eussent cru être invulnérables. Les soldats anglais, au contraire, perdirent leur confiance et leur énergie, et tombèrent dans un abattement profond; ils attribuaient leur frayeur et leurs revers au sortilége infernal de la Pucelle.

Expédition de Reims. — Jeanne, toujours active, courut retrouver le roi à Sully-sur-Loire, et le pressa de mettre le temps à profit, et d'aller se faire sacrer à Reims. « Je ne durerai guère qu'un an, dit-» elle plusieurs fois; il faut me bien employer. » Après bien des débats, l'indolent Charles VII se laissa arracher à son apathie, et se montra pour la première fois à la tête de ses troupes. L'armée, forte de douze mille hommes, partit de Gien, et se dirigea vers Auxerre. L'entreprise paraissait téméraire aux plus hardis : il fallait traverser soixante lieues de pays ennemi; l'on n'avait ni argent, ni provisions, ni artillerie de siége. Jeanne tenait lieu de tout. Le succès justifia ses promesses et l'espérance qu'on mettait en elle. Auxerre fournit des vivres, et offrit de se soumettre. Troyes voulut résister. On conseillait au roi de ne pas perdre de temps devant cette forte ville. « Noble dauphin, dit Jeanne, assié-» gez Troyes, demain vous en serez maître. » On passa la nuit à préparer un assaut pour le lende-

main. Au lever du soleil, les habitants, saisis d'épouvante à l'aspect de la bannière de la Pucelle et de l'armée rangée en bataille, forcèrent la garnison à capituler, Lorsque Jeanne entra dans la ville, un moine se présenta devant elle avec une croix et de l'eau bénite, pour l'exorciser; on craignait que son pouvoir ne vînt pas de Dieu. Elle se mit à rire, en voyant les signes de croix et les aspersions du bon cordelier : « Approchez hardiment, lui dit-elle, je ne » m'envolerai pas. » De Troyes, les Français se portèrent sur Châlons, qui les reçut en libérateurs, et ils entrèrent dans Reims après dix-huit jours de marche, sans avoir eu besoin de tirer l'épée.

Sacre de Charles VII, 17 juillet. — Le lendemain, Charles VII fut sacré roi de France. Pendant la cérémonie, Jeanne se tint debout, près de l'autel, son étendard à la main. Lorsque tout fut terminé, elle se jeta aux pieds du roi, en fondant en larmes. « Gentil roi, lui dit-elle, maintenant est accompli le » plaisir de Dieu, qui voulait que je fisse lever le » siége d'Orléans, et que je vous menasse à Reims. » Ma mission est finie; permettez-moi de retourner » auprès de mes parents. » Charles VII supplia l'héroïque jeune fille de rester auprès de lui jusqu'à l'entière expulsion des Anglais. Elle y consentit à regret.

Le sacre du roi amena la soumission de Laon, Soissons, Senlis, Compiègne, Beauvais, Saint-Denis, et de plusieurs autres places, qui chassèrent leurs garnisons anglaises. Jeanne continuait de montrer la même bravoure et le même dévouement; mais elle n'avait plus le même enthousiasme et la même confiance. Il lui semblait que Dieu ne la menait plus par la main. Elle disait que son rôle était fini, et qu'elle ne répondait plus des événements. Elle se

voyait en butte au mauvais vouloir et aux passions égoïstes des généraux; plusieurs étaient jaloux de sa gloire, ou irrités de voir réprimer leurs désordres par la pieuse héroïne.

Ce fut au siége de Paris que Jeanne essuya le premier échec. L'armée étant à Saint-Denis, on résolut de faire une tentative vigoureuse sur la capitale. Jeanne consulta ses saintes; elles lui dirent de rester à Saint-Denis. On l'entraîna presque de force. Mais une fois en présence de l'ennemi, elle reprit son ardeur et son courage. Elle se tint au plus fort de la mêlée, enleva l'épée d'un soldat anglais et eut la cuisse percée d'un trait d'arbalète. L'attaque fut repoussée. L'héroïne, au désespoir, refusa de se retirer, et resta dans les fossés jusqu'à dix ou onze heures de la nuit. Le duc d'Alençon vint la chercher, et ce ne fut qu'à force de prières qu'il lui persuada de le suivre. Cette obstination à vouloir mourir sous les murs de la capitale semble révéler les sinistres pressentiments qui attristaient l'âme de la jeune fille. Quelqu'un lui avait demandé si elle ne craignait pas la mort quand elle allait au combat : « Non, répondit-elle, je ne crains que la trahison. ».

Après la malheureuse tentative sur Paris, le roi et les princes, manquant d'argent, résolurent de terminer la campagne et de se retirer au midi de la Loire. La retraite fut effectuée avant la fin de septembre. Pendant l'hiver, Charles VII accorda des lettres de noblesse à Jeanne d'Arc pour elle, pour son père, sa mère, ses frères et leur postérité, y compris les femmes.

Dans les premiers jours de mars, Jeanne et les autres chefs se préparèrent à reprendre les armes. Ils rentrèrent dans l'Ile de France. L'héroïque jeune fille laissait voir la même sérénité et déployait la

même valeur. Cependant de cruelles pensées tourmentaient son âme. Les saintes lui apparurent devant Melun : « Jeanne, lui dirent-elles, tu seras prise avant la Saint-Jean ; il faut qu'il en soit ainsi, aie bon courage; Dieu t'aidera. » Et ce triste avertissement se renouvela plusieurs fois. Jeanne répondit à ses voix qu'elle aimerait mieux mourir que de tomber entre les mains des Anglais.

Siége de Compiègne. — Cependant le duc de Bourgogne s'était laissé désarmer par Bedford. Dès l'ouverture de la campagne, ses troupes, renforcées par un corps d'Anglais, mirent le siége devant Compiègne, une des principales places d'armes des Français. La ville était forte et bien défendue; elle résista à toutes les attaques; mais la France y fit une perte irréparable. Jeanne se jeta dans Compiègne. Le jour même de son arrivée, on résolut de faire une sortie. Vers cinq heures du soir, elle se mit à la tête de cinq à six cents guerriers, et fondit sur les retranchements des Anglais et des Bourguignons. Les ennemis étaient sur leurs gardes. Les Français furent repoussés, et s'enfuirent vers la ville en désordre. Jeanne se retira la dernière pour protéger la retraite, et arriva en combattant jusqu'au pont de l'Oise. La foule des soldats s'étouffait sur le pont. Les uns parvinrent à rentrer, d'autres se jetèrent dans l'Oise, plusieurs se rendirent prisonniers. Jeanne, qui s'était toujours tenue aux derniers rangs, fut entourée d'ennemis et renversée de cheval. On accusa le gouverneur de Compiègne d'avoir trahi la Pucelle. Ce fait n'est pas prouvé ; mais il est certain qu'il laissa Jeanne dans le péril, et qu'il ne fit rien pour la secourir. La gloire de l'héroïne irritait la jalousie de la plupart des seigneurs et des capitaines.

Lorsque la nouvelle de la captivité de Jeanne

d'Arc se répandit, la joie des ennemis fut égale à la douleur des populations françaises. Pendant qu'on récitait des prières publiques au midi de la Loire, pour obtenir sa délivrance, les Anglais et les Bourguignons faisaient chanter un *Te Deum* dans toutes leurs églises, pour célébrer leur triomphe. Jeanne était tombée entre les mains du bâtard de Vendôme, chevalier bourguignon, qui la céda au sire Jean de Luxembourg. Elle fut envoyée au château de Beaurevoir, à trois lieues au nord de Saint-Quentin, et traitée avec des égards convenables.

Jeanne vendue. — A cette époque, le prince au nom de qui on faisait la guerre avait le droit de racheter les prisonniers, quels qu'ils fussent, pour la somme de 10,000 francs. Bedford se prévalut de ce droit, et envoya réclamer la captive, en offrant le prix de sa rançon. Jean de Luxembourg eut la bassesse de céder; et la libératrice de la France fut vendue pour 10,000 francs. La détresse financière de Bedford était si grande, qu'il laissa écouler trois mois avant de pouvoir trouver cette modique somme. Pendant ce temps, Charles VII, qui aurait dû offrir une province, ne fit rien pour gagner Jean de Luxembourg. L'histoire ne fait pas même connaître l'impression que produisit sur ce prince ingrat le malheur de la jeune héroïne qui avait relevé son trône. Les membres du clergé et de l'université, qui avaient reconnu la divinité de la mission de Jeanne, qui ensuite avaient été témoins de ses prodiges, n'agirent pas plus que le roi. Le parti français tout entier resta dans une honteuse inaction. Les ennemis de Jeanne montraient seuls une féroce énergie pour la perdre. Cette partie du clergé et de l'université qui, par peur, par intérêt ou par l'effet des circonstances, avait reconnu

l'usurpation, demandait que Jeanne fût livrée aux tribunaux ecclésiastiques, comme coupable d'hérésie et de sortilége. Ces hommes corrompus et fanatiques étaient furieux d'avoir vu relever par une femme une cause qu'ils avaient condamnée comme mauvaise; ils voulaient prouver que ce qui ne venait pas de l'Église ne pouvait venir que de l'enfer.

Lorsque Jeanne apprit qu'elle allait être livrée aux Anglais, le désespoir s'empara de son âme; elle résolut de s'échapper, et s'élança du haut du donjon de Beaurevoir. On la trouva évanouie et blessée au pied de la tour. Peu de jours après, elle fut remise entre les mains des Anglais, et conduite au château de Rouen. Là, on l'enferma dans une cage de fer, et on lui mit des chaînes au cou, aux pieds et aux mains. Quand son procès commença, on la retira de la cage; mais, le jour, elle avait des fers aux pieds, et, la nuit, elle était attachée, dans son lit, à un poteau de bois. Des soldats se tenaient dans sa chambre; ils l'accablaient d'insultes et se plaisaient à la tourmenter par une brutale férocité : souvent ils la réveillaient dans la nuit et lui disaient qu'on venait la chercher pour la conduire au supplice. Plusieurs fois ces misérables essayèrent de la déshonorer. Que de profondes douleurs ont dû rester ensevelies dans ce cachot !

L'héroïne de Domremy avait combattu pour sa patrie; elle était prisonnière de guerre, et, à ce titre, elle avait droit à tous les égards dus à un ennemi désarmé. Rien ne pouvait justifier les indignes traitements qu'on lui infligeait; mais il convenait à la politique anglaise de faire passer Jeanne pour sorcière, et de la faire condamner par un tribunal ecclésiastique : c'était le meilleur moyen de

la perdre dans l'opinion des peuples et de détruire l'ascendant mystérieux qu'elle avait exercé. Assurément le duc de Bedford, un des hommes les plus distingués de cette époque, avait l'esprit trop élevé pour attribuer des victoires à des sortiléges; mais ce crime était utile, et il ne balança point à le commettre.

On nomma un tribunal composé de prêtres, de docteurs en théologie, en droit et même en médecine, au nombre de plus de soixante; deux seulement devaient être juges : c'étaient le vicaire de l'inquisition et l'infâme Cauchon, évêque de Beauvais, à qui les Anglais promettaient, en récompense, l'archevêché de Rouen. Les autres étaient de simples assesseurs et n'avaient que voix délibérative.

Procès de Jeanne. — Alors s'ouvrit ce monstrueux procès, dont les détails, publiés de nos jours pour la première fois, font frémir d'indignation et d'horreur. Le premier jour, plusieurs membres du tribunal demandèrent que, selon la coutume, l'accusée fût mise dans une prison ecclésiastique; Cauchon, qui déploya dans tout le cours de la procédure une infernale méchanceté, s'y opposa, et Jeanne resta livrée à la merci de la soldatesque anglaise. On suivit dans la procédure les formes de l'inquisition, cruelles comme les formes de la législation au moyen âge : on ne donna à l'accusée ni conseil ni défenseur; elle comparut seule devant ces théologiens et ces juristes. Parmi les assesseurs, les ennemis de Jeanne avaient seuls la permission de parler. Si quelqu'un voulait lui témoigner de l'intérêt, il était réduit au silence et courait le risque de la vie : l'évêque de Beauvais menaça l'un d'eux de *lui faire boire de l'eau plus*

que de raison. Pendant l'instruction, on avait envoyé des commissaires à Domremy pour faire une enquête sur la conduite de Jeanne; leur rapport lui fut si favorable, qu'on n'en fit point mention.

Le tribunal chargé de prononcer sur le sort de la Pucelle ne possédait aucune pièce de conviction, et il ne fit appeler aucun témoin. Il n'avait à consulter que le bruit public : les uns la représentaient comme une sorcière, les autres comme l'envoyée du ciel; mais il n'existait point de preuve de ses maléfices ni de la divinité de sa mission. Pour la condamner, il fallait donc l'interroger et chercher dans ses discours et dans ses pensées les crimes de magie et d'hérésie dont on l'accusait; rien ne fut négligé pour y réussir. L'un des assesseurs, nommé Loyseleur, cédant aux instances de Cauchon, s'introduisit auprès de Jeanne, gagna sa confiance et obtint d'elle, dans le secret de la confession, la révélation de ses plus secrètes pensées. Les rapports de ce misérable fournirent des sujets d'interrogatoires sur tout ce qu'on désirait savoir.

Le procès dura plus de trois mois. La plupart des interrogatoires se ressemblent; ils roulent presque tous sur les mêmes incidents et amènent les mêmes réponses. On revient sans cesse sur les apparitions de Jeanne, sur le langage et la forme des anges et des saintes, sur ses révélations, ses armes, son étendard, ses habits d'homme, sa soumission à l'autorité de l'Église. Les questions sur les faits étaient simples. Jeanne y répondit sans peine, et souvent ses réponses furent sublimes : « Je viens au nom de Dieu, dit-elle; je n'ai que faire ici. » Interrogée pourquoi elle avait porté son étendard

dans l'église de Reims : « Il avait été à la peine, dit-elle, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur. — N'avez-vous pas dit que cet étendard portait bonheur ? — Non, je disais seulement : Entrez hardiment parmi les Anglais, et j'y entrais moi-même. — Quelle était la pensée des gens qui vous baisaient les pieds, les mains, les vêtements ? — Les pauvres gens venaient volontiers à moi, parce que je ne leur faisais point déplaisir ; je les soutenais et défendais selon mon pouvoir. » Quelquefois elle élude certaines questions inconvenantes, et semble se moquer de ceux qui les font. Un des assesseurs n'eut pas honte de demander à cette jeune fille si saint Michel était *vêtu* : « Pensez-vous, reprit-elle, que Dieu n'ait pas de quoi le vêtir ? » L'habit d'homme que Jeanne continuait à porter était une des charges les plus sérieuses de l'accusation. Au moyen âge, les moindres innovations dans le costume étaient censurées par les prédicateurs comme un signe de corruption et comme une invention de Satan. A plus forte raison devait-on faire un crime à une femme de s'habiller en homme. On revint souvent sur ce sujet : « Je porte un habit d'homme, dit-elle, parce que je fais des œuvres d'homme. » La pudeur ne lui permit pas de donner une autre raison plus forte. La jeune fille était exposée, sans défense, aux soldats qui la gardaient et qui couchaient dans sa chambre ; et son habit d'homme bien attaché était sa seule sauvegarde contre leur brutalité. On lui demanda si elle ne voulait pas prendre l'habit de femme pour recevoir la communion à Pâques : « Je ne fais aucune différence entre cet habit ou un autre ; » puis elle ajouta : « Encore, si vous me donniez une robe bien longue... »

Les questions sur le dogme étaient embarrassantes pour une paysanne qui ne savait que le *Pater*, l'*Ave Maria* et le *Credo*. Les juges y apportèrent toutes les subtilités scolastiques, toutes les chicanes judiciaires, dans l'espoir que Jeanne répondrait de manière à laisser des doutes sur l'orthodoxie de sa foi et à donner lieu à une accusation d'hérésie. L'un d'eux lui demanda perfidement si elle se croyait en état de grâce. « Si je n'y suis pas, répondit Jeanne, Dieu veuille m'y mettre, et si j'y suis, Dieu veuille m'y conserver. »

Soumission à l'Église. — La question la plus difficile et la plus dangereuse qu'on posa à Jeanne fut celle qui concerne la soumission due à l'autorité de l'Église. Si elle refusait de se soumettre, elle pouvait être condamnée comme hérétique; et si elle se soumettait, elle reconnaissait l'autorité de ses juges, qui se prétendaient les représentants de l'Église, et qui pouvaient condamner dans ses paroles et dans ses actions tout ce qu'ils voudraient y trouver de répréhensible. L'infâme Loyseleur, cet espion qui avait surpris sa confiance, lui conseilla de ne pas se soumettre. La pauvre fille savait à peine ce qu'on entendait par l'Église. « Qu'est-ce que l'Église? demanda-t-elle à Cauchon. Si c'est vous qui êtes l'Église, je ne veux pas me soumettre à mes ennemis. Je ne voudrais rien dire ni rien faire contre la foi chrétienne, ajouta-t-elle; mais je suis venue auprès du roi de France de la part de Dieu; c'est à lui seul que je soumets mes paroles et mes actions. » Un des assesseurs eut pitié d'elle et lui dit que, si elle refusait de croire l'Église, elle courait le risque de passer pour hérétique et d'être condamnée au feu. Il lui recommanda de se soumettre au pape et au concile assemblé à

Bâle. « Qu'est-ce que le concile? demanda Jeanne. — C'est la réunion de l'Église universelle; il y a autant de docteurs du parti français que du parti anglais. — En ce cas, je m'y soumets, dit Jeanne. — Taisez-vous! » s'écria l'évêque de Beauvais à l'assesseur; et il défendit de mentionner dans le procès verbal cette soumission au concile de Bâle. « Vous écrivez ce qui est contre moi, lui dit Jeanne, et vous passez ce qui fait pour moi. Ah! évêque, vous n'êtes pas mon juge; vous êtes mon ennemi! »

On revint encore sur la soumission due à l'Église. Jeanne, pressée de nouveau, déclara qu'elle soumettrait à l'Eglise toutes ses actions, sauf les révélations de ses saintes et la légitimité de sa mission: elle était certaine d'avoir agi par l'ordre de Dieu; elle ne voulait pas demander à un tribunal humain si elle avait bien ou mal fait de travailler à la délivrance de sa patrie. « Ce que je tiens de Dieu, dit-elle, ni évêque ni pape ne m'empêcheront de le croire. » Pour vaincre sa résistance, on fit venir le bourreau avec l'appareil de la torture; rien ne put l'ébranler. « Quand même vous me devriez distraire les membres, dit-elle, et me faire partir l'âme du corps, je ne vous dirai pas autre chose. » On n'exécuta pas la menace; on craignit que Jeanne, déjà fort affaiblie par une dure captivité, ne succombât dans les tourments. Le refus de reconnaître l'autorité de l'Eglise était considéré comme un crime d'hérésie, et entraînait le supplice du feu. Son arrêt fut rédigé. Elle était déclarée devineresse, hérétique, obstinée, apostate, parce qu'elle portait des habits d'homme, et abandonnée à la justice séculière, c'est-à-dire livrée à l'exécuteur.

Efforts pour déshonorer Jeanne. — Il ne suffisait

pas à la politique anglaise que Jeanne mourût comme hérétique; on en voulait moins à sa vie qu'à sa mission et à sa gloire; on désirait surtout la déshonorer dans la mémoire des hommes, afin qu'il ne restât d'elle qu'un souvenir honteux pour le parti qui l'avait employée. On résolut de la forcer à confesser que sa mission n'était qu'une imposture, et que ses révélations étaient l'œuvre du démon, et, pour lui arracher cet aveu, on la soumit à une épreuve terrible. On dressa deux échafauds dans le cimetière de Saint-Ouen : sur l'un se placèrent les juges et les assesseurs; Jeanne monta sur l'autre avec un prêtre, qui devait *l'admonester*. A quelque distance, on avait élevé un bûcher, et le bourreau était là, avec un char à quatre chevaux, attendant sa victime.

Le prédicateur prononça une longue déclamation remplie d'injures contre Jeanne, contre la France et contre le roi Charles VII. Jeanne écouta en silence, tant qu'il ne parla que d'elle; mais, lorsqu'il traita Charles VII d'hérétique, pour avoir employé une femme *déshonorée*, elle l'interrompit : « Parlez de moi, s'écria-t-elle, mais non du roi; j'ose jurer sur ma vie que c'est le plus noble de tous les chrétiens. » La généreuse fille s'oubliait elle-même pour le prince ingrat qui méritait si peu un pareil sacrifice. Après le sermon, on somma Jeanne de signer une formule d'abjuration par laquelle elle reconnaissait *avoir grièvement péché, en feignant mensongèrement d'avoir eu révélation de par Dieu et ses anges.* « Je me soumets à l'Église et au pape, répondit-elle; mais j'affirme que je n'ai rien fait que par l'ordre de Dieu. — Le pape est trop loin, s'écria Cauchon; il faut que tu abjures tout de suite ou que tu sois brûlée. » Plusieurs asses-

seurs la suppliaient de signer la formule, et de ne *pas se laisser mourir;* on lui promettait qu'elle serait délivréè des mains des Anglais. Jeanne résista longtemps. A la fin, elle se laissa vaincre par les instances, par les menaces et par la crainte de la mort; elle prononça l'abjuration et la signa d'une croix. On dit qu'elle souriait avec indifférence, et qu'elle jouait avec la plume sur le papier. Alors on lut une nouvelle sentence qui réconciliait Jeanne avec l'Église et la condamnait, par *modération,* à passer le reste de ses jours en prison, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse, *pour y pleurer ses péchés et n'en plus commettre.* Les spectateurs crurent Jeanne échappée à la mort. Les hommes généreux se réjouissaient; ses ennemis s'indignaient qu'on ne la condamnât pas immédiatement au feu. Ils lancèrent des pierres contre Jeanne et les juges. On eut de la peine à faire cesser le désordre. « Or çà, gens d'Église, dit Jeanne, menez-moi dans vos prisons, comme vous me l'avez promis. Que je ne sois plus au pouvoir des Anglais! » Plusieurs assesseurs demandaient qu'on lui tînt parole. « Qu'on la ramène où on l'a prise! » s'écria Cauchon. Ces mots annonçaient que le procès n'était pas encore fini; on avait voulu déshonorer la victime avant de l'immoler.

Jeanne fut reconduite en prison; elle prit des vêtements de femme. L'habit qu'elle quitta fut laissé dans sa chambre. Elle fut remise aux fers et confiée à la garde de cinq soldats anglais : trois demeuraient la nuit dans son cachot, et les deux autres se tenaient à la porte.

Sentence de mort. — Trois jours après, on annonça que Jeanne avait repris ses habits d'homme. Cauchon et quelques assesseurs se rendirent à la

prison. Ils trouvèrent Jeanne tout éplorée, le visage pâle et meurtri, les vêtements et les cheveux en désordre. Elle dit qu'elle avait repris l'habit d'homme comme plus convenable tant qu'elle était gardée par des hommes. Elle se plaignit d'avoir été tourmentée et battue par ses gardes, et exposée aux outrages d'un lord anglais. Elle offrit de reprendre les habits de son sexe, si on la mettait dans une prison sûre, en la compagnie d'une femme. Elle dit que ses saintes lui avaient apparu et lui avaient reproché son abjuration ; et elle ajouta qu'elle n'avait point entendu abjurer les révélations, et qu'elle avait signé par crainte du feu. « Au reste, dit-elle, j'aime mieux faire pénitence en mourant que de souffrir ce que je souffre. » Le lendemain, les juges se réunirent de nouveau, et rédigèrent la sentence de mort. Jeanne fut déclarée *relapse et hérétique*, et condamnée à être brûlée vive.

Quand on annonça à la malheureuse Jeanne que son dernier jour était venu, son courage faiblit ; elle jeta des cris douloureux, et s'arracha les cheveux : « Hélas ! dit-elle, faut-il que mon corps, net et pur, soit consumé et réduit en cendres ! Ah ! j'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée ! j'en appelle à Dieu de l'injustice qu'on me fait. « Peu à peu le calme lui revint, et elle reprit toute sa résignation. Elle se confessa et reçut la communion avec une grande piété. Elle fut assistée par deux bons moines, Martin l'Advenu et Isambart de la Pierre, qui lui prodiguèrent les consolations de la religion jusqu'au dernier moment.

Supplice (1431). Jeanne se rendit au lieu du supplice dans une charrette conduite par quatre

chevaux; elle portait sur la tête la mitre de l'inquisition avec ces mots : *Apostate*, *relapse*, *hérétique*, *idolâtre*. Elle avait le visage baigné de pleurs. Arrivée sur la place du Vieux-Marché, où devait avoir lieu l'exécution, elle fut troublée à la vue des apprêts du supplice : « Ah ! Rouen ! Rouen ! s'écria-t-elle, mourrai-je donc ici ? J'ai grand'peur que tu n'aies à souffrir de ma mort ! » Elle conjura tous les assistants de prier pour elle, déclara qu'elle pardonnait tout le mal qu'on lui faisait, et mêla à ses prières des regrets sur la vie : « Rouen ! Rouen ! dit-elle, seras-tu ma dernière demeure ? » Elle dit à Cauchon : « Évêque, je meurs par vous; car si vous m'eussiez mise dans une prison d'Église, cela ne me serait pas arrivé. » Elle demanda une croix. Un Anglais coupa son bâton en deux, et en fit une. Elle la prit et la baisa avec piété. Bientôt on lui apporta celle d'une église voisine. Pendant ces dévotions, les soldats anglais, impatients de la voir mourir, criaient au prêtre qui l'assistait : « Comment, prêtre, nous ferez-vous dîner ici ? » Et ils disaient au bourreau : « Fais ton office. » Ils saisirent Jeanne et l'entraînèrent vers le bûcher avec violence. La tristesse était générale parmi les spectateurs; la plupart versaient des larmes. On voyait pleurer des Anglais; le cardinal de Winchester lui-même fut attendri.

Pour que tout le monde pût être témoin de la mort de Jeanne, on avait élevé sur le bûcher un échafaudage de plâtre surmonté d'un poteau; elle y fut attachée avec une chaîne de fer. Frère Martin l'Advenu l'avait suivie sur le bûcher; il était si ému qu'il ne voyait pas que la flamme commençait à gagner. Jeanne, s'oubliant elle-même, l'avertit et le pria de rester auprès du bûcher, et

de tenir le crucifix élevé devant ses yeux jusqu'au *pas de la mort*. Elle protesta de nouveau de la divinité de sa mission : « Oui, mes voix venaient de Dieu, dit-elle, tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par l'ordre de Dieu. » On n'entendit plus que des mots entrecoupés. Tout à coup elle s'écria : « Jésus ! » et elle rendit le dernier soupir. Il était trois heures de l'après-midi.

En ce moment plusieurs personnes crurent apercevoir le nom de Jésus écrit à travers les flammes; un soldat anglais prétendait avoir vu une blanche colombe s'élever du bûcher et s'envoler vers le ciel. La plupart des spectateurs disaient que Jeanne était martyre. Plusieurs Anglais étaient consternés : « Nous sommes perdus, disait l'un d'eux, nous avons brûlé une sainte ! » Après l'exécution, le cardinal de Winchester fit jeter les cendres et les restes de Jeanne dans la Seine.

Ainsi périt, à l'âge de vingt ans et quelques mois, cette fille qui n'a pas sa pareille dans l'histoire du monde. Elle avait passé un an dans les camps et dans les armées, et plus de treize mois dans les angoisses et les tortures de la prison.

Succès des Français. — Le supplice de Jeanne d'Arc ne fit point changer la fortune de la guerre. Les Français, persuadés qu'ils avaient une sainte patronne dans le ciel, au lieu d'une héroïne sur la terre, continuèrent de combattre avec la même confiance et le même succès.

Philippe le Bon se brouille avec Bedford. — Les provinces septentrionales, depuis si longtemps en proie à la rapacité des bandes qui couraient la campagne, et écrasées de taxes, soupiraient après leur délivrance du joug étranger. Des soulèvements éclataient partout; les villes conspiraient

pour se défaire de leurs garnisons et introduire dans leurs murs les soldats de Charles VII. Philippe le Bon lui-même se sentait fatigué de l'alliance anglaise; ses terres étaient ruinées par la guerre. La duchesse de Bedford, sa sœur, étant morte, tous ses liens avec l'Angleterre se trouvèrent rompus. Cinq mois après, Bedford épousa, sans le prévenir, une fille du comte de Saint-Pol. Philippe se montra offensé de ce mariage précipité, et le considéra comme un outrage fait à la mémoire de sa sœur. Le cardinal de Winchester, alarmé de ce mécontentement, fit une tentative pour réconcilier les deux beaux-frères. Ils convinrent de se rencontrer à Saint-Omer, dans un endroit fixé d'avance. Ils se rendirent dans cette ville; mais le duc de Bedford ne voulut point se transporter au rendez-vous, et prétendit que Philippe devait aller le voir dans son logis. Cette fierté mal entendue acheva de tout perdre. Le duc de Bourgogne résista, et ils quittèrent Saint-Omer sans se voir.

Sur ces entrefaites, le connétable de Richemont, exilé de la cour, mais toujours zélé pour la cause royale, rentra en faveur auprès de Charles VII, et reprit la direction du gouvernement et de la guerre. Ce prince et le duc de Bourbon, qui avaient épousé deux sœurs de Philippe le Bon, eurent une entrevue avec lui à Nevers, et le comblèrent de témoignages d'amitié. Les cris des peuples et les instances du pape et du concile de Bâle achevèrent de désarmer le duc de Bourgogne. La paix fut signée dans la ville d'Arras. Philippe en dicta les conditions, qui étaient dures pour le roi de France.

Charles VII désavoua l'assassinat de Jean sans Peur, et bannit de son royaume les auteurs du

crime. En outre, il céda au duc les comtés de Mâcon, d'Auxerre, de Boulogne et toutes les villes au nord de la Somme, et le déclara, leur vie durant, affranchi de tout vasselage envers la couronne de France. A ces conditions, Philippe le Bon fit une alliance défensive avec la France contre l'Angleterre. Ainsi se termina cette lutte qui avait duré vingt-huit ans, depuis le meurtre du duc d'Orléans.

Délivrance de Charles d'Orléans. — Philippe, qui mérita le surnom de *Bon* en pardonnant la mort de son père, eut aussi la générosité de délivrer de captivité le duc d'Orléans, qui languissait en Angleterre depuis la bataille d'Azincourt. Le long exil de Charles d'Orléans lui a valu la réputation d'un des poëtes les plus originaux et les plus gracieux de notre vieille langue. Sous le ciel brumeux de l'Angleterre, il chanta le beau mois de mai, le beau soleil de France, dans des ballades pleines d'une douceur et d'une mélancolie touchantes. A peine libre, le duc d'Orléans donna le comté de Dunois à son frère naturel, le célèbre bâtard d'Orléans, pour le récompenser des services qu'il avait rendus au roi et à la France.

Quelques jours avant la signature de la paix, le duc de Bedford était mort à Rouen, emportant dans la tombe l'amère pensée de la décadence de son pays, que ses talents et ses crimes n'avaient pu arrêter. Sa mort fut bientôt suivie de celle d'Isabeau de Bavière; elle expira à Paris, méprisée des Français et délaissée des Anglais, qui ne lui donnaient pas de quoi soutenir le rang d'une simple comtesse anglaise.

Succès de Charles VII. — La nouvelle de la paix d'Arras excita dans toutes les provinces de France et de Bourgogne des transports de joie inexpri-

Charles VII avait joué, dans la seconde période de la guerre contre l'Angleterre, le même rôle que son aïeul dans la première. Charles V avait recouvré les provinces perdues après les désastres de Crécy et de Poitiers et le traité de Brétigny. Charles VII, ou plutôt ses généraux et ses ministres, avaient réparé les suites encore plus funestes de la bataille d'Azincourt et du traité de Troyes, conquis le royaume, et terminé la question, agitée depuis trois siècles, de la conquête de la France par les rois plantagenets, ou de leur expulsion par les rois capétiens.

État déplorable de la France. — Charles VII, dirigé par ses habiles ministres Richemont, Dunois, Jacques Cœur et les Bureau, n'avait pas attendu la fin de la guerre pour s'occuper des affaires intérieures du royaume. Le désordre était effrayant. Depuis plus de trente ans, le pays était ruiné par la guerre, les impôts, le brigandage, la disette, la misère et les maladies contagieuses. Certains cantons s'étaient changés en désert; des terres du comté de Valois avaient resté trente ans sans culture. Quelques villes étaient dépeuplées : à Paris, l'herbe poussait dans les rues; on démolissait les maisons inhabitées pour avoir du bois de chauffage; les loups entraient dans la ville par la rivière, et ils mangèrent plusieurs personnes dans les quartiers détournés.

Réformes. — Les ministres du roi commencèrent leurs réformes par délivrer la France du brigandage des gens de guerre. Ils remplacèrent les compagnies mercenaires par la création d'une armée permanente, une des institutions les plus importantes de ce règne. L'infanterie, qui avait dominé sous les deux premières races, avait disparu sous la troisième, et fait place à la cavalerie, uniquement

composée de barons et de chevaliers. Au XII^e et au XIII^e siècle, les milices communales s'étaient organisées, et avaient souvent paru avec honneur à côté de la cavalerie féodale. Au XIV^e, pendant les guerres anglaises, il s'était formé des corps d'aventuriers qui portaient les armes par métier, et vendaient leurs services au plus offrant. Ces bandes indisciplinées devenaient aussi funestes à leurs amis pendant la paix qu'à leurs ennemis pendant la guerre. Pour mettre un terme à leurs pillages, et pour donner à la royauté l'appui d'une force toujours à sa disposition, Charles VII créa une armée régulière et permanente. Dans ce but, il forma quinze compagnies de cent hommes d'armes dont il nomma les chefs. Chaque homme d'armes avait avec lui trois archers, un écuyer, un coutillier et un valet, tous à cheval. Ainsi, une compagnie de cent hommes d'armes était composée de sept cents cavaliers, et les quinze compagnies se montaient à sept mille cinq cents hommes. Tel fut le noyau de notre armée nationale. Les quinze compagnies furent distribuées dans les places fortes et dans les grandes villes, et assujetties à une discipline sévère, et le royaume cessa d'être exposé au brigandage des gens de guerre. Avec la sécurité, on vit renaître le commerce, l'industrie, l'agriculture et le bien-être des populations.

Francs archers. — A la cavalerie royale on voulut ajouter une infanterie, et l'on créa la milice des *francs archers.* Chaque paroisse dut fournir un homme, qui était exempté de la taille, à condition qu'il s'exercerait à tirer de l'arc les dimanches et les jours de fête, et qu'il serait à la disposition du roi, en temps de guerre. Cette institution ne réussit pas : des artisans et des

paysans isolés ne pouvaient pas devenir de bons soldats. Les francs archers furent abolis par Louis XI, et remplacés par une infanterie nationale, à laquelle il joignit des piquiers suisses et allemands.

Finances, impôts, monnaies. — En même temps Jacques Cœur réformait le système des finances. Philippe le Bel avait institué les douanes des frontières, Philippe de Valois établi les gabelles ou taxes sur le sel, et Charles V rendu permanent l'impôt provisoire des *aides* sur les ventes des marchandises et sur les boissons. Sous Charles VII, on organisa l'administration régulière et définitive de ces trois sortes de taxes, et celle des revenus du domaine royal. Ces deux administrations restèrent séparées et soumises au contrôle de la *Chambre des Comptes*, chargée de vérifier les comptes des receveurs, et de prononcer sur les matières de finances. Aux trois principales taxes existantes, Charles VII ajouta, du consentement des états généraux de 1439, l'impôt personnel de la *taille*, destiné à la solde de l'armée. La taille, ainsi nommée de l'usage qu'avaient les collecteurs de marquer sur une taille de bois les sommes payées par les contribuables, ne rapporta jamais, sous ce règne, plus de 1,200,000 livres; et cette somme était suffisante pour l'entretien d'une armée de dix mille cinq cents hommes.

Après la réforme des impôts, vint celle des monnaies. On fit disparaître cette foule de monnaies françaises, anglaises et bourguignonnes, qui inondaient le royaume, et on les remplaça par la monnaie royale, qui seule eut cours dans toute la France.

Pragmatique sanction. — Les ministres réformateurs étendirent l'œuvre de la réforme même sur

l'Église. Ils convoquèrent à Bourges un concile national, qui sanctionna plusieurs décrets du concile de Bâle, favorables à l'indépendance des églises de chaque pays. Ces décrets furent publiés sous forme d'ordonnance royale, et reçurent le nom de *pragmatique sanction*, qui rappelait l'édit de saint Louis en faveur des libertés de l'Église gallicane. Ils proclamaient la supériorité des conciles généraux sur le pape, lui enlevaient la nomination des évêques et des abbés, et la restituaient aux chapitres et aux monastères. Ils proscrivaient les appels en cour de Rome; les *annates*, ou droit réclamé par le pape de percevoir la première année du revenu de chaque nouveau bénéficiaire; et les *expectatives*, ou nominations à un bénéfice non encore vacant. C'étaient autant de sources de revenus qu'on enlevait au saint-siége. Le pape protesta, et fit de fréquentes tentatives pour obtenir l'abolition de la *pragmatique;* tous ses efforts échouèrent devant la résistance inébranlable du corps des légistes qui composaient le parlement. Au reste, la *pragmatique*, favorable aux libertés de l'Église nationale, entraîna de grands abus. La nomination aux bénéfices ecclésiastiques, enlevée au pape, tomba au pouvoir des seigneurs et des nobles. La pragmatique leur rendait le droit de présenter des candidats, qui étaient presque toujours élus par les chapitres, dociles aux volontés des seigneurs, et la plupart des évêchés et des hautes dignités ecclésiastiques furent envahis par les cadets et les créatures des grandes familles.

Parlement, justice. — Au milieu de la réorganisation générale, on n'oublia pas la réforme de l'ordre judiciaire et l'administration de la justice.

Saint Louis avait fait du parlement un corps judiciaire; Philippe le Bel l'avait fixé à Paris; Charles V avait rendu viagères les fonctions de ses membres, appelés *conseillers*, et amené ainsi la séparation entre le métier des armes et l'exercice de la justice. Les barons avaient choisi les armes, et laissé la judicature aux légistes, qui dès lors dominèrent dans le parlement. Sous Charles VII, l'augmentation du territoire rendait indispensable l'extension du système judiciaire. On établit un parlement à Toulouse pour les provinces du Midi, qui suivaient le *droit* romain *écrit*, et non le droit *coutumier*, comme les provinces septentrionales. Charles VII établit aussi un parlement à Grenoble, et il en promit un à Bordeaux, qui ne l'obtint que sous Louis XI. La Bourgogne en 1476, la Normandie en 1499, la Provence en 1501, et la Bretagne en 1553, eurent aussi des parlements qui siégèrent à Dijon, à Rouen, à Aix et à Rennes.

Répression des brigandages. — En même temps le roi et les ministres travaillaient énergiquement à réprimer le brigandage et à établir une bonne et prompte justice. Jusqu'alors les juridictions locales, dominées par les seigneurs, avaient été chargées de faire la police et de punir les crimes et les délits; de sorte que les coupables, protégés ou redoutés par la noblesse, échappaient souvent à la vengeance des lois. Pour atteindre les brigands, Charles VII attribua au prévôt de Paris le droit de les poursuivre dans tout le royaume. On n'avait pas seulement à réprimer les aventuriers connus sous les noms d'*écorcheurs*, de *tondeurs*, de *houspilleurs*; les grands, les princes mêmes avaient contracté dans la guerre des habitudes de pillage et de férocité. Tout le mond

volait. Le Gascon la Hire avait énergiquement caractérisé les mœurs militaires du temps : « Si Dieu le Père se faisait gendarme, disait-il, il se ferait pillard. »

Supplices. — Le prévôt royal fit de terribles exemples pour effrayer les malfaiteurs, grands et petits. Un bâtard de Bourbon, frère du duc, était devenu un objet de terreur par ses brigandages, ses incendies, ses assassinats. Il fut arrêté, condamné à mort, cousu dans un sac, et jeté dans l'Aube.

Le maréchal de Retz, un des premiers seigneurs de la Bretagne, et un des meilleurs serviteurs du roi, s'était souillé de crimes atroces qui l'ont fait passer pour le type de *Barbe-Bleue*. Dans l'espace de quatorze ans, il avait fait périr plus de cent quarante enfants, qu'il immolait au démon, pour en obtenir l'or, la science et la puissance. On lui fit son procès, et il fut condamné à être brûlé vivant; par ménagement pour sa famille, on l'étrangla avant que les flammes pussent l'atteindre.

Des procès encore plus importants montrèrent les progrès et la force de la royauté. Jean le Beau, duc d'Alençon, descendant de Charles de Valois, qui s'était signalé par de brillants exploits dans sa jeunesse, irrité du peu de faveur que lui montrait le roi, forma des liaisons criminelles avec les Anglais, et promit de leur livrer ses places de Normandie. Ses lettres furent interceptées. Il fut cité devant un tribunal composé des princes du sang, des pairs ecclésiastiques, des grands officiers de la couronne, et d'une partie des membres du parlement, et condamné à perdre corps et biens. La peine fut commuée en une prison perpétuelle.

Jean V, comte d'Armagnac, osa placer de vive force une de ses créatures sur le siége archiépiscopal

d'Auch, au préjudice de l'archevêque nommé par le roi et confirmé par le pape. Poursuivi comme rebelle, il se sauva en Espagne. Il fut jugé par contumace et condamné au bannissement et à la confiscation des biens.

Grâce à la vigueur et à l'habileté des conseillers de Charles VII, la France se releva promptement de ses ruines et se trouva plus forte et plus compacte. Mais tous les ministres de cette époque ne méritent pas également la reconnaissance de la postérité. Parmi eux étaient des courtisans avides, rapaces, qui profitaient de l'indolence et de l'égoïsme du roi pour faire le mal. La plus criante de leurs iniquités fut la ruine de Jacques Cœur, le plus éminent de tous les ministres.

Jacques Cœur. — Jacques Cœur, né à Bourges, fut d'abord un petit mercier; ensuite il entreprit le commerce dans le Levant; il réussit dans toutes ses opérations et amassa une fortune colossale. Au milieu des soins de son immense négoce, il prit une part active aux affaires du pays. Il secourut Charles VII dans ses jours de détresse et fut nommé maître de la monnaie et argentier du roi, c'est-à-dire administrateur des revenus du domaine royal. Loin de s'enrichir aux dépens de l'État, comme la plupart des ministres, Jacques Cœur fit de sa fortune l'usage le plus utile et le plus glorieux. Il paya les armées de Charles VII, lui prêta sans intérêt des sommes énormes, et contribua puissamment à la délivrance du royaume. Après la paix, ce grand homme consacra son génie à la réorganisation de l'intérieur et fut le promoteur le plus actif des réformes les plus importantes. Personne, après Jeanne d'Arc, ne fit plus que lui pour la France.

La fortune de Jacques Cœur excita contre lui l'envie générale et causa sa perte. Les grands seigneurs et les courtisans étaient jaloux de se voir éclipsés par l'opulence d'un marchand parvenu. Les uns croyaient, les autres faisaient semblant de croire que cette immense fortune, dont ils ne comprenaient pas la source, avait été acquise par des moyens criminels. Il se forma contre Jacques un complot à la tête duquel étaient le rapace Chabannes, de chef d'écorcheurs devenu comte de Dammartin; la Trémoille, fils de l'ancien favori; le banquier florentin Castellani, qui convoitait la place d'argentier, et plusieurs grands seigneurs de la cour. La plupart des ennemis de Jacques Cœur lui devaient de l'argent; ils espéraient, en perdant leur créancier, se délivrer de leurs dettes et se partager sa riche dépouille. Ils commencèrent par l'accuser d'avoir empoisonné Agnès Sorel. Jacques Cœur fut arrêté. On mit ses biens *sous la main* du roi; on distribua une partie de ses terres à Dammartin et à d'autres, et on le cita devant une commission extraordinaire, dominée par ses ennemis. Il se justifia facilement de l'absurde accusation d'empoisonnement. Alors on imagina d'autres griefs contre lui, et on l'accusa d'avoir altéré les monnaies à son profit, exporté de l'argent et des armes chez les infidèles, et livré à un musulman un esclave chrétien qui s'était réfugié sur un de ses vaisseaux. Au mépris de tous les principes de justice et de toutes les formes judiciaires, Jacques Cœur fut déclaré coupable et condamné à une amende énorme, à la confiscation de ses biens et au bannissement du royaume. Le malheureux Jacques Cœur, chassé de son ingrate patrie, se retira à Rome. Le pape lui fit l'accueil le plus flatteur et lui donna le comman-

dement d'une flotte qu'il armait contre les Turcs. Jacques Cœur tomba malade pendant l'expédition et mourut dans l'île de Chio, en 1456.

Révolte du Dauphin (Praguerie). — Les dernières années de Charles VII furent assez heureuses pour la France, quoique tristes pour le roi. Le dauphin Louis, esprit violent et dissimulé, montrait une ambition inquiète et remuante. Il méprisait la faiblesse de son père et considérait le pouvoir des ministres qui gouvernaient comme une usurpation commise à son préjudice. A dix-huit ans, il forma des liaisons avec le duc de Bourbon et d'autres princes et seigneurs mécontents, qui auraient voulu chasser les ministres et s'emparer du gouvernement. Le roi, dirigé par le connétable de Richemont, agit avec vigueur. Les rebelles, abandonnés du peuple, qui soupirait après le repos, et vivement poursuivis par l'armée royale dans le Poitou et dans le Bourbonnais, furent bientôt réduits à se soumettre. Cette révolte est connue dans l'histoire sous le nom de *Praguerie*, par allusion à la guerre civile des Hussites, qui désolait alors Prague et le reste de la Bohême. Pour occuper l'activité du dauphin, on lui céda le gouvernement du Dauphiné.

La bonne intelligence ne dura pas longtemps entre le père et le fils. Le dauphin, mécontent du peu d'autorité qu'on lui accordait, ne cessa de cabaler contre les ministres. En 1446, il quitta brusquement la cour, se retira en Dauphiné et se mit à vivre en souverain indépendant. De là il remplissait le royaume de ses plaintes, de ses intrigues, et servait de chef à tous les factieux. Ni prières ni menaces ne purent le ramener auprès de son père qu'il ne devait plus revoir. Après dix ans de négociations infructueuses, Charles VII se

dirigea en personne vers le Dauphiné, à la tête d'un corps de troupes, pour forcer son fils à revenir près de lui. Louis sentit que la résistance était impossible; mais, plutôt que de faire sa soumission, il partit secrètement et se retira auprès du duc de Bourgogne. Philippe le Bon l'accueillit avec les honneurs dus à l'héritier de la couronne et entreprit de le réconcilier avec son père. Louis refusa de retourner en France, tant que le roi serait entouré de ses ennemis, et resta en Bourgogne. « Mon cousin ne sait ce qu'il fait, disait le roi Charles; il nourrit le renard qui mangera ses poules. »

Mort de Charles VII (1461). — Cependant Charles VII était vivement affligé de l'éloignement de son fils. Il était surtout blessé de voir qu'il ne se fiât point à lui, et qu'il affectât de se croire en danger à sa cour. « Ah! disait le malheureux roi, s'il m'avait une fois parlé, il verrait bien qu'il ne doit avoir aucune crainte. » Sa santé s'altéra, sa tête s'affaiblit, sa raison se troubla. Il s'imagina que son médecin avait été gagné par son fils pour l'empoisonner, et il refusa de boire et de manger pendant plusieurs jours. Enfin, on essaya de lui faire prendre de force quelque potion; il était trop tard. Son estomac resserré ne pouvait supporter aucune nourriture. Il mourut à l'âge de cinquante-huit ans.

Charles VII, prince faible, sans énergie, débauché, ingrat dans sa jeunesse, mérite peu le surnom de *Victorieux* et les éloges que lui donnent la plupart des historiens. Les services de ses dernières années effacèrent les fautes de la première partie de son règne. Il sut choisir de sages ministres et présida au grand travail de réorganisation, qui est son véritable titre de gloire aux yeux de la postérité.

SIXIÈME ÉPOQUE

TROISIÈME PARTIE

ÉTABLISSEMENT DU DESPOTISME

LOUIS XI. — 1461—83.

CARACTÈRE.

Prince habile, prudent, fourbe, se propose { abattre la féodalité. / établir le despotisme.
Ministres : hommes nouveaux, de loi et d'église, capables, sans scrupules.

MESURES DESPOTIQUES (1461-4).

GRANDS. { Éloignés du pouvoir, brouillés entre eux. / Privilèges attaqués, *noblesse* prodiguée aux bourgeois, etc.
CLERGÉ. — Louis XI s'approprie la nomination aux bénéfices.
PARLEMENT. — Juridiction restreinte ; parlement à *Bordeaux*, à *Grenoble*.
UNIVERSITÉ. — Défense de se mêler d'affaires politiques.
PEUPLE. — Impôts, *aides*, *gabelle*, etc.
Réunion du *Roussillon*, de la *Cerdagne* et des villes de la Somme.

PREMIÈRE LIGUE. — *Du Bien public.* (1465).

Alliance entre *Charles le Téméraire* et les ducs de *Berry*, *Bretagne*, *Bourbon*, *Alençon*, *Nemours*, etc.
Bataille de *Montlhéry*, indécise entre Louis XI et Charles.
Traité de *Conflans*. — Les grands triomphent du roi.

LOUIS XI. — 1466-7.

Profite du malheur, et devient plus prudent, plus rusé.
Gagne les ducs de *Bourbon*, d'*Anjou*, d'*Orléans* et *Saint-Pol*.
S'attache les bourgeois de Paris.
Reprend la Normandie à son frère.

DEUXIÈME LIGUE (1468).

Alliance entre *Charles le Téméraire*, *Édouard IV*, le duc de *Bretagne*, etc.
Le duc de *Bretagne* est forcé à la paix.
Entrevue de *Péronne*. — Louis XI, pris.
Expédition de *Liége*. — Rôle humiliant du roi.

LOUIS XI. — 1469.

Répare son étourderie de *Péronne*,
Viole le traité, et donne la Guyenne à son frère.

TROISIÈME LIGUE (1471-2).

Alliance entre *Charles*, *Édouard IV*, les ducs de *Bretagne*, de *Guyenne*, etc.
Mort du duc de *Guyenne* ; provinces réunies.
Charles le Téméraire assiége *Beauvais* ; il échoue. — TRÊVE.

TRAITRES PUNIS.

Balue, cardinal, enfermé dans une cage.
Armagnac, tué à Lectoure.
Alençon, enfermé pour la vie.
Nemours, décapité à la halle, à Paris.

QUATRIÈME LIGUE (1475).

Alliance entre *Edouard IV* et *Charles le Téméraire*.
Guerres de Charles en *Lorraine*, *Alsace* et sur le Rhin.
Invasion d'Édouard IV. — Traité de *Picquigny*.
Trêve avec Charles. — *Saint-Pol* livré et décapité.

CHARLES LE TÉMÉRAIRE — 1475-7.

Veut renouveler l'ancien *royaume de Bourgogne*.
Lorraine, conquise sur René II.
Alsace : bataille d'*Héricourt*. Charles vaincu.
Suisse : batailles de *Granson* et *Morat*.
Siége de *Nancy* : Charles, vaincu et tué.

SUCCESSION DE BOURGOGNE (1477).

Guerres de Louis XI contre *Marie*, qui épouse Maximilien.
Réunion de la *Bourgogne*, *Franche-Comté*, *Picardie*, *Artois*.

SUCCESSION D'ANJOU (1481).

Réunion de l'*Anjou*, *Maine* et *Provence;* droits sur *Naples*.

RÉSULTATS DE CE RÈGNE.

Louis XI, le plus puissant prince de l'Europe.
Despotisme à l'intérieur. — Impôts; supplices.
Sombre séjour à *Plessis-lès-Tours*. — Terreur de la mort.

SIXIÈME ÉPOQUE.

TROISIÈME PARTIE.

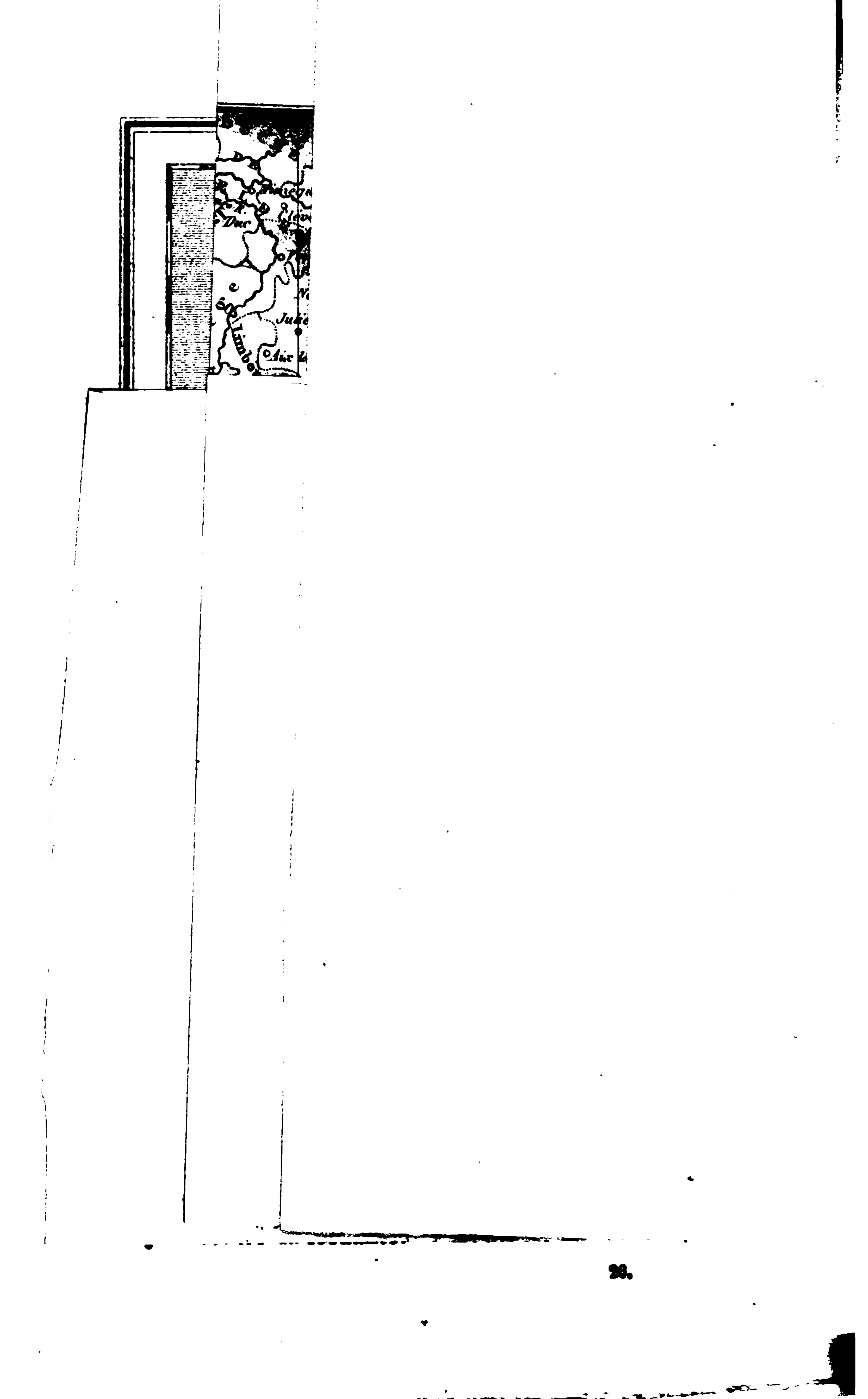
ÉTABLISSEMENT DU DESPOTISME[1].

LOUIS XI.

(1461-1483)

Louis XI se débarrasse de Philippe le Bon. — Le dauphin Louis était au château de Genappe, près de Nivelle, lorsqu'il apprit la mort de son père. Il se hâta de rentrer en France et de se faire sacrer à Reims. Pendant toute la cérémonie, il afficha l'humilité d'un pénitent et la dévotion d'un moine. Le surlendemain, le duc de Bourgogne, qui n'avait été affranchi de l'hommage qu'envers Charles VII, prêta serment de fidélité au nouveau roi. De Reims, les deux princes se rendirent à Paris ; ils y firent une entrée solennelle, et y passèrent un mois en fêtes, en tournois et en réjouissances. Le duc Philippe espérait prendre sur le jeune roi un ascendant tout-puissant ; ses illusions se dissipèrent bien vite. Louis XI le combla de caresses, de remercîments et d'offres de services ; mais il sut le congédier sans lui donner autre chose que de belles paroles.

1. Principaux auteurs à consulter : Philippe de Comines, G. Chastellain, Jean de Troyes ; Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne* ; Michelet, Sismondi, H. Martin, *Histoire de France*, etc.



28.

Le nouveau roi, doué d'une prodigieuse activité d'esprit et de corps, était impatient de jouir de ce pouvoir qu'il avait disputé à son père. Son premier acte fut de renvoyer les ministres, et il les remplaça par des hommes nouveaux. Il évita de confier le pouvoir aux grands seigneurs qui étaient puissants par eux-mêmes, et qui pouvaient se passer de lui. Il aimait mieux des parvenus, des hommes de loi et d'église, plus laborieux et plus propres aux affaires que les courtisans et les chevaliers; et il choisissait de préférence des gens habiles, rusés, sans scrupule, qui se fissent les instruments serviles de leur maître. Parmi eux on distingue Olivier le Mauvais ou le Diable, de barbier-chirurgien, devenu comte de Meulan et ambassadeur; et Balue, fils d'un cordonnier de Verdun, qui fut nommé évêque d'Évreux, ministre et cardinal. Quand il confia le pouvoir à des seigneurs, Louis XI eut soin de prendre des hommes qui lui dussent tout, et qui eussent intérêt à le servir contre les autres vassaux. C'est ainsi qu'il remit en faveur le duc d'Alençon et le comte d'Armagnac, condamnés à une prison perpétuelle sous le règne précédent. Pour achever de gagner à sa cause cette puissante famille d'Armagnac, il donna à l'un le comté de Comminges, longtemps disputé par la maison de Foix, et à un autre le duché de Nemours, érigé en pairie, et formé de la ville de Nemours et d'un grand nombre de seigneuries en Champagne et dans l'Ile de France. Au reste, Louis XI accordait peu d'autorité à ses ministres : il voulait tout voir, tout faire par lui-même. Il écoutait volontiers les avis, mais il n'en suivait aucun. C'est ce qui faisait dire à un de ses officiers : « Le roi porte avec lui tout son conseil. »

Projets contre la féodalité. — Louis XI avait remar-

qué que les grands vassaux avaient toujours été pour le roi des rivaux dangereux. Sous le règne de Charles VI, ils avaient rempli la France de troubles, favorisé le triomphe des Anglais, et mis la monarchie à deux doigts de sa perte. Charles VII avait assuré la prépondérance de la royauté en réunissant à la couronne les provinces anglaises, en rendant l'impôt perpétuel, et en établissant une armée régulière et permanente. Louis XI continua son œuvre, et poursuivit la ruine de la féodalité par la ruse, les intrigues et les supplices. Le moment était admirablement choisi : le peuple, fatigué des guerres civiles, et excédé par l'oppression féodale, regardait la royauté comme la seule institution qui pût lui procurer l'ordre, la paix et la sécurité.

Premières mesures despotiques. — Louis XI commença la lutte contre les seigneurs par les tenir éloignés du pouvoir, par les brouiller les uns avec les autres, et par abolir la pragmatique sanction de Charles VII, qui leur conférait la nomination aux bénéfices ecclésiastiques. Il voulut s'arranger avec le pape pour partager avec lui les dépouilles de l'Église. Mais quand il vit le pape s'approprier à lui seul les appels, les annates et la disposition des bénéfices, il rompit avec Rome, emprisonna les légats, et disposa de toutes les dignités ecclésiastiques.

Un des plus rudes coups portés à la noblesse, ce fut de conférer le titre de noble à une foule de roturiers; il l'offrit à tous les marchands qui viendraient s'établir dans le royaume. Ensuite il attaqua un des priviléges les plus chers aux seigneurs en défendant l'exercice de la chasse, si funeste aux habitants des campagnes : le gibier mangeait leurs récoltes, et ce qui échappait était souvent détruit par les chasseurs, les chiens et les chevaux.

Le parlement et l'université ne furent pas plus épargnés que la noblesse et le clergé. Pour diminuer la juridiction et l'importance des parlements de Paris et de Toulouse, il créa le parlement de Bordeaux et celui de Grenoble. Il mit fin au rôle politique de l'université en lui défendant de se mêler des affaires de l'État et de fermer ses écoles.

En même temps, il augmentait l'armée, se procurait une artillerie formidable, et, pour subvenir à ces dépenses, il portait la taille de 1,200,000 livres à 4,700,000.

Agrandissement du territoire. — Au milieu de ces réformes intérieures, Louis XI travaillait à l'agrandissement du territoire. A cette époque, les rois étaient dans l'usage de vendre leurs États, comme aujourd'hui on vend une maison ou une terre. Louis XI prêta 350,000 écus d'or au roi d'Aragon, qui lui donna en gage le Roussillon et la Cerdagne. L'année suivante, il racheta les villes de la Somme, qui avaient été engagées à Philippe le Bon pour la somme de 400,000 écus d'or.

Ligue du bien public. — La conduite de Louis XI irrita bientôt les princes et les seigneurs. Il se forma une ligue redoutable, où entrèrent Charles, duc de Berry, frère du roi, jeune homme faible d'esprit et de corps; François II, duc de Bretagne, prince non moins incapable, Charles le Téméraire, comte de Charolais, fils de Philippe le Bon, le duc de Bourbon, le célèbre comte de Dunois, le duc d'Alençon, peu reconnaissant et peu digne de la clémence royale, le duc de Nemours et le comte d'Armagnac, naguère comblés de bienfaits, le comte de Dammartin et une foule d'autres seigneurs et d'anciens ministres de Charles VII. Le but secret des conjurés était de se partager les provinces du

royaume, et de réduire le roi à n'être, comme autrefois, que le premier souverain féodal. Mais ils feignirent de ne s'unir que pour mettre un terme à la tyrannie du gouvernement royal et aux souffrances du peuple, et ils donnèrent à leur confédération le nom de *ligue du bien public*. Cependant le peuple, instruit par les désordres passés, sembla comprendre que la prétendue ligue du bien public n'était que la ligue du bien des grands, et demeura sourd à toutes les avances des rebelles.

Bataille de Montlhéry. — Louis XI prévint ses ennemis. Il se mit à la tête de ses troupes, emporta successivement toutes les places du Berry, du Bourbonnais et de l'Auvergne, et força à la soumission les ducs de Bourbon et de Nemours et le comte d'Armagnac. De là il vola au secours de Paris, menacé par le comte de Charolais. Les deux armées se rencontrèrent à Montlhéry, sur la route d'Orléans. Le roi aurait bien voulu éviter de livrer sa fortune aux chances d'une action générale; mais le sire de Brézé, qui commandait son avant-garde, se précipita au milieu des Bourguignons et rendit la bataille inévitable. On se battit avec fureur, mais sans ordre et sans ensemble. L'aile gauche de chaque armée fut victorieuse, et les deux ailes droites furent mises en déroute. Le roi ayant décampé pendant la nuit, le comte de Charolais s'attribua la victoire et en devint si présomptueux que, depuis lors, dit Comines, il n'écouta plus aucun conseil et ne rêva que guerres et batailles; il mérita bien son surnom de Téméraire.

Peu de jours après, le comte de Charolais fut joint à Étampes par les ducs de Berry et de Bretagne, et ils se portèrent sur Paris.

Traité de Conflans. — Après quelques escarmouches

entre les deux armées, Louis XI jugea plus sûr de recourir à ses armes de prédilection, la ruse et l'artifice. Il demanda à négocier et s'efforça de jeter la jalousie et la désunion parmi les confédérés. Pendant les pourparlers, il apprit que Rouen et la plupart des villes de la Normandie s'étaient déclarées pour les princes. Il craignit de plus grands malheurs, et il se hâta de signer le traité de Conflans, près de Charenton. Pour désarmer les princes, il leur accorda tout ce qu'ils demandaient : il céda au duc de Berry la Normandie en toute souveraineté ; au comte de Charolais, Saint-Quentin, Amiens, Abbeville et les autres villes de la Somme, ainsi que les comtés de Ponthieu et de Boulogne ; au duc de Bretagne, Étampes, Montfort et une partie des taxes levées dans son duché ; et aux autres, des gouvernements de province, des seigneuries, de fortes sommes d'argent et des pensions considérables. En outre, on rétablit la pragmatique, qui conférait aux seigneurs la disposition de la plupart des bénéfices ecclésiastiques. Les princes obtinrent encore, sous prétexte de travailler *au bien public*, l'établissement d'un conseil composé de douze nobles, douze prélats et douze notables, et chargé de réformer les abus du gouvernement par des ordonnances que le roi serait obligé de sanctionner.

Habileté de Louis XI. — Avec tout autre roi que Louis XI, le traité de Conflans aurait pu amener la ruine de l'autorité royale. Pour lui cette humiliation fut une leçon salutaire, dont il se hâta de profiter. Elle lui montra les fautes qu'il avait commises : il vit qu'il avait attaqué trop de gens et trop d'intérêts à la fois. Il devint plus sage, plus prudent, plus rusé ; il ne changea pas de but politique, mais il

eut recours à d'autres moyens. Il ménagea quelques grands seigneurs, pour accabler plus sûrement les autres. Il cessa d'écouter ses ressentiments, et ne montra plus de rancune aux gens dont il pouvait avoir quelque chose à craindre ou à espérer ; il leur accordait même de la faveur, quand ils étaient habiles et capables de bien le servir. C'est ainsi qu'il s'attacha le comte de Dammartin, son ennemi acharné, qu'il avait d'abord fait enfermer à la Bastille.

Grâce à ce nouveau plan de conduite, le roi eut bientôt relevé son autorité. Il gagna le conseil des trente-six réformateurs, et sut les faire servir à l'affermissement de son pouvoir. Il s'attacha les maisons de Bourbon, d'Anjou et d'Orléans, qui le soutinrent contre les ducs de Normandie, de Bretagne et de Bourgogne. Il attira à son service le comte de Saint-Pol, parent et ami d'enfance du comte de Charolais, homme puissant sur l'Oise et la Somme; il le nomma connétable de France et gouverneur de Normandie, lui fit épouser Marie de Savoie, sœur de la reine, et lui donna une riche dot en Picardie. En même temps il ne négligeait rien pour s'attacher les habitants de Paris : il les exemptait de taxes, il acceptait à souper chez de simples bourgeois, il envoyait la reine se baigner avec leurs femmes, comme c'était alors l'usage; il allait tous les jours entendre la messe dans la cathédrale, et avait soin de laisser de bonnes offrandes.

Quand Louis XI se crut assez fort, il travailla à se relever du traité de Conflans, en le violant. Il excita des troubles en Normandie, pour enlever à son frère cette riche province, qui payait le tiers de tous les impôts, et la réunit à la couronne. Pour se justifier de cette spoliation, il rappela l'ordonnance

de Charles V, le Sage, qui n'assignait aux fils puînés des rois que 12,000 livres de rente, en fonds de terre, avec le titre de comté ou de duché, et prétendit que la cession de la Normandie était illégale, puisqu'elle était contraire au serment qu'il avait prêté le jour de son sacre, de garder le royaume dans toute son intégrité.

Seconde ligue (1468). — Le duc de Bretagne et Charles le Téméraire, devenu duc de Bourgogne par la mort de son père, n'avaient pu empêcher la ruine de leur allié; ils résolurent de le venger. Ils formèrent une nouvelle ligue, et appelèrent à leur aide Édouard IV, roi d'Angleterre. Louis XI agit avec vigueur contre le duc de Bretagne, qui avait pris les armes le premier. Ce prince, effrayé de quelques revers, sollicita la paix, et l'obtint à condition qu'il renoncerait à toute alliance avec les ennemis du roi.

Après cette victoire, Louis XI pouvait tourner toutes les forces de son royaume contre le duc de Bourgogne, et l'accabler peut-être avant qu'Édouard IV fût prêt à agir. Il préféra, selon son habitude, les manœuvres de la diplomatie aux chances de la guerre. Il avait une haute idée de ses talents comme négociateur. Personne, en effet, n'avait un langage plus adroit et plus insinuant, et ne savait mieux trouver le côté faible de ceux à qui il parlait. Avec le duc de Bourgogne, si fier et si orgueilleux, il se faisait modeste, humble, petit.

Entrevue de Péronne. — Persuadé qu'il saurait bien l'amener à ses vues, il lui exprima le désir d'aller le visiter à Péronne, afin de régler de vive voix tous leurs différends. Charles promit sur son honneur que le roi pourrait venir, demeurer et s'en retourner, en toute sûreté, quelque chose qu'il pût arriver. Sur

cette assurance, Louis XI partit de Noyon avec une escorte de cent cinquante chevaux, et se rendit à Péronne. Cette fois, il faillit payer cher son penchant pour la ruse et la perfidie. Quelques semaines auparavant, il avait envoyé deux émissaires à Liége, pour exciter cette ville à se révolter contre le duc de Bourgogne. Il pensait que leur mission traînerait, et qu'il aurait le temps de rentrer dans ses États. Malheureusement pour lui, les Liégeois prirent promptement les armes, et la nouvelle de leur révolte parvint à Péronne pendant les conférences. Charles, homme impétueux et violent, entra dans une fureur difficile à décrire : « Ce perfide roi, » s'écria-t-il, n'est donc venu que pour me tromper » sous un faux semblant de paix ! Par saint Georges ! » lui et les Liégeois me le paieront cher ! » Il fit enfermer le roi au château de Péronne, et le laissa pendant trois jours livré aux réflexions les plus accablantes. Louis apercevait de ses fenêtres la grosse tour où Charles le Simple était mort prisonnier d'Héribert, comte de Vermandois. Cependant il ne se laissa pas abattre par l'horreur de sa position ; il distribuait l'or à pleines mains parmi les conseillers du duc, et les priait de dire à leur maître qu'il offrait de remplir toutes les conditions du traité de Conflans, et d'obtenir la soumission des Liégeois ou de se déclarer contre eux. Parmi les ministres du duc, les uns l'excitaient à faire mourir son perfide ennemi ; les autres lui conseillaient de garder au roi la sûreté qu'il lui avait promise, et de borner sa vengeance à l'affaiblir et à le déshonorer. Charles s'arrêta à ce dernier parti. Il dit à son captif qu'il devait jurer l'observation du traité de Conflans, donner la Champagne au duc de Normandie, et marcher avec lui contre les Liégeois. Louis promit

tout, et prêta serment sur un morceau de la vraie croix, qu'on appelait *la croix de Saint-Laud*, parce qu'elle avait été longtemps gardée dans l'église de Saint-Laud, à Angers. Ce prince, aussi superstitieux que fourbe, croyait qu'on s'exposait à mourir infailliblement dans l'année, si l'on violait un serment prêté sur le bois de la vraie croix. Il se souciait peu du parjure; mais la crainte de la mort le rendait, malgré lui, fidèle à sa parole.

Expédition de Liége. — A peine ce honteux traité était-il signé, que le roi se vit obligé d'en remplir la condition la plus humiliante : il fallut marcher contre les Liégeois ses alliés, et assister à la ruine de leur ville. Cette expédition eût révolté un homme de cœur, mais Louis XI buvait la honte comme l'eau; il fit bonne contenance pendant tout le siége. Les Liégeois avaient arboré les armes de France; il prit la croix en sautoir de Bourgogne. Après la prise de la ville, le duc alla le consulter : « Que ferons-nous de Liége? » lui demanda-t-il, Louis XI répondit en riant : « Mon père avait près de son » hôtel un grand arbre où les corbeaux faisaient » leur nid. Comme ces oiseaux l'ennuyaient, il fit » ôter les nids plusieurs fois, mais les corbeaux » recommençaient toujours. Alors mon père fit ar- » racher l'arbre, et depuis il dormit mieux. » Liége fut détruite de fond en comble, et les habitants égorgés ou noyés dans la Meuse.

Humiliation de Louis XI. — Après cette épouvantable exécution, Louis XI rentra en France, fort heureux qu'on n'eût exigé de lui aucune garantie du traité de Péronne. Il se flattait de trouver quelque subterfuge pour l'éluder, sans s'exposer à mourir. Il se souciait peu du déshonneur dont il venait de se couvrir; mais il était cruellement

mortifié d'avoir manqué d'habileté et de prudence, et de s'être laissé prendre comme un jeune novice. Bien des gens se moquaient de lui : On enseignait aux geais et aux pies à répéter : *Péronne! Péronne!* Louis XI en fut vivement irrité. Il fut défendu à *toute personne vivante* de rien dire et de rien publier à l'opprobre du roi, par écrit, par peinture, ou autrement, sous des peines sévères. Le même jour, on saisit tous les geais et toutes les pies; on les porta devant le roi, et l'on écrivait le lieu d'où venaient ces oiseaux, et les mots qu'ils savaient prononcer.

Louis XI ne perdit pas de temps pour se relever du traité de Péronne. Il sentait combien il était dangereux de donner à son frère la Champagne, qui unissait ensemble la Bourgogne avec la Flandre et les autres États de Charles le Téméraire. Il résolut de conserver cette province à tout prix, et il alla jusqu'à offrir à son frère le duché de Guyenne. Charles accepta ce magnifique apanage, qui se composait des provinces comprises entre le Poitou et les Pyrénées. Les deux frères eurent une entrevue, et ils se quittèrent en se témoignant la plus cordiale amitié.

Troisième ligue (1471). — Cette bonne intelligence inspira de vives inquiétudes à Charles le Téméraire. Après deux ans d'efforts et d'intrigues, il parvint à former contre son rival une troisième ligue plus redoutable encore que les deux premières. Il y fit entrer les rois de Castille, d'Aragon et d'Angleterre; Sforza, duc de Milan; le duc de Bretagne et le faible duc de Guyenne, à qui il faisait espérer la main de sa fille unique.

Cette fois, on croyait Louis XI perdu. Pour lui, il ne se découragea pas : il augmenta son armée

et son artillerie, fortifia ses villes et mit en œuvre toutes les ressources de sa diplomatie pour désunir ses ennemis. En même temps, il faisait dire des prières et faire des processions pour obtenir du ciel le maintien de la paix. Il avait une dévotion spéciale envers la Vierge; il ordonna que, par toute la France, à midi sonnant, on récitât trois *Ave Maria*. Ce n'est point là l'origine de l'*Angelus*, comme le prétendent la plupart de nos historiens. Cette dévotion existait dans l'Église depuis l'an 1318, époque où le pape Jean XXII accorda une indulgence à tous ceux qui réciteraient, à genoux, la Salutation angélique.

Mort du duc de Guyenne; poison. — Si Louis XI comptait sur la protection de la Vierge, il comptait peut-être encore davantage sur les émissaires qu'il avait auprès de son frère. Tout à coup on apprit que le duc de Guyenne était mort d'une maladie de langueur. De terribles soupçons s'élevèrent contre le roi; on crut généralement qu'il avait fait empoisonner son frère. Suivant une anecdote rapportée par Brantôme, il se serait un jour trahi lui-même en invoquant la Vierge: « Ah! ma bonne dame, ma petite maîtresse, ma grande amie, disait-il, je te prie d'être mon intercesseur auprès de Dieu, pour qu'il me pardonne la mort de mon frère que j'ai fait empoisonner... Mais que pouvais-je faire? il troublait sans cesse mon royaume. Fais-moi donc pardonner, ma bonne dame, et je sais bien ce que te donnerai. » Un des fous du roi entendit cette prière, et il s'avisa un jour de le railler à table; il disparut, et on ne sut jamais ce qu'il était devenu.

Quoi qu'il en soit de l'accusation de fratricide, Louis XI, sans perdre de temps, fit entrer plusieurs

corps de troupes en Guyenne, et rendit cette belle province à la couronne.

Invasion de Charles le Téméraire. — Cependant la lutte parut devoir être terrible dans le Nord. Charles le Téméraire résolut d'envahir la Normandie, de se joindre au duc de Bretagne, et d'agir ensemble ou d'attendre l'arrivée du roi d'Angleterre. Il partit des bords de la Somme, brûlant et pillant tout sur son passage. La petite ville de Nesle voulut fermer ses portes ; elle fut prise d'assaut et réduite en cendres, et tous les habitants furent pendus ou massacrés. De là les Bourguignons marchèrent contre Beauvais. Les habitants se défendirent avec un courage héroïque; les femmes mêmes prirent part à la défense : elles montaient sur les remparts pour porter aux combattants des vivres et des munitions, ou jeter sur les ennemis de l'huile et de l'eau bouillantes. Un jour, elles repoussèrent un assaut, et une jeune fille, nommée Jeanne Hachette, arracha de ses mains une bannière déjà plantée sur la muraille. Après un mois d'inutiles efforts, Charles le Téméraire laissa là Beauvais et entra en Normandie. Il brûla quelques petites villes sans défense, et ravagea les campagnes; mais il ne put s'emparer d'aucune place importante ni opérer sa jonction avec le duc de Bretagne : il fut obligé de renoncer à ses projets et d'aller au secours de ses États menacés par les troupes royales. La campagne se termina par une trêve de cinq mois, qui fut renouvelée à plusieurs reprises (1473).

Châtiment de la Balue, Armagnac, Alençon, Nemours. — Louis XI employa la trêve à consolider son autorité et à châtier des ministres perfides et des vassaux rebelles. Plusieurs de ses serviteurs l'avaient trahi. Le plus coupable de tous était

Balue ou la Balue, homme de basse naissance, qu'il avait fait ministre, évêque d'Angers et cardinal. Malgré ses crimes, le roi n'osa faire mourir un prince de l'Église ; il l'enferma dans une de ces cages de fer que le cardinal lui-même avait importées d'Italie, et il l'y retint pendant quatorze ans dans une dure captivité. Le comte d'Armagnac, ce Jean V d'horrible mémoire, avait trempé dans toutes les intrigues, et s'était mis en rébellion ouverte. Il fut assiégé dans Lectoure, sa principale ville, forcé de se rendre, et assassiné dans une conférence. Sa femme fut empoisonnée et son frère fut enfermé à la Bastille et torturé pendant dix ans. Le duc d'Alençon, non moins coupable qu'Armagnac, fut arrêté et condamné à perdre corps et biens. Le roi lui fit grâce de la vie et commua la peine en une prison perpétuelle. Le duc de Nemours, de la maison d'Armagnac, fut moins heureux. Ce seigneur, quoique gracié deux fois et comblé de bienfaits par le roi, avait pris part à tous les complots contre la couronne. Il fut arrêté, enfermé dans une cage de fer, torturé avec une basse férocité et décapité sur la place de la halle à Paris. Le roi fit, dit-on, placer les enfants du malheureux Nemours sous l'échafaud, pendant l'exécution de leur père. Cette horrible circonstance, inventée par la tradition populaire, n'est mentionnée dans aucun écrit contemporain.

Louis XI, tout en accablant les vassaux indomptables, s'efforçait de s'attacher ceux qui paraissaient dans de meilleures dispositions. Dans ce but, il donna au sire de Beaujeu, frère et héritier du duc de Bourbon, la main d'Anne, sa fille aînée, qui lui ressemblait par le génie et la vigueur du caractère, et il

maria Jeanne, sa seconde fille, enfant de neuf ans, au jeune duc d'Orléans, qui en avait à peine douze.

Projets de Charles le Téméraire. — Charles le Téméraire n'était pas plus oisif que le roi; mais il avait tourné toute son activité du côté de l'Allemagne. Ce prince comprenait la faiblesse de ses États, composés de provinces éparses et de peuples différents de mœurs, de coutumes et de langage; il s'efforçait de lier ensemble ces éléments hétérogènes par de nouvelles acquisitions; il ne visait à rien moins qu'à relever les anciens royaumes de Bourgogne et de Lorraine, et à se faire élire empereur, après la mort du faible et avare Frédéric III. Ce projet insensé causa sa ruine. Les intrigues de Louis XI amenèrent, entre les villes et les princes de l'Alsace et de la Souabe et les cantons de la Suisse, une ligue redoutable contre laquelle vinrent se briser tous les efforts de l'ambitieux Bourguignon. Pendant qu'il consumait une armée de soixante mille hommes au siége de Neuss, près de Cologne, ses lieutenants essuyaient une sanglante défaite à Héricourt en Alsace. Charles, au lieu de s'appliquer à réparer ce double désastre, laissa là les Allemands et les Suisses, et renouvela son alliance avec le roi d'Angleterre. Il prit l'engagement d'aider Edouard IV à recouvrer *son royaume de France*, à condition que la Picardie, la Champagne et le Nivernais seraient réunis à la Bourgogne.

Invasion d'Édouard IV. — L'année suivante, Édouard IV débarqua à Calais, à la tête d'une armée formidable. Charles avait promis de l'attendre avec toutes ses forces; il n'arriva qu'au bout de neuf jours, et n'amena pas une seule compagnie. Il voulait bien susciter des embarras à Louis XI,

mais il craignait de rendre son allié trop puissant; il aimait encore mieux avoir pour voisin Louis XI, roi de France, qu'Edouard IV, roi de France et d'Angleterre. Cependant les Anglais s'avancèrent dans l'intérieur du pays et arrivèrent devant Saint-Quentin. Le connétable de Saint-Pol, qui commandait dans la ville, avait offert ses services au duc et à son allié. Mais quand ils lui demandèrent de leur ouvrir les portes, il ne put se résoudre à livrer sa meilleure place d'armes, et il accueillit l'avant-garde anglaise à coups de canon. Edouard IV se crut trahi; il éclata en reproches contre Charles le Téméraire. Le départ du duc pour la Lorraine acheva de l'irriter. Il désespéra du succès de la campagne : il savait que toutes les villes étaient en bon état de défense, et que la moindre place lui coûterait cher à emporter. D'après les conseils de ses principaux officiers, qui s'étaient laissé gagner par les présents de Louis XI, il écouta les propositions qui lui furent faites. Louis XI consentait à payer 75,000 écus d'or pour les frais de la guerre et une pension annuelle pour le roi Edouard. A ces conditions, une trêve de sept ans fut signée à Picquigny, entre Edouard IV, *roi de France et d'Angleterre, et le sérénissime prince Louis de France*. Le roi était prêt à faire tous les sacrifices pour renvoyer les Anglais chez eux et les empêcher de s'établir dans le royaume. Le seul article du traité, honorable pour lui, fut celui par lequel il stipula, moyennant une rançon de 50,000 écus, la délivrance de Marguerite d'Anjou, qui languissait en prison depuis la ruine de la *rose rouge*.

Supplice de Saint-Pol. — Charles le Téméraire devint furieux en apprenant le traité de Picquigny; mais sa colère passa bientôt, et il accepta la trêve.

Louis XI lui restitua les villes prises pendant la guerre, et Charles livra au roi le connétable de Saint-Pol, dont la conduite équivoque avait excité contre lui un ressentiment mortel. Saint-Pol avait cherché à se ménager entre le roi et le duc ; il les avait trahis l'un et l'autre, et s'était rendu odieux à tous deux. C'était lui qui avait secrètement excité Edouard IV à envahir la France, dans l'espoir que sa présence embrouillerait les affaires et lui fournirait l'occasion de s'agrandir. Les deux rois et le duc se communiquèrent les lettres qu'ils avaient reçues de lui, et toutes ses perfidies furent dévoilées. Louis XI était d'autant plus acharné contre lui qu'il était son beau-frère et qu'il l'avait comblé de bienfaits. Saint-Pol fut condamné à mort par le parlement de Paris et exécuté sur la place de Grève (1475).

Charles conquiert la Lorraine. — En échange de Saint-Pol, Louis XI avait sacrifié René II de Vaudemont, duc de Lorraine, son allié, petit-fils du bon René par sa mère, qui fut battu à Bullégneville et dépouillé de son duché. Charles le Téméraire assembla les états généraux de la province, promit de respecter leurs priviléges, et leur annonça l'intention de choisir Nancy pour sa capitale et sa résidence habituelle. S'il avait su s'affermir dans cette belle conquête et rétablir son armée et ses finances, il serait parvenu peut-être à l'accomplissement de son projet favori, le rétablissement du royaume de Bourgogne. Il avait signé un traité d'alliance avec l'empereur, les ducs de Savoie et de Milan, et le roi René, comte de Provence. Mais le Téméraire était aussi incapable de repos que de prudence. Il brûlait de se venger des vachers des Alpes, qui avaient battu ses troupes et lui avaient fait manquer la conquête de l'Alsace.

Guerre contre les Suisses. — Des envoyés suisses vinrent le supplier de leur accorder la paix. « Vous n'avez rien à gagner contre nous, lui dirent-ils, notre pays est pauvre et stérile ; les éperons et les mors des chevaux de votre armée valent plus d'argent que tous les habitants de la Suisse n'en pourraient payer pour leurs rançons, s'ils étaient faits prisonniers. » Charles ne daigna pas seulement leur répondre.

Bataille de Granson. — Au milieu de l'hiver, il traversa le Jura avec une armée de trente mille hommes et la plus belle artillerie de l'Europe, et mit le siége devant Granson, sur le lac de Neufchâtel. La garnison, forte de huit cents hommes, repoussa tous les assauts. On eut recours à la perfidie; on fit dire aux braves défenseurs de la place que Fribourg avait été brûlé et que Berne avait ouvert ses portes, et on leur offrit une capitulation honorable. Ils se rendirent sans défiance. Quatre cents furent pendus aux arbres, et les autres jetés dans le lac. Cette atroce perfidie fut punie par une honteuse défaite. Vingt mille montagnards triomphèrent de la brillante armée bourguignonne. Le camp du duc, son artillerie, sa riche vaisselle d'or et d'argent, son immense trésor de pierreries et de vases précieux, tombèrent au pouvoir du vainqueur. Jamais on n'avait vu un butin si magnifique. Les pauvres habitants de la Suisse ne comprenaient rien à la valeur de toutes ces richesses. Ils vendirent les plats d'or et d'argent pour du cuivre et de l'étain, se partagèrent à l'aune les draps d'or et de soie, les beaux tapis d'Arras et les dentelles de Malines, et jetèrent les diamants dans la neige comme des morceaux de verre. Le plus gros de ces diamants, qui n'avait pas son pareil en Europe, fut vendu un

27.

florin ; il passa de main en main et fut enfin acheté par Jules II, qui le paya 20,000 ducats d'or; il orne encore aujourd'hui la tiare du pape.

La défaite de Granson causa d'abord à Charles le Téméraire un profond abattement ; il tomba malade de honte et de chagrin ; le désir de la vengeance lui rendit bientôt une activité fébrile. Il rassembla les débris de ses troupes, les renforça par de nouvelles levées, et se remit en campagne à la tête de trente mille hommes. Il rencontra celle des Suisses, à peu près égale en nombre, sur la rive orientale du lac de Morat. On en vint aux mains, et la victoire se déclara encore pour les Suisses. La journée de Granson avait été moins un combat qu'une déroute. Mais, à Morat, la chevalerie flamande et bourguignonne se battit avec une bravoure désespérée. Aussi le carnage fut effroyable dans la mêlée et dans la poursuite; les Suisses ne firent point de quartier. Après la bataille, ils élevèrent dans une chapelle un monument formé des ossements des vaincus et appelé l'*Ossuaire de Morat.*

Bataille de Nancy. – Le désastre de Morat eut des suites terribles pour Charles le Téméraire. Louis XI, qui avait aidé secrètement les Suisses de son argent, fit avec eux une alliance offensive et défensive, et leur offrit d'attaquer la Flandre, si l'armée des cantons qu'il s'engageait à solder, envahissait le duché de Lorraine. En même temps, il réconciliait avec les Suisses les ducs de Savoie et de Milan et le comte de Provence, et excitait le mécontentement dans les provinces bourguignonnes. Charles était haï de ses sujets, à cause de son despotisme impitoyable et de ses folles témérités; on cessa de lui obéir dès qu'on cessa de le craindre. Il avait convoqué les états de ses provinces pour

leur demander des hommes et de l'argent. Les états du duché de Bourgogne offrirent de défendre le pays, mais refusèrent hautement de le ruiner pour soutenir une guerre insensée. Les états de Franche-comté, de Flandre et de Brabant résistèrent avec la même énergie. Cette opposition, qui enlevait à Charles les moyens de venger ses désastres, le transporta de fureur. Il resta deux mois enseveli dans le château de la Rivière, près de Pontarlier, dans le Jura, et livré à des alternatives de rage et d'abattement. La nouvelle de nouveaux revers en Lorraine le tira enfin de sa solitude. Le jeune René II était rentré dans Nancy et avait été joyeusement accueilli dans toute la province. Charles réunit six cents hommes, débris de ses brillantes armées, et arriva devant Nancy. Il ne put pas s'en emparer de vive force. Il s'opiniâtra au siége de cette ville, malgré le froid, la faim et la supériorité des assiégés. Dans la seule nuit de Noël, plus de quatre cents soldats moururent de froid ou eurent les mains et les pieds gelés. Ce malheureux prince semblait frappé de vertige. Enfin sa dernière heure sonna. Au commencement de janvier, une armée de vingt mille Suisses, Allemands et Lorrains, s'avança pour délivrer Nancy. Charles avait à peine trois mille hommes en état de combattre; on lui conseillait de se retirer derrière la Moselle. Il s'emporta contre ses officiers et commença l'attaque par une rude canonnade. Comme il mettait son casque, le lion d'or qui en formait le cimier vint à tomber; il dit tristement : « C'est un présage de Dieu ! » Puis il se précipita au milieu de la mêlée. La petite armée bourguignonne fut aisément enveloppée et taillée en pièces.

On ignorait ce qu'était devenu le duc. Deux jours

après la bataille, on trouva son corps à demi enfoncé dans l'eau glacée du petit ruisseau de Saint-Jean ; il était criblé de blessures et à peine connaissable. Ainsi périt le *grand duc d'Occident*, victime de son ambition, de son orgueil, de sa témérité et des intrigues de Louis XI. Il ne laissait qu'une fille, appelée Marie, pour héritière de ses vastes États.

Succession de Bourgogne. — La plupart des historiens blâment fortement Louis XI de n'avoir pas réuni à la France les deux Bourgognes et les Pays-Bas, par le mariage de Marie avec le dauphin, depuis Charles VIII. Ils accusent sa fausseté, son égoïsme ; ils prétendent que ce prince ombrageux craignit de rendre le dauphin trop puissant et de le mettre en état de se révolter contre lui, comme il s'était lui-même révolté contre son père. Il est probable que d'autres motifs guidèrent la conduite de l'habile monarque. Marie de Bourgogne était une belle personne de vingt ans; le dauphin était un garçon de huit ans, laid et difforme. Pendant les dix ans d'attente, il pouvait arriver bien des obstacles, bien des chances périlleuses, pour tout compromettre et pour détourner le roi du double but où tendaient ses efforts, l'abaissement de la féodalité et l'établissement de la royauté absolue. Il avait à craindre de s'engager dans une lutte dangereuse avec les indomptables Flamands et les autres sujets bourguignons, de se brouiller avec l'empereur et avec les grands vassaux allemands, et d'irriter le roi d'Angleterre dont la fille devait épouser le dauphin. Le roi prit un parti plus habile et moins hasardeux. Il entreprit de dépouiller la fille de Charles le Téméraire, moitié par force, moitié par ruse et par intrigue, sauf à s'arrêter, au besoin, dans la voie de la spolia-

tion. Il fit occuper la Bourgogne par un corps de troupes, sous prétexte que le duché devait revenir à la couronne, faute d'héritier mâle. Les états généraux, assemblés à Dijon, reconnurent le roi de France pour leur souverain et légitime seigneur. La Franche-Comté, la Picardie et l'Artois ne firent pas plus de résistance; ces provinces, fatiguées de la tyrannie bourguignonne, rentrèrent avec joie sous le gouvernement royal. Ces faciles succès furent un malheur pour Louis XI. Il s'imagina qu'il pouvait se dispenser de tout ménagement; les hommes rapaces et vicieux qu'il employait de préférence commirent des exactions et irritèrent les villes de l'Artois et de la Franche-Comté. Des séditions éclatèrent; on sévit avec rigueur, on excita une révolte générale et l'on poussa Marie de Bourgogne à conclure le mariage le plus contraire aux intérêts de la France. Cette princesse, assiégée de prétendants, épousa l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III. Ce mariage fut l'origine d'une rivalité de trois siècles entre la France et l'Autriche.

Traité avec Maximilien. — Après plusieurs années de guerre, Louis XI, désespérant de conquérir la Flandre et voyant l'Angleterre prête à se déclarer contre lui, demanda la paix; il n'obtint qu'une trêve. Elle durait encore lorsqu'il apprit que Marie de Bourgogne était morte à vingt-cinq ans des suites d'une chute de cheval. Elle laissait deux enfants, Philippe, depuis surnommé *le Beau*, et Marguerite. Le roi fit de nouvelles ouvertures de paix, et le traité fut signé à Arras. Il renonçait à toutes ses prétentions sur la Flandre, à condition que la jeune Marguerite épouserait le dauphin, qu'elle apporterait en dot l'Artois et la Franche-Comté, et qu'elle serait élevée à Paris jusqu'à l'époque de son mariage.

Édouard IV, furieux de l'insulte faite à sa fille, qui était fiancée au dauphin depuis sept ans et qui portait le titre de *dauphine*, menaça Louis XI de la guerre. Une mort subite, causée par ses excès, et peut-être par le crime de son frère, le duc de Glocester, ne lui permit pas d'accomplir sa vengeance.

Réunion de l'Anjou, Maine, Provence (1481).—Quoique Louis XI eût été arrêté dans ses projets de conquête, il pouvait se consoler de cet échec : la réunion du duché de Bourgogne, de la Franche-Comté, de la Picardie et de l'Artois, était une belle part obtenue sur la succession de Bourgogne. Peu de temps avant cette acquisition, il en avait fait une autre non moins importante. Grâce à ses intrigues, Charles du Maine, neveu et héritier du bon roi René, lui avait légué, par testament, le Maine, l'Anjou, la Provence et ses droits sur le royaume de Naples. Louis se voyait enfin parvenu au but constant de tous ses efforts : il avait abattu la puissance féodale des seigneurs, et il régnait en souverain absolu sur un royaume dont il avait reculé les limites jusqu'à la Flandre, jusqu'au Jura, aux Alpes et aux Pyrénées orientales.

Tyrannie de Louis XI. — Au milieu de ses brillants succès, Louis XI n'était pas heureux. Son despotisme avait été salutaire; mais il avait amené une fatigue extrême. Les impôts avaient triplé depuis son avénement, et une dure inquisition pesait sur tout le pays. Le roi, entouré d'intrigues et de perfidies pendant tout son règne, trahi par les gens qui lui devaient le plus, était devenu méfiant et soupçonneux à l'excès. Il entretenait, dans l'intérieur comme au dehors, une foule d'espions qui lui vendaient les secrets des familles et des différentes cours de l'Europe. C'est pour tout savoir et tout diriger qu'il établit le service régulier des *postes;* deux cents courriers al-

laient et venaient sans cesse, pour transmettre des ordres ou lui apporter des dépêches.

Devenu odieux au peuple comme aux grands, il ne se fiait plus à personne. Il redoutait le séjour des grandes villes, où il craignait quelque émeute, et restait presque toujours enfermé dans son château de Plessis-lès-Tours, hérissé de barreaux, de grilles et de guérites de fer. Quarante sentinelles veillaient jour et nuit sur les remparts, et avaient ordre de tirer sur quiconque approchait sans permission. Tout à l'entour étaient des maisons pleines de prisonniers, à qui l'on faisait subir d'affreux tourments, et dont on entendait au loin les cris de douleur. Quelques-uns étaient enfermés dans des cages de fer de huit pieds carrés, les jambes attachées avec de lourdes chaînes, qu'on appelait les *fillettes* du roi. On les faisait mourir sans de grandes preuves; les uns étaient jetés dans la Loire; les autres pendus aux arbres des environs, toujours chargés de cadavres.

Le vieux roi, sans cesse assiégé par la crainte d'être empoisonné ou assassiné, n'osait sortir de son triste manoir, ni en permettre l'entrée aux princes et aux grands. Il avait relégué la reine en Dauphiné, et le dauphin à Amboise. Il ne voyait que des astrologues, des médecins, ou quelques misérables ministres de ses vengeances, tels qu'Olivier le Daim et Tristan l'Hermite, son prévôt, qu'il nommait son compère. Toujours inquiet, il voulait tout voir par lui-même. Souvent il se levait le premier, et se mettait à rôder dans tout le château, quand tous dormaient encore. Un jour il descendit aux cuisines de grand matin; il n'y avait qu'un petit marmiton, qui tournait la broche : « Combien gagnes-tu? lui demanda-t-il. — Autant que le roi,

répondit l'enfant. — Et que gagne le roi? — Sa vie: et moi, la mienne. » Le petit marmiton prenait le roi pour quelque pauvre.

Cependant la santé de Louis XI s'affaiblissait de mois en mois. Il eut deux attaques d'apoplexie, et il ne se remit jamais entièrement. Quand il vit ses forces diminuer, il changea de conduite envers son fils. Il avait défendu qu'on l'occupât d'études, à cause de la délicatesse de sa santé. « Il en saura toujours assez, avait-il dit, s'il retient bien cette maxime : *Q i ne sait dissimuler ne sait régner.* » Il voulut réparer cette négligence, et il lui fit enseigner l'histoire, la seule science littéraire dont il fit quelque cas. Il alla le voir à Amboise, et lui donna d'excellents conseils, qu'il aurait bien fait de mettre lui-même en pratique.

Terreurs de Louis XI. — Quoique le roi fût devenu d'une maigreur et d'une faiblesse extrêmes, il ne désespérait pas encore de recouvrer la santé. Il avait une confiance entière en son médecin Jacques Coictier, homme rapace et brutal, qui profitait de ses terreurs pour lui extorquer de grosses sommes d'argent. « Je sais bien, lui disait-il, qu'un matin vous m'enverrez où vous en avez envoyé tant d'autres; mais je jure que vous ne vivrez pas huit jours après. » Louis, tyran envers tout le monde, souffrait tout de cet homme, comme s'il eût la mort à ses ordres. On savait au dehors la peur que le roi avait de mourir et les efforts qu'il faisait pour éloigner l'instant fatal. On débitait les contes les plus étranges et les plus effrayants sur les *médecines* terribles et merveilleuses qui lui étaient administrées : on disait que, pour échauffer son sang glacé, les médecins lui faisaient boire le sang de jeunes enfants.

Le roi ne négligeait aucun remède humain; mais il avait aussi recours aux moyens surnaturels. Il faisait de riches offrandes aux églises les plus vénérées; il ordonnait des prières, des processions, des pèlerinages; il s'entourait de reliques et de personnes pieuses. Il fit venir du fond de l'Italie un moine pieux, François, né à Paule en Calabre, qui jouissait d'une grande réputation de sainteté. Il se jeta à ses genoux, et le conjura avec larmes de demander à Dieu la prolongation de ses jours. Saint François de Paule l'exhorta à s'occuper du salut de son âme. Mais le roi s'inquiétait peu de l'âme, pourvu que le corps se portât bien. Il ne cherchait qu'à vivre. Un jour un prêtre récitait pour lui une oraison à saint Eutrope, et le priait d'obtenir pour le roi la santé de l'âme et celle du corps. « Ne parlez pas de l'âme, dit le malade; » c'est assez que le saint nous accorde la santé du » corps; il ne faut pas l'importuner de tant de » choses à la fois. »

Quelques historiens ont voulu faire passer Louis XI pour dévot. Sa dévotion se réduisait à des pratiques extérieures : il faisait des pèlerinages, assistait régulièrement aux offices de l'Église, portait à son chapeau des images de la Vierge et des saints, et se livrait à une foule d'exercices bizarres et superstitieux. Mais il était aussi dénué du sentiment religieux que du sens moral. Quand il voulait obtenir quelque faveur, il envoyait des dons aux églises; il croyait acheter la grâce de Dieu et la protection de la Vierge et des saints à beaux deniers comptants.

Mort de Louis XI (1483). — Louis XI avait bien recommandé qu'on l'avertît doucement quand on le verrait en danger de mourir. Il avait prié ses servi-

teurs de lui dire seulement : *Parlez peu*, et de l'engager à se confesser, sans lui prononcer ce cruel mot de la *mort;* il ne se sentait pas le courage d'entendre une sentence aussi terrible. On ne tint aucun compte de ses recommandations : on lui signifia durement qu'il devait se préparer à mourir. Cependant il *endura vertueusement cette sentence*, dit Commines, *et plus que nul homme que j'aie vu mourir.* Il conserva jusqu'au dernier moment la redoutable énergie de son âme. Il expira dans sa soixante et unième année.

Jugement sur ce prince. — Louis XI passe pour le plus fourbe des rois qui aient jamais occupé un trône. Il ne fut pas plus fourbe que ses contemporains. A cette époque, tous les hommes politiques étaient faux de propos délibéré, par calcul. La diplomatie consistait en une série d'intrigues, de ruses et de perfidies. Un ambassadeur était, suivant l'expression de sir Henri Wotton, un honnête homme qui mentait à l'étranger pour l'intérêt de son pays. Louis XI fit comme les autres. « On » vous ment bien, disait-il à ses envoyés, mentez » bien aussi. » *Dire un mensonge et découvrir une vérité* était un proverbe espagnol qui résume la politique du xv[e] siècle.

Disons, en finissant, que Louis XI encouragea les lettres et les sciences, qu'il protégea les premiers imprimeurs qui s'établirent à Paris, et qu'il accueillit plusieurs savants grecs chassés de Constantinople, qui vinrent d'Italie en France. Son règne est une époque d'une grande activité intellectuelle. L'imprimerie répandit partout les connaissances jusqu'alors enfermées dans la solitude des cloîtres. La découverte de la boussole émancipa le commerce; les vaisseaux marchands s'a-

venturèrent sur les mers, et le monde entier se trouva uni par les liens du commerce et de la civilisation. La poudre à canon compléta le triomphe de l'intelligence sur la force brutale. L'établissement des postes amena un échange constant et facile d'idées, et la création de la diplomatie, unissant l'Europe en une famille, jeta les fondements de cette balance des pouvoirs qui existe encore.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE ÉPOQUE

GAULE INDÉPENDANTE

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête de Jules César, 50 av. J.-C.

DEUXIÈME ÉPOQUE

GAULE ROMAINE

Depuis la conquête de Jules César, en 50 avant J. C, jusqu'à l'avénement de Clovis, en 481.

TROISIÈME ÉPOQUE

DOMINATION DES FRANKS NEUSTRIENS

Depuis l'avènement de Clovis, en 481, jusqu'au triomphe des Austrasiens sur les Neustriens, en 678.

QUATRIÈME ÉPOQUE

DOMINATION DES FRANKS AUSTRASIENS

Depuis le triomphe des Austrasiens, en 687, *jusqu'à la mort de Louis le Débonnaire, en* 840.

DYNASTIE DES CARLOVINGIENS

CINQUIÈME ÉPOQUE

FÉODALITÉ

Depuis l'avénement de Charles II, le Chauve, en 840, jusqu'à l'avénement de Louis VI, le Gros, en 1108.

SIXIÈME ÉPOQUE

FORMATION DE LA MONARCHIE

PREMIÈRE PARTIE

Depuis l'avénement de Louis VI, le Gros, en 1108, jusqu'à l'avénement de Philippe VI, de Valois, en 1328.

SIXIÈME ÉPOQUE

DEUXIÈME PARTIE

GRANDE RIVALITÉ CONTRE L'ANGLETERRE

Depuis l'avénement de Philippe VI, de Valois, en 1328, jusqu'à celui de Louis XI, en 1461.

BRANCHE DES VALOIS.

SIXIÈME ÉPOQUE

TROISIÈME PARTIE

ÉTABLISSEMENT DU DESPOTISME

Depuis l'avénement de Louis XI, en 1461, jusqu'à sa mort, en 1483.

FIN

Imprimerie L. Toinon et C[e], à Saint-Germain.

